(2

NOUVELLE

GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

CET OUVRAGE CONTIENT:

1° La GÉOGRAPHIE ASTRONOMIQUE, ou la description de la terre, considérée par rapport au ciel.

2° La GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, ou la description de la terre, considérée par rapport à sa nature, qui embrasse les objets décrits dans l'ordre suivant : l'étendue, la situation, les limites, les noms, les divisions des divers pays; leur climat, air, sol, saisons et aspect; leurs montagnes, avec leur direction, chaînes, ramifications et substances; leurs forêts, avec leur essence;

L'Hydrographie, ou la description des mers, golfes, baies, caps, fleuves, rivières, avec leur cours et sinuosités; des lacs et canaux navigables;

Les productions végétales, animales et minérales.

3° LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE, ou la description de la terre, considérée par rapport à ses habitans; savoir : leur population, mœurs, coutumes, amusemens, costumes, religions, langues; les universités, sociétés littéraires;

La Topographie, partie entièrement neuve, et qui manquoit dans l'ouvrage anglais; donnant la description des provinces, villes, bourgs, places fortes et autres lieux; leur situation, avec leurs *distances orientées* de leur capitale; leur position pittoresque, leurs latitude et longitude;

Les antiquités et curiosités; l'industrie, les manufactures, le commerce, les importations et exportations;

Le gouvernement des différens états, leurs revenus et impôts, leurs forces militaires et navales; leurs lois, peines, ordres de chevalerie, et leur histoire.

4° La GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, comparées d'après d'Anville.

NOUVELLE
GÉOGRAPHIE
UNIVERSELLE,

DESCRIPTIVE, HISTORIQUE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DES QUATRE PARTIES DU MONDE,

PAR WILLIAM GUTHRIE,

OUVRAGE traduit de l'anglais, sur la 23[e] édition de Londres.

QUATRIÈME ÉDITION FRANÇAISE,

ORIGINALE par ses nombreuses améliorations et augmentations; refondue d'après les derniers traités de paix de *Presbourg*, de la *Confédération du Rhin*, de *Posen*, de *Tilsit*, les *Conventions de Fontainebleau*, etc., etc., et les *derniers changemens* survenus en Europe jusqu'à ce jour, avec toutes les *nouvelles divisions*.

Contenant 12,000 *nouveaux articles* importans; l'ITINÉRAIRE DE L'EUROPE, de 1000 pages, par M. REICHARD.

AUGMENTÉE d'une analyse succincte et raisonnée des *Statistiques*, *Géologies* et *Geographies nationales et étrangères*, les plus nouvelles et les plus estimées de chaque pays, des *Voyages* les plus récens et les plus célèbres qui ont paru en France et chez l'étranger.

Le tout *revu et augmenté* par l'AUTEUR DE L'ABRÉGÉ du même Ouvrage.

Les parties ASTRONOMIQUE et COSMOGRAPHIQUE ont été entièrement retouchées par J. LALANDE.

TOME II. — II[me] PARTIE.

A PARIS,

Chez HYACINTHE LANGLOIS, Libraire, pour la Géographie et l'Histoire, rue de Seine, hôtel de Mirabeau, n° 6.

1809.

DE L'IMPRIMERIE DE LEBÉGUE, RUE DES RATS, n° 14.

NOUVELLE
GÉOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

FRANCE.

SUITE DE LA TOPOGRAPHIE.

PARTIE ORIENTALE.

10 *Départemens.*

CETTE partie comprend 4 provinces et 10 départemens. 1° Le *Lyonnais* et le *Beaujolais*, qui forment la Loire et le Rhône ; 2° la *Bourgogne*, qui compose l'Ain, la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or et l'Yonne ; 3° la *Franche-Comté*, qui renferme la Haute-Saône, le Doubs et le Jura ; 4° le *Genévois*, qui, avec une partie de la Savoie, forme le Léman.

LYONNAIS.

Cette ancienne province de France, qui n'a que 13 ou 14 l. de long sur 8 de large, est située entre les 45 et 47e deg. de lat. N., et entre les 2 et 3e deg. de long. E. ; sa superficie est évaluée à 440 l. carrées. Elle est bornée au N. par la Bourgogne ; à l'E. par le Dauphiné ; au S. par le Languedoc, et à l'O. par l'Auvergne. Elle contient le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, et le Roannais. Son ancien nom était *Lugdunensis Ager*, ou *Tractus*, et remonte jusqu'à une très-haute antiquité dans l'histoire des Gaules.

La province du Lyonnais était divisée en deux parties ; savoir : le Lyonnais et le Franc-Lyonnais, que l'on appelait aussi les treize Marches ou Massages, à cause des treize communes qu'elle renfermait. Le Lyonnais proprement dit était habité par un peuple nommé les *Segusiani* ou *Insubres* du temps de César ; il fut ensuite compris dans la première Lyonnaise. Les Bourguignons l'envahirent ; les Français les en dépossédèrent. Ce pays eut ensuite des comtes, devint une province du second royaume de Bourgogne, et en fut séparé pour former un comté. Les comtes de Forez, qui le possédaient, le cédèrent aux archevêques ; et de là les chanoines prirent le nom de comtes de Lyon. L'archevêque et le chapitre en cédèrent la juridiction temporelle au roi de France,

Philippe-le-Bel, en 1307. Ce monarque le réunit à la couronne en 1310; il fut de nouveau réuni sous Philippe-de-Valois en 1334. Charles IX acquit en 1563 ce qui restait du temporel de l'archevêque et du chapitre; mais ils conservèrent le titre de comtes. Quant à la seconde partie, appelée le Franc-Lyonnais ou les Treize-Marches, c'était un petit pays privilégié, situé au-delà de la Saône, qui anciennement formait une république, dont les habitans se voyant molestés par leurs voisins, se mirent sous la protection des ducs de Savoie, qui promirent de les protéger et de les maintenir dans leurs privilèges, moyennant cent livres de cire qu'ils s'obligèrent de leur payer chaque année; mais ces ducs ayant voulu par la suite exiger quelque chose de plus, ces peuples renoncèrent à cette protection, et implorèrent celle du roi de France, moyennant un don gratuit de 300 liv. tous les huit ans; ce qui s'est toujours observé jusqu'à l'époque de la révolution. Le Lyonnais était un des douze grands gouvernemens, du ressort du parlement de Paris, de la généralité et élection de Lyon. L'archevêché, dont le siége était dans la capitale, a été établi dans le 2e siècle. Son diocèse s'étendait à 27 lieues de long sur 22 de large, et 82 de circuit; on y comptait 764 paroisses, 15 abbayes et 12 chapitres, et son archevêque jouissait d'un revenu de 50,000 liv.

Le Beaujolais eut des comtes dès le commencement du 11e siècle. Le premier fut Guichard, qui vivait sous le roi Robert. Edouard, le dernier de ces comtes, donna ce comté à Louis, duc de Bourbon. Sa postérité en jouit jusqu'à la mort de Suzanne de Bourbon, femme du connétable. Louise de Savoie, mère de François Ier, hérita de ce comté, qui fut réuni à la couronne par ce monarque en 1523; et par un édit de 1531, la seigneurie passa au duc de Montpensier, et ensuite dans la maison d'Orléans. Ce pays était du gouvernement du Lyonnais, du ressort du parlement de Paris, du diocèse et de la généralité de Lyon, élection de Villefranche.

Le Forez se divisait en trois parties, le haut, le bas, et le Roannais.

Malgré la position assez méridionale du Lyonnais, le climat en est plus froid que chaud, quoiqu'il puisse passer pour tempéré; ce que l'on doit attribuer à la quantité de montagnes qui s'y trouvent, et aux brouillards très-fréquens, surtout le long du Rhône, qui en rendent l'air fort humide, même à une grande distance. Les montagnes et les coteaux dominent principalement dans le Lyonnais, ce qui y rend les vignobles fort communs; il y a aussi quelques plaines et beaucoup de bois. La quantité de ceux-ci, tant en futaie qu'en taillis, est évaluée à 57,000 arpens. Deux grands fleuves arrosent cette petite province, le Rhône et la Loire; elle est aussi traversée par la Saône, le Gier, le Morgon, le Furand, et quelques autres petites rivières qui méritent plutôt le nom de ruisseaux. Il n'y a aucun canal dans son étendue. On ne peut guère y compter pour quelque chose la récolte en blé, auquel la terre est peu propre; mais les vins sont un produit très-estimé, sur-tout ceux qui viennent le long de la côte du Rhône, que l'on nomme vins de *Côte-Rôtie*, et ceux de Condrieux. Les marrons sont un objet très-remarquable de produit; les melons et les fruits y viennent aussi très-bien. Les noix, les lins, les chanvres, fournissent à une consommation très-étendue. Les montagnes donnent beaucoup d'excellent gibier, et les rivières du poisson de plusieurs espèces différentes; on fait aussi dans quelques parties des fromages de lait de chèvre et de brebis, qui sont assez recherchés. Nous ne parlerons pas ici des différentes branches qui occupent les métiers de la ville de Lyon; ce détail se trouvera dans l'article particulier de cette ville : il ne sera question dans celui-ci que des travaux de ce genre auxquels se livrent les habitans du reste de la province. La manufacture la plus considérable est celle des armes de Saint-Etienne-en-Forez, qui forme presque toute une ville de forgerons et d'armuriers : cependant elle n'est pas la seule dans cette ville même, et la fabrication des rubans y est très-considérable, ainsi qu'à Saint-Chaumont. On fabrique aussi dans le Beaujolais des toiles et des futaines; le moulinage de la soie est aussi fort considérable dans beaucoup d'endroits. Les vins, les fers, les ouvrages de quincaillerie, les huiles de lin et de noix, les chanvres pour la marine, les marrons, les fromages, le vitriol, la couperose et le safran sont les objets principaux d'exportation. Les bois fournissent aussi au commerce

pour le chauffage et la construction ; les marbres et les meules à aiguiser sont d'un grand débit. La navigation fournit à cette province de grandes facilités pour ses débouchés, et une occupation lucrative à une partie nombreuse de ses habitans, aussi-bien que le roulage. Parmi les routes qui la traversent, on remarque la montagne de Tarare, que l'on ne peut monter qu'avec des bœufs. Le commerce, les sciences et les arts sont également cultivés par les Lyonnais, dont l'industrie et le goût l'emportent sur ceux de beaucoup d'autres parties de la France ; ils sont intelligens, et passent pour être fort attachés à leurs intérêts. Cette province, y compris le Beaujolais, forme les départemens de la *Loire* et du *Rhône*.

LOIRE. — Ce département est situé entre les 45 et 46e deg. de lat. N., et les 1 et 3e de long. E. Sa longueur est de 27 l., sa largeur de 13. Il a 150 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier ; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère ; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire ; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Ce département répond à la petite province qu'on appelait le Lyonnais. Il a 3 arrondissemens communaux, 28 cantons et 828 communes. Il renferme plusieurs montagnes qui le séparent de ceux du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Le *Mont-Pilat* est une chaîne de montagnes très-élevées, située à l'extrémité S. E. de ce département. On trouve quelques forêts au N. et à l'O. ; les bois en général abondent en sapins, qui fournissent beaucoup de térébenthine claire, liquide, très-belle et très-odoriférante. Ses principales rivières sont : la *Loire*, qui lui donne son nom, une des plus grandes de la France ; le *Lignon*, la *Semène*, le *Renaison*, etc. Ses productions territoriales consistent en blé et beaucoup de chanvre. Les coteaux des environs de Roanne sont couverts de vignes qui produisent des vins de bonne qualité. Les montagnes sont cultivées jusqu'à une certaine hauteur ; quelques-unes sont couvertes de châtaigniers, dont les fruits se vendent à Paris sous le nom de *Marrons de Lyon*. On y engraisse beaucoup de bestiaux. Il s'y trouve aussi des mines de plomb, de marbre, de granit, de charbon de terre, et des sources d'eaux minérales. Il y a des fabriques de fer et d'acier, de canons de fusil et platines pour les armes communes, de quincaillerie, de clous, acieries, rubans, blondes, toiles de chanvre et de coton, toiles à sacs, filature de coton, blanchisseries, teintureries, draperies grossières, papeteries, tanneries, verreries. Son commerce consiste en chanvres, vins, bétail, fromages dits *Fromages de Roche*, marrons, châtaignes, ouvrages en fer et en acier, planches de sapin, quincaillerie, clous, etc. Les habitans sont en général aimables, gais, spirituels, généreux et excellens amis. Ce département fait partie de la 19e division militaire, de la 12e de la gendarmerie nationale, de la 17e conservation forestière, et de la sénatorerie de Lyon. Il dépend de l'archevêché de la même ville. Il est de la 4e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 293 membres, l'ordre judiciaire de 28 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Saint-Etienne : la cour criminelle et la préfecture sont à Montbrison ; la cour d'appel est à Lyon. Il possède une bibliothèque publique, deux dépôts littéraires, un cabinet de physique et de chimie, et un jardin botanique. C'est la patrie d'Urfé, auteur de l'Astrée ; Papire Masson et Duguet. Pop. 292,588 hab., à raison de 1,199 par lieue carrée.

Loire (la), grand fleuve, qui donne son nom à plusieurs départemens, a sa source dans celui de l'Ardèche, à 3 l. S. O. du village de Loire ; court au S., puis au N. O. ; entre dans le départem. de la Haute-Loire, tourne au N., prend à gauche la Borne, près du Puy-en-Velay, et plus haut, à droite, la Sumène, et à gauche l'Arzon ; tourne à l'E., puis au N. E. ; reçoit à droite le Lignon, à gauche l'Ance ; remonte au N., arrose à gauche Bas-en-Basset ; retourne au N. E., baigne à droite Aurec-Nerestan. Elle traverse le département de la Loire, où elle prend à droite la Semène ; court au N., laisse à gauche St.-Rambert, où elle commence à devenir navigable ; reçoit à droite le Furand et la Coise, à gauche la Mare ; baigne à droite Feurs, reçoit du même côté la Thoranche et la Loise, à gauche le Lignon ; tourne au N. O., prend à gauche l'Ysable, arrose du même côté Roanne ;

remonte au N., reçoit aussi à gauche le Remaison, et plus bas à droite le Rhin et le Sornin; de là elle entre par le S. O. dans le département de Saône-et-Loire; court au N. O., suit la limite du département; reçoit à droite la Reconce, arrose du même côté Digoin, où elle reçoit le canal du Charolais, et plus bas l'Arroux; court à l'O. du même côté, puis au N. N. O.; prend à gauche l'Olde, le Roudon, la Bèbre, à droite la Somme. La Loire passe ensuite dans le département de la Nièvre, prend son cours au N. O. jusqu'à Decize, où elle se sépare en deux bras qui entourent cette ville, et y reçoit à droite le canal du Nivernais, qui forme sa jonction avec l'Yonne; elle tourne ensuite à l'O.; reçoit à gauche l'Ouzon et l'Acolin, remonte au N.O., arrose à droite Nevers, sous les murs de laquelle elle reçoit à droite la Nièvre; tourne à l'O., reçoit à gauche l'Allier, qui grossit considérablement son cours; court ensuite droit au N., baigne à droite la Charité; reçoit à gauche l'Aubois, arrose à droite Pouilly, reçoit du même côté le Nohain à Cosne, qu'elle baigne; elle arrive à la limite S. O. du département du Loiret, continue son cours au N. O., arrose à gauche Châtillon, à droite Briare; reçoit le canal du même nom qui communique avec la Seine; baigne à droite Gien, prend au-dessous à gauche la Nord-Yèvre, arrose à droite Sully, tourne à l'O., baigne à droite Châteauneuf, à gauche Jargeau; reçoit ensuite à droite l'ouverture du canal d'Orléans, qui communique avec celui de Briare; baigne à droite les murs d'Orléans, redescend au S. O.; reçoit à gauche le Loiret, arrose à droite Meun, Beaugency. Elle arrive à la limite N. E. du département de Loir-et-Cher, qu'elle traverse du N. E. au S. O.; baigne à gauche St.-Dié, traverse Blois, qu'elle partage en deux; reçoit à gauche le Cosson, ensuite le Beuvron. Elle entre dans le département d'Indre-et-Loire, et le traverse de l'E. N. E. au S. S. O.; arrose à gauche Amboise, reçoit à droite la Cise, baigne à gauche les murs de Tours; reçoit le Cher, qui la suit parallèlement; arrose à droite Langeais, reçoit du même côté l'Indre, qui s'y réunit par plusieurs bras, ensuite la Vienne aussi à gauche à Candes, sur la limite même du département de Maine-et-Loire, où elle entre par le côté S. O. Elle reprend son cours au N. O., arrose à gauche Saumur, et reçoit au-dessous à gauche la Thoué; retourne à l'O., et reçoit à droite l'Authion. La Loire se partage en cet endroit en plusieurs bras, qui forment un nombre considérable d'îles, dont quelques-unes sont assez étendues. Elle reçoit à droite la Mayenne, à 2 l. au-dessous d'Angers; prend à gauche le Layon, baigne à droite Ingrande, à gauche St.-Florent; reçoit du même côté l'Èvre; arrose à droite Ancenis, prend à droite le Hâvre, côtoie de l'E. à l'O. la frontière du département, tourne au S. O., passe dans le département de la Loire-Inférieure; reçoit à gauche la Divatte, passe à Nantes, qu'elle traverse, en se divisant en plusieurs bras; elle reçoit vis-à-vis de cette ville, à gauche, la Sèvre Nantaise, et à droite l'Erdre; tourne à l'O., baigne à droite Chantenay, et à gauche le Pellerin; remonte au N. O., et son embouchure s'élargissant de plus en plus, elle forme à Paimbœuf sur sa gauche, un port, où tous les vaisseaux viennent décharger leurs marchandises, que l'on transporte à Nantes sur de plus petits bâtimens; et après avoir arrosé à droite Donges et St.-Nazaire, elle se jette à l'O. dans l'Océan, au fond d'une large baie, qui a plus de 6 l. d'ouverture. C'est de tous les fleuves de l'intérieur de la France celui dont la navigation est la plus considérable pour le commerce; mais ses inondations causent de grands dommages, par les fréquens changemens de son lit peu profond. On a été obligé de pratiquer des levées sur une grande longueur pour en arrêter les progrès. Le cours de la Loire est d'environ 212 l., en comptant les sinuosités, qui ne sont pas très-nombreuses dans la plus grande partie.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ROANNE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Montbrison.

Roanne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondiss. et de canton, sur la *Loire*, qui commence à y porter bateau, à 12 l. N. par O. de Feurs, et 78 S. p. E. de Paris; trib. de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection fores-

tière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Cette ville ancienne, et jadis assez considérable, était tellement déchue, qu'au commencement du 18e siècle elle n'était guère qu'un village; aujourd'hui elle est fort peuplée et très-commerçante. On charge dans son port toutes les marchandises qui proviennent de Lyon, des départemens du Languedoc et de la Provence, ainsi que du Levant, et qui descendent à Paris par le canal de Briare. On recueille aux environs de cette ville beaucoup de vins très-estimés, sur-tout ceux de *Perreux*. Elle fabrique toutes sortes de toiles de coton, de fil, de fil et coton, des boutons et de la quincaillerie. Pop. 6,992 hab.

Saille-les-Bains, village, à 6 l. ½ N. O., a une fontaine minérale dont l'eau limpide et agréable à boire n'a aucune saveur.

St.-Martin-d'Estriaux, village, à 6 l. N. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins.

Pacaudière (la), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Pop. 1,426 hab.

Ambierle, bourg, à 3 l. ½ N. O., recueille beaucoup de vin.

St.-Haon-le-Châtel, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. par N. Pop. 750 hab.

St.-André-d'Apchon, village, à 2 l. ½ O., est remarquable par ses eaux minérales et par une mine de plomb très-riche.

St.-Just-en-Chevalet, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. Pop 2,346 habitans.

Champoli, village, à 5 l. ½ S. O. et 1 l. ½ de St.-Just-en-Chevalet, possède une carrière de marbre exploitée et une mine de plomb.

Crémeaux, village, à 3 l. ½ S. par O., a des mines de houille et de charbon de terre.

Bully, village, à 2 l. ½ S. par O., possède des mines de houille non exploitées.

St.-Germain-Laval, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S., a dans ses environs plusieurs tanneries et une carrière de très-beau granit noir, gris, bleuâtre, exploitée. On y fait commerce de vins. Pop. 1,125 hab.

St.-Georges-de-Baroille, village, à 4 l. ¼ S. par E., a une fabrique de poterie.

Néronde, chef-lieu de canton, à 6 l. S. S. E. Pop. 1,094 hab.

St.-Simphorien-de-Lay, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur le *Gand*, a des fabriques de siamoises, toiles fil et coton, basins unis et rayés, et des mines de houille.

Pradines, village, à 2 l. S. E., a une tuilerie.

Regny, village, à 2 l. S. E., a des filatures de coton. On y fait le commerce de futaines et de toiles de coton blanches et de couleur.

St.-Alban, hameau, a des eaux minérales et une mine de plomb.

Montagny, village, à 2 l. ¾ E., fabrique des futaines, des mouchoirs, et a dans ses environs une mine de charbon de terre.

Perreux, bourg, chef-lieu de canton, près la *Loire*, à 1 l. E., est renommé par ses vins. Pop. 2,480 hab.

Belmont, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. E. Pop. 1,716 hab.

Charlieu, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N., sur la rive droite du *Sornin*. On y commerce en bestiaux, en peaux tannées, mégissées et chamoisées. Il y a dans ses environs beaucoup de mines de fer. On y trouve aussi de la terre propre à faire de la faïence; on l'emploie aussi à faire des creusets pour la verrerie ou pour la monnaie. Pop. 2,829 hab.

MONTBRISON. — Cet arrondissement est au S. de celui de Roanne.

Montbrison, ville, préfecture, chef-lieu de département, du 2e arrondissement et de canton, près la *Viserg*, à 14 l. O. S. O. de Lyon, et 97 S. E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Lyon à Clermont. Cette ville est assez considérable, avec un château. Elle fabrique des dentelles, des toiles mi-coton, et a des papeteries. Ses environs renferment des eaux minérales. Pop. 4,703 hab. Lat. N. 45. 34. Long. E. 1. 42.

Boutresse-Sainte-Agathe (la), village, à 3 l. N. On trouve dans ses environs de la terre propre à faire de la poterie, des tuiles et des briques.

Boen, ville, chef-lieu de canton, à

5 l. ½ N. N. O., au pied des montagnes, sur la rive gauche du *Lignon*, a une papeterie. Pop. 1,220 hab.

Noirctable, village, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O. Pop. 1,887 hab.

Salh-en-Donzy, village, à 5 l., a une fontaine d'eau minérale souveraine contre les affections cutanées, comme galle, teigne, etc. L'eau en est claire, fort limpide, et s'élève à gros bouillons du fond d'un puits où elle est située.

Saint-Georges-en-Cousan, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 1,020 habitans.

Saint-Bonnet-le-Château, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. On y fait le commerce de blés et de bestiaux; il a des fabriques de serrures, ciseaux et quincaillerie. Pop. 1,506 hab.

Saint-Jean-de-Soleymieux, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. Pop. 574 hab.

Saint-Marcellin-la-Plaine, village, à 3 l. S. E., a une papeterie.

Saint-Rambert-sur-Loire, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O., sur la rive gauche de la *Loire*.

Moingt, bourg, près l'*Ecotayet*, à ½ de l. S. par E. On y voit les restes d'un palais bâti par les Romains; et dans ses environs 2 fontaines minérales, et une carrière de beau granit non exploitée.

Saint-Galmier, ville, près la *Coise*, à 4 l. ½ E., a des fabriques de peaux façon de chamois; et dans ses environs une fontaine nommée la *Font-forte*, dont l'eau est d'un goût piquant et vineux.

Chazelles-sur-Lyon, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ E. Pop. 2,364 hab.

Feurs, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N., sur la rive droite de la *Loire*; bureau de poste situé près de la route de Lyon à Clermont-Ferrand. On y fait commerce de chanvre. Ses environs produisent de très-beau chanvre. C'est la patrie de Guichard-Joseph Duverney, célèbre médecin. Pop. 1,766 habitans.

SAINT-ÉTIENNE. — Cet arrondissement est à l'E. par S. de celui de Montbrison.

Saint-Étienne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 7 l. S. E. de Montbrison, et 96 S. par E. de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Lyon au Puy. Son commerce consiste en meules pour les couteliers. Elle a des papeteries, des mines de fer et de houille, une belle manufacture nationale d'armes à feu; des fabriques de toiles, rubans de fil et de soie, padoux en soie et en fleuret, blondes, siamoises et toiles mi-coton, épingles, coutellerie, et sur-tout de couteaux connus sous le nom d'*Eustache-Dubois*; de quincaillerie, serrurerie, scies, et d'outils d'acier de cémentation; de moulinage de la soie, passementerie, et de verrerie. Pop. 16,259 hab.

Saint-Héand, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N., a une fabrique de peignes. Pop. 2,667 habitans.

Cellieu, village, à 3 l. ¼ N. E., a une fabrique de clous.

Saint-Genis-Terre-Noire, village, à 4 l. ½ N. E., a des mines de houille, fonderie, et fabrique de clouterie.

Rive-de-Gier, gros bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur le *Gier*; bureau de poste sur la route de Lyon au Puy. On tire de ce bourg le charbon de terre qui alimente les verreries et les forges du Lyonnais, du Dauphiné, du Comtat et de la Provence. Il y a deux verreries, où l'on fabrique des bouteilles de verre noir et toute espèce de verre blanc. Pop. 4,263 hab.

Saint-Paul-en-Jarest, village, à 3 l. ¼ N. E., s'occupe de devider la soie, et a une fonderie et une clouterie.

Saint-Chamond, petite ville, au bord du *Gier*, avec un fort château, chef-lieu de canton, à 2 l. E.; bureau de poste sur la route de Lyon au Puy. Elle possède des mines de charbon de terre; fabrique rubans et galons de soie; mouline la soie, et a des clouteries, passementeries, fonderies et teintureries. Pop 4,997 hab.

Saint-Julien-en-Jarest, village, sur le *Gier*, à 2 l. ½ N. E. On y dévide la soie, et il y a une fabrique de clous pour la marine, et une fonderie.

Saint-Jean-de-Bonnefond, village, à une l. E. par N., a une fabrique de rubans et une clouterie.

Pelussin, village, chef-lieu de canton, à 5 l. E., possède douze moulins à soie. Son terroir produit vin, seigle et marrons. Pop. 3,290 hab.

Saint-Julien-Molin-Molette, bourg,

à 4 l. ½ S. E., sur le *Ternoir*. On y fait le commerce de soies. Il y a une fonderie, et plusieurs mines de plomb abondantes.

Bourg-Argental, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., fabrique beaucoup de dentelles noires. Pop. 1,068 hab.

Saint-Genest-de-Malifaux, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. par E., sur la *Semène*. Pop. 1,987 hab.

Feugerolles, village, à 2 l., a une mine de houille non exploitée dans ses environs.

Roche-la-Monière, bourg, à 2 l., a des mines de houille.

Firmini, bourg, à 2 l. S. O., fabrique rubans et clous. Il a des mines de houille et d'antimoine non exploitées, au lieu de *Marcou*, et des tourbières.

Chambon (le), bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. O., a des mines de houille, et l'on y fabrique de la coutellerie. On trouve dans ses environs beaucoup de minéraux, de fer, de plomb et des forges. Pop. 1,245 habitans.

RHONE. = Ce département est situé entre les 45 et 47 degr. de lat. N., et les 1 et 3 de long. E. Sa longueur est de 21 l., sa largeur de 8., et il a 112 l. carrées. Il est borné à l'E. par les départemens de l'Isère et de l'Aisne ; à l'O. et au S. par celui de la Loire ; au N. par celui de Saône-et-Loire. Il a 2 arrondissemens communaux, 20 cantons et 261 communes, et est formé du Lyonnais et du Beaujolais. Le sol de ce département est montueux. Les montagnes Alpines et sous Alpines dont il est environné, et celles qui en forment la charpente, rendent l'air extrêmement variable. Ses principales rivières sont, le *Rhône*, la *Saône*, le *Garon*, l'*Azergue*, le *Gier*, etc. Les plaines produisent des blés, des pommes de terre, du chanvre. Les fourrages sont peu abondans ; mais les prairies artificielles de sainfoin, de trèfle, de luzerne et d'esparcettes, qui s'y sont multipliées avec succès depuis quelques années, ont fait quadrupler le nombre des bestiaux. Il y a des mines de cuivre, de plomb, de charbon de terre et de cristal de roche. On y trouve du porphyre, des carrières de marbre de différentes couleurs et de pierre à bâtir, de la craie, de la terre à pot, à faïence, à brique, à foulon ; de la glaise, etc., et des eaux minérales. L'industrie consiste en manufactures pour toutes espèces de soies, de velours, gazes et crêpes ; de passementeries, tels que galons, points d'Espagne, dentelles d'or, rubans, etc., de broderie, de bonneterie, de chapellerie, de toiles de *Beaujolais*, d'indienne, de nankin ; en filatures de soie et de coton ; en corroieries, tanneries et chamoiseries ; en fabriques de teintures, de papiers peints ; en verreries, et manufactures de vitriol. Son commerce consiste dans le produit de toutes ces manufactures. Ce département fait partie de la 19e division militaire, de la 12e division de la gendarmerie nationale, de la 17e conservation forestière, et de la sénatorerie de Lyon. Il possède un archevêché, dont le siége est dans la même ville. Il est de la 5e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres ; l'ordre judiciaire se compose de 25 justices de paix, de 2 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce, séants à Lyon et à Villefranche, d'une cour criminelle séante à Lyon, où sont aussi la cour d'appel et la préfecture. Il possède une bibliothèque, un jardin botanique, un cabinet d'histoire naturelle, l'une des deux écoles rurales vétérinaires qui existent en France ; des cours de chirurgie, de médecine clinique et d'accouchemens ; une société libre des sciences, lettres et arts, etc. C'est la patrie de Louise Labbé, surnommée la *belle Cordière* ; des frères Terrasson ; des antiquaires Spon et Boze ; de Coysevox ; des deux Coustoux et des Audran. Pop. 345,645 hab., à raison de 256 par l. carrée.

Rhône (le), l'un des plus grands fleuves de France, et qui a donné son nom à plusieurs départ., a sa source dans la partie la plus orientale du Valais, dans la montagne de la Fourche, à deux l. O. du Saint-Gothard, et 2 des sources du Rhin ; court de l'E. à l'O., arrose à droite Leuk et Sion ; tourne au N., baigne à gauche Saint-Maurice, et à droite Neuville. Il entre en France par la partie orientale du lac de Genève, le traverse de l'E. à l'O. et le département du Léman, partage Genève en deux ; reçoit à gauche l'Arve, court au S. O., baigne le fort de l'Ecluse, et se perd à une l. au-dessous dans un gouffre, ce qui en

rend la navigation impraticable dans cette partie. Il tourne droit au S., et côtoyant la limite occidentale du département de l'Ain, il traverse Seyssel, au-dessus de laquelle il reçoit à gauche les Usses, au-dessous, le Sier, et plus bas, du même côté, la Leisse; prend à droite le Seran et le Furand, tourne à l'O., puis redescend au S.; sépare les départemens de l'Ain et du Mont-Blanc; reçoit à gauche le Guiers, et partage les départemens de l'Ain et de l'Isère, en courant au N. O.; arrose à droite Saint-Sorlin, où il tourne subitement au S. O.; reçoit à gauche la Bourbre, et l'Ain à droite; il tourne au S. O., reçoit à droite les eaux de la Saône sous les murs de Lyon, qu'il sépare du faubourg de la Guillotière à gauche; court droit au S., reçoit à droite le Giron, reçoit du même côté le Gier, baigne à droite Givors, arrose Vienne à gauche, arrose à gauche Condrieux, entre dans le département de l'Ardèche, baigne à droite Andance, reçoit à droite la Canre, à gauche la Galaure; côtoie du N. au S. la limite de ce département, qu'il sépare de celui de la Drome dans toute sa longueur; baigne à gauche Saint-Vallier, après avoir reçu à droite le Day et le Doux; arrose du même côté Tournon. Il reçoit à gauche l'Isère, à droite le Mialan, baigne à gauche les murs de Valence, prend à droite l'Erieux, à gauche la Viore; arrose à droite la Voulte, reçoit à gauche la Drome, reçoit à gauche le Roubion, près de Montelimart; arrose à droite Viviers, à gauche Châteauneuf; reçoit du même côté le Berre et le Réalet; baigne à droite Bourg-Saint-Andéol, reçoit du même côté l'Ardèche, à gauche le Louzon; passe sous le pont S.-Esprit, où sa rapidité est considérable, et arrose à droite cette ville. Le Rhône continue son cours au S., forme la limite entre les départemens du Gard et de Vaucluse; reçoit à gauche l'Aigues, et à droite la Cèze; baigne à droite Roquemaure, se sépare en plusieurs bras, et tournant au S. O., arrose à gauche Avignon. Après avoir reçu du même côté l'Ouvèze, il prend à gauche la Durance, reçoit au-dessous, du même côté, le Gardon; sépare Beaucaire et Tarascon, qu'il arrose, le premier à droite, et le second à gauche; court au S. jusqu'à Arles, dont il baigne les murs à gauche. C'est un peu au-dessus de cette ville qu'il se partage en deux bras, dont celui qui coule à l'O., puis au S. O., prend le nom de *petit Rhône*, côtoie à droite tous les marais salans qui occupent la partie méridionale de l'arrondissement de Nimes, forme encore du même côté un petit bras qu'on nomme *Rhône mort*, à cause de son peu de cours, et qui se perd dans la Méditerranée, à 7 l. d'Aigues-Morte. Le petit Rhône tourne au S., et se jette dans la mer plus à l'E., à côté des Saintes-Maries. Le grand bras qui conserve son nom, entrant à Arles par le N. dans le département des Bouches-du-Rhône, continue son cours du N. au S.; reçoit à gauche le canal de Crapone, et tournant au S. E., se perd dans la Méditerranée à l'E., au fond du golfe de Lyon. Le terrain entre ces deux bras forme l'île de Camargue. Malgré l'extrême rapidité de ce fleuve, qui est le plus impétueux de la France, et peut-être de toute l'Europe, ses embouchures sont à peine remarquables. Il y a plusieurs projets pour rendre sa navigation plus facile, et la faire remonter au moyen d'un canal, depuis Seyssel, où elle commence aujourd'hui, jusqu'au-dessus du lieu où il se perd. Sa longueur est de 36,000 toises, et le cours du fleuve de 116 l. Une de ses productions les plus remarquables, sont des paillettes d'or qu'il roule dans ses sables, sur-tout depuis Valence jusqu'à la mer. Le triage en est un objet assez lucratif pour les habitans riverains.

VILLEFRANCHE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Lyon.

Villefranche, ville, ci-devant capitale du Beaujolais, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 5 l. N. de Lyon, et 88 S. par E. de Paris, sur le *Morgon*, qui se jette dans la Saône; tribunal de première instance, tribunal de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. Cette ville est fortifiée de murailles et de fossés. Elle consiste en une seule rue, grande et belle, qui va d'une porte à l'autre. Son commerce consiste en vins, fabriques de fil, futaines, toiles de fil et coton imprimées, draps de coton piqués et imprimés, de bonneterie, chapellerie, papeterie. Pop. 5,000 hab.

Montsols, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. O. Pop. 1,230 hab.

Ardillats (les), village, à 5 l. ¼ N. O. On y trouve de la terre propre à la porcelaine.

Beaujeu, petite ville, chef-lieu de canton, bur. de poste situé sur la rive droite de l'*Ardure*, près de la route de Paris à Autun, à 6 l. N. O. On y fait commerce de vins assez estimés. Elle a des fabriques et blanchisseries de toiles, et des tanneries. Pop. 1,600 h.

Etoux (les), village, à 4 l. ¾ N. par O. On trouve du tripoli dans ses environs.

Villié, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N.

Belleville, petite ville, sur la rive droite de la *Saône*, chef-lieu de canton, à 3 l. N.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon. On y fait commerce de vins. Elle a des manufactures d'étoffes de coton brochées, de mousselines et toiles de différentes qualités, et des filatures. Pop. 2,039 hab.

Blacé, village, à une l. ½ N. O. Ses environs produisent d'excellens vins.

Béligny, village, à ¼ de l. N. Son territoire est fertile en grains, vins et bons fruits.

Pommiers, village, à une l. S., a dans ses environs des carrières de très-belle pierre propre à bâtir.

Anse, petite ville, chef-lieu de canton, à une l. S., près la *Loire*; bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. Elle a des carrières de belle pierre. Pop. 1,640 hab.

Alix, village, à 2 l. S., a 4 fours à chaux et 3 poteries de terre.

Chessy, bourg, à 2 l. ½ S. O., sur la rive gauche de l'*Azergue*. Il possède une mine de cuivre exploitée très-abondante, qui avec celle de Saint-Bel, qui en est voisine, produit au-delà de 3,000 quintaux. Il a une fabrique de sulfate de cuivre, dont le produit annuel est de 700 quintaux.

Bois-d'Oingt, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Pop. 900 hab.

Saint-Verand, bourg, à 3 l. O. On y fabrique des toiles.

Tarare, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Tardine*, dans une vallée au pied de la montagne de Tarare, à 8 l. O. par S.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Moulins. Son commerce consiste en indiennes, toiles de coton, mousselines, blanchisseries et tanneries. Pop. 2,170 hab.

Joux-sous-Tarare, village, à 6 l. O. par S. On trouve dans ses environs des mines de plomb.

Amplepuis, bourg, à 6 l. ¼ O., fabrique des toiles de coton et fil. On trouve dans ses environs du cristal de roche.

Thizy, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. O. Ses environs renferment une carrière de marbre noir d'un bleu foncé veiné de blanc. On y fabrique des toiles de coton, de fil, et des étoffes de fil et coton. Pop. 930 hab.

Marnand, village, à 7 l. O., a une fabrique de basin.

Saint-Nizier-d'Azergues, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O. Pop. 1,180 hab.

LYON. — Cet arrondissement est au S. de celui de Villefranche.

Lyon, ville ancienne, grande, riche et belle, une des plus considérables de France après Paris; préfecture, chef-lieu du départ., du 2e arr. et de canton, auparavant capitale du Lyonnais, à 25 l. O. p. S. de Genève, et 111 E. de Paris, au confluent de la *Saône* et du *Rhône*, dans la position la plus avantageuse pour le commerce. Elle est le siége d'un archevêché et d'une sénatorerie. Elle a un lycée et une célèbre école vétérinaire. C'est le siége des cours de justice criminelle, d'appel, et des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un conservateur des hypothèques, un commissaire général de police, un hôtel des monnaies pour la fabrication des espèces marquées D, une loterie impériale. C'est une place de guerre de 2e classe de la 19e. division militaire. C'est aussi la résidence d'un inspecteur-général et d'un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, d'un sous-directeur des fortifications. La fondation de cette ville remonte à 41 ans avant l'ère chrétienne. Elle est en général bien bâtie, mais les rues en sont étroites; et le pavé, de cailloux roulés et arrondis dans les torrens, est incommode pour les gens de pied. On trouve encore dans cette ville quelques vestiges des magnifiques ouvrages dont les Romains l'avaient embellie. Elle ne jouit pas long-temps des premières décorations dont elle avait été enrichie;

en une seule nuit elle fut détruite par un incendie extraordinaire et sans exemple dans l'histoire. Aujourd'hui on admire plusieurs beaux monumens, dont quelques-uns ont été dégradés dans le cours de la révolution ; l'hôtel-de-ville, qui ne cède en magnificence qu'à celui d'Amsterdam, et qui forme un des côtés de la place des Terreaux ; la place Bellecour, qui était décorée de statues et de fontaines, de gazons et de plantations d'arbres, et qu'on commence à reconstruire; la place autrefois dite des Cordeliers, où est érigée une colonne gnomonique; l'église primatiale, dans laquelle on admirait une horloge plus recommandable par son ancienneté et par la complication de ses mouvemens, que par la délicatesse du travail; le quai du Rhône; l'hôpital qui y est construit présente un vaste bâtiment d'architecture moderne.

Lyon est très-important comme ville manufacturière et commerçante; du moins elle était telle avant d'avoir souffert les horreurs d'un siége et d'un bombardement qui eurent lieu au mois d'août 1793, et dont elle sentira longtemps les suites funestes. La Saône, le Rhône et la Loire lui offrent les plus grandes facilités pour le transport de ses marchandises, et ouvrent à ses négocians des voies aussi étendues que commodes pour des spéculations de tous genres. Par le Rhône, elle communique avec les départemens du Midi, et même avec ceux du S. O. par le canal du Languedoc ou canal du Midi. Par la Saône, dans laquelle se jette le Doubs, elle communique avec quelques départemens au N. et à l'E. Enfin par la Loire qui est navigable à Roanne, à 12 l. de Lyon, elle répand aisément les objets de son commerce à travers la France de l'E. à l'O. jusqu'à l'Océan. Les productions principales sont des grains de toutes espèces, des vins excellens, connus sous le nom de *vins du Rivage*, et qui se recueillent le long du Rhône et de la Saône.

Parmi les manufactures qui ont enrichi cette ville, celle des étoffes de soie en or et argent tient sans contredit le premier rang. Viennent ensuite les fabriques de rubans, de galons, de passemens, de gazes, de crêpes, de chapellerie, de bas de soie et autres ouvrages de bonneterie; les manufactures de toiles imprimées ou indiennes, et de papiers peints. Le commerce que fait la ville de Lyon du produit de ses manufactures est immense, et ne le cède à celui d'aucune autre ville d'Europe : il n'y a que Rouen qu'on puisse lui comparer. Celui qu'elle fait au moyen de ses relations avec les diverses parties de la France, par les rivières et les canaux, n'est guère moins important ; et peut-être en fait-elle un plus intéressant encore avec l'étranger. L'Espagne lui fournit des laines et des soies, des drogues pour la teinture, des piastres, de l'or et de l'argent en lingots Elle tire de l'Italie et du Piémont des soies en très-grande quantité; de la Suisse, des toiles et des soies, quelques étoffes de fleuret et des fromages; de l'Allemagne, tout ce qui concerne la mercerie et la quincaillerie, de l'étain, du cuivre, du fer-blanc. La Hollande lui fournit des épiceries et des toiles ; l'Angleterre, des draps et autres étoffes de laine, de l'étain, du plomb et beaucoup de quincaillerie.

C'est sur-tout par ses manufactures de riches étoffes de soie que la ville de Lyon a acquis une grande prépondérance parmi les autres villes de commerce : c'est peu que ses fabricans entendent mieux que tous autres l'art de composer, d'assortir et de nuancer les couleurs ; c'est peu qu'ils sachent employer les trames nationales les plus belles que l'on connaisse, et en faire avec une délicatesse inconcevable le triage et l'assortiment, en observant toutes les gradations de qualité et de finesse : ils possèdent par-dessus tout cela l'art inimitable d'unir dans leurs dessins l'éclat et la légèreté avec la richesse ; ajoutez à tous ces avantages ceux d'une grande fécondité dans l'invention des dessins, et d'une grande perfection dans la main-d'œuvre. Les principaux objets qui sortent de ses manufactures consistent en étoffes fond or et argent, gros de Tours brochés en or et argent, cirsakas, taffetas brochés, satins cannelés, taffetas chinés, droguets, moires, damas, etc. Ces étoffes circulent dans toutes les cours de l'Europe et dans le Levant. L'Espagne en tire principalement des étoffes d'or; l'Angleterre beaucoup de taffetas lustrés ; des brocards d'or et d'argent, etc. ; l'Allemagne tire considérablement de ces étoffes dans tous les genres. Mais nous ne devons pas oublier l'imprimerie, qui, sans être aussi consi-

dérable que dans la métropole, est néanmoins fort étendue, et forme, avec la librairie, une branche de commerce intéressante.

Cette belle et riche ville, qui a si cruellement éprouvé combien la guerre est désastreuse, commence à reprendre son rang parmi les villes les plus importantes; le gouvernement seconde les efforts et encourage les spéculations des fabricans et des négocians lyonnais. Elle est célèbre par la consulta cisalpine, qui y fut convoquée en nivose an X (1802.)

Lyon a vu naître différens personnages qui se sont rendus illustres par leurs talens, et d'autres qui n'avaient de titre qu'un rang élevé pour obtenir une place dans l'histoire. On peut compter, parmi les derniers, l'empereur Claude, fils de Drusus. Au nombre des premiers nous mettrons Sidonius Apollinaris, évêque et écrivain célèbre du 5e siècle, l'abbé Terrasson, Jussieu, de Boze, Spon, Nicolas et Guillaume Coustou, Antoine Coysevox, le P. Ménestrier, jésuite. Pop. 109,500 h. Lat. N. 45. 45. Long. E. 2. 29.

Chasselay, bourg, à 3 l. N., a des mines de plomb.

Neuville, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la *Saône*, a une filature de coton. On y fait un grand commerce de velours de coton et de soie, ainsi que de ratines. Il y a une fonderie pour le cuivre, et aux environs de la terre grise propre à faire de la faïence. Pop. 1,950 hab.

Couzon, village, à 2 l. N., a des carrières inépuisables de pierre de taille.

Limonest, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N., au confluent de la *Tardine* et de la *Brevenne*. Pop. 750 hab.

Saint-Didier-au-Mont-d'Or, village, à une l. N. par O., a une carrière de pierre.

Saint-Cir-au-Mont-d'Or, village, à une l. ¾ N., a des carrières de pierre.

Calvire, bourg, à une l. N. par E., près la *Saône*, a une fabrique d'acide nitrique et muriatique en activité, une de sulfate de cuivre, et une carrière de pierre à chaux exploitée.

Charbonnière, village, à une l. O. par N., a dans ses environs des eaux minérales ferrugineuses, bonnes contre les affections cutanées et pour les engorgemens des viscères.

Pierre-Bénite, village, à une l. ½, a une verrerie très-considérable. On trouve dans ses environs des carrières de marbre et des forges.

Vaugneray, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ O. par S. Pop. 2,065 habitans.

Oullins, village, près l'*Izeron*, à une l. ¼ S. par O., a dans ses environs du beau granit qui tient du marbre rougeâtre.

Saint-Genis-Laval, ville, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. par O., fabrique des papiers peints. Pop. 2,400 habitans.

Brignais, bourg, à 2 l. S. par O., sur la rive droite du *Garon*, commerce en bestiaux.

Vernaison, village, sur le *Rhône*, à 3 l. S., a une manufacture d'indiennes. On y fabrique des mouchoirs assez communs, et on y imprime sur toile.

Charly, village, à 3 l. S. Ses environs produisent d'excellens vins.

Millery, bourg, à 3 l. ¼ S., est remarquable par ses bons vins, dont il fait un commerce considérable.

Grigny, village, à 3 l. ½ S., élève des vers à soie, et fabrique des chapeaux.

Givors, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive gauche du *Rhône*, possède une verrerie, et fait un commerce de bois de sapin. Pop. 3,200 hab.

Sainte-Colombe, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S., sur la rive dr. du *Rhône*. Pop. 700 hab.

Ampuis, bourg, à 6 l. ½ S., sur la rive droite du *Rhône*, récolte des vins de Côte-Rôtie, du seigle et des fruits, principalement des melons et des abricots.

Condrieu, ville, à 7 l. ½ S., sur la rive droite du *Rhône*, au pied d'une colline. Ses environs produisent des vins d'une grande réputation, et qui ont le goût fin de ceux du Languedoc. Condrieu a vu naître le Maréchal de Villars, lieutenant-général des armées roi.

Bourg-Saint-Andéol, sur le *Rhône*, à 5 l. S., renferme de superbes pierres à bâtir et des fabriques de chapeaux.

Mornant, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. O., a des manufactures de draps grossiers, de chapeaux, et des mines de plomb. Pop. 2,500 hab.

Saint-Symphorien-sur-Coise, village, à 6 l. ½ S. O., a des mégisseries,

et fabrique clous et ferrures. Pop. 1,800 habitans.

Grézieux-Souvigny, village, à 7 l. O. par S., possède une mine de houille.

Saint-Laurent-de-Chamousset, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. O. Pop. 1,255 habitans.

Bassenay, village, à 5 l. O., commerce en bons vins.

Saint-Bel, bourg, près la *Brevenne*, à 4 l., possède une fonderie, et a dans ses environs une mine de cuivre et de vitriol. On y fabrique des acides nitriques et sulfuriques.

Arbresles (l'), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. N. O., bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Moulins, au confluent de la *Tardine* et de la *Brevenne*. Il commerce en chanvre, et fabrique des toiles. On s'y occupe avec succès de la teinture des cotons en rouge d'Andrinople. Elle a une mine de houille non exploitée. Pop. 870 hab.

Bully, village, à 5 l. N. N. O. On trouve dans ses environs des blocs d'un marbre isabelle foncé.

BOURGOGNE.

Cette province est située entre les 45 et 48 deg. de lat. N., et les 1 et 3 de long. E. Elle a 43 l. de long du N. au S., 27 de large de l'E. à l'O., et 476 l. carrées. Elle est bornée au N. par la Champagne; à l'E. par la Franche-Comté; au S. E. par la Bresse; au S. par le Beaujolais; au S. O. par le Bourbonnais; à l'O. par le Nivernais, et au N. O. par le Gâtinais. La Bourgogne comprend le Dijonais, l'Autunois, le Châlonnais, l'Auxois, le pays de la Montagne, le Charolais, le Mâconnais, l'Auxerrois et le district de Bar-sur-Seine. Le climat varie dans les différentes parties de la province, à raison de son étendue et de la disposition du pays; cependant on peut dire qu'il est généralement tempéré, quoiqu'un peu plus froid dans les montagnes que dans les plaines; il est partout très-sain, et les bords des rivières seulement sont couverts de quelques brouillards. L'automne y est communément beau; cependant la fin en est quelquefois pluvieuse. Les montagnes, situées principalement au centre de cette province, les collines et les plaines lui donnent par-tout un aspect très-varié. Les terres labourables, les vignobles et les pâturages partagent également le sol, et en diversifient le coup d'œil comme les productions. La principale chaîne de montagnes forme une espèce de rideau qui s'étend en arc de cercle depuis Beaune jusque dans le Mâconnais, et qui, toute plantée de vignes, fournit les vins les plus recherchés. Au bas de cette côte commencent les prairies, qui s'étendent jusqu'à la Saône. La Bourgogne renferme beaucoup de bois; mais leur isolement et leur peu d'étendue ne permettent guère de leur donner le nom de forêts; il y en a dans toutes les parties, et l'on peut en évaluer la contenance à 60.000 arp. Le voisinage d'Autun et le Charolais renferment les plus considérables. Une grande quantité de rivières arrosent la Bourgogne; mais elles ne sont pas toutes navigables, quoique susceptibles de le devenir facilement. Les principales sont : la *Seine*, l'*Yonne*, la *Saône*, le *Doubs* et la *Loire*; les moindres sont : la *Tille*, l'*Ouche*, l'*Armançon*, l'*Arroux* et beaucoup d'autres. Un canal, désigné sous le nom de *Canal du Centre*, réunit la Saône à la Loire, et un autre forme la communication de la Saône à la Seine par l'Yonne. Un autre, plus important encore, doit opérer la jonction des deux mers, en réunissant la Saône, la Loire, le Rhône et le Rhin; c'est celui dont le projet a été présenté par les Etats de la province, en 1784, et qui est au moment de recevoir aujourd'hui son exécution, en se joignant aux canaux de Franche-Comté et d'Alsace. Il y a beaucoup de sources d'eaux minérales, dont les plus connues sont celles de Bourbon-Lancy et de Vezelai. Il y a aussi près de la rivière de Cure, une fontaine d'eau salée assez remarquable. Les productions de la Bourgogne sont extrêmement variées; mais celle des vins est sans contredit la plus étendue et la plus renommée; les bois sont aussi un objet très-considérable; le reste consiste en grains, chanvres, pâturages et laines. L'agriculture n'y est pas portée au point où elle pourrait s'étendre; la culture des vignes attire presque toute l'attention; cependant, dans les plaines, on s'occupe assez de la multiplication des bestiaux, dont une partie sert à l'approvisionnement de Paris. Les mines qu'on trouve dans cette province sont celles de fer, qui sont très-abondantes;

tes, et celles de charbon de terre. Elles servent à alimenter une quantité prodigieuse de forges; celles de Montbard sur-tout jouissent de la plus grande réputation. Les carrières de marbre y sont fort abondantes; on y a découvert des espèces de brèches presqu'aussi belles que celles d'Egypte, et de l'albâtre veiné comme celui d'Orient. Le granit et le porphyre s'y rencontrent aussi. La pêche fournit encore de grandes ressources; celle de la Saône, sur-tout, est très-variée: il y a aussi beaucoup d'étangs très-poissonneux. La fabrication des étoffes de laine est considérable dans cette province; cependant il ne s'y en fait guère que d'espèces communes, dont la plus grande partie sont des serges; on y emploie aussi les laines du pays en bas et en couvertures. Les toiles font aussi partie des fabriques de la Bourgogne; mais les forges, les fonderies et les tireries, d'où sort le fil-d'archal, sont la principale branche d'industrie. La manufacture des cristaux de Montrenis est une des plus belles qui existent aujourd'hui dans tel pays que ce soit; et les fonderies du Creusot, où l'on prépare les tôles vernies ne le cèdent à aucune autre. Les tuiles sont aussi l'objet d'une fabrication considérable. Il y a plus de 25 papeteries. Le commerce le plus considérable est celui d'exportation, dont le premier objet sont les vins connus dans toute l'Europe sous les noms de Clos de Vougeot, Chambertin, Vosne, la Romanée, Mont-Rachet, Mercurey, Pomard, Volnay, Nuits, Beaune, Meursault et autres; ceux de Mâcon tiennent le second rang, et après eux ceux d'Auxerre et autres, appelés de la *petite Bourgogne*. Les bois qui arrivent par l'Yonne et la Seine forment une grande partie de l'approvisionnement de Paris, ainsi que les bestiaux; les fers travaillés et les tuiles forment le reste du commerce; quant aux autres objets de fabrication, ils servent à la consommation du pays et provinces voisines. Plusieurs grandes routes traversent la Bourgogne, et, jointes aux canaux déja achevés ou projetés; elles y procurent les communications les plus nombreuses et les plus faciles. Des postes en grand nombre et des diligences de terre et d'eau, y rendent les voyages et le transport des marchandises très-prompt et peu dispendieux. L'histoire naturelle offre peu d'objets aussi intéressans que les grottes d'Arcy, situées en Bourgogne, près de la rivière de Cure, à 3 l. d'Avalon. Des voûtes taillées dans le roc offrent par-tout des congélations, dont les formes et les couleurs variées présentent aux curieux le coup d'œil le plus singulier, et souvent les figures les plus bizarres. Ces grottes peuvent être mises en parallèle avec celles d'Antiparos. Les Bourguignons doivent à leur climat et à leurs occupations, des mœurs douces et une vie uniforme. Ils sont polis, affables pour les voyageurs, et industrieux. Ils cultivent avec succès les sciences et les arts, et comptent parmi leurs compatriotes beaucoup d'hommes célèbres et de grands poëtes. Cette province forme les départemens de l'*Ain*, de *Saône-et-Loire*, de l'*Yonne* et de la *Côte-d'Or*.

AIN. = Ce département est situé entre les 45 et 46 degrés de lat. N., et les 2 et 3 de long. E. Il a 20 l. de long sur 18 de large, et 289 lieues carrées. Il est borné au N. par ceux de Saône-et-Loire et du Jura; à l'E. par ceux du Léman et du Mont-Blanc; au S. par celui de l'Isère et le Rhône; à l'O. par ceux du Rhône, de Saône-et-Loire et le Rhône. Il est formé de la Bresse, du Bugey et de la ci-devant principauté de Dombes, parties de la Bourgogne. Il contient 4 arrondiss. comm., 32 cantons et 414 communes. La partie orientale de ce département est couverte de hautes montagnes, qui sont une prolongation de celles du Jura; l'O., le N. E. et le S. E. présentent aussi une chaîne de montagnes et de côtes appelées *côtes de Revermont*. Les forêts, dont les principales sont celles de Montréal et de Seillon, sont en très-mauvais état. Leur étendue en surface est de 131,366 arpens, dont plus d'un douzième de bois nationaux. Les principales rivières sont: l'*Albarine*, la *Chalaronne*, la *Reyssouse*, la *Saône* et la *Veyle*, l'*Ain*, qui lui donne son nom. Les lacs sont ceux de *Filant* et de *Nantua*. Ce département a des eaux minérales à Nantua et à Saint-Jean-sur-Reyssonse. Il est couvert en grande partie d'étangs et de lacs qui rendent l'air mal-sain; on les pêche ordinairement tous les trois ans, et on les laboure après. Les deux tiers du sol, qui est en général pierreux, offrent à l'œil des roches nues, des montagnes,

des pâturages, des landes, des plateaux incultes, de mauvais bois. Dans le S. O., on voit de vastes champs de seigle, des bois mal tenus, beaucoup de terrains vagues, des étangs de tous côtés, une triste monotonie, et des habitations éparses au loin. La partie du département située entre la Saône et l'Ain contient plus de 30 l. carrées. Les autres objets remarquables, sont un marais considérable appelé les *Echets*, une plaine caillouteuse aride et brûlante, nommée *Valbonne*. Le N. O., quoiqu'il renferme beaucoup de terrains incultes, de fonds médiocres, et même mauvais, est cependant la meilleure partie de ce pays; les villages qui avoisinent la Saône sont rapprochés, riches et peuplés; les terres y sont profondes, mêlées de sable. Le sol est en général bon et bien cultivé dans ce département; la couche de terre végétale est peu épaisse; on trouve des lits de terre calcaire à peu de profondeur, quelquefois de la marne; mais l'argile y domine. On estime à 70 l. carrées l'étendue de tous les étangs. Ce département produit toutes sortes de grains, principalement du blé, dont la récolte s'élève à 3,292,000 quintaux; seigle, orge, maïs, sarrasin, chanvre, graines à huile, légumes secs, pommes de terre, menus grains, truffes noires, vins agréables et estimés, gras pâturages, bons chevaux, bêtes à cornes, porcs, volailles, poissons; il fournit 320 quintaux d'acier à Dortan; il a des mines de fer et de houille à Carbonod, d'asphalte à St.-Jean-sur-Reyssouse, à Surgeaux, et dans les environs, qui donnent par an 2,000 quintaux. Son industrie consiste en manufactures de nankins, de toiles de coton, de chanvre et de lin; tapisseries façon de Bergame; fabrique de chapeaux, de peignes, de futailles, d'ouvrages au tour, en buis et en bois; verreries, papeteries, mégisseries, tanneries, clouteries, ateliers d'horlogerie. Il a une grande quantité d'usines à scier le buis et à préparer le fer. Le commerce se fait en beurre, fromages, volailles, chevaux, bœufs dont on se sert pour le labour; cochons, chanvres, toiles, fils, etc., bois et planches de sapin. Les objets dignes de l'admiration des curieux sont : les bords escarpés de l'Ain, son encaissement dans des mont. taillées à pic, la disparition du Rhône dans un abîme, sa bruyante sortie des cavernes qu'il a parcourues, le fracas de son choc avec la fougueuse Walserine, le cours rapide de leurs flots, leur lit profondément creusé dans le roc vif; le lac de Nantua, les vallées curieuses de *Chézeri* et l'*Elex*, la montée de *Cerdon*, le lac souterrain de *Dron*, des grottes; on remarque aussi la gorge de *Saint-Rambert*, qui n'est qu'une énorme scissure de rochers coupés perpendiculairement à une distance presque toujours égale, et dont les couches se correspondent. Sa longueur est de 4 l. On voit à *Glandien* et à *Séverign* deux superbes cascades où l'art semble s'être réuni à la nature. Le *Valromey* est couvert de restes précieux de monumens de la plus haute antiquité, d'inscriptions romaines, de debris de colonnes, de tombeaux, d'autels : *Champagne* et *Vieux* en fourmillent. On remarque dans ce dernier lieu une fontaine et un aqueduc bien conservés, où les habitans, en labourant la terre, trouvent fréquemment des médailles romaines. Les villes de *Boz* et d'*Arbigny*, près Bourg, sont habitées par des restes de peuplades sarrasines, dont les usages, le caractère, les mœurs, diffèrent sensiblement de leurs voisins. Ce département est de la 6e division militaire, de la 14e div. de gendarmerie nationale, de la 17e conservation forestière. Il a une cour de justice criminelle à Bourg, et 4 tribunaux de première instance. Il dépend de la cour d'appel, de l'archevêché et de la sénatorerie de Lyon. Son collège électoral est composé de 284 membres; il fait partie de la première série, et a quatre députés à élire pour le corps législatif. Les principaux hommes célèbres sont : Louis Duret, médecin de Charles IX et de Henri III; Vaugelas, grammairien; Ozanam, mathématicien; Honoré Fabri, philosophe et mathématicien; Antoine Fabre, jurisconsulte et auteur tragique; Claude-Gaspard Bachet, ex-jésuite, et de l'académie française; Guillaume Paradin, laborieux écrivain du 16e siècle; le général Joubert, mort glorieusement en l'an 8, à la tête des troupes françaises; Marie-François Bichat, célèbre médecin, mort en 1801. Pop. 224,455 habitans, à raison de 995 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Ain* (l'), rivière, qui donne son nom au département : elle a sa source sur la frontière de celui du

Jura, au S. de l'arrondissement de Poligny, à 3 l. ½ S. de Nozeroy; court au N., arrose à droite Foncine-le-Bas, les Planches; reçoit du même côté la Serpentine, baigne aussi à droite Champagnole; tourne à l'O., prend du même côté l'Anguillon, descend au S., reçoit à gauche la Seceine, et plus bas la Drouenne; elle tourne au S. S. O., arrive à la limite du départ., entre dans celui de l'Ain, après avoir reçu à gauche l'Oignin, à droite la Vadonse; arr. à droite Cize, Poncin, à gauche Oussias et Pont; se grossit à gauche de la Ric, de l'Oiseton, et à droite du Suran; baigne du même côté Varambon et Villette, prend à gauche la Cousance et l'Albariue, laisse à droite Loyes, et courant toujours au S., se jette à droite dans le Rhône, à 2 l. E. S. de Mont-Luel, après un cours de 33 l. qui est flottable dans la plus grande partie, et qui fournit beaucoup de bois à l'approvisionnement de Lyon: elle est extrêmement poissonneuse; on y pêche sur-tout d'excellentes truites.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BOURG. — Cet arrondissement est au N. de celui de Trévoux.

Bourg, ville, sur la rive gauche de la *Reyssouse*, ci-devant capitale de la Bresse, préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement communal et de canton; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Lyon à Genève, à 7 l. E. de Mâcon, 12 N. N. E. de Lyon, 19 O. de Genève, et 205 S. E. de Paris. Cette ville a des manufactures de draps, de toiles peintes et de peignes, des filatures de coton, des tanneries et des corroieries. Pop. 6,984 hab. Lat. N. 46. 12. Long. E. 2. 53.

Coligny, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. On y fait commerce de blé, vins, chanvres, chevaux, bestiaux de toute espèce. Pop. 1,658 hab.

Saint-Trivier-de-Courtoux, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ N. O. Pop. 1,867 hab.

Pont-de-Vaux, ville, sur la *Reyssouse*, à 7 l. ½ N. O., possède une fonderie de canons et une manufacture de faïence où l'on fabrique toute sorte de vaisselle, des poêles, des vases de cheminée, et autres décorations d'appartemens. Elle a plusieurs tanneries, chamoiseries, chapelleries, et fabriques d'étoffes grossières nommées *sardis*. Pop. 2,806 hab.

Boz, village, à 7 l. N. O., et 1 l. S. par O. de Pont-de-Vaux. Ce village est habité par des restes de peuplades sarrasines: leurs usages, leur caractère, leurs mœurs, diffèrent beaucoup de ceux de leurs voisins.

Montrevel, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O. Pop. 1,242 hab.

Malafretat, village, sur la *Reyssouse*, à 3 l. ¼ N. O., a une usine à scier le bois.

Bagé-la-Ville, bourg, à 5 l. ½ O. par N. C'est la patrie de Duret, célèbre médecin de Charles IX et de Henri III.

Bagé-le-Châtel, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. O. ½ N. et 3 S. de Pont-de-Vaux. Pop. 745 hab.

Pont de Veyle, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ O. p. N., fait commerce de grains, vins et chanvre. Pop. 1,426 h.

Pont-d'Ain, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Lyon à Genève. Pop. 1,089 hab.

Ceizériat, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E. Pop. 1,105 hab.

Treffort, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 2,148 hab.

Meillonas, bourg, à la source du *Chevron*, à 2 l. ½ N. E., a une manufacture considérable de faïence, plusieurs poteries de terre vernissées, et des mines de charbon de terre.

NANTUA. — Cet arrondissement est au N. de celui de Belley.

Nantua, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à l'extrémité d'un petit lac de même nom et entre deux hautes montagnes, à 7 l. E. par S. de Bourg, et 100 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Lyon à Genève. Charles-le-Chauve, mort en 877, fut inhumé dans un prieuré de Bénédictins de cette ville. Elle a des fabriques de rideaux de lit, de tapisseries dans le genre de Bergame, de grosses couvertures de laine, de toiles à sacs, de mousseline, de nankin, de drap de coton; plusieurs papeteries pour l'impression, des tanneries; filature de coton, briqueterie,

chamoiserie, chapellerie, horlogerie et mégisserie. Le commerce de pelleterie y est considérable. Pop. 2,791 hab.

Dortan, village, à 4 l. N., a une usine à scier le bois, et un martinet pour préparer le fer.

Arbant, village, à 4 l. N., sur le *Merlanson*, a une usine à scier le bois.

Geovresset, village, à 3 l. N., a une usine à scier le bois.

Oyonnax, village, sur la *Cersouille*, chef-lieu de canton, à 3 l. N., a deux usines à scier le bois, et 20 fabriques de peignes de corne. Pop. 1,178 hab.

Groissiat, village, à 1 l. $\frac{3}{4}$ N., possède une usine à scier le bois.

Mornay, village, près l'*Oignon*, chef-lieu de canton, à 1 l. $\frac{3}{4}$ N. O. Pop. 405 hab.

Montréal, forêt, à $\frac{1}{2}$ l. N. O., a deux usines à scier le bois.

Maillac, village, près l'*Oignin*, à une l. $\frac{1}{4}$ O. par N., a une usine à scier le bois.

Champ-d'Or, village, à 3 l. S., près l'*Albarine*, a une usine pour scier le bois.

Condamines, village, à 2 l. S. O., a une usine à scier le bois.

Brenod, bourg, chef-lieu de canton, à une l. $\frac{3}{4}$ S., a une usine à scier le bois. Pop. 879 hab.

Abergement-le-Petit, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. par E., sur la rive droite du *Seran*, a une usine pour scier le bois.

Châtillon-de-Michailles, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sur la rive droite de la *Valserine*, a une usine à scier le bois. Pop. 1,270 hab.

Montange, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ E. p. N., a une usine à scier le bois.

Charix, village, à une l. $\frac{3}{4}$ N. E., a un battoir à fabriquer le papier, un moulin à tan et plusieurs usines.

BELLEY. — Cet arrondissement est au S. de celui de Nantua.

Belley, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton; tribunal de première instance, sous-inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Genève à Grenoble, à 17 l. S. E. de Bourg et 118 S. E. de Paris. Elle a une manufacture de garats pour indiennes, de guinées fines et de mousselines. Pop. 3,729 habitans. Lat. N. 45. 43. Long. E. 3. 20.

Corbonod, village, à 5 l. $\frac{1}{4}$ N. p. E., près du *Rhône*, a une mine de fer non exploitée.

Seyssel, bourg, chef-lieu de cant, à 5 l. N. par E., sur la rive droite du *Rhône*; bureau de poste situé près la route de Grenoble à Genève. Pop. 2,261 habitans.

Hauteville, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 674 hab.

Champagne, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., sur la rive gauche du *Seran*. Pop. 375 hab.

Virieu-le-Grand, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{4}$ N. par O. Pop. 725 habitans.

Cerdon, bourg, à 8 l. $\frac{1}{4}$ N. O., et 3 $\frac{1}{2}$ de Saint-Rambert, sur le *Veyron*; bureau de poste sur la route de Lyon à Genève. Il a 3 papeteries.

Poncin, ville, près l'*Ain*, chef-lieu de canton, à 9 l. N. O., et 3 l. $\frac{1}{2}$ N. N. O. de Saint-Rambert, a plusieurs manufactures de bas de coton. Pop. 2,511 habitans.

Ambronay, bourg, à 7 l. $\frac{3}{4}$ N. O., sur la *Cousance*, a 2 tanneries. Pop. 1,540 hab.

Ambérieux, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O; bureau de poste près la route de Lyon à Genève. Pop. 2,850 hab.

Saint-Denis-le-Chosson-d'Albarine, village, près l'*Albarine*, à 7 l. N. O., a deux manufactures de serges.

Saint-Rambert-de-Joux, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{3}{4}$ N. O., sur l'*Albarine*. Pop. 2,596 hab.

Lagnieux, ville, chef-lieu de canton, près le *Rhône*, à 6 l. $\frac{1}{4}$ N. O. Pop. 2,551 hab.

L'Huis, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. Pop. 1,123 hab.

TREVOUX. — Cet arrondissement est au S. de celui de Bourg.

Trévoux, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, auparavant capitale de la principauté de Dombes, située sur une éminence sur la rive droite de la *Saône*, à 5 l. de Lyon, 8 N. E. de Bourg, et 100 S. S. E. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste situé près la route de Paris à Lyon par Autun. L'empereur Sévère y battit son compétiteur Albinus. Cette ville avait une imprimerie célèbre. Pop. 2,530 hab.

Toissey, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ N., sur la *Chalaronne*. Pop. 1,442 hab.

Montmerle, bourg, sur la rive gauche de la *Saône*, à 3 l. ½ N., a dans ses environs une manufacture d'indiennes.

Châtillon-sur-Chalaronne, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N., sur la rive droite de la *Chalaronne*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Autun. On y fait par entrepôt un grand commerce de vins de Mâcon. C'est la patrie de Samuel Guichenon, auteur célèbre, et de Philippe Collet, avocat. Pop. 3,119 habitans.

Saint-Trivier-sur-Mognan ou *en Dombes*, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. par E. Pop. 925 hab.

Chalamont, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E. N. E. Pop. 1,251 hab.

Ambérieux, village, à 3 l. E. par N., a une tannerie, une filature de coton, des moulins à huile et à tan, une fabrique de toiles et une papeterie.

Meximieux, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¾ E., a une manufacture de chapeaux. Pop. 1,691 hab.

Montluel, ville, sur la *Seraine*, qui la partage en deux, chef-lieu de canton, à 5 l. E. par S., fait commerce de grains, fils, chanvre, et a une fabrique d'étoffes grossières appelées *sardis*. Pop. 3,651 hab.

SAONE-ET-LOIRE. = Ce département est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., et les 1er et 3 de long. E. Sa long. est de 29 l., sa larg. de 26; il a 420 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Il a 5 arrondissemens communaux, 48 cantons et 599 communes, et est formé de l'Autunois, du Charollais et du Mâconnais. Il est entrecoupé de montagnes, de collines et de plaines. Il a de très-belles forêts, qui produisent du bois de haute futaie et des taillis. Ses principales rivières sont: la *Saône*, la *Loire*, l'*Arroux*, le *Doubs*, la *Seille*, etc. Le canal de *Digoin*, qui fait communiquer la Loire avec la Saône, commence à Digoin et finit à Châlons-sur-Saône. Il a aussi beaucoup d'étangs qui fournissent du poisson en abondance. Le terroir de ce département produit du froment, du seigle, des fruits en abondance, des vins très-estimés, du chanvre, etc. Les pâturages y sont abondans, et on y nourrit beaucoup de bestiaux. Il y a des carrières précieuses d'albâtre d'un blanc cendré, de marbre rouge et blanc, et d'une espèce de marbre noir; des aiguilles de cristaux, des mines de charbon de terre, et des eaux minérales très-renommées. Son industrie se borne à des fabriques de bonneterie et de couvertures de fil et de bourre; de cuirs, de tiretaines et de gants, de droguets de laine, de faïence, et d'ouvrages d'osier; il a une verrerie et une blanchisserie de fil. Son principal commerce consiste en vins, blés, fer, charbon, bois, fourrages et laines. Ce département fait partie de la 18e division militaire, de la 21e division de la gendarmerie nationale, de la 18e conservation forestière et de la sénatorerie de Dijon. Il possède un évêché, dont le siége est à Autun, et qui est compris dans l'archevêché de Besançon. Il est de la 5e série, et a quatre députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 48 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 6 tribunaux de commerce séants à Autun, Châlons, Charolles, Lonhans, Mâcon et Tournus; d'une cour criminelle séante à Mâcon, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Dijon. Pop. 447,567 hab., à raison de 1,032 par lieue carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

AUTUN. — Cet arrondissement est au N. de celui de Charolles.

Autun, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton, évêché, tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon, à 20 l. N. N. O. de Mâcon, 12 O. de Châlons-sur-Saône, et 77 S. E. de Paris, au pied de trois hautes montagnes. Cette ville très-ancienne renferme quelques restes d'antiquités, des débris de plusieurs temples et d'un amphithéâtre, le reste d'un temple de Minerve et

ceux du temple de Janus; on y découvre encore en fouillant, quantité de marbres étrangers et précieux, urnes, statues, médailles. Huit chemins militaires au moins partaient de cette ville, qui depuis plusieurs siècles est bien déchue de sa splendeur. Elle fut assiégée par l'empereur Tétricus; le siége dura sept mois, pendant lesquels elle souffrit toutes les fureurs d'un ennemi irrité par une résistance opiniâtre. Après avoir été ruinée par Tétricus et les Bagaudes, Autun fut relevée par Constantin, et saccagée ensuite par les Sarrasins. Son commerce consiste en bestiaux, chevaux, vins, grains, chanvre et bois à brûler. Elle fabrique draps, serges, bonneterie, tapisseries dites de *Marchaux*, que l'on fait avec de la bourre de bêtes à cornes, ainsi que des couvertures de fil et de bourre. Elle a une fabrique d'armes. C'est la patrie de Charles Clément, bénédictin, professeur de rhétorique; de Jacques Guyon, poète latin; et de Louis Laguile, jésuite. Pop. 9,176 habitans.

Lucenay, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur le *Creuseveaux*. Pop. 804 hab.

Roussillon, village, à 3 l. ¼ N. O., a une papeterie.

Saint-Léger-sous-Beuvray, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ O. Pop. 990 habitans.

Marly-sous-Issy, village, à 7 l. ¾ S. O., et 1 O. par N. d'Issy-l'Évêque, a une forge dans ses environs.

Issy-l'Évêque, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. S. O., sur la *Somme*. Pop. 1,715 hab.

Mesvre, village, sur le *Mesvrin*, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. Il a dans ses environs du granit de couleur grise ou rougeâtre. Pop. 608 hab.

Blanzy, village, à 6 l. S. par E., sur la *Bourbince*, a des mines de houille exploitées.

Montcenis, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S., fait commerce de bestiaux et charbon de terre. Elle a une usine et des mines de charbon de pierre. Pop. 1,068 hab.

Montjeu, ville, à 1 l. S., a dans ses environs du talc en feuilles aussi larges et aussi blanches que celles des Alpes.

Le Creusot, bourg, à 4 l. N. E. Les établissemens qui y ont été formés ont souvent reçu le nom de *Montcenis*, le lieu le plus considérable qui les avoisine. En 1777, il y avait à peine au Creusot quelques maisons habitées par des cultivateurs pauvres, et par quelques ouvriers employés à une exploitation alors mal entendue des mines de charbon de terre qui y abondent. La bonne qualité de ce combustible détermina, en 1777, à jeter dans ce lieu les fondemens d'établissemens qui, successivement étendus, ont élevé jusqu'à près de deux mille les habitans de cette espèce de colonie, fondée par les arts au sein même du territoire de l'Empire. On s'y occupa efficacement d'enlever à l'Angleterre deux secrets: celui de fondre la mine de fer avec du charbon de terre désoufré, nommé *coak*, et celui de fondre le cristal avec du charbon de terre. Les essais se perfectionnèrent successivement, et leur réussite permettra peut-être d'oublier combien ils ont été coûteux. Près de 8 millions de fonds versés sur un kilomètre carré ou environ de superficie, assurent à la France des ressources pour sa défense, et aux arts des moyens de perfectionnement. Les établissemens du Creusot ont trois parties principales et distinctes: 1° l'exploitation des mines de charbon; 2° la fonderie; 3° la manufacture de cristaux. 1° L'exploitation des mines de charbon est montée en grand; trois machines à feu servent à l'épuisement des eaux. Le transport des charbons s'opère facilement de la mine au lieu où on les consumme, par le moyen de chariots adaptés à des plans inclinés de telle sorte, qu'un cheval y conduit facilement de 50 à 60 quintaux. L'abondance du produit de l'exploitation est telle, qu'elle suffit et au-delà aux besoins de la fonderie et de la manufacture de cristaux dont nous allons parler.

2°. La fonderie consiste en quatre hauts fourneaux, dans lesquels se fond la mine. Chacun d'eux peut consommer, par jour, de 15 à 20 voies de charbon (mesure de Paris). Les machines intérieures sont vraiment dignes d'admiration, sur-tout le soufflet ou pompe à air qui entretient l'activité du feu des fourneaux; c'est là que se coulent des pièces du plus gros calibre, et que se fabriquent tous les autres mobiles de guerre. On y fait aussi une grande quantité de lest pour

la marine. La forerie présente quelque chose d'admirable et de simple tout à-la-fois. L'ensemble du mouvement imprimé à toutes ces machines est l'effet des pompes à feu, qui successivement mettent en jeu les rouages des foreries, activent le feu qui opère la fusion, et donnent l'élévation à l'eau, dont le poids met en mouvement encore d'autres machines, de sorte que sans d'autres ressources que les eaux pluviales, et sans consommer de bois, les établissemens dont il s'agit offrent une fabrication considérable dans tous les genres de fonte, de grosse et de menue ferronnerie.

3°. La manufacture de cristaux, séparée des autres établissemens qu'elle domine par sa position, offre tous les objets nécessaires aux besoins habituels de la vie dans ce genre de fabrication, et ne le cède en rien à la beauté du cristal anglais. Les produits de ces divers établissemens peuvent s'exporter facilement par le canal de Saône-et-Loire, nommé aujourd'hui *canal du Centre*, et ouvert sous le nom de *canal de Charollais*. Une rigole d'embranchement prend naissance près des établissemens de Montcenis, vient aboutir au point de partage du canal, de sorte que par la Saône on arrive à la Méditerranée, et par la Loire à l'Océan ainsi qu'à la Manche, au moyen du canal de Briare qui y conduit, en ouvrant un chemin vers Paris. Ces établissemens, aussi avantageusement placés et aussi importans par les résultats de leurs divers genres de fabrications, sont, au dire de beaucoup de voyageurs, les plus beaux qui existent en Europe. Une première compagnie y a mis des fonds considérables, qui y sont restés enfouis. La compagnie actuelle peut en tirer de grands avantages, en profitant sur-tout des leçons de l'expérience du passé.

Couches, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Autun. Il a dans ses environs une mine de fer en exploitation. Pop. 1,277 hab.

Epinac, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. par N., a des mines de houille et des verreries. Pop. 1,128 hab.

CHAROLLES. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Autun.

Charolles, petite ville, sous-préfecture, ch.-l. du 2e arrond. communal et de canton, à 12 l. O. de Mâcon et 88 S. par E. de Paris, sur la *Reyssouse*; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Mâcon à Moulins. Elle produit de bons vins, du poisson d'étang dont on fait commerce, ainsi que du bois de construction et de merrain. Il y a un fourneau, une forge, et un martinet dit *Pretin*. Pop. 2,407 hab.

Toulon-sur-Arroux, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ N. par O., commerce en bestiaux et bois. Pop. 1,565 hab.

Perrecy, village, à 4 l. ¼ N. par O.; bureau de poste situé sur la route d'Autun à Charolles. Il a des mines de fer, forges et fourneaux.

Palinges, village, chef-lieu de canton, près la *Bourbince*, et sur le canal de *Digoin*, à 3 l. ½ N., a deux fourneaux et une fonderie.

Martigny-le-Peuple, village, à 2 l. ½ N. E., a un fourneau, deux forges et un martinet appelé *Verdac*.

Guiche (la), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. N. E. Pop. 1,047 hab.

Saint-Bonnet-de-Joux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E.; bureau de poste situé sur la route de Châlons-sur-Saône à Charolles. Pop. 1,321 hab.

Chauffailles, gros bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. Pop. 2,155 hab.

Mussy, village, à 4 l. ½ S. par E., possède des mines de houille.

Clayette (la), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S.; bureau de poste situé près de la route de Mâcon à Moulins. Il a une manufacture de coton, et fabrique des cuirs et peaux. Pop. 1,089 hab.

Mailly, village, à 5 l. ¼ N. par O., récolte de bons vins.

Semur-en-Brionais, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., fait commerce de blés, vins et bestiaux. Pop. 593 hab.

Marcigny, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. O., a deux fabriques de cuirs pour souliers, gibernes et selles. Il commerce en blés. Pop. 2,414 habitans.

Bourbon-Lancy ou *Bellevue-les-Bains*, petite ville, chef-lieu de cant., bureau de poste situé sur la route de Mâcon à Moulins, à 11 l. O. N. O., et 117 E. S. E. de Mâcon. Elle est re-

marquable par ses bains d'eaux minérales chaudes, et le beau pavé de marbre qui se trouve dans une des grandes salles du bain, et qui est un ouvrage des Romains. C'est dans le milieu d'un vallon, au pied du monticule sur lequel est bâtie cette petite ville, que sortent les eaux dont il est parlé ci-dessus. Leur vertu est de guérir les fièvres opiniâtres; elles sont bonnes pour arrêter les diarrhées et l'écoulement des fleurs blanches. Pop. 2,800 habitans.

Saint-Aubin-sur-Loire, village, à 9 l. E. par N., et une ½ de Bourbon-Lancy, possède beaucoup de marbre.

Fontette, village, à 7 l. ¾ O. p. N., et une ½ S. E. de Bourbon-Lancy, sur le *Doulin*. On trouve dans ses environs du marbre noir à veines blanches.

Gilly-sur-Loire, village, à 8 l. O. par N., et 2 S. p. E. de Bourbon-Lancy, sur la rive droite de la *Loire*. On y trouve du marbre d'un gris sale.

Morillon, village, près le *Blandenin*, à 5 l. ¾ E. par N., a des mines de houille.

Motte-Saint-Jean ou la *Montagne-Fleurie*, bourg, à 5 l. ¾ O., a des mines de houille très-abondantes.

Digoin, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O., sur la rive droite de la *Loire*; bur. de poste situé sur la route de Mâcon à Moulins. Il commerce en faïence et sel. Un canal part de ce bourg, et fait communiquer la Loire à la Saône. Pop. 2,030 hab.

Paray-le-Monial, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ O.; bur. de poste situé sur la route de Mâcon à Moulins. Pop. 2,848 hab.

Neuvy, bourg, sur le *Blandenin*, à 6 l. ½ N. O., et 3 E. de Bourbon, a un fourneau et une forge dits de *Beauchamp*.

Gueugnon, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O., sur la rive droite de l'*Arroux*, a deux fourneaux, deux forges et un martinet. On trouve dans ses environs des masses de granit et des couches de schiste grisâtre. Pop. 7,257 hab.

CHALONS-SUR-SAONE.—Cet arrondissement est à l'O. de celui de Louhans.

Châlons-sur-Saône, grande ville, sur la rive droite de la *Saône*, à 13 l. N. de Mâcon, 31 N. de Lyon, et 84 S. E. de Paris; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, divisé en 2 arrondissemens de justice de paix; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Autun. Elle est dans une position agréable, au milieu de campagnes fertiles, de vastes prairies, de vignobles renommés, et de très-belles forêts : tout ce que l'on remarque dans son intérieur, ce sont ses promenades et un beau quai le long de la Saône. Son commerce est en grains, vins et légumes; mais son port forme comme l'entrepôt des deux mers, et tous les fers des nombreuses forges de ce département y sont versés pour passer dans le commerce. Elle fut ruinée de fond en comble au 6e siècle, par Attila et les Vandales. La grande rue romaine, construite par Agrippa, passe à Châlons. On y trouve des vases, des médailles, des figurines; on y voit les vestiges d'un amphithéâtre. L'hôtel-de-ville, le palais de justice et la tour de son horloge méritent d'être vus. Pop. 10,431 hab.

Chagny, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. N. O., sur la rive gauche de la d'*Heune*; bureau de poste situé sur la route de Mâcon à Dijon. On y fait un grand commerce de vins fort estimés, qu'on recueille dans son territoire. Il s'y fabrique de la toile. Pop. 2,214 hab.

Verdun-sur-Saône, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E., commerce en vins, fruits, grains et foins. Pop. 1,699 hab.

Saint-Martin-en-Bresse, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. par N. Pop. 1,402 hab.

Saint-Germain-du-Plain, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. E. Pop. 1,229 hab.

Senecey (le grand), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Autun. On y récolte et on y fait commerce de vins. Pop. 2,345 hab.

Mont-Saint-Vincent ou *Belvéder*, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O. et 4 S. O. de Buxy, recueille beaucoup de laine dans ses environs. Pop. 700 hab.

Buxy, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., sur la *Corne*; bureau de

poste situé sur la route de Châlons à Charolles. Pop. 1,602 hab.

Givry, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ O., récolte de bons vins dont on fait commerce. Pop. 2,582 hab.

Saint-Berain-sur-d'Heune, village, à 4 l. ¼ O., a une verrerie.

Mercurey, village, à 2 l. ¾ N. O., récolte de bons vins.

LOUHANS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Châlons-sur-Saône.

Louhans, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, dans une presqu'île formée par la *Seille*, la *Vallière* et la *Solnan*, à 10 l. ¼ N. E. de Mâcon et 90 S. par E. de Paris; tribunal de commerce, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière. Elle a des manufactures d'étoffes et de toiles. Ses environs sont fertiles en grains. Pop. 2,849 hab.

Pierre, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. Pop. 1,510 hab.

Saint-Germain-du-Bois, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 1,684 hab.

Montrey, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. O. Pop. 811 hab.

Cuizery, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive droite de la *Seille*. Son territoire fournit beaucoup de vin. Pop. 1,301 hab.

Montpont, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 2,146 hab.

Cuizeaux, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., au pied d'une montagne. Pop. 1,694 hab.

Beaurepaire, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. p. N. Pop. 817 hab.

MACON. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Charolles.

Mâcon, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 5e arrondissement et de canton, auparavant capitale du Mâconnais, située sur le penchant d'une colline, près de la *Saône*, à 97 l. S. p. E. de Paris, et 12 N. de Lyon; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. Cette ville est ancienne et a des rues étroites et mal percées; elle a cruellement souffert des ravages qu'ont causés, dans le seizième siècle, les guerres de religion. Il s'y est tenu plusieurs conciles. Mâcon fait son principal commerce en vins, qui sont fort estimés, et dont une très-grande partie s'envoie à Paris, dans les départemens du Nord de la France et en Hollande. On y fait aussi des confitures sèches, des gelées et marmelades. La gelée sur-tout est très-estimée. Il y a des fabriques de tiretaines, papiers peints, chapeaux, bonneteries et toiles. Ses environs renferment une mine de manganèse. C'est la patrie de Sénecé. Pop. 5,807 hab. Lat. N. 46. 20. Long. E. 2. 29.

Tournus, ancienne ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Saône*, à 6 l. N., bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Moulins, dans un terrain agréable et fertile en blé et en vin. On y fabrique des couvertures de coton. Pop. 5,000 hab.

Lugny, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N., sur le petit *Bourbon*. Pop. 1,133 hab.

Jouvence, ville, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O., près la rivière de *Grône*. Son territoire produit d'excellens vins dont on fait un grand commerce. Cette ville renferme une fontaine appelée la *Fontaine de Jouvence*. Pop. 1,469 hab.

Cluny, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., sur la rive gauche de la *Grône*; bureau de poste situé sur la route de Mâcon à Moulins. On y commerce en blés, en vins, en peaux de veaux et de moutons, et on y fabrique des droguets de laine, des tiretaines; elle a des blanchisseries. Elle possède une mine de manganèse non exploitée. Pop. 3,814 hab.

Berzé-la-Ville, village, à 2 l. ½ O. par N., possède des carrières d'albâtre.

Bussière, village, à 2 l. O. par N., possède une mine de manganèse non exploitée.

Matour, bourg, près la *Grône*, chef-lieu de canton, à 6 l. O. Pop. 2,062 hab.

Tramaye, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ O. Pop. 1,772 hab.

Chapelle-de-Guinchaye (la), bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. Pop. 1,376 hab.

YONNE. — Ce département est situé entre les 47 et 49 deg. de lat. N., et dans les deux 1er de long E. Sa longueur est de 28 l., sa largeur de 20. Il a 327

lieues carrées. Il est borné au N. par le département de Seine-et-Marne ; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret ; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Il a 5 arrondissemens communaux, 34 cantons et 484 communes, et est formé d'une partie de la Champagne, de la Bourgogne, de l'Orléanais et du Nivernais. Il renferme beaucoup de bois et quelques forêts assez belles, surtout à l'O. Les principales rivières sont : l'*Yonne*, la *Vannes*, l'*Armançon*, le *Serein*, le *Voisin*, le *Cure*, etc. C'est près de Saint-Florentin que commence le canal de l'*Est*, ci-devant canal de Bourgogne. Le terroir de ce département est en général très-fertile ; il produit des grains de toute espèce et en abondance, des chanvres et des légumes, des fruits, et beaucoup de bons vins. Les pâturages y sont excellens, et l'on y nourrit quantité de bestiaux. Le poisson et le gibier y abondent. Il renferme des mines d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, de charbon de terre; des carrières de grès, de pierre blanche, de craie, de marbre gris, une ocrière, des fossiles et pétrifications, et beaucoup de sources d'eaux minérales. On voit près d'Arcy des grottes immenses très-curieuses; ce sont des carrières abandonnées, où le temps a fait disparaître les traces du travail : l'eau qui filtre à travers les plafonds se cristallise et forme des colonnes imitant un jeu d'orgues. Ce département a des fabriques de draps et autres étoffes de laine, de velours, et des filatures de coton ; des fabriques de bonneterie, des tanneries, des papeteries, des forges, des verreries, faïenceries, tuileries, des fours à chaux et blanc d'Espagne, etc. Son principal commerce consiste en vins fort estimés, en grains, foins, bois, charbon, bestiaux, laines, et dans les différens produits de l'industrie des habitans. Ce département fait partie de la 18e division militaire, de la 14e division de la gendarmerie nationale, de la 2e conservation forestière, et de la sénatorerie de Paris. Il dépend de l'évêché de Troyes, qui est compris dans l'archevêché de Paris. Il est de la 2e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 34 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 4 tribunaux de commerce séants à Auxerre, Sens, Avallon et Joigny; d'une cour criminelle séante à Auxerre, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Paris. Il possède plusieurs bibliothèques et une société littéraire et d'agriculture. C'est la patrie de Théodore de Beze, d'Amiot, de l'abbé Lebœuf, de Barbasan, de Jean Cousin, peintre, de Soufflot, architecte. Pop. 339,278 hab., à raison de 909 par lieue carrée.

RIVIERES. — *Yonne*, rivière, prend sa source dans le département de la Nièvre, arrondissement de Château-Chinon, à 2 l. N. de la Roche-Millay ; court du S. au N., laisse à gauche Château-Chinon, tourne au N. O.; entre dans l'arrondissement de Clamecy, fait à gauche sa jonction avec le canal de Nivernais, qui communique avec la Loire; remonte au N., arrose à gauche Marigny, à droite Cussy; tourne à l'O., et reçoit à gauche le Beuvron vis-à-vis de Clamecy, qu'elle baigne à gauche. Elle entre dans le département auquel elle donne son nom, tourne à l'E., baigne à gauche Coulange, à droite Lucy; remonte au N., reçoit à droite la Cure, arrose à droite Cravant, baigne à gauche les murs d'Auxerre. Elle entre dans l'arrondissement de Joigny, reçoit à droite le Seray, ensuite l'Armançon; tourne à l'O., puis au N.; arrose à droite Joigny, à gauche Cezy; reçoit du même côté le Tholon et le Vriu; laisse Villeneuve-le-Roi à droite; reçoit du même côté la Vanno, baigne à droite les murs de Sens, à gauche ceux de Pont; retourne vers le N. O., entre dans le département de Seine-et-Marne, et se jette à g. dans la Seine, à Montereau-Fault-Yonne, où ses eaux se distinguent encore de celles de la Seine par leur défaut de limpidité : son cours est de 55 lieues. Ce n'est qu'après avoir reçu le Beuvron à Clamecy, qu'elle devient navigable ; elle sert beaucoup pour le transport des vins, du bois, du charbon, de l'avoine et du foin destinés à l'approvisionnement de Paris.

Serein (le), rivière, a sa source vers la frontière occidentale du département de la Côte-d'Or, à 2 l. O. de Semur; court au N. O., arrose à droite Guillon, à gauche Montréal, à droite Lisle; court droit au N., traverse l'angle S.O. de l'arrondissement de Tonnerre, passe dans celui d'Auxerre, court au

N. O., laisse Chablis à gauche, remonte au N., arrose à droite Liguy-le-Château, tourne à l'O., et se jette à droite dans l'Yonne à Bonnard, à 2 l. au-dessus de Joigny, après un cours de près de 20 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, et autres lieux.

SENS. — Cet arrondissement est au Nord de celui de Joigny.

Sens, ville, sous-préfecture, ch.-l. du 1er arrondissement et de canton, dans une campagne fertile, au confluent de l'*Yonne* et de la *Vanne*, à 30 l. S. E. de Paris et 12 N. d'Auxerre; trib. de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. Cette ville, autrefois capitale du Senonais, était fort peuplée; mais elle a perdu considérablement de sa grandeur: elle fut réunie à la couronne de France en 1015, par le roi Robert. Entre plusieurs conciles provinciaux qui s'y sont tenus, on peut noter celui de 1140, où saint Bernard, ennemi d'Abailard, fit condamner ce célèbre docteur pour sa doctrine. On admirait dans le chœur de la cathédrale le superbe mausolée de marbre du dauphin, fils de Louis XV, et de sa femme. Les productions et le commerce de cette ville consistent en grains de toute espèce, vins, bois flotté, charbon, chanvre, lin, chevaux et bestiaux. Elle a une manufacture de velours de coton et de toiles de coton; des fabriques d'horloges d'eau, de bas de soie et de coton, de basins, couvertures de coton, draps, futaines, molletons, satinettes, velours d'Utrecht, colle forte; des filatures de coton, pépinières, tanneries, teintureries. Du temps d'Henri IV, le vin de Sens passait pour un des meilleurs de la France; il a considérablement perdu de sa renommée. Pop. 10,603 hab.

Sergines, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Pop. 1,400 hab.

Pont-sur-Yonne, ville, sur la rive dr. de l'*Yonne*, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. N. E.; bureau de poste sur la route de Paris à Lyon. Elle a des tanneries, et dans ses environs de belles prairies et des pierres à chaux. Pop. 1,440 hab.

Villeneuve-sur-Vanne, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ E.; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Sens à Troyes. Pop. 1,960 hab.

Veron, bourg, à 2 l. S., a une fontaine remarquable par les pétrifications qu'elle opère.

Saint-Valérien, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Pop. 900 hab.

Cheroy, village, à 4 l. ½ O.; bureau de poste près la route de Paris à Lyon par Autun.

JOIGNY. — Cet arrondissement est au Sud de celui de Sens.

Joigny, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 6 l. N. par O. d'Auxerre, et 37 l. S. E. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon. Elle est située en amphithéâtre sur la rive droite de l'*Yonne*, avec un port sur cette rivière. Ses vins jouissent d'une bonne réputation. La ville et les environs en produisent, année commune, 35,000 muids; ces vins, particulièrement ceux de la ville, outre la bonté et la délicatesse qui les distinguent, ont, dit-on, la propriété de dissoudre l'humeur de la goutte, et celle de s'allier avec toutes sortes de vins. Elle a des fabriques de draps, droguets, tiretaines, et des tanneries. Pop. 5,219 hab.

Cerisiers, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 1,222 hab.

Villeneuve-sur-Yonne, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. par O., sur la rive droite de l'*Yonne*, fait commerce de vins, et a des tanneries. Pop. 4,945 hab.

Saint-Julien-du-Sault, petite ville sur l'*Yonne*, à 2 l. N. O., fabrique des fouets pour cavaliers: ils sont aussi estimés que ceux d'Angleterre.

Charny, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., sur la rive droite de l'*Ouanne*. Il a une manufacture de draps communs. Pop. 813 hab.

Rogny, village, à 9 l. ½ S. O., fait commerce de bois à brûler.

Bleneau, bourg, chef-lieu de cant., sur la rive droite du *Loing*, à 9 l. S. O., et 2 ½ N. O. de Saint-Fargeau. Pop. 1,065 hab.

Saint-Fargeau, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ S. p. O., et 2 ½ S. O. de Bleneau; sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la

route d'Auxonne à Briare. Pop. 2,100 habitans.

Aillant-sur-Tholon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., fabrique de gros draps. Pop. 756 hab.

Brinon, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E., sur la rive droite de l'*Armançon*, qui forme le canal de Bourgogne; bureau de poste situé sur la route de Joigny à Troyes. Elle a des tanneries, et le flottage y amène des bois dont on fait commerce. Pop. 2,372 habitans.

Bussy-en-Othe, village, à 2 l. N. E., a une carrière de grès exploitée.

AUXERRE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Joigny.

Auxerre, ville, préfecture, chef-lieu du departement, du 3e arrondissement communal et de canton; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. Cette ville est située très-avantageusement sur la rive gauche de l'*Yonne*, et jouit d'un air pur. Elle est entourée de vignes qui produisent quantité de bons vins, et son seul territoire en donne, année commune, 15,000 muids, dont la plus grande partie est facilement transportée à Paris par l'Yonne et la Seine. On peut les diviser en quatre classes: les vins de la première, tels que ceux de la *Chainette*, *Migraine*, *Notre-De*, la *Dehors*, et quelques autres dont le prix est communément de 3 à 400 liv. le muid, peuvent souvent aller de pair avec ceux de la Haute-Bourgogne: ceux de la 2e et de la 3e classe, bien plus connus dans le commerce, forment aussi un excellent ordinaire. Tous ces vins sont sûrs, de bonne garde et sans aucun goût de terroir. Ils acquièrent, en vieillissant, un nouveau degré de bonté. Il s'y fait aussi un commerce assez étendu en chanvre, coton, laine, fer et acier; draperies, merceries et drogueries; bonneterie, chapellerie. Elle fabrique des draps et étoffes de laine, et a des filatures de coton et de laine. C'est la patrie de Germain Brice, poète latin; de Pierre Jeannin, connu sous le nom du président Jeannin; de Jean Lebœuf, chanoine d'Auxerre, historien, voyageur et antiquaire. Pop. 12,047 h. Lat. N. 47. 54. Long. E. 1. 14.

Saint-Florentin, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E., au confluent de l'*Armance* et de l'*Armançon*; bureau de poste sur la route d'Auxerre à Troyes. On y fait le commerce de blé, de chanvre, de bestiaux, de bois à brûler et de charbon. C'est près de là que commence le beau *canal de Bourgogne*, qui entre ensuite dans le département de la Côte-d'Or, et va à Dijon. Pop. 3,010 hab.

Germigny, village, à 5 l. ½ N. E., près l'*Armançon*, abonde en froment, fruits et bestiaux.

Ligny-le-Château, bourg, ci-dev. chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. E., sur le *Serein*. Pop. 1,249 hab.

Chablis, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E., sur la rive gauche du *Serein*; bur. de poste situé près de la route de Paris à Lyon par Autun. On y recueille des vins blancs fort estimés. Pop. 2,223 hab.

Saint-Brix, bourg, à 2 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Autun. On y récolte et fait commerce de bons vins.

Bailly, village, à 2 l. S. E., sur la rive droite de l'*Yonne*, a dans ses environs une carrière de pierre de taille blanche et tendre exploitée.

Vincelottes, village, à 2 l. ½ S. p. E., récolte et fait commerce de bons vins.

Cravant, village, à 3 l. S. E., sur l'*Yonne*, récolte de bons vins.

Vermanton, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Cure*, à 6 l. S. E.; bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. Elle est connue par ses bons vins. Pop. 2,500 hab.

Arcy, village, à 5 l. S. O., sur la rive gauche de la *Cure*, a des carrières abandonnées qui forment des grottes très-curieuses par l'eau qui filtre à travers les plafonds, se cristallise et forme des colonnes.

Coulange-la-Vineuse, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S., près de l'*Yonne*. On y recueille des vins estimés dont on fait un grand commerce. Pop. 1,654 hab.

Courçon, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. Pop. 1,204 hab.

Mailly-le-Vineux, bourg, sur la côte près l'*Yonne*, à 5 l. S., récolte de bons vins.

Coulange-sur-Yonne, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S., sur la rive gauche de l'*Yonne*; bureau de poste situé sur la route d'Auxerre à Corbi-

gny. On y fait commerce de vins et de bois. Pop. 1,068 hab.

Saint-Sauveur, village, chef-lieu de canton, à 7 l. $\frac{3}{4}$ S. O., près le *Loing*. Pop. 1,020 hab.

Toucy, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. O., possède une fontaine d'eau minérale. Pop. 1,970 hab.

Diges, village, à 3 l. S. O., a une fontaine minérale.

Appoigny, village, à 2 l. N. On trouve dans ses environs une source d'eau minérale ferrugineuse.

Seignelay, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., a des fabriques de tiretaines et de toiles, et récolte de bons vins. Pop. 1,410 hab.

Hery, village, à 3 l. N. Son territoire est fertile en blé, et produit d'excellens fourrages.

TONNERRE. — Cet arrondissement est au N. E. de celui d'Avallon.

Tonnerre, ancienne ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, sur l'*Armançon*, à 8 l. E. d'Auxerre, et 42 S. par E. de Paris; tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Auxerre à Châtillon-sur-Seine. Elle commerce en excellens vins. Elle a des tanneries, papeteries, tuileries et verreries. Pop. 4,261 hab.

Flogny, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N., près l'*Armançon*. Pop. 350 hab.

Crusy, petite ville, ch.-l. de cant. à 3 l. $\frac{3}{4}$ E., a une verrerie où l'on fait des bouteilles communes.

Viennemer, village, à 2 l. S. E., sur le canal de *Bourgogne*. Pop. 820 hab.

Argentenay, village, sur la rive gauche de l'*Armançon*, à 2 l. S. E., a une manufacture pour le papier timbré.

Ancy-le-Franc, petite ville, chef-lieu de canton, près l'*Armançon*, à 4 l. S. E.; bureau de poste sur la route d'Auxerre à Châtillon-sur-Seine. On y fait commerce de faïence. Pop. 1,236 hab.

Cusy, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. E., sur la rive gauche de l'*Armançon*, a une tuilerie.

Argenteuil, village, à 3 l. S. E., sur un ruisseau. Ses environs sont fertiles en pâturages, en grains et en vins.

Ravières, ville, près l'*Armançon*, à 5 l. $\frac{1}{4}$, a de bons vignobles, et une papeterie où l'on fabrique du papier commun.

Aizy, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ S. E., a des forges, un fourneau et deux affineries.

Château-Gerard, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S., a une manufacture de faïence.

Noyers, ville, sur le *Serein*, chef-lieu de canton, à 4 l. S., fait commerce de vins, bonneterie, et a une filature de coton. Pop. 1,900 hab.

AVALLON. — Cet arrondissement est au S. de celui de Tonnerre.

Avallon, ville, sur le *Voisin*, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun, à 9 l. $\frac{1}{2}$ S. d'Auxerre, et 43 $\frac{1}{2}$ N. N. E. de Paris. Son commerce consiste en grains, vins, bois flotté et charbon de terre. Elle fabrique draps et droguets, et a des chapelleries et des tanneries. Cette ville repose sur un rocher de granit pur. Pop. 5,045 hab.

L'Isle-le-Serein, bourg, chef-lieu de canton, sur le *Serein*, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. E. Pop. 480 hab.

Coutaznoux, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. par E., à une carrière de pierre de taille dure exploitée.

Cussy-les-Forges, village, à 2 l. E. On trouve aux environs des masses de granit un peu rougeâtre.

Quarré-les-Tombes, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 2,010 habitans.

Vezelay, ville, chef-lieu de canton, sur la croupe d'une montagne, près de la *Cure*, à 3 l. S. O.; bureau de poste près la route de Paris à Lyon par Autun. C'est dans cette ville que fut dressé, en 1146, un échafaud, d'où saint Bernard prêcha une seconde croisade. Elle récolte et fait commerce de bons vins, et a des eaux minérales et une fontaine qui donne du sel. C'est la patrie de Théodore de Bèze. Pop. 1,576 hab.

Lucy-le-Bois, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ N. On trouve dans ses environs des bancs horizontaux de pierre calcaire.

Guillon, village, chef-lieu de cant., sur le *Serein*, à 3 l. E. Pop. 800 hab.

COTE-D'OR. — Ce département est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., et le 1er et le 4 de long. E. Il a 28 l.

de longsur 24 de large. Sa surface est de 366 l. c. Ses bornes sont, au N. et au N. E., les départemens de l'Aube et de de la Haute-Marne; à l'E. la Haute-Saône et le Jura; au S. la Saône-et-Loire; à l'O. la Nièvre et l'Yonne. Il tire son nom d'une suite de montagnes qui s'étend vers le S. O., et qu'on appelle *Côte-d'Or*, à cause des vins excellens qu'elle produit. Il est formé des parties de la Bourgogne nommées la *Montagne*, l'*Auxois* et le *Dijonnais*. Il a 4 arrondissemens communaux, 46 cantons et 733 communes. Il contient de nombreuses forêts, d'où l'on tire des bois de construction, de charpente et de chauffage. Leur étendue est de 406,758 arpens, dont 175,283 arpens de bois nationaux, et 51,940 arpens de communaux; le reste appartient à des particuliers. Ses principales rivières sont : la *Seine*, qui y prend sa source; la *Saône*, l'*Ouche*, la *Tille*, le *Suzon*, l'*Armançon*, la *Brenne*, le *Meuzin*, l'*Ource*, l'*Arroux*. Il a aussi un canal, des sources salées et des eaux minérales. Le climat est tempéré, et l'air très-sain. Les plaines sont fertiles, les pâturages gras et nombreux, les collines et les montagnes couvertes de vignobles. Ce département produit en abondance grains, fruits, foins, graines de moutarde, plantes utiles à la teinture, et sur-tout des vins excellens. Les chevaux sont d'une bonne race, forts, et propres au trait et aux services de l'armée; les bêtes à laine sont estimées. Le gibier abonde dans les forêts. Outre ces avantages, il a des carrières de porphyre, de marbre, de pierre, de meules à l'usage des couteliers et des taillandiers, et de sable; des tourbières, des mines de différens métaux, des forges, des fourneaux et autres usines. On fabrique dans ce département des toiles et des toiles peintes, des velours de coton, des bas, des bougies, des chapeaux, des draps, des serges. Il a des blanchisseries et des papeteries. Le commerce consiste en ces sortes d'objets, en fers forgés, en bois de différentes espèces, et sur-tout en vins. Ce département fait partie de la 18e division militaire, de la 21e de la gendarmerie nationale, de la 18e conservation forest., de la 6e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse et de la sénatorerie de Dijon. Le collége électoral est composé de 300 membres; il est de la 5e série, et fournit trois députés au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 36 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 6 tribunaux de commerce, à Dijon, Auxonne, Beaune, Châtillon, Paimpol et Saulieu; la cour criminelle est à Dijon, ainsi que la cour d'appel. Ce département a vu naître un grand nombre d'hommes illustres, tels que saint Bernard, Saumaise, la Monnoye, Longepierre, Bossuet, Crébillon, Piron, Rameau et Buffon. Pop. 347,840 habitans, à raison de 781 par lieue carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

CHATILLON. — Cet arrondissement est au N. de celui de Semur.

Châtillon-sur-Seine, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton, à 16 l. N. O. de Dijon, et 42 S. E. de Paris, sur la *Seine* qui la partage en deux; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Besançon. On y fait commerce de bois flotté, et d'ouvrages en fer, tels qu'étrilles, réchauds, etc. Les mines et les forges sont très-abondantes dans ses environs; on y fabrique quelques toiles, serges et droguets; il y a aussi des papeteries. Pop. 3,700 hab.

Grancey-sur-Ource, village, à 3 l. N., sur la rive gauche de l'*Ource*, a une batterie de tôle.

Belan-sur-Ource, village, à 2 l. N., a une forge.

Riel-les-Eaux, village, à 3 l. N. p. E. On y fait le commerce de blés et vins. Il y a des mines de fer.

Montigny-sur-Aube, village, près l'*Aube*, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. Il a une poterie, et un fourneau pour la fonte. Pop. 690 hab.

Lignerolles, village, à 5 l. E. p. N., possède une forge sur un étang.

Chaume (la), village, à 4 l. E., commerce en bois, et a une fonderie.

Gurgy-la-Commune, village, à 5 l. ½ E., possède une forge.

Lucey-les-Faverolles, village, sur le *Lucey*, à 5 l. E., a des forges.

Prusly, village, sur l'*Ource*, à une l. ½ E. N. E.

Vauvey-sur-Ource, village, à 2 l.

E. par S., a des forges, et fait commerce de fer.

Recey-sur-Ource, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{3}{4}$ E. par S. Pop. 880 habitans.

Essaroy, village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S. E., sur la rive gauche de la *Digenne*, a 1 fourneau et 2 forges.

Beaunotte, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. E., possède 1 fourneau et 2 forges.

Aignay-Côte-d'Or, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., sur une montagne au bas de laquelle coule le ruisseau d'Aignay; bureau de poste sur la route de Paris à Besançon. Son commerce consiste en toiles. Il a une forge. Pop. 830 hab.

Ampilly-les-Bordes, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S., a une fonderie.

Bagneux-les-Juifs, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. S. Pop. 440 hab.

Chamesson, village, à une l. $\frac{1}{2}$ S., sur la *Seine*, a un fourneau et deux forges.

Ampilly-le-Sec, village, à une l. $\frac{1}{4}$ S., possède un fourneau et une forge.

Laignes, bourg, à la source de la *Laignes*, chef-lieu de cant., bureau de poste près la route de Paris à Besançon, à 3 l. O. Pop. 1,560 hab.

Griselles, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ O., a des tourbières.

Larrey, village, à 2 l. O. par N. On y fait le commerce de bois. Il y a un haut fourneau.

SEMUR. — Cet arrondissement est au S. de celui de Châtillon.

Semur, connue sous le nom de *Semur en Auxois*, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur l'*Armançon*, à 13 l. N. O. de Dijon, et 43 S.E. de Paris; trib. de première instance, bureau de poste près la route de Paris à Lyon par Autun. C'est la seule ville de Bourgogne qui soit restée fidèle au parti du roi dans les troubles de la Ligue. Aussi Henri IV y transféra-t-il, par reconnaissance, le Parlement de Dijon en 1590, et il y convoqua la même année les Etats de la province. Son commerce consiste en bestiaux, blés, vins. On y fabrique des draps. Elle a vu naître Claude Saumaise, si connu par sa vaste érudition, et qui mourut à Spa en 1653, âgé de 65 ans. Pop. 4,295 hab.

Buffon, village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ N., est situé entre des collines, dans une position des plus riantes, sur les rives de la *Brenne*, près de sa jonction avec l'Armançon. Ce lieu sera à jamais fameux par le grand homme qu'il rappelle, le plus célèbre naturaliste qui ait existé dans aucun temps et chez aucune nation, ce génie extraordinaire qui, joignant à la philosophie l'éloquence au plus haut degré, peignit la nature avec tant de grandeur et de magnificence. Les terrains de ce lieu recèlent d'excellentes mines de fer, qui lui ont donné lieu d'y établir des forges. Il se fabrique aux forges de Buffon, des fers de toutes espèces : il y a une fonderie pour les fers en verges propres à la clouterie, des espatards pour faire des cercles de fer. Il s'y trouve une grande et belle batterie, où l'on fait les plus belles tôles, deux autres ateliers pour fabriquer les fers de martinet, tringles et verges rondes. Indépendamment de la grande forge dont nous venons de parler, il y en a une plus petite à $\frac{1}{4}$ de l. au-dessus, et située immédiatement à la jonction de l'Armançon avec la Brenne; en sorte que les mêmes eaux de ces deux rivières répétant leur service, doublent le produit du travail. Il sort de ces deux forges huit à neuf cents milliers de fer par an, et le produit serait encore plus considérable, sans le chômage occasionné par le flottage des bois qui descendent à Paris.

Montbart, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Brenne*, qui la partage en deux, à 3 l. N. Buffon était seigneur de cette ville, et son nom l'a rendue célèbre. Il y a composé la plus grande partie de son histoire naturelle. Elle a des manufactures de papier, des fabriques de gants de peaux de chien, et des carrières de marbre. On y élève des moutons de race étrangère. Pop. 2,118 habitans.

Epoisses, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ O., commerce en blé. Il a des fabriques de bas au métier.

Rouvray, bourg, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Lyon par Autun. Il a des fabriques de draps et de serges.

Saulieu, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O.; tribunal de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Lyon par Autun. Elle est située dans un terroir fertile en grains, et abondant en bétail. Le commerce se fait en grains, vins, laines, fils, chanvres, bestiaux, pois-

son, fer, acier et chaudières en fonte, bonneterie en coton et en laine; bois merrain, de construction et de chauffage. Elle fabrique des draps, et a une filature de coton. Pop. 2,887 hab.

Precy-sous-Thil, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. Pop. 610 hab.

Vitteaux, bourg, à 4 l. E. par S., chef-lieu de canton, sur la *Brenne*; bureau de poste sur la route d'Auxerre à Dijon. Pop. 2,020 hab.

Dracy-les-Vitteaux, village, à 3 l. ½ S. E., récolte de bons vins.

Cessey-les-Vitteaux, village, à 3 l. ¾ S. E., près la *Brenne*, a des eaux minérales.

Dampierre-en-Montagne, village, à 3 l. ½ E. par S., a le fourneau de *Lissey* dans ses environs.

Flavigny, bourg, chef-lieu de cant., à 3 l. E.; bureau de poste situé près de la route d'Auxerre à Dijon. Les anis qu'on y fait sont excellens. Pop. 1,305 hab.

Chanceaux, bourg, à 5 l. ½ E., près la *Seine*, fait commerce de confiture d'épine-vinette.

DIJON. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Semur.

Dijon, ville considérable, préfect., chef-lieu du départ., du 3e arrondis. communal et de canton, autrefois capitale de la Bourgogne, à 21 l. O. de Besançon, et 73 l. S. E. de Paris; évêché, sénatorerie, lycée, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, quartier-général de la 18e division militaire, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Besançon; chef-lieu de la 6e cohorte de la légion d'honneur, dont le siége est dans l'ancien palais des Etats. Elle est située dans une plaine agréable et fertile, entre les deux rivières d'*Ouche* et du *Suzon*, qui l'arrosent. Son commerce est considérable en grains, vins, laines, pastels, bougies, qui égalent celles du Mans; l'imprimerie et la librairie en font aussi une partie importante, ainsi que la graine de moutarde et les confitures. On y fabrique toiles peintes, velours de coton, mousselines, couvertures de laine, chapeaux, papier, cartes à jouer, bas de laine et de soie. Elle a des filatures de coton, des tanneries, des tuileries, des fabriques de poterie, des blanchisseries de cire, une superbe pépinière de mûriers, des carrières de fort belle pierre, et une fontaine minérale appelée *Ste.-Anne*. L'ancienne église de Notre-Dame est un morceau d'architecture gothique, du travail le plus recherché. C'est la patrie d'Antoine, dit le *Bâtard de Bourgogne*, fils naturel de Philippe-le-Bon, grand capitaine; de Jean-Marie Bernard, poëte; de Jacques-Bénigne Bossuet, grand prédicateur et historien; de Prosper Jolyot de Crébillon, de l'Académie française, célèbre poëte tragique; de Daubenton, savant naturaliste; de Granger, voyageur célèbre; d'Alexis Piron, poëte français, etc. Pop. 21,000 hab. Lat. N. 47. 19. Long. E. 2. 42.

Grancey-en-Montagne, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. N.; bureau de poste situé près de la route de Dijon à Langres. Il a une forge dans ses environs. Pop. 687 hab.

Courton, village, à 8 l. N., sur une branche de la *Tille*, a des carrières de marbre nommé *brèche*.

Cussey-les-Forges, village, à 7 l. ¾ N., a un fourneau, une forge et un martinet.

Selongey, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Tille*, à 6 l. ¾ N. par E; bureau de poste situé sur la route de Dijon à Langres. Pop. 1,880 hab.

Villecomte, village, à 4 l. ½ N., a des forges.

Dienay, village, à 4 l. ½ N., près le *Jignon*, a une forge et un fourneau pour le fer commun.

Is-sur-Tille, ville, chef-lieu de canton, près la *Tille*, à 4 l. ¾ N. par E. On y trouve des mines de fer avec une forge pour sa fabrication, et des carrières de pierre blanche à l'épreuve de la gelée. Pop. 1,600 hab.

Tille-Châtel, *Trichâteau* ou *Mont-sur-Tille*, bourg, à 5 l. ½ N. E. Son territoire est fertile en vins excellens, et contient beaucoup de mines de fer. Il y a deux forges et un martinet pour le fer demi-fin.

Montigny-sur-Vingeanne, village, à 9 l. ½ N. E., a une forge dont le fer est des plus estimés.

Fontaine-Française, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. E., a un fourneau et une fonderie. Pop. 1,050 hab.

Bèze, village, à 5 l. N. E., possède une manufact. d'indiennes et de toiles peintes, une forge, un martinet et des mines de fer.

Mirebeau, bourg, sur la *Bèze*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., a une forge et un foulon pour les étoffes. Pop. 1,100 hab.

Bezonnotte, village, à 4 l. ¾ E. par N., près la *Bèze*, possède des fourneaux et des forges.

Drambon, village, à 5 l. E., sur la *Bèze*, a des forges et fourneaux.

Pontaillier-sur-Saône, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E.; bureau de poste près la route de Paris à Besançon. Pop. 1,270 hab.

Auxonne, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. E., sur la rive gauche de la *Saône*; tribunal de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Besançon. Elle a un château, un arsenal, une école d'artillerie et une fonderie de canons; des magasins à poudre et salpêtre, des hangars et des greniers à blé. Son commerce consiste en grains, vins, bois, draps et serges. Pop. 5,300 hab.

Genlis, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E., dans une île formée par la *Tille*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Besançon. Pop. 707 habitans.

Arc-sur-Tille, village, à 2 l. S. E., sur la *Tille*, a une carrière de marbre dans ses environs.

Chenove, village, à une l. S. O., a des carrières de pierre à bâtir exploitées.

Gevrey, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. par O. Cette commune produit d'excellent vin de Chambertin. Pop. 1,130 hab.

Morey, village, à 3 l. ¼ S. par O., récolte et fait commerce de bon vin.

Chambolle, village, à 3 l. ¼ S. O., récolte de très-bons vins, et a des papeteries.

Sombernon, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. O., sur la *Brenne*; bur. de poste situé sur la route d'Auxerre à Dijon. Pop. 760 hab.

Baulme-la-Roche, village, à 3 l. ½ O., a des carrières de marbre couleur d'olive.

Val-Suzon, village, près le *Suzon*, à 3 l. ⅓ N. O. On trouve dans la vallée de son nom des carrières de marbre gris, barriolé de veines couleur de fer.

Saint-Seine, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O.; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Besançon. Il tire son nom d'une ancienne abbaye. La Seine prend sa source deux lieues plus haut. Pop. 753 hab.

Poncet, village, à 4 l. ½ N. O. de Dijon, a quelques forges et fourneaux pour le fer. On y a établi une papeterie assez considérable, où un seul cylindre de fer fondu remplace les maillets.

Pellerey, village, à 6 l. ¼ N. O., possède une papeterie où l'on fabrique du papier commun.

Frenais, village, à 5 l. ½ N. O., sur la rive droite du *Jignon*, a dans ses environs le fourneau et la forge de l'*Abergement*.

Courtivron, village, à 5 l. ¼ N. par O., sur le *Jignon*, a des filatures de coton et une forge pour le fer commun.

BEAUNE. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Semur et de Dijon.

Beaune, sous-préfecture, chef-lieu du 4ᵉ arrondiss. comm. et de cant.; tribunal de première instance et tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Dijon à Châlons-sur-Saône, à 7 l. S. de Dijon, et 73 S. E. de Paris. Elle est située dans une plaine agréable et fertile, sur la *Bouzoise* et le ruisseau de l'*Aigue*, au pied du mont Afrique. Elle renferme un magnifique hôpital. Le commerce de ses vins, très-renommés, est considérable; elle fournit aussi des bois, du marbre, des chapeaux, des cuirs: il y a des filatures de laine, des fabriques de draps, des tuileries, des carrières de granit et de pierre polie. Pop. 8,344 habitans.

Pouilly-en-Auxois, village, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O., sur le canal de *Bourgogne*. Pop. 660 hab.

Créancey, village, à 6 l. ½ N. O., près la *Vaudenesse*.

Veuvey-sur-Ouche, village, à 4 l. N. O., a des forges.

Bligny-sur-Ouche, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de l'*Ouche*, à 3 l. N. O. Pop. 1,169 hab.

Savigny, village, à une l. N., récolte des vins fins.

Corgoloin, village, à 2 l. N. E., a des carrières de marbre jaunâtre.

Aloxe, village, à une l. N., commerce en vins fins.

Marey, village, à 2 l. ½ N., a deux forges pour le fer demi-fin.

Prémeaux, village, à la source de la *Bèze*, à 2 l. ½ N. E., récolte et fait commerce de bons vins. On y trouve des carrières de pierre, et une fontaine minérale.

Nuits, ville, chef-lieu de canton, sur le ruisseau *Muzain*, à 3 l. N. E.; bureau de poste sur la route de Dijon à Châlons-sur-Saône. Elle est connue par les excellens vins qu'on recueille dans son voisinage. On y fabrique des papiers, de petits draps et autres étoffes communes, telles que droguets, serges, molletons. Elle a des tanneries, papeteries, teintureries. La côte *Nuitonne* (ou le coteau de Nuits) a 5 l. d'étendue, et est bornée à l'E. par les grandes routes de cette ville à Dijon et à Beaune: elle comprend les finages de *Morey*, *Chambolle*, *Vougeot*, *Flagey*, *Vosne*, *Nuits*, *Prémeaux*, *Comblanchien* et *Corgoloin*, où l'on trouve tous ces cantons si renommés par les vins fameux qu'ils produisent, tels que les *Echereaux*, *clos de Vougeot*, *Romanée*, *Richebourg*, *la Tâche*, *Beaumont*, *Saint-Georges*, *Vaucrains*, *Didier*, *Puligny*, *Thorey*, *Boudot*, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de nommer. On y distingue les vins en première et deuxième têtes de cuvées, en cuvées rondes et cuvées de vigneron. Ils ne doivent être bus que quand ils atteignent 3 à 4 feuilles et même plus, selon qu'ils sont plus ou moins vineux, et selon l'influence des saisons. Ces vins délicieux sont connus et se transportent dans toutes les parties du monde, et assignent à cette ville un rang dans l'ordre politique et commerçant; car elle partage avec Beaune le précieux avantage d'être le centre, l'entrepôt et la source des meilleurs crûs de la Bourgogne. Ses vins paraissent même l'emporter en qualité sur ceux de tous les autres cantons de la province, selon la plupart des gourmets et des étrangers; ils les trouvent plus salutaires. Pop. 2,541 habitans.

Romanée, canton de la ci-devant Bourgogne, près de Nuits, renommé pour son vin. Ce vignoble appartenait au prince de Conti.

Vougeot, village, à 4 l. N. par E., récolte d'excellens vins.

Saint-Jean-de-Losne ou *Belle-Défense*, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l., sur la *Saône*; bureau de poste près la route de Paris à Besançon. Elle commerce en grains, et est célèbre par le siége vigoureux qu'elle soutint contre l'armée impériale, en 1636. Pop. 1,717 hab.

Mont-Rachet, montagne, à 2 l. S. de Beaune, remarquable par l'excellent vin qu'elle produit.

Seurre, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E.; bureau de poste situé près la route de Dijon à Châlons-sur-Saône. On y fait le commerce de grains et fourrages. Pop. 2,780 hab.

Pomard, village, sur la *Vendenne*, à ¾ de l. S. O. On y voit un clos nommé la *Commaraine*, où l'on récolte des vins supérieurs à ceux de Volnay.

Volnay, village, à 1 l. S. O., récolte d'excellens vins.

Meursault, bourg, sur la *Genest*, à 3 l. ¾ S. O., produit d'excellens vins blancs.

Puligny, village, à 1 l. ¼ S. O. Son territoire produit d'excellens vins blancs.

Chassagnac-le-Haut, village, à 2 l. ½ S. O. Ses vins sont excellens et de garde.

Santenay, village, à 3 l. ¼ S. O., récolte de bons vins.

Nolay, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O. Son territoire est un bon vignoble; il renferme du granit grisâtre. Pop. 2,040 hab.

Conche (la), village, à 4 l. ¼ O. par N. Il a des mines de fer, des forges et fourneaux.

Arnay-sur-Arroux, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par O.; sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Lyon. Elle commerce en grains, laines et bétail; fabrique des serges et droguets. Elle a dans ses environs le fourneau et la forge de la *Canche*. Pop. 5,280 hab.

Manlay, village, à 7 l. ¾ O. par N., possède une carrière abondante de meules de moulin.

Liernais, village, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ N. O., et 2 S. par O. de Saulieu. Pop. 705 hab.

FRANCHE-COMTÉ.

Cette province est située entre les 46 et 48 deg de lat. N., et les 3 et 5 de long. E. Sa longueur est de 39 l. du N. au S., sa largeur de 26 de l'E. à l'O., et sa surface d'environ 1,309 l. carrées. Elle est bornée au N. par la Lorraine;

à l'E. par une partie de l'Alsace, la Suisse et la principauté de Neufchâtel; au S. par la Bresse et le pays de Gex; et à l'O. par la Bourgogne. Du côté de la Suisse et de Neufchâtel, la chaine du Mont-Jura sert de barrière à cette province. On la divise en pays de montagnes et pays plat. Elle formait quatre bailliages, ceux d'Amont, de Besançon, de Dôle et d'Aval. L'air y est moins tempéré que dans plusieurs autres provinces plus septentrionales, à cause de la longueur et de la rigueur de l'hiver; la neige couvre ordinairement les montagnes jusqu'à la fin d'avril. Cependant les chaleurs y sont fortes, quelquefois même excessives en été, et les automnes y sont communément beaux; du reste le climat est fort sain. Les montagnes, les plaines et les forêts varient beaucoup l'aspect de ce pays, qui présente d'ailleurs à l'œil une grande diversité dans la culture, suivant les différentes positions et la qualité du sol; les vignes, les pâturages et les terres labourables s'y succèdent alternativement. Outre la chaine du Mont-Jura, qui est elle-même une branche des Alpes, et qui sert de limite à la Franche-Comté, cette province renferme une quantité de monts, et même de très-élevés, principalement du côté de Saint-Claude. Les forêts couvrent une quantité considérable de la Franche-Comté; on en évalue l'étendue à 48 l. carrées, ou 225,000 arpens: elles sont pour la plupart de chênes et de hêtres d'une très-belle venue, et propres à la construction; il y a aussi de hauts sapins pour la mâture; mais il y a peu de débouchés. Cinq rivières principales arrosent la Franche-Comté; la Saône, le Doubs, l'Oignon, la Louve et le Dain; les deux premières seules sont navigables; les autres ne servent que pour le flottage. Il y a encore beaucoup de petites rivières moins considérables. Il y a des étangs en assez grande quantité, et qui sont remplis de poissons. Le canal qui joindra la Saône au Doubs, a été projeté depuis longtemps; il parait que l'on va s'occuper de son exécution: il fera suite à celui d'Alsace d'un côté, et de l'autre à celui de Bourgogne. Les eaux minérales sont nombreuses en Franche-Comté: les plus recherchées sont celles de Luxeuil et de la fontaine de Jousse. Les sources d'eau salée, près de la ville de Salins, sont d'un produit considérable par le sel que l'on en retire par la cuisson et l'évaporation. Une autre source fort extraordinaire, située près de Pontarlier, produit une espèce de flux et de reflux réglé. On remarque aussi le ruisseau de Craye, près Besançon, dont les eaux forment dans son lit et sur tout ce qu'elles touchent des incrustations pierreuses, et celui de Bougeuille, qui a la vertu de les dissoudre. L'agriculture, très-soignée dans cette province, produit une grande quantité de blé dans les parties qui en sont susceptibles; de l'orge, de l'avoine, du maïs, dont on fait une grande consommation dans le pays, pour les gaudes qui se font avec sa farine; des vins, dont quelques-uns ont une qualité très-renommée; du chanvre, des noix et autres fruits. Il y a une grande quantité d'excellens pâturages, dans lesquels on élève beaucoup de bêtes à cornes et de chevaux très-estimés, sur-tout pour la cavalerie. Les mines de fer sont abondantes, ainsi que celles de charbon de terre; il y a aussi des carrières de très-beau marbre, et d'albâtre blanc, coloré et jaspé. Le sel est une des productions les plus abondantes qu'on en retire; il s'y fait aussi beaucoup de salpêtre. L'industrie consiste principalement dans tous les genres de manufactures où l'on emploie le fer; en fonderies, forges, martinets, tireries de fil de fer, clouterie et autres; fabriques d'horlogerie. Il y a aussi des papeteries et des fabriques de bonneterie et de lainage. Dans les montagnes, aux environs de Saint-Claude, on fait beaucoup d'ouvrages en buis. Les principaux objets du commerce d'exportation de la Franche-Comté, sont les grains, les vins, sur-tout ceux d'Arbois et de Poligny; le sel, qui sert à l'approvisionnement de la Suisse; les fers, et tous les ouvrages manufacturés avec cette matière. Les chevaux et les bestiaux forment aussi un objet de revenu considérable. Les fromages que l'on fait passer souvent pour fromages de Suisse et de Gruyère, doivent être mis au rang des richesses de cette province. La plus remarquable des curiosités est la *Grotte* de Quingey, à une lieue de cet endroit, et à 50 pas du Doubs, où la nature présente des colonnes, des tombeaux, des figures d'hommes et d'animaux, mais qui va-

rient à tous momens. La *Glacière naturelle*, qui est un amas continuel de figures de glace, sur tout en été, dans une caverne à 3 lieues de Beaume-les-Dames, attire aussi les curieux. Les Francs-Comtois sont spirituels, laborieux, industrieux, et fort portés pour le service militaire; ils passent pour être un peu vindicatifs et dissimulés, et avoir conservé quelque chose du caractère de fierté espagnole. Cette province forme les départemens de la *Haute-Saône*, du *Doubs* et du *Jura*.

HAUTE-SAONE. = Ce département est situé dans le 48 deg. de lat. N., et entre les 3 et 5 de long. E. Sa longueur est de 24 l., sa largeur de 18, et il a 205 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à l'E. par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs et du Jura; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Il a 3 arrondissemens communaux, 27 cantons et 619 communes, et est formé d'une partie de la Franche-Comté. Il offre peu de montagnes, mais beaucoup de forêts, sur-tout dans la partie S. E. Ses principales rivières sont: la *Saône*, l'*Oignon*, le *Drujon*, l'*Amance*, l'*Angronne*, le *Saolon*, le *Breuchin*, etc. Le sol de ce département abonde en blés, vins, chanvres, noix et autres fruits. Il y a de belles prairies où l'on élève des bestiaux, et qui fournissent une grande quantité de fourrages. Les rivières y sont très-poissonneuses, et le gibier de toute espèce y est abondant. Il renferme beaucoup de mines; celles de fer sont les plus intéressantes. On trouve aussi une mine de sel, une de charbon de terre, des sources d'eaux thermales et salées; des carrières d'albâtre blanc et jaspé, de marbre de différentes couleurs, et de granit; de pierres à chaux, à plâtre; des marnes, des glaises, des sables propres à faire du verre, etc. L'industrie se borne à des fabriques de toiles, de verrerie, de poterie, de faiencerie, de tuiles, de bonneterie, de droguets et de savon; des nitrières, des papeteries, des tanneries, etc. Le commerce consiste en blés, avoines, vins, bestiaux, et sur-tout en chevaux de trait; en fromages, beurres fondus et autres; en fers, bois de construction pour la marine, de charpente, merrain, etc. Ce département fait partie de la 6. division militaire, de la 20. division de la gendarmerie nationale, de la 19e conservation forestière, et de la sénatorerie de Besançon. Il dépend de l'archevêché de la même ville. Il est de la 1ère série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 287 membres. L'ordre judiciaire se compose de 27 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Gray: la cour criminelle ainsi que la préfecture sont à Vesoul; la cour d'appel est à Besançon. Il possède deux bibliothèques publiques, des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle, un jardin botanique, etc. Les habitans sont naturellement sobres, laborieux, vigilans, actifs, spirituels et bons soldats. Pop. 287,461 habitans, à raison de 1,224 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Saône*, rivière qui donne son nom à plusieurs départemens, a sa source vers l'E. de l'arrondissement de Mirecourt, à 2 l. E. de Darney; court de l'E. à l'O., tourne au S., baigne à droite Darney, descend au S. O. Elle entre dans le département de la Haute-Saône, tourne au S. E.; reçoit du même côté le Coney; tourne au S. par O., prend à droite l'Amance près de Jussey, tourne au S. E.; reçoit à gauche la Semouse, retourne au S., arrose du même côté Port-sur-Saône, et reçoit le Drujon; tourne à l'O., baigne à droite Scey, reprend son cours au S., fait un détour au N., tourne ensuite au S. O.; arrose à droite Ray, reçoit du même côté le Vallon et le Saolon; descend au S., baigne Gray à gauche. Elle entre dans le département de la Côte-d'Or; reçoit à droite la Vingeanne, forme deux bras dont elle embrasse Pontarlier; redescend au S., baigne à gauche les murs d'Auxonne, où elle reçoit du même côté la Brizolle, et plus bas à droite l'Arnisson, ensuite la Tille. Elle court au S. par O.; baigne du même côté Saint-Jean-de-Losne, après avoir pris à droite l'Ouche; reçoit à gauche l'Auxon, à droite la Seure et le Morbihan; coule au S. Elle entre par le N. dans le département de Saône-et-Loire, retourne au S. S. O., baigne à gauche Verdun, où elle reçoit du même côté le Doubs, et à droite le Meuzin; court au S., puis au S. O., arrive à Châlons, où elle reu-

contre à droite l'embranchement du canal du centre ou de Bourgogne; descend au S.E., reçoit à droite la Grône, à gauche la Teudre; redescend au S., baigne à droite Tournus. Elle suit la limite du département à l'E., baigne à droite Mâcon; entre dans le département du Rhône à Toissey, passe à Belleville, arrose à gauche Montmerle; tourne à l'E., arrose à gauche Trévoux, redescend au S., baigne du même côté Neuville, après avoir reçu à droite l'Azergue, et arrive à Lyon, dont elle traverse une partie, et y fait sa jonction à droite avec le Rhône, au-dessous de la ville. Depuis les nouveaux travaux, l'on a formé un bassin pour recevoir les approvisionnemens, et servir de gare aux bateaux en hiver. Elle est sujette dans cette saison à de grands débordemens, et à des gelées, à cause de la lenteur de son cours. Ses eaux sont souvent basses en été, et elle ne commence guère à être navigable qu'au dessous d'Anxonne, près de Trèves. Elle est extrêmement poissonneuse; ses carpes sur-tout sont fort estimées.

Oignon, rivière, a sa source dans des étangs près Château-Lambert, sur la frontière N. E. du département; coule du N. E. au S. O., traverse l'arrondissement de Lure, arrose Lure, sert de limite mér. au départ., et va se rendre à gauche dans la Saône, à une l. de Pontoeiller. Son cours fort tortueux est d'environ 36 l. Elle reçoit à gauche le Bachin, le Marcour; à droite la Quenoche, le Bathier.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

GRAY. — Cet arrondissement est au S. de celui de Vesoul.

Gray, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, à 11 l. ½ S. O. de Vesoul, et 80 S. E. de Paris, sur la rive gauche de la *Saône*; tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Vesoul à Dijon. On y fait commerce de grains, de vins, de fers, de merrain, de bois de construction et de charronnage; il y a des fabriques de toiles et d'étoffes de coton. Les mines de fer et les forges y sont en grand nombre. Pop. 5,009 habitans.

Champlitte, gros bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. N. O., sur la rive gauche de *Saolon*; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Huningue. On y fabrique des chapeaux et des droguets de laine. Pop. 2,654 hab.

Arc, village, à ½ de l. N. par O., a deux fourneaux et trois forges.

Vauconcourt, village, à 5 l. N. par E., a un fourneau.

Seveux, village, à 3 l. ½ N. par E., a des forges.

Brotte, village, à 3 l., sur la *Vallon*, a des tourbières.

Dampierre-sur-Saolon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive gauche du *Saolon*. Il possède des forges, un fourneau et une fonderie. Pop. 1,344 habitans.

Beaujeux, village, à 3 l. N. par E., près la *Saône*, possède un fourneau et deux forges.

Montureux, village, près la *Saône*, à une l. ½ N., a un fourneau.

Fresne-Saint-Mametz, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur la rive droite de la *Romaine*, a des fourneaux dits d'*Etravaux*. Pop. 558 hab.

Gy, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E.; bureau de poste situé sur la route de Vesoul à Dijon. Pop. 2,695 habitans.

Pesme, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive droite de l'*Oignon*, possède quatre forges, un fourneau et un martinet dans ses environs. L'on y voit un puits très-curieux, qui se gonfle, et vomit, avec une grande abondance d'eau, une espèce de truite excellente. Pop. 1,668 hab.

Lœuilley, village, à 3 l. ¼ O., a deux forges.

Autrey, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O., a des forges, et fabrique des ouvrages de petits grains et de la passementerie. Pop. 1,213 hab.

VESOUL. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Gray.

Vesoul, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, à 85 l. S. E. de Paris, et 9 N. de Besançon; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Huningue.

Cette ancienne ville, mais peu considérable, et qui a été ruinée par les guerres, est située sur la riv. de *Drujon*, au pied d'une montagne, dite la *Motte de Vesoul*, qui a la forme d'un pain de sucre, et sa base a environ 12 à 1,580 toises de circuit. On aurait peine à atteindre le sommet en une heure; plus des trois quarts de la Motte sont en vignoble, le reste en pâturages et blé. Vesoul, d'ailleurs, n'a point de commerce qui mérite d'être cité: elle a des eaux froides minérales. Pop. 5,417 hab.

Repes, fontaine minérale purgative, près Vesoul.

Amance, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. Pop. 905 hab.

Jussey, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O., près du confluent de l'*Amance* dans la *Saône*. Pop. 3,033 habitans.

Vitrey, village, chef-lieu de canton, à 7 l. $\frac{1}{4}$ N. O., et 2 $\frac{3}{4}$ O. de Jussey. Pop. 1,631 hab.

Combeau-Fontaine, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. Pop. 588 hab.

Conflandey, village, à 3 l. N. O., au confluent de la *Saône* et de la *Lantenne*. Il possède un fourneau, trois forges et un martinet.

Port-sur-Saône, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{4}$ N. O; bureau de poste, relais de poste aux chevaux. Pop. 1,914 hab.

Scey-sur-Saône, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O. par N., a des forges. Pop. 1,727 hab.

Grandvelle, village, à 4 l. S. O., a des forges.

Rioz, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{3}{4}$ S. O.; bureau de poste situé sur la route de Vesoul à Besançon. Pop. 578 hab.

Maizières, village, sur la *Romaine*, à 4 l., a des forges et fourneaux.

Loulans, village, sur la *Linotte*, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S., a une forge, un fourneau et un martinet.

Montbozon, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. E., sur la rive droite de l'*Oignon*. Pop. 590 hab.

Chassey-les-Rougemont, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. E., sur la rive droite de l'*Oignon*, a un fourneau, trois forges et une fonderie, dite *Saint-Maurice-de-Bonal*.

Noroy-le-Bourg, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ E. Pop. 1,035 hab.

Baigne, village, à une l. $\frac{1}{2}$, possède des forges à la source de la *Baignotte*.

LURE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Vesoul.

Lure, bourg, sous-préfecture, chef-lieu du 3ᵉ arrondissement et de cant., à 6 l. E. de Vesoul, et 95 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Paris à Huningue. Elle commerce en bonneterie et en coton, filature de coton, et a dans ses environs deux mines de charbon de terre. Pop. 1,918 hab.

Saint-Bresson, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N., a une papeterie.

Fougerolles, bourg, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. par O. On trouve dans ses environs du jaspe rouge ferrugineux exploité.

Aillevillers, village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ N. par O., sur un ruisseau près l'*Angronne*, possède trois forges, deux martinets, une ferblanterie, et les trois forges de la *Blanlive*.

Vauvillers, village, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O. Pop. 1,020 hab.

Saint-Loup, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. $\frac{3}{4}$ N. O.; sous-inspection forestière. On y fait commerce de fer; il y a des forges et tireries de fil de fer. Pop. 1,891 hab.

Fontaine-les-Luxeuil, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N. O., a des tourbières dans ses environs. On y trouve du granit décomposé.

Luxeuil, petite ville, chef-lieu de canton, au pied des *Vosges*, à 4 l. N. par O., sur le *Brechin*; bureau de poste près la route de Paris à Huningue. Elle est renommée par ses eaux minérales. On a trouvé dans ses environs beaucoup d'armes, de médailles et d'inscriptions. Elle commerce en meules de grès, pour les coutelliers; bois, bonneterie, ferblanterie, papeterie, chapellerie, clouterie. Son territoire renferme des tuffières et des carrières de grès rouge. Pop. 3,080 hab.

Franchevelle, village, à 2 l., près l'*Antenne*, a des tourbières dans ses environs.

Conflans, bourg, à 5 l. $\frac{1}{4}$ N. O., près le confluent de la *Combotte* et de l'*Angronne*, a des tourbières et des mines de fer dans ses environs.

Mailleroncourt-Charette, village, à 7 l. $\frac{1}{4}$ N. O., et 4 $\frac{1}{2}$ N. O. de Luxeuil, a deux forges.

Saulx, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. Pop. 1,285 hab.

Villers-Sexel, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. par O. Pop 1,035 habitans.

Gouhenans, village, à 2 l. S., possède une mine de houille non exploitée.

Magny-Vernais, village, près l'*Oignon*, à ½ l., a une forge et un fourneau.

Héricourt, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. On y fabrique des siamoises et des bonnets de coton de couleur. Il y a des tanneries.

Lomont, village, à 2 l. ½ S. E., possède de la tourbe dans ses environs.

Roye, village, près le *Rahain*, à ¾ de l. S. E., a une verrerie et des tourbières.

Chagey, village, à 4 l. E. par S., près l'*Isel*, a une forge et un fourneau.

Plancher-Bas, village, sur le *Rahain*, à 4 l. E. par N., a des fabriques de carrés de montre, et des mines de houille.

Champagney, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de l'*Oignon*, à 3 l. E., a une verrerie et une mine de houille en exploitation. Pop. 2,968 hab.

Plancher-les-Mines, village, sur le *Rahain*, a trois mines de cuivre.

Château-Lambert, village, à 5 l. ½ N. E., et 3 ½ de Faucogney, a deux mines d'argent.

Saint-Pierre-de-Melisey, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E., sur la rive droite de l'*Oignon*. Pop. 1,499 hab.

Faucogney, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la rive droite du *Breuchin*, commerce en toiles, fil et eau de cérises dite *kirchenwasser*. Il y a près de cet endroit une mine de houille non exploitée. Pop. 993 hab.

DOUBS. — Ce département est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., et les 3 et 5 de long. E. Il a 24 l. de long, et 20 l. de large. Son étendue est de 229 l. carrées. Il est borné au N. par les départ. du Bas-Rhin et de la Haute-Saône; à l'E. et au S. par l'Helvétie; au S. O. par le Jura; et au N. O. par la Haute-Saône. Il tire son nom du Doubs, rivière qui y prend sa source, et coule en serpentant sur ses limites. Il est formé d'une partie de la Franche-Comté. Il a 4 arrondissemens communaux, 25 cantons, et 605 communes. Les environs de Pontarlier sont hérissés de hautes montagnes incultes, et qui ne produisent que quelque bois de faible espèce. Les forêts sont vastes, belles et d'un grand produit : leur étendue est de 244,864 arpens, dont 25,281 arp. de bois nationaux, et le reste à des particuliers. Les principales rivières sont : le *Doubs*, le *Desouvre*, l'*Oignon*, la *Loue*, etc. Il y a des sources minérales et de vastes marais. Le voisinage des montagnes rend le climat de ce département sujet à des variations, des froids rigoureux en hiver, des chaleurs excessives en été, des orages terribles et fréquens. Le pays est hérissé de rochers. Le sol, quoique ferrugineux et plein de gravier, est fertile, et les terrains tantôt bons, tantôt mauvais, y sont bien cultivés. Des terres en labour dans les plaines, des vignobles sur les coteaux, des prairies et des enclos bien fermés; voilà l'aspect du pays. On recueille dans ce département des grains de toute espèce, blé, avoine, seigle, orge, maïs; des vins médiocres. Les chevaux, sans être beaux, sont grands et forts; les ânes y étaient autrefois d'une belle race; les bêtes à cornes s'y nourrissent dans de vastes pâturages, et servent à l'agriculture. Les bêtes à laine y prospèrent. Ce département abonde en animaux, fer, plomb, cuivre, argent, charbon de terre, sels, marbres de différentes espèces, albâtre, tourbières, stalactites, incrustations, etc. On fabrique dans ce département les meilleures armes blanches et à feu, des canons de fusil et d'autres pièces d'armurerie; des clous d'épingles en cuivre et en fer, du fil de fer, du fer laminé, des limes, de la tôle, de l'acier, des ouvrages d'horlogerie, taillanderie; des cuirs, des papiers, des chapeaux, des bonnets, des couvertures, des toiles de ménage, mouchoirs de coton, et toiles rayées de coton. Il s'y trouve aussi des salpétrières, des nitrières, de grandes forges. On y fabrique des fromages, des huiles, etc. Tous ces objets sont la matière du commerce ainsi que les blés, et autres grains; le bétail, les fourrages, les bois de charpente et de chauffage. Ce département fait partie de la 6e division militaire, de la 20e division de la gendarmerie nationale, de la 19 conservation forestière, du diocèse et de la sénatorerie de Besançon; le

collége électoral est composé de 227 membres; il fait partie de la 5e série, et a 2 députés au corps législatif. Le tribunal d'appel est à Besançon; il y a 26 justices de paix, 4 tribunaux de première instance à Besançon, Beaune, Pontarlier et Saint-Hyppolite; la cour criminelle est à Besançon. Pop. 227,075 hab., à raison de 908 par lieue carrée.

RIVIERES — *Doubs* (le), rivière, prend sa source vers le S. de l'arrond. de Pontarlier, à une l. ½ N. O. de Jougne, au pied du Mont-Jura; laisse l'Abergement à droite, traverse le lac de Saint-Point, en coulant au N., passe par Pontarlier, puis, courant au N. E., arrose à gauche Doubs, Mont-Benoit et Morteau; suit la frontière orient. du département et de la Suisse; entre dans le département du Haut-Rhin; arrose à droite Sainte-Ursanne; tourne droit à l'O., rentre dans le département du Doubs; reçoit la Désoubre à gauche, à côté de Saint-Hyppolite; elle reprend son cours au N. jusqu'à la frontière près Montbéliard, où elle reçoit la Savoureuse à droite; tourne à l'O. jusqu'à Dampierre; entre dans l'arrondissement de Beaume-les-Dames, et, coulant au S. O., arrose à gauche Clerval, à droite Beaune; traverse Besançon, arrive à la frontière du département du Jura, où elle entre au N. de la forêt de Chaux; baigne Dôle à droite, descend de là au S.; reçoit à gauche la Loue, la Grassanne. Elle entre dans le département de Saône-et-Loire, prend la Guiolle à gauche, et se jette dans la Saône à Verdun, après avoir reçu à gauche la Clause, l'Oure et le Dorain. Son cours est d'environ 80 l. Il y en a peu qui soit si anguleux et qui forme autant de sinuosités; cependant il n'est presque pas navigable. Le Doubs est très-poissouneux; il nourrit sur-tout de belles carpes et d'excellens brochets. Il existe plusieurs projets sur sa jonction avec le Rhin, la Saône et le Rhône.

Loue, rivière, prend sa source sur la limite de l'arrondissement de Pontarlier, à 3 l. N. O. de cette ville; coule à l'O., arrose à gauche Ornans, descend vers le S. O.; reçoit le Lizon à gauche, remonte au N., court au S.; reprend sa direction occidentale, et se jette à gauche dans le Doubs, à 2 l. N. de Longwy, après un cours de 30 l. rempli de sinuosités. Elle est rapide, poissonneuse. On y flotte beaucoup de bois.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BESANÇON. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Beaume-les-Dames.

Besançon, grande ville, sur le *Doubs* qui la traverse en deux parties, ci-devant capitale de la Franche-Comté; préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, archevêché, sénatorerie et lycée; cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal du commerce, résidence du conservateur des forêts, conservation des hypothèques, école d'artillerie, bureau de poste situé sur la route de Lyon à Béfort, à 21 l. E. de Dijon, 30 S. O. de Bâle, 19 E. de Langres, et 91 S. E. de Paris. Elle est belle, bien fortifiée, avec une forte citadelle, élevée sur un rocher par les soins de Louis XIV. Elle est décorée de plusieurs beaux restes d'antiquités romaines, parmi lesquels on distingue les murs d'une place de guerre de la 6e division militaire, d'un amphithéâtre de 120 pieds de diamètre, un arc de triomphe et quelques ruines de temples. Les vins et les grains sont les principales richesses de ses productions Son commerce est très-considérable; sa manuf. d'horlogerie égale celle de Genève; la bonneterie et la chapellerie y sont très-étendues. On y fabrique des indiennes, des mousselines, des toiles et des draps, des couvertures et petites étoffes de laine. On y commerce en fer, en épingles, en clous, en tôle, en fer laminé et en chaines, en cuirs et en quincaillerie. La graine de moutarde y est aussi un objet de débit assez important. Il y a une source d'eau minérale, des carrières de pierres blanches, qui reçoivent un beau poli; elles sont en exploitation et très abondantes. Cette ville possède du spath calcaire, de belles géodes spathiques et des ateliers d'armes blanches et à feu. Besançon a vu naître l'abbé Millot. Pop. 30,000 hab. Lat. N. 47. 13. Long. E. 3. 42.

Châtillon, village, à une l. ½ N., a des forges et fourneaux.

Marchaux, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E. Pop. 382 hab.

Arcier, village, à une l. ½ N. E., a

une soudrerie, un moulin à papier et un martinet.

Morre, village, à $\frac{3}{4}$ de l. E., et $\frac{3}{4}$ de l. de Besançon, exploite de la tourbe.

Mouthier, village, sur la *Loue*, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. E., a une tannerie pour cuirs. On voit aux environs des cavernes ou grottes très-curieuses par les belles congélations dont elles sont remplies : la fontaine qu'on y trouve pétrifie tout ce qu'on lui présente.

Lod, village, à 6 l. $\frac{1}{4}$ S. E., a une manufacture de fil de fer, brochés à tricoter et clous d'épingles, dits de *Paris*; fers de fonderie, baguettes de fusil, clous pour les caissons, et garnitures de casque pour l'infanterie.

Longeville, village, à 6l. $\frac{1}{2}$ S. par E., a des tourbières en exploitation.

Vuillafans, village, à 5 l. S. E., sur la *Loue*, a des forges et une papeterie.

Ornands, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Loue*, à 5 l. S. E.; bureau de poste sur la route de Besançon à Pontarlier. Elle est remarquable par un puits très-profond qui se trouve dans son voisinage. Dans les temps pluvieux, ce puits déborde tellement, qu'il inonde les campagnes voisines : il jette une grande quantité de poissons appelés *umbres*. Cette ville a plusieurs manufactures de papiers, de cuirs, peaux et instrumens aratoires. Ses environs renferment des mines de fer et des forges. Pop. 3,500 hab.

Nans-sous-Sainte-Agnès, village, à 6 l. S., a un martinet où l'on fabrique des faux et outils pour l'agriculture, et des biscaïens pour le Gouvernement.

Amancey, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. Pop. 653 hab.

Scey, village, sur la *Loue*, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S. par E., a deux forges, une fabrique de fer en cercles à l'usage des cultivateurs et des maréchaux. On y fait aussi de la verge de fenderie.

Arc, village, à 6 l. S. O., possède une source d'eau salée qui vient de Salins, dont le produit annuel est de 32,748 quintaux de menu sel. Le débit s'en fait dans les départemens du Doubs, du Jura et dans la Suisse. Il a un fourneau et une forge.

Courcelles, village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ S. par O., sur la *Loue*, a un martinet où l'on fabrique des outils pour l'agriculture.

Quingey, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Loue*, à 5 l. S. O.; bureau de poste sur la route de Besançon à Lyon. Elle commerce en fer. On trouve dans ses environs une grotte qui renferme une grande quantité de stalactites. Pop. 1,079 hab.

Chenecey, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. par O., a une forge. On y fabrique des outils pour l'agriculture.

Boussière, village, chef-lieu de canton, sur la rive gaucho du *Doubs*, à 2 l. S. O. Pop. 347 hab.

Pugey, village, à une l. $\frac{1}{4}$ S. par O., a des mines de houille.

Argey, village, à une l. S. par O. On trouve dans ses environs des carrières de marbre noir moucheté de blanc.

Beurre, village, à $\frac{1}{2}$ l. S. par O., sur la rive gauche du *Doubs*, a une carrière d'ardoise médiocre non exploitée, et une de gypse blanc et autre veiné de rouge, très-abondantes.

Audeux, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ O. Pop. 160 hab.

Menteley, village, à 3 l. N. O., a une forge bien entretenue et fort suivie.

BEAUME-LES-DAMES. — Cet arr. est à l'O. de celui de St.-Hyppolite.

Beaume-les-Dames, petite ville, sur la rive droite du *Doubs*, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondiss. communal et de canton; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bur. de poste sur la route de Besançon à Béfort, à 7 l. N. E. de Besançon, et 86 S. E. de Paris. Ses principales productions sont en vins, en bois: son commerce en fer, marbre et ardoises. Elle possède beaucoup d'usines, telles que verreries, forges, fourneaux à fondre le fer; des papeteries, tanneries et fabriques de serges. On trouve dans ses environs des carrières de marbre, gypse, ardoise, et des mines de fer et de charbon de terre. Pop. 2,300 hab.

Montagney, village, près l'*Oignon*, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N., a des forges pour fers et boulets.

Rougemont, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 1,260 hab.

Montmartin, village, à 2 l. N., a dans son territoire une carrière de marbre brun, avec des coquilles tachetées de blanc.

Osnans, village, à 6 l. N. E., a un moulin à blé, une tuilerie, une scierie pour scier les planches.

Ile-sur-le-Doubs, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E.; bureau de

poste sur la route de Besançon à Béfort. On trouve dans ses environs plusieurs papeteries, des forges et verreries. Pop. 685 hab.

Appenans, village, à 4 l. N. E., sur la rive droite du *Doubs*, a une carrière de marbre.

Clerval, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. N. E., sur la rive gauche du *Doubs*. Pop. 1,118 hab.

Hièvre-Magny, village, à une l. E. par N., possède deux martinets.

Pierrefontaine-les-Varans, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. Pop. 1,110 hab.

Flange-Bouche, village, à 5 l. ½ S. par E., a une mine de houille non exploitée.

Vercel, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. Pop. 1,100 hab.

Pont-les-Moulins, village, sur le *Cusançon*, à ¾ de l. S., a un martinet où se font des biscaïens, des cuirasses, des enclumes, des fers à repasser, des instrumens aratoires et de la taillanderie de toute espèce.

Roulans-l'Eglise, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. O., près le *Doubs*. Pop. 423 hab.

SAINT-HYPPOLITE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Beaume-les-Dames.

Saint-Hyppolite, petite ville, sur le *Doubs*, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 13 l. E. par N. de Besançon, et 97 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste près la route de Besançon à Béfort. Elle commerce en flanelles. Pop. 5,050 habitans.

Glay, village, à 2 l. ½ N. par E., sur la rive droite du *Glou*, a une papeterie. Pop. 260 hab.

Blamont, village, sur le *Glou*, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Il a un moulin à papier, une forge pour le fer, le fil de fer et les canons. On y fabrique des chapeaux, des cuirs et des verres.

Pont-de-Roide, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. par O., sur la rive gauche du *Doubs*. Pop. 441 hab.

Chenalotte, village, à 5 l. S. p. O., a une mine de houille non exploitée.

Russey, bourg, chef-lieu de cant., à 3 l. ¾ S. O. Pop. 910 hab.

Bonnetage, village, à 3 l. S. par O. On trouve du charbon de terre dans ses environs.

Charquemont, village, à 2 l. S., a deux mines d'argent qui ont été ouvertes et ensuite abandonnées.

Maiche, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. Pop. 690 hab.

PONTARLIER. — Cet arrondissement est au S. par E. de ceux de Besançon et de Beaume-les-Dames.

Pontarlier, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, sur la rive gauche du *Doubs*, près du Mont-Jura, à 15 l. S. par E. de Besançon, et 88 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste. Cette ville se trouve sur le passage le plus commode pour aller de France en Suisse. Elle est défendue par un château, assis sur un rocher presqu'inaccessible. Cette position devrait la rendre le principal entrepôt du commerce que fait la France avec la Suisse. Pontarlier renferme des forges et fourneaux; des martinets pour la fabrication des canons de fusil tors et à rubans; des manufactures de papier et de faïence brune, et une blanchisserie de cheveux. Outre ces objets qu'embrasse son commerce, il s'étend encore sur les toiles et mousselines, bois et planches de sapin; blés, vins et eaux-de-vie, même sur les fromages que l'on apporte de la partie du Jura qui appartient au département, fromages moins chers, et que l'on estime quelquefois autant que ceux de Gruyère. Elle a une fabrique de toiles de coton, de clous, une nitrière et des taillanderies. Pop. 3,880 habitans.

Chaux (la), village, à 3 l. N. par E., a des tourbières exploitées.

Gilley, village, à 4 l. N. E., possède des carrières de sable pour verres de montre.

Mont-Benoît, village, sur la rive gauche du *Doubs*, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E.

Morteau, bourg, sur la rive gauche du *Doubs*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E., a deux moulins à blé, un à piler l'écorce pour le tan, deux petits martinets, deux tanneries pour cuirs et peaux, quatre fonderies de cuivre, où l'on fait des cloches et pompes mécaniques en cuivre; deux manufactures

principales de toiles de coton, mouchoirs façon de Rouen, et dans ses environs des mines de charbou de terre. Pop. 1,384 hab.

Jougne, bourg, à 3 l. S., possède un fourneau pour les fontes en gueuse et moulage, une canonnerie pour les canons de fusil, un martinet pour des grillages de balanciers et autres instrumens aratoires; une scierie pour des planches de toute espèce, une huilerie où se fait l'huile de lin et de faine, et des fabriques de clous. Ces différentes usines sont situées dans un vallon, sur un petit ruisseau appelé *Jouguena*, à 200 t. environ des frontières de la Suisse. On trouve aussi des mines de cuivre à une l. de cet endroit.

Hôpitaux-Vieux, village, à 2 l. ¼ S., a des tourbières en exploitation.

Cluse (la), village, à ½ l. S. E., sur la rive droite du *Doubs*, a des tourbières exploitées.

Chapelle-des-Bois (la), village, à 7 l. ¾ S. O., a des tourbières exploitées.

Châtel-Blanc (la), village, à 7 l. S. O., a des tourbières exploitées.

Chaux-Neuve (la), village, à 6 l. S.O., sur la rive gauche du *Bief*. On y fait commerce de fromages. Il a des tourbières exploitées.

Mouthe, village, près la source du *Doubs*, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. S. O., a des tourbières, des incrustations très-intéressantes. Pop. 1,000 habitans.

Abergement (l'), village, à 3 l. S. par O., près le *Doubs*, a des mines de cuivre dans ses environs.

Malpar-le-Grand, village, à 2 l. ¼ S. par O., a dans ses environs du marbre assez beau, appelé *jaspe-agate*.

Oye, village, à une l. ½ S. par O., a une carrière de marbre nommé *jaspe-agate*, et une papeterie.

Fasne, village, à 3 l. O. par S., a des tourbières.

Levier, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. Pop. 1,065 hab.

Chaffoy, village, à une l. ½ O., a des tourbières exploitées dans ses environs.

Dommartin, village, à une l. N. O., sur la rive gauche du *Drujon*, a des tourbières exploitées dans ses environs. Pop. 260 hab.

Houtaud, village, à ¾ de l. O. par N., a des tourbières exploitées.

JURA. = Ce département est situé entre les 46 et 48 deg. de lat. N., et les 3 et 5 de long. E. Sa longueur est de 25 l., sa largeur de 17. Il a 256 lieues carrées. Il est borné au N. par le département du Doubs et la République Helvétique; au S. par les départemens du Léman et de l'Ain; à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Il tire son nom du *Jura*, chaîne de montagnes qui le traverse. Il est formé d'une partie de la Franche-Comté, et a 4 arrondissemens communaux, 32 cantons et 725 communes. Les montagnes de ce département sont remplies de pierres, sur lesquelles il semble qu'on ait peint des arbres, des oiseaux et des poissons. Les forêts sont belles et très-étendues. Il y croît beaucoup de sapins et de très-bon buis. Le *Doubs*, la *Loue*, qui ont un cours inconstant, causent de grands dommages aux cultivateurs riverains, et inondent quelquefois une étendue de terrain d'une lieue en largeur; la *Grassanne*, l'*Ain*, la *Bienne*, le *Tacon*, etc., sont ses principales rivières. Le canal de jonction du Doubs à la Saône offre des avantages nombreux au commerce, on rencontre aussi plusieurs marais d'une étendue considérable. Les plaines abondent en blés, en vins, en pâturages, en chanvres, en noix et autres fruits; on trouve aussi sur les montagnes quelques menus grains, tels que l'orge, l'avoine, le maïs, etc.; mais elles sont riches en pâturages, et l'on y nourrit beaucoup de gros bétail; les chevaux principalement y réussissent parfaitement, et font une des principales richesses de ce département. On y nourrit aussi des moutons et des cochons. Les substances minérales consistent particulièrement en fer et sel. Il possède des mines de charbon de terre, des carrières d'albâtre, des pierres à chaux, à plâtre, de la terre glaise, du sable propre à faire du verre. Il y a des fabriques de toiles, de mouchoirs, de grosse draperie; des filatures de coton, des tanneries, des faienceries, des papeteries, épingleries, tréfileries, fonderies, fourneaux, batteries, clouteries; des ateliers d'horlogerie : on y fait des cuillers en bois et en buis, des ouvrages au tour, des seaux et cuviers de sapin, boites en sapin, etc. Le principal commerce consiste en grains,

vins, chanvres, fruits, sel, salpêtre, bois de construction; en bestiaux, et sur-tout en chevaux de selle et de trait; en fromages, et ouvrages en fer, en bois et en buis. Ce département fait partie de la 6e division militaire, de la 20e division de la gendarmerie nationale, de la 19e conservation forestière, et de la sénatorerie de Besançon. Il dépend de l'archevêché de la même ville. Il est de la 3e série, et a 2 députés à élire au corps législatif Le collége électoral est composé de 290 membres. L'ordre judiciaire se compose de 32 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'une cour criminelle séante à Lons-le-Saunier où est la préfecture: la cour d'appel est à Besançon. Il possède plusieurs bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle et de physique. Les habitans sont généralement grands, robustes et bien bâtis. Ils sont prudens, spirituels, sobres, étrangers aux passions impétueuses. Les femmes sont également spirituelles, et s'adonnent au soin de leur ménage. Pop. 289,865 hab., à raison de 1,132 par lieue carrée.

MONTAGNES. — *Jura*, grande chaîne de montagnes à l'O. de la Suisse. César, Ptolémée, Strabon, Pline, en ont fait mention. Elle commence à Valdshut, traverse le canton de Soleure, la principauté de Neuchâtel, les bailliages médiats de Grandson entre Berne et Fribourg, le pays de Vaud, jusque sur les frontières de Genève, près de laquelle ville elle est coupée par le Rhône, et se lie encore avec des montagnes du Bugey et de la Savoie jusque près de Lyon. Cette même chaîne porte des noms très-différens. En voici les principaux: *Lægerberg*, *Bætzberg*, *Hauenstein*, *Leberberg*, *Freyberg*, *Jurten*, etc. Les noms des cimes et des vallons de cette grande chaîne sont cités dans leurs articles particuliers. Le *Jura* a servi autrefois à distinguer les deux Bourgognes, la *Cisjurane* qui est à l'O., et la *Transjurane* à l'E., qui fait aujourd'hui partie de la Suisse. Du temps de César, le Jura bornait, comme aujourd'hui, la Suisse à l'O. A proprement parler, le Jura n'est pas une seule chaîne, mais la réunion de plusieurs chaînes de montagnes. Leur composition présente bien des objets intéressans pour les naturalistes.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

DOLE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Lons-le-Saunier.

Dôle, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, à 9 l. ½ N. de Lons-le-Saunier, et 70 E. de Paris, sur la rive droite du *Doubs*; tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Besançon. On y fait commerce de grains, de vins et d'ouvrages de cuivre. Elle fabrique bonneteries et chapeaux, et a une forge, une verrerie et des mines de charbon de terre. Elle était autrefois très-forte; mais Louis XIV en fit démolir les fortifications en 1674. Pop. 8,235 hab.

Montrambert, bourg, sur l'*Oignon*, à 4 l. ½ N., a une forge.

Brans, village, à 3 l. N., a une manufacture de faïence.

Montmirey-le-Château ou *les Charmes*, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Pop. 416 hab.

Menostey, village, à une l. ¾ N., a dans ses environs une carrière qui fournit des meules de moulin.

Gendrey, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E. Pop. 652 hab.

Evans, village, à 4 l. ¾ N. E., fabrique des carrés de montre.

Dampierre, village, près le *Doubs*, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., possède le fourneau des *Etangs*. Pop. 465 hab.

Fraisans, village, à 4 l. ½ N. E., a un fourneau, quatre forges, deux martinets, et une mine de fer.

Rochefort, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ N. E., sur la rive gauche du *Doubs*. Pop. 562 hab.

Montbarrey, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. E., près la forêt de Chaux. Pop. 434 hab.

Chaumergy, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S., sur la rive gauche de la *Brêne*. Pop. 396 hab.

Chaussin, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S., dans une île formée par la *Grassanne*. Pop. 1,103 hab.

Chemin, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. O. Pop. 248 hab.

Sampans, village, à une l. N. O. On y trouve des carrières de marbre et des pierres jaspées.

POLIGNY. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Lons-le-Saunier.

Poligny, jolie petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 5 l. N. p. E. de Lons-le-Saunier, et 78 S. E. de Paris, sur la *Glantine* ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Besançon à Lyon. Elle commerce en vins, papiers, peaux, épingles; fabrique faux, faïencerie, horlogerie, poterie, tannerie, tréfilerie. Pop. 5,293 hab.

Villers-Farlay, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. Pop. 888 hab.

Aiglepierre, village, à 3 l. ¼ N. E., a une mine de cuivre et des mines de houille non exploitées.

Arbois, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N., sur la *Cuisance* ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Besançon à Lyon. Elle récolte des vins blancs fort estimés, dont elle fait un grand commerce. Elle a des papeteries, une belle nitrière, une manufacture de faïence, et des martinets pour le fer. Elle possède des mines de houille non exploitées. Pop. 6,434 hab.

Mesnay, village, près la *Cuisance*, à 2 l. N. E., a une papeterie.

Salins, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., inspection forestière, bureau de poste sur la route de Besançon à Lyon, entre deux montagnes, sur la petite rivière la *Furieuse*, qui a sa source dans la ville même. Les sources salées d'où elle tire son nom, sont d'un produit considérable. La grande saline forme une espèce de plate-forme au milieu de la ville. Le puits à *muire* ou d'eau grasse et pleine de sel, est une chose curieuse à voir. De longs et étroits détours, des vapeurs sombres et épaisses, le bruit sourd des eaux, le grincement des roues et des pompes, sont une image assez frappante de ces descentes aux enfers qu'on trouve dans les poètes. L'abbé d'Olivet est né dans cette ville, aux environs de laquelle croissent de très-bons vins. Les eaux-de-vie que l'on tire du marc de raisin, sont estimées en Suisse et dans les montagnes. Les salines de Salins et de Chaux, fournissent chaque année, la première environ 100,000 quintaux de sel, et la seconde environ 40,000 quint. La Franche-Comté consomme à-peu-près le sel qui se fabrique à Salins ; celui de Chaux passe en Suisse et dans les pays voisins. Les cendres des bois consumés dans les salines sont un objet considérable de commerce pour les verreries des départemens environnans. Pop. 8,125 hab.

Boisset, village, à 2 l. ¾ N. E., possède une platinerie.

Mignotvillard, village, à 6 l. ½, possède une carrière de marbre d'un fond bleu jaspé de gris, de blanc veiné, et d'un grain très-fin.

Nozeroy, village, chef-lieu de canton, à 5 l. E. par S., sur la *Serpentine*, fait commerce de cuirs ouvrés, comme bottes, souliers, brodequins, pantoufles, etc., et a dans ses environs une papeterie et plusieurs usines. Pop. 785 hab.

Valampoulière, village, à 2 l. ½ E., a une carrière de marbre.

Planches (les), village, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E. Pop. 333 hab.

Chaux-de-Crotenay (le), village, à 5 l. ¼, a une forge dite de *Girod*.

Champagnole, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de l'*Ain*, à 4 l. E. S. E. ; bureau de poste situé sur la route de Poligny à Genève. Il a plusieurs forges et un haut fourneau. On trouve près de cet endroit, sur la rive gauche de l'Ain, une belle manufacture de filerie en fer-d'archal, dont on fait beaucoup d'envois à Paris. Pop. 1,474 hab.

LONS-LE-SAUNIER. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de St.-Claude et de Poligny.

Lons-le-Saunier, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton, à 14 l. S. O. de Besançon, et 82 S. E. de Paris, sur la petite rivière de *Vaille* ; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Besançon à Lyon. Sa situation est une des plus agréables de la contrée. L'air y est pur, le sol très-fertile, et les coteaux voisins produisent d'excellens vins blancs. Toutes sortes de gibier et de volailles exquises y abondent. Cette ville, très-ancienne, était déja, en 1364, une ville de guerre considérable. Elle a donné en différens temps

des preuves non équivoques d'attachement et de fidélité au gouvernement, et n'a jamais passé au pouvoir des ennemis que par assauts ou par surprises. Les anciens bâtimens des sauneries (desquels elle tire son surnom) avaient été démolis, en 1291, par les princes de Bourgogne; Louis XV, en 1733, les fit rebâtir sur un meilleur plan et dans un lieu différent. On y admire un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, qui réunit les eaux de trois sources salées, les fait monter à plus de 30 pieds de hauteur, et les distribue sous trois ailes de bâtimens, où, à l'aide des vents et d'une filtration continuelle dans des épines disposées avec art, elles se dépouillent de leurs parties hétérogènes, et, par des canaux souterrains, se rendent dans de vastes chaudières où elles sont cristallisées et réduites en sel. On a découvert en 1761, près de Lons-le-Saunier, une sorte de mine de bois fossile, qui se rapproche de la nature des charbons de pierre; cette mine que l'on trouve à trois pieds sous terre, dans une étendue de deux lieues, et qui forme une couche de trois ou quatre pieds d'épaisseur, parait composée de piles de bois où l'on distingue encore les espèces de chêne, de charme, de hêtre et de tremble, les seules qui croissent dans ce canton. On y trouve aussi des mines de plomb, de fer, de cuivre, et des eaux minérales. Pop. 6,041 hab. Lat. N. 46. 36. Long. E. 3. 15.

Scellières, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N., sur la *Brêne*. Pop. 1,395 hab.

Monay, village, à 4 l. N., a dans ses environs une carrière dont on tire du fer.

St.-Louthain, village, à 4 l. N. E., a une carrière de marbre qui est un peu jaspé; de plâtre blanc et d'albâtre.

Miery, village, près la *Brêne*, à 4 l. N. par E., a des carrières de marbre et une mine de cuivre.

Fontenay, village, à 2 l. ¾ N., a un fourneau, trois forges et un martinet.

Château-Châlon, bourg, à 2 l. ½ N. par E., a des mines de houille non exploitées, et de cuivre. On y recueille d'assez bon vin.

Voiteur, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. par E. Pop. 921 hab.

Fromagerie (la), village, à 5 l. E. par S., a une forge et un martinet.

Doucier, village, à 3 l. ½ E. p. S., possède trois forges, un martinet, et une fabrique de faux.

Clairvaux, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Béfort. On y fait un commerce assez fort en blés, vins et bois. Il y a beaucoup d'usines, des forges, des papeteries, des verreries. Pop. 1,210 hab.

Auge, village, à 4 l. ½ S. E., a une mine de plomb non exploitée au lieu dit la *Grayte*.

Revigny, village, près la source de la *Vaille*, à une l. ½ S. E., possède quatre forges, un gros marteau, deux martinets moyens à fabriquer toutes sortes d'ouvrages. On y voit aussi plusieurs grottes qui offrent des raretés aux chimistes, et une mine de cuivre.

Coulière, bourg, chef-lieu de canton, à une l. E., sur la *Vaille*. Il y a une mine de cuivre aux environs. Pop. 1,201 hab.

Menouilles, village, près l'*Ain*, à 7 l. ½ S. par E., fabrique beaucoup de cuillers de buis dont on fait un grand commerce.

Arinthod, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S., fait un grand commerce de mulets. Pop. 1,320 hab.

Orgelet, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par E., à la source de la *Valouze*; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Lons-le-Saunier à Genève. Elle fut presque réduite en cendres au mois de novembre 1752. Ses environs renferment beaucoup de coquillages fossiles: les uns sont pétrifiés, les autres minéralisés en fer, dont la substance est devenue un véritable minérai. Pop. 1,224 hab.

St.-Julien, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S., sur le *Suran*. Pop. 899 habitans.

St.-Amour, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S. par O., bureau de poste situé sur la route de Besançon à Lyon, possède des tanneries de cuirs, une forge, un martinet et une clouterie. Pop. 2,700 hab.

Cousance, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. S. O. On y fait des envois considérables de volailles dans les départemens environnans. Pop. 452 hab.

Cuisiat, village, à 4 l. S. O., a une mine de charbon de bois fossile.

Courbouzon, village, à ½ l. S., a dans ses environs une carrière à plâtre très-abondante.

Montmorot, village, sur la *Vaille*, à ½ l. O., a dans ses environs des sources d'eaux salées qui servent à la filtration du sel.

Bletterand, bourg, chef-lieu de canton, dans une île formée par la *Seille*, à 2 l. N. O. Pop. 732 hab.

SAINT-CLAUDE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Lons-le-Saunier.

St.-Claude, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 11 l. S. E de Lons-le-Saunier, et 83 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Lons-le-Saunier à Genève. Cette ville a presqu'entièrement été réduite en cendres en l'an 7. On y fabrique draps, toiles de cretonne et autres; mouchoirs, papiers, seaux et cuviers de sapin, clouterie, fil de fer, horlogerie. Elle fait un commerce considérable de tabletterie. Pop. 3,379 habitans.

Chiette (la petite), village, chef-lieu de canton, à 5 l. E. par S., possède deux forges, un martinet et une fabrique de baïonnettes. Pop. 578 hab.

Chaux-des-Prés (les), village, à 2 l. ¾ N, a des tourbières exploitées.

St.-Laurent-en-Grandvaux, village, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, à 4 l. ½ N.

Bellefontaine, village, à 4 l. ½ N. E., fait beaucoup d'ouvrages mécaniques, comme montres, pendules, horloges et tournebroches, qui s'exportent dans toute la France.

Morbière, village, à 4 l. ¾ N. par E., fabrique beaucoup d'ouvrages mécaniques, comme montres, pendules, horloges, tournebroches. On y exploite de la tourbe.

Morey, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., sur l'*Orbe*, commerce en clous, horloges, pendules, tournebroches à poids et à ressorts, rouages en fer et en cuivre. Il a un tirage en fer-d'archal, de belles tanneries, une manufacture considérable où l'on file le coton, une fabrique d'épingles et de cadrans d'émail pour les pendules et les montres. On y travaille les pierreries en faux. Pop. 1,218 habitans.

Cinquetral, village, à une l., a une mine de houille non exploitée.

Sept-Moncel, village, à une l. E. p. S. On y fait le commerce de fromages.

Bouchoux, village, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Tacon*, à une l. ¾ S., a des tourbières exploitées. Pop. 1,890 hab.

Jeurre, village, à 2 l. ¼, près la *Bienne*, possède des mines de houille non exploitées.

Moirans, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. par N. Pop. 1,190 hab.

Châtel-de-Joux, village, à 3 l. ¾ N. par O. Le château est un poste de guerre de la 4e classe et de la 6e division militaire.

Etival, village, à 3 l. N. par O. On y fait quantité de meubles, tels que buffets, tables, armoires, coffres, etc., qu'on débite dans le Jura.

GENÈVE.

Cette république était bornée à l'E. par la Bourgogne; au N. et à l'O. par la Suisse; au S. par la Savoie. Elle appartient à la France depuis 1798, qu'elle y fut réunie d'après le vœu des habitans. Jointe à une partie de la Savoie, elle forme le département du *Léman*.

LÉMAN. = Ce département est situé entre les 45 et 47 deg. de lat. N., et les 3 et 5 de long. E. Sa longueur est de 21 lieues, sa largeur de 20. Il a une étendue de 198 l. carrées. Il est borné au N. par le Léman, l'Helvétie et le département du Jura; à l'E. par le Valais, le Piémont et le département du Mont-Blanc; au S. et à l'O. par ce dernier et celui de l'Ain. Il est formé du territoire de Genève, et de plusieurs cantons distraits des départemens de l'Ain et du Mont-Blanc. Ce département est divisé en 3 arrondissemens communaux, 23 cantons et 280 communes. Le sol de ce département est entrecoupé de hautes montagnes, de vallons et de plaines. Les bois sont formés de sapins et de mélèses. Les principales rivières sont : le *Rhône*, l'*Arve*, la *Gifre*, la *Drance*, la *Loudon*, la *Valserine*, etc. Toutes ces rivières, excepté le Rhône, n'ont point de lit fixe, et causent dans leurs débordemens de grands ravages. Le Léman, qui donne son nom au département, forme à-peu-près un arc ou une demi-lune, dont le côté convexe regarde l'Helvé-

tie; il est étroit à ses deux extrémités, et s'élargit peu-à-peu. Ce département produit des grains, des légumes, des fruits et du vin. Il a des prairies, où l'on élève une grande quantité de bestiaux et de menu bétail, sur-tout des chevaux et des mulets. Les mines de fer y sont assez abondantes. La population est évaluée à 215,884 individus, à raison de 1,673 habitans par l. carr. Il a des fabriques de toiles peintes, d'horlogerie, de bijouterie, de joaillerie; de galons de toutes qualités, de dentelles d'or et d'argent, ouvragées et brodées en soie de diverses couleurs. Son commerce consiste dans le produit de ses manufactures, et dans quelques espèces de draps; en librairie, imprimerie, instrumens pour les sciences et les arts; fromages estimés, sels, bétail, etc. Ce département fait partie de la 7e division militaire, de la 20e division de la gendarmerie nationale, de la 17e conservation forestière, et de la sénatorerie de Lyon. Il dépend de l'évêché de Chambéry, compris dans l'archevêché de Lyon. Il est de la 5e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 216 membres. L'ordre judiciaire se compose de 23 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce, d'une cour criminelle séante à Genève, ainsi que la préfecture: la cour d'appel est à Lyon. C'est la patrie de J. J. Rousseau, Saussure, Bossuet, Spon, Mallet, Necker, etc. Les habitans sont généreux, pénétrans, et aiment l'argent; ils ont du goût pour la lecture, et sont répandus dans tous les Etats; les femmes sont très-retirées, cultivent la musique, le dessin, l'arithmétique, la géographie et l'histoire.

Lacs, Rivières, Montagnes. — *Léman.* — Ce lac, qu'on appelait lac de Genève, est situé entre le pays de Vaud et le Genévois. Le nom qu'il porte aujourd'hui lui a été donné par César et d'autres auteurs anciens. En langue celtique, *limen* ou *léman* signifie un lac. Ce lac est situé à-peu-près au milieu d'une large vallée, qui sépare les Alpes du Mont-Jura. Le Rhône, en sortant des Alpes du Valais, à l'extrémité desquelles il a sa source, vient traverser cette vallée. On y trouve un grand bassin creusé par la nature. Ses eaux remplissent ce bassin, et forment ainsi le Léman. Là le Rhône se repose et se dépouille du limon dont il était chargé; il sort ensuite très-près de ce grand réservoir. La longueur du lac est de 15 lieues, sa largeur de 3 l. ½. Ses eaux sont parfaitement claires, excepté auprès de l'embouchure du Rhône. Ce fleuve, quand il se jette dans le lac, est encore chargé des débris des montagnes et des terres qu'il mine et qu'il entraîne dans sa course rapide. La hauteur des eaux du lac varie beaucoup, souvent de plus de 6 pieds; elles croissent depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août, et diminuent depuis septembre jusqu'en décemb. Cette variation dépend de la quantité d'eau qu'y verse le Rhône, et toutes les rivières qui ont leur source dans les Alpes où il ne pleut presque jamais. Il n'y tombe que des neiges, qui s'accumulent pendant cette saison pour grossir en fondant les rivières qui en descendent. Une autre variation du niveau des eaux de ce lac, plus singulière encore, est celle qu'on nomme dans le pays les *seiches*. Dans des journées orageuses d'été, on voit le lac s'élever tout-à-coup de 4 à 5 pieds, s'abaisser ensuite avec la même rapidité, et continuer ces alternatives pendant quelques heures. La hauteur du Léman au-dessus du niveau de la Méditerranée, suivant M. de Luc, est de 187 toises. Ce lac est très-poissonneux; mais la qualité de ses poissons est encore supérieure à leur quantité. La perche, le ferrat, ses grandes et excellentes truites, et ses ombres-chevaliers, sont des poissons très-estimés. Les oiseaux les plus rares qu'on y remarque sont la *grèbe*, dont les plumes d'un blanc argenté sont une fourrure précieuse; la bécassine ou guignette, un rare et beau courlis vert, une grande variété de canards. La plus grande profondeur connue de ce lac est, près du village de Meillerie, d'environ 1,000 pieds. Dans l'hiver ses eaux ne gèlent jamais.

Arve, rivière, a sa source au Mont-Blanc, à 2 l. ½ S. par O. de Notre-Dame-de-la-Gorge, au S. de l'arrondissement de Bonneville; coule au N., puis au N. O., et va se rendre dans le Rhône au-dessous de Genève, après un cours de 19 l. Elle reçoit à droite la Gifre, près Marignier, et la Menoge; elle arrose à gauche Sallanches, et à droite Cluses et Bonneville. Cette ri-

vière est sujette à de grands débordemens ; son eau est très-pure : elle charie de l'or.

Anterne, montagne, au N. E. de l'arrondissement de Bonneville, située à l'E. du Mont-Blanc ; sa forme est assez singulière, et les couches de coquillages et de pétrifications qu'elle renferme présentent des objets extrêmement curieux pour les naturalistes.

Balme (le col de), montagne, située sur la limite entre le territoire de France et le Valais. Sa hauteur est de 1,181 toises au-dessus du niveau de la mer : elle est à 4 l. O. de Chamouni. On jouit du haut de sa cime de la vue la plus étendue du Mont-Blanc, de ses glaciers et des vallées qui l'avoisinent.

Brévent (mont), montagne. Elle forme une chaîne dont les sommités s'étendent depuis la vallée de Chamouni jusqu'au Mont-Blanc ; sa cime, extrêmement élevée, offre une vue distincte des six principaux glaciers qui descendent du Mont-Blanc.

Balme (la), caverne, située dans la montagne, à une lieue S. E. de Cluses. Son entrée est au milieu d'un rocher escarpé, à 700 pieds environ au-dessus du niveau de l'Arve. Elle est en voûte de 10 pieds de hauteur sur 20 de largeur. Sa longueur totale est de 640 pieds. L'intérieur offre plusieurs salles spacieuses avec des voûtes gothiques sur les chaussées ; dans d'autres endroits de belles et larges galeries ; dans quelques-uns des passages si étroits, que l'on ne peut y pénétrer qu'en se courbant presque jusqu'à terre : les cristallisations, les stalactites s'y rencontrent avec profusion, et forment des ressemblances assez curieuses ; cependant cette grotte ne peut entrer en comparaison pour la rareté avec celles d'Oiselles, dans la Franche-Comté, d'Arcis-sur-Aube, ou d'Antiparos.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

GENÈVE. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Bonneville.

Genève, ville considérable, autrefois capitale de la République du même nom, à 28 l. N. E. de Lyon, 54 N. N. O. de Turin, et 145 S. E. de Paris ; préfecture, chef-lieu du département, du 1er arrondissement communal et de canton ; cour de justice criminelle, trib. de première instance ; tribunal de commerce, conservat. des hypothèques, atelier monétaire, inspection forestière, bureau de poste. Les maisons publiques et particulières y sont également belles ; les promenades y sont charmantes, l'air pur, la vue pittoresque ; le *Rhône* qui la traverse en sortant du lac, la divise en quatre parties jointes ensemble par 4 beaux ponts. Elle a un arsenal, un parc d'artillerie, un muséum et une belle bibliothèque. On y fait commerce de mousselines suisses, d'étoffes de soie et de laine, de chamoiserie ; mais les arts y fleurissent particulièrement, et ses manufactures d'horlogerie et d'orfèvrerie sont très-renommées. Elle a plusieurs fabriques de bas de soie, de flanelles et d'instrumens de mathématiques ; l'imprimerie et la librairie y sont aussi de fortes branches d'industrie. Les environs de cette ville abondent en productions minéralogiques, telles que quartz, pétrosilex imitant l'agate, jaspe rouge et veiné, granit cristallisé ; on y trouve aussi des fragmens d'ardoises légères et sonores. On y professe le calvinisme. Le gouvernement était aristocratique. On distinguait dans cette République des citoyens, des bourgeois, des natifs, des habitans et des sujets. Les deux premières classes assemblées formaient le souverain : on tirait d'elles le conseil des deux cents, celui des vingt-cinq et celui des soixante ; et les droits de la souveraineté étaient exercés par ces conseils. Les autres classes composaient le peuple, et étaient soumises à des distinctions humiliantes. Genève a vu naître un grand nombre d'hommes célèbres, tels que Théophile Bonnet, médecin ; Isaac Casaubon, bibliographe et professeur de belles-lettres ; Jean-Robert Chouet, historien et jurisconsulte ; Pierre Clément, traducteur, journaliste, et auteur tragique ; Gabriel Cramer, professeur de mathématiques ; Horace, célèbre naturaliste en géologie ; Henri et Paul Etienne père et fils, savans imprimeurs ; Théodore Godefroi, historien ; Jacques Mallet du Pan, homme de lettres ; Jacques Necker ; Bénédict Saussure, géologue ; Jean-Jacques Rousseau, célèbre écrivain ; Ezéchiel Spanheim, antiquaire et littérateur ; Théodore Tronchin, médecin. Pop. 22,759 hab. Lat. N. 46. 12. Long. E. 3. 50.

Gex, petite ville, autrefois capitale du pays de ce nom, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., entre le Mont-Jura, le Rhône et le Léman; sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Genève à Lons-le-Saunier. On y fait commerce de fromages fort estimés : il y a des tanneries considérables. Pop. 2,461 hab.

Divonne, village, à 3 l. ½, sur la *Versoix*, a plusieurs papeteries et usines.

Versaix, bourg, autrefois ville, sur le *Léman*, à 2 l. N., près l'embouchure du torrent de Jarnaut. Voltaire y a fait beaucoup de bien. On y exploite des tourbières. Elle a un bureau de sortie par terre pour l'E. des ouvrages d'or et d'argent pour l'étranger.

Ferney-Voltaire, ville, à une l. ½ N. O., en 1764 était encore un village; aujourd'hui c'est une très-jolie et agréable ville, dont les rues sont tirées au cordeau, et se coupent à angles droits. C'est l'ouvrage de Voltaire, qui y avait un fort beau château, où il a passé les derniers temps de sa vie. On y fabrique beaucoup d'horlogerie.

Cologny, village, à ½ l. N. O. Ce village est sur une colline couverte de vignes.

Lécluse, forteresse, sur le *Rhône*, à 4 l. O., défend l'entrée du Bugey et de la Bresse par un fort creusé dans le roc qui fait partie du Mont-Jura. C'est un poste de la 7e division militaire.

Collonge, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O.; bureau de poste situé sur la route de Genève à Lyon. Pop. 1,178 hab.

Confignon, hameau, à une l. O. par S., sur un coteau. Il a aux environs des lits d'argile, et une grande quantité de gypse cristallisé en filets.

Frangy, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. S. O., sur la rive droite de l'*Arve*; bureau de poste situé sur la route de Genève à Chambéry. Pop. 814 hab.

Saint-Julien, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. O. Pop. 750 hab.

Carouge, petite ville, chef-lieu de canton, à ½ l. S., sur la rive gauche de l'*Arve*. Ses fabriques d'horlogerie sont considérables. Elle a une fabrique de soude et une de verres de montre, quinze tanneries et une chamoiserie. Pop. 3,250 hab.

Reignier, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E., sur la rive droite de l'*Arve*. Pop. 1,280 hab.

Etrambière, village, à 2 l. S. E., sur l'*Arve*, a une fontaine d'eau minérale.

Chesne-Thonex, bourg, chef-lieu de canton, à ¾ de l. E., a des tanneries. Pop. 188 hab.

THONON. — Cet arrondissement est au N. de celui de Bonneville.

Thonon, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 6 l. ½ E. p. N. de Genève, et 150 S. E. de Paris, auparavant capitale du Chablais dans la Savoie; tribunal de première instance, bureau de poste. Elle est agréablement située sur le *Léman*. Pop. 3,164 hab.

Evian, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E.; bureau de poste situé sur le *Léman*. Il a des eaux minérales très-fréquentées, et quelques restes d'antiquités. Pop. 1,502 hab.

Saint-Jean-d'Aulph, village, chef-lieu de canton, à ¾ de l. S. p. E., près la *Drance*. Pop. 1,918 hab.

Douvaine, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O. Pop. 742 hab.

BONNEVILLE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Thonon.

Bonneville, bourg, sur la rive droite de l'*Arve*, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 4 l. S. E. de Genève et 148 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route de Genève à Chambéry. La porte de la ville du côté de Genève est assise sur des rochers d'une pierre composée de mica. On trouve dans les fentes de belles cristallisations de pierre calcaire. Un côté de la ville est taillé absolument à pic, à une grande hauteur, et forme un précipice effroyable, que l'on ne peut examiner avec assurance qu'en se couchant à plat, et avançant la tête avec beaucoup de précaution.

Viuz-en-Salaz, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. Pop. 1,800 hab.

Roche (la), chef-lieu de canton, à une l. ½ O. p. N. Pop. 2,447 hab.

Thorens, village, à 2 l. S. O., a une verrerie et une fabrique de cristaux.

Megève, village, près l'*Arly*, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ S. E. Pop. 3,075 hab.

Chamonix, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. E. Pop. 1,511 hab.

Sallanches, bourg, sur la rive gauche de l'*Arve*, chef-lieu de canton, à

5 l. ¼ S. E.; bureau de poste situé sur la route de Chambéry à Genève. Le chemin qui conduit de Genève à ce bourg est superbe. Pop. 1,369 hab.

Cluses, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur la rive droite de l'*Arve*. Il y a des fabriques d'horlogerie et d'outils dont on fait un grand commerce, et des filatures de coton. Près de ce bourg on voit un rocher rempli de pétrifications. Pop. 2,102 hab.

Samoëns, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ E. p. S., près la *Gifre*. Pop. 3,129 hab.

Taninges, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E., près la *Gifre*. Pop. 2,300 hab.

MONT-BLANC.

Nous renvoyons, pour la description de ce département, à la *France méridionale, partie S.E.*, où il est naturellement mieux placé.

FRANCE MÉRIDIONALE.

Elle contient trois parties : la partie *Sud-Ouest* ; la partie *Sud* proprement dite ; et la partie *Sud-Est*.

PARTIE SUD-OUEST.

9 DÉPARTEMENS.

Elle comprend deux provinces : 1° la *Guienne* avec la *Gascogne* en forme huit, savoir : la Gironde, la Dordogne, le Lot, l'Aveyron que nous décrirons dans la *partie Sud proprement dite*, le Lot-et-Garonne, le Gers, les Landes, les Hautes-Pyrénées, et une partie des Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne ; 2° le *Béarn* compose les Basses-Pyrénées.

GUIENNE.

Cette ancienne province, située dans la partie S. O., et dont la mer baigne les côtes dans toute sa longueur, est située entre les 42 et 46 deg. de lat. N., le 1er deg. de long. E., et les 4 prem. de long. O. Sa longueur est de 86 l. sur 76 l. de largeur, et sa superficie est évaluée à 3,437 lieues carrées. Elle est bornée au N. par la Saintonge et l'Angoumois ; à l'E. par l'Auvergne et le Languedoc ; au S. par les Pyrénées, le Béarn et la Basse-Navarre ; et à l'O. par l'Océan. On la divise en deux parties, l'une septentrionale, qui retient le nom de Guienne ; l'autre méridionale, qu'on nomme la Gascogne. La première comprend le Bordelais, le Bazadais, le Périgord, l'Agénois, le Quercy et le Rouergue. La seconde renferme les Landes, le Condomois, l'Armagnac, le pays de Labour et de Soule, le Bigorre et le Comminges, le Nébouzan et le Couserans. Le climat de la Guienne est très-varié, à cause de sa grande étendue et de la position des différentes parties qui la composent ; il est plus chaud dans la partie des Landes et celle qui avoisine la mer et le Béarn, dans l'Agénois et le Condomois; tempéré, mais pluvieux du côté de Bordeaux, et assez froid dans le Rouergue et le Quercy, où les hivers sont ordinairement assez longs ; le Périgord et la partie la plus proche du Languedoc sont les plus agréables pour la température ; mais par-tout elle est fort saine. On doit naturellement trouver dans cette province une grande variété de sol: les montagnes, les collines, les plaines, les sables, les terres plates et incultes, les forêts, les vignobles et les terres cultivées en occupent les différentes parties. L'Agénois est en général le pays le plus uni et le plus fertile. Les Landes sont absolument le contraire ; des terres arides et sablonneuses, couvertes de quelques arbres de mauvaise venue, en forment la plus grande partie. Il y a aussi dans la Guienne beaucoup de marais à dessécher. La partie nommée la Haute-Guienne, qui comprend le Quercy, en est toute coupée, et la partie méridionale est fort élevée, à mesure qu'elle s'approche des Pyrénées, qui en occupent l'extrême frontière. On évalue les forêts qui se trouvent dans cette province à plus de 400,000 arpens, tant hautes-futaies que taillis; les pins qui couvrent la partie supérieure des Landes, et dont on s'occupe à augmenter la quantité et le produit, n'y sont pas compris. Les principales riv. qui arrosent la Guienne, sont: la Garonne, la Dordogne, qui après leur réunion au Bec-d'Ambès portent le nom de Gironde ; l'Adour, la Baise, le Tarn, quelques autres moins considérables. Les blés, les vins et les chanvres sont les principales productions de la Guienne ; les bestiaux y sont aussi en grand nombre, à cause de l'abondance des pâturages, et les forêts fournissent des

ressources considérables pour la construction. La résine qui découle des pins, dont les Landes sont remplies, forme aussi un objet de produit important, et l'on y recueille aussi beaucoup de cire. Les noix, les châtaignes, le safran, la térébenthine, les truffes, sont les productions utiles de cette province, et la culture du tabac y est assez étendue. On n'y connait que quelques mines de fer. La chasse et la pêche forment une ressource assez utile pour les habitans. On fabrique à Agen beaucoup de toiles, mais très-grossières, et des toiles à voiles; il y a aussi des manufactures de draps très-fins, d'étoffes de laine et de soie, et des raffineries de sucre: on teint à Agen du coton en rouge d'Andrinople. Les productions du sol forment pour la Guienne un objet considérable d'exportation; les grains, les vins, dont les principaux sont ceux de Médoc, de Saint-Emilion, de Clérac, de Grave, etc., et qui se transportent par mer dans tous les pays, sur-tout en Angleterre, aux îles de l'Amérique et dans le Nord; les eaux-de-vie, les bois de construction, le goudron, le brai, les laines, la cire, les pruneaux et les fruits. Il ne manque à cette province que des communications plus fréquentes et plus faciles, tant par terre que par des canaux. La grande route de Bordeaux à Bayonne, qui traverse les Landes dans une étendue de 27 postes, offre à peine quelques mauvais villages, et seulement les auberges nécessaires aux voyageurs. Les habitans de la Guienne sont vifs, spirituels, gais et industrieux; ils passent pour être fort économes, et très-propres à cultiver les sciences et les arts; il y en a beaucoup qui s'adonnent au commerce maritime. Cette province entière forme 8 départemens: la *Gironde*, la *Dordogne*, le *Lot*, l'*Aveyron*, le *Lot-et-Garonne*, le *Gers*, les *Landes*, les *Hautes-Pyrénées*, et une partie des *Basses-Pyrénées* et de la *Haute-Garonne*.

GIRONDE. = Ce département est situé entre les 44 et 46 deg. de lat. N., et les 2 et 4 de long. O. Sa longueur du N. au S. est de 36 l., sa larg. de l'E. à l'O. de 26 l. Sa surface est de 420 l. carrées. Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par ceux de la Dordogne et du Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes; à l'O. par l'Océan. Il tire son nom de la Gironde, rivière formée de la réunion au Bec-d'Ambès, de la Garonne et de la Dordogne. Il est formé d'une portion de la Guienne. Il a 6 arrondissemens communaux, 48 cantons et 580 comm. Il possède beaucoup de bois, qui consistent en pins maritimes, pignadas et chênes verts pour l'usage de la marine, et en taillis pour la consommation du pays. L'étendue des forêts est de 195,104 arpens, dont 32,918 arpens de bois nationaux, 20,140 arp. de communaux, et le reste aux particuliers. Les principales rivières sont la *Garonne*, la *Dordogne*, la *Gironde*, formée de ces deux dernières; l'*Isle*, le *Dropt*, le *Ciron*, etc. Les marais salans sont ceux de Saint-Vivien, sur la gauche de la Gironde, vers la pointe de Grave, contenant 324 œillets ou carrés, et ceux de Saint-Ciers, sur la droite de la Gironde. Les étangs sont ceux d'*Hourtin* et de *Carcans*, de la *Canau*, une partie de l'étang de *Cazau*, le bassin ou hâvre d'*Arcachon* et celui du *Pilat*, celui du *Cap-Breton* et du *Vieux-Boucaut*. La majeure partie de ces étangs ou marais appartient à des communes. Le climat varie dans ce département. Les environs de Bordeaux, malgré les pluies continuelles, et ceux de Bazas, jouissent d'une température douce et d'un air sain; mais dans les Landes l'air est peu salubre et les eaux d'une mauvaise qualité. Le sol offre la même variété; des terres excellentes et fertiles, d'autres sablonneuses et d'une qualité inférieure, et des Landes ingrates et stériles. Les cantons à l'E. et au S. de Bordeaux, d'Agen et de Bazas, présentent des terrains très-productifs; mais le pays, depuis l'O. de Bordeaux jusqu'au département des Landes, n'offre qu'une région presque uniquement couverte de pins. C'est le parti le meilleur que l'industrie en ait pu tirer. On récolte des grains dans le voisinage des départemens du Lot et de la Dordogne; mais la principale richesse de ce département consiste en vins. La vigne est cultivée avec soin et intelligence; les labours sont faits à temps, et les engrais sont rejetés comme pouvant nuire à la qualité du vin. Parmi les vins rouges les plus estimés sont ceux de Médoc, de Hautbrion, de Grave, etc. Parmi les vins blancs on distingue ceux de Carbonnieux, du Prignac, de Sau-

terne, de Baume, de Serons, etc. En général tous ces vins sont délicieux; ils ont un caractère qui les différencie des vins des autres pays; ils se conservent long-temps, et acquièrent par les transports, voyages, et par le temps, un nouveau degré de qualité. Les vins qui sont d'une qualité inférieure sont convertis en eaux-de-vie. On recueille aussi des fruits et du chanvre. Le goudron qu'on tire des pins, et le liége, forment le principal revenu des Landes. Les prairies artificielles servent à nourrir un nombreux bétail. Les chevaux sont d'une race dégénérée, rares, et peu convenables à l'agriculture. Ils sont remplacés par les bœufs, qui, quoique petits, offrent aux habitans de grandes ressources. Le menu bétail est florissant; les moutons de race pèsent jusqu'à 128 livres. A ces richesses, ce département joint encore des mines de houille, quelques traces d'une mine de fer vers le S., des carrières de pierre de taille et des tourbières. L'industrie de ce département consiste dans la construction des bâtimens de marine; la pêche, les fabriques d'eaux-de-vie et de vinaigre, d'anisette, de bière, d'acides nitriques, de tabac, de salpêtre, d'épingles, de boutons, d'articles de coutellerie, de clouterie, de serrurerie; il y a des raffineries de sucre, des fonderies de chandelles, cire, savon; des corderies et filatures; des manufactures de cadis, d'indiennes, de bonneteries, de chapelleries; des teintureries, des papeteries, des verreries, des poteries, des corderies, des forges et fourneaux pour la fonte des boulets, et d'autres ustensiles de fer, etc. Le commerce a pour objet les productions territoriales, sur-tout les vins, dont l'exportation annuelle va jusqu'à 100,000 tonneaux; les eaux-de-vie, les fruits secs, les amandes, les grains de toutes espèces, farines et pois, safran, fromages de Roquefort; le salpêtre, le goudron, les mulets, les chevaux et autres bestiaux; les bois et les produits des manufactures et usines. Il sort des ports de ce département des armemens pour l'Amérique, où l'on échange les produits du pays contre les denrées coloniales; la pêche de la morue et de la baleine. Les relations commerciales que l'on entretient avec l'intérieur de la France, et à l'extérieur avec l'Espagne et l'Italie, mettent la ville de Bordeaux, sur-tout en temps de paix, au rang des plus commerçantes de la France. Ce département fait partie de la 11e division militaire, de la 7e division de la gendarmerie nationale, de la 11e conservation forestière, de la 11e cohorte de la légion d'honneur, de la sénatorerie et du diocèse de Bordeaux. Il est de la 4e série, et fournit 5 députés au corps législatif. Il possède 48 justices de paix, 5 tribunaux de première instance, 3 tribunaux de commerce séants à Bordeaux, Blaye et Libourne; une cour criminelle et une d'appel à Bordeaux. Les protestans ont un temple dans cette ville. Ce département a vu naître le père Lecomte, qui a écrit l'Histoire de la Chine; et Berquin, l'auteur de l'Ami des Enfans. Pop. 519,685 habitans, à raison de 968 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Gironde* (la), l'un des grands fleuves, qui a donné son nom au département, est formé de la réunion des deux grandes rivières, de la Garonne à gauche, et de la Dordogne à droite, au Bec-d'Ambès. Il continue de là son cours au N. N. O. jusqu'à la mer; il baigne à droite Blaye, à gauche Pauillac et Castillon, et arrive à la pointe de Grave, où son embouchure n'a qu'une lieue de large, à l'entrée de laquelle il y a une tour. Le pharc de Cordouan est à une l. ½ en mer. Son cours depuis le confluent est de 16 l., et renferme quelques bancs de sable: les gros bâtimens y remontent avec la marée.

Arcachon (bassin d'), grand étang, situé dans la partie occidentale de l'arrondissement de Bordeaux, sur la côte de l'Océan, avec lequel il communique par une ouverture d'une ½ l. de large, appelée la *Passe-du-Nord*, qui se dirige du S. au N. Il est à une l. au N. de la tête de Buch, et se divise en plusieurs bras. La rivière de l'Eyre s'y jette à l'E. Sa longueur de l'E. à l'O. est de 3 l. ½, et sa largeur de 3 lieues environ.

Canau (la), étang, situé à l'extrémité N. O. de l'arrondissement de Bordeaux, le long de la côte de l'Océan, à une l. ½ de la mer, dont il est séparé par des bancs de sable. Il communique avec le bassin d'Arcachon, qui est au S. et à 5 l. O. de Castelnau-de-Médoc. Il a 2 l. de longueur du N. au S., sur une de largeur.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BLAYE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Lesparre.

Blaye, ville, sur la rive droite de la *Gironde*; sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Bordeaux à la Rochelle; à 8 l. N. de Bordeaux, et 150 S. O. de Paris. Son port est extrêmement fréquenté, et il y a une bonne citadelle. Sa position est extrêmement avantageuse pour le commerce, à cause du débouché que le fleuve lui donne, pour la consommation des productions de son territoire, qui consistent en grains, vins, eaux-de-vie et bois de construction. On y fait des armemens pour la pêche de la morue, et l'on y construit même des bâtimens du port de 200 tonneaux. Il y a des tourbières. Cette ville est une place de guerre de 4e classe, de la 11e divis. militaire, et la résid. d'un sous-directeur des fortifications. Le port fait partie du 5e arrondiss. maritime. Pop. 3,580 hab.

Saint-Ciers-de-la-Lande, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 2,244 habitans.

Saint-Savin, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. Pop. 1,850 hab.

Bourg, petite ville, sur la rive droite de la *Dordogne*, près de sa jonction avec la Garonne, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. E.; bureau de poste situé près la route de Paris à Bordeaux. On recueille beaucoup de vins dans ses environs, et sa position la rend très-commerçante. Il y a une verrerie. Pop. 2,704 hab.

LIBOURNE. — Cet arrondissement est au N. de celui de la Réole.

Libourne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, au confluent de la *Dordogne* et de l'*Isle*, à 5 l. de Bordeaux et 140 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Bordeaux à Périgueux. Son port fait partie du 5e arrondissement maritime. Les productions de cette ville consistent en vins, sel, grains et merrain. Elle fabrique de petites étoffes, des épingles, du fil, des toiles, bonneterie, chapellerie, clouterie, corderie; elle a des filatures de coton, des taillanderies et verreries. Pop. 8,076 hab.

Guitres, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la rive droite de l'*Isle*. Pop. 933 hab.

Coutras, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. N. E., sur la rive gauche de la *Dronne*. Elle est fameuse par la victoire que Henri IV y remporta en 1587. Pop. 3,060 hab.

Lussac, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. Pop. 2,032 hab.

Saint-Emilion, petite ville, à 2 l. E., est remarquable par son commerce d'excellens vins.

Castillon, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E. S. E., sur la rive droite de la *Dordogne*; bureau de poste situé sur la route de Bordeaux à Périgueux. Elle est célèbre par la fameuse bataille que les Français y gagnèrent sur les Anglais en 1451. Pop. 2,580 hab.

Sainte-Foy-la-Grande, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ E. par S., sur la rive gauche de la *Dordogne*; bureau de poste situé sur la route de Bordeaux à Bergerac. Pop. 2,830 hab.

Pujols, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ E. Pop. 1,012 hab.

Branne, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S., sur la rive gauche de la *Dordogne*. Pop. 544 hab.

Fronsac, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ O., sur la rive droite de la *Dordogne*, près de son confluent dans l'*Isle*. Pop. 1,340 hab.

Cadillac, village, à 2 l. ½ N. O., sur la rive gauche de l'*Enilte*, possède 15 petites forges, un martinet à quatre marteaux, et un moulage. On y fabrique des objets de taillanderie, des outils aratoires et autres petits instrumens.

LA RÉOLE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Libourne.

La Réole, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 8 l. S. E. de Bordeaux, et 128 S. E. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Bordeaux à Toulouse. Elle fournit beaucoup de bestiaux de la plus belle espèce. Pop. 3,808 hab.

Pellegrue, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 1,880 hab.

Montségur, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E., sur le *Dropt*; bureau de poste près la route de Bordeaux à Toulouse. Elle fournit beau-

coup de froment et d'eaux-de-vie pour les cargaisons. Pop. 1,440 hab.

Hure, village, près la *Garonne*, à 4 l. S. par E. On y fabrique des draps.

Caudrot, village, à 2 l. O. On y fait commerce de grains et de vins.

Saint-Exupery, bourg, chef-lieu de canton, près la *Vignarde*, à une l. ¼ N. Pop. 300 hab.

Sauveterre, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. Pop. 545 hab.

Gornac, village, chef-lieu de canton, à 2 l. de Cadillac. Pop. 470 hab.

BAZAS. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de la Réole.

Bazas, ville, sous-préfecture et chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, à 14 l. S. E. de Bordeaux, et 142 S. par O. de Paris; tribunal de première instance, sous-inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Bordeaux à Toulouse. Elle est située sur un rocher, à 3 l. de la Garonne. On y fait commerce de bois, d'eaux-de-vie, de bougies, de chanvre. On y fabrique des droguets. Il y a des faïenceries, des blanchisseries de cire, et des fabriques de bougies. Cette ville a vu naître Jules Ausone, médecin. Pop. 4,215 hab.

Sauternes, village, à 3 l. ½ N. O., récolte et fait commerce de bons vins.

Langon, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N., sur la rive gauche de la *Garonne*; bureau de poste sur la route de Bordeaux à Toulouse. Elle fait commerce de bons vins et eaux-de-vie. Pop. 3,208 hab.

Auros, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ N. E. Pop. 490 hab.

Grignols, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 3,160 hab.

Captieux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. Pop. 1,152 hab.

Villandrau, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Pop. 2,000 hab.

St.-Simphorien, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ O. Pop. 1,423 hab.

BORDEAUX. — Cet arrondissement est au S. de celui de Lesparre.

Bordeaux, l'une des villes les plus considérables de France, autrefois capitale de la Guienne, sur la rive gauche de la *Garonne*, à 35 l. S. de la Rochelle, 24 S. O. d'Angoulême, et 148 S. O. de Paris; préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton; archevêché, sénatorerie et lycée; cour criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, résidence d'un commissaire-général de police, quartier-général de la 11e division militaire, chambre de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, atelier monétaire sous la lettre K, bureau de poste situé sur la route de Paris à Bayonne. Elle avait autrefois pour défense le Château-Trompette, ouvrage de Vauban; mais aujourd'hui il est rasé. Cette ville forme une espèce de demi-lune sur la rive gauche de la rivière; elle a plusieurs belles places, dont une magnifique, un hôtel-de-ville bien distribué et encore mieux décoré, de somptueux hôtels, de longs et larges quais. Elle est ceinte d'anciennes murailles avec des tours à l'antique; la plupart des rues sont étroites et mal percées. On voit encore dans la ville quelques antiquités romaines; l'une est la *porte-basse*, que l'on croit construite sous Auguste; cet édifice semble avoir résisté aux ravages du temps, quoique surchargé de maisons, et construit de pierres énormes sans mortier ni ciment. Les autres sont un amphithéâtre de forme ovale, de 227 p. de long sur 140 de large, dont il ne subsiste que des restes; et le palais de Galien, dont il n'existe plus que quelques murailles et les deux portes d'entrée. On remarque aussi la salle de spectacle, une des plus belles de l'Europe. Il s'est tenu en différens temps des conciles à Bordeaux. La sûreté du port de Bordeaux et les ressources qu'y trouvent les étrangers, y attirent une quantité prodigieuse de vaisseaux de toutes les nations de l'Europe. Les principaux objets que cette ville offre au commerce sont les vins, eaux-de-vie, vinaigres, prunes, miel, châtaignes, résine, goudron, térébenthine, parfumeries, fruits confits, jambons et vivres de toute espèce. Les vins, sur-tout, sont pour elle une source inappréciable de richesses. On distingue entre autres ceux de *Médoc*, d'*Hautbrion*, de *Saint-Emilion*, de *Grave* et de *Lafitte*. Les vins de Médoc les plus estimés, sont ceux de *Lafitte*, *Latour* et *Margaux*. Les plus estimés parmi les vins de Grave, et qu'on expédie pour tous les

pays, sont ceux de *Hautbrion*, du *Haut-Talence*, de *Merignac*, *Pessac*, *Loignan*, *Villenave*, etc. Tous ces vins sont délicieux; ils ne ressemblent ni aux vins de Bourgogne, ni aux vins de Champagne; ils ont un caractère de bonté qui leur est particulier, et qui les rend d'autant plus précieux pour la province. Il y en a d'autres dans diverses communes qui, sans jouir de la même réputation, les égalent souvent en bonté. Ceux qui tiennent le premier rang parmi les vins blancs, sont ceux de *Carbonnieux*, *Barsac*, *Prignac*, *Sauterne*, *Baume* et *Sainte-Croix-du-Mont*. Après tous ces vins, on distingue encore ceux de *Palus*, connus sous le nom de vins de *Queyries*, *Montferrant*, etc., qui résistent à la mer dans les voyages du plus long cours. Les autres vins, connus sous les noms de vins de *Côtes*, *d'Entre-Mers*, de *Blaye*, etc., sont d'une qualité bien inférieure à tous ceux dont nous venons de parler, mais pourtant ne sont pas sans mérite. Une partie des grands vins de Médoc passe en Angleterre. Les vins de Grave, blancs et rouges, se consomment ordinairement en France. La majeure partie des vins de Palus s'embarque pour l'Inde, les Colonies, etc. Les Hollandais en tirent aussi une grande quantité. A l'égard des vins de Côtes, et autres de qualité inférieure, la majeure partie passe en Allemagne, en Hollande et en Bretagne: ce qui en reste sert à la consommation du pays, ou se convertit en eaux-de-vie et en vinaigre. Outre les vins dont nous venons de parler, on en porte encore à Bordeaux une quantité immense du Languedoc, du Quercy, du Périgord, du Roussillon, de l'Hermitage, de Frontignan, de Beziers, d'Espagne, etc. Tous ces vins, qui sont d'une excellente qualité, attirent une foule d'étrangers à Bordeaux. Le chanvre est aussi pour Bordeaux une branche importante d'exportation; on en recueille une grande quantité à 12 et 15 l. à la ronde. Tonneins, Marmande, Aiguillon et le port Maurice en fournissent de 20 à 25 mille quintaux. Elle exporte aussi toutes les productions et les marchandises du Midi et du centre de la France. Quatre cents navires environ, du port de 200 à 600 tonneaux, sont occupés à transporter, dans toute l'Europe et dans les colonies, les productions que cette ville tire de son propre fonds, ou qui y sont amenées par les différens canaux du commerce. Les Anglais, les Hollandais, les Suédois et les Danois, en allant chercher dans ce port les marchandises qui leur conviennent, apportent du charbon de terre, de l'étain, du plomb, du cuivre et des étoffes; cuirs, bœuf et saumon salé; faïence, quincaillerie, mâts de navires, goudron, épiceries et drogues; merrain pour barriques, fer en barres et fer-blanc; bois de construction et harengs salés. Les retours des îles se font en sucres bruts et sucres blancs, café, coton, tabac, indigo, rocou, cacao et liqueurs. Le canal du Languedoc procure à la ville de Bordeaux une communication très-avantageuse avec la Méditerranée, au moyen de laquelle elle tire aisément de Marseille tout ce que cette ville fournit au commerce, principalement en teintures, épiceries et drogueries. Bordeaux fait des armemens pour la pêche de la baleine et de la morue; elle a des raffineries de sucre, des fabriques d'eau-de-vie et de vinaigre, d'indiennes, de bas et d'eau-forte; des manufactures de faïence, de verre blanc de toute beauté, et des corderies pour la marine. C'est la patrie de Berquin; de Jean-Jacques Bel, jurisconsulte célèbre; Décius Magnus Ausone, professeur de grammaire, grand philosophe et poete. Pop. 112,844 hab. Lat. N. 44. 50. Long. O. 2. 54.

Castelnau-de-Médoc, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. N. O.; bureau de poste situé sur la route de Bordeaux à Lesparre. Pop. 1,008 hab.

St.-André-de-Cubzac, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par E., près la *Dordogne*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bordeaux. Pop. 2,580 hab.

Blanquefort, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 2,003 hab.

Carbonblanc (le), bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. E., sur la rive droite de la *Garonne*. Pop. 1,800 h.

Creon, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. Pop. 843 hab.

Podensac, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S. E., sur la rive gauche de la *Garonne*; bureau de poste situé sur la route de Bordeaux à Toulouse. Pop. 1,425 hab.

Cadillac, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ S. E., sur la rive droite de la *Garonne*; bur. de p. situé près la route de Bordeaux à Toulouse. Il y a des fabriques de bas. On voit près de ce village une fontaine, au fond de laquelle on trouve souvent du mercure coulant. Pop. 1,326 hab.

Brède (la), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. C'est la patrie de Charles de Secondat, baron de la Brède, et de Montesquieu, auteur de l'Esprit des Lois et des Lettres Persanes. Pop. 1,148 hab.

Belin, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. O., près l'*Eyre*. Pop. 1,212 hab.

Tête-de-Buch (la), ville, avec un port sur le bassin d'*Arcachon*, chef-lieu de canton, à 10 l. O. S. O.; bureau de poste. Elle fait un grand commerce en résine, brai gras et sec, goudron, térébenthine et huile de térébenthine. Elle produit beaucoup de vins rouges, d'une bonne qualité. Pop. 2,310 hab.

Audenge, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. O. Pop. 800 hab.

Pessac, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. O. Pop. 1,336 hab.

LESPARRE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Bordeaux.

Lesparre, ville, sous-préfecture; chef-lieu du 6e arrondissement et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Bordeaux à la pointe de Grave, à 12 l. N. O. de Bordeaux, et 110 S. O. de Paris. Pop. 800 habitans.

Saint-Vivien, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. O. Pop. 660 hab.

Paulliac, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur la rive gauche de la *Garonne*. Pop. 1,444 hab.

Saint-Julien-de-Rugnac, village, à 4 l. ¾ S. E., récolte et fait commerce de bons vins.

Saint-Laurent-de-Médoc, bourg, chef-lieu de canton, bureau de poste situé sur la route de Bordeaux à Lesparre, à 4 l. ½ S. par E. Pop. 550 hab.

Cordouan (Tour de), à 7 l. ½ N. E. Cette tour est bâtie sur un rocher dans la mer, et à l'embouchure de la Gironde: elle sert de phare aux vaisseaux. Son extérieur présente trois ordres d'architecture qui s'élèvent en pyramide; celui du rez-de-chaussée est dorique, le second corinthien, et le dernier composite; elle fut construite sous le règne de Henri II. Le diamètre de cette tour est à sa base de 21 toises 5 pieds; sa hauteur entière est de 75 pieds.

DORDOGNE. — Ce département est situé entre les 44 et 46 deg. de lat. N., et dans les 3 premiers degrés de long. O. Sa longueur est de 29 l., sa largeur de 26, et son étendue de 332 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Gironde; et à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Il prend son nom de la Dordogne, qui le traverse dans sa partie S. de l'E. à l'O., et est formé du Périgord, partie de la Guienne. Il a 5 arrondissemens communaux, 17 cantons et 642 communes. Ce département renferme un grand nombre de montagnes, de collines et d'éminences. Les bois y sont nombreux, et composés sur-tout de noyers et de châtaigniers. Leur étendue est de 133,339 arpens, dont 8,986 arpens de nationaux et 100 arpens de communaux; le reste est à des particuliers. Les principales rivières sont: la *Dordogne*, l'*Isle*, la *Dronne*, la *Loue*, etc.; on y trouve des eaux thermales. Le climat de ce département est pur, sain, et un peu froid. Le sol est aride, rocailleux et pierreux, sur-tout aux environs de Périgueux. Il y a quelques plaines et de belles vallées; les pâturages sont rares. On récolte des grains sur les bords de la Dordogne et de l'Isle; mais, en général, peu de blé, et l'agriculture n'y est guère florissante. Quelques cantons produisent seigle, orge, truffes et noix. Les châtaignes sont un aliment supplémentaire pour le peuple et les troupeaux. On fait peu d'élèves de chevaux; le gros bétail est nombreux dans les vastes prairies du nord. Les moutons sont plus estimés pour leur chair que pour leur laine, qui est trop courte; les porcs abondent, ainsi que le gibier et les perdrix rouges. Il y a des mines de plomb, de manganèse, de houille, et de fer propre à la confection des canons; des forges, fourneaux et fonderies; des pierres calcaires, à plâtre, granit, stalactite, etc. On fabrique dans ce département des ustensiles de fer, de la faïence, des petits draps, du papier; on y fond des canons; la bonneterie à l'aiguille,

la teinturerie, les eaux-de-vie, les bois, bestiaux, poulardes, dindes, châtaignes, truffes et pâtés aux truffes, sont encore autant d'objets importans de commerce. Ce département est de la 20e division militaire, de la 8e de la gendarmerie nationale, de la 11e conservation forestière, de la 11e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse d'Angoulême et de la sénatorerie de Bordeaux. Le collége électoral est de 300 membres; il fait partie de la 5e série, et a quatre députés à élire au corps législatif. L'ordre judiciaire est composé de 47 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 3 tribunaux de commerce, qui siégent à Belvès, Bergerac et Périgueux : la cour crim. est à Périgueux, et celle d'appel à Bordeaux. Il a vu naître Montaigne, Fénélon, la Grange Chancel. Pop. 410,350 hab., à raison de 910 par lieue carrée.

RIVIERES. — *Isle* (l'), rivière, a sa source dans le département de la Haute-Vienne, arrondissem. de Saint-Yrieix, au S., à 2 lieues S. E. de Chalus; entre dans celui de la Dordogne, coule du N. E. au S. O., arrose le grand Jumilhac, après avoir reçu la Valouze à droite; tourne au S., entre dans l'arrondissement de *Périgueux*; reçoit à gauche le Bas-la-Loue, arrose Savignac, coule au S. O., fait un détour au N.; reçoit le Haut-Vezère à gauche, passe sous les murs de Périgueux. Elle remonte au N., puis à l'O. et au S. O.; arrose Saint-Astier, entre dans l'arrondissement de Riberac, passe à Neuvic, à Saint-Louis; reprend son cours à l'O. pour arroser Mucidan, Saint-Médard; laisse Montpont à droite, entre dans le département de la Gironde, et se jette dans la Dronne, à droite, au-dessus de Coutras. Son cours est de plus de 52 l.; cependant elle n'est navigable qu'au moyen d'écluses.

Dronne, rivière, prend sa source sur la frontière S. E. du département de la Haute-Vienne, à une l. ½ O. de Chalus; entre dans celui de la Dordogne au N., court au S. O., reprend la direction du S.; reçoit à gauc. la Colle, tourne à l'O., traverse Brantôme, court au N. O., arrose Lisle, coule ensuite à l'O. jusqu'à la frontière du département de la Charente, où elle reçoit la Nizonne à droite, et entre dans ce département; elle se dirige au S., puis au N. à Saint-Antoine, ensuite à l'O.; arrose Aubeterre à droite, descend au S., suit la frontière mérid. jusque vis-à-vis Saint-Aulaye, où elle tourne au N. O. Reprenant son cours au S. O., elle entre dans le département de la Charente-Inférieure, côtoie la frontière en coulant au S., laisse la Roche-Chalais à gauche, entre dans le département de la Gironde, et coulant à l'E., reçoit à droite la Tude, arrose Coutras, où elle se jette dans l'Isle, à droite. Son cours est d'environ 35 l.

Dordogne (la), grande rivière, sort de deux ruisseaux, le Dor et la Dogne, qui ont leur source au pied du Mont-d'Or, au N. O. de l'arrondissement d'Issoudun, département du Puy-de-Dôme, à 2 l. O. de Besse; court du N. au S. O., puis au S.; arrose à droite Bort, reçoit à droite la Rue, coule de l'E. à l'O., puis au S.; suit la limite du département du Cantal, qu'elle sépare de celui de la Corrèze; reçoit à droite les Chavagnoux et la Diége, à gauche la Sumène; tourne à l'O. Elle entre dans le département de la Corrèze, prend à droite la Luzége, retourne au S. S. O., reçoit encore du même côté la Doustre; arrose à droite Argental, tourne au S., baigne à droite Souillac : elle entre par l'E. dans le département auquel elle donne son nom, baigne à gauche Domme; reçoit du même côté le Céon; court de l'E. à l'O., prend à droite la Vezère, reprend son cours à l'O. après quelques circuits. Elle arrose à droite Bergerac, côtoie la limite du département dans la même direction; reçoit à droite le Caudun, baigne à gauche Sainte-Foy, arrive à Castillon, qu'elle arrose à droite; entre dans le département de la Gironde, tourne au N. O., remonte au N., baigne à droite Libourne, tourne au N. O., se grossit à droite des eaux de l'Isle, et s'élargissant considérablement près de Saint-André-de-Cubzac, elle se jette à droite dans la Garonne, au Bec-d'Ambès, après avoir arrosé du même côté Bourg. Leur jonction forme la Gironde, qui se jette dans l'Océan; la marée remonte jusqu'à Castillon, et la rivière est navigable dans une grande partie de son cours, qui est de 55 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

NONTRON. — Cet arrondisse-

ment est au N. de ceux de Périgueux et de Riberac.

Nontron, ville, sur le *Bandiat*, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 8 l. ¼ N. de Périgueux, et 85 S. S. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques. Elle a dans ses environs, à la superficie des terres, des marcassites de plomb. On y trouve aussi une mine d'argent, et deux forges dites de la *Mandau*. Pop. 2,810 hab.

Basserolles, village, à 3 l. ½ N., possède dans ses environs des fourneaux, des forges et des martinets.

Champniers, village, a une forge dite *Chobrongli*.

Bussière-Badil, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Pop. 1,230 hab.

Etouars, village, à 2 l. N. p. O., a un fourneau et deux forges.

Bordeix (le), village, à une l. ¾ N., possède un fourneau et deux forges.

Javerlhac, bourg, à une l. ¾ N. O. On y trouve des mines de fer et d'antimoine, deux fourneaux et la forge dite de *Géomelière*.

Chapelle-Saint-Robert (la), village, à 2 l. ½ N. O., a des forges et des mines de fer et d'antimoine.

Roche-Beaucourt, bourg, à 4 l. O. p. S., a des mines de fer, des fonderies de canons et des forges.

Mareuil, bourg, sur la *Belle*, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O. Pop. 755 habitans.

Saint-Crépin-de-Richemont, village, sur le *Boulon*, à 3 l. S., a des carrières d'un marbre de la couleur du jaspe.

Champagnac-de-Bélair, bourg, à 3 l. S., sur la rive gauche de la *Dronne*. Pop. 784 hab.

Thiviers, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., a deux papeteries, une faïencerie et une tannerie. Pop. 1,524 habitans.

Dussac, village, à 7 l. ¾ S. E., a des fourneaux, des forges et le martinet de *Gandumas*.

Nouaille (la), village, chef-lieu de canton, à 8 l. ¼ E. p. S., a dans ses environs un fourneau et une forge. Pop. 458 hab.

Angoisse, village, à 7 l. ¾ S. E., possède dans ses environs le fourneau et la forge de *Beau-Soleil*.

Jumilhac-le-Grand, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ E., sur la rive gauche de l'*Isle*, possède six forges, dont cinq à haut fourneau. Pop. 2,424 hab.

Saint-Front-la-Rivière, village, sur la *Dronne*, à une l. ¾ S. E., a dans ses environs des mines de fer et d'antimoine.

Saint-Pardoux-la-Rivière, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. E., sur la *Dronne*. Pop. 1,273 hab.

Mialet, village, à 4 l. ½ E., a deux forges dites de *Lembertie*, et des carrières abondantes de granit.

Abjac, village, à 2 l. N. E., a des carrieres de granit.

Augigniac, village, à une l. ¾ N., a des carrières abondantes de granit.

PÉRIGUEUX. — Cet arrondissement est au S. de celui de Nontron.

Périgueux, ville, préfecture et chef-lieu du département, du 2ᵉ arrondissement et de canton, auparavant capitale du Périgord, située sur l'*Isle*, à 116 l. S. O. de Paris, et 32 N. par E. de Bordeaux; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Limoges à Bordeaux, quartier général de la 20ᵉ division militaire. Les restes d'un amphithéâtre, la tour Vésune et quelques autres monumens, attestent l'antiquité de cette ville, qui plus d'une fois fut ruinée par les Barbares. La tour Vésune, de forme ronde, a plus de 100 pieds de hauteur; la muraille est épaisse de six pieds, et enduite intérieurement d'un ciment de chaux et de tuile. Elle n'a ni portes ni fenêtres, et l'on y pénètre par deux souterrains : on croit que c'était un temple consacré à Vénus. La ville de Périgueux fait un grand commerce de pâtés de perdrix, dont il se fait des envois considérables à Paris et dans les principales villes de France. C'est la patrie du savant Aymar Ranconnet, président au parlement de Paris, qui fut, ainsi que sa famille, en butte aux coups du sort les plus cruels. Il se donna la mort à la Bastille, où il était détenu par le crédit des Guises; sa femme fut tuée d'un coup de foudre; son fils périt sur l'échafaud, et sa fille expira sur un fumier. Pop. 5,733 hab.

Brantôme, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la rive gauche de la *Dronne*. Elle a des fabriques de serges, de bonnets, une filature

ture de laine et coton, et deux teintureries. Pop. 2,461 hab.

Bourdeille, bourg, à 3 l. ¾ O., sur la rive gauche de la *Dronne*; bureau de poste sur la route d'Angoulême à Périgueux. Elle a des fabriques d'étamines, de bonnets de coton et de serges, et beaucoup de tisserands. C'est la patrie de Pierre Bourdeille, dit *Brantôme*.

Marsac, village, à une l. O., a une fontaine renommée par les incrustations et les eaux intermittentes qu'on y remarque chaque jour; la vapeur qui en sort brûle la paille, et elle forme sur les bords des pierres spongieuses et d'une forme bizarre.

Grignols, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive droite de la *Vern*. Pop. 1,014 hab.

Vergt, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. Pop. 786 hab.

Saint-Pierre-de-Chignac, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. E., sur le *Manoir*. Pop. 536 hab.

Thenon, village, chef-lieu de canton, à 6 l. E. Pop. 1,036 hab.

Badefol, à 7 l. ½ E., possède dans ses environs des marcassites d'étain, de plomb et de cuivre de l'épaisseur de deux pouces.

Hautefort, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E., sur la côte près la *Baure*. Pop. 890 hab.

Cubjac, bourg, à 3 l. ½ O. S., sur la rive droite du *Haut-Vezère*, a une fonderie de canons et une faïencerie.

Savignac-les-Eglises, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., sur la rive droite de l'*Isle*. Pop. 916 hab.

Genis, village, à 7 l. ½ E. par N., possède une forge et une fonderie.

Exideuil, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O.; bureau de poste situé près la route de Limoges à Bordeaux. Elle a des forges, des fonderies, des faïenceries, des papeteries, des tuileries et une mine de fer. Pop. 870 hab.

SARLAT. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Périgueux et de Bergerac.

Sarlat, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur la rive droite de la *Dordogne*, à 11 l. S. E. de Périgueux, et 105 S. O. de Paris; tribunal de commerce, bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. Elle doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée du temps de Charlemagne. Ses habitans n'ont de ressource que le commerce d'huile de noix. Cette ville, qui est dans un fond environné de montagnes, a vu naître quelques gens de lettres, entre autres Étienne de la Boëtie, mort à l'âge de 33 ans, en 1593, qui a laissé un traité curieux de la *Servitude volontaire*, ouvrage de sa première jeunesse, et qui fut lié de la plus tendre amitié avec Montaigne. Pop. 5,924 hab.

Terrasson, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. par E., sur la *Vezère*. Pop. 2,970 hab.

Feuillade (la), village, à 5 l. ½ N. E., a des mines de fer et d'antimoine.

Salignac, bourg, à 2 l. ½ N. par E., a donné son nom à la maison dont était issu Fénélon, archevêque de Cambrai. Pop. 1,184 hab.

Carlux, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. Pop. 689 hab.

Domme, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 1,898 hab.

Villefranche-de-Perigord, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S. O. Pop. 833 hab.

Belvès, petite ville, chef-lieu de canton, tribunal de commerce, bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse, à 5 l. S. O. Il y a des tanneries. Pop. 2,099 hab.

Saint-Cyprien, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ O. Pop. 1,746 hab.

Meyral, village, à 2 l. ¾ O., a une forge et un martinet dit de *Bessat*.

Bugue (le), bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite de la *Vezère*, bureau de poste situé près la route de Paris à Toulouse, à 5 l. O. On voit dans ce bourg une grotte fort longue avec un lac spacieux: il y a des chambres, des salles, des autels, formés par les congélations. Pop. 2,475 hab.

Manaurie, village, à 8 l. ¾ N. O., a dans ses environs des mines d'antimoine, des forges et funderies.

Miremont, bourg, à 5 l. N. O., possède aussi une grotte fort longue avec un lac spacieux, etc., et deux fourneaux dits de la *Forelie* et de la *Forge-Neuve*.

Peyzac, village, à 3 l. ¾ N. O., a cinq forges, dont trois à haut fourneau, et deux acieries.

Montignac, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la *Vezère*, a un très-bon pont. Pop. 3,000 hab.

BERGERAC. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Périgueux et de Riberac.

Bergerac, ville, sur la *Dordogne*, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, à 11 l. S. de Périgueux, et 90 S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route de Limoges à Bordeaux. Son territoire est très-fertile, et c'est ce qui la rend très-peuplée, eu égard à son étendue. Il produit abondamment des grains, des vins, des bestiaux, du bois et du chanvre. Des forges répandues en grand nombre dans le voisinage, fournissent des outils de fer de toute espèce. On y lamine aussi le cuivre sous des martinets. Elle possède des fabriques de bonneterie, de petites draperies, plusieurs moulins à papier, et une manufacture de faïence. L'activité de ses habitans, autant que l'avantage de sa position, contribue à la rendre très-commerçante. Cette ville est la patrie de Savinien Cyrano. Pop. 8,540 habitans.

Saint-Hilaire-d'Estissac, village, à 4 l. N., a un fourneau, deux forges, et un martinet de la *Vigandie*.

Villemblard, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par E. Pop. 1,020 habitans.

Saint-Alvère, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ N. E., sur la *Louire*. Pop. 1,805 hab.

Tremolat, village, près la *Dordogne*, à 5 l. ¾ E., a une fontaine renommée pour les incrustations. La vapeur qui en sort brûle la paille, et forme sur le bord des pierres spongieuses et bizarres.

Cadouin, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E. Pop. 603 hab.

Lalinde, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E., sur la rive droite de la *Dordogne*. Pop 1,606 hab.

Beaumont, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., a des carrières à plâtre très-dur. Pop. 1,505 hab.

Montpazier, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ S. E. Pop. 1,028 hab.

Issigeac, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Banège*, à 4 l. S. E., possède des tanneries et des chapelleries. Pop. 879 hab.

Eymet, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive gauche du *Dropt*. Il abonde en grains, pâturages et vins, et a des tanneries. Pop. 1,332 habitans.

Cunèges, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. S. O. Pop. 407 hab.

Laforce, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ O. Il s'y fait un grand commerce, principalement en bestiaux, en grains et vins. Pop. 768 hab.

Velines, village, chef-lieu de canton, à 6 l. O. Pop. 684 hab.

Villefranche-de-Louchapt, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. O. par N. Pop. 746 hab.

Montaigne, château vaste sur une éminence, où naquit, en 1533, *Michel Montaigne*, auteur des *Essais*.

RIBERAC. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Périgueux.

Riberac, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, à 5 l. O. par N., et 120 S. par O. de Paris; bureau de poste situé près de la route de Limoges à Bordeaux; tribunal de première instance. Pop. 2,985 hab.

Seneuil, fontaine d'eau minérale stomachique, près Riberac.

Verteillac, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. Pop. 930 hab.

Montagnier, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E., près la *Dronne*. Pop. 850 hab.

Neuvic, bourg, chef-lieu de canton, sur l'*Isle*, à 4 l. S. E. Pop. 1,816 habitans.

Mucidan ou *Mussidan*, ville, sur l'*Isle*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S., fabrique de la fonte et du fer.

Montpont, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ S. O., sur l'*Isle*. Pop. 1,500 hab.

Saint-Aulaye, bourg, chef-lieu, à 3 l. ½ O. par S., près la *Dronne*. Pop. 1,064 hab.

LOT. = Ce département est situé entre les 44 et 46 deg. de lat. N., et dans les 2 premiers de long. O. Sa longueur est de 28 l., sa largeur de 20. Il a 299 lieues carrées. Il est borné au N. par le département de la Corrèze; à l'E. par ceux du Cantal et de l'Aveyron; au S. par ceux du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'O par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Il est formé du Quercy, partie de la Guienne, et a 4 arrondissemens communaux, 41 cantons, et 445 communes. Le sol est en général coupé de montagnes, de

collines rocailleuses et inégales, tantôt pelées, tantôt couvertes de bois. On trouve quelques forêts assez belles dans la partie orientale. Les principales rivières sont: le *Lot* qui donne son nom au département, la *Dordogne*, la *Selle*, l'*Aveyron*, le *Tarn*, etc. C'est un pays extrêmement fertile; on y recueille une grande quantité de blés et de vins; menus grains de toutes espèces; fruits, chanvres, safran, truffes; on y cultive aussi des mûriers blancs; le gibier, la volaille et le poisson y abondent, et l'on y nourrit quantité de cochons et d'autres bestiaux. On y trouve des mines de fer et d'autres métaux; du charbon de terre, ainsi que des sources d'eaux minérales. Il y a des fabriques considérables de draps, de ratines, de cadis, de serges, d'étoffes de soie, de bonneterie, de toiles, de dentelles; des tanneries, des papeteries, des faienceries et verreries, etc. Le commerce consiste en blés, farine, vins, eaux-de-vie, fruits, truffes, huile de noix, chanvres, lins et bestiaux, ainsi que dans le produit des manufactures. Ce département fait partie de la 20e division militaire, de la 11e division de la gendarmerie nationale, de la 11e conservation forestière et de la sénatorerie d'Agen; il a un évêché dont le siége est à Cahors, et qui est compris dans l'archevêché de Toulouse. Il est de la 5e série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 41 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 3 tribunaux de commerce, séants à Moissac, Montauban et Souillac; d'une cour criminelle séante à Cahors ainsi que la préfecture: la cour d'appel est à Agen. Pop. 388,638 hab., à raison de 1,060 par lieue carrée.

RIVIÈRES.—*Lot* (le), riv., a sa source dans le département de la Lozère, au centre de l'arrondissement de Mende, à ½ l. E. de Bleymard; court de l'E. à l'O.; arrose à gauche Mende, tourne au S., entre dans l'arrondissement de Marvejols, descend au S. jusqu'à la Canourgue, qu'elle laisse à gauche. Elle retourne à l'O., entre dans le département de l'Aveyron, traverse Saint-Geniès, passe à Espalion, prend son cours au N. O., arrose à droite Estaing, Entraigues, où elle reçoit du même côté la Truevre. Elle tourne à l'O., suit la limite du département du Cantal, reçoit à gauche le Dourdou, tourne au S. O., puis à l'E., et retourne à l'O.; elle arrose à droite Livignac, Bouilliac; se dirige au S. O., baigne à droite Cajane. Tournant au S., puis à l'O., elle entre par la front. orientale dans le département auquel elle donne son nom; court au S. O., arrose à gauche Gaillac, retourne à l'O., reçoit à droite la Selle, après avoir baigné à gauche Saint-Cirq; tourne droit au S., et baigne des deux côtés la ville de Cahors, où des écluses commencent à donner à son cours une navigation d'une certaine importance. Elle remonte au N., puis tourne à l'O; entre par la limite orientale dans le département de Lot-et-Garonne; arrose à à droite Fumel; court au S. O.; puis à l'O., traverse Villeneuve-d'Agénois, remonte au N., redescend au S., tourne ensuite à l'O., arrose à droite Castelmoron, Clairac, où elle redescend au S., et après un nouveau détour à l'O., elle se jette à droite dans la Garonne à Aiguillon, qu'elle laisse à gauche, après un cours de 72 lieues, dont la plus grande partie est en sinuosités, ce qui rend sa navigation très-longue.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MONTAUBAN.—Cet arrondissement est au S. de celui de Cahors.

Montauban, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, sur le *Tarn*, à 10 l. S. de Cahors, et 124 S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur les routes de Paris et de Bordeaux à Toulouse. Cette ville est le chef-lieu d'un syndicat de l'inscription maritime du troisième arrondissement. Elle n'est pas ancienne, et doit son commencement à un monastère que l'on nommait *Mons Aureolus*. Dans la suite, Alphonse, comte de Toulouse, bâtit la ville même dans le voisinage du monastère. Cette origine remonte au 12e siècle. Les habitans de Montauban ayant embrassé le calvinisme, vers 1568, fortifièrent leur ville, et en 1621 ils forcèrent Louis XIII d'en lever le siége; mais elle fut soumise huit ans après, et Richelieu en fit raser les fortifications. La rivière du Tarn, sur laquelle cette ville est située, lui procure un grand avan-

tage pour le commerce, par sa communication avec le canal de Languedoc et la Méditerranée. Montauban produit des vins, ainsi que des grains de toutes espèces, qui sont convertis en farine, et expédiés pour l'Amérique. Ses objets d'industrie consistent en fabriques d'étoffes de laine, d'étoffes de soie et de bas; serges, ras de Saint-Cyr, calmandes et gros de Montauban, moulinage de soie, et papeterie. Pop. 21,959 hab. Lat. 44. 2. Long. O. 0. 59.

Montpezat, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E., a des carrières de pierre calcaire. Pop. 2,684 hab.

Molières, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N. Pop. 2,498 hab.

Lauzerte, ville, à 6 l. ½ N. O., chef-lieu de canton. Son territoire abonde en vins, en grains et en fruits excellens. Pop. 3,608 hab.

Bourg-de-Vizac (le), village, chef-lieu de canton, à 10 l. N. E., a une carrière exploitée de grès de très-bonne qualité. Pop. 684 hab.

Saint-Jean-de-Cornac, village, à 7 l. O. par N., a des carrières de marbre rouge veiné de blanc, vert-olive veiné de blanc, jaunâtre tacheté de gris, de couleur rougeâtre.

Moissac, ville, chef-lieu de canton, sur le *Tarn*, à 5 l. O. par N.; tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Bordeaux à Toulouse. On y fait le commerce de blé, farine, vin, huile, safran, laine, sel, bois et poisson. Pop. 10,035 hab.

Française (la), petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 2,303 habitans.

Monclar, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. Pop. 1,776 hab.

Caylux, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. E., sur la rive droite de la *Bonette*; bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse. Elle possède des carrières de pierre calcaire exploitées. Pop. 5,150 hab.

Caussade, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse. On y fait le commerce de blé, bestiaux, volailles, safran, pruneaux, fil et chanvre. Il y a des fabriques de toiles communes, étamines et cadis. Pop. 4,142 habitans.

Montricoux, bourg, sur l'*Aveyron*, à 5 l. N. E., a une carrière de marbre noir et rouge-gris.

Négrepelisse, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. E., près la rive gauche de l'*Aveyron*. Son territoire produit du blé, du vin, du chanvre, du lin, etc. Il y a des fabriques de toiles grises et rousses, et une minoterie composée de trois blutoirs. Pop. 3,126 hab.

FIGEAC. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Gourdon.

Figeac, ville, à 12 l. N. E. de Cahors, et 170 S. de Paris, sur la rive droite de la *Selle*; sous-préfect., chef-lieu du 2ᵉ arrondiss. communal et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Cahors à Aurillac. On y commerce en bestiaux, et on y fabrique des toiles et des étoffes de coton. Il y a près de cette ville une mine de houille exploitée, et une carrière de très-belle pierre. Pop. 6,452 habitans.

Tronquière (la), village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. Pop. 1,109 hab.

Cahus, village, à 8 l. ½ N., et 2 ½ N. de Saint-Céré. On y exploite une carrière de marbre à grain très-fin, vert mêlé de blanc, et susceptible d'un beau poli.

Bretenoux, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. N. O., près le *Cer*. Pop. 589 hab.

Lonbressac, bourg, à 7 l. N. O., a une carrière de marbre très-varié en couleur.

Saint-Céré, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par O., sur la *Bave*; bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. Elle a des fabriques de toiles grises et rousses, et fait commerce de chanvre écru et filé. Pop. 3,798 hab.

Capelle-Marival (la), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., près la rive droite de la *Francase*. On y exploite une carrière de poudingue dont on fait des meules de moulin. Pop. 1,013 habitans.

Fons, bourg, à 2 l. N. O., a des carrières exploitées de pierre calcaire et de taille.

Fourmagnac, village, à une l. N. N. O., a une mine de houille non exploitée.

Livernon, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. N. O. On y trouve des pierres de taille et de l'albâtre blanc. Pop. 713 hab.

Boussac, village, à 2 l. O., près la

Selle, a une carrière de pierre d'excellente qualité.

Marcillac, bourg, sur la *Selle*, à 5 l. O. par S., a dans ses environs une grotte remplie de pétrifications et de congélations.

Gaillac, village, à 5 l. S. O. On y fait commerce de vins fort estimés.

Cajarc, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Lot*, à 4 l. S. O., a des carrières exploitées de pierre calcaire et de pierre de taille. Pop. 1,975 habitans.

GOURDON. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Figeac.

Gourdon, petite ville, sous préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 8 l. ½ N. de Cahors, et 130 S. par O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route de Paris à Toulouse. Elle a des filatures de coton, et une carrière exploitée de granit d'un grain très-grossier.

Boursolles, village, à 4 l. ½, sur un ruisseau, possède une forge.

Souillac, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., près la *Dordogne;* tribunal de commerce, bureau de poste sur la route de Paris à Toulouse. Il a une fabrique d'armes et d'outils. On y prépare beaucoup de volailles farcies de truffes pour Paris. Pop. 1,654 hab.

Cieurac, village, à 3 l. ¾ N., possède une carrière exploitée de pierre de taille d'assez bonne qualité.

Martel, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E.; conservation des hypothèques. On trouve dans ses environs des pierres calcaires et de taille. Pop. 2,711 hab.

Vairac, village, chef-lieu de canton, à 7 l. N.E., sur le *Moumon*. Pop. 1,037 hab.

Panonie (la), village, à 5 l., a une carrière de marbre varié de dessins en paysages.

Alvignac, village, à 5 l. ½ N. E., a une carrière exploitée de très-bon grès.

Miers (le), village, à 3 l. ¾ N. E., a des eaux minérales qui ont une saveur âcre et une odeur de fer : elles sont purgatives et rafraîchissantes.

Gramat, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ E. N. E. Il possède dans ses environs des carrières exploitées de pierre calcaire et de pierre de taille.

Peyrac, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. E., sur le bord de l'étang du même nom, appelé au N. *Etang de Sigean;* bureau de poste sur la route de Paris à Toulouse. Il y a des marais salans. Pop. 902 hab.

Bastide (la), village, chef-lieu de canton, à 4 l. E. p. S. Pop. 1,160 hab.

Montaniel, village, à 3 l. ½ S. E., a des carrières d'argile d'un blanc de lait.

Saint-Germain, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. p. E. Pop. 1,711 hab.

Salviac, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 2,647 hab.

CAHORS.—Cet arrondissement est au S. de celui de Montauban.

Cahors, grande ville, ci-devant capitale du Quercy, sur la rive droite du *Lot* qui l'environne, à 25 l. N. de Toulouse, 41 E. de Bordeaux, et 146 S. p. O. de Paris; préfecture, chef-lieu du département, du 4e arrondissement et de canton, évêché, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse. Les grains, les bestiaux, les bois, et surtout les vins, y sont l'objet d'un commerce considérable; ceux-ci se transportent par le Lot à Bordeaux, et sont destinés pour le Nord; le reste consiste en eau-de-vie, huile de noix, lin et chanvre; il y a des fabriques d'épingles, des manufactures de draps et ratines, des faïenceries, des papeteries, des verreries, et une nitrière d'un grand produit. Elle a des carrières exploitées de pierre calcaire, de pierre de taille dure, et de terre à foulon. On voit auprès de Cahors des restes d'un amphithéâtre, d'un aqueduc, et beaucoup de monumens. Henri IV la prit d'assaut en 1580, au moyen des pétards dont on fit usage pour la première fois. C'est la patrie du pape Jean XXII, et de Clément Marot. Pop. 11,228 hab. Lat. N. 44. 26. Long. O. o. 53.

Lauzès, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. p. E. Pop. 444 hab.

Blars, village, à 5 l. N. E., possède une carrière d'albâtre exploitée.

Cabrerets, bourg, à 4 l. E. p. N., possède une carrière de spath calcaire. On y voit une grotte pleine de belles pétrifications, au milieu d'une montagne très-escarpée : on ne peut y entrer qu'étant couché sur le ventre.

Saint-Géry, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. p. N., près le *Lot*. Pop. 1,250 hab.

Limougne, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. Pop. 175 hab.

Lalbenque, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 1,924 hab.

Castelnau-de-Montratier, pet. ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S.; bureau de poste situé près la route de Paris à Toulouse. Il y a des fabriques de cadis faits avec des laines du pays. Pop. 4,271 hab.

Moncuq, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O. Pop. 1,970 hab.

Puy-l'Evêque, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. N. O., sur la rive droite du *Lot*. Pop. 2,082 hab.

Luzech, ville, sur le *Lot*, chef-lieu de canton, à 3 l. O. N. O. Pop. 2,049 hab.

Capelle (la), village, à ¾ de l. O. p. S., a des carrières de grès assez dur.

Goujonnac, village, à 5 l. N. O. N., possède un fourneau et une forge.

Cazals, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E. Pop. 1,046 hab.

Catus, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O., sur le *Vert*. Pop. 1,344 habitans.

Craissac, village, à 2 l. ½ N. O., possède une carrière exploitée de pierre de taille.

Nuzejouls, village, à 2 l. ⅓ N. p. O., a de l'argile savonneuse et grisâtre, propre à faire des creusets de verrerie.

LOT-ET-GARONNE. = Ce département est situé dans le 45 deg. de lat. N., et entre les 1 et 3 de long. O. Sa longueur est de 23 l., sa largeur de 22; il a 239 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à l'E. par celui du Lot; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Il est formé d'une partie de la Guienne. Il est divisé en 4 arrondissemens communaux, 38 cantons, et a 471 communes. Ses principales rivières sont la *Garonne*, le *Lot*, qui toutes deux sont navigables dans toute l'étendue qu'elles parcourent dans le département auquel elles donnent leurs noms. Elles sont toutes très-poissonneuses. Ce département produit beaucoup de froment, de seigle, d'orge et d'avoine; des pois, fèves, vesces et haricots. On y recueille aussi quantité de chanvre, de lin, de tabac, beaucoup de fruits et du sainfoin. On y élève des bestiaux. Les bœufs sont employés aux travaux de la terre. Il y a des mines de fer et des carrières de plâtre. Il possède des fabriques de linge de table, de camelots, étamines, serges en laine et soie, ainsi que des manufactures de toiles à voiles et corderies pour la marine, etc.; des tanneries, des bouneteries, papeteries, boulangeries de biscuit pour la marine, d'ustensiles de cuisine en cuivre, de martinets pour cuivre; des verreries, faïenceries, etc. Son commerce consiste plus particulièrement dans l'exportation du superflu de ses denrées, que dans le produit de ses manufactures, fabriques et résines; savoir, en blés, farines, vins, caux-de-vie, chanvre, fruits, tabac, bétail, etc. Les habitans sont naturellement doux, ont l'esprit fin et vif, et aiment généralement à jouir de la liberté d'une manière sage et paisible. Ce département fait partie de la 20e division militaire, de la 8e division de la gendarmerie nationale, de la 11e conservation forestière et de la sénatorerie d'Agen. Il possède un évêché dont le siége est dans la même ville, et qui est compris dans l'archevêché de Toulouse. Il est de la 3e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 38 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Agen: les cours criminelle et d'appel, ainsi que la préfecture, siégent dans la même ville. Pop. 352,908 hab., à raison de 1,238 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Dropt*, rivière, prend sa source dans le département de la Dordogne, près Montpazier qu'elle arrose; coule à l'O., arrose à gauche Villeréal, Eymet; traverse au N. le département de Lot-et-Garonne, entre dans celui de la Gironde en coulant au S. O., baigne à gauche Montségur, et se jette à droite dans la Garonne à Gironde, après un cours de 20 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

AGEN. — Cet arrondissement est au S. de celui de Villeneuve-d'Agen.

Agen, belle, ancienne et riche ville,

préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissem. communal et de canton; sénatorerie, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Bordeaux à Toulouse, dans un beau pays, sur la rive droite de la *Garonne;* à 159 l. S. S. O. de Paris, et 36 S. E. de Bordeaux. L'ancien évêché est ch.-l. de la 11e cohorte de la légion d'honneur. Agen produit vins et eaux-de-vie; chanvres, prunes dites d'*Ente*. Son industrie consiste en serges dites d'*Agen*, draps, camelots, étamines, ras, toiles à voiles, indiennes, molletons, couvertures de coton, amidon, cuirs et chaudronnerie, gants, épingles. Elle a une filature de coton; ses teintures en écarlate et cramoisi sont estimées. La ville d'Agen offre encore quelques restes d'antiquités romaines, qui attestent son ancienne splendeur; il y a près de l'hospice un endroit creux, nommé le *trou des martyrs*, à cause des persécutions que les gouverneurs romains exerçaient sur les premiers chrétiens; on y voit aussi des vestiges de bains et d'arènes, et un rocher curieux; une chapelle et des cellules taillées dans le roc, qui offrent une vue magnifique. C'est la patrie de Scaliger, de Jean-Jacques Boileau, chanoine, et de Lacépède. Pop. 10,820 habitans. Lat. N. 44. 13. Long. O. 1. 45. 11.

Praissas, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O. Pop. 1,414 hab.

Aiguillon, petite ville, à 6 l. O. par N., au confluent du *Lot* et de la *Garonne;* bureau de poste sur la route de Bordeaux à Toulouse. Son commerce consiste en chanvre très-estimé, blé, vins, eaux-de-vie et tabac. Elle a une fabrique de bas.

Port-Sainte-Marie, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par N., près la *Garonne;* bureau de poste situé sur la route de Bordeaux à Toulouse. Pop. 2,805 hab.

Plume (la), bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. par O. Pop. 1,588 habitans.

Astafort, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S.; bureau de poste sur la route d'Agen à Auch. Pop. 4,139 habitans.

Layrac, ville, près le *Gers*, à une l. ½ S. On y fait le commerce de blé et de vin.

Auvillars, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., sur la rive gauche de la *Garonne*, a des fabriques de bas de laine. Pop. 2,000 hab.

Valence-d'Agen, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E. Pop. 2,320 hab.

Puy-Mirol, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 1,263 hab.

Montaigut, ville, sur la *Senne*, chef-lieu de canton, à 8 l. N. E., a une tannerie pour cuirs et peaux, et des fabriques d'étoffes de laine. Pop. 4,162 habitans.

Beauville, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E. Pop. 1,794 hab.

Roque-Timbaut (la), bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 1,294 habitans.

MARMANDE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Nérac.

Marmande, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur la *Garonne*, à 6 l. N. O. d'Agen, et 120 S. par O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bur. de poste sur la route de Bordeaux à Toulouse. Il s'y fait un grand commerce de vins et de blés. On y fabrique des toiles grossières, coutils communs, cordelats et chapeaux. Pop. 5,598 hab.

Duras, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la rive droite du *Dropt*. Ses environs abondent en fruits, pâturages et vins. Il y a un atelier de teinture. Pop. 1,576 hab.

Lauzun, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. E. On y récolte du vin, du froment et des haricots. Le vin est converti en eau-de-vie, qui fait le principal objet de son commerce. Les habitans sont la plupart tisserands. Pop. 1,089 hab.

Seiches, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E. Pop. 1,351 hab.

Castelmoron, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E. Pop. 1,757 hab.

Clairac, ville, à 4 l. ½ S. E., sur le *Lot;* bur. de poste situé près la route de Bordeaux à Toulouse. Elle fait un grand commerce en vins, eaux-de-vie, tabacs, et a des manufactures de papiers.

Tonneins, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Garonne*, à 4 l. S. E.; bureau de poste sur la route de Bordeaux à Toulouse. Elle cultive du ta-

bac renommé, commerce en chanvre, et fabrique des épingles. Pop. 7,620 h.

Damazan, bourg, chef-lieu de cant., à 6 l. S. Pop. 979 hab.

Mas-d'Agenois, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E., sur la *Garonne*. Pop. 1,600 hab.

Fargues, village, à 6 l. S. Il possède la forge de *St.-Julien*, et une fabrique d'huile de térébenthine et de goudron.

Castel-Jaloux, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S., sur la rive droite de l'*Avance*; bureau de poste situé près la route de Bordeaux à Toulouse. On y fait un assez grand commerce de bestiaux, vins et miel; il y a des fabriques d'étoffes de laine, deux papeteries, des blanchisseries de cire, et des fabriques de bougies; des tanneries et deux martinets. Pop. 1,757 habitans.

Bouglon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 681 hab.

Meilhan, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O., près la *Garonne*, fait commerce de blé et de bois à brûler. Pop. 2,414 hab.

NÉRAC. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Agen.

Nérac, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur la *Baise*, à 4 l. S. O. d'Agen, et 138 S. S. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Bordeaux à Agen. Elle a un grand château où résidèrent les rois de Navarre, ducs d'Albret. On y fait le commerce de blés, farines, biscuits pour l'approvisionnement de la marine. Elle a des fabriques de toiles, d'épingles; des papeteries et verreries. Pop. 5,587 hab.

Lavardac, village, chef-lieu de canton, à une l. ¼ N., sur la *Baise*. Pop. 928 habitans.

Houeilles, village, chef-lieu de canton, à 5 l. O. par N. Pop. 607 hab.

Mezin, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Ses productions et son commerce consistent en cire, miel, et en liége, dont partie se vend en nature et partie en bouchons. Pop. 2,860 hab.

Francescas, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. S. E. Pop. 1,314 hab.

VILLENEUVE-D'AGEN. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Agen.

Villeneuve-d'Agen, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, sur le *Lot*, à 5 l. ¼ N. d'Agen, et 120 S. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route d'Agen à Tulle par Sarlat. On y refond le cuivre. Pop. 5,118 hab.

Villeréal, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. Pop. 1,172 hab.

Castillonnès, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. Pop. 1,756 hab.

Montflanquin, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Ses environs produisent de très-bon froment, dont on fait d'excellente farine, du vin, de bons fruits et toutes espèces de menus grains. Pop. 5,173 hab.

Cancon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. N. O. Pop. 1,425 hab.

Monclar, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ O. N. O., a une tannerie pour la fabrication des cuirs et peaux. Pop. 2,060 hab.

Casseneuil, bourg, à 2 l. N. O., a une fabrique de minots.

Sainte-Livrade, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O.; bureau de poste situé près la route d'Agen à Tulle par Sarlat.

Penne, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E., sur le *Baudusson*, a trois fabriques de minots, et une tannerie où l'on prépare les cuirs. Pop. 854 hab.

Tournon, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ E. par N., sur le *Baudusson*. Pop. 1,096 hab.

Fumel, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur la rive droite du *Lot*; bureau de poste situé près la route d'Agen à Tulle. Il y a plusieurs usines où l'on fabrique toutes espèces de papiers. Pop. 2,079 hab.

Sauveterre, bourg, près l'*Allemance*, à 6 l. ¾ N. E., a une fabrique de papier, une de fer pour les instrumens aratoires, et une où l'on fond des gueuses.

Cusorn, village, à 5 l. N. E., possède 2 forges, dont l'une dite de *Pombié*.

Chapelle-Biron, village, à 6 l. N. E., fait de la poterie, et a un fourneau.

GERS. — Ce département est situé entre les 43 et 45 deg. de lat. N., et les 1 et 3 deg. de long. O. Sa long. de l'E. à l'O. est de 24 l., sa largeur du N. au S. de 18 l., et sa surface est de 281 l. carrées. Ses limites sont, au N., les

départemens de Lot-et-Garonne; à l'E. celui de la Haute-Garonne; au S. celui des Hautes-Pyrénées; à l'O. ceux des Basses-Pyrénées et des Landes. Il tire son nom du Gers, qui le traverse du N. au S., et le coupe en deux parties orientale et occidentale. Il est formé du Condomois, de l'Armagnac et du Comminges, portions de la Gascogne. Il a 5 arrondissemens communaux, 30 cantons et 700 communes. Quoique les Pyrénées ne s'étendent point jusqu'au Gers, cependant l'élévation du terrain est progressive du côté de ces montagnes. Il y a plusieurs hauteurs remarquables; telle est l'éminence sur laquelle est bâtie la ville d'Auch. Ce département offre des futaies et des taillis; la forêt de *Grésigne*, de 9,000 arpens, fournit le charbon de Bourdaine à la manufacture de poudre de Toulouse: la superficie de tous ces bois est de 26,259 arpens, dont 6,526 de bois nationaux, 5,656 de communaux; le reste est à des particuliers. Il n'y a point de rivières navigables dans ce département: les principales sont le *Gers*, la *Lauze*, la *Gimone*, la *Save*, le *Rats*, la *Baise*, le *Lousour*, le *Midou*, l'*Adour*, etc. On trouve à Castera une source d'eau minérale. L'air est pur et salubre; le sol montueux, élevé, coupé de collines et de gorges peu fertiles; il se dessèche promptement dans les grandes chaleurs de l'été, parce que la terre végétale touche de trop près à des bancs de glaise et d'argile. Dans quelques cantons il y a beaucoup de terrains stériles et de landes incultes. L'arrondissement de Lombés présente le sol le plus fertile: les coteaux recouvrent une pierre argileuse calcaire; cependant on voit de bons vignobles. Les rivières débordent souvent, et leurs rives sont garnies d'excellens pâturages. On y cultive aussi le mûrier. On récolte dans ce département blé, seigle, avoine, maïs, haricots. Il y a beaucoup de fruits: les poires de bon-chrétien d'Auch sont renommées. Le vin varie de quantité et de qualité, suivant les cantons. Il est abondant et médiocre dans les arrondissemens de Condom et de Lectoure; il est plus rare et plus estimé dans celui d'Auch: on distingue le vin de Mazère et le Brouquens. La volaille, le poisson et le gibier abondent aussi dans quelques parties de ce département, qui fournit au-delà des besoins de la vie. Les chevaux sont petits, légers, vigoureux, et semblent tenir de la race espagnole. Les ânes sont forts, et servent à la procréation des mulets, dont on fait beaucoup d'élèves, que l'on vend au bout de six mois. Les bœufs et les vaches sont employés aux travaux de l'agriculture jusqu'à dix ans; ensuite on les engraisse. Quoiqu'on compte plus de 317,306 bêtes à laine, cependant la race en est petite, maigre et dégénérée. L'éducation des vers à soie est beaucoup tombée. Il y a une mine de houille, des carrières de plâtre gris et blanc, de pierre commune, et beaucoup de marnières. On trouve aussi des mines de fer et des carrières de marbre et d'ardoise. L'industrie ne consiste guère que dans les fabriques d'étoffes de laine, de cadis, de burats et de cuirs. Les objets de commerce sont les grains, les eaux-de-vie, les vins, les laines et les mulets, que l'on vend aux Espagnols. Ce département fait partie de la 10e division militaire, de la 9e division de la gendarmerie nationale, de la 12e conservation forestière, de la 10e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse et de la sénatorerie d'Agen. Le collége électoral est composé de 292 membres; il fait partie de la première série, et a trois députés à élire au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 30 justices de paix, de quatre tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce: la cour criminelle siége à Auch; celle d'appel à Agen. Le cardinal d'Ossat est né dans ce département. Pop. 291,845 hab., à raison de 861 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Gers*, rivière, prend sa source dans la partie septentrionale du département des Hautes-Pyrénées, à une l. au N. de la Barthe-de-Nestes; court du S. au N., entre dans le département auquel il donne son nom, et qu'il traverse dans sa totalité. Il baigne à gauche Masseube, Seissan et Payre; reçoit du même côté le Sedon et le Sousson; traverse Auch, arrose Fleurance à gauche, Lectoure à droite; reçoit la Lauze à gauche; reprend sa direction N., s'accroît des eaux de la Lauchie à gauche. Il arrive à la frontière septentrionale du département; entre dans celui de Lot-et-Garonne près d'Estafort, qu'il arrose à droite, et se jette dans la Garonne à gauche, au-dessus d'Agen, à ½ l. N. de Layrac,

après un cours d'environ 30 l. Il coule presque toujours dans la même direction.

Midou (le), rivière, a sa source dans le centre de l'arrondissement de Mirande, à ½ de l. O. de Bassoues; court du S. E. au N., entre dans l'arrondissement de Condom, tourne droit à l'O. sur la frontière, entre dans le département des Landes, passe à Villeneuve et Mont-de-Marsan; reçoit la Douze à gauche, sous les murs de Mont-de-Marsan, qu'elle traverse. Son cours est de 22 l. Ses bords fournissent de très-belles pierres, dont presque tous les villages des environs sont bâtis.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

CONDOM. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Lectoure.

Condom, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton, à 9 l. N. N. O. d'Auch, et 172 de Paris, sur la rive droite de la *Baise*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route d'Agen à Tarbes. On y fait commerce de froment, vins, eaux-de-vie, cuirs. Elle a des tanneries, filatures de laine, papeteries, poteries, tuileries. On y fait une grande quantité de bouchons. Elle a été saccagée en 1559 par Montgommery. C'est la patrie de Scipion Dupleix et de Blaise de Montluc. Pop. 6,650 hab.

Montclar, village, à 7 l. ¾, a une tannerie.

Cazaubon, gros bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. O., sur la rive droite de *Lausou*. Pop. 2,272 hab.

Fources, bourg, à 2 l. ½ O. p. N., sur la rive droite du *Lausou*. On trouve des mines de turquoises aux environs.

Montréal, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur le *Lausou*. Pop. 1,565 hab.

Nogaro, ville, chef-lieu de canton, à 8 l. S. O., sur le *Midou*, a dans ses environs des mines de houille. Pop. 1,559 hab.

Eauze, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. O. S. O., sur la rive gauche de la *Gelise*. Pop. 3,300 hab.

Castera-Vivent, village, à 4 l. S., a deux fontaines minérales qui sont appelées *Eaux minérales de Verdusage*. Elles sont d'une ressource heureuse contre un grand nombre de maladies chroniques.

Valence, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 1,346 hab.

LECTOURE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Condom.

Lectoure, ville, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 8 l. N. d'Auch et 150 S. S. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route d'Agen à Tarbes. Cette ville est située sur une montagne dont le pied est baigné par la rivière du Gers. Elle est fort ancienne, et était, du temps des Romains, chef-lieu d'un peuple nommé *Lactorales*. Il paraît, d'après des inscriptions antiques, que c'était une ville libre. On y a découvert un très-grand nombre d'inscriptions tauroboliques, la plupart faites sous le règne de Gordien III. Il y a des fabriques de bures, ras, serges, gros draps, et plusieurs tanneries. Pop. 5,453 habitans.

Miradoux, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 1,655 hab.

Mansonville, village, à 4 l. ½ E. par N., a une tannerie, et une fabrique de bas de laine.

Lavit-de-Lomagne, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E. Pop. 1,330 hab.

Mauvesin, ville, près le *Rats*, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E. Pop. 2,005 habitans.

Montfort, ville, sur l'*Orle*, à 5 l. S. E., a trois tanneries.

Saint-Clar-de-Lomagne, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. par S.; bur. de poste près la route d'Agen à Tarbes. Pop. 1,290 hab.

Fleurance, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S., sur la rive gauche du *Gers*; bureau de poste situé sur la route d'Agen à Tarbes. Elle a deux tanneries. Pop. 3,021 hab.

AUCH. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Lombès.

Auch, ville, préfecture, chef-lieu de département, du 3e arrondissement communal et de canton, à 15 l. O. de Toulouse, 33 S. S. E. de Bordeaux, et 187 S. S. O. de Paris; tribunal de commerce, tribunal de première instance, cour de justice criminelle, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Toulouse à Mont-

de-Marsan. Son église, ci-devant cathédrale, est une des plus belles de France, et décorée d'un fort beau portail moderne : son archevêque prenait le titre de prince d'Aquitaine. Elle a plusieurs tanneries, chapelleries et des filatures de coton. Elle fait un commerce considérable en poires de bon-chrétien. C'est la patrie de Pierre de Montesquiou d'Artagan, maréchal de France et bon général; de Gaston Jean-Baptiste, marquis, puis duc de Roquelaure, surnommé le *Momus français*, guerrier courageux et homme à bons mots; de Guillaume Salluste du Bartas, poète français; de Jean Sénac, premier médecin du roi. Lat. N. 42. 38. Long. O. 1. 46. Pop. 7,700 hab.

Lavardens, bourg, à 3 l. N. O. On trouve aux environs une plâtrière et des pierres à chaux.

Jegun, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. O. Pop. 2,050 hab.

Vic-sur-Losse, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. Pop. 2,850 habitans.

Saramon, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., près la *Gimone*. Pop. 941 hab.

Gimont, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O., sur la rive droite de la *Gimone;* bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Mont-de-Marsan. Il a des mines de turquoises. Pop. 2,300 habitans.

LOMBÈS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Auch.

Lombès, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, à 7 l. ½ S. E. d'Auch, et 180 S. ¼ O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Toulouse à Tarbes. Pop. 1,443 hab.

Cologne, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N., sur la rive dr. du *Sarrampion*. Son territoire est fertile et agréable. Pop. 769 hab.

Encausse, village, à 5 l. ¾ N. E., a des eaux minérales limpides qui ont beaucoup de réputation dans le pays. Elles n'ont presque point de saveur.

Ile-Jourdan (l'), petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E.; sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Toulouse à Mont-de-Marsan. Cette ville est ainsi nommée parce qu'elle est située dans une île formée par la *Save*, et qu'elle a appartenu à des propriétaires nommés *Jourdain*. Elle a une tannerie, une tuilerie et plusieurs briqueteries. Pop. 4,086 hab.

Samatan, ville, sur la *Save*, chef-lieu de canton, à une demi-lieue N. E., a une tannerie, deux briqueteries, et des mines de turquoises. Pop. 1,643 habitans.

Simorre, ville, sur la *Gimone*, à 3 l. ¼ O. par S. On trouve aux environs une terre avec laquelle on fabrique des turquoises, et des mines de plomb tenant or et argent.

MIRANDE. — Cet arrondissement est au S. O. de celui d'Auch.

Mirande, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement communal et de canton, à 4 l. ¾ S. O. d'Auch, et 180 S. de Paris, près la *Baise;* tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route d'Agen à Tarbes. Elle a des chapelleries, faïenceries, tanneries, tuileries. Pop. 1,558 hab.

Aignan, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. N. E. Pop. 2,614 hab.

Niscle, village, chef-lieu de canton, à 9 l. O. par N., sur l'*Adour*. Pop. 1,150 habitans.

Plaisance, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ O. par N., près le *Larros ;* bureau de poste situé près la route de Toulouse à Mont-de-Marsan. Pop. 1,260 hab.

Montesquiou, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. O. Pop. 1,874 hab.

Marciac, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. Pop. 1,477 hab.

Miélan, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. O., le pays est riche en moutons. Pop. 1,403 hab.

Masseube, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur la rive gauche du *Gers*. Pop. 1,250 hab.

LANDES. = Ce département est situé entre les 43 et 45 deg. de lat. N., et les 2 et 4 de long. O. Sa longueur est de 34 lieues, sa largeur de 28, et il a 376 lieues carrées. Il est borné au N. par celui de la Gironde; à l'E. par ceux de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Alpes, et à l'O. par l'Océan. Il est formé d'une partie de la Guienne, et tire son nom des Landes, qui en forment la majeure partie. Il a 3 arrondissemens communaux, 28 cantons, et 362 communes. Le sol y est peu fertile en raison des

bruyères, bois et marais dont il est couvert dans ses parties septentrionale et occidentale. Il y a des forêts de pins d'où l'on tire de la résine, de la poix, et des mâts pour les navires. Ses principales rivières sont l'*Adour*, la *Douze*, le *Luy*; il a aussi plusieurs étangs le long de la côte; ceux de *Cazau*, de *Biscarosse*, de *Saint-Julien*, de *Léon*, de *Souston*, etc. On recueille dans ce département du seigle, peu de froment, d'autres grains, des fruits et du vin, etc. Il y a d'excellens pâturages, où l'on nourrit quantité de bestiaux, sur-tout des chevaux. Le gibier y est abondant; on y trouve des sources d'eaux minérales, et des boues renommées pour la guérison des rhumatismes. Il possède des verreries estimées, une manufacture considérable de faïence, des forges en pleine activité. On y fabrique des poteries, de gros draps de laine et de grosses toiles de lin. Son commerce consiste en grains, comme froment, seigle, maïs, vins, eaux-de-vie, huile de térébenthine, résine, goudron, planches, bois de construction, cire, miel et laines communes. Ce département fait partie de la 11e division militaire, de 9e division de la gendarmerie nationale, de la 12e conservation forestière et de la sénatorerie de Pau. Il dépend de l'évêché de Bayonne, qui est compris dans l'archevêché de Toulouse. Il est de la 5e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collège électoral est composé de 229 membres. L'ordre judiciaire se compose de 28 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'une cour criminelle séante à Dax; celle d'appel est à Pau. La préfecture est à Mont-de-Marsan. Pop. 228,889 hab., à raison de 489 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Adour* (l'), rivière, prend sa source dans le département des Hautes-Pyrénées, arrondissement d'Argelès, à la Campanade et au col d'Espade-Montagne, par 3 sources, à 1 l. E. de Barrèges-les-Bains; coule au N. E., puis au N., dans une direct. vert.; arrose à gauche la vallée de Campan, Bagnères, Tarbes, où elle se divise en plusieurs bras, dont l'un baigne Vic-Bigorre; toutes ces branches se réunissent au-dessous de Maubourguet; elle continue son cours, entre dans le département du Gers, coule à l'O., baigne Riscle, Saint-Mont; entre dans le département des Landes, se dirige à l'O. en faisant un circuit considérable, et, courant au S. O., va se jeter dans l'Océan, à 2 l. au-dessous de Bayonne, par le Boucaut-Neuf. Elle arrose à gauche Aire, Grenade, St.-Sever, Dax et Bayonne. Elle reçoit à droite l'Arros, la Douze, le Midou; à gauche le Louet, le Lées, le Gabas, l'Oust, le Luy, le gave de Pau, la Bidouze, l'Arrat, la Nive. Son cours est d'environ 55 l. Elle est navigable à Grenade, à 2 l. au-dessus de Saint-Sever. Cette rivière peut porter des vaisseaux de 30 à 40 pièces de canon, jusqu'au-dessus de Bayonne. Le port que forme l'Adour au-dessus du pont, entre Bayonne et la citadelle, serait l'un des plus beaux de France, par sa grandeur, sa profondeur, et ses rivages qui sont toujours stables et réglés, sans une barre qui s'est formée à son embouchure, et qui change de temps en temps. Il y a deux mâts au S. du canal pour indiquer aux vaisseaux le passage de la barre.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MONT-DE-MARSAN. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Dax et de Saint-Sever.

Mont-de-Marsan, ville, préfecture, ch.-lieu de département, du 1er arrondissement et de canton, auparavant capitale du pays et vicomté de Marsan, située au confluent de la *Douze* et du *Midou*, à 28 l. S. de Bordeaux, et 192 S. par O. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Bordeaux à Bayonne. Cette ville passa dans la maison de Bourbon par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Elle fut bâtie en 1140 par Pierre, vicomte de Marsan. Elle fait un assez bon commerce. Elle a des manufactures de droguets en laine, de couvertures, de cuirs et d'huile de lin. On y trouve des eaux minérales qui lui ont acquis autrefois beaucoup de réputation. Elles sont bonnes contre toutes les maladies de l'estomac et contre les obstructions du foie, etc. Pop. 2,866 hab. Lat. N. 44. Long. O. 3 4.

Sore, bourg, chef-lieu de canton,

à 10 l. ¼ N., et 4 ¾ E. de Lhiposthey, sur la *Calens*. Pop. 1,450 hab.

Pissos, village, chef-lieu de canton, à 10 l. ½ N. O., et 2 E. de Lhiposthey, près l'*Eyre*. Pop. 1,333 hab.

Parentis, village, chef-lieu de canton, à 15 l. ½ N. E., et 3 ¼ O. de Lhiposthey, près l'étang de *Biscarosse*. On trouve dans ses environs de la mine de fer; elle se trouve par couches immédiatement sous le gazon. Pop. 1,440 habitans.

Mimizan, village, chef-lieu de canton, à 15 l. O. par N., près le courant de l'étang de Mimizan et d'Aureilhan. Pop. 413 hab.

Sabres, village, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O. Pop. 1,808 hab.

Labrit, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. N. O. Pop. 584 hab.

Arjuzaux, village, chef-lieu de canton, à 7 l. O. N. O., sur le *Bès*. Pop. 559 hab.

Grenade, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S., sur la rive droite de l'*Adour*; bureau de poste situé sur la route de Mont-de-Marsan à Auch. Elle fabrique de l'huile de lin, des étoffes de laine, cordelats, serges, ras, cadis et cuirs tannés. Pop. 1,330 hab.

Villeneuve-de-Marsan, village, ch.-lieu de canton, à 3 l. E., sur le *Midou*. Pop. 1,306 hab.

Gabaret, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ E. N. E., sur la *Gelise*. Pop. 605 hab.

Arguelouse, village, à 6 l. E. par N., a une manufacture de poterie et vaisselle de terre.

Roquefort, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ N. par E., sur la *Douze*; bureau de poste près la route de Mont-de-Marsan à Auch. Elle est renommée pour ses bestiaux, son chanvre, son miel, sa cire et la beauté de ses laines. Pop. 1,077 hab.

SAINT-SEVER. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Dax.

Saint-Sever, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 3 l. ¾ S. par O. de Mont-de-Marsan, et 178 S. par O. de Paris, sur la rive gauche de l'*Adour*; tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Mont-de-Marsan à Paris. Elle fait commerce de vins, et a une tannerie. Pop. 5,844 hab.

Tartas, petite ville, chef-lieu de canton, bien bâtie et agréablement située sur la *Douze*, à 4 l. ½ O. par N.; bureau de poste sur la route de Mont-de-Marsan à Bayonne. Elle commerce en seigle et verrerie. Pop. 3,212 hab.

Mugron, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Son commerce consiste en vins de Chalosse, du Béarn et de l'Armagnac, dont elle est l'entrepôt. Pop. 2,135 hab.

Amou, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., a une tannerie. Pop. 1,730 habitans.

Doazit, village, à 2 l. S. O., fait commerce de fruits, et récolte d'excellens vins.

Hagetmau, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S., sur la rive droite du *Loust*. C'est un pays délicieux pour la chasse des perdrix, bécasses, pigeons, bec-figues et ortolans. Cette ville possède plusieurs tanneries. On a trouvé une mine d'argent dans une terre voisine, qu'on appelait *Millefleurs*. Pop. 2,332 hab.

Geaune, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S. E., sur la rive droite du *Bas*. Pop. 788 hab.

Aire, petite ville, à 6 l. E. par S., sur l'*Adour*; bureau de poste sur la route de Mont-de-Marsan à Auch, au bas d'un coteau au-dessus duquel est le *Mas-d'Acri*. C'était autrefois une ville considérable, où Alaric, roi des Goths, établit son séjour. Pop. 2,999 habitans.

DAX. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Saint-Sever.

Dax, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 11 l. S. O. de Mont-de-Marsan, et 185 O. S. O. de Paris, sur la rive gauche de l'*Adour*; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Mont-de-Marsan à Paris. Elle fait un commerce considérable en blés, vins, eaux-de-vie, résine, brai, goudron, bois de construction et planches de sapin, dont le débouché est très-facile pour Bayonne. Elle a aussi des tanneries. Au milieu de la ville est un bassin grand et profond, toujours plein d'une eau minérale presque bouillante, qui forme un ruisseau, et va se jeter dans l'Adour. On fait beaucoup d'usage de cette eau, qui a formé le nom actuel de la ville par corruption. Il y a une mine de

houille non exploitée dans ses environs; des tourbières, des carrières à plâtre, et des pierres calcaires. Charles VII la reprit sur les Anglais en 1451. C'est près de là qu'est né l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, Vincent de Paule. Pop. 4,398 hab.

Castels, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bayonne. Pop. 877 hab.

Léon, village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ N. O. On y trouve des mines de houille non exploitées.

Souston, village, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ N., près l'étang du même nom. Pop. 2,578 hab.

Cap-Breton, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ O. par S., sur les bords de l'Océan. On y récolte d'excellens vins, qui pour la qualité approchent de ceux de Champagne.

St.-Vincent-de-Tirosse, village, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{4}$ O. par S. Pop. 556 hab.

St.-Esprit (citadelle du), chef-lieu de canton, à 8 l. $\frac{1}{2}$ S. O., et $\frac{1}{4}$ de Bayonne. Pop. 589 hab.

Gaujac, hameau, à 4 l., possède une source d'eau salée dont les habitans font usage.

Peyrehorade, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive droite du *gave de Pau*. Pop. 1,986 hab.

Pouillon, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. E. Pop. 2,718 hab.

Montfort, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E. Pop. 1,410 hab.

Prechacq, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N. E., a des sources d'eaux thermales qui ont à-peu-près les mêmes vertus que celles de Dax.

BASSES-PYRÉNÉES. = Ce département est situé entre les 42 et 44 deg. de lat. N., et les 2 et 4 de long. O. Sa longueur est de 31 lieues, sa largeur de 21. Il a 317 lieues carrées. Il est borné au N. par le département des Landes; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne; à l'E. par les Hautes-Pyrénées; à l'O. par l'Océan. Il a 5 arrondissemens communaux, 40 cantons et 658 communes, et est formé du Béarn, de la Soule, de la Navarre, du Labour, d'une partie de la Chalosse et des Landes. On y trouve une grande quantité de montagnes couronnées de bois, des coteaux couverts de vignes. Il y a de belles forêts, dont on tire des mâts, des bois de charpente et de construction. Les principales rivières sont: l'*Adour*, qui sépare ce département de celui des Landes, la *Nive*, la *Bidouze*, qui a sa source au S. de St.-Just, la *Bidassoa*, qui descend des Pyrénées, forme la limite entre la France et l'Espagne, et vient se jeter dans l'Océan au N. d'Andaye. Les gaves d'*Aspe*, d'*Ossau*, de *Pau* et d'*Oleron*, se jettent dans l'*Adour*. Il produit du seigle, du froment, de l'orge, de l'avoine, du millet, du maïs, dont les habitans font leur principale nourriture; des foins, et du lin très-doux et très-fin. On y recueille peu de fruits; mais ils sont excellens. Les coteaux sont couverts de vignes, et donnent du vin en abondance et fort bon. Les vallées renferment d'excellens pâturages, où l'on engraisse beaucoup de bétail, sur-tout des chevaux, connus sous le nom de *navarrains*. Les montagnes fournissent beaucoup de gibier. Les Pyrénées renferment d'immenses richesses minérales, telles que des mines d'argent, de cuivre, de fer, de soufre, de cobalt et de charbon de terre; des carrières de marbre de diverses couleurs, de granit, d'albâtre, d'ardoise et de pierre à bâtir. On y trouve aussi des sources d'eaux salées et minérales. Ce département possède des fabriques de draps, droguets, cadis, cordelats, copas, couvertures; de bonneteries, de toiles et mouchoirs, de mousselinettes et basins; des filatures de coton, papeteries, pelleteries, tanneries, mégisseries, etc. Son commerce consiste dans le produit de ses fabriques, et en bois, vins, eaux-de-vie, sel, fers, cochons, chevaux, mulets, bœufs, vaches, moutons, laines, salaisons. Ce dép. fait partie de la 11e division militaire, de la 9e division de la gendarmerie nationale, de la 12e conservation forestière, et de la sénatorerie de Pau. Il possède un évêché dont le siége est à Bayonne, et qui est suffragant de l'archevêché de Bordeaux. Il est de la 5e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 40 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, de 3 trib. de commerce établis à Bayonne, Pau et Saint-Pierre: les cours criminelle et d'appel siégent à Pau, ainsi que la préfecture. On distingue deux races d'habitans, les Béarnais et les Basques; les premiers sont

en général fins, dissimulés, méfians, intéressés, envieux, irascibles et jaloux de leur liberté; les autres aiment l'indépendance, sont fidèles aux usages de leurs ancêtres, braves, d'une propreté excessive, amis zélés, laborieux, sobres, chastes et superstitieux, etc. C'est la patrie de Gaston-de-Foix, du duc de Nemours, d'Henri d'Albret, de Jeanne, reine de Navarre, d'Henri IV, etc., etc. Pop. 385,708 individus, à raison de 994 hab. par lieue carrée.

MONTAGNES. — *Pyrénées.* La chaîne de ces montagnes s'étend de l'Océan-Atlantique à la Méditerranée, l'espace d'environ 90 lieues, dans une direction qui court O. N. O. vers le S., en ne s'écartant que rarement de la ligne droite. On doit, à proprement parler, distinguer deux chaînes; l'une qui s'élève sur les bords de l'Océan, se termine par les montagnes maudites, et se continue jusque vers la Méditerranée. Quoique chacune de ces chaînes soit composée de diverses moindres chaînes dans chacune desquelles on voit une montagne centrale et plus élevée que les autres, il est néanmoins vrai, généralement parlant, qu'on peut regarder l'élévation de l'une et de l'autre chaîne comme croissante vers leur extrémité orientale.

Si des rivages de l'Océan nous suivons la crête des montagnes vers le centre de la chaîne, nous voyons bientôt le *Pic d'Anie* s'élever à 1,119 toises au-dessus du niveau de la mer; le *Pic d'Ossau*, autrement nommé *Pic du midi de Pau*, s'élance jusqu'à 1,407 toises. Un peu de côté au N., nous apercevons dans un rang secondaire, le *Pic de Gabisos*, haut seulement de 1,255 toises; mais la crête continue à s'élever; la *Vignemale* a 1,722 toises d'élévation; le *Marboré* et les deux sommets du *Mont-Perdu* en ont 1,636, 1,710 et 1,763 toises. Les Pyrénées conservent cette hauteur pendant l'espace de plus de 40,000 toises jusqu'à la Maladetta ou montagne maudite, qui égale à-peu-près le Mont-Perdu.

Au N. de cette haute région s'élancent, du milieu des chaînes secondaires, plusieurs sommets remarquables, tels que le *Pic du Midi* de Bigorre, de 1,506 toises; de *Neou-Vielle* de 1,619 toises, et le *Pic Long* de 1,668 toises. Cette chaîne secondaire joint la grande chaîne vers le port du passage de Bielsa. A côté de Neou-Vielle se trouve le *Pic-des-Bergons* à l'O., haut de 1,084 toises, et à l'E. celui d'*Arbison*, de 1,441 toises.

La chaîne orientale des Pyrénées, qui s'élève au N. de la Maladetta, commence par des sommets beaucoup moins élevés que ceux du centre; mais sa hauteur s'accroît à mesure qu'elle s'approche de la mer Méditerranée; le *Canigou* s'élève à 1,441 toises; c'est le centre de la chaîne orientale; depuis ce point elle s'abaisse de nouveau vers la Méditerranée.

La pente des Pyrénées est moins roide du côté de la France que du côté de l'Espagne. Les *neiges permanentes* commencent dans les Pyrénées à la hauteur de 1,200 toises, et occupent une bande de 5 à 600 toises. Elles affectent l'exposition septentrionale; elles soutiennent les rayons du soleil dans les aspects orientaux; mais elles se conservent rarement dans les endroits exposés au nord et au couchant. Les glaces permanentes n'occupent qu'une bande de 300 toises environ; elles naissent de l'accumulation extraordinaire des neiges dans les lieux où le vent les rassemble. On les appelle en langue du pays *sernelhes*, mot espagnol qu'on prononce *serneilles*. Il y a depuis le Marboré jusqu'à la Maladetta un nombre considérable de glaciers, que l'œil exercé dans l'étude des montagnes reconnaît de loin à leur teinte bleuâtre, à leur coupure nette, à des fentes à vive-arête qui les traversent. Du haut de la montagne d'Espingo, au port d'*Oo* qui sépare la France de l'Espagne, on voit s'étendre au loin un désert, blanchi de neiges éternelles et qui se couronne d'une suite de glaciers. On y trouve un lac entièrement glacé, qui s'appelle le *Selh de la Baque*. La montagne *maudite* ou la Maladetta, est couverte de neige en tout temps, et ceinte de larges bandes de glaces. Les habitans des Pyrénées connaissent, comme ceux des Alpes, les phénomènes terribles et imposans connus sous le nom d'*avalanches*, ou plutôt de *lavanges*. Ils appellent lids de terre les lavanges ou masses de neige qui glissent le long de la pente d'une montagne; ils entendent par lids de vent ces immenses tourbillons de neige que les ouragans élèvent quelquefois dans les régions supérieures. Dans les Pyrénées, ces derniers sont les plus dangereux; les ouragans y sont si terribles, sur-tout dans les ports ou

passages, que c'est un proverbe parmi les moutagnards, « *que là le père n'attend point le fils, ni le fils son père.* »

En comparant la *zône glaciale* des Pyrénées à celle des Alpes, on est d'abord frappé de leur différence en largeur; celle-ci a 1,300 toises de large, la première n'en a que 300. Cependant les pics les plus élevés de ces deux chaînes ne diffèrent en hauteur que de 600 toises, et dans leur latitude que de trois degrés et demi. L'air des montagnes du premier ordre est aussi pernicieux et nuisible que celui des montagnes inférieures et moyennes est favorable. Les minéraux qu'on trouve dans les Pyrénées sont le fer qui abonde aux deux extrémités, le plomb qui domine au centre et dans les montagnes les plus élevées, le cuivre qui occupe les espaces intermédiaires; l'or ne paraît se trouver que dans la partie orientale; le cobalt et le zinc se rencontrent au centre. Les forêts des Pyrénées fournissent beaucoup de bois pour la marine; il est d'une qualité aussi favorable pour la durée et la proportion, que les mâtures que la France tire du Nord.

RIVIÈRES. — *Gave de Pau* (le), rivière, prend sa source au département des Hautes-Pyrénées, sur les frontières de l'Espagne. Il se forme de plusieurs petits gaves, de ceux de Barèges, de Cautères, d'Azun, qui se réunissent à Argelès, où il prend le nom de *Gave de Pau;* coule au N., arrose Lourde et Saint-Pé à droite; tourne à l'O.; il entre dans le département des Basses-Pyrénées, arrond. de Pau, court au N., arrose Nay à gauche, Pau à droite; reçoit la Lousse du même côté, et à droite la Baise; avoisine Lagor, Malacq; passe à Orthès; reçoit le Gave d'Oleron à Peyrehorade; en courant à l'O. il va se jeter à gauche dans l'Adour, après 36 l. de cours. Il est dangereux dans ses débordemens.

Gave d'Oleron, riv., est formé des Gaves d'Aspe et d'Ossau; prend le Vert au-dessous d'Oleron qu'il arrose, arrose à droite Navarreins et Sauveterre; reçoit à gauche le Soison, et plus bas le Saleis, et se jette ensuite à gauche dans le Gave de Pau à Peyrehorade, après 15 l. de cours depuis Oleron, où il prend le nom de *Gave d'Oleron*.

Nive (la), rivière, sort de plusieurs sources au S. de l'arrondissement de Mauléon, dans les Pyrénées; elles se réunissent à Saint-Jean-Pied-de-Port, que la Nive baigne de plusieurs côtés. Son cours est du S. au N. O. Elle reçoit à gauche l'Haura; entre dans l'arrondissement de Bayonne, arrose à droite Ustaritz, tourne au N., et se jette à gauche dans l'Adour sous les murs de Bayonne, qu'elle traverse. Sa largeur y est de 30 toises, et sa profondeur suffisante pour recevoir de petits navires qui viennent mouiller dans Bayonne même, où on la passe sur trois ponts de bois. Elle fournit d'excellentes truites. La totalité de son cours est de 16 l., et elle forme beaucoup de détours.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

PAU. — Cet arrondissement est au N. E. de celui d'Oleron.

Pau, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 1er arrondissement et de canton, auparavant capitale du Béarn, sur la rivière nommée le *Gave de Pau*, qui se réunit au Gave d'Oleron, à 207 l. S. S. O. de Paris, et 39 S. de Bordeaux; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, résidence du conservateur, et chef-lieu du 12e arrondissement forestier. Cette ville est médiocrement grande et assez bien bâtie, mais sans murailles ni portes. Henri IV y naquit le 13 décembre 1553. Son commerce consiste en vins de Jurançon, excellens jambons, dits de Bayonne; sel, cuisses d'oies, draps, toiles, layettes, linge de table, couvertures, peignes, mouchoirs de lin d'une qualité supérieure, dits *mouchoirs de Béarn*, bonneterie. Elle a une filature de laine. Pop. 8,585 hab.

Garlin, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. Pop. 1,000 hab.

Thèse, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 602 hab.

Bonnes, village, à 7 l. Il possède quelques sources d'eaux minérales qui ont des propriétés pour les maladies de poitrine, les maladies externes, les ulcères, etc.

Lembège, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. E., sur une montagne. Pop. 960 hab.

Montaner, village, chef-lieu de canton, à 1 l. ¾ E. par N. Pop. 918 hab.

Morlaas, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E. On y fait commerce de vins. Pop. 1,632 hab.

Aaast, village, à 4 l. ½ E., remarquable par une source d'eau vive appelée *Arquebusade*, à cause de la propriété qu'on lui attribue de guérir les plaies.

Pontac, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., a une fabrique de cordelats. Pop. 2,400 hab.

Asson, village, à 4 l. S. par E., sur la rive gauche du *Louzon*, possède dans ses environs une forge à la catalane, dont le produit est de 2,200 quintaux : elle est alimentée par les mines de Louhié.

Coarraze, bourg, à 3 l. ½ S. par E., près du *Gave de Pau*, fabrique des petites étoffes de laine pour capes.

Clarac, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. E., sur la rive droite du *Gave de Pau*. Pop. 233 hab.

Nar, ville, sur le *Gave de Pau*, chef-lieu de canton, à 3 l ½ S. E., a plusieurs manufactures de diverses étoffes de laine, de droguets et de cadis ; de bonneterie et autres; des fabriques de chapeaux communs et de bas de laine, plusieurs teintureries et tanneries, et dans ses environs des forges. Pop. 2,358 hab.

Bruges, bourg, à 4 l. S. par E., a une manufacture d'étoffes très-anciennes.

Gan, bourg, à une l. ½ E. par O., renommé pour ses vins. Il a une tuilerie, et on trouve dans ses environs des sources d'eaux minérales.

Jurançon, village, près le *Gave de Pau*, à ½ l. O. On y récolte de bons vins, connus sous le nom de *Jurançon*: on en fait commerce.

Lescar, ville, chef-lieu de canton, sur le canal de même nom, à une l. ¼ N. O., possède des manufactures de mouchoirs de coton, de mouchoirs dits de *Béarn*, et une manufacture en toile de coton, façon anglaise. Pop. 1,885 hab.

OLERON. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Mauléon.

Oleron, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur le *Gave d'Oleron*, à 4 l. S. O. de Pau, et 180 l. S. S. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Pau en Espagne. Cette ville est fort ancienne, ayant eu un de ses évêques au concile d'Agde, en 1506. Elle fut ruinée par les Normands et les Sarrasins, et rebâtie par Centule, vicomte de Béarn. Son commerce consiste en vins, eaux-de-vie, cordelats et toiles, bonneterie, papeterie et verrerie. Pop. 5,158 hab.

Monein, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N., près la *Baise*, a dans ses environs des mines de plomb, de cuivre et de fer, et abonde en vins de la meilleure qualité. Pop. 5,550 hab.

Lasseube, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E., sur la *Baise*. Pop. 2,884 habitans.

Rebenac, village, à 3 l. ¾ E. par S., a des fabriques de draps.

Arudy, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur le *Gave d'Ossau*. Elle est le centre d'une grande partie du commerce qui se fait avec les vallées voisines. C'est dans son marché que les habitans des environs viennent échanger leurs laines, leurs bestiaux, contre des grains et d'autres denrées de première nécessité. Elle a des mégisseries, une carrière de marbre d'un fond noir marqueté de coquilles, une autre fond gris veiné de blanc, exploitées. Pop. 1,756 hab.

Louvie-Juson, village, près le *Gave d'Ossau*, à 4 l. S. E., a du marbre blanc salin à grandes et petites écailles.

Goust, village, à une l. S. p. E, et une S. de Laruns, possède des fontaines minérales au lieu appelé les *Eaux chaudes*. Il y a une mine de cuivre et une de plomb dans ses environs, ainsi que des masses de granit et des bancs de marbre gris.

Aas, village, à 6 l. ½ S. E, a des mines d'ardoises, de plomb, de fer, et des carrières de pierres calcaires.

Assouste, village, à 6 l. S. par E., au confluent du *Valentin* et du *Gave de Gabat*, dans un endroit nommé *Aigues-Chaudes*. On y trouve des eaux minérales chaudes, qu'on dit être bonnes contre les maux de tête et d'estomac, et des couches d'ardoise argileuse.

Laruns, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. par E., près du *Gave d'Ossau*. Pop. 1,607 hab.

Beost, village, à 6 l. S. p. E. d'Ole-

ron, près le *Gave d'Ossau*. Ses environs fournissent une carrière d'ardoise, deux mines de cuivre jaune, une mine de fer spathique, et une mine de plomb.

Loubie-Soubiron, village, à 5 l. ½ S. E., a dans ses environs des bancs de marbre gris et blanc, et plusieurs mines de fer.

Geten, village, à 5 l. ½ S. S. E., sur le *Gave d'Ossau*. Il y a dans ses environs des carrières d'ardoise, et des bancs de marbre à petites écailles.

Aste, village, à 6 l. S. par E. Les beaux mâts qu'on emploie à Bayonne viennent du territoire de ce village au N. Il y a des bancs de marbre gris, et on y trouve aussi une mine de fer spathique grise.

Eaux-Bonnes, village, à 5 l. S. E., a une fontaine minérale qui lui a donné son nom. On trouve dans ses environs plusieurs mines de fer en chaux.

Beon, village, à 5 l. S. E., sur la rive droite du *Gave d'Ossau*, possède une forge à la catalane, dont le produit est de 900 quintaux : elle est alimentée par les mines de Loubié.

Bielle, village, à 4 l. ½ S. E. On trouve dans ses environs des bancs de marbre gris, parmi lesquels s'ouvre une grotte fort spacieuse, et remarquable par ses cristallisations calcaires. Il y a aussi des carrières d'ardoises, ainsi qu'une mine de cuivre jaune qui tient un peu d'argent.

Billères, village, à 4 l. S. par E., a des blocs de schiste, des pierres calcaires et des carrières d'ardoise.

Urdol, village, près le *Gave d'Aspe*, à 6 l. ¼ S., possède une mine de cuivre, des bancs de marbre gris, et des bancs de schiste rouge.

Boree, village, à 6 l. S., sur la rive gauche du *Gave d'Aspe*, et une l. ½ S. d'Accous. Il a des mines de plomb et de cuivre dans ses environs, ainsi que des bancs de marbre.

Estaut, village, à 6 l. ¾ S., sur la rive droite du *Gave d'Aspe*. Il a des carrières de marbre de différentes nuances pour bâtisse.

Aigun, village, à 6 l. S., a dans ses environs plusieurs espèces de marbres, violet, vert et varié.

Lescun, village, à 6 l. S. On trouve dans son territoire des bancs de marbre gris foncé et traversé de veines spathiques, des couches en schistes, des bancs de pierres calcaires, et une mine de cuivre noir.

Accous, bourg, chef-lieu de canton, près la rive droite du *Gave d'Aspe*, à 5 l. S. Pop. 1,600 hab.

Lees, village, à 5 l. S. On trouve des mines de cuivre dans ses environs.

Atas, village, à 4 l. S., a des fourneaux et des boccards, et dans ses environs une usine pour le fer.

Bedous, village, à 4 l. S., sur la rive droite du *Gave d'Aydens*, a dans ses environs des mines de cuivre non exploitées, et une carrière de marbre bleu jaspé.

Escot, village, à 2 l. ½ S. On y trouve des carrières de pierres mélangées, une mine de plomb et des eaux minérales renommées, qui passent pour rafraîchissantes.

Lurbe, village, sur le *Gave d'Aspe*, à 2 l. S., a dans ses environs des eaux minérales chaudes, des bancs de pierres calcaires grises, et plusieurs ardoisières.

Arette, village, à 3 l. S. O., a dans ses environs des mines de plomb et une marbrière.

Lanne, village, à 3 l. S. O. On trouve dans son voisinage des couches de schiste jaunâtre, solide et en feuillets, qu'on peut ranger dans la classe des ardoises.

Aramitz, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Pop. 1,050 hab.

Sainte-Marie-d'Oleron, village, chef-lieu de canton, à ½ de l. O. Pop. 2,600 habitans.

MAULÉON. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Oleron.

Mauléon, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 10 l. O. par S. de Pau, et 210 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Paris à Bayonne. Elle possède une fontaine d'eau salée et des pierres calcaires grises. Pop. 1,010 hab.

Saint-Palais, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. O.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Bayonne; tribunal de première instance. Pop. 1,000 hab.

Atherey, village, à 4 l., a une mine de cuivre au lieu nommé *Etchevert-Lepon*.

Iholdy, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ O. Pop. 953 hab.

Saint-Etienne-de-Baigorry, village,

chef-lieu de canton, à 8 l. O. par S., sur l'*Erreca*. Ses environs renferment des mines de fer, de plomb, des carrières de beau marbre de différentes couleurs, des cristaux, des topazes, des saphirs et autres pierres précieuses. Pop. 6,187 hab.

Irroulegny, village, à 6 l. ¾ O. par S. On trouve des mines de cuivre dans ses environs.

Aldudes, village, à 9 l. ½ O. par S., sur l'*Erreca*. L'armée des Pyrénées-Orientales y gagna en l'an 2 une victoire sur les Espagnols. Il y a des mines de cuivre et des bancs de marbre gris.

Arneguy, village, à 7 l. S. O., a dans ses environs des mines de cuivre et de fer, ainsi que des fours à chaux.

Saint-Jean-Pied-de-Port, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ O. par S., sur la *Nive*, avec une citadelle sur une hauteur; bureau de poste. Son nom lui vient de ce qu'elle est située à l'entrée des passages ou défilés par lesquels on peut traverser les Pyrénées: ces passages se nomment *ports* dans le pays. Pop. 1,286 hab.

Ispoure, village, à 5 l. ½ O. par S. On trouve dans ses environs du schiste sauvage qui renferme de la mine de cuivre noir, et de la malachite sans gangue.

Ancille, village, à 5 l. ½ S. O., sur un ruisseau, a une source d'eau salée exploitée.

Mendire, village, à 4 l. ½ S. O., a dans ses environs des bancs de marbre gris, de schiste dur.

Musculoy, village, à une l. ¾ O. par S., possède une veine de mine de plomb et des mines de fer.

Larrau, village, à 4 l. ¾ S. par O. On trouve aux environs des mines de cuivre, une forge, et des bancs de pierres calcaires.

Etchabar, village, à 3 l. S. On trouve dans ses environs des mines de fer.

Haux, village, à 13 l. ¼ S., possède dans ses environs des mines de fer et une mine de cuivre.

Montori, village, à 3 l. ½ S. E., a dans ses environs des couches d'ardoises marneuses.

Tardets, bourg, chef-lieu de canton, sur le *Guison*, à 2 l. ¼ S. Pop. 329 hab.

Gotein, village, à une l. S., a dans ses environs des couches de schiste noir.

Moncayolle, village, à une l. ½ N. par E., a dans son territoire des pierres calcaires chargées d'empreintes d'arbrisseaux.

Laruns, village, à ¾ de l. N. par E., près le *Gave de Mauléon*. On trouve aux environs des mines de cuivre, de cobalt et de soufre.

BAYONNE. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Mauléon.

Bayonne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement communal et de canton, évêché, tribunal de première instance, tribunal de commerce, hôtel des monnaies, lettre *L*, conservation des hypothèques, place de guerre de la 11e division militaire, bureau de poste sur la route de Bordeaux en Espagne, à 22 l. E ½ S. de Pau, 202 S. O. de Paris. Elle est située au confluent de la *Nive* et de l'*Adour*, à une l. de la mer. C'est une ville médiocrement grande, mais très-importante, forte, riche et commerçante. Elle est partagée en trois par les deux rivières. Le grand et le petit Bayonne sont entourés d'une vieille enceinte, et ont chacun un petit château. Le maréchal de Vauban a beaucoup augmenté les fortifications de cette ville Sur une hauteur qui commande les trois parties, est construite la citadelle. Bayonne a l'avantage unique en France, de deux rivières qui ont flux et reflux. La rivière de Nive lui porte de petits mâts, mais elle en tire de très-beaux par le Gave d'Oleron. Ces mâts, à leur arrivée, sont mis dans une fosse faite exprès pour les ramasser, et de là sont transportés à Brest et dans les autres ports de France. Les habitans de Bayonne et du Labour envoient tous les ans plusieurs bâtimens à la pêche de la morue et de la baleine. Ce furent des barques de ce pays qui, pour la première fois, en 1605, tentèrent la pêche de la baleine dans le Groënland. L'entrée du port de Bayonne est de difficile accès; mais les vaisseaux y sont en sûreté. Les marchandises que les négocians rassemblent de préférence dans leurs magasins, sont: draperies de Montauban, toiles de Bretagne, de Laval, de Cambrai, de Saint-Quentin; toiles peintes de Rouen et d'Allemagne; dentelles d'or et d'argent en fin et en faux; étoffes des fabriques de Lyon, d'Avignon et de Tours; rubans, mercerie, quincaillerie: les retours se font en drogues, jambons, huiles fines,

eaux-de-vie, or et argent en lingots, vieille vaisselle, or et argent monnayés; vins, fer, laines de Castille et d'Arragon. Les vins et eaux-de-vie de la Chalosse, du Béarn et de l'Armagnac, font le principal objet des cargaisons destinées pour le Nord et pour l'Espagne. C'est à Bayonne que fut inventée l'arme redoutable appelée *baïonnette*. Elle a une verrerie. Cette ville a vu naître l'abbé de Saint-Cyran, Jean de Verger de Havrane, et Bertrand Pelletier. Lat. N. 43. 29. Long. O. 3. 51. Pop. 13,169 hab.

Biarits, village, à une l. O. par S., possède une mine de houille non exploitée.

Saint-Jean-de-Luz, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Nivette*, à 6 l. S. O.; bureau de poste sur la route de Bordeaux en Espagne. Cette ville est située près de la mer, dans un endroit marécageux. Elle est formée des bourgs de *Saint-Jean-de-Luz* et de *Sibourre*, qui ne sont séparés que par la rivière de *Nivette*, sur laquelle il y a un pont de réunion. C'est là que se fait, après Bayonne, le meilleur commerce du pays. C'est dans cette ville que Louis XIV épousa, en 1660, Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et le cardinal Mazarin y séjourna pendant les négociations de paix avec l'Espagne, dans l'île de la *Conférence* ou des *Faisans*. Pop. 2,553 hab.

Espelette, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. Pop. 1,200 hab.

Cambo, village, sur la *Nive*, à 3 l. ¼ S. par E., a plusieurs sources d'eaux minérales.

Ustaritz, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S., a une fabrique d'étoffes de laine; des clouteries, faïenceries, tanneries et verreries. Pop. 1,426 hab.

Hasparin, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E. On y fait le commerce de cuirs et pelleterie, et il y a plusieurs tanneries. Pop. 4,156 hab.

Bastide-Clérence (la), pet. ville, ch.-lieu de canton, à 5 l. S. E., a dans ses environs des mines de cuivre et de fer. Pop. 2,000 hab.

Bidache, gros bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Bidouze*, à 5 l. E. Pop. 2,017 hab.

ORTHÈS. — Cet arrondissement est au N. O. de ceux de Pau et d'Oleron.

Orthès, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, sur la *Gave de Pau*, à 7 l. N. O. de Pau, et 168 S. p. O. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Paris à Bayonne. On y fait un grand commerce de salaisons de porc pour Paris, les ports maritimes, l'Amérique et le Portugal. Elle a beaucoup de tanneries, mégisseries, teintureries; des fabriques d'étoffes de laine, flanelles: beaucoup d'ouvriers y sont employés à faire du laiton, fil de fer, et pour le cuivre. Ses environs renferment des carrières d'ardoise, une mine de charbon de pétrole, et une mine de soufre. Pop. 6,738 hab.

Saliès, bourg, chef-lieu de canton, sur le *Saleis*, à 2 l. ½ O., a des salines. Pop. 6,419 hab.

Sauveterre, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. O., près le *Gave d'Oleron*. Pop. 1,616 hab.

Prechacq-de-Navarreins, village, à 4 l. ¼ S., possède des bancs de pierre calcaire blanche, et de l'argile qu'on emploie à faire de la tuile.

Navarreins, petite ville fort jolie et très-bien fortifiée, chef-lieu de canton, sur le *Gave d'Oleron*, à 3 l. ¾ S.; bureau de poste près la route de Pau à Bayonne. Elle fut bâtie par Henri d'Albret, roi de Navarre. C'est une place de guerre de 4e classe, de la 11e division militaire. Elle est dans une plaine très-fertile, et a des manufactures de toiles. Ses environs renferment des bancs calcaires et de grès jaune friable. Pop. 1,300 hab.

Lagor, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., près le *Gave de Pau*. Pop. 1,700 hab.

Arthès, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. E. Pop. 2,078 hab.

Arzacq, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E. par N. Pop. 1,014 hab.

HAUTES-PYRÉNÉES. = Ce département est situé entre les 42 et 44 deg. de lat. N., et les 1 et 3 de long. O. Il a 235 lieues carrées. Sa longueur est de 24 l.; sa largeur de 20. Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées; et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Il a 3 arrondissemens communaux, 126 cantons et 484 communes. Il est formé

du Bigorre et des Quatre-Vallées. On voit beaucoup de hautes montagnes au S., où l'on trouve des forêts qui fournissent de très-beaux bois de charpente, de construction et de mâture. Ce département a beaucoup de torrens ou gaves, mais aucune rivière considérable, à l'exception de l'Adour qui arrose Bagnères, Tarbes, Aire, Dax, Bayonne, et se jette dans la mer près d'Anglet, à environ 2 l. au-dessous de Bayonne. Les plaines sont fertiles en foin, en seigle, en orge, surtout en millet : il y a des pâturages excellens où l'on élève quantité de bétail. Les vignes, qui la plupart sont plantées sur des coteaux, produisent d'excellens vins. Les mûriers y réussissent bien. Il possède des mines de fer et de plomb; des carrières de très-beau marbre, de jaspe et d'ardoise; des sources d'eaux minérales renommées par leurs qualités, sur-tout celles de Bagnères et de Barrèges. L'industrie se borne à des manufactures d'étoffes de laine, des tanneries, des fabriques de papiers. Le commerce consiste en bœufs, moutons et mulets: le lin et les laines en sont une branche considérable. Ce département fait partie de la 10e division militaire, de la 9e division de la gendarmerie nationale, de la 12e conservation forestière, et de la sénatorerie de Pau. Il dépend de l'évêché de Bayonne; il est de la 2e série, et a deux députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 207 membres. L'ordre judiciaire se compose de 26 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce et d'une cour criminelle séants à Tarbes, ainsi que la préfecture: la cour d'appel est à Pau. Les habitans sont fort gais, actifs, opiniâtres, tenaces, mais généreux, bienfaisans, ouverts et hospitaliers. Pop. 206,680 hab., à raison de 879 par l. carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, et autres lieux.

TARBES. — Cet arrondissement est au N. de ceux d'Argelès et de Bagnères.

Tarbes, ville, préfecture, chef-lieu du départ., du 1er arrondissement et de canton, auparavant capitale du Bigorre, sur la rive gauche de l'*Adour*, à 192 l. S. par O. de Paris, et 45 l. S. par E. de Bordeaux; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Toulouse à Bayonne. Cette ville, située dans une plaine, a succédé à l'ancienne Bigorre, qui, ainsi que plusieurs autres villes de Gascogne, fut ruinée lors des invasions des Barbares. Elle s'est accrue des débris de celle-ci, et a été rebâtie à plusieurs reprises. Elle a éprouvé en 1750 une secousse de tremblement de terre qui a comblé une vallée voisine. Son commerce consiste en toiles, mouchoirs dits de *Béarn*, et papeterie. Pop. 6,777 hab.

Castelnau-de-Rivière-Basse, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. N. Son territoire est couvert de vignobles. Ceux exposés au midi produisent des vins délicieux. Les fruits qu'on y récolte sont de la plus grande beauté. Pop. 1,252 hab.

Maubourguet, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Adour*, à 6 l. N. Pop. 1,400 hab.

Vic-en-Bigorre, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ⅓ N., sur le *Lechez*. Pop. 3,225 hab.

Rabastens, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. par E. Pop. 750 hab.

Antin, village, à 4 l. ⅓ N. E., a des carrières de marbre blanc.

Trie, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. E. par N., sur la *Baise de derrière*. Pop. 800 hab.

Pouyastruc, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ N. E.

Galau, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E., sur la rive gauche de la *Baise de devant*. Pop. 1,294 hab.

Tournay, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S., sur la *Lux*. Pop. 800 hab.

Ossun, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 1,200 hab.

BAGNÈRES. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Argelès.

Bagnères-de-Bigorre, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste, à 3 l. S. ½ E. de Tarbes, et 180 S. S. O. de Paris. Cette ville, sur l'*Adour*, est très-renommée par ses eaux minérales, dont les Romains mêmes ont connu les effets salutaires. Entre les eaux qui fourn

nissent les différens bains de Bagnères, on n'a trouvé de différence que dans le degré de chaleur. Les deux bains des pauvres, ceux de la *Goute*, de *Saint-Roch*, de la *Reine* et de l'*Âne*, sont au pied de la montagne la plus proche de Bagnères. La source ou bain du *Salut* est la plus estimée. Ceux de la *Forge*, du grand et petit *Bain*, sont dans Bagnères même. Ces eaux sont fréquentées deux fois l'année, au printemps et en automne. Elles sont apéritives, diurétiques et légèrement purgatives. On fabrique dans cette ville des étoffes en laine de deux espèces et de très-bonne qualité, cadis, ras, reverses, étamines, crêpes de laine. Il y a aussi une manufacture de papier. La montagne d'où jaillissent les eaux est remarquable par une caverne profonde appelée la grotte de *Beda*. Les environs fournissent du marbre gris et blanc. Pop. 5,655 hab.

Castelnau-de-Magnoac, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. N. E., près du *Gers*; bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Tarbes par Lombés. Il a une manufacture d'étoffes, une fabrique de bougies, et une blanchisserie de cire. Pop. 1,200 hab.

Deveze, village, à 8 l. N. E., près le *Cier*, récolte des vins excellens.

Pinas, village, à 5 l. E. par N., a une mine de charbon de terre.

Lannemezan, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. par N., près de la *Baise-de-Devant*. Pop. 1,050 hab.

Cap-Bern, à 3 l. E. par N. de Bigorre, a une fontaine d'eau minérale, et une carrière de marbre non exploitée.

Espielh, village, à une l. ½ E. par N., a une carrière de marbre rouge et vert.

Thibiran, village, à 7 l. E. On voit dans ses environs une grotte très-spacieuse remplie de congélations et de stalactites.

Nestier, village, près la *Neste*, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E.

Bize, village, à 5 l. ½ E., a dans ses environs une carrière de marbre fond noir.

La Barthe, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E., près de la *Neste*. On y fabrique des étoffes de laine. Pop. 856 hab.

Asque, village, à 2 l. E., a une mine de plomb. Pop. 500 hab.

Bertren, village, à 8 l. E. par S., et 4 E. de Sarrancolin, près la *Garonne*. Il a dans ses environs des bancs de marbre gris.

Mauléon-en-Barousse, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ E. par S., sur la *Lourse*. Pop. 612 hab.

Ilhet, village, à 4 l. ½ S. E., possède dans ses environs la *fonderie de Portaillet*, et plusieurs bancs de schiste.

Beyrède, village, à 4 l. ½ S. E., sur la *Neste*, a dans ses environs des carrières non exploitées de marbres de diverses couleurs.

Sarrancolin, petite ville, dans la vallée d'Aure, sur la *Neste*, à 4 l. ½ S. E., a des carrières de marbre et des verreries, une fabrique de bas à l'aiguille et deux papeteries.

Bordères, village, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Neste de Louron*, à 6 l. S. E. Pop. 398 hab.

Loudervielle, village, à 7 l. S. E., et 2 ¼ S. par E. d'Arreau, a des couches d'ardoises argileuses, des bancs de marbre gris, une mine de plomb, et des fours à chaux.

Camous, village, à 7 l. S. E., et ½ S. par E. d'Arreau, a dans son territoire, sur la pente orientale de la vallée d'Aure, une carrière de marbre blanc et gris veiné de rouge.

Tramesaigues, village, près la *Neste-d'Aure*, à 6 l. ½ S. par E., a une mine de plomb, des pyrites en filons, et des bancs de marbre gris.

Vieille, village, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E., et une ½ S. p. E. d'Arreau. Pop. 490 hab.

Agos, village, à 6 l. S. p. E., a du marbre gris dans ses environs.

Guehen, village, à 5 l. ½ S. E., sur la rive g. de la *Neste-d'Aure*, a du marbre gris et des bancs de schiste dur dans ses environs.

Ancizan, village, à 5 l. ½ S. par E., possède dans ses environs des mines de cuivre et plusieurs fabriques de laine.

Cadiac, village, à 5 l. ½ S. E., sur la *Neste*, a deux sources d'eaux minérales, des bancs de schiste et de marbre gris.

Arreau, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E.; bureau de poste près la route de Toulouse à Tarbes. On trouve dans ses environs du marbre vert et gris et du granit. Pop. 980 hab.

Frechet, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ S. E., sur la *Neste*. On trouve dans ses environs des bancs de schiste, et des masses de marbre gris.

Grip, village, à 3 l. S. E., possède des mines de houille non exploitées.

Campan, petite ville, sur la rive gauche de l'*Adour*, chef-lieu de canton, à 1 l. S. Elle a des carrières de marbre vert, qui a pris de là le nom de *Vert-Campan*, et qui est très-recherché. Elle a aussi dans ses environs des mines de houille, de cuivre. Elle est située dans une vallée des plus romantiques. Pop. 4,200 hab.

Aste, village, à $\frac{1}{2}$ l. S. par O., sur la rive droite de l'*Adour*, possède des mines de houille non exploitées.

Gerde, village, à $\frac{1}{2}$ l. S. E., près l'*Adour*, possède des mines de houille non exploitées.

Lesponne, hameau, à une l. $\frac{1}{2}$ S. On trouve une mine de zinc au lieu appelé la *Goussette*.

Montgaillard, village, sur l'*Adour*, à une l. $\frac{1}{2}$ N. O. Entre ce village et Tarbes le terrain est composé de pierres roulées, de schiste, de granit et de marbre.

ARGELÈS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Bagneres.

Argelès, ville, sous-préfecture, ch.-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 8 l. $\frac{1}{2}$ S. O. de Tarbes, et 190 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bur. de poste sur la route de Tarbes à Bagnères. Le canton du même nom contient une forge à la catalane, dite de *Gurède*, dont le produit est de 2,500 quintaux. Elle est alimentée par la mine de fer de Butara. Pop. 810 hab.

Saint-Pé, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par O, sur le *Gave de Pau*, fabrique beaucoup de clous. Pop. 2,000 hab.

Peyrouse, village, sur le *Gave de Pau*, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N., a dans ses environs des blocs de granit roulés d'une grosseur prodigieuse, qui couvrent des lits de pierres calcaires, ainsi que des masses d'ophite.

Lourde ou *Lourdes*, ville, ci-devant capitale du Lavedan, sur le *Gave de Pau*, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. N. E. On y fabrique des mouchoirs, des toiles de lin, des pièces de sars ou crépons, des burats doubles et simples, des rases rayées. On trouve dans ses environs des couches d'ardoises argileuses, des pierres calcaires fossiles, et des bancs de marbre gris. Pop. 2,741 habitans.

Pierrefitte, village, à une l. $\frac{1}{2}$, a une fonderie. On trouve dans ses environs des granits roulés de toute grandeur, des bancs de schiste, et une mine de plomb pur.

Aizac, village, à une l. N., près le *Gave de Pau*. On trouve dans ses environs du marbre gris.

Gazost, village, à 2 l. N. E., sur la rive droite du *Nos*, a une source d'eau chaude minérale.

Barèges-les-Bains, bourg, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. E., dans une contrée montagneuse. Il possède plusieurs sources d'eaux minérales, qui ont beaucoup de propriété contre les maladies du foie et de la rate : elles guérissent la phthisie, les maladies de la peau, les ulcères, les rhumatismes, les enchyloses; elles sont détersives, fondantes, apéritives, sudorifiques, etc. On s'en sert aussi pour terminer le traitement des maladies vénériennes. Le printemps et l'automne sont les saisons les plus favorables pour les prendre. Barèges possède aussi des cristaux et des grenats. Il a une carrière de marbre blanc. Pop. 670 habitans.

Atant, montagne, à 7 l. S. S. E. On y trouve des mines de plomb et d'argent.

Gavarnie, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. p. E. On y trouve du grenat.

Gèdre, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. par E. On trouve dans ses environs plusieurs mines de fer et de plomb. Il y a aussi des masses de granit et des bancs de marbre gris et blanc.

Lus, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. E., a dans ses environs des sources d'eaux minérales, des pierres calcaires, et une carrière de marbre. Pop. 2,135 hab.

Chezé, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. E., près le *Gave de Barèges*, a une mine de plomb.

Cautères, village, à 2 l. S., sur le *Gave de Cautères*, a des carrières non exploitées de grenat, granit et marbre. On y trouve aussi plusieurs sources d'eaux minérales, qui sont bonnes contre les maladies de poitrine, pour faire cesser les vomissemens, etc. : elles se prennent pures, à la dose de plusieurs verres dans une matinée.

Nestalas, village, sur le *Gave de*

Cautères, à une l. ½ S. E., a dans ses environs une mine de plomb et de zinc.

Beaucen, village, à une l. S. E., possède une mine de cuivre à la butte d'*Aiguesalat*, et une mine de plomb dans un rocher.

Arcizans-avant, village, à ½ l. S., a des mines de plomb dans ses environs.

Arrens, village, à 2 l. ½ S. O. On trouve dans ses environs des mines de cuivre, de plomb et de zinc, ainsi que du granit. Pop. 1,200 hab.

Marsous, village, près le *Gave d'Azun*, à 2 l. S. O., a dans ses environs de la pyrite jaune avec gangue quartzeuse, et des bancs de marbre et de schiste.

Aucun, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ O. S. O. On trouve dans ses environs des mines de plomb, de cuivre et de zinc. Pop. 750 hab.

Arbeost, village, à 3 l. O., a des mines de fer, de plomb, et une forge.

Arras, village, à ½ l. O. par S., près le *Gave d'Azun*, a plusieurs mines de plomb et de cuivre.

HAUTE-GARONNE. = Ce département est situé entre les 42 et 45 deg. de lat. N. et dans les 1 et 2 de long. O. Sa longueur du N. E. au S. O. est de 36 l.; sa largeur moyenne du N. O. au S. E. est de 10 l.; sa surface est de 373 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens du Lot-et-Garonne et du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aude; au S. par celui de l'Arriège et les Pyrénées; à l'O. par les départemens des Hautes-Pyrénées et du Gers. Il tire son nom de la Garonne qui le coupe dans toute sa longueur en deux parties presque égales; il est formé d'une partie du Languedoc. Il a 5 arrondissemens communaux, 42 cantons et 691 communes. On trouve dans ce département de nombreuses et hautes montagnes, entr'autres celles de *Mourens*, de *Cagire* dans le voisinage d'Aspet, les *Brioules* à l'extrémité méridionale, le *Lizert* et la *Taulénade*, etc. Les principales forêts sont celles de *Montech*, de *Verdun*, de *Bouconne*, de *Villemur*, de *Rieumes*, etc. On y trouve beaucoup de bois taillis. Leur étendue est de 95,886 arpens, dont 36,267 arpens de bois nationaux, et 48,778 arpens de communaux; le surplus appartient à des particuliers. Les rivières sont la *Garonne*, qui commence au Val d'Arau, le *Ger*, le *Tarn*, la *Pique*, la *Longe*, la *Neze*, l'*Aussonelle*, la *Sarre*, la *Gimone*, la *Serre*, et un grand nombre d'autres petites rivières et de ruisseaux. A six l. environ de Bagnères on voit une cascade de 800 pieds, et le lac de Culège. Il y a aussi en beaucoup d'endroits des eaux thermales et des sources minérales. Les plus célèbres sont celles de Bagnères-de-Luchon, bourg situé dans la vallée de ce nom; mais la merveille de ce département est le canal du Midi, qui se termine un peu au-dessous de Toulouse. Le climat est doux et tempéré; des pluies fréquentes y calment la chaleur de l'été, fécondent la terre, et favorisent les récoltes successives. Le sol est composé de belles plaines, qu'entrecoupent des rivières, des ruisseaux et des montagnes. Il doit sa prodigieuse fertilité autant à l'art qu'à la nature. Nulles terres incultes; les campagnes sont cultivées; les coteaux bien exposés sont couverts de vignes; les prairies et les pâturages, tous de bonne qualité, sont remplis de gros et menu bétail. L'olivier et le mûrier sont cultivés avec le plus grand soin. Enfin il n'y a point de département où le cultivateur soit plus actif, plus industrieux, plus laborieux, et mieux dédommagé de ses veilles, de ses soins et de ses peines. Les environs de Toulouse, et en général tout le département, donnent des récoltes de grains extrêmement abondantes et de la plus grande beauté. Dans les environs de Rieux, il y a des cantons où l'on récolte deux fois l'an: on recueille blé, seigle, millet, fruits, vins et pastel. On nourrit dans les prairies et pâturages des bestiaux et des mulets fort estimés. Les productions minérales consistent en mines de plomb dans les montagnes de la Pique, de la Frêche, de Bagnères-de-Luchon, de Palléras, d'Uls, du Combe-de-Gers, de Maupas; en mines de cuivre dans les montagnes de Moredetz, d'Autignan, d'Artigues-Aliehau, du Mail de Castèle, de Sajetz, de Goulan, de Montajou, de l'Esquière, d'Oo; en mines de sel à Saliès, dont le produit s'élève à 120,000 sacs de 50 livres pesant chacun; en mines de houille, en carrières de marbre fond gris, de pierres calcaires, de pierres de taille, de granit, de plâtre. Dans la Haute-Garonne, on

manufacture de beaux draps fins, des calmouks, des cadis, des étoffes de soie, de laine et de coton, des tapisseries de Bergame, des molletons, des mouchoirs, des flanelles, des basins, des mousselinettes, nankinettes, velours; des articles de rubanerie, de passementerie, de bonneterie; on y fabrique des chapeaux, des galons en soie et en laine, de l'amidon, des cuirs, de la faïence, des verres; il y a des papeteries, des corderies, des poteries d'étain, des lamineries de plomb, des aciéries, une forge à la catalane dans le canton d'Aspet, des filatures de coton, des teintureries, des épiceries, des raffineries de salpêtre. Le commerce consiste en grains, bois de construction et de charpente, eaux-de-vie, vins, chevaux et mulets, et dans le produit des fabriques et usines. Ce département fait partie de la 10e division militaire, de la 9e division de la gendarmerie nationale, de la 13e conservation forestière, de la 10e cohorte de la légion d'honneur, du diocèse et de la sénatorerie de Toulouse. Il fait partie de la 2e série, et fournit quatre députés au corps législatif. L'ordre judic. se compose de 44 justices de paix, de 4 trib. de prem. inst., d'un trib. de commerce, d'une cour de just. crim. La cour d'appel est à Toulouse. Pibrac et Campistron ont pris naissance dans ce département. Pop. 432,263 hab., à raison de 1,159 par lieue carrée.

RIVIÈRES, CANAUX, LACS. — *Garonne* (la), un des grands fleuves de France, a sa source dans les Pyrénées-Espagnoles, à 2 l. S. de Castel-Léon; court au N. O., entre dans le département de la Haute-Garonne au S. de l'arrondissement de Saint-Gaudens; arrose à droite Saint-Béat, prend à gauche la Pique et l'Ourse, se dirige au N. O., reçoit à gauche la Neste; tourne au N. E., arrose du même côté Montrejeau, reprend à l'E., reçoit à droite le Ger. Elle remonte au N., baigne à gauche St.-Martory, reçoit du même côté la Noue, à droite le Salat; arrose à gauche Cazères; retourne au N. E., baigne du même côté S.-Julien, reçoit à droite le Volp, l'Arize, arrose à gauche Carbonne, remonte au N., et arrive à Muret, qu'elle baigne à gauche, et où elle commence à devenir navigable pour des bateaux de la plus grande force. Elle y reçoit à gauche le Longe, plus bas à droite l'Arriège; baigne Toulouse, qu'elle coupe en plusieurs parties; reçoit au-dessous de cette ville le canal du Midi, continue son cours au N., reçoit à gauche la Touche, arrose du même côté Blagnac, et prend l'Aussonuolle, ensuite le Lers à droite, et à gauche la Sare; arrose à droite Castelnau, à gauche Verdun; reçoit du même côté le Lambon, à gauche la Gimone, laisse à droite Castel-Sarrazin, et arrive en détournant au N. O., à la limite septentrionale du département. Elle reçoit à droite le Tarn, au-dessous de Moissac; tourne droit à l'O., entre dans le département de Lot-et-Garonne, reçoit à gauche l'Ayroux, et plus bas l'Arrats, au-dessous d'Auvillard qu'elle baigne du même côté. Elle tourne au N. O., reçoit à droite la Barguelonne, à gauche le Gers; tourne au N., baigne du même côté les murs d'Agen, retourne à l'O., arrose à droite Clermont et Sainte-Marie, reçoit du même côté la Baise, et à droite le Lot, au-dessus d'Aiguillon; remonte au N., baigne à droite Tonneins, tourne au N. O., arrose Marmande, arrive à la limite du département, qu'elle traverse de l'E. à l'O.; arrose à droite la Réole, reçoit à droite le Dropt au-dessous de Gironde. Elle entre dans le département de la Gironde, tourne à l'O., arrose à gauche Langon, à droite Saint-Macaire; prend à gauche le Céron, baigne à droite Cadillac, arrose à gauche Riom. Courant du S. E. au N. O., elle laisse à gauche Castres, tourne au N., et élargissant son lit, arrive à Bordeaux, où la marée commence à se faire sentir, et y forme un bassin superbe, qui est un des plus beaux ports de France. La Garonne continue dans la même direction jusqu'au Bec-d'Ambès, où elle est jointe à droite, par la Dordogne; et après cette jonction, changeant son nom en celui de Gironde, elle baigne à droite Blaye, et va se rendre dans l'Océan par une embouchure un peu plus resserrée à la pointe de Grave, vis-à-vis de la tour du phare de Cordouan. La Gironde a dans quelques endroits près de 5 l. de large, mais 2 seulement à l'endroit où elle entre dans la mer, et cette embouchure est obstruée par des rochers; ses côtes n'offrent aussi qu'un aspect peu agréable; mais au-dessus de Blaye ses bords présentent le coup d'œil le

plus enchanteur. Ce fleuve, par sa communication avec le canal du Midi, offre les plus grands débouchés au commerce, et sa navigation est une des plus fréquentées; les plus gros bâtimens remontent jusqu'à Blaye, et Bordeaux voit dans son port des vaisseaux assez forts de toutes les nations. Le cours de la Garonne est de 136 lieues.

Canal du Midi, grand canal qui traverse le Languedoc de l'E. à l'O., et les départemens de l'Hérault, de l'Aude et de la Haute-Garonne; il commence ou finit à la ville de Cette, et aboutit à la Garonne près Toulouse. Il a 32 l. de longueur en ligne droite, et 45 par le cours sinueux et anguleux de son lit, sur 30 pieds de largeur: on compte ensuite 56 l. de Toulouse à la tour de Cordouan en ligne droite, et 70 par cours d'eau, ce qui fait en tout 88 lieues de route directe, et 115 l. de route d'eau d'une mer à l'autre. Le projet de ce canal fut exécuté sous Louis XIV, par les soins du sieur Riquet, d'après le plan de M. Andréossi, habile ingénieur. On y travailla depuis 1666 jusqu'en 1681, qu'il fut porté à sa dernière perfection, et qu'on en fit les premiers essais. Les frais de construction montèrent à treize millions, dont le roi paya la moitié, et la province l'autre. Par ce canal les marchandises de l'Océan et de la Méditerranée se transportent de l'une à l'autre mer, sans être obligé de passer le détroit de Gibraltar, où l'on avait à courir mille dangers. Les nivellemens pris, on reconnut que l'endroit le plus élevé entre les deux mers, par la conduite du canal, était Naurouze; ce qui fut indiqué par une fontaine dont les eaux venant à se partager, coulaient partie à l'E. et partie à l'O. : ce lieu fut de là appelé le point de partage. Trois obstacles se présentèrent dans l'exécution de ce canal; mais le génie sut les vaincre: 1°. l'*inégalité du terrain*; on y remédia par des écluses, qui soutiennent l'eau dans les descentes; il y en a 15 du côté de l'Océan, et 45 du côté de la Méditerannée. Celles qui ont le plus bel aspect sont les 8 près Béziers, qui forment une cascade d'écluses de 156 toises de longueur sur 11 de pente; 2°. *les montagnes*; mais on obvia à cette difficulté, parce qu'on les entr'ouvrit : la plus considérable est le *Melpas*, percé sur une longueur de 120 toises pour donner passage au canal; 3°. *les rivières* qui, coulant à travers le canal, en devaient intercepter le cours; mais on y pourvut par des ponts et aqueducs sur lesquels on a fait passer le canal et les rivières par dessous; il a fallu construire 37 aqueducs. A Naurouze, dont on a fait le point de partage des eaux, est un bassin de 200 toises de longeur sur 150 de largeur, qui a constamment sept pieds d'eau. Là se fait la distribution des eaux par deux écluses, l'une du côté de l'Océan, et l'autre du côté de la Méditerranée. Afin que ce bassin ne tarisse jamais, et fournisse suffisamment d'eau au canal, on a construit un réservoir ou bassin à Saint-Ferréol, près Revel, qui a 1,200 toises de longueur, sur 500 de largeur et 20 de profondeur; il est toujours plein d'eau, et sa digue est traversée par un aqueduc qui porte l'eau en tout temps au bassin de Naurouze par une rigole. Ce magasin d'eau ne s'est fait qu'en recueillant les eaux d'alentour, surtout celles de la Montagne-Noire, par une rigole qui en ramasse plusieurs autres, et qui va côtoyant la côte d'Escamaze par une voûte qu'on y a construit. Ces eaux viennent aussi en partie du bassin de Lampy, et ont ensuite leur pente naturelle vers le réservoir de Saint-Ferréol. En suivant ce canal, on passe par des portes de défense établies aux endroits du passage des rivières, pour empêcher qu'elles ne versent leurs sables dans le canal.

Culège, lac, à 2 l. S. O. de Bagnères. Il repose dans un vaste bassin de forme ovale, tout entouré de hautes montagnes, excepté du côté de la vallée de Larboust. Là il est retenu seulement par une digue naturelle peu élevée au-dessus de son niveau, et à travers laquelle il se décharge par une étroite ouverture. Une cascade de 800 pieds de haut, venant du lac d'Epingon sur le *Go*, tombe dans ce lac.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

CASTEL-SARRAZIN. — Cet arrondissement est au N. par O. de celui de Toulouse.

Castel-Sarrazin, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton, à 14 l. N. N. O. de Toulouse, et 150 S. de Paris, sur la rive droite de la *Garonne*; tri-

bunal de première instance, conservation des hypothèques, bur. de poste situé sur la route de Toulouse à Bordeaux. On y fabrique cadis, serges et autres étoffes de laine, toiles, chapeaux et cuirs. Pop. 7,000 hab.

Saint-Nicolas-de-la-Grave, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. O.; bureau de poste situé près la route de Toulouse à Bordeaux. Pop. 2,500 hab.

Beaumont, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. S. E., sur la rive droite de la *Gimone;* bureau de poste situé près la route de Toulouse à Bordeaux. Elle a une carrière de pierre à chaux exploitée, plusieurs fabriques de gros draps, trois manufactures de chapeaux, et trois de cuirs. Pop. 3,700 hab.

Belbèze, village, à 3 l. ½ S. par O., sur la rive droite de la *Gimone*. Il possède une carrière de pierre de taille exploitée.

Verdun-sur-Garonne, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S. par E., sur la rive gauche de la *Garonne*. Pop. 4,756 hab.

Grisolles, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Paris à Toulouse. On y fabrique d'excellens ciseaux. Pop. 2,025 hab.

Dieupentale, village, à 5 l. S. E., a des papeteries.

Villebrunier, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ¾ S. E. Pop. 877 hab.

Montech, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E., près la *Garonne*. Pop. 2,600 h.

TOULOUSE. — Cet arrondiss. est au S. de celui de Castel-Sarrazin.

Toulouse, ville, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, auparavant capitale de toute la province, et en particulier du Haut-Languedoc, à 169 l. S. par O. de Paris, et 15 E. d'Auch; archevêché, sénatorerie et lycée, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, résidence du conservateur, et chef-lieu du 13e arrondissement forestier, bureau de poste, quartier-général de la 10e division militaire. Cette grande et très-ancienne ville est située sur la rive droite de la *Garonne*, à l'endroit où se termine le canal de Languedoc. Elle avait jadis un amphithéâtre, un capitôle et plusieurs autres monumens superbes; mais les Visigoths les ruinèrent de fond en comble, et il n'en reste d'autres vestiges que quelques débris de l'amphithéâtre. Cette ville n'est ni peuplée, ni commerçante à proportion de sa grandeur, quoiqu'elle soit une des plus avantageusement situées de l'intérieur, communiquant avec l'Océan par la Garonne, et avec la Méditerranée par le canal. Il y avait une université fondée en 1229, et plusieurs académies parmi lesquelles on distinguait celle des Jeux floraux, société littéraire la plus ancienne de l'Europe. L'hôtel-de-ville, décoré du nom de Capitole, est le plus magnifique de France, après celui de Lyon, qu'il surpasse même par la beauté du développement. L'hôtel de Malte est le chef-lieu de la 10e cohorte de la légion d'honneur. On admire à Toulouse le moulin de *Basacle*, où les eaux de la Garonne font mouvoir 16 meules sans le cliquetis importun des autres moulins; chacune de ces meules peut réduire en farine 40 à 50 setiers par jour. A environ 1,000 toises de la ville, le canal de Languedoc se réunit à la Garonne; c'est une des plus belles entreprises faites par les ordres et sous le règne de Louis XIV, d'après le plan donné par le célèbre ingénieur Riquet, qui fut chargé de l'exécution: on commença à y naviguer en 1682. Les productions de Toulouse consistent en soies, laines, blés, farines, vins, bois de construction et de merrain, à l'instar de ceux des Anglais. Son industrie consiste en manufactures de draps fins, d'étoffes de soie pour meubles, de gazes pour robes, de draps; imprimerie de flanelles, de toiles peintes ou indiennes; en fabriques de couvertures en laine et en coton. Les principaux objets du commerce de cette ville sont les draperies communes, qui se fabriquent dans plusieurs lieux des environs; les huiles des départemens qui bordent la Méditerranée; les sucres, cafés, indigos et autres productions des colonies; les fers du département de l'Arriège, dont nous décrirons le grand nombre de forges qu'il contient; les grains, les vins, les bois de construction, les laines d'Espagne, les toileries, mousselines et autres marchandises des Indes, ainsi que les indiennes de France. On compte parmi les hommes illustres que Toulouse a produits, Jacques Cujas, le plus célèbre jurisconsulte du 16e siècle, né en 1520; Jean-Etienne Duranti, premier président du parlement de

cette ville, et l'un des plus savans magistrats de son siècle, tué dans une émeute populaire en 1589; le chancelier Pibrac, dont les quatrains ont eu long-temps une grande réputation; le poëte Maynard, disciple de Malherbe, mort en 1646; Campistron, auteur de pièces de théâtre; Tourreil, traducteur de Démosthènes. Pop. 50,171. Lat. N. 43. 35. Long. O. o. 53. 39.

Fronton, gros bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Il a une mine de houille non exploitée. Pop. 2,149 hab.

Villemur, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N. par E., près le *Tarn*. Pop. 5,110 hab.

Montastruc, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. Pop. 1,152 hab.

Verfeil, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E. par N. Pop. 2,439 hab.

Castanet, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S., près du canal du *Midi*. Pop. 1,320 habitans.

Leguevin, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ O., sur le *Courbet*. Pop. 625 hab.

Cadours, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O. Pop. 826 hab.

Grenade, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N., sur la rive gauche de la *Garonne*; bureau de poste situé près de la route de Paris à Toulouse. On y fait commerce de blé. Il s'y fabrique des étoffes de laine, serges communes, des ras et des cadis. Elle a des tanneries. Pop. 3,500 hab.

VILLEFRANCHE. — Cet arrondiss. est au S. E. de celui de Toulouse.

Villefranche, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 7 l. $\frac{1}{2}$ de Toulouse, et 141 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Toulouse à Nîmes. Pop. 2,304 hab.

Lanta, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 1,455 hab.

Caraman, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 2,292 hab.

Revel, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E. par N., possède cinq manufactures, une de toile de coton, une de bas et bonnets, une teinturerie, et une où l'on prépare des cuirs.

Nailhoux, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O. S. O. Pop. 1,198 hab.

Mongiscard, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par N., près le canal du *Midi*. Pop. 1,100 hab.

MURET. — Cet arrondissement est au S. de celui de Toulouse.

Muret, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 4 l. S. O de Toulouse et 173 S. de Paris, sur la rive gauche de la *Garonne*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Toulouse à Tarbes par Montrejeau. Elle a une tannerie pour les cuirs et quatre moulins à eau pour farine. Pop. 3,141 hab.

Seysses, village, à 1 l. $\frac{1}{2}$ N., possède des mines de cuivre et de plomb.

Saint-Lys, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ O. par N.; bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Tarbes. Pop. 1,140 hab.

Rieumes, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ O. par S. Pop. 1,425 hab.

Fousseret, gros bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S.S.O., sur la rive gauche de la *Longe*. Il a trois moulins à eau et une fabrique de chapeaux. C'est la patrie de Rorb-Ambroise Sicard, instituteur des sourds-muets de l'école de Paris. Pop. 2,100 hab.

Gratens, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ S. O., a deux briqueteries.

Fitte (la), village, à 4 l. O., a une carrière de pierre à chaux en exploitation.

Cazerès, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. S. S. O., sur la rive gauche de la *Garonne*. Il y a des moulins à eau pour les graines, des tanneries, une teinturerie et une fabrique de chapeaux. Pop. 2,023 hab.

Plan (le), bourg, sur le *Volp*, à 7 l. $\frac{3}{4}$ S. par O., a trois moulins pour le grain, et un four à chaux.

Montesquieu-de-Volvestre, bourg, chef-lieu de canton, sur la *Larize*, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. par O. On y trouve des manufactures de draps, ras et droguets; des moulins à eau et à foulon, des tuileries et briqueteries, une manufacture de poterie de terre, un atelier de salpêtre et des fabriques de chapeaux. Pop. 2,802 hab.

Rieux, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. par O., sur la *Larize*, qui, un peu au-dessus, se perd dans la Garonne; bureau de poste sur la route de Toulouse à Montrejeau. Le clocher de la cathédrale de cette ville est un des plus beaux et des plus curieux de la France par sa hauteur et sa structure antique. Sur la porte de l'orange-

gerie, qui appartenait au palais épiscopal, on voit huit têtes de divinités païennes, qui furent trouvées à la fin du 17e siècle dans un champ des environs. Cette ville a des fabriques de calmoncks, draps, ras et ségoviennes, et une faiencerie. Pop. 10,000. hab.

Carbonne, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S., sur la rive gauche de la *Garonne*. Elle a des manufactures en draps ras, droguets, casimirs et cadis forts, une fabrique de chapeaux et une briqueterie. Pop. 1,825 hab.

Cintegabelle, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., sur la rive droite du *Lers*. Pop. 2,984 hab.

Auterive, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur l'*Arriège* qui la partage en deux; bureau de poste sur la route de Toulouse à Foix. Elle a une manufacture de draps façon de Sedan, pour les troupes, de casimirs et londrins. Pop. 4,000 hab.

Barthe (la), village, à une l. ¼ E., près la *Lèze*, a dans ses environs une carrière de pierre de taille exploitée.

SAINT-GAUDENS. — Cet arrondissement est à l'E. du département des Hautes-Pyrénées.

Saint-Gaudens, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, près la *Garonne*, à 15 l. S. de Toulouse, et 112 S. de Paris; tribunal de première instance, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Toulouse à Tarbes. Ses productions consistent en blé, seigle, avoine, blé d'Espagne et millet noir. Elle fabrique cadis, burats fins, mêlés et communs, ras doubles et communs, chapellerie, faïencerie, papeterie, poterie, verrerie. Pop. 4,155 hab.

Boulogne, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N.; bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Tarbes. Il commerce en grains, châtaignes, fil de lin, fer, et a plusieurs tanneries. Pop. 1,476 hab.

Ile-en-Dodon (l'), ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. par E., dans une île formée par la *Save*. Pop. 1,100 hab.

Aurignac, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E., commerce en étoffes et en bestiaux, et a plusieurs tanneries pour les cuirs. Pop. 1,225 hab.

Saint-Elix, village, près *la Noue*, à 3 l. ½ N.E., possède trois manufactures de draps, serges, ras et calmoucks, et trois teintureries.

Alan, village, à 4 l. ½ S. E., sur la rive gauche de l'*Hourède*, a des fabriques d'étoffes.

Marignac, village, à 5 l. N. E., a dans ses environs de la mine de plomb.

Mancieux, village, sur la rive gauche de la *Garonne*, à 4 l. ½ E. par N., a dans ses environs une carrière de marbre rouge et blanc.

Saint-Martory, ancienne ville, avec un pont sur la *Garonne*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. par N.; bureau de poste sur la route de Toulouse à Montrejeau. Il s'y fabrique des cadis fins à l'instar de ceux de Montauban, teints en laine, et des ras fins. Pop. 988 hab.

Mazères, village, à 4 l. ¾ E. par N., a une carrière de pierres de taille.

Saliès, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E., remarquable par ses sources d'eau salée, dont on fait du sel blanc. Elle a les mêmes fabriques que Saint-Martory. Pop. 638 hab.

Mane, village, sur le *Salat*, à 4 l. ½ E. On trouve dans ses environs des couches de schiste gris, grenu et jaunâtre.

Arbas, village, à 4 l. ½ S. E., sur l'*Arbas*, a une verrerie et une forge, des fabriques de boites, sabots et peignes. On trouve dans ses environs des mines de fer.

Juzet-d'Yzaut, village, à 3 l. S. par E., a dans ses environs une mine de fer avec pyrite martiale exploitée.

Aspet, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S., près du *Ger*. Le canton de même nom a dans ses environs une forge à la catalane, dite d'*Arbas*, et une tannerie. Pop. 9,220 hab.

Montauban, village, près la *Pique*, à 8 l. S., a dans ses environs de la mine de cuivre et de plomb.

Saint-Même, village, près la *Pique*, à 8 l. ½ S., possède une fabrique de cobalt, une manufacture d'azur et des mines de cuivre pyriteux jaune.

Bagnères, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ S. par O., dans la vallée de Luchon, au pied des Pyrénées, a des bains qui ont les mêmes propriétés que ceux de Bagnères dans le département des Hautes-Pyrénées. A 200 toises N. O. de cette ville, sur la rive gauche de la riv. d'*Oo*, est une mine de plomb et de pyrite en filon; à 30 toises environ au-dessus d'un moulin à scier, presque en face de cette mine, mais plus au couchant, sur la rive droite de la même rivière, il y a une masse de

rochers mélangés de pyrite martiale blanche attirant l'aimant, de grenats rouges massifs, de mica noirâtre feuilleté, de quartz et de schiste noir : on y trouve aussi des bancs de marbre gris. Au S., à peu de distance de cette ville, sont des sources minérales qui jaillissent dans des bancs de schiste dur, entre des blocs de granit roulé. A ¼ S. des eaux de Bagnères, il y a des fours à chaux établis au pied d'une montagne, d'où l'on tire des pierres calcaires ; à l'hôpital de cette ville on voit des couches d'ardoise argileuse. On a ouvert une ardoisière près de ce lieu. Les montagnes qui s'élèvent au S. de l'hôpital sont composées, jusqu'aux plus hauts sommets, de bancs de marbre gris. Pop. 1,256 hab.

Oo, village, à 8 l. ¾ S. par O., sur la rive gauche de la rivière du même nom, possède une mine de plomb et argent, et des bancs de marbre gris.

Juzet-de-Luchon, village, à 7 l. S., sur la *Pique*. Il y a dans les environs un filon de quartz tenant de la mine de cobalt, qui est très-propre à être employée sur les porcelaines et faïences.

Gouaux-de-Luchon, village, à 5 l. ¾ S., possède une ardoisière. Il y a dans ses environs des bancs de marbre gris.

Melles, village, à 6 l. S., possède plusieurs mines de cuivre et de pyrite, de plomb, de fer, et une de bitume.

Lège, village, à 5 l. ½ S., possède des mines de plomb tenant argent.

For, village, à 5 l. ¼ E., sur la rive droite de la *Garonne*. On trouve dans ses environs des mines d'argent exploitées.

Argut-Dessus, village, à 5 l. S., a deux mines de plomb et une ardoisière.

Saint-Béat, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ S.; sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Bagnères-de-Luchon. On y fait le commerce de bestiaux, chevaux et mulets ; il y a des carrières de marbre et des ardoisières argileuses. Pop. 1,056 hab.

Cierp, village, à 4 l. ½ S., sur la rive gauche de la *Pique*, a des carrières très-abondantes de marbre de diverses nuances ; de grès et de pierre de taille.

Estenos, village, à 3 l. ¾ S. par O., sur la rive gauche de la *Garonne*. Il a dans ses environs un filon de mine de plomb.

Lourde, village, à 3 l. ¼ S. par O., a une fabrique de toiles de toutes qualités et grandeurs, et commerce en bestiaux.

Galie, village, à 3 l. S. par O., sur la rive droite de la *Garonne*, a des bancs de marbre gris.

Barbazan, village, à 2 l. S. par O., a des eaux minérales.

St.-Bertrand, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ S. O., près la *Garonne*. On trouve dans ses environs du marbre dit *Balvacaire*, de couleur verdâtre, rouge et blanc, une mine de cristal de roche, deux mines de cuivre, des terres argileuses et des blocs isolés de pierre verdâtre. Pop. 639 hab.

Gourdan, village, à 2 l. ¼ E par S., près la *Garonne*, possède une carrière de pierre de taille exploitée.

Valentine, bourg, à ½ l. S. O., sur la rive droite de la *Garonne*, a une fabrique d'étoffes.

Pointis-Inard, village, à une l. ¼ O., sur la *Garonne*, a une verrerie.

Montrejeau, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur la rive gauche de la *Garonne*, a plusieurs tanneries de cuirs et fabriques de bas de laine, et dans ses environs des mines de cuivre et des masses de marbre gris. Pop. 2,515 hab.

PARTIE SUD

PROPREMENT DITE.

10 DÉPARTEMENS.

Elle contient trois provinces : le comté de Foix, qui compose l'Arriège ; le *Roussillon*, qui forme les Pyrénées orientales ; le *Languedoc*, qui comprend l'Aude, le Tarn, l'Hérault, le Gard, l'Ardèche, la Haute-Loire, la Lozère, et une partie de la Haute-Garonne : le *Rouergue*, partie de la Guienne, forme l'Aveyron.

FOIX.

Cette province est bornée au N. et à l'E. par le Languedoc ; au S. par le Roussillon et les Pyrénées ; à l'O. par le Comminges ; elle forme le département de l'*Arriège*.

ARRIÈGE. = Ce département est situé entre les 42 et 44 deg. de lat. N., et dans les deux premiers de long. O. Il a 45 l. de long. sur 20 de large, et 244 l. carrées. Ses bornes sont, au N. E. et à l'E., le département de l'Aude ;

au S. E. celui des Pyrénées-Orientales ; au S. et S. O. les monts Pyrénées, qui séparent la France de l'Espagne ; au N. O. et au N. le département de la Haute-Garonne. Il est formé du Couserans, partie de la Gascogne, du pays de Foix, et d'une partie du Languedoc. Il a 3 arrondissemens, 20 cantons et 337 communes. Ce département est presqu'entièrement couvert de montagnes. L'étendue en surface des forêts est de 85,412 arpens, dont 10,527 arpens de bois nationaux, 5,874 arpens communaux ; le reste est à des particuliers. Les principales rivières sont l'*Arriège*, qui donne son nom au département ; le *Salat* ; le *Vic-Dessos* ; la *Lèze*, la *Larize*, etc. Les *lacs* sont ceux d'Aveigue et de Bordes. Il y a plusieurs sources d'eaux minérales. Le climat est, dans ce département, en général très-doux, mais plus tempéré au N. qu'au S., où les froids et les chaleurs sont excessifs. Ses productions varient. Le N., qui est la partie la moins montagneuse, abonde en vins, grains, fruits excellens. Le S. fournit des bois, d'excellens pâturages, où on nourrit un grand nombre de bestiaux, beaucoup de plantes médicinales. Le gibier y est excellent et abondant. Il y a quantité de mines de fer : la plus féconde est dans la vallée de Vic-Dessos, où les habitans se livrent exclusivement au travail des forges, dont les trois principales sont celles d'*Uston*, d'*Erces* et d'*Oust*. On y découvre plusieurs mines d'argent, de cuivre, de plomb, de charbon de terre, de manganèse, de turquoises ; quelques mines de fer contiennent de l'argent. On y trouve des carrières de marbre, de jaspe, de granit, de porphyre, d'ardoise, de grès, des salines, des tourbières. On rencontre l'amiante dans les montagnes de ce département. Ce minéral incombustible est composé de filets très-déliés, qui, au moyen de quelques apprêts, servent aux mêmes usages que l'on emploie le chanvre, le lin et la soie. On parvient à le filer et à en faire une espèce de toile qui, loin de se brûler au feu, s'y nettoie et s'y blanchit. On en fabrique des mèches perpétuelles et incombustibles. L'industrie se borne à des fabriques de draps et autres étoffes de laine, de bonneterie, de chapeaux, de toiles, de savon, des filatures de coton, des papeteries, des forges, des verreries, etc. Le commerce consiste principalement en bestiaux, résine, poix, térébenthine, liége, marbre, jaspe, plantes, simples, et sur-tout en fer, qu'on charge sur des chevaux ou mulets, jusqu'à Auterive, d'où on le fait descendre à Toulouse par l'Arriège et la Garonne. Ce départ. dépend de la 10e division militaire, de la 10e division de gendarmerie nationale, de la 13e conservation forestière, du diocèse et de la sénatorerie de Toulouse : il fait partie de la 3e série, et a deux députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de vingt justices de paix, de trois tribunaux de première instance. La cour de justice criminelle est à Foix, et celle d'appel à Toulouse. Bayle, Benoit II, Privat-de-Molières, sont nés dans ce département. Sa pop. est évaluée à 191,693 hab., à raison de 785 par l. carrée.

RIVIÈRES, MONTAGNES. — *Arriège*, rivière, sort des Pyrénées au S. de l'arrondissement de Foix, par trois sources ; la première près le Puy-Prigue, la seconde au Pic de la Noux, la troisième au port de Framiquel : ces trois sources se réunissent près d'Aix. L'Arriège, qui donne son nom au département, coule d'abord au N. O., passe à la droite des Cabannes, reçoit à gauche les eaux de l'Aston, tourne au N. N. O jusqu'à Tarascon, se dirige ensuite au N., reçoit la Vic-Dessos à gauche ; arrose Foix, Pamiers, Saverdun. Elle entre dans le département de la Haute-Garonne, au-dessus de Centagabelle ; prend un peu avant le Lers à droite, tourne à l'O. l'espace d'une l., reprend son cours au N. à Baccarets, passe à Auterive, où elle commence à être navigable dans toutes les saisons, et, côtoyant toujours la grande route de Foix à Toulouse, arrose Venerque, où l'Hize s'y jette à droite, et débouche dans la Garonne à droite, vis-à-vis de Portet, sur la frontière de l'arrondissement de Toulouse, à 2 l. ½ S. au-dessus de cette ville. Cette rivière est une de celles du Languedoc qui roulent dans leurs sables des paillettes d'or. Elle est encore plus productive par ses excellentes truites saumonées et ses aloses. Son cours est d'environ 33 lieues.

Besolle (pic de), montagne, à 2 l. S. par O. de Massat. Il y a à sa base une mine de fer.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

PAMIERS. — Cet arrondissement est au N. de celui de Foix.

Pamiers, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, dans une plaine non moins riante que fertile, près l'*Arriège*, à 3 l. N. de Foix, et 191 S. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Toulouse à Foix. Cette ville a été souvent saccagée, et n'est plus peuplée en raison de sa grandeur. Son commerce consiste en bestiaux, beurre, fromages; elle fabrique serges, ras, cadis, burats, toiles, savon blanc, bonneterie, chapellerie. On trouve près de cette ville une fontaine d'eau minérale, d'une vertu éprouvée contre la goutte et les obstructions. Pop 5,300 habitans.

Saverdun, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Arriège*, à 3 l. N.; bureau de poste sur la route de Toulouse à Foix. C'est la patrie de Jacques Fournier ou Fornery, qui de fils de meunier devint pape, sous le nom de Benoit XII. Pop. 2,819 hab.

Fossat, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. par N. Pop. 889 hab.

Meras, village, à 5 l. ½ O. par N., a dans ses environs des filons de schiste.

Daumazan, bourg, à 5 l. O., sur la rive gauche de la *Larize*, a une carrière de grès gris très-dur.

Camarade, village, à 4 l. O., a une source d'eau salée qui fournit 150 liv. de sel pesant quand la source est assez chargée pour mériter les frais d'évaporation. Elle a cela de particulier que dans les chaleurs ses eaux s'adoucissent et diminuent.

Mas-d'Azil (le), ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ⅔ O., sur la *Larize*, qui près de cette ville passe à traverse une mont. de roc vif et escarpé jusqu'aux deux tiers de sa hauteur; on y pénètre par de petites voûtes, à la faveur de quelques flambeaux. On y trouve des chambres où il semble que l'art a ajouté quelque chose à la nature; un grand nombre de siéges tiennent au roc et en font partie. Au haut de la voûte pendent diverses figures arabesques et bizarres produites par les eaux congelées. On trouve dans ses environs des mines de houille et d'albâtre. Pop. 2,482 hab.

Varilhes, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. Pop. 1,400 hab.

Camon, village, à 6 l. E. par S., sur le *Lers*, a une carrière de grès dur et gris.

Garde (la), bourg, à 5 l. ½ E. par S., sur la rive gauche du *Lers*, a une carrière de grès dur et gris.

Mirepoix, petite ville, chef-lieu de canton, sur le *Lers*, à 5 l. E.; bureau de poste près la route de Toulouse à Foix. Les laines et les serges font son principal commerce. On y fabrique aussi des toiles communes et de gros draps. Ses environs renferment des mines de fer, de jayet et de houille. Pop. 2,819 hab.

SAINT-GIRONS. — Cet arrondissement est à l'O. par N. de celui de Foix.

Saint-Girons, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, sur le *Salat*, à 9 l. S. O. de Pamiers, et 154 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Foix à Tarbes. Elle fait un grand commerce de bétail et de laines d'Espagne. Il se fabrique 3 à 4 mille pièces de toiles avec le fil de lin qui se fait dans les environs, qui ont douze forges à fer et papeteries, dont trois sont à Saint-Girons. Elle a des filatures de coton, des marbreries et verreries. Pop. 2,504 hab.

Sainte-Croix-de-Volvestre, village, chef-lieu de canton, sur le *Volp*, à 3 l. ¼ N. Pop. 1,500 hab.

Bagert, village, à 2 l. ½ N. par O., a des carrières de marbre rouge et blanc.

Bonrepeaux, village, à 2 l. N. O., près la rive droite du *Salat*, a une carrière de plâtre.

Caumont, village, à une l. ½ N. O., a une carrière de marbre noir et blanc.

Prat, village, à 2 l. ½ O. par N., a dans ses environs des bancs de marbre gris et du plâtre grenu.

Alos, village, à 2 l. S. O., a une forge.

Bordes, village, à 2 l. ½ S. O, sur la rive droite du *Balaneig*, a une carrière de marbre violet appelé *brèche*.

Castillon, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. O., sur la rive droite du *Lez*, a des tourbières dans ses environs. Pop. 742 hab.

Moulis, village, sur le *Lez*, à une l. ½ S. O. On y trouve du marbre noir antique.

Augirein, village, à 2 l. de *Castillon*, a une mine de plomb, appelée la mine de la *Fouquette*.

Conflans, village, à 4 l. ¾ S., sur le *Salat*. Il y a aux environs des bancs verticaux de schiste ferrugineux.

Aulus, village, à 5 l. ½ S. E., a une mine de houille non exploitée, des mines de cuivre et des filons dans la vallée d'Aulus.

Ercé, village, à 4 l. S. E., a des forges et des mines de fer.

Seix, ville, sur le *Salat*, à 3 l. ¼ S. par E., a dans ses environs plusieurs carrières de marbre de différentes couleurs et des fonderies.

Oust, village, près le *Salat*, chef-lieu de canton, à 3 l. S. par E., a deux forges; ses environs renferment une mine de plomb. Pop. 1,199 hab.

Massat, ville, près l'*Arac*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E., a dans ses environs plusieurs mines de fer et une de plomb, des masses de marbre gris, des bancs de schiste dur, des couches d'ardoise et une forge. Pop. 7,456 hab.

Boussenach, village, à 3 l. On trouve dans ses environs une forge, dite de *Canadèle*, et une mine de fer.

Salau, village, à 3 l. ¾ d'Oust, a des mines de litharge de plomb, et des carrières de marbre.

Esplas, village, à 3 l. ¾ E., a une forge dite d'*Estanick*.

Castelnau-de-Durbau, village, à 3 l. E., sur l'*Artillac*, a une mine de plomb non exploitée.

Montjoy, village, à ½ l. N., a dans ses environs trois sources d'eaux minérales, bonnes contre les maladies de poitrine et d'estomac, et pour les enflures occasionnées par les vents.

Saint-Lizier, bourg, chef-lieu de canton, à ½ l. N. par O., sur le *Salat*. Pop. 957 hab.

FOIX — Cet arrondissement est au S. de celui de Pamiers.

Foix, petite ville, préfecture, chef-lieu de département, du 3e arrondissement communal et de canton, à 12 l. S. de Toulouse, et 190 S. de Paris, sur la rive gauche de l'*Arriège*; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, trib. de com., inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Tarascon. On y fait commerce de bestiaux, de poix, de résine, de térébenthine, de liége; on tire dans les environs beaucoup de marbre et de jaspe : il s'y fabrique des chapeaux et de la bonneterie. Le canton du même nom contient six forges à la catalane; savoir : celles de *Celles*, de *Saint-Paul-de-Jorat*, de la *Cabirole*; celle de *Foizet*, de *Montgayard*, et celle de *Saint-Pierre-de-Rivière*; les deux premières fournissent chacune 2,250 quintaux poids du pays, la troisième 1,835, les trois autres 6,750 chacune : elles sont alimentées par la mine de fer de *Sem*. Il y a aussi une mine de houille non exploitée. Pop. 3,600 hab.

Bastide-Séron (la), bourg, sur la rive droite de la *Larize*, à 4 l. E. S. E., a dans ses environs les mines d'argent et de cuivre dites de *Meras* et de *Montegalle*. Il possède une forge.

Alzen, village, à 2 l. ½ O. par N. On voit dans ses environs un pont naturel, creusé dans le roc par le ruisseau de *Lacrol*, dont les eaux forment une cascade perpendiculaire et se jettent dans un précipice affreux. Près de là est une grotte remarquable par sa grandeur et son élévation. Il y a des mines de fer.

Saint-Pierre-de-Rivière, village, à 1 l. O., a des forges.

Vic-Dessos, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S. par O., sur la rivière du même nom, a des mines de fer. Pop. 663 hab.

Sem, village, à 5 l. S. par O., possède plusieurs mines de fer, qui sont les plus importantes du département.

Bedeilhac, village, à 2 l. ½, a une carrière d'albâtre.

Querigut, village, chef-lieu de canton, à 10 l. ½ S E. Pop. 809 hab.

Mijanes, village, sur la *Sonne*, à 9 l. ½ S. E., possède une forge dans ses environs.

Orlu, village, sur l'*Arriège*, à 7 l. ¾ S. E., a une forge.

Ax, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. S. E., sur l'*Arriège*, est remarquable par ses eaux thermales, qui guérissent les humeurs froides. Il y a dans ses environs 5 forges à la catalane, savoir : celles d'*Urq*, avec un

martinet; de *Cartelet*, alimentée par la mine de Sem; d'*Ascow*, d'*Oilu*, d'*Orgeis*. La première fournit 1,125 quintaux, poids du pays; la deuxième 1,875; la troisième 1,500; la quatrième 1,885; la cinquième 710. Pop. 1,500 hab.

Montalhou, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. E., a des carrières de marbre panaché de de rouge et de noir, et de plâtre.

Caussou, village, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. par E., près la *Marmare*. On trouve aux environs une mine d'argent tenant or, de la mine de plomb en assez grande quantité dans de la pierre à chaux, une mine de cuivre et une de fer.

Elnac, village, près l'*Arriège*, à 5 l. $\frac{1}{2}$ S. par E., a dans ses environs des carrières d'ardoise. On y voit aussi des grottes considérables.

Lusenac, village, près l'*Arriège*, à 5 l. $\frac{1}{4}$ S. E., a des couches verticales d'ardoise argileuse.

Appy, village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ S. E., près la *Bouche*, a des mines de plomb tenant argent.

Lordat, village, à 5 l. S. E., a dans ses environs une mine d'or, une d'argent, et une de cuivre tenant or.

Château-Verdun, village, à 5 l. $\frac{1}{4}$ S. par E. Il a une mine d'or et une d'argent.

Lassur, village, à 5 l. S. E., sur l'*Arriège*. On trouve aux environs des mines de fer en masses grises métalliques, ou à grains d'acier.

Cabanes (les), village, à 4 l. S., sur la rive gauche de l'*Arriège*, chef-lieu de canton. Le canton de ce nom contient trois forges à la catalane; savoir: celle de *Château-Verdun*, celle dite la *Forge-Neuve*, avec un martinet, et celle de *Signellès*. La première fournit 2,900 quintaux, poids du pays, la deuxième autant, et la troisième 1,875. Pop. 4,407 hab.

Gudames, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S., possède une mine de plomb et une forge.

Aiglos, village, à 4 l. S., possède plusieurs mines de plomb.

Bouan, village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S. On trouve dans ses environs de la mine de fer, et plusieurs forges.

Onnolac, village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ S., possède plusieurs sources d'eaux minérales.

Tarascon, ville, chef-lieu de canton, sur l'*Arriège*, à 3 l. S.; bureau de poste sur les frontières d'Espagne. Elle fait le commerce de bestiaux, mulets, laines d'Espagne, de fer, etc. et fabrique burats et cordelats. Pop. 1,357 hab.

Alcur, village, près de Tarascon. On trouve dans les montagnes une mine de fer en filons.

Arigrac, village, à 2 l. S., possède une carrière de plâtre gris.

Arnave, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S., a une carrière de plâtre gris.

Montferrière, bourg, sur la *Lectoure*, à 4 l. S. E., a des terres alumineuses et pyriteuses, du marbre blanc panaché de rouge et de noir, et du plâtre.

Fraichinet, village, à 2 l. S. E., a des mines de fer et une de houille non exploitée, du blanc d'Espagne natif.

Celles, village, à 2 l. S. E., sur la rive droite du *Belmont*; il possède une carrière de grès.

Lavelanet, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. E., sur la *Lectoure*. Près de ce bourg est une mine de jais. On y trouve du grès dur et gris. Pop. 1,200 hab.

ROUSSILLON.

Cette province est bornée au N. par le Languedoc; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées; à l'O. par le ci-devant comté de Foix. Elle forme le département des *Pyrénées-Orientales*.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. = Ce département est situé dans le 43e deg. de lat. N., et entre le 1er de long. O. et le 1er de long. E. Sa longueur est de 23 lieues, sa largeur de 17. Il a 200 l. carrées. Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées; à l'O. par ces montagnes et le département de l'Arriège. Il a 3 arrondissem. communaux, 17 cantons et 253 communes. Il est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du Languedoc. Les montagnes les plus connues et les plus hautes qui bornent ce département, sont: la *Massane*, qui a 408 toises de hauteur; le *Canigou*, qui a 1,441 toises, le mont *Perdu* et la *Maladetta*, au S. de Bagnères-de-Luchon, qui a 1,718 toises. Ces montagnes sont les plus élevées de toutes les Pyrénées, et ont leurs cimes couvertes de neiges pendant 7 mois de l'année. Les principales rivières sont: la *Tech*, la *Gly*, le *Reart*, etc. Le terroir est fer-

tile en blé, vin, huile, orge, millet, lin, chanvre et légumes. Il y a des melons d'hiver et d'été. Tous les fruits y sont beaux. On y nourrit quantité de moutons et beaucoup de volaille ; les pigeons, les perdrix et les cailles y sont d'un goût exquis. Ce département abonde en mines de fer. Il a des sources d'eaux minérales, chaudes et froides. Il y a quelques fabriques d'étoffes de laine, des fabriques de bonneterie et de draperie. Le commerce n'est pas bien considérable ; il consiste dans l'importation des piastres, et l'exportation des bestiaux en Espagne ; des vins à l'étranger et dans l'intérieur ; dans la vente des laines et des fers, des soies, des blés, du millet, etc. Les habitans sont vifs, pétulans, d'une franchise sans égale, serviables, hospitaliers, amis sincères et chauds, prompts à concevoir, ardens à exécuter, tenaces dans leurs opinions, susceptibles de sensibilité, d'amour-propre et d'élévation dans l'ame, jaloux sur le point d'honneur et recommandables par leur probité. Ce département fait partie de la 10e division militaire, de la 10e division de la gendarmerie, de la 14e conservation forestière, et de la sénatorerie de Montpellier. Il dépend de l'évêché de Carcassone, qui est compris dans l'archevêché de Toulouse. Il est de la 1ère série, et a un député à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 200 membres. L'ordre judiciaire se compose de 17 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce, et d'une cour criminelle séante à Perpignan, ainsi que la préfecture. La cour d'appel est à Montpellier. Ce département possède plusieurs bibliothèques, des cabinets de physique et d'histoire naturelle, etc. C'est la patrie de Rigaut, peintre, et des principaux troubadours. La population est évaluée à 117,764 individus, à raison de 555 habitans par lieue carrée.

Teta ou *Tet* (la), rivière, a sa source sur l'extrême frontière occidentale de l'arrondissement de Prades, à une l. ½ O. de Fromignères; court du N. O. au S. O., laisse à gauche Mont-Louis, tourne à l'E., reçoit à gauche le Cabrils, arrose du même côté Olette, passe à Villefranche, qu'elle sépare du fort; laisse à gauche Prades, prend à gauche la Castellane, arrose à droite Ille, entre dans l'arrondissement de Perpignan, arrose à droite Millas, baigne du même côté les murs de Perpignan, et se jette dans la Méditerranée à l'E., à 2 l. au-dessous de Perpignan, après un cours de 22 l. Les débordemens fréquens qu'elle éprouve dans la fonte des neiges, ou les grandes pluies, font qu'elle change souvent de lit, et ravage les campagnes qu'elle traverse.

PERPIGNAN. — Cet arrondissement est à l'O. de la Méditerranée.

Perpignan, ville, préfecture, chef-lieu de département, du 1er arrondissement et de cant., auparavant capitale du Roussillon, sur la rive droite de la *Tet*, à 221 l. S. de Paris, et 52 S. E. de Toulouse; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, bur. de poste sur la route de Lyon à Barcelonne en Catalogne. Il y a un hôtel des monnaies lettre *Q*. Cette ville est située dans un terroir fertile en bons vins. Elle est bâtie partie en plaine et partie sur une colline, et défendue par une citadelle qui la domine. La plupart de ses habitans n'ont d'autre eau à boire que celle des puits et de citernes ; mais les gens riches en font apporter d'une fontaine qui est hors de la ville, et qui se trouve dans un lieu trop bas pour qu'on puisse l'y introduire et l'y faire couler sans le secours d'une machine hydraulique. La proximité où cette ville se trouve du Port-Vendres, nettoyé et arrangé depuis peu d'années, et la beauté des chemins qui rendent la communication facile avec les départemens voisins et avec l'Espagne, y attirent beaucoup d'Espagnols, et particulièrement des Catalans. Les objets de son commerce sont les vins blancs et rouges, eaux-de-vie, grains et fruits de toutes espèces ; laines fines, soies, huiles, miel blanc, et soude pour la fabrication des savons et des verreries. L'industrie y a élevé des fabriques de draps et d'autres étoffes en laine, de dentelles de médiocre valeur, et de fers de toutes qualités. Le sol de Perpignan et de ses environs est très-fertile et dans la plus heureuse position. Il donne en abondance les excellens vins muscats de Rivesaltes, des vins blancs cuits, des vins de Macabeu, de Grenache et de Malvoisie. La culture des vers à soie s'est fort accrue dans le territoire de cette ville, et procure aujourd'hui une assez bonne

branche de commerce. Les montagnes du département fournissent de la mine à 15 ou 20 forges qui y sont établies. Pop. 11,100 hab. Lat. N. 42. 41. Long. E. 0. 33. 35.

Salces, bourg, à 4 l. N. Il a un fort considérable, construit par Charles-Quint, à l'opposite de celui de Leucate, sur la grande route de Perpignan à Narbonne, entre les montagnes et le lac de Salces. Un peu plus loin sont les restes de l'ancienne *Salsulæ*, qui avait pris son nom des eaux salées d'une fontaine voisine, qui formerait une rivière si elle ne se jetait presque aussitôt dans l'étang voisin. C'est à Salces qu'on fait l'excellent vin connu sous le nom de *Macabeu*.

Rivesaltes, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N., renommé pour ses excellens vins muscats. Il fabrique de l'acier, des lames d'épées, de la papeterie. Pop. 1,986 hab.

Peyrestortes, village, à une l. $\frac{3}{4}$ N. par O. Les Français ont remporté, près de là, une victoire sur les Espagnols, le 17 septembre 1793.

Saint-Paul-en-Fenouillet, village, chef-lieu de canton, à 7 l. $\frac{1}{4}$ E. par N. Pop. 1,304 hab.

Tour (la), village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{4}$ O. par N., sur la *Gly*. Pop. 884 hab.

Montner, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ O. par N., a dans ses environs deux sources ferrugineuses.

Millas, bourg, sur la *Tet*, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ O. Pop. 1,361 habitans.

Corbed, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ O. par S. On trouve aux environs une grotte souterraine remplie de stalactites, de stalagmites, de congélations et de cristallisations de différentes figures et grosseurs Pop. 850 hab.

Thuir, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. O. Pop. 1,705 hab.

Canet, village, à 2 l. E., a un marais salant abandonné. C'était autrefois une place forte qui n'offre aujourd'hui qu'un tas de ruines. Louis XII la fit assiéger en 1474; mais la vicomtesse de Canet, douée d'un courage mâle, se montrant toujours à la tête des assiégés dans les endroits les plus dangereux, eut la gloire de faire lever le siége.

CERET. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Perpignan et de Prades.

Ceret, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S. de Perpignan, et 200 S. par E. de Paris, sur la rive droite de la *Tech*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Perpignan à Arles. Elle a un pont magnifique d'une seule arche. C'est là que s'assemblèrent les commissaires français et espagnols en 1680, pour régler les limites des deux royaumes. Pop. 2,382 hab.

Argelès, bourg, ch.-lieu de canton, à 5 l. E. par N. En l'an 2 (1793) le camp espagnol d'Argelès fut emporté par l'armée des Pyrénées-Orientales, commandée par Delâtre. Pop. 1,360 h.

Collioure, ville, à 5 l. $\frac{3}{4}$ E., sur le bord de la mer. Cette ville est une place de guerre de la 10e division militaire, et est dans le syndicat de l'inscription maritime du quartier de Narbonne. Il y a près de cette ville une source d'eau minérale, et ses environs, jusqu'au cap de Bearn, fournissent des bancs presque perpendiculaires de schiste grossier.

Port-Vendres, petit port, à 6 l. $\frac{1}{4}$ E., et $\frac{1}{4}$ E. par S. de Collioure, qui s'était comblé, et a été rétabli en 1780. Les travaux ont été finis en 1788. Ce port offre une surface de 60 mille toises carrées, sur 16 à 18 pieds de profondeur. On y fait le commerce de vins.

Sorrède, village, à 4 l. E. par N., a des eaux minérales que l'on qualifie d'eaux alkalines martiales. On trouve dans ses environs une veine de mine de cuivre accompagnée de feuillets de cuivre rouge très-ductile; une mine de cuivre au lieu appelé *Peirable*, et une de plomb contenant argent.

Albera (l'), village, à 3 l. E. Le 1er mai 1794, le général Dugommier, commandant l'armée des Pyrénées, remporta une victoire sur les Espagnols, prit la fameuse redoute de Montesquieu, 200 pièces de canon, et 2,000 hommes furent faits prisonniers.

Illas (les) ou *Las-Illes*, village, à une l. $\frac{1}{2}$ S. par E. On y fait le commerce de vins.

Saint-Laurent-de-la-Mouga, petite ville, à 3 l. $\frac{1}{4}$ S. O. Il s'y fabrique une grande quantité de draps. Elle est sur

la riv. de son nom, à environ ½ lieue d'une excellente fonderie qui peut fournir 400 boulets par jour et autres machines de guerre en proportion. La mine de fer est sur les lieux; les charbons y sont abondans, et les édifices considérables. Cette fonderie a beaucoup coûté à l'Espagne. Les Français s'en emparèrent le 17 floréal an II (1794).

Prats-de-Mollo, ville, sur la *Tech*, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ S O, possède une mine de cuivre mêlée d'argent, dite les *Billots* ou de *Sainte-Marie*, une autre appelée le *minier de Saint-Louis*, et une troisième dans les environs. Il y a aussi une fontaine minérale qui a trois sources. Pop. 3,190 hab.

Arles, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. O. par S., sur la rive gauche de la *Tech*; tribunal de commerce, bureau de poste près la frontière de la Catalogne. Elle a des eaux minérales sulfureuses qui font monter le thermomètre de Réaumur jusqu'au 57e deg. Elle possède aussi une mine de plomb. Le canton du même nom contient 5 forges à la catalane, savoir : celles de *Corsavi*, du *Pont-Neuf*, d'*Arles*, des *Bains*, de *Palauda*; elles produisent chacune 2,500 quintaux, et sont alimentées par la mine de fer de Battera. Pop. 1,230 hab.

Bains (les), village, sur la *Tech*, a des eaux minérales extrêmement chaudes; il faut que les baigneurs soient très-robustes pour y rester trois quarts d'heure.

Montbolo, village, à une l. ½ S, a de la mine de cuivre jaune parsemée de petits cristaux, de malachites et de vert de montagne.

Palauda, village, sur la *Tech*, à une l. ¼ O., a une forge de fer, des bancs de marbre gris et de marbre rougeâtre.

PRADES. — Cet arrondissement est à l'O. par S. de celui de Perpignan.

Prades, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur la *Tet*, à 2 l. E. de Villefranche et 188 S. de Paris; tribunal de première instance, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Perpignan à Mont-Louis. Cette ville est dans une plaine et une situation agréable. Elle possède une fabrique considérable de bonnets de laine pour le Levant. Il s'y fabrique aussi beaucoup de draps fins et ordinaires. Pop. 2,232 habitans.

Sournia, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. Pop. 842 hab.

Rabouillet, village, à 3 l. N., a des mines de houille dans ses environs.

Molitg, village, à 1 l. ½ N. par O., a dans ses environs, le long d'un torrent appellé *torrent de Riell*, plusieurs fontaines d'eaux thermales peu éloignées les unes des autres; elles sont sulfureuses.

Fromiguères, bourg, à 5 l. ½ O., sur la rive gauche de la *Balière*, a dans ses environs une ardoisière et une mine de plomb.

Carol, village, à 9 l. ¾ O. par S. et 4 ½ O., a dans ses environs une mine de cuivre et argent, et un filon de plomb.

Estavar, village, à 8 l. S. O. et 2 S. O. de Mont-Louis, a une mine de houille non exploitée dans ses environs.

Odello, village, à 7 l. ¾ O. par S., a dans son territoire une source d'eau froide qui sert à l'usage des bains nommés *bains froids de Font-Rouzen*.

Saillagousse, village, chef-lieu de canton, à 7 l. ¼ S. O. et une ¾ S. O. de Mont-Louis. Pop. 326 hab.

Mont-Louis ou *Mont-Libre*, petite mais forte ville, à la droite du col de la Perche, chef-lieu de canton, à 6 l. O. par S.; bureau de poste sur la frontière de la Catalogne. Louis XIV la fit bâtir en 1681, et munir d'une bonne citadelle par le maréchal de Vauban. Elle a de belles casernes. Son nom indique qu'elle est sur une hauteur. Pop. 418 hab.

Olette, ville, sur la *Tet*, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., a aux environs une source d'eau thermale. Pop. 1,000 habitans.

Escaro, village, canton d'Olette. On trouve dans ses environs des mines de fer, d'argent, de cuivre et de plomb.

Nyer, village, à 3 l. ½ S. O., connu par ses eaux thermales sulfureuses, qui font monter le thermomètre de Réaumur jusqu'au 19e degré.

Villefranche, ville, à une l. ¼ S. O., sur la rive droite de la *Tet*, fondée en 1092 par Guillaume Raymond, comte de Cerdagne. Cette ville est située entre deux montagnes très-hautes, qui se rapprochent tellement qu'il n'y a entre deux qu'un chemin pour une char-

rette; la Tet y coule comme un torrent. Au centre d'une des 2 montagnes est une caverne, à laquelle on monte par un escalier de pierre de près de 100 marches, et dans les détours de laquelle on n'ose s'engager trop avant. On y trouve, de distance en distance, des piliers, et des morceaux de glaces suspendus à la voûte. Cette place fut cédée à la France avec tout le Roussillon, par la paix des Pyrénées, en 1659.

Sirach, village, près de la *Tet*, à ⅝ de l. O. On trouve dans son territoire une grande quantité de mines de plomb dans une terre argileuse et blanche. On les découvre après les pluies d'orage; on y voit aussi une grotte très-spacieuse, remplie de très-belles congélations formées par l'eau qui tombe goutte à goutte d'une voûte très-élevée.

Corneilla, village, à une l. ½ S. par O., a dans ses environs deux sources d'eaux minérales ferrugineuses.

Vernet, village, à une l. ¾ S. p. O., a des eaux minérales.

Fillols, village, à une l. S. On trouve dans ses environs de la mine de fer spathique et une mine de plomb.

Estoher, village, à une l. E. par S. On trouve dans ses environs une mine de cuivre et argent.

Ballestavy, village, à 3 l., a dans ses environs une mine d'argent et de cuivre.

Ille, ville, à 4 l. E. N. E. Les jardins dont elle est environnée produisent les meilleurs fruits de tout ce département. Le commerce de pêches et de haricots y est assez considérable.

Vinça, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E. par N., près la *Tet*. Pop. 1,630 habitans.

Sahorre, village, à 2 l. ½ E. par N., possède une mine de plomb.

LANGUEDOC.

Le Languedoc, l'une des plus étendues et des plus importantes prov. de la France, est situé entre les 42 et 46 d. de lat. N., le 1er de long. E., et les quatre premiers de long. O. Elle a 68 l. de long. sur 36 de large, et s'étend depuis l'Auvergne jusqu'aux Pyrénées, dont le Roussillon seul la sépare, et jusqu'à la Méditerranée. Sa superficie est évaluée à 2,250 lieues carrées; cependant il y a sur ce point une grande diversité d'opinions. Elle est bornée au N. par le Rouergue et l'Auvergne; à l'E. par le Rhône, qui la sépare du Dauphiné, du comtat Venaissin et de la Provence; au S. par la mer Méditerranée et le Roussillon; et à l'O. par une partie de la Guienne. Le Languedoc se divise en trois parties : le Haut-Languedoc, le Bas-Languedoc et les Cévennes, qui se subdivisaient en Gévaudan, Vivarais et Velay. Le climat du Languedoc varie beaucoup, suivant les différentes positions de ses parties; mais il est en général très-sain, excepté en quelques lieux voisins des marais salans; il est même des endroits, tel que Beziers, dont la beauté et la salubrité de l'air ont passé en proverbe. Beaucoup d'étrangers viennent aussi à Montpellier pour y rétablir leur santé. Le Haut-Languedoc est assez tempéré; il serait peut-être trop chaud, sans les fréquentes pluies qui y tombent, et contribuent à l'abondance des récoltes. Dans le Bas, les chaleurs sont très-fortes en été, et seraient souvent excessives, sans un petit vent de mer qui souffle ordinairement depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les hivers y sont cependant très-froids, à cause des neiges dont les montagnes sont remplies; et il n'y a guères de printemps ni d'automne. La variété des montagnes, des plaines, des terres cultivées, des forêts, des pâturages, donne à ce pays l'aspect le plus agréable; mais si le Haut-Languedoc jouit de quelques avantages à cet égard, par la fertilité des terres, le Bas en est dédommagé par la succession plus rapide des récoltes, qui couvrent la terre presque dans tous les temps. Les montagnes sont très-élevées dans le Haut-Languedoc; on peut les regarder comme une extrémité des Pyrénées, auxquelles elles appartiennent; on y voit de la neige pendant plusieurs mois de l'année; le Bas-Languedoc en est exempt, du côté de la mer seulement : les Cévennes en occupent une partie considérable. La quantité de bois qui existe tant dans le Haut que dans le Bas-Languedoc, est évaluée à 48 lieues carrées. Les plus belles forêts de chênes se trouvent au pied des Basses-Pyrénées et dans les Cévennes; les unes et les autres fournissent de beaux bois de construction, des sapins, de très-beaux mâts, surtout celles des Pyrénées et du Vivarais;

du côté d'Aigues-Mortes il y a beaucoup de pins, mais qui ne produisent point de résine, peut-être à cause de la trop grande sécheresse du climat. Le bois de chauffage s'y trouve en grande quantité, ainsi que les châtaigniers. Deux fleuves principaux arrosent le Languedoc, ou plutôt le bordent à ses deux extrémités, le Rhône et la Garonne, et lui fournissent des ressources immenses pour ses débouchés. Beaucoup de rivières plus ou moins considérables le traversent, dont la Loire et l'Allier, qui y prennent leur source; les principales sont : le Lot, le Tarn, l'Ardèche, l'Hérault, l'Arriége, l'Orbe, l'Aude, et quantité d'autres moins remarquables; la plus grande partie se jettent dans le Rhône ou dans la Garonne, quelques-unes dans la Méditerranée. C'est dans le Languedoc que se trouve le fameux canal, autrefois appelé *Canal-Royal*, aujourd'hui *Canal du Midi*, qui réunit, par le moyen de la Garonne, l'Océan à la Méditerranée; il commence un peu au-dessous de Toulouse, et se termine à Cette, sur la mer. Il a 64 lieues de long. Il y a plusieurs autres canaux pour la navigation intérieure : celui de *Grave*, qui communique des étangs et de la mer jusqu'à Montpellier; celui de *Lunel*; un autre près Narbonne, autrefois très-considérable, qui conduit des étangs jusqu'à la rivière d'Aude. Un des plus importans, projeté, mais dont le gouvernement vient d'ordonner l'exécution, est celui d'*Aigues-Mortes*, qui doit partir du Rhône, à une lieue au-dessous de Beaucaire, communiquer à la Méditerranée par Aigues-Mortes, et établir ainsi la communication avec la Franche-Comté, la Bourgogne, et même le Rhin et les autres rivières des départemens septentrionaux, en évitant les difficultés et les dangers de la navigation du Rhône. Les sources d'eaux minérales sont extrêmement nombreuses dans le Languedoc. Celles qui ont le plus de réputation, sont les eaux de Vals, de Balaruc, de Lodève, de Saint-Laurent, de Vendres, et quelques autres. Il y a aussi des sources vitrioliques et sulfureuses, dont l'une à deux lieues d'Alais, qu'on nomme *la Fontaine puante*. Près de Narbonne sont cinq gouffres ou abîmes dont les eaux sortent avec bruit, et qui fournissent beaucoup de poissons.

La culture est extrêmement variée dans toutes les parties du Languedoc, et les récoltes en tout y sont très-abondantes; le Haut-Languedoc, plus fertile, produit beaucoup de grains; les vins, soit ordinaires, soit muscats, sont un objet considérable de richesse pour ce pays, ainsi que les eaux-de-vie, les huiles d'olive et de lin, les bois de construction, les bestiaux de tout genre, la laine, la cire et le miel, les fruits, le sel, la soude, le vitriol, les drogues, le pastel, la garance, l'anis, le safran, les olives, et les fruits frais et secs de toutes espèces. Les mines sont fort abondantes en Languedoc; il y en a même d'or et d'argent dans les Cévennes, mais dont on ne tire aucun parti; mais celles de fer, de plomb, de charbon de terre et de jais, sont très-productives. On y trouve aussi des turquoises, et de très-belles carrières de marbre. La chasse et la pêche sont également abondantes dans cette province; les montagnes produisent différentes espèces de gibier rare, et le Rhône de très-beau poisson; sans parler de la pêche maritime, sur-tout celle du thon, qui se fait à Cette et dans les étangs salés. Le sel est aussi un des objets les plus considérables du produit de ce pays; on le tire des marais salans qui sont le long de la mer : on y cultive aussi du tabac et du coton; mais la soie est la production à laquelle on attache le plus d'importance. Cette province est une de celles où l'industrie est la plus étendue; elle embrasse beaucoup d'objets : les draps qui se fabriquent à Lodève, à Castres, à Carcassonne et dans beaucoup d'autres villes, fournissent à la consommation du Levant, et au commerce intérieur de l'Europe. Les molletons, les serges et les couvertures de laine occupent aussi un grand nombre de manufactures. Les étoffes de soie qui se fabriquent à Nîmes, les bas qu'on appelle de *Gangas*, les taffetas, les étoffes de soie et filoselle, bourres de soie et autres, les mouchoirs en soie et en coton, la bonneterie de toute espèce, les dentelles du Velay, la chapellerie, sont autant de branches de commerce qui occupent des ouvriers sans nombre; et la préparation des soies, qui s'envoient à Lyon et au dehors, n'est pas un objet de manipulation moins considérable. Les peaux et les cuirs tannés et appré-

tés sont encore une branche importante pour l'industrie manufacturière. Les verreries, les papeteries, les fabriques de cartes, sont d'un grand produit. Il y a à Tonneins une manufacture importante de tabac, et le vert-de-gris occupe pour sa fabrication un nombre infini de femmes et d'enfans. Les liqueurs et les parfums doivent encore être comptés parmi les produits de cette province industrieuse et commerçante. Le commerce d'exportation du Languedoc comprend presque tous les objets de produit de son sol et de ses manufactures. Outre ses vins rouges, appelés vins de Languedoc, qui ont un débit considérable, les vins muscats de Lunel, de Frontignan, de Rivesaltes, etc., sont recherchés dans toute l'Europe. Ses draperies, ses soies, travaillées en étoffes, en bas, et autres ouvrages, ou seulement apprêtées; ses liqueurs, ses fruits, ses drogues, ses peaux, ses bestiaux, ses bois de construction : voilà ce qui forme les principales branches de ses exportations; on peut y joindre le sel. Le Nord, le Levant, fournissent à ses débouchés, et sa position sur la mer et le Rhône, et la navigation du grand canal, lui donnent pour cela les plus grandes facilités. Peut-être pourrait-on y desirer plus de grandes routes, pour rendre les communications plus faciles; et sans doute on s'en occupera. La plus remarquable curiosité de cette province, où l'art est joint à la nature, est le fameux pont du Gard, construit entre deux montagnes : les antiquités romaines de Nîmes et d'autres villes également célèbres dans les anciens temps, attirent aussi l'attention des voyageurs. Il existe de très-grandes différences dans le caractère et les mœurs des habitans du Haut et Bas Languedoc, quoiqu'ils se ressemblent sous plusieurs points, comme d'être les uns et les autres braves, sobres et ménagers. Mais on remarque dans ceux du Bas-Languedoc un esprit beaucoup plus vif, plus d'activité et d'aptitude aux sciences, aux arts, aux travaux des manufactures. Cette province forme les départemens de l'*Aude*, du *Tarn*, de l'*Hérault*, du *Gard*, de l'*Ardèche*, de la *Haute-Loire*, de la *Lozère*, et une grande partie de la *Haute-Garonne*, que nous avons décrite dans la partie *Sud-Est*.

AUDE. — Ce département est situé entre les 42 et 44 deg. de lat. N., le 1er de long. E. et le 1er de long. O. Il a 28 l. de long sur 20 de large, et 324 l. carrées. Ses bornes sont, au N., les départemens de l'Hérault et du Tarn; à l'E. la Méditerranée; au S. le département des Pyrénées-Orientales; à l'O. ceux de l'Arriége et de la Haute-Garonne. Ce département est formé du Haut-Languedoc, du Lauraguais, du Comminges. Il a 4 arrondissemens, 30 cantons et 438 communes. Les montagnes dominent assez dans ce département. Les principales sont celles du Bugarach, de Canalo, de Dagas, de Gesse, de Roque-Longue, du Col de Saint-Louis. Les forêts fournissent des bois de charpente et de construction. Leur étendue en surface est de 92,635 arpens, dont 53,341 arpens de bois nationaux, 5,368 arpens de communaux; le reste appartient à des particuliers. Les principales rivières de ce département sont : l'*Aude*, l'*Orbieu*, la *Vixiege*, la *Gly*, le *petit Lers*. Le grand canal du Languedoc ou du Midi le traverse dans toute sa longueur : il y a beaucoup de sources minérales. Les canaux sont ceux de la *Nouvelle*, de la *Roubine*, de la *Ville*. Les étangs sont ceux de *Bages*, de *Sijean*, de *Fleury*, de *Gruissan*, de *Marseillette*, de *Palme*. Ce département étant au S., est naturellement plus chaud; mais cette chaleur est tempérée par les vents S. E., de mer, et ceux du S. O., qui passent par les gorges des Pyrénées. Les maladies y sont rares, et la mortalité moins grande : il n'y a pas de maladies épidémiques. Le sol est en grande partie montueux. Il produit blé, seigle, orge, avoine, millet, fèves, haricots. On y recolte des vins exquis, des fruits délicieux, des légumes qui s'exportent, de la cire, de l'huile excellente, et surtout du miel très-renommé : la soie est au nombre de ses richesses. Il y a des mines de plomb, de cuivre, d'antimoine, de houille; des salines, des carrières de marbre et de plâtre. On y recueille une herbe appelée *salicot*, qui sert aux verreries. Il y a des manufactures de draps et d'étoffes de laine; des fabriques de soieries et de toiles; des tanneries, des papeteries, des forges à la catalane, des fonderies et batteries. La fabrication du verdet et celle du salicot commencent à y être en grande activité. Le commerce consiste en grains, vins, huile d'olive, raisins

secs, etc. Les habitans ont le caractère vif, agréable et léger. La classe laborieuse se distingue par une culture infiniment soignée, et l'industrie la plus active. Ce département dépend de la 10e division milit., de la 10e division de la gendarmerie nation., de la 14e conservation forest., du diocèse de Carcassonne, de la sénatorerie de Toulouse. Il fait partie de la 1re série, et a deux députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 30 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 4 tribunaux de commerce séants à Carcassonne, Narbonne, Limoux et Castelnaudary. La cour de justice criminelle est à Carcassonne; celle d'appel à Montpellier. Il y a une société libre d'émulation et de bien public, partagée en 4 sections, dont chacune réside dans le chef-lieu d'arrondissement communal. C'est la patrie de Lafaye, auteur des Annales de Toulouse; du père Montfaucon, antiquaire; de Fabre-d'Eglantine, poète; de Rivarol, littérateur. Pop. 226,198 hab., à raison de 698 par lieue carrée.

Rivières. — *Aude*, rivière, a sa source dans le département des Pyrénées-Orientales, arrondissement de Prades, dans un étang qui lui a donné son nom. Elle coule d'abord à l'E., puis au N. jusqu'à Carcassonne; retourne à l'E. en côtoyant le canal du Midi; à 2 l. N. de Narbonne elle se divise en deux branches, dont l'une conserve le nom d'*Aude*, et se jette dans la Méditerranée, près l'étang de Vendres, qui communique avec la mer, après avoir côtoyé le département; l'autre branche est un canal qui prend le nom de *Roubine*, passe à ¾ de l. de Narbonne, et se jette dans l'étang de Graissan, qui communique aussi à la mer. Elle arrose à droite, dans son cours de 30 l., Cabirac, Aleth, et à gauche Quillan, Limoux, Carcassonne, Tresbes; reçoit à droite la Guette, la Valette, le Couleurs, le Baris, le Merdaux, la Bretonne, le Rngras, le Lazagual, l'Orbieu; à gauche le Rebeult, le Corneilla, l'Argentdouble, et le Fresqnet qui passe dans un aqueduc sous le canal du Midi.

Orbieu, petite rivière, a sa source sur la limite de l'arrondissement de Carcassonne à l'O., au-dessus de Lairière qu'elle arrose; coule de l'O. à l'E. jusqu'à Durfort; se dirige au N. E., reçoit à droite le Sou, traverse la Grasse, reçoit à gauche un peu au-dessous l'Alsou, les Malles, la Moisette, à droite la Rabe; baigne Fabresan et Ornezon, et va se rendre dans l'Aude, à 2 l. ½ N. O. de Narbonne, après un cours de 12 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

CASTELNAUDARY. — Cet arrondissement est au S. E. du département de la Haute-Garonne.

Castelnaudary, ville, à 8 l. O. N. O. de Carcassonne, 13 S. E. de Toulouse, et 175 S. de Paris, sur le *canal du Midi*; sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, tribunal de commerce, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Nîmes. Elle est située sur une éminence, et dans un territoire très-fertile en grains, en vins et en soie dont on fait commerce. Il y a des filatures de coton, des fabriques de draps, des tanneries, des clouteries; elle est fameuse par la déroute de l'armée de Gaston, duc d'Orléans, en 1632, où le duc de Montmorency fut pris. Pop. 7,650 hab.

Saint-Papoul, petite ville sur la *Lembe*, à une lieue ½ E., commerce en soies, en huile et en vins: il y a aussi des fabriques de draps.

Fanjeaux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Ses environs sont fertiles en grains et en pâturages. Pop. 1,807 hab.

Belpech, bourg, chef-lieu de canton, près la rive droite de la *Vixierge*, à 5 l. S. E. Pop. 2,081 hab.

Belesta, bourg, à 3 l. S. O., possède une forge à la catalane et une mine de fer. Il y a près de cette ville une fontaine appelée *Font-Estorbe*; elle est si abondante qu'elle compose presque seule le Lers: elle forme une espèce de grotte. Une singularité de cette fontaine est d'avoir un flux et un reflux à toutes les heures du jour.

Salles, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Pop. 939 hab.

Carlipac, village, à 2 l. ½ O. par N., sur la rive droite du *Lampy*, est fertile en bon vin.

CARCASSONNE. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Limoux.

Carcassonne, ville ancienne et considérable, à 12 l. O. de Narbonne, 19 S. E. de Toulouse, et 185 S. de Paris, située entre l'*Aude* et le canal du Midi; préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton; évêché, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Nimes à Toulouse : elle est divisée par l'Aude en deux parties ; la haute, que l'on nomme la cité, qui renferme le château ; et la basse, qui est fort régulière. Elle fut prise sur les Albigeois par Louis VIII, en 1626. Son territoire est ingrat quant à la production des grains; mais ses vins et ses huiles l'en dédommagent. Son commerce est très-considérable par les nombreuses manufactures de draps qui y sont établies, et qui s'exportent principalement dans le Levant et l'Archipel, même en Guinée et jusqu'aux Indes. Le canal favorise l'exportation de ses vins et eaux-de-vie à Cette, Agde et Bordeaux. C'est la patrie de Fabre d'Eglantine, homme de lettres. Près de cette ville on voit une colonne élevée à Numérien, et différentes inscriptions. Pop. 15,219 hab. Lat. N. 43. 12. Long. E. 0. 49.

Saptes, village, à ½ de l., a une belle manufacture de draps.

Mas-Cubardes (le), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., possède plusieurs fabriques de draps et deux ateliers de teinture, et dans ses environs, des marcassites qui, dit-on, contiennent beaucoup d'argent et de cuivre. Pop. 670 hab.

Cuxac-Cabardès, village, à 4 l. N. par O., sur la *Dure*. On y fabrique des draps de la même qualité que ceux de Carcassonne.

Cannecaude, à 2 l. ¾ N., a une carrière d'incarnat et de blanc d'une grande beauté.

Saint-Denis, village, à 4 l. N. O., a une papeterie.

Saissac, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., a une manufacture de draps de même nature que ceux de Carcassonne. Pop. 1,754 hab.

Montolieu, bourg, à 3 l. N. O., sur la *Rougeanne*, a une belle manufacture de draps et quelques autres particulières, et deux tanneries.

Moussoulens, village, près la *Rougeanne*, à 2 l. ¾ N. O., possède une mine de plomb.

Pennautier, bourg, à une lieue N. par O., a une belle manufacture de draps fins, façon d'Abbeville et de Sedan, et de plusieurs autres espèces de draps propres au commerce des îles.

Alzonne, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. par N.; bureau de poste sur la route de Nimes à Toulouse, près le confluent du *Lampy* et de la *Fresquel*. Pop. 1,510 hab.

Montréal, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O. Pop. 3,163 hab.

Padern, village, près la *Verdouble*, à 10 l. ½ S. par E., a une forge pour le fer fort et doux.

Tuchan, village, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ S. E., et 4 ¾ de la Grasse. Pop. 736 hab.

Maisons, village, sur la *Valette*, à 8 l. S. E., a plusieurs mines de cuivre.

Monthoumet, village, chef-lieu de canton, à 7 l. ¼ S. par E. Pop. 279 habitans.

Lanet, village, à 6 l. S. par E., possède une fabrique pour les cuirs de veaux tannés. On y trouve une mine de cuivre.

Durfort, village, à 5 l. ½ S. E., sur la rive gauche de l'*Orbieu*. On y fabrique un grand nombre de tuyères pour les forges à la catalane; il y a des fonderies et des batteries de cuivre.

Grasse (la), petite ville, à 6 l. S. E., sur la rive gauche de l'*Orbieu*, chef-lieu de canton, bureau de poste situé près de la route de Nimes à Toulouse. Le canton de ce nom possède une forge à la catalane, dite *Saint-Pierre-des-Champs*. On y fabrique des cuirs; il y a aussi une carrière de plâtre. Pop. 1,123 hab.

Cappendu, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 546 hab.

Peyriac, village, chef-lieu de canton, à 4 l. E. par N. Pop. 1,170 hab.

Caunes, bourg, à 4 l. N. E., sur l'*Argent-Double*. Il y a des fabriques de chapeaux grossiers et plusieurs tanneries. On trouve dans ses environs des carrières de marbre.

Conques, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de l'*Orbiel*, à 2 l. N. Il y a aux environs, à l'endroit nommé les *Sables*, une manufacture de draps de toutes qualités.

Villardonnel, village, à une lieue, fabrique des draps.

NARBONNE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Carcassonne.

Narbonne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 12 l. E. de Carcassonne, 200 S. de Paris et 2 de la Méditerranée, nommée en cette partie Golfe de Lyon; tribunal de première instance, trib. de commerce, conservation des hypothèques, inspection générale des ponts et chaussées, bureau de poste sur la route de Nimes à Perpignan. Cette ville est située sur un canal que les Romains tirèrent de la rivière d'Aude à la mer, près d'un lac nommé l'*étang de la Rouine*, qui formait autrefois un port; mais depuis long-temps il a été bouché par le retirement de la mer. On remarquait dans l'église métropolitaine de Narbonne le tombeau de Philippe-le-Hardi (fils de saint Louis), mort à Perpignan en 1285. Il y avait autrefois à Narbonne un grand nombre de bâtimens antiques, un capitole, un cirque, un amphithéâtre; mais tout cela a été ruiné, et les débris ont servi à la construction des fortifications de la ville, fortifications dont l'entretien a été fort négligé depuis que l'acquisition du Roussillon a reculé de ce côté les frontières de la France. Le principal, et presque l'unique commerce de cette ville, consiste en blés. Elle sert d'entrepôt à tous ceux qui arrivent par le canal, ainsi qu'à ceux qui se récoltent dans le pays. On recueille aussi dans les environs beaucoup d'olives, de salicot, et un excellent miel connu sous le nom de *miel de Narbonne*. On y fabrique des draps, des chapeaux, des cuirs forts, de la bonneterie et chapellerie. Pop. 9,086 hab.

Coursan, bourg, chef-lieu de canton, à 1 l. ½ N. E., sur la rive droite de l'*Aude*. Pop. 1,436 hab.

Bize, bourg, à 4 l. N. O., sur la rive gauche de la *Cesse*, a une carrière exploitée de marbre brèche violette.

Ginestas, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 501 hab.

Lesignan, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O., près de la *Joure*. Pop. 1,505 habitans.

Quintillan, village, sur la *Berre*, à 7 l. ½ S. O., a une fonderie, deux mines de cuivre et deux d'antimoine.

Cascastel, village, à 6 l. S. O., situé sur la rive droite de la *Berre*. Il possède des sources d'eaux salées et des mines de plomb et de houille non exploitées. Il y a dans ses environs une carrière de marbre nuancé, ainsi que des mines de cuivre aux lieux de *Sainte-Marie*, *Taurenne*, *de Pezouillouse*, de la *Magre*, etc.

Durban, village, chef-lieu de canton, à 6 l. S. O., sur la rive droite de la *Berre*. Il y a une fontaine d'eau salée. Pop. 296 hab.

Sigean, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S.; bureau de poste situé sur la route de Nimes à Perpignan. Il a des marais salans. Pop. 1,822 hab.

LIMOUX. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Carcassonne.

Limoux, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 5 l. S. par O. de Carcassonne et 158 S. de Paris; tribunal de première instance, trib. de commerce, conservat. des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Nimes à Toulouse. On y récolte et fait commerce de vins blancs très-estimés; elle fabrique des draps connus sous le nom de *draps de Montagne*, et de la clouterie. Pop. 5,142 hab.

Alaigne, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 468 hab.

Corbières, village, à 3 l. ¾ O., possède des mines d'antimoine dans les montagnes de ses environs.

Montjardin, village, sur la *Chalabrile*, à 3 l ¾ O. par S. On y exploite des mines de jayet.

Chalabre, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive droite du *Lers*. On y fabrique des draps. Pop. 1,820 hab.

Sainte-Colombe, village, à 5 l. S. O., commerce en toutes sortes d'ouvrages de jayet, de peignes et autres ouvrages de tour. Il y a des forges.

Puivert, village, près la *Blau*, à 4 l. S. O., a des fabriques de chapeaux. Il y a beaucoup de tourneurs qui travaillent au bois.

Beleaire, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. S. O., a dans le canton du même nom une forge à la catalane, nommée *Mérial*, dont le produit est de 1,000 quintaux. Elle est alimentée par la mine de Salm. Pop. 915 hab.

Roquefort, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. Pop. 567 hab.

Aigues-Bonnes, village, à 3 l. de Quillan, a une source d'eau minérale.

Montfort, village, sur la *Boulsane*, à 7 l. ½ S. par E., a une forge pour le fer.

Quillan, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N.; inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Nimes à Toulouse. Elle a des fabriques de boutons et de peignes, des forges, et fabrique des sonnettes pour les bestiaux. Pop. 1,568 hab.

Esperaza, village, à 2 l. ¾ S., fabrique chapeaux, cuirs, basanes, et a une scierie.

Rennes, ville, à 3 l. ½ S., a une fontaine d'eau minérale appelée le *Tuberon*, dont la vertu médicinale est en grande réputation, et des mines de jayet.

Couiza, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S., au confluent de la *Sals* et de l'*Aude*. Pop. 550 hab.

Fourtou, village, à 4 l. ½ S. E., sur le *Fourtou*, a des fabriques de draps.

Aleth, bourg, à une l. ½ S. E. On trouve dans ses environs des mines d'or et plusieurs mines de fer.

Tuberon, fontaine minérale près d'Aleth.

Cornanel, village, à ½ l. S. E., sur la *Corneilla*, a des moulins à scier le bois, à plâtre et à foulon.

Saint-Hilaire, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E., a deux moulins à huile. Pop. 836 hab.

TARN. = Ce département est situé entre les 43 et 45 deg. de lat. N., le 1er de long. O. et le 1er de long. E. Sa long. est de 24 l., sa larg. de 17. Il a 242 l. carrées. Il est borné au N. par le département de l'Aveyron; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par celui de l'Aude; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et du Lot. Il a 4 arrondissemens communaux, 35 cantons et 358 communes, et est formé d'une partie du Languedoc. Il a quelques montagnes, dont une partie tient à la chaîne des Pyrénées, qui sont presque couvertes de bois. Ses principales rivières sont, le *Tarn*, l'*Agout*, le *Thoré*, le *Viaur*, la *Vère*, l'*Adou*, le *Sor*. Ce département produit du froment, de l'orge, du seigle, de l'avoine, du sarrasin, des pommes de terre, des raves, des navets, des fourrages, du lin, du chanvre et du vin; les pâturages y sont abondans, et on y élève quelques bestiaux. Il y a des mines de fer, de cuivre, de plomb, de manganese, de charbon de terre; des carrières de marbre, de plâtre, et des terres argileuses propres à la faïence, à la porcelaine, du sable pour les verreries. Il a des fabriques d'étoffes de laine, telles que draps fins, londons, mulletons, ratines, casimirs, flanelles, cadis, couvertures de laine, etc.; d'étoffes de soie, fil et laine; de coton; de fil, filoselle et coton; de bonneterie, de toiles, de chapeaux; des tanneries, papeteries, verreries, martinets et forges. Son principal commerce consiste en grains, vins, prunes sèches, soies, bestiaux, bois, fer, miel, cire, et dans le produit de ses diverses manufactures. Il fait partie de la 9e division militaire, de la 10e division de la gendarmerie nationale, de la 13e conservation forestière et de la sénatorerie de Toulouse. Il dépend de l'évêché de Montpellier, qui est compris dans l'archevêché de Toulouse. Il est de la 2e série, et a deux députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 272 membres. L'ordre judiciaire se compose de 35 justices de paix, de 4 tribunaux de première inst., de 2 trib. de comm. séants à Alby et à Castres, d'une cour criminelle séante à Alby, ainsi que la préfecture. La cour d'appel est à Toulouse. Ce département possède plusieurs bibliothéques, des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle, etc. Les habitans sont intelligens et industrieux, sensibles et fins, quoique avec un abord grossier. C'est la patrie du savant Dacier, de Rapin-Thoyras, Dom Vaissette, etc. Pop. 272,173 hab., à raison de 1,012 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Tarn*, rivière, a sa source sur l'extrême frontière de l'arrondissement de Florac, département de la Lozère, où elle sort de la montagne de la Lozère, à une l. ½ S. S. O. de Villefort; court du N. E. au S. S. O., puis à l'E.; arrose à droite Pontde-Montvert, reçoit à gauche le Tarnon, tourne au N.; puis à l'O. à Ispanhac, qu'elle laisse à droite; court au S., puis à l'O.; baigne St.-Enime, retourne au S. O., descend au S. jusqu'à la limite du département de l'Aveyron; coule à l'O., puis au S.; arrose à droite Compeyre et Milhau, où elle retourne à l'O. Elle reçoit à gauche la Dourbie, baigne du même côté Saint-Rome, coule au S. O., prend à gauche le Dourdou, descend au S. le long de la limite du département auquel elle donne son nom. Elle reprend son cours à l'O., entre dans le département auquel

elle donne son nom, reçoit à gauche la Rance, traverse Alby, baigne à droite Gaillac, où elle commence à devenir navigable; arrose du même côté l'Isle, Rabastens, et reçoit aussi à gauche l'Adou, au-dessous de Saint-Sulpice : elle retourne au S. O. en suivant la limite, court au N. O., entre dans le département de la Haute-Garonne, arrose à droite Villemur, à gauche St.-Lizier; remonte au N., entre dans le département du Lot, où elle traverse Montauban, et reçoit dans ses murs, à droite, le Tescou; retourne au N. N. O., prend du même côté l'Aveyron, rejoint la limite du département qu'elle côtoie de l'E. à l'O., prend à gauche l'Aroue, baigne à droite Moissac, et se jette à droite dans la Garonne, à une l. au-dessous de cette ville. Son cours, qui est d'environ 55 lieues, est extrêmement rempli de détours; ses eaux sont souvent grossies par des neiges et des débordemens, et la ville de Montauban principalement en éprouve de grands dommages. On a projeté un canal qui doit communiquer de cette ville au canal du Midi, et au Tarn.

Agout, rivière, a sa source à 2 l. O. de Saint-Gervais, à l'E. de l'arrondissement de Castres; coule au S., entre dans le département de l'Hérault, se dirige à l'O., rentre dans le département du Tarn, à une l. au-dessus de Brassac, et après de nombreuses sinuosités va se rendre dans le Tarn, à St. Sulpice-de-la-Pointe. Elle arrose à dr. Saint-Pierre-de-l'Epinouse, Salvetat-d'Angles, Roquecourbe; traverse Castres, Vielmur; baigne à gauche Brassac, Lavaur; elle reçoit à droite la Vèbre, le Thoré, le Sor, le Bagas et l'Adou. Son cours est de 33 l. : elle commence à porter bateau à Castres.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

GAILLAC. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Alby.

Gaillac, petite ville, à 4 l. O. d'Alby, et 152 S. par O. de Paris, sur la rive droite du *Tarn*; sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bur. de poste situé sur la route d'Alby à Toulouse. On y fait un commerce considérable de vins. Pop. 6,455 hab.

Cordes, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la rive gauche du *Cerou*; bureau de poste situé sur la route d'Alby à Caussade. On y fabrique beaucoup de toiles. Pop. 2,303 hab.

Cadalen, petite ville, chef-lieu de canton, à une l. S. E., près le *Candou*. Pop. 1,627 hab.

Rabastens, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. O., sur la rive droite du *Tarn*; bureau de poste situé sur la route d'Alby à Toulouse. On y fait le commerce de vins. Il y a une fabrique de couvertures. Pop. 6,076 hab.

Isle (l'), ville, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. O., sur la rive droite du *Tarn*. On y fabrique des toiles et des rubans de fil. Pop. 5,482 hab.

Salvagnac, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. Pop. 1,275 hab.

Castelnau-de-Montmirail, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O. Pop. 2,523 hab.

Campagnac, village, à 3 l. ¼ N. par O., a une carrière de plâtre rougeâtre exploitée.

Vaour, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O., et 2 ½ de Cordes. Pop. 568 hab.

Penne, ville, sur l'*Aveyron*, à 5 l. ½ N. O., a dans ses environs des mines de fer d'une très-bonne qualité.

ALBY. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Gaillac.

Alby, ville, sur la rive gauche du *Tarn*, préfecture et chef-lieu du département, du 2e arrondissement communal et de cant.; cour de justice criminelle, trib. de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bur. de poste sur la route de Castres à Rhodès; à 15 l. N. N. E. de Toulouse, 8 ½ N. de Castres, et 168 S. de Paris. Cette ville fut prise en 730 par les Sarrasins, soumise volontairement, en 765, à Pepin. Le comté d'Alby fut réuni à celui de Toulouse, ce qui occasionna le siége de Beziers, et le massacre de presque tous les individus que cette ville renfermait, par la résistance de Roger. Simon de Montfort s'empara d'Alby; mais cette dernière ne pouvant supporter le joug de ce seigneur, reconnut pour maître Louis VIII, en 1226. Elle renferme plusieurs manufactures de toiles, de mouchoirs, de cire, chandelles, chapeaux, cordelats, papier à écrire, tapisseries, plusieurs tanne-

ries; elle a une fonderie à boulets, et une forge en fer: ses environs abondent en blé, pastel, vin, safran, prunes, bêtes à laine; on y trouve aussi une manufacture de cuivre laminé, 3 à papier, et des fabriques de faïence. Pop. 9,649 hab. Lat. N. 43. 55. Long. O. o. 7.

Pampelonne, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 1,839 hab.

Valence, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. E. Pop. 571 hab.

Valderiés, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. E. Pop. 1,334 hab.

Ambialet, bourg, sur la rive gauche du *Tarn*, à 3 l. E., a des mines de plomb et de cuivre non exploitées.

Fraissé (le), village, à 4 l. ½ E., a des mines de plomb non exploitées.

Alban, village, chef-lieu de canton, à 6 l. E. On trouve près de ce village une mine de fer très-riche. Pop. 196 hab.

Carvalle, bourg, à 4 l. E., a aux environs une mine de fer, d'où l'on tire beaucoup de vitriol et d'alun.

Villefranche, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S. Pop. 677 hab.

Fennasse (la), village, à 4 l. S. par E., a des filons de mines de plomb.

Réalmont, ville, près l'*Adou*, chef-lieu de canton, à 4 l. S., a quelques manufactures de crêpons, burats et ras, et une blanchisserie de toile. Son territoire renferme une mine d'argent. Pop. 2,247 hab.

Saint-Juéry, village, sur le *Tarn*, à une l. ½ E. par N., a 1 moulin pour fondre le cuivre, 1 à papier, 1 autre à foulon, et une forge à fer.

Saint-Benoît-les-Monestiès, village, à 3 l. N., a une mine de houille.

Carmeaux, bourg, à 3 l. N., sur la rive gauche du *Céron*. Il y a une verrerie où l'on fait des bouteilles d'un noir très-beau. On trouve dans ses environs une mine de houille exploitée.

Monestiès, ville, chef-lieu de canton, sur le *Céron*, à 3 l. ¾ N., fait un grand commerce de toiles, de fils et de bestiaux. Pop. 1,210 hab.

CASTRES. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Alby.

Castres, ville, à 6 l. S. d'Alby et 182 S. de Paris, sur l'*Agout*; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et chef-lieu de canton, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé sur la route d'Alby à Carcassonne. Son territoire est extrêmement ingrat; mais on y fait un grand commerce de cuirs et peaux, parchemins, épingles, fontaines de cuivre. Ses fabriques fournissent draps, ratines, calmoucks, molletons, flanelles, castorines, londrins, casimirs, segovianes, futaines, flanelles, couvertures, et bonneterie; elle a des filatures de coton, des papeteries, une mine de turquoises qui ne le cèdent guères en beauté à celles de l'Orient. Elle avait été fortifiée par les calvinistes; mais ils furent forcés, en 1629, de démolir leurs ouvrages. C'est la patrie de Dacier, de Boyer, auteur du Dictionnaire anglais; de Rapin Thoyras, connu par son histoire d'Angleterre, et de Pierre Borel, médecin ordinaire de Louis XIV. Pop. 15,386 habitans.

Murat, village, chef-lieu de canton, à 11 l. ½ E., sur le *Viau*. Pop. 3,024 habitans.

Caune (la), petite ville, chef-lieu de canton, à 9 l. N. E., sur la rive gauche du *Cijon*; bureau de poste situé sur la route d'Alby à Beziers. Elle fabrique bas, siamoises, ratines, casimirs, ségoviennes, flanelles, cadis, ras et couvertures de laine. Pop. 2,488 hab.

Vabres-de-Senegats, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., près le *Gijon*. Pop. 1,776 hab.

Ferrières (fort de), village, à 3 l. ½ E. par N., sur la rive droite de l'*Agout*, a des fabriques de basins, toiles de coton de différentes couleurs.

Brassac, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de l'*Agout*, à 4 l. E. Il fabrique des toiles de coton et des basins, et a une mine de plomb. Pop. 1,149 hab.

Cambonnès, bourg, à 2 l. ½ E. par N., près la *Durinque*. On y fabrique des londons, molletons, ratines, casimirs, flanelles, ségoviennes, cadis et couvertures de laine.

Angles, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E. Pop. 2,560 hab.

Boissezon, village, à 2 l. ½ E. par S., a des fabriques de londrins, molletons, ratines, casimirs, flanelles, ségoviennes, cadis, frisons, ras et couvertures de laine.

Saint-Amans-de-la-Bastide, bourg,

chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., sur le *Thoré*. Pop. 2,014 hab.

Mazamet, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., près le *Thoré*, a des eaux minérales. Pop. 5,474 hab.

Escoussens, village, à 2 l. S. par E. On trouve dans ses environs des mines de cuivre.

Brugnière (la), petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive gauche du *Thoré*, à 1 l. ½ S. par E. On y fabrique draps, molletons, londrins, casimirs, ratines, flanelles, segoviennes, cadis, pessots, frisons, ras, et couvertures de laine, dont il se fait un grand commerce. Pop. 3,929 hab.

Durfort, village, à 4 l. ¾ S. O., a des fabriques de cuivre.

Sorèze, petite ville, sur le ruisseau de *Sor*, dont elle a pris le nom, à 4 l. S. par O. Elle était remarquable par une abbaye de bénédictins fondée depuis plusieurs siècles, et par un collége renommé, établi en 1766, qui subsiste encore. A une demi-lieue de Sorèze est le bassin de Saint-Ferréol, dont les eaux alimentent le canal de Languedoc.

Dourgne, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur le *Taurou*; il a plusieurs batteries, et outre les ustensiles propres au ménage, on y fabrique une grande quantité de tuyères pour les forges à la catalane. Il possède une fontaine qui a la vertu de guérir la gale et autres maladies de la peau; elle a flux et reflux comme la mer. Pop. 1,661 habitans.

Vielmur, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O., sur la rive droite de l'*Agout*. Pop. 748 hab.

Burlats, bourg, à une l. ½ E. par N. sur la rive droite de l'*Agout*. On trouve dans ses environs une mine de plomb tenant or et argent, et du marbre noir.

Roquecourbe, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E., sur l'*Agout*, a une fabrique considérable de bas de laine et autres ouvrages de bonneterie. Pop. 1,294 hab.

Lautrec, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O., située entre les rivières d'*Agout* et d'*Adou*, autrefois vicomté, dont plusieurs personnages illustres, entre autres le fameux Odet de Foix, général des troupes de François Ier en Italie, ont porté le titre. Pop. 3,238 hab.

Montredon, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. Pop. 4,558 hab.

LAVAUR. — Cet arrondissement est au S. de celui de Gaillac.

Lavaur, petite ville, chef-lieu d'arrondissement et de canton, sur l'*Agout*, à 8 l. S. O. d'Alby et 143 S. de Paris; sous-préfecture, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Castres à Montauban. Elle est située dans une contrée fertile en grains et en pâturages. On y voit un pont d'une seule arche. Il s'y fabrique damas, africaines, brocatelles, moires, et autres étoffes de soie pour meubles; mouchoirs de soie, serges, burats, fleurets; elle a des bonneteries et des filatures de soie. Pop. 6,237 hab.

Graulhet, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E., sur la rive gauche de l'*Adou*. Pop. 3,419 hab.

Saint-Paul-Cap-de-Joux, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S., près l'*Agout*. Pop. 906 hab.

Puy-Laurens, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E.; bureau de poste sur la route d'Alby à Castelnaudary. Pop. 5,648 hab.

Cuq-Toulza, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S., sur la rive gauche du *Giron*. Pop. 1,002 hab.

HÉRAULT. = Ce département est situé entre les 43 et 45 deg. de lat. N., et dans les 1 et 2 de long. E. Sa longueur est de 31 l., sa largeur de 18; il a 330 l. carrées. Il est borné au N. par le département du Gard; au S. E. par la Méditerranée; au S. O. par le département de l'Aude; et à l'O. et au N. O. par ceux du Tarn et de l'Aveyron. Il est formé d'une partie du Bas-Languedoc, et est divisé en 4 arrondissemens communaux, 36 cantons et 333 communes. Le sol est partie en montagnes et partie en belles forêts de chênes, qui fournissent des bois propres aux bordages des vaisseaux et à faire du merrain. L'*Hérault*, qui donne son nom à ce département, et l'*Orbe*, en sont les principales rivières. Le *Canal du Languedoc* le traverse en partie depuis Capestang par Beziers, jusqu'à Agde. Le canal de *Grave* communique à la mer par la rivière de Lez. Le canal de *Roubine* aboutit aussi à la mer. Les blés réussissent moins que les vignes; les vins qu'elles produisent sont d'une bonne qualité, sur-tout le muscat. Il fournit aussi de bonne huile d'olive, de la

soie, et toutes sortes de grains. On y élève beaucoup de bestiaux, sur-tout des bêtes à laine. Son territoire renferme beaucoup de mines de fer, de plomb et de cuivre tenant or et argent; carrières de marbre de différentes couleurs, stalactites, cristaux, congélations, cristallisations, matières bitumineuses. Balarue, Gabian, Montpellier, Pérols, Vendres et Vieussant, sont renommés pour la salubrité de leurs eaux minérales. Il possède un grand nombre de manufactures de draps fins et communs, de ratines et de tricots qui forment une partie de son commerce. Celui des vins, des eaux-de-vie, des huiles et de la soie, est un des plus importans. Ce département fait partie de la 9e division militaire, de la 24e division de la gendarmerie nationale, et de la 14e conservation forestière. Il a un évêché qui siége à Montpellier, et qui est suffragant de l'archevêché de Toulouse. Il est de la sénatorerie de Montpellier, de la 5e série, et a trois députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 292 membres. L'ordre judiciaire se compose de 36 justices de paix, des cours d'appel et de justice criminelle séantes à Montpellier, ainsi que la préfecture; de 4 tribunaux de première instance, de 5 tribunaux de commerce séants à Montpellier, Agde, Beziers, Cette et Pezenas. L'école de médecine de Montpellier jouit d'une grande réputation. Il a donné naissance à François de la Peyronie, célèbre médecin et anatomiste; Riquet, l'un des auteurs du canal du Languedoc; et à Pelisson Fontanier, avocat, auteur de l'Histoire de l'Académie Française. Pop. 291,957 hab., à raison de 921 par l. carrée.

RIVIÈRES — *Orbe*, rivière, a sa source sur la frontière septentrionale de l'arrondissement de Lodève; coule à l'O., puis au S.; arrose à gauche Bédarrieux, tourne à l'O., prend la Mare à droite, baigne Poujol du même côté, prend la Jaure, court au S., reçoit à droite la Bernasobre, arrose Beziers, et se perd à 2 l. audessous de cette ville au Grau-de-Serignan, après un cours de 30 l. Cette riv. traverse au-dessous de Beziers le canal du Midi, et lui cause quelquefois des dommages considérables.

Hérault, rivière, prend sa source à une l. ½ au-dessus de Valfranque, qu'elle arrose, département du Gard, arrondissement du Vigan; coule au S., reçoit à droite l'Arre; passe à Pézenas, reçoit à droite la Peine, coupe le canal du Midi, baigne Agde, et se perd ensuite dans la Méditerranée au Grau-d'Agde. Son cours est de 28 l. On y pêche des carpes fort estimées. L'eau de cette rivière est limpide et salubre; plus on la garde, plus elle acquiert de nouveaux degrés de bonté.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

LODÈVE. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Montpellier.

Lodève, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, sur l'*Ergue*, au pied des Cévennes, à 11 l. N. O. de Montpellier, et 142 S. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Montpellier à Rodès. Cette ville ne tire que très-peu de chose de son territoire, qui est sec et aride; mais elle est enrichie par des fabriques de draps, de ratines et de chapeaux, de pinchinats, de toiles, de savon blanc. Elle a des papeteries, poteries, bonneteries à l'aiguille, teintureries, tanneries, verreries, et eaux minérales. Son principal commerce consiste en ce qui concerne l'habillement des troupes. On trouve dans ses environs des carrières de plâtre gris et blanc en exploitation. Pop. 7,843 hab.

Cailar, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 722 hab.

Pujols, village, près le *Cauroux*, à une l. N., a dans ses environs une mine de plomb.

Gignac, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Montpellier à Rodès. Pop. 2,785 hab.

Villeneuve-les-Clermont, village, à ½ l. de Clermont-Lodève, a une belle manufacture de draps londrins seconds.

Saint-André-de-Sangonis, bourg, sur la *Ravanière*, à 4 l. E. S. E. Son territoire produit beaucoup d'olives, blé, vin et figues. On y fait commerce d'huile et d'amandes, et surtout d'eau-de-vie.

Clermont, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E.; tribunal de commerce, bureau de poste situé sur

la route de Montpellier à Rodès. On y fait commerce de grains, de vins, de fruits, d'huile d'olive, de drogueries et de laine : il y a des manufactures de draps et de chapeaux. Pop. 5,340 hab.

Die, village, à 2 l. ½ S. O., a des mines de plomb et de cuivre.

Lunas, village, chef-lieu de canton, sur le *Graveson*, à 2 l. ¼ O., a deux mines de cuivre et de plomb riches en argent. Pop. 1,296 hab.

Creilhes, bourg, à 4 l. O. par N., sur l'*Orbe*, a des mines de plomb et de cuivre.

MONTPELLIER. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Lodève.

Montpellier, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2ᵉ arrondissement et de canton, près la rivière de *Lez*, sur le *Merdanson*, qui la traverse par plusieurs canaux souterrains, à 186 l. S. par E. de Paris, et à 23 N. E. de Narbonne ; évêché, sénatorerie, lycée, école de médecine, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Nîmes à Toulouse, quartier-général de la 9ᵉ division militaire, et chef-lieu du 14ᵉ arrondissement forestier. Cette ville est peu ancienne : ce n'était, au 10ᵉ siècle, qu'un petit village qui s'accrut des ruines de Maguelone, dont l'évêché y fut transféré. Les calvinistes s'en étant emparés sous le règne de Henri III, ils en restèrent maîtres jusqu'en 1622, qu'elle rentra sous l'obéissance de Louis XIII. Son université, fondée à la fin du 13ᵉ siècle, était célèbre par sa faculté de médecine ; et cette science était enseignée dans cette ville, dès l'an 1180, par les médecins arabes ou sarrasins qui furent chassés d'Espagne par les Goths. Il y fut établi, en 1706, une académie des sciences qui s'est distinguée. Le principal ornement de Montpellier est la place du Peyrou, sans contredit l'une des plus magnifiques de l'Europe. La ville de Montpellier, quoique dans un terrain peu favorable, est entourée de vignes et d'oliviers. Ses productions sont, vins, eaux-de-vie et esprit-de-vin, vert-de-gris, huiles d'olive, soies et garances. Le vert-de-gris est une des branches de commerce qui lui est particulière ; car on n'en fait point ailleurs : elle doit cette possession exclusive à la propriété de ses caves, et à la nature de ses vins qui sont singulièrement propres à la manipulation du cuivre. Elle possède en outre des manufactures d'étoffes de laine, gauffrées et imprimées ; de couvertures de différentes espèces, de mousselines, toiles de coton, siamoises, mouchoirs ; des fabriques de parfums et liqueurs, d'eau-forte et d'huile de vitriol, et des tanneries. Plusieurs hommes célèbres sont nés dans cette ville : Pierre Rebuffe, Antoine Despeisses, Philippe Bornier, tous trois jurisconsultes ; Sébastien Bourdon, peintre ; Regis, Lefaucheur, celui-ci l'un des théologiens et des prédicateurs calvinistes les plus distingués, l'autre philosophe et métaphysicien ; enfin la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, qui consacra, en mourant, une fortune de plus de 500,000 l. aux progrès et au perfectionnement de l'art qu'il avait exercé : c'est à lui qu'on est redevable de l'établissement de l'école de chirurgie de Paris. Il est mort en 1747. Pop. 33,913 hab. Lat. N. 43. 36. Long. E. 1. 32.

Claret, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. Pop. 774 hab.

Ganges, petite ville, chef-lieu de canton, à 9 l. N. N. E., sur la rive gauche de l'*Hérault* ; bureau de poste situé sur la route de Nîmes à Rodès. On y fait commerce de bons moutons et de cuirs tannés ; ses fabriques de bas de soie sont très-renommées : elle a dans ses environs une mine de houille exploitée. Pop. 3,622 hab.

Saint-Martin de Londres, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 1,241 hab.

Matelles (les), village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Pop. 325 hab.

Pegayrolles, village, à 7 l. ¼ N. O., a des mines de houille.

Aniane, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O., sur la rive droite de la *Corbière*. Elle a des tanneries et une fabrique de sel de tartre. Pop. 1,800 habitans.

Mèze, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S. O., sur l'étang de *Thau*, a un petit port. Pop. 2,800 hab.

Cette, ville et port de mer, chef-lieu de canton, sur la Méditerranée, à 7 l. S. S. E., et 155 S. de Paris ; tribunal de commerce, place de guerre de la 9ᵉ division militaire, bureau de poste situé sur la route de Nîmes à Toulouse. L'entrée du port est défendue par plu-

vieurs forts, et munie d'un phare. Sa situation à la naissance du canal du Midi la rend l'entrepôt de toutes les productions des départemens qui l'environnent, et des produits des fabriques de Lodève, de Carcassonne, de Ganges, de Nimes, ce qui la rend très-commerçante : il y a des carrières de marbre fond rougeâtre et gris, et d'albâtre. Son territoire produit vins, huiles, fruits ; et ses marais salans ajoutent beaucoup à sa richesse, ainsi que la pêche des sardines. Pop. 6,984 hab.

Balaruc-les-Bains, village, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. O., a une source d'eaux minérales très-renommées : elles ont une vertu stomachique et tonique ; elles sont bonnes contre la jaunisse, la paralysie, etc. Le meilleur temps pour les prendre est le printemps et l'automne. La chaleur des eaux pendant l'été est de 42 à 43 d.

Frontignan, petite ville, chef-lieu de canton, près de la mer, à 4 l. S. On y recueille d'excellens vins muscats ; on y fait commerce de raisins secs et d'eau-de-vie : il y a des eaux minérales et des marais salans en activité. Pop. 1,420 hab.

Perols ou *Perault*, village, à 2 l. S. par E., possède un puits fort singulier. Il a été construit vers l'an 1750, à environ 17 pieds de profondeur, et n'a aucune source souterraine : il est très-dangereux l'été quand il est à sec ; il s'en élève une vapeur mortelle, qui tue les animaux qu'on y fait descendre, et qui éteint la flamme. Non loin de ce village on trouve un fossé nommé le *Boulidou*, où les eaux pluvieuses qui s'y rsmassent bouillent continuellement, et cependant conservent leur froideur ordinaire. Ce qui est fort singulier, c'est que quand il pleut on voit à droite et à gauche de ce fossé, dans les ornières du chemin, bouillir l'eau qui y croupit. On croit que ce lieu renferme des mines et quelque source qui passe au travers des mines.

Mauguio, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ E., sur l'étang du même nom. Pop. 1,167 hab.

Lunel, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. ; bureau de poste sur la route de Nimes à Toulouse. Son commerce consiste en vins muscats excellens, eaux-de-vie, tournesol, confitures sèches, liqueurs, raisins muscats secs, olives, liége en planches, citrons et oranges en caisse, épiceries de toute espèce, racine de garance, graines d'anis vert. Elle fabrique des bas de soie. Pop. 4,200 hab.

Castries, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 560 hab.

Garrigues, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ N. E., a dans ses environs une carrière de marbre rouge foncé, mêlé d'un blanc sale.

Saint-Drezery-de-Courbessac, village, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. par E., récolte de bons vins.

BEZIERS. — Cet arrondissement est à l'E. de Saint-Pont-de-Thomières.

Beziers, ville considérable, sur la rive gauche de l'*Orbe*, à l'endroit où le canal du Midi la traverse ; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, tribunal de commerce, sous-inspection forestière, conservation des hypothèques, chef-lieu de la 9e cohorte de la légion d'honneur, bureau de poste situé sur la route de Nimes à Toulouse, à 13 l. S. O. de Montpellier, et 203 l. S. de Paris. Sa position est charmante, sur une colline au pied de laquelle s'étendent les plus belles prairies. Elle est ancienne, mais elle a beaucoup perdu de son lustre par les guerres civiles auxquelles elle a été en proie : du temps de la croisade contre les Albigeois, Simon de Montfort la prit d'assaut, et passa au fil de l'épée plus de 50,000 de ses habitans. Son territoire produit abondamment grains, vins muscats, olives, mûriers, et toutes sortes de fruits, dont on fait commerce, tant secs que confits. Les bestiaux nombreux fournissent des laines, que l'on fabrique en draps, molletons et couvertures. Elle a des manufactures de savon, de gants, de mousselines, de toiles de coton, de bas de soie. Il y a des tanneries et des papeteries. On y fait le commerce de soude. Les soies, les fers, les huiles, s'exportent aussi en quantité. Près de cette ville sont les belles *écluses de Fonceranes*. Beziers a vu naître Jean Barbeyrac, historien ; Jacques Esprit, de l'académie française ; Paul Pelisson Fontanier, célèbre avocat ; et Paul Riquet, entrepreneur du canal de Languedoc. Pop. 14,335 hab.

Camplong, village, à 7 l. $\frac{3}{4}$ N. par O., sur l'*Espase*, a une mine de houille non exploitée.

Graifressac, village, à 8 l. N. par O., possède une mine de houille exploitée.

Boussagues, village, à 7 l. ½ N., possède des mines de houille exploitées, de plomb et de cuivre riches en argent.

Saint-Gervais-la-Ville, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ N. par O. Pop. 1,263 hab.

Bédarrieux, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. ¼ N.; bureau de poste près la route de Nimes à Toulouse. Elle a des manufactures de draps, des fabriques de bas, d'étoffes mi-soie et milaine, de cuirs. On y fabrique de l'huile d'olive, de l'eau-de-vie et du papier. Elle a encore une fonderie de cuivre et une verrerie. Pop. 3,338 hab.

Hérépian, bourg, près de l'*Orbe*, à 6 l. N. par O., fabrique draps, cadis connus sous le nom de *la Bruyère*, ratines, droguets et savon noir.

Faugères, village, à 5 l. N., a des carrières exploitées de marbre jaune, violet et gris.

Causes, village, à 3 l. ½ N. O., a des carrières de marbre de diverses couleurs, non exploitées. C'est la patrie de Jacques Vanières, jésuite, poète et auteur.

Murviel, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O., sur le *Caulazon*. Pop. 1,550 hab.

Pailhès, village, à 2 l. ¼ N., commerce en fers et chapellerie.

Maraussan, village, près l'*Orbe*, à 1 l. N. O. Son territoire produit des vins muscats délicieux.

Capestang, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur un étang près du canal. Pop. 1,350 hab.

Vendres, village, à une l. ¾, a des eaux minérales.

Villeneuve, bourg, à une l. ¼, a une fabrique de draps.

Agde, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E., sur l'*Hérault*; tribunal de commerce, bureau de poste près la route de Nimes à Toulouse. Elle commerce en laines et soie. Pop. 7,200 hab.

Florensac, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E., près l'*Hérault*. Pop. 2,740 hab.

Montagnac, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E, commerce en laines, serges, ratines, ras et droguets. Pop. 3,100 hab.

Pezenas, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. E.; tribunal de commerce, bureau de poste sur la route de Nimes à Toulouse. Cette ville est marchande et peuplée. Sa position à l'embouchure de la *Peine* est très-agréable. Elle produits des vins et eaux-de-vie; elle fait un commerce considérable d'amandes; elle a des manufactures de mousselines, de toiles et mouchoirs de coton; des fabriques de chapeaux, de savon, de vert-de-gris; des filatures considérables de soie; des tanneries et des fabriques de draps et de bas de soie. Pop. 8,070 hab.

Montblanc, village, près la *Tongue*, à 3 l. ¼ E. par N., a des tanneries où se fabriquent des cuirs de bœufs et de vaches.

Saint-Christol, village, à 4 l. ¼ N. E., récolte de bons vins.

Fontès, village, à 5 l. ¼ N. par E., a une mine de houille non exploitée.

Neffiez, village, à 5 l. ¼ N. par E., a des cristallisations assez brillantes sur les rochers qui l'environnent. Son territoire produit d'excellens raisins.

Roujan, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par E. On y fait le commerce d'amandes et d'eau-de-vie. Pop. 1,129 habitans.

Gabian, village, à 4 l. N. par E., sur la *Tongue*, fait commerce de pétrole noir, dit *huile de Gabian*. Il a une carrière de marbre et des mines de houille. Il existe dans ce village 2 sources d'eaux minérales; la première nommée *Source du Pétréole*, et la seconde *Fontaine de Santé*. Elles sont bonnes pour rétablir les parties affaiblies, engourdies ou paralytiques; on peut les prendre en bains et en boissons.

Servian, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ N. E. Pop. 2,200 hab.

ST.-PONS-DE-THOMIÈRES.— Cet arrondissement est à l'O. de celui de Beziers.

Saint-Pons-de-Thomières, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, sur la rivière de *Jaure*, à 20 l. O. par S. de Montpellier et 210 S. p. E. de Paris; trib. de première instance, bureau de poste près la route de Nimes à Toulouse. Cette ville est dans un vallon entouré de montagnes, où il y a de belles carrières de marbre. Elle commerce en bestiaux, fabrique draps connus sous le nom de *londrins seconds*, et a une filature de coton et des tanneries. Pop. 4,506 hab.

Salvetat-d'Angles, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. par O., sur l'*Agout*. Pop. 3,229 hab.

Olargues, ville, sur la *Jaure*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. E, a trois tanneries, une fabrique de bas, et aux environs des eaux minérales, des mines de houille et des carrières de granit.

Cessenon, bourg, à 4 l. ¾ O., sur l'*Orbe*, a une mine de houille non exploitée.

Saint-Chinian, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. O. par N.; bureau de poste près la route de Nîmes à Toulouse. Elle a une manufacture considérable de draps, de bas, et six tanneries: on y trouve des mines de houille. Pop. 2,838 hab.

Olonzac, ville, sur la *Landraugoul*, ch.-l. de cant., à 5 l. ¼ S. Pop. 850 h.

Caunette (la), village, à 3 l. S., sur la rive gauche de la *Cesse*. On y trouve des cristaux de plâtre, et une mine de plomb non exploitée.

Hautpoul ou *Felines*, village, à 4 l. ½ S. par O. On y exploite du marbre griotte très-estimé, et une carrière à plâtre.

GARD. = Ce département est situé entre les 43 et 45 deg. de lat. N., et les 1 et 3 de long. E. Sa longueur et sa largeur, à-peu-près égales dans leur plus grande direction, sont environ de 25 l. chacune. Sa superficie, très-irrégulière, contient 280 l. carr. Ses limites sont, au N., le département de l'Ardèche; à l'E. ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. la Méditerranée; à l'O. les départemens de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère. Il prend son nom du Gard ou Gardon, qui le traverse du N. O. au S. E. Il est formé des anciens diocèses de Nîmes, d'Alais et d'Uzès, dépendans du Languedoc. Il a 4 arrondissemens communaux, 38 cantons et 365 communes. Ce département est hérissé en partie de montagnes élevées et de rochers stériles. Les plus considérables sont les monts l'*Argual* et l'*Esperon*, les plus hauts des Cévennes; le *Suquet*, le *Lenglas*, le *Ude*, la *Fage*, etc. dans l'arrondissement du Vigan. On en trouve aussi un grand nombre dignes de remarque dans l'arrondissement d'Alais, ainsi qu'aux environs du pont du Gard. Malgré les dévastations et les déboisemens, il y a de vastes forêts. Au N. sont les bois de Moutelus. On voit au S. la forêt de la Pinède. Leur superficie en général est de 93,287 arpens, dont 24,369 de bois nationaux, 33,079 arpens communaux; le reste appartient à des particuliers. Les rivières sont le *Rhône* à l'E.; le *Gardon* ou *Gard*, l'*Herault*, la *Vidourle*, la *Vistre*, la *Cèze*, l'*Alson*. Outre ces rivières, il y a encore plusieurs canaux: ceux de *Sylvéréal*, du *Bourgidou*, de la *Radel*, de la *Roubine*; celui de la grande *Roubine*. Le *Chenal* appelé *Grau-d'Aigues-Mortes*, le plus considérable, est celui que l'on ouvre, et qui doit aller de Beaucaire à Aigues-Mortes. Il y a six étangs; celui de la *Ville*, celui du *Roi*, celui du *Commun*, celui de *Caitives*, celui du *Repos*, et celui du *Repausset*. On y trouve des marais considérables, savoir: les marais de l'*Armitane*, de la *Souteyrane*, d'*Escamandre*, de la *Castagnotte*, etc., et de belles salines dans le voisinage de Peccais. Il y a aussi plusieurs sources minérales. Le climat est sec; il n'y a presque pas de printemps ni d'automne. Après la fonte des neiges par le vent appelé *Auverousse*, on passe aux grandes chaleurs, que tempère le *Garbin*, vent qui vient de la mer. Les ouragans sont terribles et fréquens. L'hiver est assez rigoureux et le froid perçant, sur-tout vers les montagnes, où l'air est aussi plus salubre. Dans la partie méridionale, les eaux stagnantes et les marais exhalent pendant l'été des vapeurs méphitiques. Le sol varie suivant les cantons. Il y a des terres fortes, productives et bien cultivées; des landes désertes, arides, qu'on appelle *Garrigues*, et des pays montueux, maigres, remplis de cailloux, de roches calcaires et de maréeages. La culture des grains et des pâturages est négligée. On récolte cependant du froment, du seigle, de l'avoine, de l'orge, du maïs, des légumes, des châtaignes, des pommes de terre, des foins dans les prairies artificielles. Mais le principal objet des soins de l'habitant est la culture de la vigne, de l'olivier et du mûrier. Les chevaux appelés *camargues*, et d'origine arabe, sont légers, mais nullement propres aux travaux de la campagne. Les troupeaux de bêtes a laine remplissent les montagnes; on néglige leurs toisons. Les richesses minérales sont des mines d'argent, de cuivre, de zinc, de plomb, de fer, de charbon de terre, d'antimoine, de manganèse, d'ocre; des carrières de

pierre à plâtre; de pierre dure, de granit veiné et de toutes couleurs, de marbre gris veiné, d'ardoises, de stalactites et de porphyre. L'industrie des habitans consiste en soie, dont on fabrique des bas, des étoffes de différentes espèces, peluches, velours, taffetas d'Angleterre et de Florence, gros de Tours, damas, serges, burats de laine, de filoselle, des mouchoirs, etc. On y fabrique aussi des huiles et des eaux-de-vie, des eaux de senteur, des cuirs, des chapeaux, de la faïence, etc. Le commerce se fait particulièrement à Beaucaire, où se tient une foire fameuse. Il consiste en soie et soieries, laines, sels et fromages de Roquefort, huiles, vins, savons, raisins secs et produits des mines. Ce département fait partie de la 9e division militaire, de la 24e division de la gendarmerie nationale, de la 15e conservation forestière, du diocèse d'Avignon, et de la sénatorerie de Nimes. Le collège électoral est composé de 300 membres. Il fait partie de la première série, et a trois députés à élire au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 38 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Nimes, d'une cour criminelle et d'une d'appel dans la même ville. Du temps des Romains, Domitius Afer, jurisconsulte, et Aurelius Fulvius; parmi les modernes, Jean Nicot, médecin; Segnier, savant; Sauvages, médecin, et Imbert, auteur, sont nés dans ce département. Pop. 309,052 hab., à raison de 1,058 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Gard* (le) ou *Gardon*, rivière, prend sa source de deux rivières; l'une, appelée le *Gardon d'Alais*, a sa source dans le département de la Lozère, arrondissement de Florac; coule de l'E. à l'O., entre dans ce département, descend au S. E., reçoit le Galeizon à droite, prend l'Alias à gauche, et le Vala-de-Jérusalem à dr., puis se réunit à l'autre à Cassagnolles, pour former le Gard. Son cours est d'environ 10 l. L'autre, appelée le *Gardon-d'Anduze*, prend sa source dans le même arrondissement que le premier, dép. de la Lozère; coule à l'E., entre dans l'arrondissem. d'Alais par le S. O., passe à Mialet, décline vers le S. E., arrose Anduze du même côté, tourne à l'E., et se réunit au premier après un cours d'environ 12 l. Le Gard coule à l'S. S. E., puis droit à l'E.; reçoit la Seynes à gauche, passe sous le pont du Gard à Remoulin, descend au S., avoisine Montfrin à gauche, et se détournant à l'E. se jette dans le Rhône à gauche, à une l. ½ au-dessus d'Aramon. Son cours est d'environ 14 l., depuis la réunion des 2 bras qui portent son nom. Le Gard roule une grande quantité de paillettes d'or.

Cèze (la), rivière, a sa source sur la front. de l'arrondissement de Mende, départ. de la Lozère, à ¼ de l. S. de Villefort; entre dans le département du Gard par le N. O., court du N. O. au S. E.; coule à l'E., laisse Saint-Ambroise à gauche, remonte vers le N. E., reprend son cours à l'E., entre dans l'arrondissement d'Uzès, se dirige au S. E., laisse Baguols à droite, et redescendant au S. E., se jette dans le Rhône à droite, à 2 l. S. E. de cette ville, vis-à-vis de Landun, à une l. à l'O., après un cours de 24 l. environ, rempli de sinuosités, dans lequel elle reçoit à gauche la Claize, et à droite l'Auzonet.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ALAIS. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Uzès.

Alais, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Nimes à Mende, sur le *Gardon*, à 9 lieues N. N. O. de Nimes, et 158 S. S. E. de Paris. Elle commerce en blé, vins, huiles, soie, filoselle; a des fabriques de rubans de soie, cadis, ratines et serges, cuirs forts et bazane, faïencerie, passementerie et verrerie. Il y a près de cette ville des mines de vitriol, qu'on exploite avec succès pour les teintures, et qui ne le cèdent pas à celles d'Angleterre. Près de cette ville sont les eaux minérales connues sous le nom de *Sources de Daniel*. On trouve aussi des mines de fer et de charbon de terre. Alais a donné naissance à François Boissier de Sauvage, médecin et auteur. Pop. 8,944 hab.

Genolha, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ¼ N. O.; bureau de poste situé sur la route de Nimes à Mende par Alais. On y fabrique des arçons de selle. Il y a une mine de plomb non

exploitée, et des carrières de granit gris de fer, gris blanc sale, gris roux, exploitées. Pop. 1,502 hab.

Saint-Jean-du-Gard, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ O.; bureau de poste situé sur la route de Nîmes à Mende. On y fait le commerce de soie et de bas de soie. Pop. 3,263 hab.

Mialet, village, sur le *Gardon d'Anduze*, à 2 l. ½ O., a une papeterie, et aux environs une mine de houille non exploitée.

Generargues, village, à une l. ¾ S. O., a deux manufactures de couvertures de laine pour les armées, des carrières à plâtre exploitées, et de porphyre.

Anduze, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S., sur la rive droite du *Gardon*; tribunal de commerce, bureau de poste sur la route de Nîmes à Mende. Elle commerce en soie, bonneterie, et fabrique chapeaux, bas de soie, serges, ratines et autres étoffes de laine. Pop. 5,019 hab.

Ledignan, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. On y file du coton. Pop. 666 hab.

Vezenobre, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E. Pop. 920 hab.

Euzet, village, à 3 l. E. par S., a des eaux minérales bonnes contre les opilations, les vieilles dyssenteries, et pour les fièvres intermittentes.

Barjac, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. E.; bureau de poste situé près la route de Lyon à Nîmes. Il possède une mine de houille non exploitée. Pop. 1,383 hab.

Saint-Ambroix, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. par E.; bureau de poste situé sur la route de Nîmes à Privas. Il a quelques fabriques de bas de filoselle, de chapeaux, et des tanneries. Pop. 2,250 hab.

Saint-Jean-de-Vellerisel, village, sur l'*Auzonet*, à 3 l. N. par E., a une verrerie assez considérable, et 3 papeteries, où il se fabrique d'assez bons papiers. On y exploite aussi des mines de houille.

Saint-Julien-de-Valgague, village, à une l. ½ N., possède des mines de fer, et deux fabriques qui produisent environ trois mille quintaux par an de sulfate de fer.

Saint-Martin-de-Valgague, village, chef-lieu de canton, à une l. N. Pop. 64 hab.

UZÈS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui d'Alais.

Uzès, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 8 l. O. d'Avignon, et 140 S. p. O. de Paris; trib. de première inst., sous-inspect forestière, bureau de poste près la route de Lyon à Nîmes. Cette ville est située entre des montagnes, sur un rocher très-élevé. Son principal commerce consiste en grains, vins, soies, huiles. Elle a des fabriques de bas de soie, de fleuret et de laine; des papeteries où l'on fait des cartons très-estimés. Son commerce s'étend sur toutes les petites draperies du Bas-Languedoc. Pop. 6,191 hab.

Cornillon, bourg, à 5 l. N., a une mine de houille non exploitée.

Pont-Saint-Esprit, ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Rhône*, à 7 l. N. E.; bureau de poste sur la route de Lyon à Nîmes. Elle est remarquable par le pont construit sur le Rhône, et qui est le dernier pont de pierre qu'on rencontre en descendant, tous ceux qui se trouvent de là jusqu'à l'embouchure étant de bateaux. Ce pont, dont l'usage est interdit aux voitures chargées, fut commencé en 1265, et bâti du produit des offrandes qu'on faisait alors à un petit oratoire dédié au Saint-Esprit. Il a 420 toises de long, et est composé de 26 arches. Pop. 4,045 hab.

Orsan, village, à 6 l. ¾ N. E., fait commerce de vins.

Bagnols, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. E, sur la *Cèze*, qui roule dans ses eaux des paillettes d'or. Elle produit des soies en abondance. Son industrie consiste en moulins à soie, fabriques de fontaines, de fleuret, de serge et de filoselle. Elle a une très-belle place carrée, une mine de houille non exploitée, et un bassin où commence le canal qui conduit les eaux hors la ville. Pop. 4,800 hab.

Chusclan, village, à 5 l. ¼ N. E., sur la rive gauche de la *Cèze*, récolte des vins rouges estimés.

Pin (les), village, à 2 l. ¾ N. E., a des carrières à plâtre exploitées.

Roquemaure, petite ville, chef-lieu de canton, sur un roc escarpé près du *Rhône*, à 6 l. E. par N.; bureau de poste près la route de Lyon à Avignon. On y récolte et fait commerce de très-bons vins. Pop. 3,400 hab.

Tavels, village, à 4 l. $\frac{3}{4}$ E., récolte et fait commerce de bons vins.

Villeneuve-les-Avignons, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. E. par S.; bureau de poste sur la route de Nimes à Avignon et la rive droite du *Rhône*. Pop. 3,400 hab.

Remoulins, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. E., sur le *Gard*. Pop. 905 hab.

Pont-du-Gard, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. E., est un fameux aqueduc sur le *Gardon*, l'un des plus beaux monumens d'antiquités romaines qui existent; il fut construit, selon toute apparence, peu de temps après l'amphithéâtre de Nimes, pour y porter l'eau de la rivière d'Eure, qui est auprès de la ville d'Uzès. Il est composé de 3 rangs d'arches, l'une audessus de l'autre; l'inférieur de 3 arches, l'intermédiaire de 11, et le supérieur de 35; il a environ 182 pieds de haut, et fait la jonction de deux montagnes de 15 toises de hauteur.

Saint-Genies-de-Magloires, bourg, à 4 l. S. O., a une fabrique d'étoffes de laine, et deux manufactures de soie. On y prépare aussi des cuirs de bœufs, vaches, chevaux, mulets, veaux et moutons.

Saint-Chaptes, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. O., près le *Gardon*. Pop. 474 hab.

Aigalliers, village, à 2 l. N. O., a une mine de houille non exploitée.

Lussan, village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{4}$ N. Pop. 997 hab.

NIMES ou *NISMES*.—Cet arrondissement est au S. de celui d'Uzès.

Nîmes ou *Nismes*, ville, préfecture, chef-lieu de département, du 3e arrondissement et de canton, à 175 l. S. par E. de Paris, et à 11 N. E. de Montpellier; lycée; sénatorerie, cour de justice crim., cour d'appel, trib. de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, résidence du conservateur, et chef-lieu du 15e arrondissement forestier, bureau de poste sur la route d'Aix à Toulouse. C'est une ancienne, grande et très-florissante ville, dans une plaine délicieuse et fertile. Il est probable qu'elle fut, ainsi que Marseille, fondée par les Phocéens d'Ionie. Des inscriptions latines, trouvées dans des débris d'anciens bâtimens, prouvent que les Romains y ont envoyé des colonies; qu'elle a été gouvernée par des consuls et des décemvirs; qu'il y avait, comme à Rome, des édiles, un sénat, des décurions et un questeur. Quand l'Empire romain s'écroula, Nimes tomba entre les mains des Goths; elle passa ensuite dans celles des Visigoths, puis des Sarrasins; elle fut, après cela, gouvernée par des vicomtes; les comtes de Toulouse et les rois d'Arragon s'en emparèrent; mais Jacques, le dernier de ceux-ci, y renonça en faveur de saint Louis, par une transaction de 1258. En 1417 elle fut prise par les Anglais, et c'est alors que fut ruiné l'amphithéâtre. Les habitans embrassèrent ensuite le calvinisme, et bâtirent, en 1565, un grand temple, qui fut abattu en 1685 par ordre de Louis XIV. On admire encore dans cette ville plusieurs monumens d'antiquité. L'amphithéâtre, appelé les *arènes*, est un des plus beaux et des mieux conservés; il a la forme d'une ellipse de 67 toises 3 pieds dans son grand diamètre, et de 52 toises 5 pieds dans le petit; le tout bâti de grand blocs de pierres assemblées à sec. Ce qui reste de la *Tour-Magne* a 13 toises de hauteur; elle était à 7 faces, et en pierres de taille; on pense qu'elle a servi de phare. La belle fontaine, qui avait été détruite dans les siècles de barbarie, a été rétablie de nos jours, et magnifiquement décorée. Le bâtiment que l'on nomme, à cause de sa forme, la *maison carrée*, est, de même que les arènes, une superbe antiquité romaine. Le rapport de convenance de toutes les parties, la proportion des colonnes, la délicatesse des chapiteaux, et des ornemens, la font admirer de toutes les personnes de goût. La ville de Nimes n'est pas seulement intéressante par ses monumens, elle l'est aussi par son commerce. Elle produit des soies, du kermès ou graine d'écarlate, des graines potagères et de fourrages, racines médicinales, fleurs, vins, eaux-de-vie et huiles d'olive. La plus grande partie de son commerce roule sur les produits de ses manufactures; il s'y fabrique des étoffes de soie de plusieurs genres, des mouchoirs de soie et coton en couleur, à l'imitation des madras; des burats, des bas de soie et des tricots: il y a des tanneries et chamoiseries, et des fabriques de teinture. Le commerce de soie est considérable. Les négocians de Nimes en rassemblent des départemens méridionaux et de l'étranger, et en

fournissent ensuite les différentes fabriques de l'empire. On compte que dans les années abondantes ils en exportent 2,000 quintaux. C'est la patrie de Jean Nicot, qui apporta de Portugal en France le tabac, en 1559; de Sorbière, de Jacques Saurin. Cette ville est aussi célèbre par son évêque, Esprit Fléchier, l'un des premiers orateurs chrétiens. Pop. 39,300 hab. Lat. 43. 50. Long. E. 2. 1.

Cabrières, village, à 2 l. ½ N. E., sur la rive droite de la *Vistre*, a une mine d'antimoine dont l'exploitation est suspendue.

Aramon, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Rhône*, à 6 l. N. E., a une manufacture de tricot, des fabriques de cordes, d'eaux-de-vie, de poteries de terre, et un atelier pour le salpêtre. Pop. 2,200 hab.

Meynes, village, à 3 l. ¾ E. par N., a une fontaine minérale qui porte son nom. Ses eaux sont purgatives, désobstructives et diurétiques.

Montfrin, ville, sur le *Gard*, à 3 l. ½ N. E., près du confluent du *Gardon* dans le *Rhône*, a une source d'eaux minérales très-estimées; on est dans l'usage de les prendre dans la canicule. Elles sont froides, et ont les mêmes vertus que celles de Meynes.

Marguerittes, bourg, près la *Vistre*, chef-lieu de canton, à une l. ½ E. par N. Pop. 2,057 hab.

Beaucaire, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. E., sur la rive droite du *Rhône*; bureau de poste sur la route d'Aix à Toulouse. Elle est agréablement située dans une espèce de presqu'île, avec un pont de bateaux qui passe à Tarascon. Cette ville est célèbre par la foire qui s'y tient tous les ans, le 4 thermidor (23 juillet v. st.), et qui, quoiqu'elle ne dure que six jours, attire un nombre considérable d'étrangers de toutes les parties de l'Europe. Elle se tient sous des tentes, sur une fort belle prairie hors de la ville. On estime les affaires qui s'y font entre 50 à 60 millions. Tous les produits des manufactures de France, en draps, étoffes de laine, soieries de Lyon et de Nimes, cotons, batistes et mousselines, cuirs et peaux, s'y vendent argent comptant, ou s'échangent contre les savons, les huiles et les fruits secs de Ligurie; la faïence, la porcelaine, l'horlogerie, la bijouterie, la joaillerie, forment des objets de débit très-considérables : l'Espagne y apporte de son côté du poisson salé, des bouchons de liége, des huiles et des vins d'Espagne, et remporte en échange des toiles de fil et coton, des mousselines ou toiles peintes, des rubans; du fer en barre, de la verrerie et de l'horlogerie. Gênes et l'Italie fournissent des citrons, des confitures, des chapeaux de paille, des parapluies de toile cirée, contre des chevaux, des chapeaux, de la mercerie. Pop. 7,943 hab. Lat. N. 43. 48. Long. E. 2. 16.

Foux (la), village, à 4 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Lyon à Toulouse par Nimes et Montpellier.

Saint-Gilles-les-Boucheries, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par E.; bureau de poste situé près la route d'Aix à Toulouse. On y récolte et fait commerce de bons vins. Pop. 5,374 habitans.

Peccais (fort), à 7 l. ¾ S., a des marais salans et des salines considérables.

Aigues-Mortes, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S. S. E.; bureau de poste situé près la route de Nimes à Toulouse. Saint Louis s'y embarqua pour la Terre-Sainte en 1246 et 1269. François Ier et Charles-Quint y eurent une entrevue. La mer s'en est retirée à plus d'une lieue. On y voit une belle tour nommée *Constance*, qui servait autrefois de phare aux vaisseaux. Cette ville est située sur un canal qui communique, à travers les nombreux étangs qui bordent la côte, à la mer et aux villes maritimes du Languedoc. Elle a une grande quantité de salines qui font le principal objet de son commerce. C'est une place de guerre de 4e classe et de la 2e division militaire : elle est de forme carrée; ses murs sont flanqués de seize tours. Pop. 2,526 hab.

Generac, village, à 2 l. ½ S., a plusieurs fabriques d'eaux-de-vie et de tuiles.

Vauvert, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par O. Pop. 3,348 hab.

Aiguesvives, village, à 3 l. ½ S. O., a une fabrique très-considérable d'eaux-de-vie; chaque fabricant a son atelier dans sa maison.

Aubord, village, à 2 l. S. par O., sur la rive gauche de la *Vistre*, a deux fabriques d'eau-de-vie.

Milhaud, ville, près la *Vistre*, à

une l. ½ S. O., remarquable par ses fabriques d'eau-de-vie, au nombre de dix.

Galargues, grand bourg, à 4 l. S. O., récolte des tournesols, ou herbes maurelles; on y fabrique de l'eau-de-vie et de l'esprit-de-vin.

Vergese, village, à 3 l. ½, a une source d'eau minérale nommée *Bouillons*. Elle est bonne contre les fièvres intermittentes et autres maladies.

Aubais, village, à 3 l. ¾ S. O., a plusieurs fabriques d'étoffes.

Sommières, petite ville, avec un château fort, chef-lieu de canton, sur la *Vidourle*, à 4 l. S. O; bureau de poste près la route de Nimes à Tououse. Elle a une fabrique considérable de molletons, connus sous le nom de *Berg-opzom de Sommières*; ils sont d'une qualité superieure à tous ceux qui se fabriquent dans les environs: il s'en fait plus de six mille pièces par an. La majeure partie se vend teinte en vert, en bleu et en gris. Ce sont les négocians de Saint-Hippolyte, de Montpellier et de Nimes qui les répandent dans le commerce. Pap. 3,367 hab.

Congéniès, village, à 5 l. ½ O. par S., a des fabriques de laines croisées connues sous le nom de *molletons*.

Calvisson, bourg, à 3 l. ½ O. par S., sur l'*Escate*; bureau de poste. Il commerce en vins blancs connus sous le nom de *clairette*, et fabrique de la crème de tartre et beaucoup d'eau-de-vie.

Langlade, village, à 2 l. O. par S., récolte et fait commerce de bons vins.

Clarensac, village, à 2 l. ½ O. par S., fabrique cadis et eaux-de-vie.

Montmirat, village, à 4 l. ¾ O. par N., a une mine de cuivre tenant un peu d'argent.

Saint-Mamet, village, chef-lieu de canton, à 6 l. O. par N. Pop. 531 hab.

LE VIGAN. — Cet arrondissement est à l'E. du département de l'Aveyron.

Le Vigan, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 10 l. d'Alais et 158 S. par O. de Paris; bureau de poste sur la route de Nimes à Rodès. On y fabrique et fait commerce de bas de soie. Pop. 3,848 hab.

Saint-André-de-Valborgne, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N., sur le *Gardon d'Anduze*. Pop. 1,845 hab.

Vallerangue, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N., à la source de l'*Hérault*. Pop. 3,185 hab.

Saint André, village, à une l. ¾ N. par O., a des fabriques de bas de coton.

Salle (la), village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. par N. Pop. 1,949 hab.

Quissac, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. E. par S., sur la *Vidourle*, possède des fabriques de bas, bonnets de laine et coton, de cuirs et pelleteries. Pop. 1,310 hab.

Pompignan, village, près la *Dartigue*, à 5 l. O. par S., a huit fabriques d'étoffes de laine.

Sauve, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E., près la *Vidourle*; bureau de poste situé sur la route de Nimes à Rodès. Pop. 2,949 hab.

Durfort, village, à 5 l. ¾ E., a plusieurs fabriques de pessots et étoffes de laine. On trouve dans ses environs des mines de plomb

Saint-Hippolyte, jolie ville, sur la *Vidourle*, avec un bon fort, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E.; bureau de poste sur la route de Nimes au Vigan. Il y a un canal qui traverse la ville, fait tourner plusieurs moulins, et fournit plusieurs fontaines. Cette ville a des manufactures de laine, des fabriques de soie, des tanneries et teintureries. Pop. 5,050 hab.

Montblet, village, à 4 l. ½ E., fabrique de petites étoffes de laine.

Gros, village, à 4 l. ½ E. et ¾ de l. N. O. de Saint-Hippolyte, possède des fabriques d'étoffes de laine.

Sumène, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E. Pop. 2,575 hab.

Pommiers, village, près la *Glève*, à une l. S., a des fabriques de bas de soie.

Paroisse-du-Vigan, ou *Monts*, village, près le Vigan, a des fabriques de bas de soie et coton, et trois tanneries.

Alzon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur la *Vis*. Pop. 895 hab.

Molières, village, près l'*Arre*, à ½ l. S. O., a des fabriques de bas de coton, et dans ses environs des mines de houille et du marbre gris veiné.

Esparou, village, à une l. O. par S., a des fabriques de bas de coton.

Trèves, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par N., sur le *Trévezet*. Pop. 517 hab.

Salagoze, village, à une l. N. O., a une fabrique de bas de coton et des carrières de granit gris cendré, veiné de blanc.

ARDÈCHE. = Ce département est situé entre les 44 et 46 deg. de lat. N., et les 1er et 3 de long. E. Il a 28 l. de long sur 18 de large, et 299 lieues carrées. Il est borné au N. par celui de la Loire; à l'E. par le Rhône, qui le sépare de celui de la Drome; au S. par celui du Gard; à l'O. par ceux de la Lozère et de la Haute-Loire. Il est formé d'une partie du Haut-Languedoc qui comprenait les Cévennes. Il a 3 arrondissemens communaux, 31 cantons et 335 communes. Ce département est entrecoupé de hautes montagnes au N. O. de Privas; elles sont petites dans leur circonférence, hautes, et formées en pain de sucre. Les principales sont celles de *Coiron*, de *Combe-de-Broussin*, de *Côte-Chaude*, de *Côte-de-Montinandon*, de *Tanargue*. L'étendue des forêts est de 66,146 arp., dont 7,304 de bois nationaux, 31,041 de communaux; le reste est à des particuliers. Ses principales rivières sont l'*Ardèche*, le *Day*, la *Loire* qui y prend sa source, le *Chassezae*, la *Duegue*, l'*Abie*, l'*Ouvèse*, l'*Erieux*, la *Borne*. Il y a des sources d'eaux minérales. L'air y est fort sain. Le sol n'est pas également fertile dans toute son étendue: eu égard à ses productions, on peut le diviser en 2 parties, en prenant la rivière d'Erieux pour limites. La première au N. est couverte de montagnes riches, bien cultivées, remplies de châtaigniers, et qui produisent du blé au-delà de la consommation des hab., et toutes espèces de légumes et de fruits, comme noix, marrons, truffes, etc. Elle abonde en très-bons pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de bestiaux. La seconde, située au S. de l'Ericux, peut être subdivisée en deux parties: celle au N. O. de Privas est stérile, et ne sert qu'à nourrir des bêtes à laine; mais elle fournit beaucoup de châtaignes, dont on fait un grand commerce, et beaucoup de chanvre. L'autre, située au S. E., le long des rives du Rhône, est couverte de coteaux très-fertiles en toutes sortes de végétaux. On y recueille beaucoup de soie dans les bonnes années, et des vins, parmi lesquels on distingue ceux de Cornas et de Saint-Peray. Ses productions minérales consistent en plomb, antimoine, sulfate de fer et d'alun, grès très-dur, basalte. On admire en plusieurs endroits l'industrie des habitans qui ont triomphé de la nature, et sont venus à bout, par un travail opiniâtre, de rendre leurs montagnes fertiles, en formant des terrains soutenus par des murailles de pierres sèches, sur lesquelles ils transportent des terres pour y semer des grains et y planter de la vigne. Il y a des manufactures pour ouvrer et dévider les soies, de mouchoirs de coton rouge, façon des Indes; des fabriques de draps, de ratines, de bas, de bonnets, de rubans; des chamoiseries, mégisseries et tanneries; des filatures de coton, teintureries et apprêts, et des papeteries considérables. Le commerce de ce département se fait en vins, châtaignes, truffes noires, cuirs, chanvres, toiles, draps, soies, papiers, bestiaux, bois, fers. Ce département dépend de la 9e division militaire, de la 22e division de gendarm. nationale, de la 15e conservation forestière, du diocèse de Mende, et de la sénatorerie de Nimes. Il fait partie de la 3e séric, et a deux députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 31 justices de paix, de 3 tribunaux de première inst., de 2 tribunaux de commerce, séants à Annonay et à Aubenas, d'une cour de justice criminelle à Privas, et d'une cour d'appel à Nimes, département du Gard. Ce département a vu naitre Olivier-de-Serres, auteur du Théâtre d'Agriculture; Lafarre, le jurisconsulte Argou, Montgolfier, le cardinal Bernis. Pop. 266,135 hab., à raison de 895 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Ardèche* (l'), rivière, qui donne son nom au département, a sa source dans la partie occidentale de l'arrondissement, à 2 l. ½ E. de Langogne; court à l'E., reçoit à droite l'Alignon, à gauche le Buzet, la Volane, le Sandron; avoisine à droite Aubenas, tourne au S., reçoit du même côté la Duegue, à gauche la Lianc, la Baune et le Chassezac; tourne au S. E., baigne du même côté Salavas, passe à ½ l. au-dessous sous un pont formé par la nature, appelé le pont d'*Arc-Naturel*, vis-à-vis de St.-Martin; arrose à gauche St.-Martin, et se jette à droite dans le Rhône par plusieurs embouchures, à une l. ½ au-dessous de Bourg-St.-Andéol, après un cours d'environ 20 l., qui forme beaucoup de sinuosités.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

TOURNON. — Cet arrondissement est au N. de ceux de Privas et d'Argentière.

Tournon, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1[er] arrondissement et de canton, à 8 l. N. par E. de Privas, et 110 S. E. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste près la route de Lyon à Aix. Cette ville est très-agréablement située sur le *Rhône*. On y trouve un beau collége. Son commerce consiste en bois, en vin et en soie. Le coteau de l'*Hermitage*, renommé par ses vins, se trouve vis-à-vis de Tournon, de l'autre côté du Rhône. Elle a des fabriques de draps et de rubans de soie, une filature de laine, des bonneteries, des mégisseries, tanneries. Pop. 3,419 habitans.

Serrières, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N., sur la rive droite du *Rhône*. Pop. 1,924 hab.

Annonay, ville, chef-lieu de canton, près le confluent de la *Cance* et de la *Deume*, qui donnent leurs noms à deux faubourgs considérables, et qui les séparent de la ville; tribunal de commerce, bureau de poste sur la route de Lyon à Aix. Elle produit des baricots blancs fort estimés, et des soies d'une belle qualité. On y fabrique des frises ou ratines. On y travaille en chamoiserie, tannerie, mégisserie, et l'on y mouline la soie. Il y a en outre à Annonay plusieurs papeteries, dont l'une fut dirigée par M. Montgolfier, à qui l'on doit l'invention des aérostats. Les papiers qui se fabriquent dans ces manufactures passent pour être les plus beaux de l'Europe. Ils doivent cet avantage au choix attentif des matières premières, à la pureté des eaux, à l'excellence de la colle, et à l'usage des cylindres à la hollandaise, établis par M. Montgolfier. M. Johannot a porté depuis ces fabriques à une grande perfection. Pop. 5,550 hab.

Satillieu, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par N., sur le *Day*. Pop. 1,024 hab.

Saint-Félicien, bourg, chef-lieu de cant., à 3 l. ½ O., près la *Daronne*. Pop. 1,589 hab.

Saint-Agrève, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ O. Pop. 2,537 hab.

Saint-Martin-de-Valamas, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. O. par S. Pop. 2,085 hab.

Chaneac, village, à 10 l. S. O., a une mine de houille non exploitée, et une tourbière exploitée.

Arcens, village, à 9 l. S. O., possède une mine de houille non exploitée.

Chailard (le), bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. O., sur la rive gauche de la *Saliouse*; bureau de poste situé sur la route de Lyon à Aix. Pop. 1,722 hab.

Mastre (la), bourg, ch.-l. de cant., à 5 l. S. O., sur le *Doux*. Pop. 2,090 hab.

Vernoux, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. par O. Pop. 1,922 habitans.

Saint-Péray, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S., sur le *Mialan* près du *Rhône*; bureau de poste situé sur la route de Lyon à Privas. On y récolte et fait commerce de bons vins. Pop. 1,652 habitans.

Cornas, village, à 2 l. ¼ S., près du *Rhône*, récolte de bons vins.

PRIVAS. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de l'Argentière.

Privas, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2[e] arrondissement et de canton, sur un coteau, à une l. du *Rhône*, et 130 S. par E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste près la route de Lyon à Aix. Les calvinistes s'y étant retirés et fortifiés, Louis XIII en fit le siége en personne, et la soumit le 27 mai 1729. Pop. 2,923 hab.

Saint-Georges, village, à 4 l. ¼ N. E., a des eaux minérales.

Voute (la), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., sur la rive droite du *Rhône*. Pop. 1,370 hab.

Champeroche, montagne, à 2 l. N. E., commune de Creyssac, contient une mine d'antimoine non exploitée.

Coux-Lubillac, village, à ½ de l. E., près l'*Ouvèze*, a une mine d'émeri.

Chomerac, bourg, chef-lieu de canton, à une l. E. S. E., près la rive gauche de la *Payre*. On y fabrique des étoffes de soie. Pop. 1,566 hab.

Rochemaure, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E., près la rive dr. du *Rhône*. Pop. 1,110 hab.

Viviers, ville, chef-lieu de canton, auparavant capitale du Vivarais, sur la rive droite du *Rhône*, à 6 l. S.; bureau de poste près la route de Lyon à Aix. Cette ville, située entre des rochers, est petite et fort propre; sur le sommet de l'un d'eux est bâtie la cathédrale qui la domine. Elle produit des grains et des vins, et l'on récolte annuellement dans son territoire 20 quintaux de soie. Elle a une manufacture de draps croisés qui occupe plus de 800 ouvriers, et une filature de soie. Pop. 1,892 hab.

Bourg-St.-Andéol, petite ville, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ S., sur la rive droite du *Rhône*; bureau de poste situé près la route de Lyon à Aix. Pop. 3,964 hab.

Gras, village, à 6 l. ¾ S., sur la rive gauche de la *Nègue*, possède des mines de houille.

Villeneuve-de-Berg, bourg, chef-lien de canton, à 6 l. S. par O., sur l'*Abie*. Pop. 2,205 hab.

Aubenas, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive droite de l'*Ardèche*; tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Lyon à Aix. Elle renferme une manufacture assez estimée de toiles de coton et de mouchoirs. Il y a dans la banlieue trois fabriques en soie, quatre usines pour les teintures, quatre tanneries et quatre moulins à huile. Pop. 2,315 hab.

Vals, bourg, à 4 l. ½ O. par S., a quatre sources d'eaux minérales, une fabrique de soie, une manufacture de papier et une tannerie.

Asprejoc, village, à 4 l. O. par S., sur la rive gauche de la *Bezorgues*, a un moulin à farine.

Antraigues, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O., a une fabrique de papiers. Pop. 1,520 hab.

Saint-Pierreville, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. O., sur la *Veyruegne*. Pop. 1,470 hab.

ARGENTIÈRE — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Privas.

Argentière, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, au fond d'une vallée près le *Roubran*, à 6 l. ½ S. O. de Privas, et 132 S. par E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Lyon à Aix. Elle a 6 fabriques pour ouvrer la soie. On y file aussi des organsins. Pop. 1,706 hab.

Burzet, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N., sur la rive droite du *Bûzet*. Pop. 2,670 hab.

Montpezat, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par O., sur la *Pourseille*. Pop. 2,115 hab.

Thueyts-Chadenac, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. par O. Pop. 2,160 hab.

Fabras, village, à 2 l. ½ N., a une mine de houille en exploitation.

Jaujac, bourg, à 2 l. ½ N. par O., sur l'*Alignon*, possède des mines de houille et trois fabriques pour ouvrer la soie.

Laurac, village, à une l. S., possède trois fabriques pour ouvrer la soie et la filer.

Joyeuse, ville, chef-lieu de canton, sur la *Baune*, à une l. ¾ S. par O. On trouve dans cette ville une fabrique pour ouvrer la soie. Il s'y file aussi de très-beaux organsins. Pop. 1,074 hab.

Gorce (la), village, à 3 l. S. E., près la *Salastre*, possède une mine de houille non exploitée.

Vallon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. par E., entre l'*Ardèche* et l'*Abie*, a des tanneries pour la fabrication des cuirs, et des mines de houille. Pop. 1,570 hab.

Bessas, village, à 4 l. ½ S., possède une mine de houille non exploitée.

Baune, bourg, à 5 l. S. O., possède une mine de houille non exploitée.

Malbose, village, à 5 l. ½ S. O, a dans ses environs une mine d'antimoine.

Vans (les), ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par O., a des filatures de soie. On y fabrique aussi des étoffes de filoselle, burat et buratin. Pop. 1,514 hab.

Figère (la), village, à 4 l. ¾ S. O., a une mine de houille exploitée.

Valgorge, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O. par N., près la *Baune*. Pop. 1,190 hab.

Mayras, village, à 3 l. ¼ N. O., a des fabriques de serges et d'autres petites étoffes en laines du pays, et des mines de houille exploitées.

Saint-Etienne-de-Lugdarès, village, chef-lieu de canton, à 6 l. O. par N. Pop. 1,509 hab.

Coucouron, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. N. O., près la rive gauche de la *Lenganiole*. Pop. 927 hab.

HAUTE-LOIRE. — Ce département est situé entre les 44 et 46 deg. de lat. N., et dans les trois premiers de long. E. Sa longueur est de 22 lieues, sa largeur de 16, et il a 207 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Il a 3 arrondissemens communaux, 28 cantons et 228 communes. Ce département est un pays de montagnes très-froides et couvertes de neiges pendant plus de six mois de l'année. La dégradation des forêts a été presque totale; elles ne peuvent être réparées que par des semis et des pépinières. Les principales rivières sont la *Loire*, qui le traverse du S. au N. E.; l'*Allier*, la *Colampie*, la *Semène*, la *Terrasse*, l'*Auzon*, etc. Ce département produit blé, légumes excellens, abricots, marrons et fruits. Il a de très-bons pâturages, où l'on élève quantité de bestiaux, et principalement des mules et des mulets. On y trouve aussi quelques mines de plomb. Il y a des fabriques de dentelles, de couvertures, d'étoffes de laine, de soie, de toiles, d'épingles, des tanneries et faïenceries considérables. Son commerce principal consiste en dentelles, grains, marrons, bestiaux, mules, mulets, en cuirs, etc. Les habitans sont isolés dans leurs montagnes, et conservent cette simplicité de mœurs précieuse, cette probité et cet amour du travail qui les distinguent de leurs voisins. Ce département fait partie de la 19e division militaire, de la 12e division de la gendarmerie nationale, de la 10e conservation forestière, et de la sénatorerie de Riom. Il dépend de l'évêché de St.-Flour, qui est compris dans l'archevêché de Bourges. Il est de la 5e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 238 membres. L'ordre judiciaire se compose de 28 justices de paix, 3 tribunaux de première instance, 2 tribunaux de commerce, séants au Puy et à Brioude; d'une cour criminelle séante au Puy, où est la préfecture; la cour d'appel est à Riom. C'est la patrie du cardinal de Polignac. Pop. 237,901 habitans, à raison de 1,140 par lieue carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BRIOUDE. — Cet arrondissement est à l'O. par N. de celui du Puy.

Brioude, ville, sur la rive gauche de l'*Allier*, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, à 9 l. N. O. du Puy, et 75 S. de Paris; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route du Puy à Clermont-Ferrand. On y fabrique des draps, des toiles, des dentelles noires de fil et de soie; il y a des filatures de coton, des tanneries, des papeteries, des fabriques de régule d'antimoine. Pop. 5,386 hab.

Auzon, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N., près la rive droite de l'*Allier*, et sur la rive gauche de l'*Auzon*, a une mine de plomb non exploitée, au lieu dit de la *Motte*, et une de charbon de terre. Pop. 1,256 hab.

Frugères-les-Mines, village, à 2 l. ¾ N. O., a une mine de charbon de terre.

Pont-de-Lempde, bourg, à 3 l. N. O.; bureau de poste situé sur la route de Clermont-Ferrand au Puy.

Blesle, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche du *Belan*, à 3 l. ½ O. Pop. 1,329 hab.

Mercœur, village, à 3 l. S. par O., possède une mine d'antimoine appelée *Mercurette*.

Ailly, village, à 3 l. ½ S. par O., possède une fonderie dans ses environs, et des mines de plomb qui donnent de bon antimoine.

Pinols, village, chef-lieu de canton, à 6 l. S. Pop. 742 hab.

Chanteuge, village, à 5 l. ½ E. S. E., à la jonction de la *Dège* et de l'*Allier*, possède une mine d'antimoine dont les travaux sont interrompus.

Langeac, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ S. S. E., sur l'*Allier*. On trouve dans ses environs beaucoup de mines d'antimoine, une carrière de pierre meulière exploitée, et quantité de terres ocreuses et de pierres à aiguiser. Pop. 1,807 hab.

Voute (la), village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S., sur l'*Allier*. Pop. 1,127 hab.

Paulhaguet, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 982 hab.

Chaise-Dieu (la), ville, chef-lieu de

canton, à 5 l. E. On y fait de magnifiques dentelles, façon de Malines et d'Angleterre. Pop. 1,216 hab.

Frugières, village, à 2 l. E., a une mine de houille non exploitée.

Saint-Didier, village, à 2 l. ½ E., fait commerce de fromages.

Chassignolles, village, à 3 l. N. par E., a des mines de plomb qui donnent de l'antimoine.

LE PUY. — Cet arrondissement est au S. O. de celui d'Yssingeaux.

Puy (le), ville, préfecture, chef-lieu de département, du 1er arrondissement et de canton, auparavant capitale du Velay en Languedoc, sur la montagne d'*Anis*, près de la *Borne* et de la *Loire*, à 140 l. S. par E. de Paris, et 57 N. E. de Toulouse; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Lyon à Mende. Cette ville, une des plus grandes du Languedoc, est bâtie en amphithéâtre: on y remarque la cathédrale, grand et beau vaisseau gothique, qui a vu autrefois des princes et des souverains s'y rendre en pélerinage. La situation de cette ville est très-heureuse, quoique sur le penchant d'un rocher; elle domine trois vallons qu'arrosent la Loire, la Borne et le Dolezon, et qui servent de passage à trois grandes routes, l'une allant à Clermont, la seconde à Lyon, et la troisième dans les départemens limitrophes de la Méditerranée. Le Puy produit des bestiaux de toutes espèces, et une grande quantité de mules et mulets. Il s'y fabrique des dentelles et des blondes, des couvertures, des étoffes de laine, des toiles, de la faïence, des outres et des épingles. Il y a une fonderie. La seule fabrique des dentelles et blondes occupe plus de 70 mille ouvriers à plusieurs lieues à la ronde. Les teintures du pays sont très-belles. Il y a des chapelleries, corroieries, faïenceries et mégisseries. Le Puy est la patrie du cardinal de Polignac. Pop. 15,915 hab. Lat. N. 45. 3. Long. E. 1. 32.

Craponne, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. N., fabrique beaucoup de dentelles noires, dont on fait commerce avec l'Espagne. Pop. 3,193 hab.

Verey, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., sur la rive gauche de la *Loire*. Pop. 1,549 hab.

Allègre, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. par O., au pied d'une montagne sur le sommet de laquelle est un grand lac qu'on dit être un gouffre. Pop. 886 hab.

Saint-Paulien, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O. Pop. 2,292 hab.

Polignac ou *Espales*, bourg, à ¾ de l. N. par O. On y voit un ruisseau nommé *Louriou-Pegouliou*, qui donne des grenats, rubis, jacinthes, opales, améthystes, saphirs, qui égalent ceux de Bohême et de Silésie.

Loudes, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O. par N. Pop. 800 hab.

Saugues, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O. Pop. 2,666 hab.

Pradelles, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. Pop. 1,197 hab.

Cayres, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. Pop. 678 hab.

Solignac, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S., près la rive gauche de la *Loire*. Pop. 880 hab.

Monastier, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E. Pop. 1,766 hab.

Fay-le-Froid, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E., sur la rive droite de la *Terrasse*. Pop. 525 hab.

Saint-Julien-de-Chapteuil, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E. Pop. 2,151 hab

YSSINGEAUX. — Cet arrondissement est au N de celui du Puy.

Yssingeaux, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3 arrondissement communal et de canton, à 6 l. N. du Puy, et 105 S. par E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Lyon à Mende. Pop. 5,261 h.

Bas-en-Basset, gros bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Loire*, à 5 l. ½ N. On y récolte du vin et du blé; il s'y fabrique de la poterie et de la blonde. Les femmes y font de la dentelle et des rubans. Pop. 5,098 habitans.

Monistrol, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par E., près de l'*Allier*; bureau de poste sur la route de Lyon à Mende. Elle a des mines de plomb en exploitation. C'est à cette ville que commence la fabrication des blondes et dentelles qui font le principal article de commerce du Puy. A une l. de là, est une manufacture de papier de bonne qualité. On trouve dans ses environs une mine de plomb. Pop. 3,913 hab.

Saint-Didier, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. E., sur la *Semène*, fait commerce de fromages. Il y a des fabriques de rubans de soie, de mouchoirs et de papier. Pop. 3,175 hab.

Montfaucon, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ E. par N. Pop. 864 hab.

Tence, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. Pop. 4,161 hab.

Glavenas, village, à une l. ½ O. par S., a une carrière de pierre à chaux.

LOZÈRE. — Ce département est situé dans le 45e deg. de lat. N., et dans les deux premiers de long. E. Sa longueur est de 24 l., sa largeur de 17; il a 210 l. carrées. Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; à l'O. par celui de l'Aveyron. Il est formé du Gévaudan, de la province de Languedoc. Il a 3 arrondissemens communaux, 24 cantons et 193 communes. Ce département est généralement couvert de montagnes. La *Lozère*, chaine de montagnes qui se trouve au S. E. de Mende, lui donne son nom. Sur le Tarn, on remarque, près de Saint-Préjet, le *Pas-de-Souci*, où l'aspect de deux montagnes rapprochées à leur sommet offre au génie le projet hardi d'un pont de plus de 800 pieds d'élévation. Là les eaux s'engouffrent entre deux énormes rochers appelés l'un *Roc-Sourde* et l'autre *Aiguille*. On trouve quelques forêts au N. et à l'O. Les principales rivières sont le *Tarn* qui coule de l'E. à l'O.; le *Lot* et l'*Allier* qui le séparent des départemens du Gard et de la Haute-Loire; le *Gardon*, la *Trueyre*, le *Bes*, etc. Toutes ces rivières sont très-poissonneuses; on y pêche des truites et des anguilles, ainsi que du saumon dans l'Allier. On trouve dans les montagnes d'Aubrac quatre lacs, appelés Souverols, Salliens, Saint-Andéol et Bord; ces lacs sont très-poissonneux. Ce département produit du seigle, du froment, de l'orge, de l'avoine, des fruits, des châtaignes, des pommes de terre; on y élève quelques chevaux, mulets et mules, et on y entretient un assez grand nombre de troupeaux de moutons; les laines qu'ils fournissent sont d'une assez bonne qualité. Les montagnes offrent des mines de fer, de plomb, de cuivre, d'antimoine et de plomb tenant argent, ainsi que des eaux minérales et thermales. On y voit une grotte remplie de congélations d'animaux, arbres, colonnes, statues, et autres curiosités naturelles. Il y a des fabriques de serges, camelots et autres petites étoffes de laine, de linge de table et toiles à voiles. Le principal commerce consiste en bestiaux, en laines, en toiles de coton et étoffes de laine, telles que cadis, serges, etc. Les habitans sont rustiques et imbus de préjugés; mais ils sont bons, actifs, industrieux, sans ambition et sans avarice. Ce département fait partie de la 9e division militaire, de la 11e division de la gendarmerie nationale, de la 15e division forestière et de la sénatorerie de Nimes. Il possède un évêché dont le siége est à Mende, et qui est compris dans l'archevêché de Lyon. Il est de la 1re série, et a un député à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 200 membres. L'ordre judiciaire se compose de 24 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance. La cour criminelle et la préfecture sont à Mende; la cour d'appel est à Nimes. Pop. 155,936 hab., à raison de 550 par l. carrée.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MARVEJOLS. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Mende.

Marvejols, ville, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et de canton, dans un beau vallon, sur la *Coulagnet*, à 4 l. N. O. de Mende, et 112 S. par E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Mende à Rodès. Le duc de Joyeuse la prit sur les calvinistes en 1586, et la ruina de fond en comble; mais elle s'est rétablie et est devenue fort marchande. Elle a des fabriques de draps communs, serges, cadis, une filature de coton. Ses environs renferment une mine d'antimoine. Pop. 3,611 hab.

Blavignac, village, à 7 l. ¾ N., et 2 N. de Saint-Chély. Il a des fabriques de cadis et serges.

Malzieu, ville, chef-lieu de canton, sur le *Trueyre*, à 7 l. ¾ N., fabrique cuirs et serges. Pop. 1,060 hab.

Fournels, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. N. O. On y fabrique des cadis et serges. Pop. 571 hab.

Saint-Chély-d'Apcher, bourg, chef-

lieu de canton, à 5 l. ¾ N.; bureau de poste sur la route de Mende à Saint-Flour. Il fabrique des cadis et a une filature de coton et de laine. Pop. 2,013 habitans.

Serverettes, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par E.

Javols, village, à 3 l. ¼ N. On trouve aux environs des sources d'eaux minérales et thermales.

Aumont, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 926 hab.

Saint-Léger-de-Peyre, village, près le *Coulagnet*, à une l. ½ N., a des fabriques de serges et étoffes légères en laine.

Brion, village, à 5 l. ¾ N. par E., fabrique cadis et serges, et possède une source d'eau chaude appelée la *Chaudette*.

Nasbinals, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. O., fabrique serges et étoffes légères en laine. Pop. 1,571 hab.

Marchastel, village, à 4 l. N. O., a des fabriques de serges et étoffes légères de laine.

Canourgue (la), ancien bourg, chef lieu de canton, à 3 l. S. par O., sur la rive droite de l'*Urugne*. Elle jouit depuis long-temps d'un commerce fort étendu; ses cadis qui ont pris le nom de cette ville, sont employés pour la doublure des habits, et ses ras et petits draps sous-vestes et culottes servent aux troupes; il y a aussi une fabrique de coton qui devient intéressante. Ses marchés de grains et ses foires de moutons et de bœufs sont les plus considérables du département. Il y a une mine de houille non exploitée. Pop. 2,419 hab.

Chirac, bourg, chef-lieu de canton, à une l. S. S. O., sur la rive droite du *Coulagnet*, fabrique serges et étoffes légères en laine. Pop. 2,032 hab.

Chanac, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., fabrique beaucoup de serges. Pop. 1,900 hab.

Esclanèdes, village, à 2 l. S. E., fabrique serges nommées *cadisseries*, *serges de Mende*, *cadis de la Montagne* et étoffes de laine.

Culture, village, à 2 l. S. E., fabrique des serges très-estimées.

Barjac, village, à 2 l. ¼ E. par S., fabrique une grande quantité de serges très-estimées.

MENDE.—Cet arrondissement est à l'E. de celui de Marvejols.

Mende, ville, préfecture, chef-lieu du dép., du 2e arr. et de canton, sur le *Lot*, à 28 l. N. E. d'Alby, et 155 S. par E. de Paris; évêché, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection générale des ponts et chaussées, bureau de poste sur la route de Saint-Flour à Nîmes. Cette ville n'a de remarquable que ses fontaines. Elle a quelques fabriques d'étoffes de laine, serges et tricots, et de canourgue à l'usage des troupes. Pop. 5,014 hab.

Grandrieux, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. par E., sur la rivière du même nom. Pop. 1,657 hab.

Saint-Denis, village, près le *Mezeri*, à 5 l. ½ N., fabrique quantité de serges dites *cadisseries*, serges de Mende, cadis de la Montagne.

Laubies (les), village, à 4 l. N., fabrique des serges dites *cadisseries*, serges de Mende pour doublures et rideaux de lit, habillement d'hommes et de femmes.

Saint-Gal, village, à 4 l. ¼ N., a des fabriques de serges très-estimées, connues sous le nom de cadisseries, serges de Mende, cadis de la Montagne.

Saint-Amans, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N. Pop. 3,383 hab.

Estables (les), village, à 3 l. ½, fabrique serges et cadis.

Champ (la), village, à 3 l. N. O., fabrique serges et cadisseries.

Chastel-Nouvel (le), village, à une l. N., fabrique serges très-estimées et cadis.

Langogne, petite ville, chef-lieu de canton, vers la source de l'*Allier*, à 8 l. N. E. Elle est connue par ses vins blancs d'une excellente qualité. Elle a une grande manufacture de draps et de serges, une filature de laine et deux martinets pour le cuivre. Pop. 2,923 hab.

Châteauneuf-Randon, petite ville, à 5 l. N. E., est célèbre par la mort de du Gueslin en 1380. Pop. 2,187 h.

Borne (le), village, à une l. ½ N. E., a des fabriques de serges et de rideaux de lit.

Allene, village, sur l'*Alleniet*, à 2 l. ½ E. par N., possède dans ses environs des mines de plomb connues dans le pays sous le nom de *vernis*. Les habitans en vendent le minérai aux potiers d'Alais ou du Cantal.

Rouvière (la), village, à une l. ¾ E. par N., a des fabriques de serges très-estimées et de cadis.

Badarons, village, à une l. N. E., près le *Lot*, possède des cristaux de plâtre non exploités, et fabrique des serges et des cadis de la Montagne, dont on se sert pour doublure, habillemens d'hommes, de femmes, et rideaux de lit.

Villefort, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ E. par S., a une sous-inspection forestiere et un bureau de poste. Pop. 1,003 hab.

Bleymard, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ O., a des fabriques de serges dites de *Mende*. Pop. 710 hab.

Saint-Julien-du-Tournel, village, sur le *Lot*, à 3 l. ½ E., a des fabriques de serges et de cadis.

Bagnols-les-Bains, village, à 2 l. ¾ E. Les eaux sont renommées pour exciter l'appétit et la transpiration. On fabrique dans ce lieu des serges et cadis.

Chadenet, village, à 2 l. E, sur le *Lot*. On y fabrique des serges dites de *Melun*.

Nuejols (la), village, à une l. ½ E. par S., fabrique des serges.

Brenoux, village, à une l. S. par E., a une fabrique de serges très-estimées.

Saint-Bauzile, village, près la *Nize*, à une l. S., a des fabriques de serges très-estimées, de cadis, et des usines de houille.

Balsièges, village, à une l. S. O., a une carrière de marbre non exploitée, blanc veiné de rouge.

FLORAC. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Mende et de Marvejols.

Florac, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 6 l. S. de Mende, et 150 S. par E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Mende à Nimes. Son territoire produit des grains, des fourrages, et toutes sortes de fruits. Elle a des teintureries. Pop. 1,905 hab.

Hispagnac ou *Ispagnac*, bourg, à une l. ¼ N. N. O., possède une mine de plomb.

Quezac, village, près le *Tarn*, à une l. ¾ N. O., a une source d'eau minérale et thermale.

Saint-Emmie, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. par N., sur la rive droite du *Tarn*. Pop. 1,136 hab.

Laval, village, à 4 l. O. On trouve aux environs une source d'eau minérale.

Saint-Georges-de-Levejac, village, chef-lieu de canton, à 6 l. O. Pop. 1,000 hab.

Meyrues, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S. O., sur la *Jonte*. On voit dans ses environs trois grottes dont deux représentent différens sujets, tels que des animaux terrestres, des oiseaux, des arbres, des statues, etc. On y trouve aussi des mines de houille. Pop. 2,890 hab.

Pompidou (le), à 3 l. ½ S. par E.; bureau de poste situé sur la route de Mende à Nimes.

Barre (la), bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. par E. Pop. 490 hab.

Saint-Germain-de-Calberte, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., a dans ses environs une mine de soufre et de houille. Pop. 1,720 hab.

Cassagnas, village, à 2 l. ½ S. E., près la *Mimense*, a une mine de plomb non exploitée dans ses environs.

Vialas, village, à 5 l. E., a une mine de plomb mêlée d'argent.

Pont-de-Montvert, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. par N., sur le *Tarn*, près de sa source. Pop. 1,938 habitans.

AVEYRON. = Ce départ. est situé entre les 44 et 55 deg. de lat. N., le 1er deg. de long. O. et le 1er de long. E.: le méridien de Paris en traverse la partie occ. Sa long. est de 30 l. du N. au S., et sa plus grande largeur de 27 l. de l'E. à l'O. Son étendue est de 504 l. carrées. Ses bornes sont, au N., le département du Cantal; à l'E. ceux de la Lozère et du Gard; au S. ceux de l'Hérault et du Tarn; à l'O. celui du Tarn et celui du Lot. Il est environné de tous côtés, excepté à l'O., par les montagnes du Cantal, des Cévennes et de la Caune. Il est formé du Rouergue, partie de la Guienne. Il a 5 arrondissemens, 43 cantons et 589 communes. Deux chaînes principales occupent le N. et l'E. du département. La première, celle d'Aubrac, qui n'est qu'un prolongement du mont Cantal; l'autre, celle du Livezou, qui est formée des Cévennes: les neiges en occupent le sommet pendant six mois de l'année,

et leur aspect pendant ce temps ressemble à celui de la Silésie; au printemps, elles se couvrent de troupeaux. Les forêts, dont les principales sont celles de Guithaumund et de Palanas, fournissent des bois de charpente et de construction: les châtaigniers y sont extrêmement nombreux. L'étendue des forêts en surface est de 116,547 arpens, dont 13,444 arpens de bois nationaux, 21,295 arpens de comm.; le reste est à des particuliers. Ce département est arrosé par 5 grandes rivières, l'*Aveyron* qui lui donne son nom, le *Lot*, le *Tarn*, le *Viaur* et la *Trueyre*, et beaucoup d'autres plus petites, la *Dourbie*, le *Dourdou*. Il y a aussi des eaux minérales chaudes et froides. Le ciel est pur et l'air sain, mais la température varie à chaque instant par la différence des positions; les pluies viennent du S. dans la partie méridionale, et de l'O. dans le reste du département. Les vents y sont souvent très-impétueux. Celui du midi sur-tout enlève souvent les toits, et déracine même les chênes. On peut diviser en trois classes le sol de ce département, en terres à froment, appelées *causse*; en terres à seigle, nommées *segala*, etc. Les premières sont en général calcaires; les secondes schisteuses, sablonneuses, quartzeuses, glaiseuses et graniteuses; les troisièmes sont les terres de rivières, formées des débris des montagnes: elles admettent tout genre de culture. Le territoire de l'Aveyron est un des plus élevés de la France, et le point le plus haut entre l'Océan et la Méditerranée, sur la ligne de Bordeaux à Montpellier. Les parties septentrionale et orientale sont couvertes de montagnes. Les pâturages en occupent les endroits les plus sensibles. Le reste, encore très-coupé de hauteurs, renferme beaucoup de terres médiocres, et quelques-unes sont tout-à-fait arides: il y a même quelques déserts. L'agriculture n'est pas très-florissante dans ce département, et la médiocrité du sol est un des plus grands obstacles. On y recueille peu de froment, mais beaucoup de seigle et d'avoine. Les fruits y viennent très-bien, et quelques-uns forment un objet de commerce assez considérable, sur-tout les prunes et les pommes. On y récolte du chanvre, des simples: il y a d'excellens pâturages. Les prairies artificielles y réussissent très-bien; les bestiaux sont une des principales richesses du pays, sur-tout les bêtes à cornes; les bœufs s'engraissent pour la subsistance des départemens voisins, et servent à tous les usages de l'agriculture; les vaches fournissent les fromages estimés de *Roquefort*, qui se fabriquent dans les montagnes. Les bêtes à laine sont aussi en très-grand nombre, et la laine est presque aussi estimée que celle d'Espagne. L'engrais des cochons est aussi un objet d'industrie, et quelques endroits fournissent des jambons aussi bons que ceux de Bayonne. L'on recueille beaucoup de vin dans ce département, et même la plantation des vignes s'y est fort étendue. Les mines sont abondantes, et dédommagent un peu de la stérilité du sol; il y en a de fer, de plomb, de couperose, d'antimoine, de cuivre, de vitriol, de soufre, d'alun et de charbon de terre. Le gibier et le poisson y abondent: il y a aussi plusieurs sortes d'animaux sauvages. Des fabriques d'étoffes de laine, mais grossières; de toiles, la plupart grises et communes; des tanneries, des mégisseries, des chamoiseries, sont les principaux objets d'industrie de ce département. On y travaille aussi fort bien le cuivre; les forges y sont très-communes. Il y a des fonderies et des batteries. La plus grande partie des produits de l'agriculture se consomme dans le pays. Les objets d'exportation sont les bœufs gras, les cochons, les bêtes à laine, les mules et mulets, les vins, les fromages de Roquefort, les cuirs et peaux chamoisées de toute espèce, les étoffes de laine, telles que draps pour l'habillement des troupes, serges, ras fins, étamines et burats, cadis, flanelles imprimées, fil, toiles, tannerie, chapellerie, bonneterie. Les habitans de l'Aveyron sont laborieux, patiens, mais peu industrieux, et attachés à leurs anciennes habitudes, leurs mœurs et leurs habillemens. Ce département dépend de la 9e division militaire, de la 11e division de la gendarmerie nationale, de la 14e conservation forestière, du diocèse de Rodès. Il fait partie de la 1re série, et a 3 députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 43 just. de paix, de 5 trib. de 1ère inst., de 2 de commerce, séants à St.-Geniés et à Villefranche. La cour de justice criminelle est à Rodès; celle d'appel est à Montpellier, qui est la sénatorerie.

Jean de Lavalette, grand-maître de Malte, le maréchal de Belle-Isle, Jean de Serre, le médecin Chirac, Raynal, sont nés dans ce département. Pop. 328,195 hab., à raison de 692 par l. carrée.

Rivières. — *Aveyron*, rivière, qui donne son nom à un département. Elle commence à l'E. dans le canton de Severac, arrondissement de Milhau, remonte et passe à l'O. de Gaillac, arrose à droite Palmas; tourne à l'O., baigne Rodès, Villefranche; descend au S., passe à Najac, reçoit le Viaur, se dirige à l'O., passe à Varen, Saint-Antonin; sort du département, arrose Penne, Montricoux, Bioulle, Négrepelisse, où elle commence à être navigable à l'O., et se jette dans le Tarn au N. O. de Montauban.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ESPALION. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Rodès.

Espalion, petite ville, à 5 l. N. de Rodès, et 140 S. de Paris, sur la rive gauche du *Lot*; sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Clermont à Rodès. Il y a des fabriques de grosses étoffes de laine, de maroquins, et des tanneries très-considérables. Pop. 2,622 hab.

Sainte-Geneviève, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. Pop. 1,241 hab.

Mur-de-Barrès, ville, près le *Beaux*, chef-lieu de canton, à 8 l. N. Son commerce consiste en cadis, camelots et bouracans. Pop. 981 hab.

Cassuejoules, village, à 5 l. N., sur la rive droite du *Solvet*. On y fabrique des draps de pays, blancs, bruns et gris, et des bas de laine à l'aiguille.

Guiolle (la), bourg, sur la rive gauche de la *Selves*, chef-lieu de canton. On y fabrique des draps, blancs, bruns, et des bas de laine à l'aiguille. Pop. 1,973 hab.

Curières, village, à 3 l. ½ N. par E. On y fabrique des draps du pays, blancs, bruns et gris, et des bas de laine à l'aiguille.

Monpeyroux-du-Bosquet, village, à 3 l. ¼ N., a des fabriques de draps blancs, bruns et gris, et de bas de laine à l'aiguille.

Soulages-Bonneval, village, sur la *Selve*, à 3 l. ½ N., a des fabriques de draps blancs, bruns et gris, et de bas de laine à l'aiguille.

Saint-Amans-d'Escots, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. par O. Pop. 746 hab.

Saint-Hippolyte, bourg, à 5 l. ¾ N. O., produit des soies dont la majeure partie se consomme dans la fabrique de bas qui y est établie. Il y a des fabriques d'étoffes de laine et de bas de soie, et des tanneries.

Entraigues, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O. N. O., sur la rive gauche de la *Trueyre*, à son confluent avec le *Lot*. Son territoire, fertile en vins, en fruits, et qui produit beaucoup de bestiaux, est sujet à de grandes inondations : il y a aux environs des carrières d'ardoises. Pop. 1,200 hab.

Cabrespines, village, à 2 l. ½ N. O., a des tisserands qui fabriquent des burats.

Gisardie (la), village, à 3 l. O. On y fabrique des toiles grises.

Estaing, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ O., sur la rive droite du *Lot*. On y fabrique des étoffes de laine, et il y a des tanneries considérables pour cuirs et peaux; mais son principal commerce est en pois verts, qu'on recueille dans les environs, et dont on fait des envois jusqu'en Amérique. Pop. 1,075 hab.

Cohulet, village, à une l. S. O., a des tisserands qui fabriquent des burats.

Saint-Genies-de-Rivedolt, bourg, chef-lieu de canton, sur le *Lot*, à 6 l. E. S. E.; tribunal de commerce, bur. de poste sur la route de Rodès à Mende. Son territoire produit grains, vins, fruits excellens, laines dont le commerce est étendu, bois merrain. Il a une fabrique considérable de diverses étoffes de laine, connues sous le nom de *cadis*, *flanelles*, *ras*, *serges*, *escots*, *sagatis* ou *sacatis*, *tricots* et *burats*. Pop. 3,333 hab.

Saint-Cosme, bourg, sur le *Lot*, à une l. E., a une imprimerie de flanelles larges et étroites, d'impériales de toutes couleurs et de toutes sortes de dessins, dans le genre de celles de Rouen et de Montpellier.

Saint-Chely-d'Aubrac, village, à 8 l. N. E., près la *Boralde*, chef-lieu de

canton, a des fabriques de cadis et de flanelles. Pop. 1,475 hab.

Flaujeac, village, à ½ l. E., sur la *Poujade*, a des fabriques de burats.

MILHAU. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Rhodès.

Milhau, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, sur le *Tarn*, à 6 l. S. E. de Rhodès, et 140 S. de Paris; trib. de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Rodès à Montpellier. Elle était assez forte; mais Louis XIII la fit démanteler en 1629. Elle commerce en vins, laines, fromages, et l'on y fabrique des peaux blanches en chamois, cuirs; des gants et chapeaux; il y a des filatures de coton, des mégisseries et tanneries. Pop. 6,077 hab. Lat. 44. 10. Long. E. o. 46.

Campagnac, bourg, chef-lieu de canton, près la rive droite de la *Serre*, à 7 l. N. Pop. 1,531 hab.

Severac-le-Château, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N.; bureau de poste situé sur la route de Toulouse à Mende. Il a une fabrique d'étoffes et une filature de laine. On trouve dans ses environs une mine de charbon de terre. Pop. 2,113 hab.

Laissac, village, chef-lieu de canton, à 7 l. ¾ N. O., possède des mines de houille non exploitées. Pop. 1,083 habitans.

Bertholène, village, à 3 l. ¾ N. par O., a des mines de houille pour les fours à chaux.

Vezins, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. par O. Pop. 827 hab.

Sallescuran, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. par N. Pop. 1,164 hab.

Saint-Bauzely-de-Levezac, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. O. Pop. 823 hab.

Minier (le), village, à 3 l. ½ O., a une mine de plomb non exploitée.

Nant, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E., possède plusieurs fabriques de velours de coton. Pop. 2,271 hab.

Cantobre, village, à 3 l. ½ E. S. E., a une mine de houille non exploitée.

Peyrelau, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 261 hab.

SAINT-AFFRIQUE. — Cet arrondissement est au S. par O. de celui de Milhau.

Saint-Affrique, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur la *Sorgues*, à 11 l. N. par O. de Rodès, et 134 S. de Paris; trib. de première instance, bureau de poste sur la route de Toulouse à Mende. On y fabrique de petits draps, et on en fait d'une aune et d'une demi-aune : il y a des chapelleries, corderies, papeteries, tanneries. Pop. 4,616 hab.

Saint-Rome-de-Tarn, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 1,696 habitans.

Cazotte (la), village, à 3 l. Il a une mine de plomb non exploitée dans ses environs.

Coupiac, bourg, à 5 l. ¼ O., a des mines de cuivre non exploitées dans ses environs.

Plaisance, village, sur la *Rance*, à 6 l. O., possède des terres alumineuses.

Saint-Sernin, village, chef-lieu de canton, à 5 l. O. par S. Pop. 1,014 h.

Belmont, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. O., sur la *Rance*. Pop. 1,561 hab.

Camares, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la rive droite du *Dourdou*, a des eaux minérales et une fabrique de tricot. Pop. 1,638 hab.

Montaigut, village, à une l. ¾ S., a dans ses environs des mines de cuivre.

Saint-Félix-de-Sorgues, bourg, sur la *Sorgues*, à 2 l. ½ S. S. E., a dans ses environs une mine de fer et une mine de cuivre.

Cornus, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E. Pop. 991 hab.

Roquefort, village, à 2 l. E. par N. On y fait le commerce de fromages fort estimés, connus sous le nom de fromages de *Roquefort*.

RHODÈS. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Milhau.

Rhodès, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 4e arr. com. et de cant., auparavant capitale du Rouergue, à 141 l. S. de Paris et 28 N. de Toulouse; cour de justice crim., tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Toulouse, et sur celle de Clermont à Castres et Alby. C'est une ancienne ville, bâtie sur une colline, au pied de laquelle coule l'Aveyron. La cathédrale est un édifice gothique, mais assez beau, dont le

clocher, de pierre de taille, est renommé pour sa hauteur. Les rues de la ville sont étroites, sales, la plupart en pente, et les maisons fort mal bâties. Le pays d'alentour est peu fertile en grains; ses productions sont les laines et les chanvres; mais il fournit des bestiaux gras en bœufs et moutons. Il se fabrique à Rodès diverses sortes de draperies ordinaires, de bas de laine pour hommes et pour femmes, de toiles et linge de table gris, et de la bougie. Pop. 6,233 hab.

Conques, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. N. O., sur la rive droite du *Dourdou*. C'est la patrie de Chirac, médecin. Pop. 806 hab.

Mareillac, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. O., fabrique de la toile et de l'huile de noix. Pop. 1,216 hab.

Valady, village, à 3 l. ¾ N. O. On y fabrique des toiles et de l'huile de noix dont elle fait commerce.

Goutrens (bas), village, à 4 l. N. O., a des mines de cuivre non exploitées.

Clairvaux, bourg, à 3 l. O. par N., fabrique toiles et serges.

Rignac, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. par N.; bureau de poste situé sur la route de Caussade à Rodès. Pop. 851 hab.

Salvetat-Peyralès, village, à 7 l. N. O. Pop. 472 hab.

Sauveterre, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O. Pop. 823 hab.

Naucelle, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. O. Pop. 867 hab.

Lac, village, à 2 l. S. O. On y fabrique des toiles et des serges.

Requista, village, chef-lieu de canton, à 7 l. S. de Rodès.

Cassagnes, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¼ S., sur la rive gauche de la *Scor*. Pop. 1,432 hab.

Pont de Salars, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E. par S. Pop. 235 habitans.

Agen, village, à 2 l. E., a une mine de houille non exploitée.

Bosouls, petite ville, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Dourdou*, à 3 l. N. E. Pop. 2,306 hab.

VILLEFRANCHE. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Rodès.

Villefranche, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement et de canton, sur l'*Aveyron*, à 7 l. O. de Rodès, et 130 S. de Paris; trib. de première instance, inspection forestière, bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. Elle fait un assez grand commerce de porcs, de toiles et de fils. C'est la patrie du maréchal de Belle-Isle. Pop. 9,331 hab.

Levignac-le-Haut, bourg, sur la côte près du *Lot*, à 6 l. ½ N. par E., possède des mines de houille exploitées.

Fiumy-Firmy, bourg, à 6 l. ¼ N. E., a une mine de cuivre et une de charbon de terre.

Cransac, village, à 5 l. ¾ N. E., sur un ruisseau situé au milieu des montagnes d'Aubin, où se trouvent des sources d'eaux minérales très-renommées, et dont on fait des envois jusqu'en Amérique: leur chaleur est médiocre; on doit les boire froides. Au N. E. est la montagne brûlante de *Fontaynes*, qui est un véritable volcan. A mi-côte d'une hauteur de 400 p. on voit une crevasse dont il sort des colonnes de fumée qui produisent la nuit un effet effrayant. Il s'y trouve une mine de houille non exploitée et une mine d'alun. Pop. 470 hab.

Saint-Aubin, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par E. Pop. 2,935 hab.

Monbarens, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 1,026 hab.

Asprières, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. Pop. 680 hab.

Villeneuve, village, chef-lieu de canton, à 2 l N. Pop. 3,133 hab.

Saint-Georges, village, à 2 l. ¼ N. O., a une fabrique d'alun.

Saint-Antonin, petite ville, chef-lieu de canton, sur l'*Aveyron*, à 6 l. ½ S. O.; bureau de poste près la route de Paris à Toulouse. On y fait un bon commerce en safran et en prunes, fort estimées par leur grosseur et leur bonté. Il y a une pelleterie et une tannerie. Pop. 5,396 hab.

Guepie (la), village, à 5 l. S., au confluent du *Viaur* et de l'*Aveyron*, a une mine de cuivre rouge.

Rajac, petite ville, chef-lieu de canton, sur l'*Aveyron*, à 4 l. On trouve dans ses environs des mines de cuivre rouge et de plomb, et des pierres calcaires. Pop. 2,181 hab.

Courbières, village, à 2 l. ½ S., près l'*Aveyron*. Il y a aux environs des mines de cuivre rouge.

Rieupeyroux, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ E. par S. Pop. 1,752 hab.

Cabanes, village, à 2 l. E., a plusieurs manufactures de cuir, et quelques métiers pour toile.

PARTIE SUD-EST.

19 DÉPARTEMENS.

Cette partie contient six provinces et l'île de Corse : 1° la *Savoie*, qui complète le département du Léman, et forme celui du Mont-Blanc ; 2° le *Dauphiné*, qui compose la Drôme, l'Isère, les Hautes-Alpes ; 3° la *Provence*, qui comprend les Basses-Alpes, le département de Vaucluse, les Bouches-du-Rône et le Var ; 4° le *Comté de Nice*, qui forme les Alpes Maritimes ; 5° le *Piémont*, qui contient les départemens au-delà des Alpes, la la Stura, le Pô, la Doire, la Sesia et le Marengo ; 6° la *Ligurie* ou l'*ancien état de Gênes*, forme les départemens de Montenotte, de Gênes et des Apennins. La *Corse* comprend le Golo et le Liamone. L'île d'Elbe, sans former un département, est gouvernée par un commissaire général et un conseil d'administration.

SAVOIE.

Cette province est bornée au N. par le Genévois ; à l'O. par la Bourgogne et le Dauphiné ; au S. et à l'E. par le Piémont. Ce pays, à titre de duché, appartenait au roi de Sardaigne. Il appartient à la France depuis 1792. La Savoie comprenait six pays : la Savoie-propre, le Genévois, le Chablais, le Faucigny, la Tarentaise et la Manrienne; elle complète le département de *Léman*, et forme celui du *Mont-Blanc*.

MONT-BLANC. = Ce département est situé dans le 46e deg. de lat. N. et entre les 3 et 5 de long. E. ; sa longueur est de 28 lieues ; sa largeur de 20; il a 330 lieues carrées. Il est borné au N. par les départemens du Léman et de l'Ain ; à l'E. par le Piémont ; au S. par les départemens des Hautes-Alpes et l'Isère ; à l'O. par ceux de l'Isère et de l'Ain. Il tire son nom du Mont-Blanc, la plus haute montagne des Alpes, dont le sommet est toujours couvert de neige. Il a 4 arrondiss. communaux, 32 cantons, et 420 comm. Il est formé de la Savoie. Ce département, situé dans la chaîne occidentale des Alpes, n'offre de loin que des montagnes ; les principales sont le Mont-Blanc, célèbre par les expériences de M. Saussure. Ce physicien a eu le courage de gravir jusqu'au sommet, qui s'élève au-dessus de la mer à 2,391 toises. Le Mont-Cenis, que l'on traverse ordinairement pour se rendre en Italie, est situé dans la partie S. E. Il s'élève à 1,444 toises au-dessus du niveau de la mer. Ce départ. est exposé à une sorte d'accidens, c'est la chute des avalanches ou montagnes énormes de neige, qui dans leur descente rapide renversent tout ce qu'elles rencontrent, et finissent quelquefois par écraser des habitations et des bergeries. Les forêts, qui sont la principale richesse, sont dans le dernier état de dégradation. Les principales rivières sont : l'*Isère*, au mont *Isîran*, l'*Arc*, la *Leisse*, etc. On y voit aussi plusieurs lacs ; les plus considérables sont celui d'*Annecy*, et celui du *Bourget*, au S. E. du précédent. Il produit blé, seigle, orge, avoine, vin, chanvre et fourrages en abondance, qui donnent la facilité d'élever beaucoup de bestiaux. Les troupeaux de bêtes à laine y sont très-multipliés, ainsi que les porcs. Il a des mines abondantes en fer de première qualité, en cuivre, argent, plomb et charbon de terre ; des carrières de marbre, granit et ardoise ; une mine de sel jaune, dite de *Roche-d'Arbonne*, et des sources d'eau salée. Ce département possède un monument précieux, qui ne lui est commun avec aucun autre de l'empire ; c'est un cadastre universel, accompagné d'une carte géographique de chaque territoire, où sont figurées toutes les productions de diverses natures, même les moins étendues, sur une échelle d'une ligne sur la carte, pour 2,400 sur le terrain. Cet ouvrage admirable, qui doit servir de type pour l'assiette des contributions directes, a été fait avec la plus scrupuleuse exactitude. Le célèbre J. J. Rousseau y travailla en qualité de commis. Ce départ. a quatre papeteries, une vingtaine de tanneries et corroieries, quelques fabriques de poterie, de clouterie, et d'outils aratoires ; quelques ateliers de bonneterie, et une fabrique de faïence fine. Son commerce consiste en fers bruts et ouvrés, pour outils aratoires, en fromages, bétail, cuirs verts, peaux tannées, chanvres, papiers ; mais ce qui forme sa principale ressource, c'est le transit des marchandises de France en Italie, et réciproquement par le Mont-Cenis, et les expéditions des marchandises de l'Allemagne, de la Suisse et de Genève par la même route. Ce département fait partie de la 7e division mi-

litaire, de la 22e division de la gendarmerie nationale, de la 17e conservation forestière, et de la sénatorerie de Grenoble. Il dépend de l'évêché de Chambéry, compris dans l'archevêché de Lyon. Le collége électoral est composé de 283 membres. L'ordre judiciaire se compose de 32 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'une cour criminelle séante à Chambéry, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Grenoble. Il possède une bibliothèque et une collection précieuse d'objets d'histoire naturelle. C'est la patrie de l'abbé de de Saint-Réal. Sur les rives du Léman, à travers les précipices de la Maurienne, on aplanit les chemins escarpés, et bientôt une seule pente adroitement ménagée conduira le voyageur du pont Beauvoisin au pied du Mont-Cenis. Pop. 281,106 habit. à raison de 858 par lieue carrée.

MONTAGNES. — *Mont-Blanc.* Cette célèbre mont., la plus haute du monde après le Chimboraco, est élevée de 2,470 toises au-dessus du niveau de la mer. Elle réunit une masse de rochers à pic de 1,000 toises d'élévation, qui dans leur ensemble forment une lisière admirablement découpée : vus séparément, ce sont autant de pyramides et d'obélisques de l'aspect le plus imposant et le plus majestueux. Le Mont-Blanc domine ces masses; sa forme paraît être celle d'une pyramide qui présente au S. E. une de ses faces. Cette pyramide paraît composée de grands feuillets triangulaires ou pyramidaux. Toute sa cime et toute la base sont indubitablement de granit. Le côté du S. O. est cependant d'une pierre moins dure, mélangée de school, de mica, de quartz gras et de pyrites.

Mont-Cenis. Haute et célèbre montagne, la principale des Alpes Cottiennes. Sa plus grande élévation est de 1,444 toises au-dessus du niveau de la mer. Il y a un hospice pour les voyageurs; et la superbe route commencée depuis quelques années, vient d'être terminée. Entre les diverses manières de descendre cette montagne, celle des traîneaux, qu'on appelle *Ramasser*, est sans contredit la plus plaisante et la plus singulière.

Jorasse (la grande), pointe presque pyramidale de la chaîne du Mont-Blanc, située à l'O. de l'extrémité septentrionale de la vallée de Ferret, 2 l. à l'E. Montanvert, et 3 l. au N. E. de la cime la plus élevée du Mont-Blanc; elle domine à l'O. sur le glacier de Léchaud, et au N. sur celui de Talufié; sa hauteur est d'environ 1,080 toises.

Jorasse (la petite), pointe fort angulaire de la chaîne du Mont-Blanc, qui borde la vallée de Ferret, à l'O., à côté de la grande Jorasse, au S. Elle forme le fond du glacier de Léchaud, au S., à ¾ de l. du Géant, au N. E.; sa distance au Montanvert est de 2 l. à l'E. S. E., et de 2 l. ½ environ au N. E. du Mont-Rouge, l'une des cimes les plus élevées du Mont-Blanc.

Laprat, mine de fer (dans l'arrondissement de St.-Jean de Maurienne). Elle est située dans une montagne du même nom, à 2 l. de Saint-Michel, de l'autre côté de l'arc, et produit abondamment d'excellent minerai, qui se travaille dans une fonderie établie à peu de distance.

Léchaud (glacier de), l'une des branches du grand glacier du Montanvert, à l'O. du Mont-Blanc, et à l'E. de la vallée de Chamouni; elle prend sa naissance à l'extrémité supérieure, et s'élève du côté de l'E.

La Rogne, l'une des cimes les plus élevées du Mont-Blanc, au pied de laquelle sont des glaciers considérables, entre autres celui de Bronnassay, au S. Sa hauteur perpendiculaire est de 1,422 toises au-dessus du niveau de la mer.

Mallet (mont), chaîne de la montagne du Buet, à l'O. du Mont-Blanc, et à l'E. de la vallée de Chamouni, qui domine le glacier des Bois, on l'appelle aussi le *Géant* à cause de sa hauteur, qui l'élève au-dessus de tous les sommets voisins; il est tout entier de granit en masse.

Miage (glacier de), situé dans les Alpes, du côté N. E. du Mont-Suc; il est fort étendu, et borde le petit lac de Combal, au N. E. On y rencontre des bécassines qui voltigent sur l'eau à demi-glacée. Sa hauteur, prise au baromètre, est de 1,076 toises au-dessus du niveau de la mer.

Mians (abîme de), plaine située à ½ l. à l'O. de Chambéry, et à pareille distance à l'E. du Mont-Grenier; elle est toute couverte, sur une l d'étendue, en tout sens, de petites éminences coniques, de 20 à 25 pieds de hauteur, qui sont manifestement le produit d'un grand éboulement de cette montagne, malgré tous les contes ridicules qu'on

fait dans le pays sur leur origine : il paraît que la date de cet événement est de l'an 1249.

Midi (aiguille du), l'un des pics les plus hauts qui avoisinent le Mont-Blanc, dont il est au N. E.; elle surmonte des glaciers fort élevés, et s'élève à une grande hauteur presque perpendiculaire, ce qui la rend de difficile accès; parmi les élémens qui la composent, on rencontre des couches d'ardoise tendre.

Moine (aiguille de), haute montagne pyramidale de la chaine du Mont-Blanc, entre le glacier des Bois, au S. O., et celui d'Argentière, au N., à une l ½ à l'E. du Montanvert, et 3 l. au N. E. de la cime principale du Mont-Blanc; elle a d'un côté le *Dru*, et de l'autre, l'aiguille du *Couvercle*.

Montanvert (glacier du), l'un de ceux qui entourent le Mont-Blanc du côté de l'O.; il domine la vallée de Chamouni, à laquelle il aboutit, et prend dans son extrémité inférieure le nom de *glacier des Bois*; c'est de là que sort le torrent de l'Aveyron. Son extrémité supérieure se divise en deux branches, l'une à l'E., qui prend le nom de *glacier de Lechaud*; l'autre, au S. O., forme le *Tacul*; sa surface offre l'aspect d'une mer qui aurait gelé subitement au moment où les vagues étaient amoncelées.

Mont-Dolent (glacier du), c'est un de ceux qui sont sur la partie orientale du Mont-Blanc, du côté du Piémont; il est terminé par un plateau élevé en forme de cirque, entouré de pyramides de granit, et descend de la chaine primitive tout auprès du col de Ferret.

Mont-Véteret, l'une des cimes les plus élevées du Mont-Blanc, au centre, à côté du Mont-Rouge, au S.; elle est taillée en forme de pyramide, et s'élève à une hauteur considérable; elle est séparée de la vallée de Veni, à l'E., par une chaine de montagnes plus basses, et du Mont-Sue, au S., par la Ruize ou glacier de Miage.

Mont-Rouge (le), l'une des bases du Mont-Blanc, du côté de l'E., à ½ de l. des glaciers de Fresnay; c'est un des endroits par où le Mont-Blanc est le plus accessible.

Mont-Ru, montagne des Alpes, située au S. O. du Mont-Blanc, du côté du Piémont; elle sépare les deux glaciers du Triolet et du Mont-Dolent; elle est une des moins élevées et des plus accessibles, au moins vers le pied; elle est toute de granit.

Pelerins (glacier de), branche très-étroite des glaciers qui environnent les sommités les plus élevées du Mont-Blanc; il s'étend du S. au N. entre le Muntanvert et les aiguilles de Charmox; il communique par le S. avec le glacier des Bossons.

Ramasse (la), point du Mont-Cenis, qui en fait la partie la plus élevée, et la limite entre le département du Mont-Blanc et le Piémont; sa hauteur est de 348 toises au-dessus du village de Lans-le-bourg, et de 348 au-dessus du niveau de la Mediterranée : c'est de là que l'on descend sur les neiges dans de petits traineaux, dirigés par un homme, jusqu'à la belle plaine du Piémont. C'est cette manière de voyager qui a donné le nom à l'endroit, et le trajet se fait ordinairement en 5 ou 6 minutes.

Roche-Melon (la), cime fort élevée du Mont-Cenis, du côté du Piémont, à 5 l. environ au N. O. de la poste, près de la Grande-Croix; elle fait partie de la même chaine que la Roche-Michel; sa forme est triangulaire, et se termine en pointe fort aiguë.

Rocherey, montagne de Savoie, située dans la partie occidentale de l'arrondissement, entre la Chambre et Saint-Jean de Maurienne, sur la route du Mont-Cenis; l'Arc coule au pied.

Ronche (rocher de), l'une des cimes du Mont-Blanc, au N. de la Roche-Michel, avec laquelle elle communique par une arête étroite, dirigée de l'E. au N. Elle est plus élevée que cette dernière, et que la Roche-Melon.

Rouches (glacier de), l'un de ceux qui se trouvent sur le Mont-Cenis, du côté du Piémont; il est dominé par la cime de la Roche-Michel. Sa pente est fort rapide, et s'étend sur les rochers escarpés qui forment le plan des Jumens.

Saigue (col de la), passage dans les Alpes, au haut d'une montagne qui communique du côté de l'O. avec la chaine du Mont-Blanc, et de l'E. avec la première des chaines secondaires qui s'etendent dans le Piémont. Cette montagne renferme une mine de plomb, contenant de l'argent, une mine d'or, qu'on avait commencé à exploiter, et qu'on prétend être fort riche. Sa hauteur est de 1,263 toises

au-dessus du niveau de la mer : on y jouit du plus beau spectacle par la vue des vallées sur lesquelles elle domine ; l'une s'appelle l'allée Blanche, l'autre la vallée du Ferret, qui est terminée par le col du même nom ; elles n'en font proprement qu'une, qui s'étend du N. O. au S. E., de 8 à 10 l. de longueur ; au N. O. la chaine du Mont-Blanc, et les hautes aiguilles qui l'environnent, forment la vue.

Saint-Georges, mine de cuivre, est située dans la montagne du même nom, à 3 l. au S. d'Aiguebelle, de l'autre côté de l'Arc. Elle produit par an plus de 375,000 l. poids de marc de cuivre rosette, que l'on raffine dans une fonderie, à ½ de l. d'Aiguebelle.

Sarazin, montagne, située à 3 l. S. E. de Modane. Elle renferme une mine de plomb en grains, mêlé de cuivre jaune, que l'on travaille dans une fonderie appelée les *Fourneaux*.

Suc, montagne des Alpes, à l'E. du Mont-Blanc, qui sépare le glacier de l'allée Blanche d'avec un autre glacier appelé la *Ruize de Miage*. Son nom lui vient de ce que sa cime est tronquée, au lieu d'être terminée en pointe, comme presque toutes celles de ce canton. Sa hauteur n'est pas aussi considérable que celle des autres monts du voisinage.

Taconna (glacier de), l'une des branches des grands glaciers qui environnent le Mont-Blanc, à une l. ½ au N. O. du Mont-Rouge, une l. au S. O. du Montanvert, et une l. au N. de l'Aiguille du Gouté.

Tri-la-Tête (glacier de), l'une des branches de ceux qui entourent les plus hautes sommités du Mont-Blanc, vis-à-vis de l'aiguille du glacier, et à 2 l. à l'O. du Mont-Péteret. Il est bordé par une chaine basse de montagnes, à la gauche de laquelle passe le ruisseau le *Tonnant*.

Triolet (glacier du), l'un de ceux qui descendent de la partie orientale du Mont-Blanc, du côté du Piémont, au S. E. de la vallée de l'allée Blanche ; de nombreux éboulemens d'une haute montagne de granit qui le dominait, lui ont beaucoup ôté de sa beauté. La descente est très-rapide du côté de l'Italie.

Trois-Dents (les). On appelle ainsi Trois-Dents aiguës du Mont-Cenis, fort rapprochées l'une de l'autre du côté de la descente du Piémont, au-dessus de la Grand-Croix, et à la droite du glacier appelé de Corne-Rousse, au-dessus duquel elles dominent.

Tour (glacier du), situé dans le Mont-Blanc, à 2 l. ½ de sa cime principale, qui communique par l'E. avec le glacier de Trient, près de la source de l'Arve.

Vaudagne, montagne qui est contiguë au mont de Lacha, au S. O. de la vallée de Chamonni ; elle fait partie de la chaine du Mont-Blanc, et conduit de France en Italie par le passage ou *col de la Forclaz*, qui est élevé de 765 toises au-dessus du niveau de la mer.

RIVIÈRES, LACS. — *Arc*. Cette rivière prend sa source sur la limite orient. de l'arr. de Saint-Jean de Maurienne ; coule dans la vallée du même nom, de l'E. à l'O. ; arrose à droite Modane, à gauche Saint-Jean-Maurienne, remonte au N., et se jette à gauche dans l'Isère à Gresy.

Bourget (lac du), petit lac situé dans la partie orientale de l'arrondisement de Chambéry, à la droite du Rhône, avec lequel il communique par un canal ; ses eaux croissent et décroissent selon la hauteur de celles du Rhône. Leur hauteur moyenne est de 76 toises au-dessus du lac de Genève, et de 117 au-dessus du niveau de la Méditerranée ; sa longueur est de 3 lieues sur ¾ de lieue environ dans sa plus grande largeur ; il est à ½ de lieue à l'E. de la ville d'Aix, et 2 lieues au N. de Chambéry ; la petite rivière de Leisse s'y décharge ; il ne reçoit point d'eau des Alpes, et n'a aucune communication avec les glaciers.

Annecy, lac situé au centre de l'arrondissement du même nom, qu'il traverse du N. au S., sur une longueur de 4 l. et une de largeur. Le Thion le traverse, et en sort par sa partie septentrionale, sur laquelle est placée la ville d'Annecy : il est entouré de tous côtés de hautes montagnes, excepté dans la partie qui joint à la ville : c'est là que se termine la chaine des Alpes, et que commencent les collines secondaires. La hauteur de ses eaux est de 35 t. au-dessus de celles du lac de Genève, et de 228 au-dessus du niveau de la mer. Sa profondeur est de plus de 180 pieds. A-peu-près au milieu de la longueur du lac, est une ile qui communique au continent par une chaussée, et sur laquelle est un château, avec de fort beaux

jardins et des vergers. La situation en est tout-à-fait agréable, et les points de vue du lac sont très-variés.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

CHAMBÉRY. — Cet arrondissement est au S. O. de celui d'Annecy.

Chambéry, grande ville, ci-dev. capitale de la Savoie, sur la rive droite de la *Leisse*, à 129 l. S. E. de Paris; préfecture et chef-lieu du département, du 1[er] arrondissement et de canton, divisé en deux arrondiss. de justice de paix; évêché suffragant de l'archev. de Lyon; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques; place de guerre de la 7[e] division militaire, bureau de poste situé sur la route de Lyon à Turin. Ses rues sont étroites, et les maisons obscures. On y fabrique des bas, des toiles, de la poterie, de la faïence; on y fait commerce de marbres; il y a des filatures de soie, des tanneries. C'est la patrie de Saint-Réal, de Vaugelas, et de Millet de Chales. A une lieue de Chambéry, au lieu dit *aux Abîmes*, fut engloutie, en 1249, une ville du nom de Saint-André, avec 16 villages. Les irrégularités du sol attestent la fidélité de l'historien. *Voyez* l'itinéraire, t. 3 1[re] partie. Pop. 10,300 hab. Lat. N. 45. 31. Long. E. 3. 35.

Biolle (la), bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 1,038 hab.

* *Aix*, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N.; bureau de poste sur la route de Chambéry à Genève, près le lac du *Bourget*. Elle est célèbre par ses eaux minérales. Ses bains passent pour être l'ouvrage des Romains; on croit qu'ils furent réparés par l'empereur Gratien. On voit encore à Aix un ancien arc sépulcral. On y admire la construction d'une grosse tour bâtie sur les débris d'un temple dédié à Vénus. Quelques tours rappellent les noms de Duguesclin, de Nemours, et de quelques anciens ducs de Savoie. Les sources sont au nombre de deux: l'une chaude et chargée de beaucoup de soufre, l'autre plus ferrugineuse. Elles ont de grandes vertus. Pop. 1,600 hab.

Chatelard, village, près le *Cheran*, chef-lieu de canton, à 2 lieues $\frac{3}{4}$ N. E. Pop. 1,000 hab.

Allon, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ N. E., sur un ruisseau, a deux forges et un fourneau.

Ecole, à 3 l. E., a un fourneau, une forge et un martinet.

Plancherine, village, à 5 l. N. E., possède une forge dont le produit est de 150 milliers de fer très-doux.

L'Hôpital-sous-Conflans, bourg, chef-lieu de canton, près la rive droite du *Doron*, à 5 l. $\frac{1}{2}$ E. par N., dans la vallée de l'Hôpital; il y a un grand bassin de pierre, qui, d'après une inscription antique qu'on y remarque, paraît avoir servi à recevoir le sang des victimes sacrifiées à Jupiter-Ammon. Pop. 662 hab.

Saint-Pierre d'Albigny, village, chef-lieu de canton, à 3 l. E.; bureau de poste situé sur la route de Chambéry à Moutiers. Pop. 2,714 hab.

Montmélian, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E.; bureau de poste sur la route de Chambéry à Turin. C'est une place forte située sur une montagne près de l'*Isère*. Pop. 1,165 hab.

Rochette (la), village, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{4}$ S. E. Pop. 855 hab.

Echelles (les), bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. S. O. On y arrive par un chemin que l'on regarde comme l'ouvrage le plus hardi et le plus opiniâtre que l'on ait osé jusqu'ici entreprendre: il y avait un monument érigé par le duc de Savoie en 1670. Pop. 1,245 hab.

Pont-de-Beauvoisin (le), chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ O., sur la rive gauche du *Guyères*, Pop. 1,200 hab.

Saint-Genis-d'Aoust, village, chef-lieu de canton, à 5 l. O. Pop. 1,550 h.

Novalaise, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{3}{4}$ O., a une mine de houille. Pop. 1,441 hab.

Bourget, village, à une l. $\frac{3}{4}$ N. par O., a une forge et une fabrique de faïence fine sur le bord du lac du *Bourget*, au lieu dit *Haute-Combe*.

Yenne, chef-lieu de canton, près la rive gauche du *Rhône*, à 4 l. $\frac{1}{4}$ N. O. Pop. 2,747 hab.

Ruffieux, village, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{4}$ N. p. O. Pop. 1,048 hab.

Coguin, village, à $\frac{1}{2}$ l. O., a des mines de houille.

ANNECY. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Chambéry.

Annecy, ville sur le *Thion*, au bord du lac du même nom; sous-préfecture et chef-lieu du 2[e] arrondissement et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix;

tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Chambéry à Genève, à 9 l. N. de Chambéry, et 120 l. S. E. de Paris. Son commerce consiste en soieries, laines, bonneterie, chaudronnerie, faïencerie et cristaux; papeterie, poterie et verrerie. Pop. 5,130 hab.

Thonès, bourg, sur le *Sier*, chef-lieu de canton, à 3 l. E. S. E., a un moulinet à dévider la soie, deux tanneries pour cuirs, peaux assorties de toutes espèces, et une chamoiserie.

Faverges, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S., a deux forges dites de *Vittant*, une fabrique de papier et deux tanneries. Pop. 2,156 hab.

Montmin, village, près Faverges, a une mine de houille de très-bonne qualité.

Rumilly, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ O. p. S.; bureau de poste situé près la route de Chambéry à Genève. Il a plusieurs tanneries. Pop. 2,767 hab.

Pezay, *Peibey* ou *Mont-d'Argent*, à 4 l. de Rumilly, a une école pratique des mines, et une mine de plomb considérable.

Entreverne, village, à 2 l., possède dans ses environs une mine de charbon de terre et de houille exploitée.

MOUTIERS. — Cet arrondissement est au N. de celui de St.-Jean de Maurienne.

Moutiers, ville, chef-lieu d'arrondissement et de canton, auparavant capitale de la Tarentaise, sur l'*Isère*, à 8 l. ½ E. de Chambéry, et 126 S. E. de Paris; sous-préfecture, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, et bureau de poste. Elle est située dans une plaine entourée de hautes montagnes, et l'on n'y arrive que par des défilés bordés de précipices. Il y a une saline dont le produit est de 24,000 quintaux. Pop. 2,005 hab. Lat. N. 45. 30. Long. E. 4. 10.

Beaufort, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N., sur la rive gauche du *Doron*, a dans ses environs des mines de cuivre et de plomb. Pop. 3,070 habitans.

Bourg St.-Maurice, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Pop. 2,166 hab.

Villette, village, à une l. ¾ E. p. N., a deux carrières de marbre.

Macot, village, à 2 l. ¾ E., a dans ses environs une mine de houille très-abondante.

Conflans, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O., près le confluent du *Doron* et de l'*Isère*, il y a une source d'eau salée qui produit 4,505 quintaux de sel, mauvaise qualité. Pop. 1,313 habitans.

Cevins, village, près Conflans, a une carrière d'ardoise dont les bancs sont considérables.

Albine, village, près de la Bastie, canton de Conflans, a une forge qui a donné jusqu'à 20 et 25 quintaux de fer par jour. Ce fer se vend en barres de différentes qualités : on en fait des instrumens d'agriculture; la fonte qui alimente cette forge provient des minerais de *St.-Hélène* et des montagnes qui sont sur la gauche de l'Isère.

S.-JEAN DE MAURIENNE. — Cet arrondissement est au S. de celui de Moutiers.

St.-Jean de Maurienne, ville, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, auparavant capitale de la Maurienne, sur l'*Arc*, à 14 l. E. de Chambéry et 128 S. E. de Paris; sous-préfecture, tribunal de première instance, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Chambéry à Turin. Pop. 2,258 hab.

Bonvillard, village, à 5 l. ¾ N., possède une mine de plomb et argent, et une mine de cuivre jaune qui donne 14 pour 100 au lavage.

Aiguebelle, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N., sur l'*Arc*; bureau de poste sur la route de Chambéry à Turin; elle a des tanneries et quelques fonderies dans ses environs. Pop. 687 h.

Randens, village, à 5 l. N., a une forge.

Argentine, village, à 4 l. ½ N., près l'*Arc*, possède une mine de plomb et argent, et des fonderies situées sur l'Arc.

Epierres, village, à 3 l. ½ N. O., sur la rive droite de l'*Arc*, possède un fourneau et une forge.

St.-Etienne de Cuines, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ N. O., sur la rive droite de l'*Arc*. Pop. 830 hab.

Chambre, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. Pop. 430 hab.

Bosset (le), village, à une l. S., a des tourbières exploitées, qui servent à faire la tuile et la brique.

St.-Michel, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. E. Pop. 1,450 habitans.

Valmenier, bourg, à 3 l. ½ S. E., possède une mine de plomb.

Frenecy (le), village, à 4 l. ¼ E. p. S., sur la rive gauche de l'*Arc*, possède une usine de fer avec un martinet au lieu dit *la Peaz*.

Fournaux, village, à 4 l. ¾ E. p. S., près l'*Arc*, a un filon de plomb et d'argent, dit l'*Argentière*.

Modane, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ S. E., sur la rive droite de l'*Arc*, a un martinet pour fabriquer des outils aratoires. Pop. 925 hab.

Lans-le-Bourg, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. E., au pied du Mont-Cenis, sur la rivière d'*Arc*; bureau de poste sur la route de Chambéry à Turin. Pop. 874 hab.

Bonneval, bourg, à 9 l. ¾ E. p. N. et 2 de Lans-le-Bourg, sur la rive droite de l'*Arc*, possède une mine de plomb qui contient de l'argent.

DAUPHINÉ.

Cette province est bornée au N. par la Bourgogne et la Savoie; à l'O. par le Lyonnais et le Languedoc; au S. par la Provence; à l'E. par la Savoie et le Piémont. On le divise en haut et bas; le haut comprend le Grésivaudan, le Royanais, les Baronnies, le Gapençois, l'Embrunois et le Briançonnais. Le bas renferme le Viennois, le Valentinois, le Tricastin et le Dinis. Le climat de ce pays n'est point par-tout celui que lui devrait procurer sa position cosmographique, entre le 44e et le 46e degré de latitude. La partie orientale est occupée par plusieurs branches des Alpes, où la neige reste neuf mois de l'année, même dans les vallées. La partie occidentale ou basse, éprouve des chaleurs extrêmement fortes en été; mais quelquefois un coup de vent venant des Alpes y ramène soudain, pour quelques momens, la température de l'hiver. Il y a cependant des vallées qui sont entièrement à l'abri de la bise. De cette différence de climat dépend la grande diversité des fruits qu'on remarque en parcourant le Dauphiné à l'E.; d'affreuses montagnes et des vallées étroites et glacées ne nourrissent que des chamois et des marmottes. Les habitans, quoiqu'en petit nombre, n'y trouvent pas de quoi vivre; on n'y voit tout au plus que de maigres champs d'orge et d'avoine. Les montagnes intermédiaires sont riches en minéraux divers, depuis l'or jusqu'au charbon de terre. De superbes forêts, aujourd'hui bien dégradées, en couvraient les flancs. Dans de gras pâturages on voit errer de nombreux et beaux troupeaux; plus loin, sur les pentes où règne une température moyenne, s'élèvent ces forêts de marronniers, dont Lyon tire une grande partie des marrons connus sous le nom de cette ville. Vers le Rhône, dans la plaine, et même dans quelques vallées assez élevées, mais exposées au midi, l'œil est réjoui par la vue des vignes, des oliviers, des mûriers; là des champs de froment succèdent à ceux de seigle et d'orge. Toutes les rivières du Dauphiné, telles que l'Isère, la Durance, la Drôme, ressemblent, par leurs cours impétueux, à leurs terribles débordemens, au grand fleuve dans lequel leurs eaux vont se perdre, je veux dire le Rhône. On remarque comme une singularité, que les rivières et les lacs du Dauphiné ne nourrissent qu'un seul bon poisson; savoir des truites. Le Dauphiné renferme nombre de curiosités naturelles, dont nous parlerons dans les descriptions particulières de chaque département. Cette province forme les départemens de l'*Isère*, de la *Drôme* et des *Hautes-Alpes*.

L'ISÈRE. = Ce département est situé entre les 44 et 46 degrés de lat. N., et les 2 et 4 de long. E. Sa longueur est de 33 l., sa largeur de 20, et il a 286 l. carrées. Il est borné au N. et à l'O. par le Rhône; à l'E. par les Alpes; au S. par les départemens des Hautes-Alpes et de la Drôme. Il est formé du Grésivaudan, du Viennois et du Royanais, parties de la province du Dauphiné. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux, 44 cantons et 558 communes. Ce département est fort montagneux dans sa partie orientale, et a des pâturages. Les principales montagnes sont celles de *Sassenage*, d'*Oisans*, de *Premerol*, de *Bassez* et de la *Grave*. Le mont Genèvre va offrir à l'Espagne, par les nouveaux travaux qu'on y fait, une communication plus abrégée avec l'Italie. Les forêts qui en couvrent une grande partie, sont composées, pour la plupart, de bois propres au chauffage et à la construction; d'autres le

sont de sapins bons pour la grande et la petite mâture. Les forêts dites de la *Grande-Chartreuse*, situées sur les crêtes les plus élevées des montagnes et sur des rochers presque inaccessibles, doivent leur beauté aux soins des anciens chartreux; ces forêts sont utiles à tout le département, à l'artillerie et à la marine, ainsi que celles de *Saint-Hugon* et de *Préméral*. Les principales rivières son l'*Isère*, qui donne son nom au départ., le *Bord*, le *Drao*, le *Guier* ou le *Giers*, l'*Olle*, le *Rhône*, la *Romanche*. On pêche une grande quantité de truites dans la plupart de ces rivières. Il y a un grand nombre de lacs peu considérables, si ce n'est celui de *Paladru*, près Chirens, qui a 2,300 toises de long, sur 84 de large. Les autres sont ceux de *Valencogne* et de *Laffrey*; ils sont tous très-poissonneux. On y voit aussi beaucoup de marais; il y a aussi des sources d'eaux minérales à 6 l. S. de Grenoble. Ce département étant très-marécageux, l'air y est généralement plus froid que tempéré, mais très-vif et fort sain; malgré la durée et la rigueur de l'hiver, tous les fruits de la terre y mûrissent parfaitement, par les chaleurs très-fortes de l'été, augmentées par la réverbération des montagnes. On y distingue quatre températures différentes; celle des plaines arides, celle des plaines marécageuses, celle des vallées, et celle des montagnes. Ses productions consistent en blé, seigle, orge; le vin, les amandes, le chanvre et la soie; les pâturages et fourrages sont excellens, et permettent d'y élever beaucoup de bestiaux, tels que mulets et moutons. On y fait de bon fromage appelé *Sassenage*, qui imite le Gruyère. On rencontre quantité de mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de plomb, de charbon de terre, de vitriol, et de carrières de jais. Les manufactures sont, les draps et autres étoffes de laine; les toiles, les soies, la bonneterie, les chapeaux, les gants, les papiers; il y a des forges et des usines où se fabriquent toutes sortes d'ouvrages de fer, d'acier, de cuivre, de plomb, principalement des ancres et des canons. Le commerce consiste dans le froment, les fruits, sur-tout les châtaignes, les marrons, huiles, liqueurs, soie, et dans le produit de ses manufactures. Les habitans sont fiers, amis de la guerre et de la liberté, distingués par leur industrie, leur activité, leur goût pour les arts et les sciences, hospitaliers, aimables dans le commerce de la vie, féconds en reparties spirituelles, extrêmement fins sur leurs intérêts, habiles à les défendre, généreux dans leurs manières, susceptibles de belles actions, de grand dévouement et d'héroïsme. Ce département fait partie de la 7e division militaire, de la 22e division de la gendarmerie nationale, et de la 17e conservation forestière; il est de la sénatorerie de Grenoble. Il possède un évêché dont le siége ainsi que la préfecture sont à Grenoble, et qui dépend de l'archevêché de Lyon. Il est de la 3e série, et a quatre députés à élire au corps-législatif. Son collége électoral compte 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 44 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Vienne, d'une cour criminelle et d'appel, séantes à Grenoble, où l'on voit un jardin de botanique, un musée, un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet de physique et de chimie et une bibliothèque. C'est la patrie du maréchal de Lesdiguières et du chevalier Bayard, de Nicolas Chorier, de Vaucanson, de madame de Tencin, de Bernard, de Condillac, de Mably, de Dolomieu. Pop. 441,208 hab., à raison de 1,543 par l. carrées.

RIVIÈRES. — *Isère* (l'), rivière, qui a donné son nom au département, a sa source vers la frontière S. O. de l'arrondissement de Moutier, département du Mont-Blanc, au pied du Mont-Islran; court de l'O. à l'E., puis au N., laisse à droite Sees, Saint-Maurice, Ayens; traverse Moutier, reçoit à gauche le Salin, tourne au N. O., arrose à droite Aigueblanche, à gauche Saint-Paul; elle reçoit à droite le Doron, à ½ de l. de Conflans; entre dans l'arrondissement de Chambéry, tourne au S. O., arrose à droite Greisy, reçoit à gauche l'Arc, et le Gelon. Elle entre dans le département de son nom, passe au fort Barraux, vis-à-vis duquel elle reçoit à gauche l'Ozeins, descend au S., baigne à gauche Goncelin, tourne à l'O à une l. au-dessus de Grenoble, dont elle baigne les murs et traverse les fortifications; elle remonte au N. O., reçoit à gauche le Drac; c'est là où son cours, jusque-là parsemé d'un nombre infini de petites îles, commence à devenir navigable; elle

entre dans l'arrondissement de Saint-Marcellin, redescend au S., arrose à gauche Saint-Quentin, reçoit à droite la Fure; tourne au S. O., passe près de Beauvoir à gauche, reçoit à gauche la Bourne à Saint-Nazaire, à droite le Furand; elle court ensuite droit à l'O., puis au S. S. O., arrose à gauche Romans, et se jette du même côté dans le Rhône, à une l. ½ au-dessous de Tournon, après un cours de près de 45 l., extrêmement rempli de sinuosités: ses eaux sont très-rapides, sur-tout lors de la fonte des neiges des glaciers des Alpes, qui occasionnent de fréquens débordemens; on y trouve cependant d'excellentes truites. On construit sur cette rivière de nouveaux ponts déjà avancés.

Romanche (la), rivière, a sa source sur la limite occidentale du département des Hautes-Alpes, à 4 l. S. O. d'Allemont; court au N., entre dans le département de l'Isère; tourne à l'O., reçoit à gauche le Venson, remonte au N., prend à droite l'Olle, tourne au S. O., arrose à droite Livet, à gauche Saint-Pierre de Mesage; elle remonte droit au N., laisse à droite Vizille, et tournant à l'O., se jette à droite dans le Drac, à 2 l. S. au-dessus de Grenoble; son lit est fort rétréci par un grand nombre d'îles sur la fin de son cours, qui est d'environ 5 l., et ses eaux, extrêmement grossies dans les fontes de neiges, fournissent au Drac une grande partie des siennes.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

VIENNE. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de la Tour-du-Pin.

Vienne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, auparavant capitale du Viennois, sur la rive gauche du *Rhône*, où elle est resserrée par les montagnes, à 16 l. N. O. de Grenoble, et 98 S. E. de Paris; tribunal de première instance et de commerce, chef-lieu de la 7e cohorte de la légion d'honneur, bureau de poste sur la route de Lyon à Aix. C'est une ancienne et célèbre ville, dont l'archevêque prenait le titre de premier primat des Gaules. En 1311 s'y tint le 15e concile général qui supprima l'ordre des templiers. On prétend que Tibère y avait envoyé une colonie nombreuse. Sous Dioclétien elle devint la métropole de cette partie des Gaules, qui, de son nom, fut appelée *Gaule viennoise*: enfin, les Romains l'avaient fort embellie: mais soit par les guerres, soit par le zèle destructeur des premiers chrétiens, il n'y a point de ville dont les monumens paraissent avoir été moins épargnés, et où le bouleversement semble plus complet. Le seul monument qui reste, est celui que l'on voit dans la plaine au milieu des champs, en sortant de la ville du côté du S.: c'est une pyramide élevée sur un corps d'architecture de forme carrée, construit de grandes pierres sans chaux ni ciment. La hauteur totale est d'environ 42 pieds. Le commerce de cette ville consiste en soies, toiles, chanvre, toiles à voiles, peaux et cuirs forts; elle fabrique ancres, lames d'épées, ciseaux, forceps, serpes, haches, chaudrons, planches à doubler les vaisseaux, draps, ratines, droguets, gazes, indiennes, étoffes de soie, corderies, feutrerie. Elle a des filatures de coton, des forges et martinets de cuivre, des nitrières, papeteries, tanneries, teintureries et verreries; elle mouline et dévide la soie. C'est aux environs de cette ville qu'on recueille les vins de *Côte-Rôtie*, les excellens vins blancs de *Seyssuel* et de *Château-Grillet*. Pop. 10,362 hab. Lat. N. 45. 27. Long. E. 2. 32.

Meyzieux, village, chef-lieu de cant., à 6 l. ¼ N. Pop. 1,045 hab.

Saint-Symphorien d'Ozon, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N., sur l'*Ozon*; bureau de poste sur la route de Lyon à Aix. Pop. 1,292 hab.

Heyrieu, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E., possède des pressoirs à huile. Pop. 1,338 hab.

Verpillière (la), village, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 580 hab.

Saint-Jean-de-Bournay, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E., a deux pressoirs à huile, des fabriques de toiles à voiles propres aux vaisseaux, et de gros cuirs. Pop. 2,848 hab.

Côte-Saint-André (la), petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ S. E.; bureau de poste situé près la route de Grenoble à Lyon. On y recueille des vins excellens, qui font un grand objet de commerce, ainsi que les liqueurs qu'on y fabrique, connues sous le nom d'*eau de la côte*; il y a aussi des tanneries de cuirs forts. Pop. 3,617 hab.

Beaurepaire, petite ville, chef-lieu

de canton, à 6 l. S. E., sur le *Lauron*; bureau de poste situé près la route de Lyon à Aix, a plusieurs fabriques particulières de ratines et de draperies, et des tanneries. Pop. 1,800 hab.

Anjou, village, à 4 l. S., a une manufacture d'étoffes de coton.

Roussillon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. Pop. 863 hab.

Péage-de-Roussillon (le), à 3 l. ¾ S. O.; bureau de poste situé sur la route de Lyon à Aix.

LA TOUR-DU-PIN. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Vienne.

La Tour-du-Pin, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement comm. et de cant., à 11 l. N. p. O. de Grenoble, et 103 S. E. de Paris; trib. de première instance, bureau de poste sur la route de Lyon à Chambéry. Cette ville a des fabriques de toiles peintes, des papeteries et taillanderies. Pop. 1,589 habitans.

Balme (la), village, à 7 l. N. par O., et 3 l. ¼ N. par E. de Trémieu, a une fameuse grotte creusée dans une montagne très-élevée. *Voyez*, pour plus grands détails, le département du Léman, page 385 : c'est par erreur qu'on l'y a placée; elle appartient à l'Isère.

Moretel, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. Pop. 849 hab.

Cremieu, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O.; bureau de poste situé près de la route de Grenoble à Lyon. On y fabrique des toiles communes et de gros draps, et l'on y fait commerce de fil. Elle a des eaux minérales. On voit près de cette ville la fameuse grotte de la Balme, dont nous venons de parler. Pop. 2,123 hab.

Jailleau, village, à 3 l. O., possède une manufacture d'indiennes, fait le commerce de chanvre, et fabrique des toiles.

Bourgoin, petite ville, sur la rive droite de la *Bourbe*, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O.; sous-inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Grenoble à Lyon. Elle fait commerce de vins et de chanvre, et fabrique des toiles. Pop. 3,595 hab.

Grand-Lemps, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. Pop. 1,680 hab.

Reprieu, village, à 4 l. S., a la forge et l'aciérie de *Treilhard*.

Chirens, bourg, à 3 l. ¾ S. p. E.; fabrique tuiles creuses et à crochet, briques et chaux.

Chabons, bourg, à 2 l. ¾ O., fabrique acier et outils.

Wirieu, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S.; bureau de poste sur la route de Grenoble à Lyon.

St.-Géoire, bourg, chef-lien de canton, à 4 l. S. E. Pop. 3,440 hab.

Pont-de-Beauvoisin (le), bourg, sur la rive gauche du *Guiers*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. p. S.; bureau de poste sur la route de Lyon à Chambéry. Pop. 1,482 hab.

GRENOBLE. — Cet arrondissement est à l'E. S. E. de celui de Saint-Marcellin.

Grenoble, ville considérable, à 136 l. S. S. E. de Paris, sur la rive gauche de l'*Isère*; préfecture, chef-lieu du département, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, divisé en 3 arrondissemens de justice de paix; lycée, évêché suffragant de l'archevêché de Lyon; cour de justice criminelle, et cour d'appel divisée en 2 sections pour les départemens des Hautes Alpes, de la Drôme, de l'Isère et du Mont-Blanc; tribunal de première instance, quartier-général de la 7e division militaire, école d'artillerie, résidence du conservateur et chef-lieu du 17e arrondissement forestier; conservation des hypothèques; c'est une place de guerre de la 7e division militaire; bureau de poste situé sur la route de Lyon à Gap. On y fait commerce de grains, de fruits, de bois de construction, de fer, de chanvre, de fromages, de pelleteries et de liqueurs fines; parmi ses fabriques, celle de gants de peau jouit de de la plus haute réputation, et occupe plus d'un tiers des habitans; il y a des manufactures d'armes blanches, d'horlogerie, de draps, de toiles, de chapeaux; des tanneries de cuirs forts, des papeteries. Elle possède des mines de cuivre, de fer et de plomb; des carrières de pierre jaune-clair à grain très-fin, en exploitation; de pierre de taille, exploitées. On trouve des saphirs dans les environs. Cette ville a vu naître Augustin Aleman, avocat; Pierre du Terrail de Bayard; Pierre-Joseph Bernard, poëte; Jean-Pierre Bourchenu, antiquaire et historien; Guy-Pape; le machiniste Vaucanson, et les deux frères Mably et Condillac. Pop. 20,654 hab. Lat. N. 45. 11. Long. E. 3. 25. *Voy.*

l'itinéraire, tome 3, première partie.

St.-Laurent-du-Pont, bourg, près le *Guiers-Mort*, chef-lieu de canton, à 5 l. N., a une forge et un fourneau. Pop. 2,339 hab.

Chartreuse, village, à 4 l. N. On y voit la *fontaine ardente*, qui brûle toujours; il s'y élève des flammes capables, dit-on, de cuire des œufs; on y remarque aussi la *tour sans venin*, ainsi nommée, parce que, dit-on, elle ne souffre aucun animal venimeux, et que si l'on y en porte quelqu'un, il meurt à l'instant. Ce n'est qu'une fable.

Voiron, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O.; bureau de poste près la route de Grenoble à Lyon; elle commerce en peaux, chanvre, et toiles; faux, faucilles, acier et lames d'épées; fabrique draps et toiles de coton, et a des forges à cuivre et des papeteries. Pop. 5,399 hab.

Buis (le), village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ N. O., a des fabriques de toiles.

Pommiers, village, à 3 l. $\frac{1}{2}$ N. O., a une mine de charbon de terre.

Sassenage, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. O., connu par ses excellens fromages; il fabrique des blondes et des chapeaux. Pop. 1,242 hab.

Fontaine, village, à une l. O., a une carrière de dalles ou pierres plates, exploitée.

Parizet, village, à une l. S. O., a un fourneau, quatre forges, et une taillanderie.

St.-Martin de Clelles, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. Pop. 681 hab.

Monetier de Clermont, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. $\frac{1}{2}$ S., sur la *Gresse*. Pop. 570 hab.

Villard-de-Lans (le), village, chef-lieu de cant., à 5 l. S. O. Pop. 1,814 h.

Mens, bourg, sur la *Vanne*, chef-lieu de canton, à 9 l. $\frac{1}{2}$ S., a des fabriques de toile. Pop. 1,883 hab.

Corps, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. S., près le *Drac*. Pop. 1,038 habitans.

Entraigues, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. O., sur la rive droite de la *Bonn*. Pop. 521 hab.

Mure (la), bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. $\frac{1}{4}$ S., a des fabriques de clous et de toiles d'emballage. On exploite dans les environs des mines de houille, des tourbières, et du marbre noir, veiné de blanc. Pop. 1,686 hab.

Motte-St.-Martin, village, à 6 l. S., a des mines des charbon de terre.

Motte-d'Avelane (la), village, à 7 l. $\frac{1}{2}$ S., possède une fontaine minérale qui coule au pied d'un précipice, et semble sortir de dessous le Drac; on les emploie en bains et en douches.

Notre-Dame-des-Vaux, village, à 5 l. S., a des mines de houille.

Lafrey, village, à 3 l. $\frac{3}{4}$ S. par E., possède une mine de keisz ou pyrite sulfureuse. On y exploite des carrières de pierre dure grise, et du marbre noir.

Vif, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. $\frac{1}{2}$ S., près la *Gresse*. Pop. 2,021 habitans.

Champ-près-Vizille (le), village, à 3 l. S., sur la rive droite du *Drac*, a une carrière de plâtre exploitée.

Claix, bourg, à 2 l. S. par O., a une manufacture de porcelaine. Il s'y trouve du tuf de très-bonne qualité.

Vizille, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par E.; bureau de poste sur la route de Grenoble à Gap; il commerce en chanvre, liqueurs, indiennes et toiles peintes en tout genre, et fabrique faux, faucilles et papiers. Pop. 1,655 hab.

Chichilianes, village, sur la rive droite de la *Romanche*, a une mine de cuivre non exploitée dans ses environs.

Perouset (le), près de Grenoble, a des forges et fabriques d'acier et d'armes blanches.

Eybens, village, à une l. S. E., a des tourbières.

Ornon, village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ S. E., a une mine de plomb, et exploite de l'ardoise.

Bourg d'Oisans (le), petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E.; bureau de poste situé sur la route de Grenoble à Besançon. On trouve dans ses environs des carrières de cristaux de roche, une mine de plomb et une d'or. Pop. 2,079 hab.

Oulles, village, à 5 l. $\frac{2}{3}$ S. E., a une mine de cuivre.

Huez, village, à 6 l. E. par S. On trouve aux environs une mine de cuivre.

Gavet, village, à 4 l. $\frac{1}{4}$ S. E., près la *Romanche*, a des carrières de pierres jaspées.

Allemont-en-Oisans, village, à 5 l. O. par S., sur la rive droite de l'*Olle*, a des mines de plomb et d'antimoine

non exploitées ; on y trouve aussi des cristaux de roche et une carrière d'ardoise.

Vaujany, village, à 6 l. ¾ E., a une mine de cuivre et deux mines de plomb. On y exploite du plâtre.

Allevard, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N., sur le *Bard*, possède des mines de cuivre et de fer, un fourneau, 3 forges à la Gorge. On y trouve aussi du cristal et des carrières à plâtre. Pop. 2,050 hab.

Barraux, ville, à 8 l. N. E., et 2 ½ S. O. de Montmeillant, sur l'*Isère* ; bureau de poste sur la route de Grenoble à Chambéry.

Touvet (le), village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par E. Pop. 1,178 habitans.

Goncelin, bourg, à 6 l. ½ N. N. E., sur la rive droite de l'*Isère*; chef-lieu de canton, bureau de poste près la route de Grenoble à Chambéry. Il y a des forges et des tanneries de cuirs forts. On y trouve du schiste solide, et susceptible d'être taillé. Pop. 1,558 habitans.

Crolles, village, à 3 l. ½ N. E., fabrique des cuirs forts, et a des tourbières dans les environs.

Combe de Lancey (la), village, à 3 l. E. par N., a des carrières d'ardoise, de cristaux et de pierres à chaux.

Domène, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. E., sur la rive droite de l'*Isère*. Pop. 1,231 hab.

SAINT-MARCELLIN. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Grenoble.

Saint-Marcellin, petite ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissem. et de canton, à 19 l. S. O. de Grenoble, et 116 S. E. de Paris; trib. de première instance, bureau de poste sur la route de Valence à Moirans. Cette ville est située dans un terrain agréable et fertile en bons vins. Elle fait commerce de blés, soieries, soies écrues; fabrique draps et toiles, chapellerie, clouterie et corderie. Pop. 3,047 hab.

Penol, village, à 6 l. ½ N. par O., a un battoir et un pressoir à huile.

Roybon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. O., a des fabriques de draps, ratines et autres étoffes de laine.

Frette (la), village, à 5 l. ½ ; bureau de poste situé sur la route de Grenoble à Lyon.

Saint-Etienne de Saint-Géoirs, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N.

Saint-Blaize-du-Buis, village, à 6 l. ¾ N. par E., fait commerce d'acier, et fabrique de la toile.

Beaumont, village, à 6 l. N. E., possède des forges à acier.

Rives, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par E.; bureau de poste sur la route de Grenoble à Lyon. Son commerce consiste en fer, acier, papeterie, caunes, épées, toiles, fils. Dans son territoire, il y a des eaux minérales et des mines de fer. Pop. 1,530 habitans.

Renages, village, à 5 l. ½ N. par E., a plusieurs forges où l'on fabrique de l'acier.

Gharnecles, village, à 6 l. N. E., a des fabriques de toile.

Moirans, bourg considérable, à 6 l. N. E., commerce en chanvre, toile, chapellerie, lames d'épées, et a une forge à acier et des martinets pour le cuivre. Pop. 2,000 hab.

Tulleins, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. E., a deux fabriques de fer et d'acier, sept battoirs, une taillanderie, deux pressoirs à huile, une scie et trois foulons. Son commerce consiste en acier, lames d'épées, outils, martinets pour le cuivre, toiles et chanvre. Pop. 3,715 habitans.

Vinay, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O., sur la *Trery*, possède une fabrique à acier, une scie à eau, un foulon, deux pressoirs à huile.

Saint-Gervais, village, à 3 l. ½ N. E., a des forges et une belle fonderie de canons pour la marine.

Pont en Royans, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. p. E., près la *Bourne*, commerce en laines ; fabrique draps, chapellerie, et a des forges. Pop. 1,081 hab.

Sône (la), village, sur l'*Isère*, à une l. S. O., a deux manufactures de soie, où il se fait du l'organsinage et filage de soie, deux papeteries, un martinet et un pressoir à huile.

Montagne, village, à 2 l. ½ O., a deux fabriques de tuiles et de briques.

Chatte, village, à ½ l. S. O., a deux manufactures de cire, un battoir et pressoir à huile, et des tanneries.

Saint-Antoine, bourg, à 2 l. O. p. N., commerce en peaux.

DROME. = Ce département est situé entre les 44 et 46 degrés de lat. N., et entre les 2 et 4 deg. de long. E. Sa long. du N. au S. est de 31 l. Sa larg. de l'E. à l'O. est de 28 l. Son étendue est de 300 l. carrées. Il est borné au N. N. E. par le département de l'Isère; à l'E. S. E. et au S. par ceux des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, et de Vaucluse; à l'O. par le Rhône. Il est ainsi appelé de la Drôme qui y prend sa source, et le coupe en deux parties à-peu-près égales en le traversant de l'E. à l'O. Il est formé du Valentinois et du Diois, dépendance du Dauphiné. Il a 4 arrondissemens communaux, 28 cantons et 360 communes. Ce département n'offre presque dans toute son étendue que des montagnes très-élevées, la plupart abondantes en minéraux, en plantes médicinales, en pâturages, et très-peu boisées en général. Les forêts sont composées de bois propres à la construction, à la mâture et au chauffage. Quoiqu'elles aient éprouvé de grandes dévastations, elles ont encore une étendue de 147,381 arpens, dont 10,541 arpens de bois nationaux, et 10,069 arpens communaux, et le reste aux particuliers. Le châtaignier et le noyer sont très-communs dans ce département. Les rivières principales sont: le *Rhône*, la *Drôme*, le *Sabron*, la *Corone*, l'*Ouvèze*, le *Vernoison*, l'*Herbasle*, la *Galaure*, le *Vesure* et le *Roubion*, etc. Il y a beaucoup de lacs, entre autres celui de *Luc* dans les montagnes, tous abondans en poissons, ainsi que les rivières. La montagne d'*Orel*, près de Die, est renommée par une source d'eaux minérales excellentes pour la guérison des fièvres tierces. Le climat est doux; cependant il règne dans certaines saisons des vents de bise contraires aux tempéramens sanguins et aux personnes d'une faible poitrine et sujettes aux rhumatismes. Le sol aride, maigre et sablonneux, ne doit sa fertilité qu'à l'industrie du laboureur. On recueille dans la Drôme du blé, mais pas assez, année commune, pour la consommation des habitans; des vins en abondance, entre lesquels on distingue ceux de l'Ermitage; des huiles d'olive et de noix. Il y a des amandiers et des mûriers, des plantes utiles à la médecine, à la teinture, à la charpenterie et à la menuiserie; une grande variété d'arbustes, peu de pâturages, des prairies artificielles; peu de gros bétail, beaucoup de bêtes à laine, appelées *transhumantes*; des chamois, des castors, des bouquetins, des loutres, des tortues, des ours, des lièvres blancs, des perdrix blanches, des faisans, des aigles et des vautours. Les richesses minérales consistent en mines de couperose et de vitriol, en terres d'argile d'une grande pureté, qu'on transporte en nature jusqu'à Genève; blanc de Troyes inflammable, quartz, agates, tourbe, charbon fossile, pierres d'une blancheur éclatante, gypses blancs. On fabrique dans ce département, des draps grossiers, ratines, demi-ratines, sergettes; des ouvrages de bonneterie, des toiles et des fils pour la couture, des couvertures, de la faïence, des papiers, des cuirs, des gants, des chapeaux. Le commerce consiste dans la vente de toutes les productions du sol, et sur-tout de la soie; les papiers sont envoyés dans le Levant. Ce département dépend de la 7e division militaire, de la 22e division de la gendarmerie nationale, de la 17e conservation forestière, du diocèse de Valence, et de la sénatorerie de Grenoble. Le collége électoral est de 231 membres; il fait partie de la 5e série, et a 2 députés au corps législatif. L'ordre judiciaire renferme 28 justices de paix, 4 tribunaux de première instance, un tribunal de commerce à Romans; la cour criminelle est à Valence, et celle d'appel à Grenoble. Popul. 231,188 hab., à raison de 727 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Drôme*, rivière, a sa source à l'extrémité S. E. de l'arrondissement de Die, à une lieue E. de Valdrôme, dans la vallée de l'étang qui porte son nom, coule au N. O., passe à Valdrôme, tourne au N. O., traverse St.-Luc, auprès duquel elle forme plusieurs étangs à Recoubel; reçoit la Bèze à droite, remonte au N., arrose Die, tourne à l'O., redescend au S., passe à Pontaix; reçoit la Roanne à gauche, et reprenant son cours à l'O., elle baigne Saillans à droite; reçoit à droite la Chantemerle, baigne les murs d'Aouste, de Crest à droite; elle entre dans l'arrondissem. de Valence, laisse Livron à droite, et se jette dans le Rhône à gauche, à ½ l. au-dessous de la Voulte: son cours est d'environ 24 l. S. Elle pourrait être navigable en certains endroits, sans les rochers qui embarrassent son lit; d'ailleurs, l'inégalité et

la rapidité de ses cours la font regarder proprement comme torrent.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

VALENCE.— Cet arrondissement est au N. par O. de celui de Die.

Valence, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 1er arrondissement et de canton, auparavant capitale du Valentinois, est située dans une agréable position sur la rive gauche du *Rhône*, à 138 l. S. par E. de Paris, et 20 S. de Vienne; elle a un évêché suffragant de l'archevêché de Lyon, une cour de justice criminelle, un tribunal de 1re instance, une conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste sur la route de Lyon à Marseille. Cette ville, une des plus anciennes de la province, est entourée de bonnes murailles. Il s'y est tenu plusieurs conciles dans les 3, 6 et 9e siècles. C'est dans Valence que mourut, vers le milieu de fructidor an 7, le pape Pie VI, illustre par ses malheurs, sa patience et sa résignation. Il était âgé de plus de 80 ans. Ce pontife jouissait dans l'Europe d'une estime méritée. Elle commerce en vins, eaux-de-vie, drogueries, laines, soies et peaux; fabrique draps, mouchoirs imprimés, gazes et soieries, bonneterie, chamoiserie, corroierie, et a des filatures de coton, des papeteries, tanneries, teintureries et tuileries. Pop. 7,532 hab.

Grand-Serre (le), bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. N., sur la rive droite de la *Galaure*. Pop. 1,491 hab.

Montrigaud, bourg, près l'*Herbasse*, à 5 l. ½ N. par E., fait commerce de bestiaux, toiles, chanvre et fil.

Saint-Uze, village, à 6 l. N., a une fabrique de poterie de grès.

Saint-Vallier, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N., au confluent de la *Galaure* et du *Rhône*, a une papeterie et une faïencerie. Pop. 1,736 hab.

Ponsas, village, près le *Rhône*, à 5 l. ¾ N., a une manufacture de poterie de terre et ustensiles de ménage.

Gervan, village, à 4 l. ¼ N., fait commerce de vin.

Tain, petite ville, chef-lieu de canton, sur le *Rhône*, à 4 l. N.; bureau de poste sur la route de Lyon à Marseille. Elle est connue par les excellens vins de l'*Ermitage* et de *Côte-Rôtie*, qu'on recueille dans ses environs. Elle a une mine de vitriol. Pop. 1,410 hab.

Saint-Donat, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N., près l'*Herbasse*, a des moulins à soie et une papeterie. Pop. 1,595 hab.

Châteauneuf-d'Isère, village, à 2 l. N., sur la rive gauche de l'*Isère*, a 2 moulins à huile et une manufacture de soie.

Peyrus, village, près la *Lierne*, à 4 l. N. E., a une papeterie et un foulon.

Eymeux, village, à 5 l. ¾ N. E, sur la rive gauche de l'*Isère*, a plusieurs tuileries et briqueteries.

Romans, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E.; tribunal de commerce, bureau de poste situé près la route de Lyon à Marseille. Elle commerce en laines, étouppes, peaux; a des fabriques de soieries, crêpes, couvertures, draps, cordillats, serges, estamets, étamines et ratines; faïencerie et toilerie, et possède une filature de coton. On y cultive les vers à soie. Pop. 6,173 hab.

Bourg-de-Péage, petite ville, chef-lieu de cant., à 3 l. N. E., sur la rive gauche de l'*Isère*, qui le sépare de Romans. Pop. 2,339 hab.

Saint-Jean-en-Royans, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ¾ E. par N., a une fabrique de draps et une papeterie. Pop. 2,808 hab.

Marches, village, à 4 l. E. par N., fabrique des étoffes de laine.

Charpey, bourg, à 3 l. ½ E., sur la rive gauche du *Guimand*, a des fabriques d'étoffes de laine en finette.

Combovin, village, à 3 l. ½ E. par S., sur la rive gauche de la *Volonge*, a des carrières de pierre d'une blancheur éclatante, prenant un superbe poli, et des moulins à huile.

Chabeuil, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. E., sur la rive droite de la *Viore*. On y fabrique des draps pour le pays, appelés *cordillats*; elle a des papeteries. Pop. 4,050 hab.

Cliousclat, village, à 5 l. S., a une fabrique de poterie de terre.

Loriol, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S., près la *Drôme*, a des tourbières. Pop. 2,392 hab.

Bourg-lès-Valence, village, à ¼ de l., a des tourbières et imprime des indiennes pour mouchoirs.

DIE.— Cet arrondissement est au S. E. de celui de Valence.

Die, petite ville, à 11 l. E. de Va-

lence, et 150 S. par E. de Paris, dans une vallée sur la rive droite de la *Drôme*; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton; tribunal de 1re instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près de la route de Lyon à Marseille. Elle fabrique papier commun, couvertures de futaine ou de toile de coton; on trouve dans les environs des cristaux et des eaux minérales. Lat. N. 44. 44. Long. E. 2. 58. Pop. 3,968 hab.

Chapelle-en-Vercors (la), bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N., a une fabrique de draps communs. Pop. 1,325 hab.

Ombleze, village, à 4 l. N. O., a une fabrique de ratines et draperies.

Plan-de-Baix (le), village, à l'O. par N., a des fabriques de draps et ratines.

Gigors, village, à 4 l. ¾ O., fabrique draps et ratines.

Beaufort, bourg, à 4 l. O., fabrique ratines et draperies.

Allex, village, à 7 l. ¾ O., a un pressoir à huile.

Crest, petite ville, chef-lieu de canton, divisée en 2 arrondissemens de justice de paix, à 7 l. O., sur la rive droite de la *Drôme*; bureau de poste situé près de la route de Lyon à Marseille; elle commerce en soies et laines; fabrique draps, serges, ratines, papiers et cartons façon d'Angleterre, chapeaux; elle a des filatures de coton. Lat. 44. 45. Long. E. 2. 44. Pop. 4,500 hab.

Aouste, bourg, sur la rive droite de la *Drôme*, à 5 l. ½ O., a des fabriques de papiers et d'aiguilles.

Saillans, bourg, sur la *Drôme*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. S. O.; bureau de poste sur la route de Valence à Die. Il possède plusieurs fabriques en soie et coton. Pop. 1,490 hab.

Pontaix, bourg, sur la *Drôme*, à 2 l. O., a une fabrique de ratine ordinaire.

Bourdeaux, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ S. O., sur la rive gauche du *Roubion*. Il a plusieurs fabriques de serges, ratines et sergettes, et un pressoir. Pop. 1,181 hab.

Besaudun, village, à 4 l. ¾ S. O., sur le *Bin*, fabrique des draps et ratines, et a un pressoir à huile.

Crupies, village, à 5 l. ½ S. O., sur la rive droite du *Roubion*, fabrique ratines et draps.

Pennes-sur-Barnave, village, à 3 l. ½ S. par O., a une fontaine minérale.

Motte-Chalençon (la), bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S., fabrique des ratines ordinaires. Pop. 1,161 hab.

Saint-Luc-en-Diois, bourg, sur la *Drôme*, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E., bâti à la place de l'ancienne ville de Luc, connue du temps des Romains. Pop. 483 hab.

Aix, village, à une l. ¼ S. par E., est remarquable par deux sources voisines, dont l'eau de l'une est salée et celle de l'autre douce.

Châtillon, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. E., sur la rive droite de la *Bèze*. Pop. 1,380 hab.

NYONS. — Cet arrondissement est au S. de celui de Die.

Nyons, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 14 l. S. p. E. de Valence et 145 S. S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste près la route de Lyon à Marseille. Cette ville est située sur l'*Aigues*, dans un vallon très-fertile en grains, pâturages, vins, huiles et mûriers. On y voit un pont qu'on dit être l'ouvrage des Romains. Elle a six manufactures en soie, cuirs et savon, tant dans l'enceinte que sur la rivière, et des fabriques d'étoffes de laine; on y élève des vers à soie. Son territoire renferme des eaux minérales et des mines de houille. Pop. 2,724 hab. Lat. N. 44. 22. Long. E. 2. 48.

Remuzat, village, chef-lieu de canton, à 14 l. E. p. N. Pop. 514 hab.

Sederon, village, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ S. E. Pop. 614 hab.

Buis (le), bourg, sur la rive droite de l'*Ouvèze*, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. E.; il possède des manufactures de soie et des tanneries. Pop. 2,220 hab.

Mirabel, village, à une l. ½ S., a quatre manufactures de soie, quelques moulins à blé, des pressoirs à huile et des foulons.

MONTÉLIMART. — Cet arrondissement est au S. O. de celui de Die.

Montélimart, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, à 10 l. de Valence; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Lyon à Marseille. On y

fait le commerce de serges, de ratines, de bonneterie, de tannerie et de chamoiserie; elle a une filature de coton, des corroieries, tanneries, poteries, tuileries. Lat. N. 44.33. Long. E. 2. 25. Pop. 5,320 hab.

Marsanne, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N.E. Pop. 1,075 hab.

Pont-de-Barret, village, à 5 l. O. p. N., possède des eaux minérales qui ont les mêmes propriétés que celles de la montagne d'Aurel, près Die.

Dieulefit, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ¼ E., sur la rive droite de la *Jabrone;* bureau de poste situé près de la route de Lyon à Marseille; on y fabrique des draps, des serges minces et des chapeaux; il y a des verreries. Pop. 2,847 hab.

Près de cette ville, on trouve des sources d'eaux minérales, dont l'une est remarquable par la quantité de vitriol en nature qu'elle contient. On les prend en boisson; elles sont bonnes contre les maladies des yeux, qui exigent les toniques; elles dissipent les inflammations, fortifient la vue, guérissent les maladies de peau, les vieux ulcères, etc. Pop. 2,660 hab.

Poel-Laval, village, à 5 l. E. de Montélimart, a huit fabriques de poteries.

Portes, village, à 3 l. E., possède des forges.

Taulignan, village, à 4 l. ½ S. E., a une fabrique de sergettes.

Grignan, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., a plusieurs fabriques à ouvraison de soie. Pop. 1,669 hab.

St.-Paul-trois-Châteaux, petite ville ancienne, sur le penchant d'une colline, dans un territoire abondant en vins et huiles fines. Elle a une filature de soie et une fabrique de petites étoffes de laine.

Pierrelatte, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S.; bureau de poste situé sur la route de Lyon à Marseille. Pop. 2,536 hab.

Donzère, bourg, à 2 l. ½ S.; bureau de poste sur la route de Lyon à Marseille; ses environs produisent des vins assez bons.

Château-du-Rhône, bourg, à 2 l. S., a une mine de houille non exploitée.

ALPES.

Aperçu général des chaînes de montagnes comprises sous le nom des Alpes.

Le nom des *Alpes*, dont la signification propre et l'étymologie ont beaucoup embarrassé les érudits, se donne communément à ce grand demi-cercle de montagnes qui s'étend au nord de l'Italie, depuis la Méditerranée jusque au fond de la mer Adriatique, en embrassant le bassin du Pô et de l'Adige, qui sépare les bassins du Rhône à l'O., et ceux du Rhin et du Danube au N. Les Alpes sont le berceau de tous ces grands fleuves, circonstance qui fait déja entrevoir que ces montagnes forment la crête la plus élevée de la grande péninsule européenne.

Les Alpes ne commencent pas entre Nice et Oneille, comme on le dit vulgairement; c'est entre *Ceva* et *Vado* qu'il faut chercher le point de séparation le plus apparent entre les Apennins et les Alpes. Les montagnes qui s'étendent de ce point vers la source du Tanaro, sont les *Alpes Maritimes*. Elles vont en demi-cercle du S. E. au N. O. Le mont *Genève*, où la Durance prend sa source, le *Mont-Viso*, d'où descend le Pô, et le *Mont-Cenis*, constituent une chaîne distincte, qui court du S. au N.; ce sont les Alpes *Cottiennes* des anciens. Ces montagnes et celles de la Roche-Melon sont les premiers sommets qui s'élèvent à une hauteur analogue à celle des chaînes centrales des Alpes. Le petit Saint-Bernard est regardé, par d'Anville et tous les autres géographes, comme étant l'*Alpis Graia* des anciens. C'est ici que la chaîne des Alpes fléchit considérablement vers le N. E. Dans cette direction, on trouve le grand Saint-Bernard, qui est l'*Alpis Pennina* des anciens, selon l'opinion commune; mais c'est à côté de ces deux sommets inférieurs, et un peu hors de la direction générale, que se trouve le *Mont-Blanc*, la plus haute montagne des Alpes et de l'Europe entière. Cette montagne, et les *aiguilles* qui l'entourent, ne paraissent pas avoir été bien connues des anciens.

Maintenant l'enchaînement des Alpes devient plus compliqué; deux chaînes extrêmement hautes et larges embrassent la vallée où naît le Rhône;

elles s'appuient toutes les deux au mont Saint-Gothard, comme à un centre commun. La chaîne méridionale s'étend entre le Valais et l'Italie; le *Mont-Simplon*, sur lequel on vient de pratiquer une grande route; le *Mont-Rosa*, qui égale presque le *Mont-Blanc* en élévation; le *Matten* et le grand Saint-Bernard : elle se termine au Mont-Blanc, qui en forme en même temps le point le plus élevé, et le massif le plus étendu en largeur.

La chaîne septentrionale des Hautes-Alpes s'étend du mont Saint-Gothard, entre le Valais et le canton de Berne, vers le défilé, ou, comme on l'appelle quelquefois, le détroit de Saint-Maurice. Le Saint-Gothard lui-même n'en est qu'un des sommets inférieurs; les pics les plus élevés sont le *Furca*, au pied duquel le Rhône prend sa source; le *Wetterhorn*, c'est-à-dire pic des orages; le *Jung-frau-horn*, ou pic-vierge; le *Schreck-horn*, ou pic de la terreur; le *Finsteraar-horn*, la troisième de toutes les Alpes en élévation; le *Schelen-horn*, *Gemmi;* le *Geis-horn;* le *Blumlis* et le *Sanetz*. Aucun de ces pics n'égale en élévation le Mont-Blanc ni le Mont-Rosa; mais ils se soutiennent plus uniformément et pendant un plus long espace, à un degré d'élévation qui est supérieur à celui de toutes les autres montagnes de la chaîne méridionale.

Les Romains, qui se virent arrêtés dans le cours de leurs victoires par ce vaste amas de montagnes, leur donnèrent le nom de *Summæ Alpes*, c'est-à-dire Hautes-Alpes; ces penchans méridionaux du Saint-Gothard furent nommés *Alpes Lepontiæ*, nom dont on reconnaît les traces dans celui de la vallée de Leventine.

Nous trouvons à l'E. du Saint-Gothard, le groupe connu chez les anciens sous le nom de *Mons-Adula*, d'où jaillissent les triples sources du Rhin. Aujourd'hui la partie la plus voisine du Saint-Gothard est nommée *Luckmanier-Berg*. Ce groupe paraît être considérablement moins élevé que les montagnes à l'ouest du Saint-Gothard: la chaîne s'élève de nouveau par le mont *Saint-Bernardin* et le *Splugen*, mont que le passage d'une armée française a rendu célèbre. Les autres Alpes Rhétiennes, les monts de l'*Oro*, ceux de *Bernina*, et de *Buffalora*, s'étendent entre les sources de l'*Inn* et celles de l'*Adda*. Passé ces dernières, la chaîne s'élève considérablement; les glaciers, qui sont peu étendus dans les premières Alpes Rhétiennes, reparaissent dans toute leur pompe affreuse. C'est ici que le mont *Ortelos*, dominateur des Alpes Tyroliennes, le *Brenner*, le *Klockner* et autres masses énormes, séparent la vallée de l'*Adige* de celle de l'*Inn*. Après le Klockner, la chaîne des Alpes se bifurque; la partie la plus élevée, et probablement celle aussi qui renferme le plus de roches primitives, s'étend sous le nom des *Alpes Noriques*, au midi du pays de Saltzbourg, qu'elle enveloppe; mais ces Alpes Noriques se terminent absolument sur les confins de la Styrie et de l'Autriche. Des montagnes d'un rang secondaire succèdent bientôt aux véritables Alpes, et s'étendent sous le nom de *Semering* et de *Kalemberg*, vers le Danube, aux environs de Vienne. L'autre chaîne, qui est connue sous le nom des *Alpes Carniques* et *Juliennes*, quoique renfermant quelques pics très-élancés, tels que le *Terklow*, est en général bien moins élevée que celle des Alpes Noriques, du moins vers l'est, entièrement calcaire; elle sépare les vallées de la Drave et de la Save du bassin de la mer Adriatique. C'est entre Fiume et Carlstadt, sur les confins de la Croatie, que cette partie des Alpes se lie aux montagnes de la Dalmatie et de la Grèce : les voyageurs modernes n'ont observé que très-superficiellement cette liaison; mais la remarque de *Strabon*, selon laquelle les Alpes se terminent, dans ces environs, par une montagne très-escarpée et fort élevée, paraît si conforme à ce que l'on sait sur les autres parties des Alpes, que l'on ne peut guère en révoquer en doute l'exactitude.

Telle est la suite des montagnes, ou plutôt de chaînons de montagnes, qui marque le partage des eaux, et qui par conséquent forme la crête du système total des Alpes. Depuis sa hauteur on voit le terrain de l'Europe centrale s'abaisser d'un côté vers la Méditerranée et l'Adriatique, de l'autre vers l'Océan, la mer du Nord et la Baltique; mais un coup d'œil sur la carte nous apprend aussitôt que cet abaissement, lent et graduel vers le Nord, est très-brusque du côté du midi. Le mont Saint-Gothard, point central de toutes les chaînes alpines, se trouve éloigné

par la ligne la plus courte, de la Méditerranée, de............ 52 lieues.
De l'Adriatique........... 75
De l'Océan............... 175
De la mer du Nord........ 168
De la Baltique............ 185

D'après cette remarque, on doit s'attendre à trouver la plupart des branches secondaires de la chaîne alpine sur son côté septentrional; et c'est ce qu'on y voit en effet.

Du côté du Midi, les Alpes finissent par des précipices énormes. Les montagnes secondaires n'occupent qu'une très-petite lisière, et font bientôt place à des collines tertiaires, dont nous considérerons plus loin la différente nature. Les monts *Euganéens*, dans le Veronais, les Alpes Tridentines et celles de la Valteline, sont les plus considérables de ces montagnes. Bientôt la plaine de la Lombardie s'ouvre comme un vaste golfe, entre les Alpes et les Apennins.

Du côté de l'Ouest, nous voyons deux branches secondaires des Alpes se prolonger, l'une entre la mer et la vallée de la Durance, l'autre entre cette vallée et celle de l'Isère. La première se termine par la montagne de *Sainte-Baume*, à quelques lieues de Marseille; l'autre finit au Nord-Est d'Avignon, par un promontoire très-élevé et très-remarquable, nommé le *Mont-Ventoux*; plus haut, entre Genève et Lyon, une branche secondaire des Alpes Savoyardes, dans laquelle on remarque le *Mont-Salève*, resserre si fort le lit du Rhône, et se rapproche tellement des branches méridionales du *Mont-Jura*, qu'on ne peut s'empêcher de regarder celui-ci comme étant presque aussi intimement lié au système des Alpes, que celui des Apennins. Le *Jura*, les *Vosges* et le *Hundsruck* présentent véritablement au nord des Alpes une suite de montagnes correspondant aux Apennins.

Les montagnes de l'Auvergne et les Cévennes sont séparées des Alpes par la grande vallée que parcourent la Saône et le Rhône. Néanmoins cette séparation n'est pas plus tranchante que celle qui a lieu entre l'Apennin central et les montagnes du Siennois, ou le Subapennin Toscan.

La Suisse, proprement dite, est un plateau très-élevé, circonscrit par le Mont-Jura, les Alpes et la vallée du Rhin. Dans ce plateau percent plusieurs montagnes, qui toutes dérivent de la chaîne centrale des Alpes.

Une de ces séries de montagnes part de l'extrémité occidentale des Alpes Bernoises, et se sépare par la vallée de Sanen ou de Gesseuay, dans les cantons de Fribourg, de Berne et de Vaud. C'est ici qu'on voit la *Dent de Jaman*, la *Rublihorn*, ou *Dent du Chamois*, et le *Molisson*, près *Gruyères*.

Plus au nord, entre Lausanne, Yverdun et Moudon, s'élève un groupe de montagnes, qui a toujours été distingué par les auteurs exacts, sous le nom de *Jorat*, quoique dans plusieurs géographies on le confonde avec le *Jura*, duquel il diffère entièrement par sa nature et sa position.

Les montagnes qui séparent les vallées de Sanen et Simmen, tiennent également aux Alpes par les bases contiguës; les sommets les plus élevés, tel que le *Stockhorn* et autres, surpassent de beaucoup ceux du Jura.

Le *Niesen*, avec ses dépendances, forme un massif isolé par sa nature et sa position; il se trouve entre les vallées de Simmen et de Kandel, au S. O. du lac de Thun.

Entre le bassin de l'Aar et celui du Reuss, il s'élève une chaîne très-haute et assez large qui, en partant de la Fourque, sépare les cantons d'Uri, d'Underwald et de Lucerne, de celui de Berne. Cette chaîne est composée de plusieurs chaînons, parmi lesquels le *Mont-Titlis* se distingue par sa grande élévation; plus loin sont les Alpes d'Entlibuch et d'Emmenthal, ou vallée d'Emme.

Le *Mont-Pilate*, près Lucerne, est un massif isolé, mais dont cependant la base tient aux Alpes d'Entlibuch.

Les Alpes *Surènes* ont une liaison avec le Titlis; elles séparent le canton d'Underwald de celui d'Uri.

Plus on avance vers l'Est, et plus les Alpes se divisent en chaînes secondaires. Celle qui sépare les Grisons des petits cantons, est une des plus considérables, tant en étendue qu'en élévation; elle se continue depuis le Saint-Gothard et depuis le *Crispalt*, qu'en forment le commencement, jusqu'à Sargans; de là, mais en s'abaissant, elle va entre le canton d'Appenzel et la vallée du Rhin, jusque vers le lac de Constance. Le *Todiberg*, ou *Mont-Todi*, dans le Glaris, est probablement le sommet le plus élevé de cette chaîne

trop peu connue. Des branches inférieures s'étendent dans toutes les contrées situées à l'ouest: une d'elles embrasse le canton d'Appenzel; une autre sépare la vallée de la Thur, de celle de la Limmat; une troisième pénètre entre Glaris et Schwitz, et forme des hauteurs continues entre le bassin de la Reuss et celui de la Limmat. Aussi le beau *Mont-Albis*, près Zurich, en est le dernier promontoire. Le Mont-Rigi, cette masse qui s'élève d'une manière si pittoresque entre le lac des quatre cantons et celui de Zug, est placé sur une base isolée.

En franchissant les triples sources du Rhin, et en nous approchant de celle de l'Inn, nous voyons une branche considérable se détacher des Alpes et courir au Nord-Est; le *Mont-Julier* et le *Maloïa* forment le point de départ; ils tiennent encore à la chaîne principale; l'*Albula*, la *Scaletta*, la *Selvretta*, constituent les premiers chaînons détachés, et se trouvent encore sur le territoire des Grisons. Un chaînon détaché vers l'Ouest sépare les Grisons du Vorarlberg; c'est le *Mont-Rhetico*; mais la principale force de cette chaîne se montre entre le Vorarlberg et le Tyrol; c'est là que s'élève l'*Arlberg*, ou montagne de l'Aigle: les montagnes entre le Tyrol et la Bavière en sont une continuation; la rivière de l'Inn coule pendant un long espace parallèlement à cette chaîne de montagnes, et la sépare de la chaîne principale des Alpes Noriques, dont elle forme en quelque sorte une première terrasse.

Nous avons déja dit que les Alpes Noriques et Carniques projettent trois ou quatre branches vers le Danube et vers la Dalmatie. Celle qui s'approche du Danube, et qui, en resserrant le lit de ce fleuve, y forme le passage étroit et dangereux connu sous le nom de *Strudel*, peut être regardée comme un anneau qui lie le système des monts Sudètes et Carpathiens à celui des Alpes.

La Forêt-Noire et l'Alb, dans la Souabe, n'ont d'autre communication avec les Alpes, que celle formée par les collines qui se prolongent entre le Danube et le lac de Constance.

Longueur, largeur et hauteur de la chaîne des Alpes.

En prenant la longueur de la chaîne principale des Alpes, depuis le Mont-Viso, ou depuis les sources de la Stura, jusque vers les montagnes de Rastadt, on aura une ligne de 136 lieues; c'est la véritable étendue des Hautes-Alpes; mais en comprenant dans la chaîne principale les deux extrémités plus basses, on les Alpes-Maritimes d'un côté, et les Alpes-Carniques de l'autre, on aura la longueur de 188 ou 200 lieues, qu'on assigne ordinairement à la chaîne des Alpes.

On sent qu'il est encore plus difficile d'indiquer la largeur de cette masse de montagnes, d'abord à cause des variations réelles, et ensuite parce qu'on n'est pas certain sur l'étendue qu'il faut donner au nom des Alpes. La largeur augmente généralement vers l'Est, parce que les chaînes s'y multiplient.

L'élévation des montagnes est une circonstance bien plus importante pour la géographie-physique: nous allons considérer celle des Alpes en détail et en diverses manières.

Recherchons d'abord les plus hauts sommets et passages de la chaîne principale, pour nous former une idée générale de l'élévation des Alpes, d'après les meilleures autorités, *Saussure*, *Pictet*, *Deluc*, *Pfyffer*, *etc.*

NOMS des SOMMETS.	Hauteur au-dessus de la Méditerranée. Pieds de Fran.	NOMS des SOMMETS.	Hauteur au-dessus de la Méditerranée. Pieds de Fran.
Le Mont-Viso..........	9,372	Le Mont-Cenis, à la Poste...............	6,074
La Roche-Melon........	11,228		
La Roche-Michel......	10,722		

NOMS des SOMMETS.	Hauteur au-dessus de la Méditerranée. Pieds de Fran.	NOMS des SOMMETS.	Hauteur au-dessus de la Méditerranée. Pieds de Fran.
Le même à la Grande-Croix	5,646	Le Finsteraar-horn, sommet de la chaîne entre le Valais et le canton de Berne	13,234
Hospice du petit Saint-Bernard	6,750	Le Jung-frau-horn (pic de la Vierge)	12,872
Le Cramoht	8,406	Le Monch (le Moine)	12,666
Le Col du Géant	10,578	Le Schreck-horn (pic de la terreur)	12,560
Le Mont-Blanc	14,700	L'Eyger	12,268
Suivant Trembley	14,880	Le Wetter-horn (pic des tempêtes)	11,453
L'Aiguille du Midi	12,056	L'Alt-Els	11,432
L'Aiguille de l'Argentière	12,564	La Frau (Femme)	11,393
Le Buet	9,468	Le Dolden-horn	11,287
Le grand Saint-Bernard, ou l'Hospice	7,476	Passage sur le Gemmi	6,985
Le Mont-Cervin, l'Aiguille	13,860	Passage sur le Grimsel	6,570
Col, ou passage du Mont-Cervin	10,416	Le Titlis (un peu hors la chaine principale)	10,818
Le Mont-Rosa	14,580	Le Septimer (Grisons)	7,512
Le Simplon, le plus haut point du passage	6,176	Le Stolla	10,602
Le Saint-Gothard, le plus haut point du passage	6,357	Le Jullier	7,008
Le Pettina, sommet le plus élevé du Saint-Gothard	8,385	L'Ortelos, ou Oertli, dans le Tyrol	12,000
Le Fieudo, sommet le plus élevé	9,075	Le Paley-Kogel	9,748
Le même, selon Pini	8,586	Klockner	11,500
Lafourche, ou Furca	8,280	Le Hoch-horn (Saltzbourg)	10,663
		Le Grosse-Kogel	9,001
		Le Terklow (Carniole)	9,294

Les mesures de la partie orientale des Alpes sont, comme on voit, bien incomplètes et de peu d'authenticité. Il y a probablement entre le Klockner et l'Ortelos, des sommets plus élevés; celui connu sous le nom de *Gefroren* (le Glacé) pourrait bien s'approcher du Mont-Blanc en hauteur. Dans le pays de Saltzbourg il y a le *Sonnenblick* et quelques autres plus élevés que ceux qui ont été mesurés ou estimés.

Nous allons maintenant prouver par plusieurs nivellemens isolés, combien est considérable la masse des montagnes secondaires et tertiaires accolées aux Alpes du côté septentrional; tandis qu'au midi cette chaîne s'abaisse rapidement, et presque sans intervalle, vers les plaines de la Lombardie.

NOMS des SOMMETS.	Hauteur au dessus de la Méditerranée. Pieds de Fran.	NOMS des SOMMETS.	Hauteur au-dessus de la Méditerranée. Pieds de Fran.
Le Mole, en Savoie....	7,531	Le Stock-horn, canton de Berne..........	6,767
Le Montanvert.........	5,924	Le Hohgant...........	6,834
Le Piton, sommet du Mont-Salève.........	4,232	Le Morgenberg-horn...	6,990
Suivant Saussure.......	5,198	Le Niesen............	7,340
Le Dole, sommet le plus élevé du Jura........	5,178	Le Faul-horn..........	8,020
Suivant Saussure.......	5,074	Le Tomlis-horn, sommet du Mont-Pilate..	7,172
La Dent du Vaulion....	4,468	Le Kulm, sommet du Rigi..........	5,390
Le sommet du Jorat, entre Fribourg et Lausanne...............	2,824	Suivant Ustery.........	5,723
		Le Todiberg...........	12,306
Le passage sur la Dent de Jaman..............	4,572	Le Bœrenboden.......	6,116

STRUCTURE GÉNÉRALE DES ALPES.

En comparant, la carte à la main, les nivellemens cités dans l'article précedent, on concevra que les Alpes ne forment que le couronnement d'une immense terrasse, qui s'élève lentement depuis les plaines de la France occidentale et de l'Allemagne septentrionale, et qui s'abaisse rapidement vers la plaine de Lombardie.

Ce qui paraît encore une dépendance du même phénomène, c'est que les plus grands escarpemens de la chaine centrale, occidentale, sont aussi tournés du côté de l'Italie. Les rochers au-dessus de la grande croix, au Mont-Cenis, sont presque à pic; il a fallu tailler en zig-zag dans le roc, le chemin par lequel on descend; au-lieu qu'au-dessous de la Ramasse la pente est beaucoup moins rapide; et de même le Mont-Blanc qui, du côté de la Savoie, présente une pente assez douce pour qu'on puisse y monter, n'offre du côté de l'Italie, au-dessus de l'allée Blanche, que des murs absolument inaccessibles.

Les Alpes, du côté de Turin, se terminent d'une manière parfaitement nette et tranchée. Le Mont-Picheriano et celui de Musinet, sont décidément les derniers qui appartiennent aux Alpes; on ne trouve plus du côté de l'est que des plaines ou des collines qui ne peuvent point prétendre faire partie de cette chaine de montagnes : au contraire, du côté de la Suisse, de la Savoie et du Dauphiné, les bords de la chaine s'abaissent par gradations insensibles.

La nature et l'arrangement des substances qui composent les Alpes, ne sont pas non plus les mêmes des deux côtés de la chaine. Après avoir décrit le passage du Mont-Cenis, il convient, dit l'illustre de Saussure, de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de ce passage.

	Li.
De Genève à Montméliant, montagnes calcaires et collines de débris.........................	18
De Montméliant à l'embouchure de l'Arc dans l'Isère, les montagnes calcaires au Nord de la vallée et au Sud, ardoise ou roche feuilletée de mica et de quartz........	3
De l'embouchure de l'Arc jusqu'auprès d'Eypierre, roche feuilletée de mica et de quartz.......	1½
Des environs d'Eypierre jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne, roche de feld-spath et de mica, tantôt sous forme schisteuse, tantôt sous forme graniteuse...............	4
De Saint-Jean à Saint-Michel, schistes cornés ou argileux, pierres calcaires, grès et ardoises alternant entre eux.................	2½
	29

ci-contre.... 29

De Saint-Michel jusques auprès de Villarodin, roches micacées, roches feuilletées fines, mêlées de quartz et de feld-spath.......... 3

De Villarodin, tout au travers du Mont-Cenis jusqu'au-delà de la Novalaise, calcaires, plus ou moins chargées de mica, et entremêlées de roches micacées quartzeuses, et en outre quelques rochers de quartz, de pétrosilex, serpentine, d'ardoise. 7

De la Novalaise à Saint-Antoine, serpentines et calcaires micacées.. 4

De Saint-Antoine à Saint-Ambroise, granits veinés, au moins du côté méridional de la vallée... 3

De Saint-Ambroise à Avigliano, serpentines et autres magnésiennes. 1

D'Avigliano à Rivoli, collines de débris.......................... 2

De Rivoli à Turin, plaines. 2

Malte Brun. 51

HAUTES-ALPES = Ce département est situé entre les 45 et les 47e d. de lat. N., les 23 et 25 de long. E. Il a 25 l. de long sur 22 de large, et 251 l. carrées. Il est borné au N. par le département de l'Isère; au N. E. par celui du Mont-Blanc; à l'O. par celui de la Drôme; au S. et S. E. par celui des Basses-Alpes. Il tire son nom de la chaîne des Alpes, qui le borne à l'E., et qui est fort élevée dans ce département. Ce département est formé du Gapençois, de l'Embrunois et du Briançonnais, parties du Dauphiné. Les Alpes sont les principales montagnes et les plus élevées. On évalue aux deux tiers du départ. ce qui est occupé par les montagnes et perdu pour l'agriculture. L'étendue des forêts en surface est de 83,894 arpens, dont 6,300 de bois nationaux, 31,061 arpens communaux, et le reste à des particuliers. Il n'y a pas long-temps, la plupart des montagnes étaient couvertes de belles forêts : aujourd'hui leurs sommets ne présentent qu'une nudité affligeante, que des rocs décharnés et stériles : aussi leurs flancs se creusent, des ravins profonds les sillonnent, et les arbres n'opposant plus de digues ni aux eaux pluviales ni aux coulées des neiges, on voit les torrens se précipiter avec fureur du haut des rochers, et encombrer les vallées de débris. Cependant une belle et vaste forêt nationale, appelée la forêt de *Durbon*, existe encore. Les autres sont celles d'*Aclès* et d'*Herbeys*. Aucune rivière navigable ne porte l'abondance en facilitant l'échange des denrées du crû contre les productions des pays voisins. On n'y connaît que des torrens dévastateurs. La *Durance*, qui est le plus considérable, envahit dans sa fureur les vallées les plus susceptibles de fertilité. Les autres rivieres sont : le *Buech* et le *Drac*. Les canaux et lacs sont : l'*Ascension*, le *Cristal*; l'*Herbeys*, le *Moutier*, l'*Agniel*, le *Blezi*, le *Buson*, le *Combe*, le *Combe-Veyrères*, l'*Escaliers*.

On trouve près de Montyon et à Monestier, des eaux thermales, qui méritent d'être connues. Il existe un canal d'arrosage, celui des Herbès, du nom de son fondateur, qui depuis une quinzaine d'années enrichit une contrée entière. Le vent du nord souffle assez constamment dans ces contrées; il rend le climat froid en passant sur des pics élevés, où sont amoncelées des glaces éternelles. L'hiver dure long-temps; la neige séjourne 7 à 8 mois dans les vallées; et les habitans, pendant ce temps, sont privés de toute communication avec leurs voisins. Pendant les autres saisons, la température varie fréquemment, et souvent dans la même journée; les grêles très-fréquentes menacent les récoltes jusqu'au moment de la moisson. Cependant, il est peu de pays où l'air soit plus pur, les santés plus robustes : l'habitant est fort et bien conformé. On y voit peu de centenaires, à cause des maladies occasionnées par le régime et par le défaut de salubrité des habitations et les fatigues des travaux de la campagne. La qualité, la fertilité du sol varient comme le climat. Vers le nord, les terres sont assez généralement plus légères : quelquefois le rocher est à 2 ou 3 pouces de profondeur; ailleurs les terres sont fortes, glaiseuses, tandis que plus loin elles ne sont qu'un mélange de cailloux et de sable. Ce département, hérissé de rochers, de glaciers, coupé par une multitude de torrens et de précipices, n'offre rien à l'œil que de repoussant. On conçoit difficilement que des hommes aient pu se déterminer à fixer leur habitation dans ces vallées profondes et étroites, que le soleil semble n'éclairer qu'à regret, et qui, soumises à toutes les rigueurs d'un climat âpre et variable, dédommagent à peine le cultivateur de

ses sueurs et de ses avances. Le Gapençois, le Serrois et l'Embrunois produisent du froment de bonne qualité; le seigle est cultivé plus généralement du côté de Briançon et dans le Champsaur, qui confine au département de l'Isère. Il y a quelques contrées isolées et montueuses qui sont tout-à-fait misérables, et ne produisent que de l'avoine. Les cultivateurs ne peuvent se défaire des vieux préjugés, des anciens usages, des anciennes méthodes; ils ne connaissent pas l'art d'interroger le sol, et de lui confier alternativement les semences qui lui conviennent le mieux, et qui engraissent la terre au lieu de l'épuiser; on pourrait d'ailleurs épargner les $\frac{2}{3}$ de la semence. Les prairies artificielles y sont inconnues, et les jachères en vigueur. La pomme de terre y est une des ressources du pauvre, quoiqu'on ne sache pas la cultiver en grand. Les vallées sont couvertes de noyers, d'où chaque propriétaire tire sa provision d'huile pour l'année. Le prunier briançonnais, dont l'huile est préférable à celle de noix, commence déja à être cultivé plus en grand. On récolte du vin passable sur les bords de la Durance, et sans les habitudes routinières il serait infiniment meilleur. On connaît la bonté de leurs fromages. La manne de Briançon se recueille sur l'écorce des mélèzes, arbres qui ressemblent aux sapins: on s'en sert dans la médecine. Le pays montueux nourrit peu de chevaux; le mulet et l'âne y doivent avoir la préférence, et les mulets y sont de la plus grande utilité, soit pour le roulage, soit pour les charges à dos. On connait leur sobriété et leur solidité à toute épreuve: eux seuls peuvent porter de pesans fardeaux dans des chemins escarpés, sur le bord des précipices que l'œil le plus exercé ne mesure qu'avec effroi. Les bœufs sont plus multipliés; toute exploitation rurale en suppose ordinairement deux ou plus destinés au labour. Les vaches donnent de fort bon lait, et les fromages sont la richesse des vallées. Les moutons des Alpes sont connus. Ils sont de haute taille; leur laine est estimée, et leur chair excellente. Avec des prairies artificielles, et un meilleur régime, on doublerait le revenu de ce département par une éducation suivie. On trouve en abondance de la houille, d'une qualité médiocre, de la tourbe presque à fleur de terre; une mine de plomb et d'argent entre Mont-Lyon et Briançon; d'autres mines de plomb et des indices de mines de cuivre. On y rencontre une espèce de pierre qui porte le nom de *craie de Briançon*, dont on se sert pour ôter toutes sortes de taches sur les étoffes. Tous les arts sont encore dans l'enfance dans ce département. Il n'y a nul genre d'industrie, nulle spéculation commerciale, aucune propreté; cette élégance des formes, cette délicatesse d'exécution qu'on trouve par-tout dans les choses usuelles, dans les meubles les plus communs, est inconnue dans les Hautes-Alpes. On n'y voit que des draps grossiers, fabriqués dans l'intérieur du ménage, qui habillent presque toutes les familles; deux ou trois petites fabriques de toiles et de mouchoirs, dans les environs de Briançon: voilà toute l'industrie manufacturière du département. Briançon possède une manufacture de cristaux de roche, qui ne demande que de l'encouragement. On peut évaluer le produit du blé, année commune, à 600,000 quintaux, dont l'excédant de la consommation s'exporte dans la ci-devant Provence; et en revanche, ils en tirent des huiles et du savon. Ils exportent aussi beaucoup de fromages qui ont de la réputation. On tire aussi des mulets de l'Auvergne et du Limosin, et quelques ânes et des poteries du Piémont. Avec quelques soins il serait facile de recueillir, dans certains endroits, des monumens antiques très-précieux. On a trouvé, dans le siècle dernier, une immense quantité de pièces d'or réunies; depuis, on a encore découvert des médailles en cuivre, en bronze et en argent, des lampes sépulcrales parfaitement conservées, des morceaux de mosaïque, un doigt d'airain et un fragment de bas-relief de même matère, des cercles de cuivre en grande quantité. Au milieu de ce climat presque sauvage, on trouve des mœurs douces, de la sociabilité, une teinte heureuse de caractères. De l'autre côté de la Durance, les têtes sont exaltées. Dans les Hautes-Alpes, s'il règne de la lenteur dans les esprits, de l'apathie même, les habitans ont eu du moins assez de sagesse pour ne voir que de loin les orages; toujours bons, compatissans, ils se sont signalés par de nombreux sacrifices, et leur

modique récolte a plus d'une fois alimenté les mauvaises années. La masse des habitans est très-pauvre ; mais leurs besoins sont aussi bornés que leurs ressources, et leur vie est simple et patriarchale. Leur langage est un patois grossier, mêlé de provençal et de langue romance. Ce département dépend de la 7e division militaire, de la 23e légion de la gendarmerie nationale, de la 16 conservation forestière, de l'évêché de Digne et de la sénatorerie de Grenoble. L'ordre judiciaire se compose de 23 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'une cour criminelle séante à Embrun. La cour d'appel est à Grenoble. Le collége électoral est composé de 200 membres. Il fait partie de la 4e série, et a un député à élire pour le corps législ. Pop. 118,322 hab., à raison de 322 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Durance*, rivière, prend sa source à l'E. de l'arrondissement de Briançon, se forme et prend son nom de deux ruisseaux appelés Dure et Ance. Elle se dirige du S. au N., baigne Briançon, descend au S. O., reçoit à droite la Guisane, plus bas la Gy et l'Alp-Martin, et au-dessous, à gauche, la Biaisse et le Guil; passe à Embrun; elle coule à l'O., se grossit des rivières d'Ubaye et de la Blanche, reçoit à droite la Luie, arrose Tallard, suit la limite du département, en descendant droit au Sud; prend à gauche la Sasse, passe à Sisteron, où elle reçoit le Buech; elle court dans la même direction, reçoit à gauche la Bléonne et l'Asse, prend à droite l'Argues, et au-dessous à gauche, le Verdon; entre dans le département des Bouches-du-Rhône, où elle tourne à l'O. en côtoyant et en servant de limite septentrionale à ce département et à celui de Vaucluse. Elle ouvre une bouche au canal de Craponne, qu'elle reçoit à gauche; avoisine Cadenet et Cavaillon; reçoit à droite le Calavon, et se jette ensuite, à gauche, dans le Rhône, à une l. au-dessous d'Avignon. Son cours est d'environ 70 l. La Durance est si rapide, qu'on ne peut la traverser qu'en bateaux. On n'a jamais pu y faire un pont au-dessous de Sisteron. Cette rivière endommage considérablement les terres situées sur ses rives, par ses inondations fréquentes et ses changemens de lits; elle n'est navigable que pour des radeaux, à cause de petites îles et bancs de sables qui interrompent son cours. Ses eaux portent avec elles un limon si gras, qu'elles fertilisent les terres les plus maigres. On vient de construire un pont sur cette rivière.

Buech (le), petite rivière, se forme de deux branches, dont l'une a sa source au centre de l'arrondissement de Gap, dans le vallon des Champs, à 2 l. N. de Gap; court au S., arrose à droite la Roche, reçoit à droite la Béous, tourne au S. O. jusqu'à Serre; la seconde, qui prend le nom de *Buech de la Croix-Haute*, sort de la frontière occidentale de l'arrondissement, court à l'O., puis au S.; reçoit à droite l'Aiguebelle, tourne au S. jusqu'au-dessus de Serres, où se forme la réunion; le Buech tourne alors au S. S. E., arrose à droite Serres, prend du même côté la Blême, à gauche la Channe, à droite la Blaisance, le Soyan et la Meauge, baigne à gauche la Largne, à dr. Ribiers, et se jette à droite dans la Durance, au-dessus de Sisteron, qu'elle arrose, après un cours de plus de 15 l.

Drac (le), rivière, a sa source dans la partie occidentale de l'arrondissement d'Embrun, à $\frac{3}{4}$ de l. N. d'Orcières; coule à l'O., puis au S.; court de l'E. à l'O., arrose à droite Chabottes, Saint-Julien; remonte au N. O., et tournant à l'E., arrive à la limite du département de l'Isère; arrose à droite Corps, remonte au N. O., prend du même côté la Bonne, retourne à l'O., reçoit à gauche l'Ebron au-dessus de Savel, qu'il arrose à droite, ainsi que Marcieu; remonte droit au N., reçoit à droite la Romanche, à gauche la Grèze, laisse à droite Grenoble, et se jette à gauche dans l'Isère, à $\frac{3}{4}$ de l. au-dessus de cette ville. C'est un véritable torrent, dont les crues subites et considérables causent de grands débordemens; ce qui rend son cours peu navigable, quoiqu'il soit d'une étendue de 21 l. On va construire sur la rive gauche de cette rivière, à partir du port d'Orcières, un canal d'irrigation pour fertiliser le territoire de la ville de Gap, et celui des communes environnantes qui pourront en profiter.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BRIANÇON. — Cet arrondissement est au N. par E. d'Embrun.

Briançon, ville, sur la rive gauche de la *Durance*, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, à 12 l. N. E. de Gap, et 135 S. E. de Paris; tribunal de première instance, sous-inspection forestière, conservation des hypothèques; bureau de poste situé sur la route de Grenoble à Nice. Un château très-fort, bâti sur un roc escarpé, la domine, et y est joint par un pont d'une seule arche et d'une construction singulière. On y fait un grand commerce de chevaux, de mulets et de moutons; elle a des filatures de coton, des fabriques de mouchoirs et d'étoffes, de chapeaux, de peaux chamoisées, des clouteries, des tanneries; mais la première de toutes est la manufacture des cristaux, dont on fait des bijoux de toute espèce, au lieu de les envoyer tailler chez l'étranger, et qui est d'un produit considérable. Aux environs de Briançon, on recueille sur les feuilles du mélèze une manne qui se fond aux premiers rayons du soleil. A quelque distance, on trouve une roche percée, appelée le *Pertuis-Rostang*, sur laquelle est une inscription latine, qui la dédie à Auguste. C'est la patrie d'Oronce Finé, mathématicien célèbre. Pop. 2,976 hab. Lat. N. 44. 46. Long. E. 4. 20.

Neuvache, village, sur le *Clairet*, à 3 l. N., a deux filatures de coton et une manufacture de toiles de coton, mousselines et mouchoirs, et une mine de cuivre tenant or et argent, au lieu dit les *Acles*.

Grave (la), bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. O.; bureau de poste situé près la route de Grenoble à Nice, possède une mine de cuivre mêlée d'ocre, de quartz et de pyrites sulfureuses. Pop. 1,829 hab.

Monestier-de-Briançon, village, sur la *Guisane*, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O., a une filature de coton, quatre fabriques de cloux, une de toile, deux sources d'eaux minérales chaudes, purgatives, bonnes contre les obstructions, coliques d'estomac, paralysies, sciatiques, relâchemens de nerfs, et les blessures qui les affectent. Au-dessus est une mine de cuivre tenant or et argent. On vend beaucoup de merceries, quincailleries et estampes. Pop. 2,708 hab.

Casset (le), village, à 3 l. N. O., sur la *Guisane*, a une mine de houille dans les environs, à la montagne de *Thacdonnet*.

Largentière, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O., sur la *Durance*, a une tannerie à basane; dans ses environs on trouve une mine de plomb et argent, et une autre dans la montagne de *Loupmartin*.

Aiguillès, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., sur la rive droite du *Guil*. Pop. 915 hab.

EMBRUN. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Gap.

Embrun, petite ville, à 8 l. E. de Gap, et 160 S. p. E. de Paris, sur la rive droite de la *Durance*; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé près la route de Grenoble à Nice; sa situation sur un rocher escarpé est très-pittoresque; son principal commerce consiste en moutons; elle a plusieurs tanneries et trois chapelleries. Pop. 3,136 hab.

Orcières, village, près le *Drac*, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. N. O. Pop. 1,145 hab.

Chorges, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. O. Pop. 1,547 hab.

Savines, village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ O. p. S. Pop. 970 hab.

Guillestre, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E., sur la rive gauche du *Rioubel*, possède une usine dans ses environs. Pop. 1,057 hab.

Mont-Lyon, ville, sur le *Guil*, à 3 l. ½ N. E., a dans ses environs des sources d'eaux thermales.

Champcella, village, à 3 l. ¾ N., a une mine de plomb dans ses environs.

Freysinières, village, à 4 l. ½ N., a des mines de cuivre dans ses environs, aux lieux de le *Chau des Sagnes*, le banc de la *Rabise* et le mas de l'*Echaillon*.

GAP. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Embrun.

Gap, ville, préfecture, chef-lieu de département, du 3e arrondissement et de canton; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé au pied d'une montagne, sur un ruisseau, à 162 l. S. E. de Paris, et 20 l. S. E. de Grenoble. Les rues y sont étroites, sales,

mal pavées et raboteuses ; elle possède des fabriques de ras, de cadis, de chamoiserie et de mégisserie. Les environs sont très-fertiles en blé, pâturages et gibier ; on y trouve aussi des eaux minérales. Pop. 8,050 hab. Lat. N. 44. 85. Long. E. 3. 44.

St.-Firmin en Valgodemard, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. Pop. 851 hab.

Fontaine-la-Vineuse, fontaine minérale qui a un goût de vin.

St.-Bonnet, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. Pop. 1,508 hab.

St.-Etienne en Devoluy, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. O. Pop. 766 hab.

Apres-les-Veyne, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. O. p. S. Pop. 900 hab.

Mont-Morin, village, à 10 l. O. p. S., a une fabrique de chapeaux, et quarante de toiles.

Orpierre, bourg, sur le *Soyan*, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ S. O., a une mine de plomb, une tannerie à basanes. Pop. 858 hab.

Ribiers, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. S. p. O., près le *Buech*. Pop. 1,361 hab.

Laragne, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. S. O., près le *Buech*, possède une fabrique de draps communs. Pop. 664 hab.

Arzeliers, village, à 2 l. ½ S. O., a une mine de plomb non exploitée.

Serres, ville, sur le *Buech*, chef-lieu de canton, à 7 l. ½ S. O. ; bureau de poste près la route de Grenoble à Aix. Elle a des fabriques de chapeaux, deux de teintures, et quatre de laines et de draps grossiers, deux tanneries pour cuirs et basanes, quatre forges où se fabriquent des serrures. Pop. 1,219 hab.

Veyne, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. O. p. S., près le *Buech*. Pop. 1,805 hab.

Tallard, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S., sur la rive droite de la *Durance*. Pop. 1,013 hab.

Batie-Neuve (la), village, chef-lieu de canton, à une l. ½ E., à la source de la *Luie*.

Lubatie Mont Saleon, où l'on voyait quelques débris de bâtimens antiques, a été fouillée ; il en résulte que c'est là la véritable place qu'occupait le *Mont Seleucus*, ville romaine, au pays de Voconcea, de laquelle font mention l'Itinéraire de Jérusalem et la carte de d'Anville. On y a découvert un grand nombre de maisons, entre autres un édifice de 194 mètres de longueur, sur 122 de largeur, et, à très-peu de distance, un second édifice presque aussi vaste ; plusieurs pavés en mosaïque, des bains, une usine où l'on employait la houille, des colonnes en pierre, quelques petites statues en marbre, en albâtre et en bronze, quantité d'autres objets de ce métal, plusieurs centaines de médailles, des inscriptions, des lampes, dont presque toutes offrent de jolies formes, de très-beaux verres qui ont pris la couleur de nacre de perle, du plomb oxigéné, un très-grand nombre d'amphores, de vases dits *étrusques*, de coupes de toute grandeur et dimension, sur lesquelles on trouve des dessins charmans ; beaucoup de ferrailles, de débris d'armures, d'instrumens de toilette, de cuisine, etc.

PROVENCE.

Cette ancienne province de France, située dans sa partie la plus méridionale, est comprise entre les 3 et 25e deg. de long. E., et entre les 43 et 45e de lat. N. Sa longueur et sa largeur sont à-peu-près égales, et sa superficie est évaluée à 1,100 l. carrées. Elle est baignée par la Méditerranée, sur laquelle ses côtes forment une étendue considérable. Elle est bornée au N. par le Dauphiné ; à l'E. par le Piémont et les Alpes ; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le Rhône, qui la sépare du Languedoc. La Provence se divise en haute et basse ; la partie occidentale de la haute formait le comtat d'Avignon et le comtat Vénaissin, qui appartenaient au pape, et appartiennent à la France depuis 1791. Il faut y joindre les îles d'Hières, de Sainte-Marguerite, et plusieurs autres le long de sa côte.

Les Romains l'ayant réduite en province, comme les autres parties de la Gaule, elle conserva le nom de *Provincia* seulement, qui a donné l'origine à celui de Provence, qu'elle a conservé.

Il est peu de provinces qui, à raison de son étendue, présentent autant de variétés à cet égard ; chaude, tempérée, froide, sèche et humide, elle offre en même temps le tableau de tous les climats et de toutes les saisons. Il est des parties où l'on seme,

tandis que l'on récolte dans les autres, et les fruits commencent à peine à se développer d'un côté, que de l'autre ils sont en pleine maturité. Cependant dans les parties les plus chaudes, des vents réguliers de mer en tempèrent l'excès, ce qui rend par-tout le séjour agréable, et contribue à sa fertilité. L'air y est généralement sain, sur-tout depuis le dessèchement des marais, qui causaient autrefois des épidémies d'un genre pestilentiel.

L'aspect du pays est aussi varié que sa température, ou suit de même les localités; on peut comparer la Basse-Provence, sur-tout, à un vaste jardin, par les fruits et les arbres également agréables et productifs dont elle est couverte, tandis que la haute offre à l'œil des bois, des pâturages, des terres-à blé, et même des monts quelquefois couverts de neige. Les montagnes font partie des Alpes, qui sont sa limite, et elles s'étendent dans toute la vallée de Barcelonnette, dans le territoire d'Apt, de Digne, et jusqu'au Var. On y trouve de très-beaux chênes, des pins et des sapins pour la construction, des mélèzes et autres arbres résineux, du houx, etc. Les noyers et les oliviers y sont extrêmement multipliés, ainsi que les mûriers; mais ceux-ci appartiennent plus proprement à l'agriculture. Le Rhône borde la Provence dans toute sa longueur; mais à son embouchure il forme différentes branches qui en arrosent une partie. Les principales rivières qui la traversent sont : la Durance, le Verdon, l'Arc, l'Aigues, le Calavon, et quelques autres moindres; le Var la sépare du comté de Nice, jusqu'à la Méditerranée, où il se perd.

Il est peu de provinces où des canaux puissent être d'une aussi grande utilité, soit pour détourner les eaux surabondantes de la Durance et des autres torrens, qui dans le temps des crues causent par leurs inondations les plus grands désastres, soit pour arroser et fertiliser la Basse-Provence, trop aride, soit pour dessécher les marais et répandre leurs eaux d'une manière plus profitable. Un superbe projet a été présenté à cet égard, pour conduire les eaux de la Durance à la ville d'Aix, et de là dans l'étang de Berre; mais on n'a rien fait pour son exécution. Il n'existe que le canal de Craponne, et deux ou trois autres petits, dont l'utilité se borne aux cantons qu'ils traversent. Les lacs et les étangs sont cependant très-communs dans la Provence. Parmi les premiers, un des plus remarquables est le lac d'Alloz, situé dans la vallée de Barcelonnette, sur le sommet d'une très-haute montagne. Il a environ une lieue de circonférence, et produit des truites d'une grosseur prodigieuse. Parmi les étangs, on doit citer d'abord celui de Berre ou de Martigues, à une l. et demie environ de la mer, entre Marseille et le Rhône; un canal lui donne un débouché dans la mer. Il y en a plusieurs autres dans la Crau d'Arles, dont les principaux sont ceux de Meyran, d'Engrenier, de Valduc et de Galejon.

Les eaux minérales chaudes et froides sont extrêmement nombreuses dans cette province, et le nom d'Aix que porte sa capitale, et qui lui est commun avec tant d'autres villes nommées *aquæ* par les Romains, annonce la présence de ses sources. A Digne, à Grasse, à Sisteron, à Draguignan et dans d'autres endroits, on en rencontre dont les qualités et les vertus sont différentes. Il y a aussi nombre de fontaines et de sources remarquables par leur local ou par des singularités et jeux de la nature. Une des plus célèbres est celle de *Vaucluse*, dans le comtat Vénaissin. Près de Colmar, en est une, qui est sujette au flux et au reflux; une auprès d'Esclans, a des intermittences fort extraordinaires; d'autres enfin produisent ensemble, ou alternativement, de l'eau douce et de l'eau salée. Les marais, encore beaucoup trop communs dans la Provence, ont été desséchés dans certains endroits, et rendus à la culture; il y en a sur les bords de la mer, d'où l'on tire de grandes quantités de sel, sur-tout dans la Camargue, à la Crau d'Arles, et au fond du golfe d'Hyères.

Si l'agriculture, considérée sous le rapport de la production des grains, était la seule richesse d'un pays, la Provence ne jouirait pas à cet égard d'une place distinguée; car elle ne produit à peine que ce qui est nécessaire pour les deux tiers de la consommation de ses habitans; mais les autres ressources sont si considérables et si variées, qu'il ne lui manque rien dans la masse des produits. Les vins les plus recherchés, les arbres fruitiers les plus productifs, oliviers, orangers, citronniers, amandiers qui s'y cultivent en pleine terre, et forment des avenues aussi

agréables qu'utiles ; les figues, les grenades, les jujubes, les prunes, les raisins, les avelines, les câpres, le miel, la cire, la soie, dont la culture si facile des mûriers blancs lui procure les quantités les plus abondantes, sont autant de branches de richesses considérables. Les végétaux les plus précieux pour la teinture, la médecine et la parfumerie, y croissent dans la plus grande abondance.

On recueille aussi sur les côtes, des herbes propres à faire la soude, du corail, et beaucoup de sel. Les moutons élevés dans les plaines salées et pierreuses de la Camargue et de la Crau, jouissent d'une grande réputation.

On peut encore compter parmi les produits de cette province, le soufre et le salpêtre. Les mines y sont peu abondantes ; on est assuré cependant qu'il en existe d'argent, et même d'ur, et quelques rivières charrient des paillettes de ce dernier métal.

Des carrières de marbre offrent les plus belles variétés, entre autres des brèches presque égales à celles de l'Egypte et du Levant.

Tous les animaux quadrupèdes et les bêtes fauves des autres provinces s'y rencontrent ; cependant les espèces malfaisantes y sont moins communes qu'ailleurs; en revanche il y a beaucoup de serpens et de scorpions, mais moins dangereux qu'on ne les suppose ordinairement. Les oiseaux de proie de toutes les espèces s'y rencontrent, depuis l'aigle jusqu'au hibou, ainsi que tous ceux qui servent à la nourriture et aux plaisirs de la chasse, surtout les ortolans, qui sont très-délicats.

Le poisson de mer fournit à la pêche un nombre infini d'espèces, sur-tout le thon, le dauphin, la langouste, les sardines et les coquillages. Les rivières fournissent des esturgeons, des carpes, des aloses, des truites et des écrevisses.

L'industrie manufacturière n'est pas pour la Provence une moindre source de richesse ; les huiles d'olive, le savon dit de Marseille, et les soies préparées ou travaillées en étoffes, en sont les branches principales. Il y a aussi beaucoup de manufactures de draps et d'étoffes de laine que l'on teint en rouge pour le commerce du Levant. Les fabriques de chapeaux, les tanneries, les papeteries, les raffineries de sucre, les verreries y sont en grand nombre. On y fait de très-belle faïence, et des maroquins estimés ; le vitriol, l'alun et le soufre, y occupent aussi nombre d'ateliers.

L'importation et l'exportation sont presque également considérables dans cette province, à cause de sa situation favorable et de la bonté de ses ports ; Marseille, Toulon, Fréjus, Antibes, la Ciotat, les iles d'Hières, offrent à cet égard les plus grands moyens ; Marseille sur-tout est comme le rendez-vous de toutes les nations, et l'entrepôt général de toutes les productions et les marchandises du Levant. Ses vaisseaux portent annuellement à Constantinople, dans la Syrie, aux Echelles, en Egypte et dans la Morée, pour plus de 30 millions de dorures et d'étoffes de Lyon, de bonneterie et draperie, et en rapportent des laines, du coton, des tapis de Perse, toutes les drogues et les parfums de l'Arabie. Ils transportent en Barbarie des vins et des piastres, et en rapportent du blé, de la cire et du maroquin. Les iles françaises de l'Amérique tirent de la Provence des vins, des huiles, des farines, et tout ce qui leur est nécessaire, et renvoient en retour des sucres, des cafés, des cotons, des indigos, toutes les denrées coloniales, et des bois de teinture. Les ports d'Italie, d'Espagne et des autres pays de l'Europe, s'approvisionnent également dans ceux de la Provence, des produits de nos manufactures ; et le commerce d'échange y est immense dans tous les genres. Des routes belles et commodes ajoutent à la facilité des transports de cette province, l'une des mieux partagées du côté de l'industrie, et qui répare à cet égard ce que la nature a pu lui refuser.

Une des plus remarquables curiosités, est la grotte appelée *de la Sainte-Balme*, où l'on voit à-peu-près tout ce qui existe dans les autres de pareil genre, en cristallisations, stalactites et autres jeux de la nature; elle est dans une montagne fort élevée, et l'abord en est assez difficile.

Les Provençaux sont connus par leur caractère gai, vif et porté au plaisir ; ils sont spirituels, très-amateurs de la musique, de la danse; c'est chez eux que les anciens troubadours avaient pris naissance. Ils ont beaucoup de dispositions aux arts, aux sciences, sont très-industrieux, et intelligens dans le

commerce et la navigation. Leur langue participe de leur vivacité; elle est très-propre à la poésie, et a beaucoup d'analogie avec celle de l'Italie. Cette province forme les départemens des *Basses-Alpes*, de *Vaucluse*, des *Bouches-du-Rhône* et du *Var*.

BASSES-ALPES. = Ce département est situé entre les 43 et 44 deg. de lat. N., et les 23 et 24 de long. E. Il a 23 l. de long sur 18 de large, et 373 l. carrées. Ses bornes sont, au N., les Alpes et le département des Hautes-Alpes; à l'E., ceux de la Stura et des Alpes-Maritimes; au S., celui du Var; au S. O., ceux des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse; à l'O., ceux de la Drôme et des Hautes-Alpes. Ce département est ainsi nommé de la position physique des montagnes des Alpes, qui, à l'E., le séparent du Piémont. Il est formé de la Haute-Provence. Les montagnes et forêts sont celles de *Liberon*, de *Lure* et d'*Aiguines;* et plusieurs autres qui communiquent à la grande chaîne des Alpes, partagent ce département en deux zônes, l'une septentrionale, l'autre méridionale; la première comprend les arrondissemens de Barcelonnette et de Castellane; la seconde, ceux de Sisteron et de Forcalquier : elles influent beaucoup sur les productions et le climat. L'étendue des forêts en surface est de 109,068 arpens carrés, dont 750 de bois nationaux : le reste appartient à des particuliers. Les principales rivières sont : la *Durance*, la *Bléonne* et l'*Asse*. Les lacs sont ceux de *Parois* et de *Longet*, d'*Allos* le plus considérable. On trouve des sources d'eaux salées et minérales. L'air de ce département est froid et humide, à cause des pluies qui y sont continues, même en été, pendant lequel les orages y sont très-fréquens. Le climat est très-varié. On passe dans le même jour du chaud au froid; et lorsque le vent du nord se fait sentir, on se croit sous une autre latitude. Cependant la partie méridionale est tempérée et variée par les montagnes, collines et vallées. Le sol est naturellement ingrat et aride. C'est à l'industrie des habitans qu'il doit sa fertilité. La partie septentrionale de ce département abonde en seigle, orge, avoine, arbres fruitiers, amandiers, oliviers, orangers, citronniers, figuiers, mûriers, myrtes, térébenthine, excellent chiendent, pâturages, fromage, beurre, mélèzes et sapins propres à la charpente; vins d'un bon rapport, notamment ceux des Mées et du Castelet qui sont très-estimés. La manne et l'agaric viennent dans plusieurs cantons. Les vaches, les chèvres, les bêtes à laine y sont fort communes, ainsi que le gibier qui est excellent. Sur les bords de la Durance, et dans les vastes îles qu'elle forme dans ses débordemens, on élève des haras. Les chevaux en sont tous blancs. On s'en sert pour fouler les blés et la récolte, selon la méthode suivie dans le midi; ils tournent circulairement sur les aires pour briser les épis. On ne les ferre pas; ils ne peuvent souffrir sur leur dos le moindre poids, et paissent toute l'année à demi-sauvages dans les marais. On appelle ces chevaux, réunis en haras, les *égues*. Ils sont assez semblables à ceux qu'on élève à Arles, dans les îles du Rhône, sinon qu'ils sont plus petits. On attribue leur blancheur à l'influence d'une atmosphère chaude, humide et chargée de vapeurs. Dans quelques cantons on élève des abeilles, et le produit qu'on en retire est considérable. Le climat et le sol leur sont très-favorables. Le miel est excellent, et la cire très-recherchée. Les productions minérales consistent en mines de fer, de plomb, de soufre, de cuivre, de jais, de vitriol, de cristaux, qui ne sont pas exploitées, de houille; carrières de granit, de porphyres, de marbres, ardoises, grès, etc. L'industrie se borne à des manufactures de bonneterie turque, et de draps grossiers, dits calmouks, des fabriques de chapeaux, des tanneries, et une manufacture de faïence très-renommée à Monestier. Le commerce consiste en blés, huiles, soies, laines, bestiaux, sur-tout en moutons, brebis et chèvres. A ¼ de l. de Digne, on voit encore le cratère d'un volcan éteint. Sur les montagnes environnantes, on trouve beaucoup de pétrifications très-curieuses. On admire dans la petite ville de Riez, plusieurs beaux monumens d'antiquité, entre autres huit superbes colonnes de granit oriental encore debout sur leur base, et qui passent pour être les restes d'un temple dédié à Apollon, sous la protection duquel la ville avait été bâtie par les Romains. Sur un mont très-escarpé, et dans une chapelle qui est bâtie sur un

pic de 150 pieds de hauteur, on voit 18 autres superbes colonnes de granit. Les environs de cette ville fourmillent de monumens et d'inscriptions. Près du village de Céreste, on découvre un pont de forme ovale, que l'on dit bâti par César, lors de sa conquête des Gaules : il est construit de grosses pierres qui paraissent avoir été posées sans ciment. A 400 pas de ce village, au pied du mont Lebion, est une antique tour, appelée *Ænobarbus*. Ce département a vu naître Gassendi, Gaspar, Réal, Langier. Ce département dépend de la 8e division militaire, de la 23e division de la gendarmerie nationale, de la 16e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Aix. Il a un évêché dont le siége est à Digne, qui est suffragant de l'archevêché d'Aix. Le collége électoral est composé de 200 membres. Ce département fait partie de la 4e série, et a un député à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 28 justices de paix, de 5 tribunaux de première instance, d'une cour de justice criminelle, séante à Digne. La cour d'appel est à Aix, département des Bouches-du-Rhône. Pop. 140,121 hab., à raison de 376 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Asse*, rivière, a sa source près de Chasteuil, au S. de l'arrondissement de Castellanne; coule à l'E., puis tourne vers le N. O.; passe près de Creisset, baigne Mezel à droite, Estoublond à gauche, redescend vers le S. O., et se jette à gauche dans la Durance, à 2 l. N. O. de Valensole, après avoir reçu beaucoup de petites rivières. Son cours est de plus de 20 l.

Verdon, rivière, prend sa source dans le mont de Sestrières, au S. O. de l'arrondissement de Barcelonnette; se dirige au S., arrose Allos à gauche, reçoit du même côté les ruisseaux le Boucher, le Chadoulin, et le Rieu; entre dans l'arrondissement de Castellanne, y baigne Colmars, reçoit à droite l'Isolle, traverse Castellanne, se dirige à l'O., reçoit l'Artubie et le Jabron à gauche, le Valonge et le Colostre à droite, et s'unit à la Durance à ½ l. de Cadarache, après un cours de 35 l.

Bléonne (la), petite rivière, a sa source sur la frontière N. E. de l'arrondissement de Digne, à 2 l. ½ S. O. de Barcelonnette; court du N. au S., arrose à droite Prads et Blegier, tourne à l'O., arrose du même côté Champorcin et la Javy, tourne au S. O., baigne à gauche le Brusquet, reçoit du même côté la Bouinene, à droite la Dône, arrose à droite Digne, et courant au S. O., puis à l'O., baigne du même côté Malijay, et se jette à gauche dans la Durance, à ¾ de l. N. de Peyruis, après un cours de 13 l.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BARCELONNETTE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Castellanne.

Barcelonnette, ville, située sur la *Voyne;* sous-préfecture et chef-lieu du 1er arrondissement communal et de canton; trib. de 1re instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé près la route de Grenoble à Nice, à 17 l. N. E. de Digne, 180 S. E. de Paris. Elle commerce en blé et moutons, et possède une mine de plomb non exploitée, et une carrière d'ardoise. Pop. 2,182 hab. Lat. N. 44. 26. Long. E. 3. 37.

Mauren, village, à 6 l. N. E. On voit dans les environs une roche très-haute, nommée *Chabrière*, couverte d'une matière sulfureuse; dans cette roche est un trou, au fond duquel sont deux filons de la grosseur d'un homme, d'une pierre toute remplie de paillettes métalliques d'un beau jaune d'or, et très-brillantes; on y voit aussi une mine de fer très-riche, et dans les environs une mine de plomb.

Fouilloure, village, à 4 l. N. p. E., a une mine de fer dans les environs. On y trouve aussi du charbon de très-bonne qualité.

Meironnes, village sur l'*Ubaye*, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ N. E., a dans son territoire une mine de charbon de terre très-grasse. Pop. 554 hab.

Châtelard (le), village, à 2 l. N. E., a plusieurs foulons à draps.

Allos, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S., a une mine de plomb et un foulon à draps. Pop. 1,400 hab.

Lauzet (le), village, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur l'*Ubaye*. Pop. 857 hab.

CASTELLANNE. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Digne,

Castellanne, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, à 6 l. S. E. de Digne, et 187 S. E. de Paris, située sur la rive droite du *Verdon*; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Digne à Draguignau. On y fabrique beaucoup de draps. Il y a trois manufactures de chapeaux et teintures, et une mégisserie où il se fabrique des peaux blanches et des basanes. Elle fait commerce de fruits secs et confits, et de pruneaux connus sous le nom de *pruneaux de Castellanne*. Lat. 43. 45. Long. E. 4. 24. Pop. 1,962 hab.

Colmars, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. N., sur la rive droite du *Verdon*, a une mégisserie de peaux blanches; les montagnes voisines produisent toutes les espèces de simples qu'on rencontre sur les Alpes. Près de ce bourg on voit une fontaine périodique, remarquable par la fréquence de ses retours; elle s'arrête et coule environ huit fois dans une heure; elle croit peu-à-peu pendant environ une demi-minute, et décroit ensuite pendant six autres minutes, après quoi elle recommence dans le même ordre. Pop. 808 hab.

St.-André, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 581 hab.

Annot, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Vaire*, à 4 l. N. E. Pop. 1,072 hab.

Entrevaux, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. E., sur le *Var*; bureau de poste situé sur la route de Grenoble à Nice. Pop. 1,326 hab.

Senez, petite ville mal bâtie, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O.; son commerce consiste en bétail et en soie. Pop. 768 hab.

Moriés, village, à 3 l. N. p. O., a une source d'eau salée.

DIGNE. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Forcalquier et de Sisteron.

Digne, ville, à 14 l. O. d'Embrun, et 174 l. S. E. de Paris, sur la rive gauche de la *Bléonne*; préfecture, chef-lieu du département, du 3e arrondissement et de canton; évêché suffragant de l'archevêché d'Aix; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, inspection forestière, conservation des hypothèques, bureau de poste situé sur la route de Grenoble à Nice. On y fait commerce de fruits, de vermichel et de teintures; il y a des papeteries et des tanneries. C'est la patrie de Gassendi. A une petite l. ¼ de cette ville, se trouvent les bains d'eaux minérales, très-renommés pour la guérison des plaies causées par les armes à feu; elles ont produit des guérisons miraculeuses. Tout près de là on voit encore le cratère d'un volcan éteint. Lat. N. 44. 5. Long. E. 3. 2. Pop. 2,872 hab.

Seyne, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ N.; bureau de poste situé près la route de Grenoble à Aix. Pop. 1,557 habitans.

Beaujeu, village, à 3 l. ½ N. p. E., a un filon de fer de bonne qualité et une mine de plomb.

Javie (la), village, chef-lieu de canton, à une l. ½ N., sur la *Bleonne*. Pop. 130 hab.

Mées (les), ville, près la *Durance*, chef-lieu de canton, à 5 l. S. p. O. Pop. 2,021 hab.

Oraison, bourg, à 7 l. ½ S. p. O., a une coutellerie et une manufacture de draps.

Gréoux, village, à 9 l. ½ S. O., a des eaux minérales.

Valansolles, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. S. O., a une coutellerie, et quatre fabriques de cuirs propres à faire des souliers. Pop. 3,532 hab.

Riez, petite ville très-agreable, chef-lieu de canton, sur le *Colostre*, à 7 l. S. par O.; bureau de poste près la route de Grenoble à Aix. Elle est connue par les antiquités qu'on y trouve. Son vin est le meilleur de la province. Elle abonde en excellens fruits. Pop. 2,784 hab.

Moustier, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S., est remarquable par des manufactures de faïence, des papeteries, des blanchisseries, et des fouleries de draps. Pop. 1,831 hab.

Mezel, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. S., près de l'*Asse*.

Barrême, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. E., sur l'*Asse*. Pop. 823 hab.

SISTERON. — Cet arrondissement est au N. par E. de celui de Forcalquier.

Sisteron, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement et de canton, sur la *Durance*, à 7 l. N. O. de

Digne, et 143 S. E. de Paris ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Grenoble à Aix. C'est une ancienne ville, riche, bien peuplée, et munie d'une bonne citadelle. C'est la patrie d'Albertet, poète provençal, qui florissait vers la fin du treizième siècle. Il y a une papeterie. Pop. 3,891 hab.

Barcelonnette-de-Vitrolle, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N., sur la *Deoule*. Pop. 617 hab.

Curban, village, à 5 l. ½ N., a une carrière de marbre rougeâtre et blanc veiné de noir, ainsi qu'une carrière de plâtre. Il possède aussi une mine de plomb.

Turriers, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par E. Pop 629 hab.

Claret, village, à 4 l. N., a des carrières de marbre blanc et rougeâtre, ainsi qu'une de plâtre.

Motte-du-Caire, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N., près la *Serie*. Pop. 581 hab.

Vollonne, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. E., sur la *Durance*. Pop. 980 hab.

Noyers, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. Pop. 931 hab.

FORCALQUIER. — Cet arrondissement est au S. par O. de celui de Sisteron.

Forcalquier, petite ville, à 9 l. S. O. de Digne, et 178 S. par E. de Paris ; sous-préfecture, chef-lieu du 5e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Grenoble à Aix. Son commerce consiste en vins, huiles, eaux-de-vie, toiles, fils et cadis dont il y a des manufactures. On trouve aux environs des mines de houille en exploitation. Pop. 2,539 hab. Lat. N. 43. 58. Long. E. 3. 31.

St.-Étienne-les-Orgues, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 984 hab.

Banon, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 945 hab.

Aubenas, village, à 2 l. S. O. On trouve aux environs une mine de soufre.

Cerestes, village, à 3 l. ¾ S. O., sur la rive droite du *Calou*. Près de ce village est un pont de forme ovale, que l'on bâtit pour César, lors de sa conquête des Gaules. Il est construit de gros quartiers de pierres qui paraissent mis sans ciment.

Reillanne, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. par O.

Manosque, petite ville, chef-lieu de canton, près la *Durance*, à 4 l. S. On exploite dans ses environs des mines de charbon de terre. Il y a des eaux minérales. Pop. 5,360 hab.

Dauphin, village, à 1 l. ½ S. On trouve dans ses environs des cristaux et du charbon de terre.

Peyruis, village, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E.

VAUCLUSE. = Ce département est situé entre les 43 et 45 deg. de lat. N., et les 2 et 4 de long. E. Il a 170 l. carrées. Sa longueur est de 24 l., sa largeur de 12. Il est borné au N. par les départemens de la Drôme et de l'Ardèche ; à l'E. par celui des Basses-Alpes ; au S. par celui des Bouches-du-Rhône ; et à l'O. par celui du Gard. Il tire son nom de la célèbre fontaine de Vaucluse, dont nous donnerons la description dans l'*Itinéraire*, tom. 3, 1re partie. Il a 4 arrondissemens communaux, 22 cantons, et 152 communes. Il est formé du comtat Vénaissin, de la principauté d'Orange, et de quelques portions de la Provence et du Dauphiné. Ses principales rivières sont : le *Rhône*, l'*Aigues*, l'*Ouveze*, le *Calavon*, etc. On y recueille toutes sortes de grains. Le froment y est de la meilleure qualité ; le vin en abondance, et d'une qualité exquise dans certains cantons. Les mûriers qu'on y cultive nourrissent un grand nombre de vers à soie. On y recueille du safran, des foins, de la garance, des fruits très-délicats et des truffes. On y trouve plusieurs mines de charbon de terre, du sulfate de fer, quantité d'argiles pour porcelaine, et plusieurs sources minérales de différentes natures. Il y a des fabriques de soie, d'étoffes de laine et de toiles peintes, de soieries, de cadis, de chapeaux, de faïence jaune et jaspée, quelques papeteries et ateliers de toiles peintes. Le commerce consiste dans les productions du sol et de ses fabriques. Ce département fait partie de la 8e division militaire, de la 24e division de gendarmerie nationale, de la 15e conservation forestière, et de la sénatorerie de Nîmes. Il possède un évêché, dont le siége est à Avignon, et qui est compris dans l'archevêché d'Aix. Il est de la 2e série, et a deux députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 200

membres. L'ordre judiciaire se compose de 22 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 2 tribunaux de commerce séants à Avignon, où est la préfecture, et à Perthuis; d'une cour criminelle séante à Carpentras; celle d'appel est à Nimes. Ce département possède une bibliothèque, un dépôt littéraire, etc. Pop. 190,180 hab., à raison de 1,639 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Nesque*, rivière, a sa source dans la partie sept. du département des Basses-Alpes, à une l. ½ E. de Sault; court de l'E. à l'O.; laisse Sault à droite, tourne au S. O., passe à Montjea, entre dans le département de Vaucluse, laisse Venasque à gauche, passe à Perne, et remontant au N. O., va se réunir à l'Auzon, à gauche, à ¼ de l. de son confluent dans l'Ouvèze, après un cours d'environ 15 lieues.

ORANGE. — Cet arrondissement est au N. O de celui de Carpentras.

Orange, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 1er arrondissement et de canton, située dans une belle plaine qu'arrosent plusieurs rivières, à 4 l. ½ N. d'Avignon, et 134 S. S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route d'Avignon à Lyon. Elle est célèbre par les monumens antiques dont elle conserve les restes. Le plus remarquable est un arc de triomphe qui subsiste presque en entier. Il fut érigé en mémoire de la victoire remportée sur les Cimbres par Marius et Catulus. Rome même ne possède pas d'arc triomphal si grand et si magnifique. Les productions d'Orange sont à-peu-près les mêmes que celles d'Avignon et de Carpentras; elles consistent en soies, laines, safran, vins, eaux-de-vie, esprit de vin, huile, racine de garance, graine jaune pour la teinture, connue sous le nom de *grenette d'Avignon*; graine de luzerne et de trèfle, amandes, olives, truffes sèches et fraîches, et autres fruits; quintessence de lavande, de thym, d'aspic et de serpolet; miel, cire jaune, et gomme du pays. Elle a une manufacture de toiles peintes et de mouchoirs, des fabriques de serges ou cadis, et plusieurs filatures de soie qui occupent un grand nombre de personnes. Pop. 7,275 hab. Lat. 44. 5. Long. E. 2. 25.

Bollène, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ N., sur la rive droite du *Lez*. Pop. 4,064 hab.

Piolène, bourg, à une l. ½ N. O. Son territoire produit beaucoup de blé, vin, foin et fruits, peu de bois, des mûriers, figuiers; il a fourni beaucoup de volaille. Il y a plusieurs mines de charbon, de pierres propres à faire de la chaux et du verre. On trouve dans les environs, du jais et de l'ambre, du vitriol, de la couperose, et de la terre argileuse pour pipes et faïence, dont il y a des manufactures. On fait un grand commerce de tous ces objets.

Valréas, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. par E. Pop. 3,327 hab.

Vaison, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E., sur l'*Ouvèze*. Pop. 1,901 hab.

Cairanne, village, à 3 l. N. par E., près l'*Aigues*. Son territoire est fertile, sur-tout en fruits. Le gibier y est fort estimé.

Malaucenne, village, sur la *Grauzel*, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ E., a deux fabriques de papier, trois martinets à cuivre, deux moulins à foulons, deux à olives, une manufacture de soie. On trouve dans les environs de la tourbe. Pop. 2,506 hab.

Beaumes, bourg, sur la rive droite du *Brégoux*, chef-lieu de canton, à 4 l. E., commerce en blé, huile d'olive, vins muscats, qui passent pour très-bons. Il a une source d'eau salée non en activité. Pop. 1,373 hab.

AVIGNON. — Cet arrondissement est à l'O. de celui d'Apt.

Avignon, belle et grande ville, sur la rive gauche du *Rhône*, à 171 l. S. S. E. de Paris, 5 l. S. d'Orange, et 76 l. N. O. d'Aix; préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; évêché suffragant de l'archevêché d'Aix, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, inspection forestière, bureau de poste situé sur la route de Paris à Marseille. Elle commerce en vins, eau-forte, eau-de-vie, olives et huile d'olive, vert-de-gris, vermillon, couperose, soufre, drogueries, miel, cire, amandes, safran, graine de luzerne et de trèfle, racines de garance et d'alizaris, corderie, soies, bouchons de liége. Elle fabrique taffetas et autres étoffes légères en soie, couvertures de laine; se livre à l'imprimerie, librairie et par-

fumerie. Cette ville a vu naître plusieurs femmes savantes, entre autres la belle Laure; Alix de Ceva, marquise de Saluces; Antoinette de Cadenet, Rixaude de Puyvert, Estephanette de Gantelme, Marie-Justine de Roncerai-Favart, femme de l'auteur dramatique, et quantité d'autres femmes savantes, qui formèrent à Avignon deux académies qu'on nomma la *Cour d'Amour*. 6,000 hab. Lat. N. 43. Long. E. 2. 28.

Courthezon, petite ville, à 2 l. ¾ N., a une source d'eau salée non en activité. C'est la patrie de Jean Saurin.

Bedarides, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite de l'*Ouvèze*. Pop. 1,658 hab.

Sorgues, village, sur l'*Ouvèze*, à 2 l. N. E. On y recueille de bons vins. Il y a une papeterie, une manufacture de coton et une de soie.

Entraigues, village, à 2 l. N. E., a une belle papeterie appelée *Trévorse*, et des tourbières dans ses environs.

Lisle, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Sorgne*, à 4 l. E., et à une de la fontaine de Vaucluse. Ses productions et son commerce consistent en blé, vin, huile, garance et soie. De ces productions, il n'y a que la soie et la garance qui forment un objet de commerce. On recueille considérablement de cette dernière: on la fait fabriquer dans la province, pour ensuite être exportée dans les divers départemens de France. Elle fabrique des cadis, des calmouks et des couvertures de laine. Elle a une filature de soie et des tanneries. Pop. 5,155 hab.

Morières, village, à une l. ¾ E., commerce en bons vins.

Cavaillon, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. E. S. E., dans une île formée par la *Durance*. On y fait un commerce considérable de vins muscats, et on y cultive beaucoup de mûriers. Pop. 5,192 hab.

Caumont, bourg, à 3 l. ½ S. E., près la *Durance*, a des tourbières dans ses environs. Il commerce en huile d'olive, vins et fruits secs.

CARPENTRAS. — Cet arrondissement est au S. E. de celui d'Orange.

Carpentras, ville, à 6 l. N. E. d'Avignon, et 146 S. E. de Paris, sur la rive gauche de l'*Auzon*; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; conservation des hypothèques, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, bureau de poste. Elle est assez jolie, et bien située au pied du mont Ventoux. On y fait commerce de vins, d'eau-de-vie, de fruits, d'huiles fines, drogueries, garance; de cire, miel, safran, et de liqueurs. On y fabrique de l'esprit-de-vin, de l'eau-forte, de l'esprit-de-vitriol et du savon. Il y a des manufactures d'étoffes de laine connues sous le nom de *cadis*, de filoselle, de rubans de soie; des filatures de soie et de coton, des papeteries, des tanneries, et beaucoup de moulins à garance. On y admire plusieurs restes d'antiquités. Carpentras a vu naître François Arnaud, membre de l'académie française et de celle des inscriptions; Bernardin de Carpentras, capucin, philosophe, habile physicien et auteur latin; Joseph-Marie-François de Lassone, célèbre médecin; et Louis-Gabriel-François d'Orléans de la Motte, évêque. Pop. 3,439 hab. Lat. N. 44. Long. E. 2. 42.

Caromb, petite ville, à une l. N. E., fait commerce de pois, haricots, ognons, vins et huile d'olive.

Sault, village, chef-lieu de canton, à 6 l. E. par N., sur la *Nesque*.

Mormoiron, bourg, près l'*Auzon*, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. Pop. 1,586 hab.

Pernes, ville, chef-lieu de canton, à une l. ½ S., sur la *Nesque*. On cultive dans son territoire des mûriers, pour la nourriture des vers à soie. Pop. 3,621 hab.

Monteux, bourg, à une l. O. par S., a un moulin à garance.

APT. — Cet arrondissement est au S. E. de Carpentras.

Apt, très-ancienne ville, sur le *Calavon*, à 8 l. ½ E. d'Avignon, et 180 S. S. E. de Paris; sous-préfecture et chef-lieu du 4e arrondissement communal du même nom, tribunal de première instance, sous-inspection forestière, chef-lieu de canton, bureau de poste sur la route d'Avignon à Digne. Elle commerce en fruits secs, prunes et pruneaux. Elle a des fabriques de belles bougies, et d'étoffes de laine et de filoselle; une filature de coton et de soie, une chapellerie, tannerie. Les divers monumens qu'on a trouvés dans cette ville, prouvent qu'elle avait de superbes édifices. On y voit un beau pont

d'une seule arche. A une l. d'Apt, en allant du côté d'Avignon, et suivant les restes d'une voie romaine, appelée dans le pays *Camin Roumiou*, on trouve le pont *Julien*, ouvrage des Romains: il est composé de trois arches à plein cintre, dont celle du milieu est plus grande et plus élevée que celles des côtés. La longueur de ce pont est de 210 pieds, et sa hauteur de 31. La beauté de cet ouvrage mérite qu'on se détourne pour l'aller voir. C'est la patrie de Pierre Dortigue, sieur de Vaumorière, littérateur et romancier; de Joseph Mervesin, religieux et auteur. Pop. 4,689 hab. Lat. 43. 55. Long. E. 3. 6.

Gordes, gros bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Pop. 2,813 hab.

Merindol, bourg, à 4 l. $\frac{3}{4}$ S. O., fameux sous François Ier, par le massacre de ses habitans, accusés d'hérésie.

Bonnieux, gros bourg, chef-lieu de canton, à une l. $\frac{1}{2}$ S.O. Pop. 2,440 hab.

Cadenet, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 2,051 hab.

Perthuis, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. $\frac{1}{2}$ S. par E., sur l'*Aise*; tribunal de commerce, bureau de poste situé sur la route d'Aix à Apt. On y fait le commerce de blé. Pop. 4,000 hab.

Mirabeau, village, à 6 l. S. E., a dans ses environs une caverne dont les parois sont revêtus de stalagmites.

Grambois, village, à 4 l. S. E., possède une mine de fer dans ses environs.

Motte-d'Aigues (la), village, à 3 l $\frac{1}{2}$ S. E., a dans ses environs des perles jaunes et des pierres à fusil.

Castellet, village, à une l. $\frac{1}{2}$ S. E., fabrique de la faïence.

BOUCHES DU RHONE. = Ce département est situé dans le 44e deg. de lat. N., et entre les 2 et 4 deg. de long. E. Il a 25 l. de long sur 15 de large, et 298 l. carrées. Il est borné au N. par le département de Vaucluse; à l'O. par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'E. par celui du Gard. Il est ainsi appelé du Rhône qui a ses embouchures dans la Méditerranée. Il est formé d'une partie de la basse Provence. Il a 3 arrondissemens communaux, 26 cantons et 108 communes. Ce département a beaucoup de montagnes qui n'offrent que des rochers nus; la plus haute est celle de *Ste.-Baume*; elle est située près de la ville d'Aix; sa hauteur est d'une l., et sa long. de 10 de l'E. à l'O. L'étendue des forêts, en surface, est de 61,747 arpens, dont 13,347 arpens de bois nationaux, 20,220 arpens communaux, le reste à des particuliers. Ses principales rivières sont le *Rhône*, la *Durance*, l'*Arc*, la *Veaune*, la *Touloubre*. Il est entrecoupé d'un grand nombre de canaux, notamment ceux de *Martigues*, de la *Tour-du-Bouc*, des *Bouches-du-Rhône*, des *Alpines*. Il a des sources salées et minérales, et de vastes étangs. Le climat de ce département est brûlant et sec; il y pleut rarement en été, mais on y ressent quelquefois un vent froid appelé *mistral*. Le sol est en général aride, dévoré par un soleil ardent, et desséché par des vents réguliers; il ne peut produire que par irrigation et à force d'industrie et de travail; cependant il faut en excepter l'île de la Camargue, qui est naturellement fertile. Ce département produit des blés qui ne suffisent pas à la consommation des habitans. Tarascon et Arles sont les seuls cantons qui en recueillent beaucoup. On y récolte du vin en abondance: les plus estimés sont ceux de Cassis et de la Ciotat; ordinairement il produit des olives, fruit délicieux, que les habitans mangent beaucoup en hiver. Les huiles d'olive connues sous le nom d'*huiles d'Aix*, sont l'objet le plus productif du département; mais l'olivier a été presque détruit en plusieurs années, avant cette perte, on évaluait les exportations d'huile à 100,000 quintaux, donnant un revenu de 4 millions 500 mille fr. Les amandes et la soie sont encore des productions précieuses de ce département, où l'on élève près de 600,000 bêtes à laine, appelées bêtes à laine transhumantes, parce qu'elles abandonnent les plaines de Crau près d'Arles, au moment de la chaleur et de la sécheresse, pour aller sur les hautes montagnes des départemens de la Drôme, des Hautes et Basses Alpes. Les chevaux, connus sous le nom de *chevaux de Camargue*, y sont petits, agiles et sauvages. Ce département a des mines de fer, d'alun, de vitriol, de houille, qui fournissent 300,000 myriagrammes; quantité de carrières de marbre, d'ardoise, de plâtre, de grès, de gypse soyeux, de pierre à chaux. On y fabrique des chapeaux de velours, façon de Gênes, des étoffes en filoselle, pures

ou mélangées, beaucoup de savon; il y a des manufactures de corail, et des filatures de coton. On fait avec des amandes et du miel une espèce de pâte nommée nogat, rouge blanc et le thoron, d'un excellent goût, sur-tout le thoron. Il y a des fabriques d'acide sulfurique et nitrique, de sulfate de cuivre, des raffineries de sel ammoniac. Le commerce de ce département consiste en laines, soies, huiles, fruits, vins de liqueurs, essences, graines d'écarlate et garance que l'on cultive beaucoup; poisson frais, sardines, thons, anchois; il exporte de superbes marbres et de très-belles pierres d'albâtre. Marseille est comme le centre et l'ame de son commerce, qui est très-important. Ce département dépend de la 8e division militaire, de la 24e légion de la gendarmerie nationale, de la 16e conservation forestière, du diocèse et de la sénatorerie d'Aix. Le collége électoral est de 300 membres; il fait partie de la 3e série, et a 3 députés à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 27 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, de 3 tribunaux de commerce séants à Marseille, Tarascon et Martigues; la cour criminelle est à Aix, ainsi que celle d'appel. Ce département a vu naître, parmi les anciens, Pithéas et Pétrone; et parmi les modernes, d'Urfé, auteur de l'Astrée; Tournefort, le père Mascaron, le célèbre sculpteur Puget.

RIVIÈRES, ÉTANGS. — *Arc* (l'), petite rivière, a sa source dans le département du Var, à une l. O. de St.-Maximin; coule à l'O., arrose à gauche Farget, les Milles et St.-Pons à droite; reçoit à droite le Bagnon, et se jette dans l'étang de Berre, à une l. N. O. de Berre: son cours est d'environ 13 l.

Berre, grand étang salé, situé vers le S. O. de l'arrond., au S. de St.-Chamas et à l'O. de Berre; il est divisé en plusieurs parties, qui portent différens noms; reçoit au N. le canal de Craponne; à l'E., l'Arc; au S., les eaux des étangs de Marignane et de Bolmont, et se décharge par le S. O., entre les Martigues et Jonquières, dans le golfe des Bouches, par un canal que l'on nomme l'étang de Carome: sa longueur du N. au S. est de 4 l., et sa largeur ordinaire de l'E. à l'O. de 2 l. Le poisson de la mer y remonte en si grande quantité, qu'il y a peu de lacs d'eau douce qui en contiennent davantage.

Galejon, étang, à 9 l. ¼ S. E. de Tarascon, au S. E. de l'arrond., et à 2 l. ½ S. O. d'Istres. Son étendue du N. au S. est de une l. ½, et de ½ l. de l'E. à l'O. Il est très-poissonneux; les Martigaux y font des pêches considérables.

Valcarès. Cet étang, à l'O. de celui de Galejon, a 3 l. de long sur autant de large, et est rempli de petites îles.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

MARSEILLE. — Cet arrondissement est au S. E. de celui d'Aix.

Marseille, ville, préfecture, chef-lieu de départ., du premier arrond. et de canton, sur la Méditerranée, à 8 l. S. d'Aix, et 160 l. S. E. de Paris; cour spéciale, tribunal de première instance, chambre et tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste, hôtel des monnaies pour la fabrication des espèces marquées d'un M et d'un A entrelacés. C'est une place de guerre de la 8e division militaire. Elle est la résidence d'un sous-directeur de fortifications, et d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées. C'est une ancienne, grande et forte ville maritime, la plus riche, la plus marchande et la plus peuplée de toute la Provence. Louis XIV y fit bâtir, en 1660, une citadelle et le fort Saint-Jean. Sa fondation remonte à 500 ans avant J. C., et est due à une colonie de Phocéens. Elle devint, presque dès son origine, une des plus commerçantes de l'Occident. Il s'y forma une des trois plus fameuses académies du monde; et elle fut à cet égard la rivale d'Athènes et de Rhodes. Elle a produit Pythéas, fameux géomètre et astronome, contemporain d'Alexandre-le-Grand; Castor, savant médecin, et le poète Pétrone: et parmi les modernes, Mascaron, orateur de la chaire; Honoré d'Urfé, auteur de l'Astrée; Puget, célèbre sculpteur. Marseille éprouva, en 1720, le terrible fléau de la peste, qui lui fut apporté par un vaisseau venu de Seyde, et qui lui enleva 50 à 60,000 habitans. Strabon a décrit cette ville comme une

des plus magnifiques de son temps; mais on ne retrouve aucune trace des anciens monumens dont elle était décorée. Elle se trouve aujourd'hui divisée en ville vieille et en ville neuve. La première est construite sur le penchant très-rapide de la montagne, et est coupée de rues étroites, bordées de chétives maisons; mais la ville neuve réunit les agrémens d'un sol uni, de rues régulières, et de très-beaux édifices : elle est séparée de la vieille ville par une longue et superbe rue, dont le cours forme une partie. Marseille, située au fond d'un golfe couvert et défendu par plusieurs îles, a l'un des ports les plus vastes et les plus sûrs de la Méditerranée. Les coteaux qui environnent la ville, sont couverts de bastides ou petites maisons de campagne, qui forment des tableaux très-rians; mais le sol est peu fertile : il produit néanmoins des vins, des huiles excellentes et des fruits de toute espèce; on pourrait même mettre au nombre de ses productions le corail, car on en pêche une assez grande quantité dans son golfe. Une multitude de fabriques contribuent à enrichir la ville, telles que celles d'étoffes d'or, d'argent et de soie, de toiles peintes, de chapeaux, de bonnets, de verreries, de faïences, de maroquin, de vitriol, de nitre, d'alun, de bouchons de liége, de savon, de soufre, de raffineries de sucre très-estimées et en grande quantité. Le corail est travaillé en colliers et bracelets, très-recherchés des Orientaux. Le commerce de Marseille, en temps de paix, est très-actif et très-étendu; il soutient et encourage l'industrie, et répand l'abondance parmi les habitans de Marseille, dans toute la Provence et dans les provinces qui l'avoisinent; car il embrasse non-seulement les productions de Marseille et les objets qui sortent de ses fabriques, mais encore les productions et tout ce qui est relatif au commerce de la Provence et autres provinces de France, des échelles du Levant, des côtes de la Barbarie, de la Morée, de l'Italie, de l'Espagne, des ports de l'Océan, de la Méditerranée et de la Baltique, des principaux états de l'Europe, des îles françaises de l'Amérique. Les exportations des Marseillais pour les échelles du Levant, s'élèvent annuellement à plus de 30 millions en temps de paix; celles qu'ils fréquentent le plus, sont le grand Caire, Alexandrie, Smyrne, Constantinople, Salonique, la Canée, Seyde, Saint-Jean-d'Acre, etc. : dans les échelles de la Morée, Coron, Patras, Napoli de Romani, etc. Ils y portent des cassonades, des dorures de Lyon, des bijouteries, des piastres, du vif-argent, de la cochenille, du corail taillé en olives; du papier, des bonnets de laine teints en rouge, des draps de différens assortimens, fins et grossiers, des étoffes de soie, des quincailleries du Forez. Ils en rapportent des cuirs, des peaux de chagrin, des poils de chèvre, des laines, du lin et du coton filé et non filé, des toiles blanches et teintes, des soies de Perse, de plusieurs espèces, des tapis de Perse, des mannes, du séné, de la gomme arabique, de l'encens, du safran, des noix de galle, des pistaches, de la cire, de l'opium, du storax, et d'autres drogues.

Leur principal commerce sur les côtes de Barbarie se fait avec Tripoli, Alger et Tunis. Ils portent à Tripoli des vins et des piastres : ils se chargent en retour de séné, de laines du pays et de plumes d'autruche. Ils portent à Alger et Tunis des draps, de l'argent et des piastres : ils prennent en échange des blés, de la cire, du corail et du maroquin.

Ils portent dans les ports de la Morée, des piastres, des draps grossiers et des bonnets de laine rouge : ils reçoivent du blé, de l'huile, des laines, des soies blanches, des cotons et des toiles. Quoique le commerce de toutes ces contrées forme la branche principale et la plus essentielle de celui de Marseille, cette ville a des relations suivies et très-étendues avec toute l'Italie et avec l'Espagne : plusieurs de ses vaisseaux passent le détroit pour aller, soit en Portugal, soit dans les ports de France sur l'Océan, soit aux îles françaises de l'Amérique.

Les chargemens pour les îles françaises et pour l'Amérique se font en fruits secs de Provence, vins, farines, huiles, morues sèches, harengs blancs et saurs, fromages et autres provisions de bouche; en étoffes de soie, en draps et étoffes de laine de différens assortimens; en chapeaux, bonnets, bas, souliers, toiles de toutes qualités; en mousseline, savon, quincaillerie du Forez, mercerie, bijouterie, argenterie, plomb et poudre à tirer : les retours se font en sucre, café, coton,

indigo, cacao, gingembre, cuirs secs, sirops de mélasse et autres, rocou, et en toutes sortes de bois pour la teinture et la marqueterie.

Les Marseillais portent dans les ports d'Italie, du miel, des toiles, toutes sortes de marchandises du Levant: ils reçoivent de l'alun, des soies de Messine, des laines de Pouille et de Basilicate, des vins et autres productions. Outre qu'ils portent dans les ports d'Espagne les mêmes marchandises que dans ceux d'Italie, ils y portent beaucoup d'étoffes de soie, de draps et de quincaillerie : ils reçoivent en échange, des vins de liqueur, des huiles, des soies, des laines, du liége, des soudes, du bois de campêche, et beaucoup d'or et d'argent. Indépendamment du commerce que les bâtimens marseillais font eux-mêmes, en parcourant la Méditerranée, la Baltique, la mer Rouge et l'Océan, Marseille en fait encore un très-considérable avec les Espagnols, les Italiens, les Hollandais, les Anglais, les Allemands, les Suédois, les Danois et les Russes, qui fréquentent journellement son port, lui apportent des productions de leur pays, et se chargent en retour de celles qui entrent dans leur commerce. Il arrive annuellement dans cette ville quarante navires venant de Terre-Neuve, chargés de morue de la pêche française. Ces navires qui appartiennent à différens ports du Ponant, chargent à fret des savons, des cotons, des laines, etc. pour Nantes, le Havre, Rouen et Saint-Valery.

Marseille fournit aussi par terre une quantité considérable de matières premières aux fabriques de Lyon, de Tours, de Rouen, d'Amiens, des différentes villes du Languedoc et de la Suisse. On travaille à curer son port. Pop. 111,130 hab. Lat. 43. 17. Long. E. 3. 2.

Greasques, village, à 4 l. N. E., possède des mines de charbon de terre et de houille.

Peipin, village, à 4 l. ½ N. E., a des mines de plomb.

Roquevaire, petite ville, chef-lieu de canton, sur la *Veaune*, à 4 l. E. par N.; bureau de poste près la route de Marseille à Toulon. Son commerce consiste en vins muscats rouges et blancs, d'une excellente qualité; câpres, raisins secs, figues, amandes et autres fruits. Pop. 3,182 hab.

Alauch, village, à 2 l. O. par N., a des carrières de plâtre et craie exploitées.

Cuges, bourg, à 5 l. ½ E., a une carrière à plâtre, et de la terre à poterie.

Gemenos, village, à 4 l. ½ E., sur la rive droite de la *Veaune*, a une verrerie et une mine de houille non-exploitée; elle possède une carrière de plâtre exploitée, une de grès, et de la terre à poterie.

Cereste, village, à 4 l. ¾ E. par S.; son territoire abonde en vins muscats et en fruits excellens.

Ciotat (la), petite ville et port sur la Méditerranée, à 5 l. S. E.; chef-lieu de canton, tribunal de commerce, bureau de poste sur la côte, entre Marseille et Toulon. On y récolte les vins muscats les plus exquis, blancs et rouges, dont on fait commerce, ainsi que fruits secs, olives, amandes, huile; on y fabrique des toiles à voiles. Il y a des stalactites calcaires susceptibles d'être travaillées comme l'albâtre. Le port de la Ciotat fait partie du 6e arrondissement maritime. C'est la patrie de Pierre, fameux musicien. Pop. 5,770 habitans.

Cassis, bourg, à 4 l. S. E.; bureau de poste sur la route de Marseille à la Ciotat. Il fait commerce de vins et de fruits. Il y a des stalactites calcaires qu'on peut travailler comme l'albâtre. C'est la patrie de J.-J. Barthélemy. Pop. 2,300 hab.

ILES VOISINES. — Les principales sont celles de *Ratoneau*, de *Pomegue*, de *Chateau-d'If*, de *Daune*, de *Tiboulen*, de *Lemaire*, de *Jaros*, de *Calseraigne*, de *Riou*, du *Planier*, de *Madrague*.

AIX. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Tarascon.

Aix, jolie et ancienne ville, dans une plaine, près de la petite rivière d'*Arc*; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, auparavant capitale de la Provence, à 6 l. N. de Marseille et 180 S. par E. de Paris; archevêché, cour de justice criminelle, cour d'appel, tribunal de 1re instance, conservation des hypothèques, chef-lieu du 16e arrondissement forestier; bureau de poste sur la route de Lyon à Marseille. Cette ville n'est pas grande, mais elle est bien peuplée; les rues en sont droites et bien pavées, et en quelques quartiers tirées au cor-

deau. Au milieu est un très-beau cours nommé *Orbitelle*, formé de trois grandes allées d'ormes, et orné de belles fontaines ; c'est une promenade charmante. Les collines qui entourent le territoire de cette ville, sont couvertes d'oliviers, de vignes, et de toutes sortes d'arbres fruitiers. Aix n'a point de fortifications, et n'est entourée que d'un simple mur sans fossés. Dans un de ses faubourgs, sont des eaux minérales, d'où cette ville a reçu son nom ; on les a recouvrées en 1704, et l'on a fait faire, aux frais de la commune, des constructions pour la commodité des personnes qui vont en boire ou s'y baigner. Les productions qui forment la principale branche de commerce d'Aix, consistent en vins, huiles d'olive, eaux-de-vie, soies et laines, amandes, raisins et autres fruits secs ; vermicelle, semouille, truffes marinées. La seconde branche a pour objet les draps, soieries, toiles et quincailleries. La ville a des manufactures de velours, de gazes, d'indiennes, de coton teint en rouge. L'ancien archevêché est le chef-lieu de la 8e cohorte de la légion d'honneur. Pop. 23,688 hab. Lat. N. 43. 3. Long. E. 3. 6.

Alleins, village, sur le canal de *Craponne*, à 6 l. ¼ N. O., et 2 l. N. O. de Lambesc. On y récolte de bonne huile.

Lambesc, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O. Le territoire produit d'excellent vin, et beaucoup d'olives. Il y a une manufacture de savon. Pop. 4,100 hab.

Saint-Cannat, village, à 3 l. ½ N. O., a quatre moulins à huile.

Puyricard, village, à une l. ½ N. par O., récolte du bon vin.

Salon, petite ville, chef-lieu de canton, à 7 l. O. N. O. ; bureau de poste près la route de Lyon à Marseille ; elle est située sur un canal appelé la *fosse Craponne*, qui communique avec la Durance, dans une plaine agréable. Son commerce d'huile d'olive, qui allait annuellement à 10 mille quintaux, est bien réduit aujourd'hui. On en tire beaucoup de fourrages et de fruits d'été. C'est la patrie de l'infortuné *Lamanon*, qui a péri dans l'expédition de *la Peyrouse ;* de l'illustre *Suffren*, célèbre amiral. On y voit le tombeau de l'astrologue *Nostradamus*. Pop. 5,300 habitans.

Barben (la), village, à 4 l. ½ N. O., sur la rive droite de la *Touloubre*, a une carrière de bol rouge et une mine de fer en grains.

Pelissane, bourg, sur la *Touloubre* et le canal de *Craponne*, à 6 l. O. N. O., fait commerce d'excellente huile d'olive.

Eguilles, à 2 l. N. O., possède plusieurs carrières à plâtre exploitées, et des fabriques d'eau-de-vie.

Saint-Chamas, ville, sur l'étang de *Saint-Chamas*, à 7 l. ½ O., fait commerce d'excellentes olives. Elle a une poudrerie.

Istres, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. O., sur l'étang de *Berre*. On voit dans cet endroit un rocher isolé qu'un ex-jésuite, parent de la famille Suffren, fit tailler en forme de vaisseau de ligne, et surnomma le *Héros*, nom que portait le vaisseau amiral de Suffren. Pop. 2,111 hab.

Martigues (les), ville maritime, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O. ; bureau de poste. Elle est auprès d'un étang de 5 l. de long sur 2 de large, navigable par-tout, et qui fournit d'excellent sel. Les environs de cette ville renferment une mine de fer et du plâtre. Pop. 7,079 hab.

Bouc (tour de), à une l. ½ des Martigues. On doit creuser dans ce lieu un port.

Berre, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ O. par O., sur la rive septentrionale de l'Etang de *Vaine*. Elle a des salines d'un bon produit, dont les eaux sont fournies par l'étang. Pop. 1,800 hab.

Marignane, village, près l'étang du même nom, à 5 l. S. E., fait commerce de vins.

Vitrolles, village, à 3 l. ¼ S. O., fabrique de l'huile d'olive.

Pennes (les), village, sur le *Merlançon*, à 4 l. S. O., a dans ses environs une fontaine qui passe pour une merveille dans le pays. Son cours est suspendu pendant tout l'hiver, quelque temps qu'il fasse. Elle ne coule que depuis mai à septembre, qu'il pleuve ou non. On y trouve aussi des carrières de marbre rouge et blanc.

Beaulieu, château, situé sur une petite montagne, à 3 l. au S. O., et 194 toises au-dessus du niveau de la mer. On y voit toutes les traces d'un volcan éteint, des laves, des basaltes, et tous les autres produits vol-

caniques : on croit même encore y reconnaître la forme des cratères.

Cabries, village, à 2 l. ½ S. par O., a des carrières de marbre.

Gardanne, gros bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. S. E., possède une mine de houille exploitée. Pop. 2,279 habitans.

Fuveau, village, à 2 l. ½ S. E., a une fabrique d'eau-de-vie, et une mine de houille non exploitée.

Trets, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ E. S. E., a 3 fabriques de savon, et dans les environs on trouve du marbre fond jaune, mêlé de blanc et de rouge. Pop. 2,835 hab.

Beaurecueil, village, à une l. ½ E., près le *Bayon*, a une carrière de beau marbre.

Jouques, village, à 3 l. ¾ N. E. On voit dans les environs les restes des aqueducs par lesquels Marius fit conduire d'excellentes eaux à Aix. C'est encore dans le terroir de cette commune qu'est le rocher de *Canteperdrix*, remarquable par les traces de l'ancien canal de Provence.

Peyrolles, village, près la *Durance*, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E. On y voit une grotte formée de congélations curieuses. Il a une fabrique de tan. Pop. 1,750 hab.

Meirargues, village, sur la *Vaulubières*, à 3 l. N. par E., a une fabrique de savon et une manufacture de papier.

TARASCON. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Tarascon.

Tarascon, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, sur le *Rhône*, vis-à-vis Beaucaire, à 22 l. N. O. de Marseille, et 160 S. S. E. de Paris; tribunal de première instance et de commerce, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Nîmes à Marseille. Les productions et le commerce de cette ville consistent en huiles, vins et eaux-de-vie, blés, graine de luzerne de première qualité. L'entrepôt d'une partie des huiles de la Provence se fait dans cette ville; il part de son port, sur les coches et sur divers bateaux, plus de 30 mille quintaux d'huile d'olive chaque année, sans parler de ce qui en est transporté à Lyon pendant l'hiver, par un nombre considérable de rouliers. On y fabrique de l'amidon et des étoffes de différente nature, en filoselle, et en filoselle et laine; elles sont d'un bon débit dans toute la Provence, et dans plusieurs autres départem. de l'empire; il s'en fait aussi des envois en Catalogne et sur la rivière de Gênes. Il y a une manufacture de bonnets qui passent à Marseille, et de là en Turquie. Enfin on y voit une maison nommée *les radoubs*, où habitent plus de 200 personnes occupées à la construction des bateaux destinés à transporter le sel en Provence, dans le Lyonnais, le Languedoc, le Vivarais, les Cévennes, etc. Pop. 18,300 hab. Lat. N. 43. 48. Long. E. 2. 19.

Barbentane, bourg, à 3 l. N. p. E., au confluent du *Rhône* et de la *Durance*. On y fait le commerce de vins, fruits, et de melons. Il y a une mine de fer au lieu appelé la *Garde-Frainet*, et dans les montagnes des Maures.

Château-Renard, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. E. N. E., sur le canal de *Réal*, a plusieurs fabriques d'étoffes appelées *cadis*, et des calmoucks communs. Pop. 3,144 hab.

Graveson, village, à 2 l. N. E., possède des manufactures d'étoffes appelées *cadis*.

Orgon, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ E. Elle commerce en toiles, étoffes et quincaillerie. Pop. 2,401 hab.

Eygalières, village, à 4 l. ¾ E. par S. On trouve dans les environs de beaux marbres mêlés de blanc, de jaune, de rouge et de couleur de chair.

Saint-Remy, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., fait commerce et récolte des vins, et a des carrières de marbre. Pop. 5,055 hab.

Breuil (le), village, à une l. ½ E. p. N., possède une mine de houille exploitée.

Eyguières, gros bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. E. S. E., a plusieurs manufactures de laine, où il se fabrique des étoffes appelées *cadis*. Pop. 2,926 h.

Foz-les-Martigues, village, à 9 l. ½ S. E., a deux moulins à huile.

Arles, très-ancienne ville, chef-lieu de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix; tribunal de commerce, conservation des hypothèques, école de navigation, à 3 l. S., 20 N. O. de Marseille, et 188 S. S. E. de Paris, sur la rive gauche du *Rhône*. Cette ville est une de celles qui conservent le plus de monumens d'antiquité; l'obélisque qui est au milieu de la place est un des plus beaux : i

est de granit, et a 52 pieds de hauteur: il fut découvert en 1675. L'amphithéâtre retrace à peine l'idée de ce qu'il était anciennement; l'arène avait, dans son plus grand diamètre, 38 toises 2 pieds 5 pouces. La circonférence a 194 toises, et la hauteur de son frontispice est de 17. C'est à Arles que l'on a trouvé la belle statue de Vénus que l'on voit au Musée Napoléon de Paris. On trouve encore, en divers endroits de la ville, des restes d'édifices romains : on y voit un cimetière hors la ville, appelé *Champs-Elysées*, et une infinité de tombeaux antiques de différentes formes et de diverses matières. Constantin-le-Grand se plaisait beaucoup à Arles, où il fit un long séjour, pendant lequel il l'embellit de plusieurs monumens dont on voit encore des restes nombreux. Les amateurs de belles vues doivent aller sur la hauteur appelée *Mulaires* ou des *Moulins*; on y jouit de la plus belle perspective. Cette ville commerce en bestiaux, blé, vins, huiles, manne, fruits, savon; elle a des fabriques de cadis, des tanneries et des verreries. C'est la patrie de Clément Julien, célèbre accoucheur; de Constantin II, dit le Jeune; de Flavius; de Julius Constantinus, né en 316; d'André de Laurent, premier médecin de Henri IV; de Jean-Baptiste Molinier, prédicateur. On travaille à faire un canal, qui, partant de cette ville, doit donner au Rhône une issue navigable vers la mer. Pop. 21,000 hab. Lat. 43. 40. Long. E. 2. 18.

Camargue, île, enfermée dans les deux Bouches-du-Rhône, dont l'étendue est de 6 l. $\frac{1}{2}$ du N. au S., et autant de l'E. à l'O. Cette île renferme neuf villages, beaucoup de maisons de campagne, et près de 350 fermes. Elle abonde en gibier. On y récolte beaucoup de blé et du fort gros vin. Il y a une grande quantité de marais et d'étangs qui sont très-poissonneux. On y élève beaucoup de chevaux.

VAR. — Ce département est situé dans le 44e deg. de lat. N., et entre les 3 et 5 de long. E.; il a 378 lieues carrées. Sa longueur est de 35 l., sa largeur de 21. Il est borné au N. par les départemens des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes; à l'E. et au S. par la Méditerranée; à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Il a 4 arrondissemens communaux, 32 cantons et 208 communes. Il est formé d'une partie de la Provence. Ce département, couvert de hautes montagnes dans sa partie septentrionale, a des forêts où l'on trouve des bois de charpente et de construction. Les principales rivières sont : le *Var*, l'*Artubie*, l'*Argens*, etc. Il produit toutes sortes de grains, fruits, vins blanc, rouge, paillé, clairet, muscat, etc.; prunes pelées et sèches, truffes, olives, prugnons, figues, jujubes, oranges, limons, poncires, grenades, câpres, pistaches, safran, etc. Il y a beaucoup de mûriers pour la nourriture des vers à soie. On y trouve presque tous les simples propres à la pharmacie, et des liéges le long de la côte. Il possède des mines de différens métaux, et des carrières de marbre. Ce département a des fabriques de savon, de papier, de draps grossiers, de poterie, de parfumerie, de cuirs, de soie, de verre blanc, de sel de saturne, etc. Son principal commerce consiste dans les productions du sol, et dans la pêche du thon et des anchois. Ce département fait partie de la 8e division militaire, de la 23e division de la gendarmerie nationale, de la 16e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Aix. Il dépend de l'archevêché de la même ville. Il est de la 2e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 269 membres. L'ordre judiciaire se compose de 32 justices de paix, de 4 tribunaux de première instance, de 4 tribunaux de commerce séants à Brignolles, Grasse, Saint-Tropez et Toulon; d'une cour criminelle séante à Toulon, ainsi que la préfecture; la cour d'appel est à Aix. Il possède plusieurs bibliothèques. Les habitans sont légers, inconstans et timides en fait d'entreprises : ardens, inflammables, exagérés; ils sont francs et braves; ils ont plus d'esprit que de lumières, plus d'imagination que de jugement. C'est la patrie de Fléchier, Massillon, Mascaron, l'abbé Poule, Moréri, Dumarsais, Tournefort, Baithe, des Vanloo, Balechon, et Vernet. Pop. 269,142 hab., à raison de 718 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Var*. Cette rivière prend sa source à Monte-Camelione, département des Alpes-Maritimes; court au S. O.; tourne à l'E., arrose à gauche Entrevaux, reçoit du même côté la Tinea et la Vesubia, et l'Esteron à

droite; coule droit au S., et se jette dans la Méditerranée.

Argens (l'), rivière, a sa source dans la partie méridionale de l'arrondissement de Brignolles, près Nans; court au N. E., arrose Châteaumert, tourne à l'E. jusqu'à Corrans, reçoit l'Issole à droite, grossie du Calami, la Bresque à gauche; elle continue son cours à l'E. à travers l'arrondissement de Draguignan, redescend au S. E., reçoit à gauche la Flauriey, à droite l'Aille, traverse les forêts qui sont au centre de l'arrondissement, remonte un peu vers le N. N. E., reprend sa direction ordinaire, reçoit à gauche l'Endre, à droite le Fourneux, arrose Roquebrune, et se jette dans le golfe de Fréjus à une l. au S. de cette ville, après un cours de 28 l. environ, extrêmement rempli de sinuosités.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BRIGNOLLES. = Cet arrondissement est à l'O. de Draguignan.

Brignolles, ville, sur la rive droite du *Calami*; sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière; bureau de poste situé sur la route d'Aix à Nice, à 8 l. S. O. de Draguignan, et 180 S. S. E. de Paris. Cette ville a été prise et reprise plusieurs fois dans les temps de troubles, et notamment en 1524, par les Espagnols. Son commerce consiste en fruits secs, et sur-tout en pruneaux, en huile d'olive, oranges; elle a plusieurs tanneries, fabriques de savon, des filatures de soie, des foulons, fabriques de grosses draperies, de cire, de chapeaux, de colle-forte, d'eau-de-vie, d'amidon, de chandelles, de poterie, de faïence, de galons de soie, et de liqueurs. C'est la patrie de Pierre Lebrun, oratorien, théologien et historien, célèbre dans les matières ecclésiastiques et profanes; et de Joseph Parrocel, peintre-graveur de batailles. Pop. 5,500 hab. Lat. N. 43. 25. Long. E. 3. 42.

Tavernes, village, chef-lieu de canton, à une l. N. Pop. 1,536 hab.

Ginasservis, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. O. Pop. 782 hab.

Barjols, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par O.; bureau de poste situé près la route d'Aix à Nice. Cette ville a des tanneries, papeteries, faïenceries, blanchisseries de cire, et des filatures de soie. Elle possède dans ses environs une mine d'or et une d'argent. Pop. 3,025 hab.

Saint-Maximin, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. par N.; bureau de poste situé sur la route d'Aix à Nice. On y fait le commerce de safran. Il a une fabrique de savon, une filature de coton, et une carrière de marbre. Pop. 3,717 hab.

Nans, village, à 4 l. ¾ O. p. S., a une carrière de marbre et des mines de houille.

Tourves, village, à 2 l. ½ O. On trouve dans les environs du marbre fin de diverses couleurs. Il a quatre fabriques d'eau-de-vie, une de savon, et une de papier.

Roque Brussane (la), village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Pop. 1,436 hab.

Celle (la), village, à ¼ l. S. O., a deux fabriques de papier.

Pignans, bourg, à 4 l. S. E. On y voit plusieurs moulins pour fouler des draps et battre du cuivre, et d'autres à faire du papier. Il y a aussi une fabrique de poterie commune, d'eau-de-vie, et deux tanneries.

Besse, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E. S. E. Pop. 1,578 hab.

Camps, village, à ½ l. S. E., a une fabrique de chapeaux.

Carces, bourg, à 3 l. N. E., sur la rive droite de l'*Argon*, a deux fabriques de soie, trois d'eau-de-vie, et deux tanneries.

Cotignac, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. On y fait commerce de figues et autres fruits. Il y a plusieurs tanneries où l'on fabrique des cuirs forts; son territoire fournit beaucoup de soie.

Val (le), village, près de l'*Argens*, à une l. N. par E., a une fontaine remarquable par ses treize sources.

DRAGUIGNAN. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Brignolles.

Draguignan, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement et de canton, à 15 l. N. E. de Toulon, et 178 S. E. de Paris; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques; bureau de poste situé près la route d'Aix à Nice. Les montagnes, assez élevées, produisent

des vins délicieux et en grande quantité. Il y a deux manufactures de gros draps et plusieurs moulins à huile, des tanneries, une fabrique de savon et une de bas. Lat. N. 43. 34. Long. E. 4. 14. Pop. 6,560 hab.

Comps, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ¾ N. Pop. 739 hab.

Mons, village, à 5 l. ¾ N. E., a deux moulins à huile.

Callian, village, à 5 l. N. E., a des mines de houille en exploitation, une verrerie et une carrière de marbre blanc veiné de violet et brocatelle.

Fayence, gros bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E.; on y fabrique de la vaisselle de terre; il a des moulins à huile. Pop. 2,712 hab.

Barjemont, bourg, à 2 l. ¼ N. E., sur une colline couverte de vignobles. C'est la patrie de Moréri.

Callas, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ N., a plusieurs moulins à huile. Pop. 2,188 hab.

Lestrelles, village, à 6 l. ¼ E. p. S.; on y trouve du jaspe bien foncé.

Bagnols, village, à 3 l. ½ E., sur la rive gauche de la *Vauloube*, possède une verrerie.

Fréjus, petite ville, chef-lieu de canton, sur le *Reyran*, à 5 l. ½ S. E.; tribunal de commerce, bureau de poste situé sur la route d'Aix à Nice. C'est une ville fort ancienne. Elle avait autrefois un beau port qui s'est comblé, et les marais au milieu desquels elle se trouve, en rendent l'air malsain. On y fait commerce de liége et de bouchons, de cuirs, de savon bleu. On remarque encore près de Fréjus plusieurs vestiges d'antiquités romaines. *Voy.* l'Itinéraire, tome 3, première partie. On trouve dans les environs, des améthystes et des cristaux, du jaspe rouge et blanc, et une mine de houille. Fréjus a vu naître Agricola, beau-père de Tacite, célèbre historien romain; Cornélius Gallus, poëte et ami de Virgile, et Emmanuel Sieyès. Bonaparte y débarqua en l'an 8, en revenant d'Egypte. Pop. 2,229 hab.

Pujet (le), village, à 4 l. S. E., près la *Vernède*, a dans ses environs du jaspe sanguin avec beaucoup de verre.

Ramatuelle, village, à 8 l. S. p. E., et une ½ S. p. O. de St.-Tropez, a une mine de plomb à vernis et une mine de fer.

Saint-Tropez, port sur la Méditerranée, ville assez forte et marchande, chef-lieu de canton, à 13 l. S. p. E.; tribunal de commerce, bureau de poste près la route d'Aix à Nice. Elle est connue par la pêche du thon. Pop. 3,156 hab.

Grimaud, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S., possède deux mines de plomb en rognons, exploitées. Pop. 1,164 hab.

Garde-Frainet (la), bourg, à 5 l. S., a des fabriques de chapeaux, cuirs tannés, mégisseries, étoffes de laines grossières, couvertures à matelas, et bouchons de liége. Ses environs renferment une mine de fer.

Muy (le), village, sur le *Pis* ou l'*Artubie*, à 2 l. ½ S. E., possède quatre moulins à huile, une tannerie et trois scieries.

Arcs (les), village, à 2 l. S., a plusieurs moulins à huile et à blé. On trouve des mines de fer dans les environs.

Tran, village, à une l. S., est remarquable par des manufactures pour le triage et le dévidage de la soie.

Luc (le), bourg, sur le *Ritor*, à 4 l. ½ S. O., a six moulins à huile, quatre tanneries, et dans les environs une mine d'argent et une de plomb.

Cannet (le), village, à 3 l. ¾ S. O., a des mines de fer dans ses environs.

Lorgues, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¼ S. O., a douze moulins à huile. Pop. 4,923 hab.

Flyose, village, à une l. ½ O., a plusieurs moulins à huile. Pop. 2,840 hab.

Salerne, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. O. p. N. Ses productions et son commerce consistent en vins, huiles d'olive, figues et soies. Il se recueille, année commune, environ 15 à 16 mille coupes de vin; il est fort gros, noir et surchargé; il se transporte très-bien : la majeure partie passe dans la Haute-Provence, dans le Dauphiné et dans le Piémont. Les huiles d'olive sont communes pour la table, mais très-bonnes pour les fabriques. On en recueille, tant à Salerne que dans les environs, 5 à 6 mille coupes par an. Les olives qui tombent pendant les mois de janvier, de février, de mars et d'avril, servent à faire une huile commune qui est fort grasse et très-propre à la fabrication du savon. On recueille environ 5 mille quintaux de figues par an; elles sont rondes, très-blanches

et très-délicates : elles se vendent depuis 6 jusqu'à 24 liv. le quintal : il en passe une partie à Paris, et le surplus se répand dans les différentes villes de l'empire et dans l'étranger. Salerne fournit 25 à 30 quintaux de soies par an ; elles passent pour être d'une excellente qualité ; elles se filent dans la commune même : la propriété qu'ont les eaux du pays, de donner aux soies de la blancheur et de l'éclat, en les rendant plus légères et plus moelleuses, ne contribue pas peu à les faire rechercher : elles se vendent ordinairement à la foire de Beaucaire ; leur prix excède toujours de 2 à 3 liv. celui des autres soies. Tous ces objets sont répandus dans le commerce par les négocians des environs, qui les achètent, soit à Salerne même, ou aux foires et marchés du canton. Pop. 2,417 hab.

Aups, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. O., a plusieurs tanneries. Pop. 2,949 hab.

Adreich (l'), village, à 4 l. ½ N. O. On trouve dans ses environs du spath pesant.

GRASSE. — Cet arrondissement est au N. E. de celui de Draguignan.

Grasse, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, à 9 l. N. E. de Draguignan, et 185 S. S. E. de Paris ; tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste situé près la route d'Aix à Nice. Elle est située dans une contrée délicieuse et remplie d'oliviers qui donnent d'excellente huile. On y fait le comm. de vins, de figues, et de toutes sortes de fruits secs ; d'oranges, citrons, savon, miel, cire, soies ; on y fabrique toutes les parfumeries les plus estimées, pommades, essences, parfums, savonnettes, bergamotes ; il y a des papeteries, des poteries et des tanneries de cuirs forts très-recherchés ; ses environs ont des carrières de marbre et d'albâtre. Pop. 12,521 hab. Lat. N. 43. 38. 25. Long. E. 4. 38.

St.-Auban, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N. O. Pop. 624 hab.

St.-Vallier, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. O. Pop. 518 hab.

Coursegoules, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la rive droite de la *Cagne*. Pop. 540 hab.

Vence, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E. Son territoire fournit des fruits, des vins, de l'huile et de la soie. Pop. 2,657 hab.

St.-Paul du Var, village, à 3 l. ½ E. par N. ; bureau de poste situé près la route d'Aix à Nice.

St.-Laurent du Var, village, à 4 l. ½ E., sur la rive droite du *Var*, près son embouchure, récolte et fait commerce d'excellens vins.

Bar, bourg, sur la rive gauche du *Loup*, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. E. Pop. 1,143 hab.

Biot, village, à 3 l. E., sur la rive gauche de la *Brague*, fabrique poteries et urnes pour les huiles qu'on exporte pour l'Espagne et l'Italie.

Antibes, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. E., avec un petit port sur la Méditerranée, qui se comble par les sables qu'y amène le Var ; bureau de poste sur la route d'Aix à Nice. Son commerce consiste en fruits secs, olives, huile d'olive, anchois estimés ; on y voit des monumens romains. Pop. 5,270 hab.

Cannes, bourg, à 3 l. S. par E., sur la côte de la Méditerranée, au fond d'un golfe auquel il donne son nom. Son territoire abonde en vins, huiles, oranges, citrons et figues ; son principal commerce consiste en anchois et en sardines, dont le débit, année commune, est d'environ 2,000 quintaux. Pop. 2,600 hab.

Mandelieu, village, près la *Siagne*, à 2 l. ½ S., possède des mines de plomb et du talc.

ILES VOISINES.

LERINS. — Ces îles, au S. de cet arrond., sont au nombre de deux, *Sainte-Marguerite* et *Saint-Honorat*.

SAINTE-MARGUERITE. — Cette île, la plus grande, a une lieue de long, et une demi-lieue de large ; elle a une espèce de forteresse avec une garnison d'invalides, et est devenue célèbre par la détention du prisonnier au masque de fer.

SAINT-HONORAT. — Cette île, la plus petite, n'a guère que 1,000 toises de long sur environ 400 de large. Elle a des bois de haute-futaie. On y recueille du grain, du vin, des fruits, des légumes ; et la mer, sur les côtes, est très-poissonneuse.

TOULON. — Cet arrondissement est au S. de celui de Brignolles.

Toulon, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 4ᵉ arrondissement et de canton, sur la *Méditerranée*, à 207 l. S. par E. de Paris, 14 S. O. de Draguignan, et 15 S. E. de Marseille; tribunal de première instance et de commerce, résidence du préfet maritime et chef-lieu du 6ᵉ arrondissement, qui comprend les ports et côtes de France sur la Méditerranée, les îles d'Hyères et l'île de Corse; école de marine, bureau de poste sur la Méditerranée. Cette ville est ancienne, riche et considérable: son port, l'un des plus vastes et des meilleurs de l'Europe, est destiné aux vaisseaux de guerre; et les galères qui étaient à Marseille, y sont à présent. Cette ville, imprenable du côté de la mer, est bien fortifiée du côté de la terre; l'entrée du port est si étroite qu'il n'y peut passer qu'un vaisseau à-la-fois: il se divise en vieux port et port neuf, qui se communiquent par un canal, et qui ont leur issue dans une rade commune, couverte au N. par des montagnes très-élevées, et défendue par nombre de châteaux, de tours et de batteries, tant à mortiers qu'à canons. Le port neuf, construit par Louis XIV, est accompagné d'un magnifique arsenal, muni de tout ce qui est nécessaire pour la construction et l'équipement des vaisseaux. La salle des voiles est immense, et la corderie, bâtie en pierres de taille, a 300 toises de longueur. Cette ville fut bombardée en 1707 par l'armée impériale; mais le duc de Savoie et le prince Eugène furent obligés d'en lever le siége. Les Anglais eurent plus de succès en 1793, et ils s'emparèrent du port le 16 août, par le moyen des intelligences qu'ils avaient dans la ville: mais leur triomphe fut de peu de durée, et le 18 décembre suivant ils en furent chassés, ainsi que le ramas d'étrangers qu'ils y avaient introduits. Le résultat le plus funeste qu'eut cette perfidie, pour la France, fut la perte d'un grand nombre de vaisseaux et de frégates, emmenés, brûlés ou perdus. Toulon ne joue pas un grand rôle comme ville commerçante, quoique son port soit des plus vastes et des plus sûrs que l'on connaisse, parce qu'il est destiné à la marine nationale; mais s'il y avait un nouveau port pour la marine marchande, et des magasins spacieux et commodes, cette ville, située avantageusement pour être un des entrepôts du commerce du Levant, deviendrait très-florissante. Les principaux objets de son commerce et les productions de son territoire sont vins, eaux-de-vie, huiles, câpres, figues, raisins secs, amandes, oranges, jujubes et autres fruits excellens. Il s'y fabrique du savon, de petites draperies ou pinchinats, des étoffes de soie, des chapeaux, des bonnets et de la verrerie. Pop. 11,500 hab. Lat. N. 43. 7. Long. E. 3. 35. 26.

Cuers, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. N. E., près *la Fous*; bureau de poste situé sur la route de Draguignan à Toulon. Pop. 4,890 hab.

Solliés-le-Pont, village, à 2 l. ½ N. E., a une papeterie, une fabrique de savon et une tannerie.

Collobrières, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. E., sur la rive droite du *Gapeau*, a aux environs une mine de plomb et un filon de mine de fer. Pop. 1,509 hab.

Hyères, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. E.; bureau de poste. Elle a une fabrique de savon, nitrière et tannerie. On voit dans ses environs des forêts de pêchers, d'orangers et de grenadiers. On y voit aussi des palmiers, mais dont le fruit ne mûrit pas. C'est la patrie de Massillon. Pop. 6,528 hab.

Cadière (la), village, à 3 l. O. par N., a une mine de houille exploitée.

Beausset (le), gros bourg, chef-lieu de canton; bureau de poste sur la route de Toulon à Marseille, à 3 l. N. O. On recueille dans les environs beaucoup d'olives. On fait un grand commerce en savon, eaux-de-vie, huiles; il y a des fabriques de draps, de toiles, de chapeaux, et des teintureries, tuileries, tanneries et verreries. Pop. 2,930 habitans.

Ollioules, petite ville, chef-lieu de canton, à une l. O.; bureau de poste sur la route de Toulon à Marseille. Ses productions et son commerce consistent en olives, huiles fines, amandes, dites *princesses*; avelines, figues et raisins. On voit dans les environs un grand nombre d'oliviers. Pop. 2,591 h.

ILES VOISINES.

Hyères. — Ces îles sont situées sur la côte de Provence, et au nombre de trois, que l'on appelle *Porquerolles*, *Port-Croz*, et l'île du *Titan*. Ce sont les Marseillais qui les ont habitées les

premiers : ils les nommèrent *Stoechades*. On y trouve toutes les espèces de plantes médicinales les plus recherchées, des oranges, des citrons et des olives.

NICE ET MONACO.

Le ci-devant comté de Nice est borné au N. par le Piémont ; à l'E. par la Ligurie ; à l'O. par la Provence. Il faisait partie de l'Italie et appartenait au roi de Sardaigne ; il appartient à la France depuis 1795. La ci-devant principauté de Monaco est enclavée dans le comté de Nice ; elle appartenait à un prince qui en portait le nom. Elle appartient à la France depuis 1795. Ces deux pays jouissent d'une douce température ; ils sont très-fertiles, surtout en oliviers : ils forment le département des *Alpes-Maritimes*.

ALPES - MARITIMES = Ce département est situé entre les 43 et 45 deg. de lat. N., les 24 et 26 deg. de long. E. Il a 18 l. de long sur 1 de large, et 160 l. carrées. Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes et celui de la Stura ; à l'E. par le département de Montenotte ; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par les départemens du Var et des Basses-Alpes. Il tire son nom des Alpes qui l'environnent, et de sa position sur la Méditerranée : il est formé de l'ancien comté de Nice et de la principauté de Monaco. Ce département est couvert de hautes montagnes, dont les principales sont : le *Col* de la *Corne*, le *Col* de *Tende*, le *Ferion*, le *Finistère* et le *Toraggion* ; il est divisé en un grand nombre de petites vallées agréables. L'étendue des forêts en surface est de 71,681 arpens, dont 8,028 arpens de bois nationaux. Ses principales rivières sont : le *Bevera*, la *Biogna*, la *Narira*, le *Var*, la *Tinea*, la *Steron*, la *Vesubia*, la *Poglia* et la *Roia*. Le climat est délicieux ; mais les chaleurs y sont souvent insupportables. Le sol, quoique aride, produit en abondance les fruits, tels que raisins, figues, citrons, oranges, amandes, limons, cedras, vin : il a des mines de plomb, de cuivre et de houille. Les filatures de soie, la culture des mûriers, font la plus forte branche de l'industrie ; le commerce consiste en soies crues et filées, vins, huile excellente, et en essence très-estimée. Le peuple de ce département est paresseux ; la misère, l'habitude de la chasse, la crainte du châtiment, ont donné naissance aux *Barbets*, qui forment pour ainsi dire un peuple à part, d'un aspect terrible, sans autre vêtement que les dépouilles des bêtes féroces : ils n'ont d'autre profession que celle du meurtre. Ce département dépend de la 8e division militaire, de la 23e légion de la gendarmerie nationale, de la 16e conservation forestière, de la sénatorerie d'Aix. L'évêché est à Nice. Le collége électoral est composé de 200 membres. Il fait partie de la 3e série, et a un député à élire pour le corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 22 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, d'un tribunal de commerce séant à Nice, où est la cour de justice criminelle. La cour d'appel est à Aix. Ce département a donné naissance à Alberti, connu par son dictionnaire italien ; aux deux Cassini, astronomes ; à Maraldi et Théophile Reinaud. Pop. 87,071 hab., à raison de 544 par l. carrée.

RIVIÈRES. — *Tine* ou *Tinea*, rivière, prend sa source au val Saint-Etienne, dans l'arrondissement de Puget-Théniers, près de Saint-Dalmas ; coule au S., reçoit le Roia à droite, laisse Saint-Salvador à gauche, et va se jeter dans le Var à gauche, en suivant toujours la même direction, après un cours de 10 l.

Roia (la), rivière, prend sa source dans l'arrondissement de Monaco, au Col de Tende, coule au S., reçoit plusieurs ruisseaux, et va se rendre dans la mer, à Vintimille, après un cours de 8 l.

Vesubia (la), rivière, prend sa source au Col de Fenestre, arrondissement de Nice ; coule au S., reçoit plusieurs ruisseaux en suivant toujours la même direction ; tourne à l'O., baigne Levens à gauche, et va se rendre dans le Var à gauche, après un cours de 8 lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

NICE. = Cet arrondissement est à l'E. de celui de Puget-Théniers.

Nice, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 1er arrondissement et de canton, auparavant capitale du comté de ce nom, sur la Méditerranée, à 192 l. S. E. de Paris ; siége d'un évêché suffragant de l'archevêché d'Aix ;

cour de justice criminelle, cour spéciale, tribunal de première instance, tribunal de commerce, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route d'Aix à Genève. Elle fait partie du 6e arrondissement maritime, dont Toulon est le chef-lieu. Cette ville est défendue par une citadelle bâtie sur un rocher escarpé : elle a un bon port. Son commerce consiste en huile d'olive, limons, oranges, soies, vins, blés, chanvres, légumes secs et frais. Il y a dans ses environs trois fabriques de savon, un moulin à soie, dix filatures de soie, huit tanneries, une fabrique de tabac, deux manufactures de papier, cent moulins à huile. Pop. 18,475 hab. Lat. 43. 42. Long. E. 4. 57.

Venanson, village, près la *Brenne*, à 10 l. N., commerce en blé, châtaignes, fromages, beurre et seigle.

Tende, ville forte, à 10 l. N. E., et à l'entrée du col de Tende, qui communique dans la plaine de Coni.

Saint-Salvador, village, chef-lieu de canton, à 10 l. N. Pop. 230 hab.

Maria, village, à 9 l. N., commerce en blé, châtaignes, fromages, beurre et seigle.

Roccabiliera, bourg, chef-lieu de canton, sous-inspection forestière, à 6 l. N., près la *Vesubia*. Pop. 1,150 hab.

Lantosca, village, à 6 l. ¼ N., commerce en blé, légumes, vin, châtaignes et fromages.

Utelles, village, chef-lieu de canton, à 5 l. N., commerce en huile, blé, vin, légumes, châtaignes et fromage. Pop. 1,470 hab.

Duranus, village, à 4 l. ½ N., sur la rive gauche de la *Vesubia*, récolte blé, huile et légumes.

Luceram, bourg, à 4 l. ½ N., commerce en blé, soie, huile, vin, légumes et châtaignes.

Peille, village, à 3 l. ¾ N., commerce en blé, huile, vin, légumes et soie.

Coarase, village, à 3 l. ½ N. On y fait commerce de blé, vin, huile et châtaignes.

Berra, village, à 3 l. ½ N. On y fait commerce de blé, huile, légumes et châtaignes.

Levens, village, à 3 l. N. On y fait le commerce de blé, légumes, huile, vin, pommes de terre et soie.

Scarena, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. p. E., sur la *Poglia*. Pop. 1,177 habitans.

Contes, bourg, à 2 l. ½ N. p. E., commerce en huile, soie, vin, légumes, châtaignes, et a un martinet pour la fabrication du fer.

Châteauneuf, village, à 2 l. N., commerce en huile, soie, vin, blé, légumes et châtaignes.

Aspremont, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N., fait commerce en huiles, vins et légumes. Pop. 1,300 habitans.

Falicon, village, à une l. ½ N., commerce en huile.

Drap, village, à une l. ½ N., commerce en huile, soie, blé, vins et légumes.

Villefranche, petite ville et port, chef-lieu de canton, à une l. N. O. Pop. 2,040 hab.

St.-André, village, à une l., fait commerce d'huile, soie et légumes.

MONACO. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Nice.

Monaco, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, auparavant capitale de la principauté du même nom ; tribunal de première instance, conservation des hypothèques et bureau de poste sur la route de Nice à Gênes. Elle est bâtie sur un rocher qui s'avance dans la mer, et a un port situé sur la Méditerranée. Elle est à 2 l. ¾ de Nice, et 195 S. E. de Paris. Lat. 43. 44. Long. E. 5. 8. Pop. 1,130 hab.

Briga, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. Pop. 2,900 hab.

Saorgio, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. N. par E. Pop. 1,720 hab.

Pigne, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 2,285 hab.

Périnaldo, village, à 4 l. ½ N. E. C'est la patrie de MM. Cassini et Maraldi, célèbres astronomes. Pop. 1,280 hab.

Menton, ville, près la mer, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. E. Pop. 3,290 hab.

Sospello, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N. ; bureau de poste situé sur la route de Nice à Turin par le Col de Tende. Pop. 2,990 hab.

PUGET-THÉNIERS. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Nice.

Puget-Théniers (le), ville, sur le *Var*, à 8 l. N. O. de Nice, et 185 S. S. E. de Paris; sous-préfecture, chef-

lieu du 3e arrondissement et de canton, tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Digne à Nice. Elle possède des usines pour faire de l'huile et fouler les draps et étoffes. Pop. 914 hab.

St.-Etienne, village, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ N., sur la *Tinea*. Pop. 3,600 hab.

Péonne, village, à 4 l. N., a des usines à fouler des étoffes, et une mine de plomb.

Guillaumes, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., possède une mine de cuivre dans ses environs. Pop. 1,210 hab.

Amen (claie d'), commune de Guillaume, a une mine de cuivre non exploitée.

Beuil, village, chef-lieu de canton, à 4 l. N. Pop. 468 hab.

Clans, village, à 4 l. E., a des usines à huile.

Bairols, village, à 3 l. E., a deux usines à huile.

Massoins, village, à 3 l. ¼ E., possède deux moulins à huile et à farine.

Villars, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ E. Pop. 593 hab.

Gillette, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., a une usine à farine et une à huile. Pop. 646 habitans.

Roquesteron, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 344 hab.

Pujet-Rostang, village, à ½ l. N., a une mine de plomb.

Dalins, village, sur le *Var*, à 2 l. ½ N. O., a une carrière de marbre veiné de cuivre.

SAN-REMO. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Monaco. Il a été détaché de la Ligurie et réuni en 1805 au département des Alpes-Maritimes; il comprend le pays situé sur la rive droite de la *Taglia*, qui prend sa source dans les Alpes près Pisso, à une l. ½ N. E. de Triola, coule au S., et se jette dans la Méditerranée près de la Madona-dell'-Arma.

San-Remo, sous-préfecture, chef-lieu du 4e arrondissement, jolie ville et port, à 8 l. E. de Nice, et 23 S. O. de Gênes. Ses environs sont très-fertiles et produisent quantité de belles oranges et de citrons. On y voit plusieurs palmiers qui ne réussissent pas dans d'autres parties de l'Italie.

Vintimille, jolie ville, peuplée, à 4 l. O., avec un petit port et un fort château. Les autres lieux sont *Triola*, *Molini*, *Cast-Turneo*, *Baiardo*, au N. de San-Remo; *Bordighera*, *Borghetto*, à l'O.; *Pogio* à l'E. Ces trois derniers endroits sont sur la route de Nice à Albenga.

PIÉMONT.

Le Piémont, situé au pied des montagnes, a les Alpes au N. et à l'O., et les Apennins au S. Il est borné au N. par la Savoie et le Valais; au S. par la Ligurie et la Méditerranée; à l'E. par le royaume d'Italie; à l'O. par la Provence et le Dauphiné. Sa superficie est de 735 l. carrées. Le Piémont se divisait en six provinces : le Piémont, le duché d'Aoste, la seigneurie de Verceil, le marquisat de Saluces, le comté d'Asti et le comté de Nice. Cette contrée avait tiré son nom de sa situation, puisque c'est pour ainsi dire sur elle que reposent les grandes chaînes de montagnes dont elle est presque entourée. L'air du Piémont est très-froid en hiver à cause des neiges qui remplissent pendant une partie de l'année les montagnes; mais il est excessivement chaud en été. Mais on doit à cette position la plus grande salubrité. Il y a peu d'humidité, de brouillards, et point de marécage, ni d'eaux stagnantes. Aussitôt que l'on a dépassé les sommets de la chaîne immense des Alpes, la vue la plus majestueuse s'étend sur les plus vastes plaines dont le Piémont lui-même ne forme qu'une partie : du haut de la montagne de la Roche Melon, entre Ferrière et la Novalèse, on découvre jusqu'à Milan, Trevise, Venise, et la mer Adriatique : la plaine entière, arrosée par le Pô, et nombre d'autres rives, ne paraît former qu'un vaste jardin, par la variété de sa culture; et les coteaux présentent une suite de vergers continuels, de vignobles, et de bocages d'arbres fruitiers, également agréables par l'odeur de leurs fleurs et la bonté de leurs fruits. Les principales rivières du Piémont sont le Pô, qui le traverse par le milieu, la Doire, la Sésia, le Tanaro, la Bormida, et quelques autres moins considérables. Plusieurs canaux établissent aussi des communications intérieures; les principaux sont ceux qui conduisent d'Yvrée à Verceil, et de Coni à Turin. Les ports de Nice

et Villefranche étaient les seules qui dépendissent du Piémont avant le démembrement du comté de Nice. La chaîne des Alpes qui sépare le Piémont de la Savoie, du Dauphiné et du Valais, étend ses ramifications jusque dans le duché d'Aoste; c'est sur cette frontière que se trouvent le grand Saint-Bernard, dont le passage forme une des principales descentes dans l'Italie, et sur le sommet duquel se trouve l'hospice construit pour recueillir les voyageurs, et procurer des secours à ceux qui sont égarés; le mont Maudit, l'un des plus élevés et des plus arides de cette contrée, dont les glaciers couvrent une partie de la surface; le mont Genève, et d'autres moins importans. Les Apennins, qui le séparent au S. du territoire de Gênes, moins élevés et moins âpres, renferment cependant aussi des positions très-escarpées, et laissent très-peu de passages praticables: ils sont garnis de très-beaux bois, et contiennent des mines de différentes espèces. *Voyez*, pour plus grands détails, la description des Alpes, page 380. C'est principalement au pied des Apennins, dans la partie méridionale, que se trouvent les plus beaux bois, propres à la charpente, et même à la mâture, mais auxquels il ne manque que des débouchés plus faciles. Des châtaigniers, des noyers, des chênes, des pins, sont les principales espèces d'arbres dont elles sont peuplées. Les plantes médicinales y croissent en abondance et de la meilleure qualité. Le Piémont est, sous ce rapport, un des pays les plus intéressans de l'Italie; la diversité de ses productions, et la perfection de sa culture, répondent à la fertilité de son sol. Le froment, le seigle, l'orge, le maïs, le riz sur-tout, y produisent les récoltes les plus abondantes. On voit au commencement du printemps, les cultivateurs arrêter le cours des ruisseaux et des petites rivières dont ils retiennent les eaux dans des réservoirs ou fosses pratiquées en terre; ensuite labourer le sol avec soin, y semer le riz et ouvrir tout-à-coup et simultanément leurs réservoirs pour inonder toutes les plaines destinées à la culture de ce grain; mais le séjour constant de ces eaux y propage des maladies épidémiques. Les arbres fruitiers, les orangers, citronniers, grenadiers, oliviers, figuiers, mûriers, couvrent les campagnes; on y trouve aussi une grande quantité d'excellentes truffes, dont quelques-unes pèsent jusqu'à douze livres, et que les chiens déterrent. Mais la production la plus importante est la soie, qui, à cause de sa finesse et de sa force, passe pour la meilleure de l'Italie. On en estime le produit à 13 millions de francs. Les pâturages ne sont pas moins abondans; ils servent à élever une grande quantité de bestiaux. On rencontre aussi des mines de toutes sortes de métaux, même d'or et d'argent; mais on en tire peu de parti; il y en a de plomb, de fer, de pyrites et d'amiante. Les eaux minérales n'y manquent pas; celles d'Acqui sont les plus fréquentées; néanmoins elles ne jouissent pas de la même réputation que celles d'Aix en Savoie. Les fabriques de soie sont en général la branche la plus considérable de l'industrie du Piémont; mais on y fabrique peu d'étoffes, et la préparation des soies torses pour les fabriques de Lyon occupe presque tous les bras: on y fait cependant des bas supérieurs à ceux de toutes les autres fabriques. Les gants et les liqueurs sont aussi des objets assez considérables. Il y a quelques verreries et des papeteries. L'importation et l'exportation du Piémont sont également importantes. La première consiste dans les draps et autres étoffes de laine, les soieries, les toiles, le fer, le sucre, les épiceries et autres objets de consommation, qui sont fournis par la France, et autrefois par l'Angleterre et par l'Italie. Le sel vient aussi du dehors. L'exportation se fait en bestiaux, dont la quantité est immense; en soie crue et en organsin, en chanvre, en huiles, en riz, en liqueurs et en fruits. De superbes routes qui traversent ce pays, aident au débouché de ses productions du côté du Milanais et de l'Italie; et celles que l'on a ouvertes dans ce moment du côté de la Suisse et de la France, augmenteront infiniment la prospérité de ses manufactures. Les habitans du Piémont sont laborieux, appliqués au travail de l'agriculture. Les risières, sur-tout, occupent une infinité de bras, ainsi que la récolte des feuilles de mûriers. Ils sont sobres, et dans la vallée d'Aoste principalement, leur nourriture principale sont les châtaignes. Leur caractère est froid, et

beaucoup moins expressif que celui des autres Italiens, ce qui les fait passer pour dissimulés. Ils sont très-susceptibles d'application pour les sciences profondes, et pour les procédés des arts. La langue du pays est un toscan corrompu, comme tous les autres patois de l'Italie. Le Piémont a 2,695,000 hab., à raison de 2,696 par l. c. Ce pays a été réuni à la France en 1802. Il formelles départ. *au-delà des Alpes*, savoir : de la *Stura*, du *Pô*, de la *Doire*, de la *Sesia*, et du *Marengo*. Celui du *Tanaro* a été supprimé en 1805, et réuni à ceux de Marengo, de la Stura et de Montenotte.

DÉPARTEMENS AU-DELA DES ALPES.

STURA. = Ce département est situé dans le 45e degré de lat. N., et entre les 4 et 6 de long. E. Sa longueur est de 17 lieues, sa largeur de 16; il a 315 l. c. Il est borné au N. par les départ. du Pô et de Marengo; à l'E. par la Ligurie; au S. par celui de Alpes-Maritimes et la Ligurie; à l'O. par les départemens des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes. Il a 5 arrondissemens communaux. Il est formé des ci-devant marquisats de Saluces et de Ceva. L'arrondissement de Ceva, partie de celui de Mondovi, a été ôté de ce département et réuni à celui de Montenotte; et celui d'Alba, du département du Tanaro, qui vient d'être supprimé, fait maintenant partie de la Stura. Ce département est presque généralement couvert de hautes montagnes, entrecoupées de vallées et de quelques fonds. Le terroir de ce département en général est peu fertile, si on en excepte quelques cantons qui produisent du blé et beaucoup de châtaignes. Il y a sur les collines des pâturages excellens où l'on élève chevaux, bœufs, vaches, moutons et chèvres, qui donnent un laitage délicieux. On y exploite des carrières de diverses pierres et de marbres, et sur-tout de pierres à chaux. *Vallée du Pô*, à Mont-Brac, au-dessus de Revel, on rencontre dans le granit des cristaux de roche fuligineux. *Vallée* de *Vraita*, mines de fer spatheuses, carrières de marbre blanc. *Vallée Maira*, mine de plomb, de cuivre, carrières de marbres. *Vallée* de *Grana*, mine de cuivre. *Vallée* de la *Stura*, mines de plomb et cuivre en plusieurs endroits; sources minérales. A *Idène*, mine de plombagine, très-douce et à grain très-fin. Dans les montagnes de *Corborant*, pierries talqueuses. *Vallée* de *Ges*, mine de plomb compacte; mines de fer qui donnent des fers de gueuse à un haut fourneau. Dans la montagne au nord de Vaudier, du marbre très-estimé. *Vallée* de *Vermegnana*, diverses mines de plomb. *Vallée* d'*Ellero*, mine de plomb argentifère et aurifère en exploitation. *Vallée* du *Tanaro*, plomb, charbon fossile de la meilleure qualité (près Bagnase); des carrières de marbres. *Vallée* de *Bormida*, beaucoup de forges où l'on fond le fer qu'on tire de l'île d'Elbe. *Vallée* de l'*Erro*, la rivière de l'Erro, et le torrent de la vallée de l'Orba, charrient des paillettes d'or mêlées avec du sable ferrugineux attirable à l'aimant. *Montagnes de Cairo*, carrières de beaux marbres. Ce département a quelques fabriques d'étoffes de soies, de gazes, et gants. Son principal commerce consiste en soies, fruits, truffes, fourrages, bestiaux et laitages très-renommés, en marbres et pierres à chaux. Le département de la Stura fait partie de la 27e division militaire, de la 27e division de la gendarmerie nationale, de la 28e conservation forestière, de la sénatorerie de Turin et des diocèses de Coni, Saluces et Yvrée. Il est de la 4e série, et a 3 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose d'une cour spéciale, de 2 tribunaux de 1re instance : la cour d'appel est à Turin, et la préfecture à Coni. Pop. 411,669 hab., à raison de 1,450 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Stura*, rivière, a sa source dans les Alpes, sur la frontière N. E. du département des Basses-Alpes; coule à l'E., passe à Vinadio, Demonte, Coni; se dirige au N. E., arrose à gauche Fossano, et Cherasco à droite, où, près de cette dernière, elle se jette à gauche dans le Tanaro. On a ouvert un canal de communication de cette rivière au Pô; il commence à Coni et finit à Carmagnole, où il entre dans le Pô.

Maira, rivière, prend sa source à l'O., près celle de la Stura; coule à l'E., arrose à gauche St.-Damiano, Dronera, Busca; remonte au N.,

avoisine Savillian, reçoit à droite la Grana près de Cavaller-Maggiore, arrose à droite Raconigi, où à peu de distance elle se jette à droite dans le Pô.

Vraita, rivière, prend sa source au N. O. dans les Alpes; coule à l'E., arrose à gauche St.-Peire, Venasca; remonte au N., baigne Versuolo, et se jette à droite dans le Pô, un peu au-dessus de Moretta.

Grana, rivière, prend sa source près de St.-Damiano; coule à l'E., puis au N.; arrose à droite Valgrana, à gauche Caralio; se dirige au N., baigne à gauche Savillian et Cavaller-Maggiore, où elle se jette à droite dans la Maira.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

CONI. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Saluces et de Savillian.

Coni, ville, préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement communal et de canton, située au confluent de la *Stura* et du *Gesso*, à 169 l. S. E. de Paris, 14 l. S. de Turin; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau pour la garantie de la marque d'or et d'argent, sous-inspection forestière, bureau de poste sur la route de Turin à Nice. Près de cette ville commence le canal qui communique de la Stura au Pô, et qui finit à Carmagnole. Pop. 16,500 hab. Lat. 43. 23. Long. E. 5. 22.

Cental, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N., sur la rive droite de la *Grana*. Pop. 3,600 hab.

Busca, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. N. O., sur la gauche de la *Maira*. Elle a des filatures de soie, des carrières de marbre blanc, des forges et des tanneries. Pop. 7,900 hab.

St-Damiano, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. par N. Pop. 1,498 habitans.

Dronero, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. O. N. O., sur la rive gauche de la *Maira*, à l'entrée d'une vallée à qui elle donne son nom; elle a dans ses environs des carrières de marbre et de pierre à chaux. Pop. 6,340 hab.

Argentière (l'), village, à 13 l. O., 6 O. de Vinay, a dans ses environs des mines de plomb tenant or et argent.

Vinay, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. O. par S. Pop. 2,565 hab.

Demonte, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. O. S. O., au milieu d'une vallée qui prend son nom de la Stura. Pop. 6,000 hab.

Valgrana, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ O. Pop. 1,612 hab.

Caralio ou *Carail*, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O., sur la rive gauche de la *Grana*. Pop. 7,200 hab.

Vernante, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. Pop. 2,700 hab.

Borgo-St.-Dalmazzo, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O., sur la rive gauche du *Gesso*, vis-à-vis l'embouchure de la *Vermegnana*. Pop. 2,754 habitans.

Boves, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. Pop. 6,702 hab.

La Chiusa, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ S. E., sur la rive gauche du *Pesio*. Les vers à soie font toute la richesse de ses habitans. Pop. 5,968 habitans.

MONDOVI. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Coni et de Savillian. La partie orientale de cet arrondissement en a été détachée en 1805, et réunie au département de Montenotte, sous le nom d'arrondissement de Céva; elle comprend les cantons suivans : Céva, Garresio, Torre, Millesimo, Salieetto, Mulazano, et autres lieux.

Mondovi, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, divisé en 2 arrondissemens de justice de paix, à 6 l. E. N. E. de Coni, et 175 S. E. de Paris; évêché suffragant de Turin, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Turin à Nice. Son commerce consiste en laines, couvertures et cuirs; elle a des fabriques de draps, des imprimeries, chapelleries, filatures et moulinage de soie, et pelleterie. Ses environs sont fertiles en vins. Pop. 14,000 hab. Lat. 44. 28. Long. E. 5. 30.

Dogliani, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. N. N. E. Pop. 4,000 hab.

Carru, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., près de la *Pesia*, a une filature de soie. Pop. 4,000 hab.

Roche-des-Baldes ou *Rocca-di-Baldi*, village, chef-lieu de canton, à une l. ¼ O. p. N. Pop. 2,136 hab.

St.-Michel, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E. par S. Pop. 1,180 habitans.

Villeneuve ou *Villa-nova*, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S. O. Pop. 2,996 hab.

SALUCES. — Cet arrondissement est à l'O. de celui de Savillian.

Saluces, ville, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement communal et de canton, à 6 l. ½ N. N. O. de Coni, et 168 S. E. de Paris; évêché, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Turin à Nice. Son commerce consiste en grains, foins, vins, bestiaux; elle a des fabriques de toiles, d'étoffes de fleuret, et de chapeaux; des filatures, forges, tanneries, et mouline la soie. Pop. 10,150 hab.

Moretta, ville, entre la *Vraita* et le *Pô*, chef-lieu de canton, à 3 l. N. O. Pop. 5,200 hab.

Piasco, village, à une l. ¾, a une filature de soie et une carrière de pierre à chaux.

Barge, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. Pop. 6,905 hab.

Revello, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O., a une filature de soie. Pop. 5,000 hab.

Paesana, village, chef-lieu de canton, à 6 l. O., sur la rive droite du *Pô*, a une mine de fer et des forges. Pop. 4,600 hab.

Saint-Front, village, à 3 l. O. par N., a une carrière de pierre à chaux, une filature de soie, et des forges.

Saint-Peire, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ O. par S., sur la rive gauche de la *Vraita*, fait commerce de bestiaux et chevaux. Pop. 5,000 hab.

Polonguère, village, à 3 l. ¼, fait commerce de chanvre, de soie, et a des tanneries.

Melle, village, à 3 l. ¼ S. O., a des fabriques de toiles et de gros draps.

Isasque, village, à 2 l. ¼, commerce en charbon.

Venasque, village, chef-lieu de canton, à 2 l. S., file et mouline la soie; elle a des forges et tanneries. Pop. 2,350 hab.

Villeneuvette, village, à une l. ¼, file et mouline la soie.

Verzuolo, ville, chef-lieu de canton, à une l. ½ S., a une fabrique de colle-forte, file et mouline la soie. Pop. 5,000 hab.

Mante (la), village, à une l., a une filature de soie.

Scarnafis, village, à une l. E. par N., a une filature de soie et une tannerie.

SAVILLIAN, ou *SAVIGLIANO.* — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Saluces.

Savigiano, ville, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement communal et de canton, à 5 l. ½ N. de Coni, et 164 S. E. de Paris; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Turin à Nice. Elle commerce en bestiaux, blés, chanvre, maïs ou blé de Turquie, charronnage; fabrique des draps, file et mouline la soie. Pop. 18,750 hab.

Racconiggi, ville, chef-lieu de canton, près la rive droite de la *Maira*, à 3 l. N. On y fabrique des gazes et des étoffes de soie, et on y commerce en grains. Pop. 10,500 hab.

Villeneuve-Solar, ou *Subalpine*, à 2 l., a une filature de soie.

Cavaller-Maggiore, chef-lieu de canton, à 2 l. N., presque au confluent de la *Maira* et de la *Grana*. Pop. 4,945 habitans.

Cherasco, petite ville, chef-lieu de canton, à 6 l. N. E., située sur la *Stura*, un peu au-dessous du point de jonction de cette rivière avec le Tanaro. Elle est très-régulièrement bâtie, et connue par le traité qui, en 1631, mit fin à la guerre d'Italie. Elle commerce en vin et blé, et a des filatures de soie. Pop 11,166 hab.

Bene, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ E. Elle est jolie et bien située. Pop. 5,020 hab.

Fossano, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., située sur la gauche de la *Stura*; évêché. Son commerce consiste en grains, bestiaux, cuirs, soieries et chanvres. Pop. 14,000 hab.

Costigliole, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur la droite de la *Vraita*. Elle a des forges, des moulins et des filatures de soie. Ses productions territoriales consistent en vins muscats. Pop. 2,600 hab.

ALBA. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Savigliano.

Alba, ville, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement communal et de canton, sur la rive droite du *Tanaro*, à 6 l. S. O. d'Asti, et 168 S. E. de Paris; évêché, tribunal de première instance, conservation des hypothè-

ques, bureau de poste sur la route d'Asti à Coni. C'est la patrie du pape Innocent I, élu en 402. L'empereur Pertinax naquit près de cette ville, dans un lieu nommé *Villa-martis*. Pop. 9,650 h. Lat. N. 44. 36. Long. 2. 5. 40.

Canale, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N., sur la rive gauche du *Belbo*. Pop. 3,148 hab.

Guarene, bourg, chef-lieu de canton, à 15 l. N. O., sur la rive gauche du *Tanaro*. Pop. 2,200 hab.

Ceresole, village, à 4 l. ½ O. N. O. Les Espagnols y furent battus par les Français, en 1544.

Sommariva-del-Bosso, village, chef-lieu de canton, à 15 l. O. Pop. 5,050 habitans.

Bra, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., a des fabriques de grosses toiles, des étoffes communes. Pop. 10,327 hab.

Morra, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 2,800 hab.

Bossolasco, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. E. Pop. 1,044 hab.

Cortemiglia, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E., sur la *Bormida*. Pop. 1,990 hab.

PO. — Ce département est situé entre les 44 et 46 deg. de lat. N., et les 4 et 6 de long. E. Sa longueur est de 22 l., sa largeur de 13. Il est borné au N. par le département de la Doire; à l'E. par ceux de Marengo et de Montenotte; au S. par celui de la Stura; à l'O. par ceux du Mont-Blanc et des Hautes-Alpes. Il est divisé en 5 arrondissemens communaux, en 42 cantons, et 325 communes. Il est formé du Piémont proprement dit, et du marquisat de Suze. Les principales rivières de ce département sont: le *Pô*, le fleuve le plus considérable de toute l'Italie, et qui lui donne son nom; la *Petite-Doire*, le *Cluson*, la *Pelice*, etc. Il produit blé, seigle, maïs, vin, châtaignes, fruits, soie en grande quantité, et beaucoup de bois. Il fournit des pâturages très-abondans et très-bons, où on élève beaucoup de bestiaux. Il y a des montagnes et des roches inaccessibles qui renferment des mines de fer très-riches, de cuivre, de plomb, et d'autres métaux; des carrières de marbre et d'ardoises, etc. Les principales sont: *Vallée de Ponte ou de l'Orco*; à Cérésole, mine d'argent livide dans le spath de fer. *Vallée de Soane*, mine de cuivre pyriteux, exploitée et fondue dans la vallée. A *Pont*, carrière de fameux marbre blanc, dont le grain approche en finesse de celui de Paros. On trouve à Pont de hauts fourneaux, et des forges où l'on fabrique des poêles et du fil de fer; il y a des martinets de cuivre. A *Castellamont*, kaolin ou terre à porcelaine; excellens argiles pour les creusets; des agates, des hydrophanes. Les rivières d'*Aqua*, d'*Oro* et des *Malou* charrient de l'or. *Vallée de Lans*, mines argentifères et cuivreuses dans le spath de fer spéculaire, des pyrites ferrifères, des funderies, des forges. A *Rocabruna*, mine de cuivre vitreux. *Vallée de Vin*, territoire d'Usseil, mine de cobalt très-propre pour en faire de l'azur: on en tire de l'arsénic qu'on vend en Allemagne; les filons sont coupés par de petites veines de cuivre argentifère, et de mine de fer hématite. Cette vallée renferme beaucoup de forgès de fer. On y fond un sable ferrugineux, que l'on ramasse en lavant la surface des terres. *Vallée de Suze*, mine de cuivre et de cobalt. A *Russolin*, marbre vert approchant de l'antique; on y rencontre dans les veines de quartz, de petits grenats, et des chrysoprases. Il y a dans la même vallée d'autres carrières de marbre blanc, de pierres calcaires, de gneiss et de granits. *Vallée de la Luzerne*, cuivre et talc blanc, ou craie d'Espagne. Ce département possède des fabriques d'étoffes de soie, de bas de soie, de gants, de toiles; des verreries, papeteries, forges et tanneries. Son principal commerce consiste en vins, grains, soie, bestiaux, bois, charbon, et dans le produit de ses manufactures. Ce département fait partie de la 27[e] division militaire, de la 27[e] division de la gendarmerie nationale, de la 28[e] conservation forestière, de la sénatorerie et du diocèse de Turin. Il est de la première série, et a 4 députés à élire au corps législatif. Le collège électoral est composé de 300 membres. L'ordre judiciaire se compose de 42 justices de paix, de 2 tribunaux de première instance séants à Turin et à Suze, d'une cour spéciale séante à Turin, où est aussi la cour d'appel et la préfecture. Pop. 395,193 hab., à raison de 1,821 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Pô*, Fleuve le plus considérable de toute l'Italie; il prend sa source dans les montagnes des Alpes, au pied du Mont Viso, sur les confins des départemens de la Stura

et des Hautes-Alpes; dirige son cours de l'O. à l'E. jusqu'à Saluces, où il remonte au N.; passe par Villefranche, Lambriasco, Carignan, Moncalier et Turin, où au-dessous et à peu de distance de cette ville, il reçoit la petite Doire; il continue son cours, passe près de Chivas, où reprenant sa première direction, coule à l'E., arrose Verrue, Casal, où près de là, au-dessous, il reçoit la Sesia; descend au S. jusqu'à Valence qu'il arrose, et à quelque distance au-dessous, il augmente ses eaux de celles du Tanaro; il dirige de nouveau son cours sinueux à l'E., passe près de Pavie et à Belvedère, ou il reçoit le Tessin; entre dans l'état de Parme où il reçoit l'Olona; il remonte un peu au N., arrose Cremone, redescend au S., passe à Toricello, Sella, Bercello, où il entre dans le Mantouan; il court ensuite au N., coule à l'E., arrose Ferrare, et se jette enfin dans la mer Adriatique ou golfe de Venise par plusieurs embouchures, dont les deux principales se nomment le *Pô Primaro*, et l'autre *Pô Volarno*. Son cours est d'environ 120 lieues. Les eaux des pluies, et celles qui proviennent de la fonte des neiges, charrient dans le Pô tant de limons, de gravier, de sable, de pierres, que ce fleuve serait déjà sorti de son lit, et aurait couvert toutes les plaines où sa pente est presque insensible, si depuis long-temps il n'avait été contenu par des levées à mesure que le fond du fleuve s'est comblé : on les a élevées près de 30 pieds au-dessus du niveau de la campagne; mais les ravages qu'ont causés les inondations du Pô et des autres rivières qui y affluent, ont nécessité d'entretenir sur les bords de ce fleuve, comme sur les digues de la République Batave, des gens chargés de porter des secours par-tout où le besoin l'exige, et d'arrêter les progrès des inondations, qui n'ont jamais lieu qu'en été. Dans l'antiquité, ce fleuve devait être plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui; des atterrissemens se sont formés et se forment tous les jours dans les environs de Comachin, de Reno, de Bagliona, et autres lieux, tant dans les environs de Venise que de Ferrare. D'après un arrêté rendu en 1805, par Napoléon I[er], le Rhin doit être joint au Haut-Pô par un canal, qui, partant de la Pausilia, se terminera à la Palentone. On doit creuser le lit de ce fleuve, et le rendre navigable depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Petite-Doire (Doria Riparia); elle prend sa source au pied du Mont-Genève et Suze, où elle reçoit la Cenisèle; se dirige au S., et jusqu'au-dessous de Turin, où à peu de distance de cette ville elle se jette dans le Pô.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages, et autres lieux.

TURIN. — Cet arrondissement est à l'E. de ceux de Pignerol et de Suze.

Turin, célèbre, grande, belle et forte ville, ancienne capitale du Piémont, sur le *Pô*, à 30 l. O. de Milan, 27 N. O. de Gênes, 167 S. E. de Paris; préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement et de canton, divisé en 6 arrondissemens de justice de paix; lycée, archev., chambre de comm., cour de justice crim., cour d'appel pour les 5 départ., tribunal de première instance, conservation des hypothèques, inspection forestière, quartier-général de la 27e division militaire; bureau de poste sur la route de Lyon et Chambéry, à Milan et à Gênes. Cette ville est de forme ovale; ses rues sont belles et larges, tirées au cordeau, et arrosées d'eau vive : elles se coupent à angles droits, et partagent la ville en 145 quartiers. Les plus remarquables sont la rue Neuve, la Dora Grossa qui a 500 toises de long, la rue du Pô, très-longue, et qui a deux rangs d'arcades fort élevées. Les maisons ont la plupart 4 à 5 étages, et sont bâties en briques. La citadelle, l'une des plus fortes de l'Europe, seule fortification du Piémont qui ait été conservée avec Alexandrie, est un ouvrage immense; elle a un puits d'une telle largeur, et l'on y a pratiqué une pente si douce, que les chevaux peuvent descendre jusqu'en bas. Le duc Emmanuel Philibert en jeta les fondemens en 1564. Les autres édifices les plus remarquables sont : le théâtre, l'arsenal, les églises Saint-Laurent et de Saint-Philippe de Néri, la place Saint-Charles, les casernes. La propreté des rues est entretenue par un canal qui a été détourné de la Doire dans la ville. Son commerce consiste en blé, soie torse qu'un envoie en Angleterre et à Lyon, vins, blé de Turquie ou maïs, tabac, chocolat re-

nommé, et liqueurs très-estimées, comme eau d'or, ratafia et autres; elle fabrique canons de fusils, draps communs, draps de soie, gazes d'Italie et bas de soie, tapisseries dans le goût de celles des Gobelins, porcelaine, gants de chamois. Ses importations consistent en draps, toiles, étoffes de laine, étoffes de Lyon, fer, cuivre, sel et drogues. Elle exporte bétail, soie, chanvre, fil et cordage. On estime qu'il sort annuellement du Piémont plus de 90,000 bœufs. Pop. 75,710 hab. Lat. N. 45. Long. E. 5. 20.

Cassele, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N., sur un ruisseau, dans un lieu couvert de bois.

Venerie (la), village, chef-lieu de canton, à une l. ¾ N. E. Le château est chef-lieu de la 16e cohorte de la légion d'honneur. On y cultive du nopal, de l'indigo, et d'autres plantes rares. Pop. 2,700 hab.

Ciriès, petite ville, chef-lieu de canton, à 3 l. N., sur la rive droite d'un bras de la *Stura*. Pop. 3,460 hab.

Corio, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. N. par O., située sur une montagne. Pop. 5,130 hab.

Groscavalla, village, à 9 l. N. O., et 3 N. par O. de Cerès, sur la *Stura*, a des mines argentifères et cuivreuses dans le spath de fer spécolaire.

Cerès, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ N. O., presque au confluent des deux branches de la *Stura*. Pop. 1,750 hab.

Lans ou *Lanzo*, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ¾ N. O. Pop. 2,107 habitans.

Viu, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O. Pop. 3,000 hab.

Rivoli, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O., avec un ancien château. Pop. 570 hab.

Orbassano, ville, chef-lieu de canton, à 3 l. S. O. Pop. 1,700 hab.

Stupinis, château, à 2 l. S. p. O., autrefois rendez-vous de chasse du roi de Sardaigne, peut être comparé maintenant à celui de Saint-Cloud, par les embellissemens qu'on y a faits pour recevoir l'empereur Napoléon Ier.

Carmagnole, ville, chef-lieu de canton, à 7 l. S., au confluent du canal de la *Stura* et du *Pô*. Son territoire abonde en grains, lin et soie. Elle a vu naître François Carmagnola.

Carignan, ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S., située sur la rive gauche du *Pô*. Les Français gagnèrent, en 1630, une bataille près de cette ville. Pop. 7,229 hab.

Moncaglieri ou *Moncalier*, ville, chef-lieu de canton à une l. ½ S., sur la rive droite du *Pô*, a de fertiles vignobles, et commerce en bestiaux. Pop. 7,300 hab.

Millefleurs, village, à ½ de l., a une manufacture de tabac.

Poirin, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. Pop. 5,000 hab.

Rives-de-Chieri, village, chef-lieu de canton, à 2 l. E. par S. Pop. 2,275 habitans.

St.-Genis, village, à 3 l., a des eaux minérales.

Chieri, ville, chef-lieu de canton, sur une petite rivière, à 3 l. E., célèbre par une bataille gagnée par les Français, en 1639, sur les Espagnols. Elle commerce en blés et vins, a fabriques d'étoffes de fil et de coton. Pop. 10,060 hab.

Casalborgone, bourg, chef-lieu de canton, à 5 l. N. E. Pop. 2,500 hab.

Castagneto, village, à 4 l. ½ N. E., au pied d'une colline, a des eaux minérales.

Gassino, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. E., sur la rive droite du *Pô*. Pop. 2,700 hab.

SUZE. — Cet arrondissement est au N. de celui de Pignerol.

Suze, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 11 l. N. p. O. de Turin, et 142 S. E. de Paris, sur la *Petite-Doire*; évêché, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Lyon et Chambéry à Turin. Cette ville a des restes de monumens antiques, une filature de soie, des chamoiseries, corroieries et tanneries. Pop. 1,600 hab.

Villar-d'Almese, village, chef-lieu de canton, à 5 l. E., près la *Doire*. Pop. 1,052 hab.

Avilliane ou *Avigliano*, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. ½ E., près la *Dora Riparia*, est fameuse par la bataille que les Français y gagnèrent contre les Piémontais, en 1630. Pop. 2,890 hab.

Giaveno, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., sur un torrent. On y fabrique de la toile; elle a des filatures de soie et des tanneries. Pop. 7,500 hab.

Bussolin, bourg, chef-lieu de can-

ton, à 3 l. S. E., sur la route de Suze à Turin, possède dans ses environs une carrière de marbre vert. Pop. 1,460 hab.

Forêt, village, à une l. ½ S. E., sur la rive gauche de la *Dora Riparia*, a une carrière de marbre blanc.

Cézane, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la *Doire*, à 9 l. S. O., a des carrières de pierre à chaux. Pop. 460 hab.

Celle, village, à 4 l. S. O., a des carrières de pierre à chaux.

Oulx, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ O. par S., a une carrière de pierre à plâtre et de pierre marmorine. Pop. 1,142 hab.

Beaulard, village, à 4 l. ½, a une carrière de pierre à chaux.

Bardonèche, village, chef-lieu de canton, à 8 l. O. S. O., à la jonction de deux torrens. Pop. 932 hab.

Exille, village, à 2 l. S. O., sur la *Petite-Doire*, est un passage important qui conduit de Briançon à Suze. Il y a près de cet endroit une mine de cuivre argentifère.

Chaumont, village, à une l. ½ S. O., sur la rive droite de la *Dora Riparia*, a une carrière de pierre à chaux et de pierre à plâtre.

Vayes, village, a une carrière de belles pierres propres à faire des meules de moulins et des colonnes.

PIGNEROL. — Cet arrondissement est au S. de celui de Suze.

Pignerol, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, près du *Clisson*, à 9 l. S. O. de Turin, et 162 S. E. de Paris; évêché, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste près la route de Turin à Coni. Elle commerce en grains, vins, eaux-de-vie, bestiaux, chevaux, bois à brûler; fabrique draps, ratines et étoffes de soie, et a des briqueteries, filatures de laine, filatures de soie, forges, papeteries, tanneries et tuileries. Pop. 10,000 hab.

Cumiana, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. N. E., sur une petite rivière. Pop. 4,500 hab.

Costa (la), hameau, à 3 l. N., possède une mine de soufre, avec une manufacture pour l'affinage de ce métal.

Non ou *None*, petite ville, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. E. Pop. 2,096 hab.

Vigon, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ E. par S. Pop. 5,300 hab.

Villefranche, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur la rive gauche du *Pô*, a une filature de soie et des forges. Pop. 6,721 hab.

Cavour, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la rive droite de la *Pélice*. Pop. 5,679 hab.

Bricherasio, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. O., sur le penchant d'une colline, au bord de la *Chiamogna*.

Tour (la), *Torre*, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. Pop. 2,100 hab.

Perrero, village, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ N. O.

Fenestrelle, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ N. O., à la droite du *Cluson*, dans la vallée des Vaudois. Pop. 860 hab.

Jambon-d'Exille, village, à 4 l. ¾ N. O., a des forges.

Perouse, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ N. O. Pop. 2,311 hab.

DOIRE. — Ce département est situé entre les 4 et 6 deg. de long. E., et les 45 et 46 de lat. N. Sa longueur, du S. E. au N. O., est de 25 l.; sa largeur du N. E. au S. O., de 19; son étendue de 200 l. carrées. Ses bornes sont au N., le Valais; à l'E., le royaume d'Italie et le département de la Sésia; au S., le département du Pô; à l'O., les départemens du Mont-Blanc et du Léman. Il tire son nom de la *Grande-Doire* (*Doria Baltea*), rivière qui le traverse du N. O. au S. E., et le divise en deux parties presque égales. Il est formé de l'ancien duché d'Aoste et du Canavèze. Il a 3 arrondissemens communaux, 27 cantons et 227 communes. Les montagnes sont: le *Mont-Blanc*, le *Saint-Bernard* et les *Alpes*, qui enveloppent ce département, et semblent avoir, par des éboulemens, fourni ces hauteurs nombreuses qui en coupent presque par-tout le terrain, excepté dans un intervalle considérable, appelé la *Vallée d'Aoste*. Il a de vastes forêts, des buissons nombreux, beaucoup de châtaigniers, quelques noyers. Les principales rivières sont: la *Grande-Doire*, l'*Orco*, l'*Eile*. Il y a un canal de communication de la Doire à la Sésia, et des sources minérales dans la partie du Nord. La température de ce département est douce au pied des montagnes; mais sur les hauteurs, toujours couvertes de neiges, règne un froid excessif. Le

pays est exposé à des orages terribles de grêlons qui ravagent les campagnes. Le sol, quoique entrecoupé de hauteurs, est fertile; il y a des terres en labour, des prairies et des vignobles. On récolte blé et autres grains, vin, châtaignes; on cultive le chanvre et le lin. Il s'y trouve beaucoup d'arbres fruitiers et des mûriers. On élève des chevaux dans les pâturages; les forêts abondent en gibier, lièvres blancs, renards, gros faisans, perdrix grises et blanches, ours et loups. Dans le nord il y a des mines d'or, de fer et d'autres métaux. Les principales sont: *Vallée d'Aoste*, vallée principale, depuis le sommet Saint-Didier, diverses mines de plomb avec argent ou antimoine. *Vallée de Cogne*, outre le plomb, une mine de fer compacte très-riche; elle entretient plusieurs hauts fourneaux aux environs de la cité d'Aoste, et ceux-ci distribuent leurs fers de gueuse aux forges répandues le long de la vallée. *Vallée Saint-Marcel*, mine de cuivre et de manganèse exploitée; on fait un débit considérable du dernier. *Grande Vallée*; en la suivant depuis la vallée de Saint-Marcel, on trouve plusieurs mines de cuivre pyriteuses; celles de Champs-de-Poas et de Mont-Jouet contiennent des grenats; mines de fer excellent, que l'on fond à Bard. A Ussell, mine de fer compacte; on y a établi des hauts fourneaux, des forges et autres fabriques. A *Valpelline*, mines de cuivre qui donnent 1,500 quintaux de cuivre rosette par an; les fontes en mattes se font au village de Valpelline; ces mattes se réduisent en rosettes à la fonderie de Quart, et l'on bat ces rosettes en chaudières, aux martinets de Pérouse, au-dessus d'Yvrée. *Vallée de Challand*; mines aurifères et argentifères. *Vallée d'Esc*; mine de cuivre fouillée et fondue sur les lieux. *Vallée de Brozzo*; dans le Mont-Orion, belle fabrique de vitriol martial, qu'on tire des pyrites. A Brozzo et à Traverselle, excellente et riche mine de fer compacte, qui nourrit un grand nombre de fourneaux. Les bestiaux, l'éducation des vers-à-soie, la soie, le chanvre et l'huile forment l'industrie et le commerce de ce pays. Les habitans filent leur laine et en font leurs habits. Ce département est de la 27e division militaire, de la 27e de la gendarmerie nationale, de la 28e conservation forestière, du diocèse et de la sénatorerie de Turin; il fait partie de la 3e série, et a 2 députés au corps législatif. Le collège électoral est de 244 membres. Il y a 27 justices de paix, 2 tribunaux de première instance à Aoste et Yvrée; la cour criminelle est à Yvrée, et celle d'appel à Turin. Ce département a vu naître Bernard de Menthon, fondateur de l'hospice du grand Saint-Bernard. Pop. 224,127 hab., à raison de 1,121 par lieue carrée.

MONTAGNES. — *Macugnaga*, chaîne de montagnes à l'extrémité du département du Piémont, qui communique par l'E. au Simplon, et s'étend de l'O. à l'E. du côté du lac Majeur. Une des principales cimes est le Mont-Rose. Elles contiennent des mines d'or, dont les principales sont dans les environs de Pecerana.

Mont-Jovet, montagne du val d'Aoste, située à ½ l. S. E. de Saint-Vincent, sur laquelle est un chemin taillé de main d'homme, sur le bord de la Doire, et qui est comme suspendu à une hauteur extraordinaire.

Montmort, montagne, l'une des cimes du Saint-Bernard, à droite de l'hospice, à ¼ de l. à l'E. du pain de sucre, et à 5 l. ½ à l'E. de la cime principale du Mont-Blanc. Au pied de la chaîne qui se prolonge à l'E., est le centre des grands glaciers de Tzermotane; sa hauteur est de 1,197 toises au-dessus du niveau de la mer.

Monte-Picheriano, montagne. C'est la dernière de la chaîne des Alpes du côté du Piémont, sur la route du Mont-Cenis à Turin. On trouve sur une de ses cimes, les ruines d'un monastère appelé *Saint-Michel*, qui renferme des monumens d'antiquité fort curieux, et entre autres un grand nombre de tombeaux, où les corps, desséchés sans se corrompre, sont rangés debout les uns à côté des autres.

Roche-Michel (la), cime du Mont-Cenis, élevée au-dessus de la plaine, du côté du Piémont; la pente en est assez rapide; elle domine le glacier de Rouches, et est à 5 l. ½ de la poste du Mont-Cenis. On n'y découvre ni la plaine ni le lac; mais la vue s'étend du côté de l'Italie, et sur toute la chaîne des Alpes à l'E.; elle se termine en pain de sucre, coupé à pic du côté du midi sur une grande profondeur. Sa hauteur est de 1,972 toises au-dessus de la mer.

Saint-Marcel (mines de), situées à deux lieues à l'E. d'Yvrée, à ¼ de l. du village qui porte le même nom; il y en a de plusieurs sortes, mais aucune de métaux précieux. Ce qu'elles renferment de plus particulier, c'est ce que l'on appelle *la fontaine bleue*, qui est, à proprement parler, un ruisseau capable de faire tourner un moulin, et qui tombant en cascade sur des rochers, présente des nuances singulières entre le vert et le bleu, causées par une substance dont tout le fond de ses eaux, bois, rochers, terre, est couvert, et qui diffèrent suivant le plus ou le moins de profondeur. Cette eau, qui est parfaitement transparente, et qui n'a ni odeur, ni saveur, ni couleur, offre en se brisant, l'effet des flammes colorées que produit le vert-de-gris que l'on jette sur du bois enflammé.

Saint-Remy, montagne, val d'Aoste, qui s'élève au-dessus du village du même nom, sur la route d'Yvrée à la ville d'Aoste; elle est extrêmement haute, et forme le commencement d'une chaine de lames pyramidales qui va s'appuyer contre celle du Mont-Blanc, au-dessus de la vallée de Ferret. La hauteur du village au-dessus du niveau de la mer, est de 158 toises.

RIVIÈRES, LACS, EAUX MINÉRALES. — *Doire*, *Doria Baltea*, ou *grande Doire*, qu'on nomme ainsi pour la distinguer de la petite Doire, ou Doria Riparia, prend sa source dans les Alpes, près du petit St.-Bernard; coule à l'E., arrose à gauche la Salle, Aoste; descend au S. E., baigne à gauche Châtillon, Donaz, Yvrée, et se jette à gauche dans le Pô, au-dessus de Casal. On a creusé un canal de communication entre cette rivière et la Sesia; il commence à Yvrée, et finit à Verceil; il a 16 l. de long.

Viveron (lac de), val d'Aoste, situé au pied d'une colline, à 2 l. au N. O. d'Yvrée. Il a une l. de long sur ½ l. de large; ses bords, quoique bien couverts de bois, offrent un aspect sauvage et mélancolique.

Saint-Vincent, source d'eaux minérales, val d'Aoste, dans le village du même nom, à ½ l. à l'E. de Châtillon; elles sont du même genre que celles de Courmayeur, mais infiniment plus riches et plus salutaires.

Saint-Didier, source d'eaux thermales, à une l. de Courmayeur, à l'entrée du Piémont, et à l'E. du Mont-Blanc; sa chaleur naturelle, en sortant du rocher, est de 27 deg. ½.

Underfruth, cascade formée par la Toccia, à l'entrée du Piémont, à 5 l. d'Airolo et au N.E. du mont S.-Gothard. L'eau se précipite d'un rocher de 5 à 600 pieds de hauteur, et tombant d'abord dans une espèce de grande coquille, forme des gerbes d'une beauté surprenante. Le point de vue qu'elle présente est aussi beau que celui de la cascade du Grimsel, tant pour la variété des formes que pour le brillant des couleurs.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

YVRÉE. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Aoste.

Yvrée, ancienne petite ville, sur la *Doire*, préfecture, chef-lieu du premier arrondissement communal et de canton, à 10 l. N. E. de Turin, et 168 S. E. de Paris; évêché suffragant de Turin, cour de justice criminelle, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Turin au grand Saint-Bernard. On y fait un grand commerce de fromages. Les Français la prirent en 1800. Ses fortifications ont été démolies. Pop. 7,400 hab. Lat. 45. 12. Long. E. 5. 23.

Settimo-Vittone, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ N., près la rive gauche de la *Doire*. Pop. 1,690 hab.

Brens, village, à 2 l., a une mine de fer que des propriétaires fondent depuis plusieurs siècles, dans plus de six forges voisines. On trouve aussi à l'E. de Brens, dans le mont Orion, des mines de plomb et de cuivre tenant or et argent. On y a établi une belle manufacture de vitriol martial, où l'on tire parti des pyrites.

Vico, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ O. p. N. Pop. 996 hab.

Céresoles, bourg, à 8 l. O., et 3 ½ N. O. de Locana, possède dans ses environs une mine d'argent livide dans le spath de fer. Elle est connue sous le nom de la *Bellengar*.

Locana, petite ville, chef-lieu de canton, à 9 l. ½ O, dans la vallée d'*Orco*, sur la rive gauche de cette rivière, a des forges et un fourneau. Pop. 5,000 habitans.

Vistrour, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. Pop. 716 hab.

Pont, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. par S., commerce en bestiaux, et a des forges, filature de soie, carrières de marbre blanc. Pop. 360 hab.

Cuorgné, ville, chef-lieu de canton, à 6 l. S. O., près de la rive droite de l'*Orco*. Son commerce consiste en bestiaux, fromages, cuivre, fers, clouterie. Elle a des forges et des fourneaux. Pop. 3,250 hab.

Castellamont, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la rive droite de la *Malosna*. Il se trouve dans ses environs, du kaolin pour la porcelaine, ainsi que des agates, des hydrophanes, et d'excellente argile pour les creusets. Pop. 5,020 hab.

Saint-Martin, village, chef-lieu de canton, à une l. $\frac{3}{4}$ S. O. Pop. 2,000 hab.

Candia, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par E. Pop. 2,031 hab.

Strambin, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ S. E., sur la rive droite de la *Doire*. Pop. 3,400 hab.

Caravin, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{4}$ E. Pop. 1,300 hab.

Chiaveran, bourg, chef-lieu de canton, à une l. $\frac{3}{4}$ E. par N. Pop. 2,871 hab.

AOSTE. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Ivrée.

Aoste, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement et de canton, à 10 l. N. O. d'Ivrée, et 177 S. E. de Paris, sur la rive gauche de la *Doire*, au pied des Alpes, dans une vallée qui porte son nom; tribunal de première instance, conservation des hypothèques, et bureau de poste. Elle présente des restes d'anciens monumens romains, tels que le pont d'E., un amphithéâtre, un arc de triomphe. Son nom vient d'Augusta-Pretoria. C'est la patrie de saint Anselme. Pop. 5,553 hab. Lat. 45. 88. Long. E. 5. 3.

Ollomont, village, à 2 l. $\frac{1}{2}$ N., a une mine de cuivre et un fourneau.

Valpelline, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 520 hab.

Courmayeur, village, à 6 l. $\frac{1}{2}$ O., et $\frac{3}{4}$ O. par N. de la Salle, a une mine de cuivre et des eaux minérales.

Pré-Saint-Didier, village, à 7 l. $\frac{1}{2}$ O., a des eaux minérales.

Tuile (la), village, à 5 l. $\frac{3}{4}$ O., a une mine d'argent et de plomb, et une de houille.

Lasalle, village, chef-lieu de canton, à 6 l. O., sur la *Doire*. Pop. 1,750 habitans.

Villeneuve, village, chef-lieu de canton, à 2 l. $\frac{1}{2}$ O., sur la *Doire*. Pop. 485 hab.

Cogne, village, à 3 l. S., sur le torrent de *Cogne*, a une mine d'excellent fer, et un fourneau.

Bard (fort de), à 5 l. $\frac{3}{4}$ S. E. Il est situé sur la route d'Aoste à Yvrée, au sommet d'une montagne escarpée, qui présente du côté du S. un défilé très-étroit, dominé de l'autre côté par une montagne escarpée, qui est au N.; la *Doire* coule au pied de cette montagne; il est devenu célèbre pour avoir été pris par les Français en 1800, malgré la difficulté du chemin, qui était impraticable pour l'artillerie.

Donaz, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E., sur la rive gauche de la *Doire*. Pop. 1,097 hab.

Verrés, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., près la *Doire*, a un fourneau de fusion. Pop. 778 hab.

Champ-de-Pra, village, à 4 l $\frac{1}{2}$ S. E., sur la rive droite de la *Doire*, a une mine de cuivre et fourneaux.

Fontaine-More, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E. Pop. 1,345 hab.

Issogne, village, à 7 l. E. S. E., a un fourneau.

Châtillon, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E., sur la rive gauche de la *Doire*, fabrique fil de fer, et a des fourneaux de fusion. Pop. 1,788 hab.

Chambane, village, à 2 l. $\frac{3}{4}$ S. E., sur la *Doire*, fait récolte et commerce de vins.

Fenix, village, à 2 l. S. E., a une mine de cuivre et un fourneau.

Nus, village, à 2 l. $\frac{1}{4}$ S. E., a une mine de cuivre et un fourneau.

Saint-Marcel, village, à 2 l. S. E., a une mine de cuivre, de belles marcassites, et un fourneau.

Gressoney-Saint-Jean, village, à 7 l. E., sur l'*Eile*, a une mine de cuivre, fouillée et fondue sur les lieux.

CHIVAS. — Cet arrondissement est au S. de celui d'Ivrée.

Chivas, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton, à 6 l. S. d'Ivrée, et 157 N. E. de Paris; tribunal de première instance, bureau de poste sur la route de Turin à Milan. Son commerce consiste dans ses productions végétales et dans le pro-

duit de son industrie; elle possède des manufactures d'étoffes de laine. Cette ville, autrefois très-forte, fut prise et reprise plusieurs fois. Son nom lui vient de sa position, qui de ce côté en faisait comme la clef de l'Italie. Pop. 5,450 hab. Lat. 45. 3. Long. E. 5. 30.

Saint-Georges, village, chef-lieu de canton, à une l. ¼ N. p. O., fait commerce de bestiaux. Pop. 6,000 hab.

Valpergue, village, à 3 l. ½ N. O., fait commerce de vins.

Rivare, village, chef-lieu de canton, à 4 l. O. par N., a des carrières de pierre à chaux. Pop. 1,196 hab.

Rivarol, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O. par N. Pop. 5,176 hab.

Saint-Benin, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ O. par S., fait commerce de soies. Pop. 3,200 hab.

Caluso, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 2,852 hab.

SESIA. = Ce département est situé dans le 46e degré de lat. N., et entre les 5 et 7 de long. E. Sa longueur est de 18 l.; sa largeur de 12. Il a 100 lieues carrées. Il est borné au N. et à l'E. par le royaume d'Italie; au S. par le départ. de Marengo, et à l'O. par celui de la Doire. Il est divisé en 3 arrond. communaux, 23 cantons, et 189 communes. On voit de hautes montagnes au N., et quelques bois. Les principales rivières sont : le *Pô*, la *Sesia*, le *Cervo*, l'*Elvo*. On remarque encore le canal qui part d'Ivrée et va se rendre par une ligne courbe et irrégulière à Verceil. Le territoire de ce département produit blé et autres grains, vins, châtaignes, beaucoup de chanvre, toutes sortes d'arbres fruitiers, de la soie; les bois abondent en gibier. Les principales mines sont : *Vallée de Sessera*, mines de plomb tenant or et argent. Près du village de Cogiola, mine de plombagine. Vallée d'*Andorno*, à Saillan, mine de cuivre, exploitée. Le torrent Cervo, qui coule dans cette vallée, roule des paillettes d'or au titre de plus de 23 karats. Il y a peu d'industrie; elle se borne à quelques fabriques de toiles. Son principal commerce consiste en riz, lin, chanvre, soie, vin, etc. Ce département fait partie de la 27e division militaire, de la 27e division de la gendarmerie nationale, de la 28e conservation forestière, de la sénatorerie de Turin, et du diocèse de Verceil. Il est de la 3e série, et a 2 députés à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 204 membres. L'ordre judiciaire se compose de 23 justices de paix, de 3 tribunaux de première instance, séants à Bielle, Verceil et Santhia; la cour d'appel est à Turin, et la préfecture à Verceil. Pop. 204,445 habitans, à raison de 1,703 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Sesia*. Cette rivière prend sa source dans les hautes montagnes des Alpes, sur les frontières du Valais et du Piémont; coule au S.S.E., arrose à gauche Agnona, Gattinara, Verceil, et se jette à gauche dans le Pô, un peu au-dessous de Casal.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

VERCEIL. — Cet arrondissement est au N. E. de ceux de Bielle et de Santhia.

Verceil, ville, sur la *Sesia*; préfect., chef-lieu du départ., du premier arrondissement et de canton, divisé en deux arrondissemens de justice de paix, à 168 l. S. E. de Paris; évêché, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, bureau de poste sur le chemin de Turin à Milan. Elle commerce en grains, riz, foins et légumes, ébénisterie. Pop. 18,364 hab.

Agnona, bourg, chef-lieu de canton, à 12 l. N. N. O. de Verceil, sur la droite de la *Sesia*. Pop. 1,100 hab.

Crevecœur ou *Crevacore*, bourg, chef-lieu de canton, à 10 l. N. O., et 3 ½ N. O. de Gattinara, sur la rive gauche de la *Sessera*, possède des mines de plomb tenant or et argent. Pop. 919 hab.

Cogiola, village, à 9 l. N. O., et une l. ½ O. de Crevecœur, a une mine de plombagine dans ses environs.

Gattinara, bourg, chef-lieu de canton, à 7 l. N. par O., sur la droite de la *Sesia*. Pop. 3,622 hab.

Masserano, petite ville, chef-lieu de canton, à 8 l. ½ N. O. Pop. 3,531 hab.

Quinto, village, chef-lieu de canton, à une l. N. O. Pop. 360 hab.

Trino, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¾ S. O., fait commerce de

bestiaux et d'excellens jambons. Pop. 5,405 hab.

Stroppians, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. Pop. 1,887 hab.

SANTHIA. — Cet arrondissement est au S. E. de celui de Bielle.

Santhia, ville, sous-préfec., chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, à 3 l. ¾ de Verceil, et 164 S. E. de Paris, a un tribunal de première instance. Pop. 2,830 hab.

Buronzo, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ¼ N. E., sur la *Bastia*. Pop. 965 hab.

Crescentino, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. S. O., située à peu de distance de la rive gauche du *Pô*. Pop. 3,962 hab.

Livorno, gros bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. O. Pop. 2,588 hab.

Cigliano, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O., sur la gauche du beau canal qui communique d'Ivrée à Verceil. Pop. 3,055 hab.

BIELLE. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Santhia.

Bielle, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, sur le *Cervo*, à 10 l. O. par N. de Verceil, et 168 S. E. de Paris; évêché, tribunal de première instance, et bureau de poste. Son commerce consiste en chanvre et toiles, draps, droguets, serges, alphétix, pirlattes, molletons, étoffes de laine, fil de laine et coton, toiles peintes, bas drapés, filature de coton et de soie, tannerie et papeterie. Pop. 7,760 hab. Lat. 45. 22. Long. E. 5. 33.

Cacciorna, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. N. Pop. 1,324 hab.

Pettinengue, village, à une l. ¼, a une fabrique de bas de laine.

Tolègne, village, à une l. N., a une tisseranderie et des blanchisseries de toiles.

Mosso-Ste.-Marie, village, chef-lieu de canton, à 2 l. N. O., fait commerce de bestiaux, laines, châtaignes, et fabrique des molletons. Pop. 1,094 hab.

Biollio, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. E. par N. Pop. 1,853 hab.

Cossato, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. E., près le canal de Santhia. On y récolte et fait commerce de vin. Pop. 2,474 hab.

Candelo, bourg, chef-lieu de canton, à 2 l. S. E. Pop. 2,054 hab.

Cavaglia, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. S. S. E. Pop. 2,900 hab.

Oroppa, village, à 2 l. ¼ N. O., a une fabrique de filigrane d'argent.

Andorno, village, à ½ l., commerce en bestiaux, fromages, boites, chanvre, ratafias et tannerie.

Monte-Grande, bourg, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. O., sur la rive droite de la *Vionna*, à sa jonction avec l'*Ave*, a des fabriques de toiles, fil et coton, et de toile à matelas. Pop. 3,150 hab.

Saillan ou *Sagliano*, village, à 2 l. ¼, fabrique des chapeaux.

Netre, village, à 3 l. O., a une fonderie, des forges, et fait commerce de faux et faucilles; fabrique des moresques et étoffes en filoselle.

Graglia, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. O. Pop. 2,577 hab.

OEchiep-Inférieur, village, à une l. N. O., commerce en pelleterie, briqueterie et tuilerie.

OEchiep-Supérieur, village, à une l. ¼ N. O., a des fabriques de draps, casimirs, droguets, serges et molletons.

Sordevol, village, à une l. ¼, a des fabriques de serges dites *Ambroisettes*, de draps et droguets.

Cossile, bourg, à une l. N. O., sur l'*Opora*, a une carrière de pierre, et fait commerce d'huile de noix. Pop. 1,860 hab.

Rone, village, à une l., a une fabrique de poterie de terre.

MARENGO. = Ce département est situé entre les 44 et 46 degrés de lat. N., et les 5 et 8 de long. E. Sa longueur est de 15 lieues, sa largeur de 15. Il a 130 lieues carrées. Il est borné au N. par le département de la Sesia et le royaume d'Italie; à l'E. par le ci-devant duché de Parme; au S. par la Ligurie; à l'O. par la Stura. Il avait 5 arrondissemens communaux, 35 cantons et 3.. communes; maintenant il est réduit à 3 arrondissemens: ceux de Tortone, de Voghera et de Bobbio ont été donnés au département de Gênes; et l'arrondissement d'Asti, du Tanaro a été réuni au Marengo. Ce départ. est formé du Montferrat, de la province d'Alexandrie, etc., dépendans de la ci-devant Lombardie. Ce département est montueux et renferme d'assez belles forêts. Il tire

son nom du village de Marengo, près duquel est le champ de bataille, à jamais célèbre, où l'armée française battit les Impériaux, le 25 prairial an 8. Les principales rivières sont le *Pô*, le *Tanaro*, la *Bormida*, l'*Orba*, la *Scrivia*, etc. Ce département, quoique montueux, est fertile en toutes sortes de grains et de fruits, sur-tout en blé et en vins excellens. On y élève beaucoup de bestiaux, en raison de l'excellente nourriture qu'ils y trouvent. Le lait des vaches, celui des chèvres, sont de la meilleure qualité. Il y a quelques fabriques de toiles. Son commerce consiste en grains, en vins, en lin, en chanvre, en soie, en huile de noix, en bestiaux, fromages et jambons. Ce département fait partie de la 28e division militaire, de la 28e conservation forestière, du diocèse d'Alexandrie, et de la sénatorerie de Turin. Il est de la 2e série, et a 3 députés à elire au corps législatif. L'ordre judiciaire se compose de 31 justices de paix, d'une cour spéciale, de 2 tribunaux de 1re instance, séants à Alexandrie et à Asti; la cour d'appel est à Turin, et la préfecture à Alexandrie. C'est la patrie de Jean de Ferrari ou Joly, célèbre imprimeur du 16e siècle. Pop. 316,917 hab.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

ALEXANDRIE. — Cet arrondissement est à l'E de celui d'Asti.

Alexandrie, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 1er arrondissement communal et de canton, divisé en 2 arrondissemens de justice de paix, à 14 l. S. S. O. de Milan, et 210 S. S. E. de Paris. Lycée, évêché, cour criminelle pour les départemens de Marengo et de Sesia, tribunal de 1ere. instance, conservation des hypothèques, bureau de poste sur la route de Turin à Gênes. Ses environs sont fertiles en blé et vin. Elle est la capitale du pays nommé Alexandrin, et sur le *Tanaro*, que l'on passe sur un pont couvert à l'antique. Elle est petite, et n'a rien d'absolument remarquable. Elle fut surnommée *de la Paille* par l'empereur Barberousse, à cause de ses murs de boue et de paille. On vient d'augmenter considérablement ses fortifications. Cette ville fut prise par le prince Eugène de Savoie, en 1706, ensuite par les Français, en 1745, et le 22 juillet 1799, par les Russes sur les Français. Elle a un commerce d'entrepôt et de transit. L'hôtel-de-ville y est d'un assez beau style. Pop. 32,225 habitans. Lat. N. 44. 54. 30. Long. E. 6. 12. 30.

Valence, ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ N.; bureau de poste sur la route d'Alexandrie à Milan. Elle commerce en vins et eaux-de-vie. Pop. 7,000 habitans.

Felizzano, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. O., sur la rive gauche du *Tanaro*, et sur la route d'Asti. Pop. 1,706 habitans.

Cassine, petite ville, chef-lieu de canton, à 5 l. O. S. O., sur la rive gauche de la *Bormida*. Pop. 3,414 hab.

Sesse, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S., sur la *Bormida*, Pop. 2,267 hab.

Bosco, ou *Bois*, bourg et château, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ S. Pop. 2,661 habitans.

Castellazo, ville, chef-lieu de canton, à une l. ¾ S. par O., sur la rive droite de la *Bormida*. Pop. 4,745 habitans.

Marengo, village, à une l. ¼ S. E., célèbre par la bataille gagnée sur les Autrichiens, le 25 prairial an 8 (14 juin 1800), par les troupes françaises, commandées par Bonaparte, et qui décida du sort de l'Italie. Il a donné son nom au département.

Bassignano, village, à 2 l. ¼ N. E., fait le commerce de blé.

CASAL. — Cet arrondissement est au N. O. de celui d'Alexandrie.

Casal, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et de canton, sur la rive droite du *Pô*, à 10 l. N. O. d'Alexandrie, et 170 S. E. de Paris; évêché, lycée, tribunal de première instance, bureau de poste situé sur la route d'Alexandrie à Verceil. On y fait commerce de vins. Pop. 15,000 hab.

Villeneuve ou *Villanova*, village, chef-lieu de canton, à une l. N. E. Pop. 2,063 hab.

Ticinetto, village, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E. Pop. 950 hab.

St.-Sauveur ou *St.-Salvador*, village, chef-lieu de canton, à 5 l. S. E., fait commerce de vins. Pop. 5,146 hab.

Mont-Magne ou *Monte-Magno*, village, chef-lieu de canton, à 3 l. ½ S. Pop. 2,153 hab.

Rousignan ou *Rossignano*, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ S. Pop. 2,020 hab.

Moncalvo, bourg, chef-lieu de canton, à 4 l. ½ S. E. Pop. 6,000 hab.

Montiglio, bourg, chef-lieu de canton, à 8 l. O., sur une haute colline. Pop. 2,549 hab.

Gabiano, bourg, chef-lieu de canton, sur la rive droite du *Pô*, à 8 l. N. O. Pop. 2,058 hab.

Ponte-Stura, village, chef-lieu de canton, à 2 l. O. Pop. 1,400 hab.

ASTI. — Cet arrondissement est à l'O. de ceux de Casal et d'Alexandrie.

Asti, ville, préfecture, chef-lieu du département, du troisième arrondissement communal et de canton, sur la rive gauche du *Tanaro*, et sur la rive droite du *Borbo*, à 16 l. S. E. de Turin, et 160 S. E. de Paris; évêché, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, bureau de garantie pour la marque d'or et d'argent, bureau de poste sur la route de Turin à Alexandrie. Son commerce consiste en soies, fils, vins et grains. On y trouve des sources d'eau salée. Pop. 21,230 hab.

Montechiaro, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. N. par O. Pop. 1,835 habitans.

Coconato, bourg, chef-lieu de canton, sur une haute colline, à 8 l. N. N. O. Pop. 2,480 hab.

Montafia, village, chef-lieu de canton, à 6 l. N. O., entre un ruisseau et le torrent de même nom. Pop. 740 habitans.

Villanova-d'Asti, village, chef-lieu de canton, à 5 l. ½ O. par N., récolte d'excellent vin blanc. Pop. 2,600 hab.

Tilloles ou *Tigliole*, village, chef-lieu de canton, à 2 l. ¾ O. Pop. 2,600 habitans.

Saint-Damien ou *San-Damiano*, village, chef-lieu de canton, à 3 l. O. par S. Pop. 6,100 hab.

Costigliole, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. S. E. Pop. 4,490 hab.

Canelli, bourg, chef-lieu de canton, à 6 l. S. E., sur la rive gauche du *Belbo*. Pop. 3,141 hab.

Castelnovo, ville, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O. Pop. 2,500 hab.

Monbercelli, bourg, chef-lieu de canton, à 3 l. S. E., sur la droite du *Tion*. Pop. 2,335 hab.

Roche-d'Aras ou *Rocca-d'Arazzo*, village, chef-lieu de canton, à une l. E. par N. Pop. 1,990 hab.

Porta-Comero, village, chef-lieu de canton, à une l. ½ N. E. Pop. 1,020 hab.

LIGURIE ou ÉTAT DE GÊNES.

Ce pays, situé dans la partie N. O. de l'Italie, s'étend le long de la mer Méditerranée, et forme un demi-cercle au fond du golfe de Gênes. Sa longueur de l'E. à l'O. est de près de 60 l.; sa largeur n'excède guère 8 l., et est beaucoup moindre dans quelques endroits. Ses bornes sont, au N., la chaîne de l'Apennin, qui le sépare du Piémont, du duché de Parme et du Milanais; à l'E. le royaume de Toscane; à l'O. les Alpes-Maritimes, et la mer Méditerranée au S. L'ancien nom de l'état de Gênes, sous les Romains, était la Ligurie, et c'est celui qu'elle a repris depuis les derniers changemens arrivés dans son gouvernement, à la fin du 18e siècle. La forme longue et étroite de son territoire lui a fait donner le nom de *Rivière de Gênes*. On la divisait en deux parties, la rivière du *Levant* ou partie orientale, et la rivière du Ponant ou partie occidentale. Une grande partie de la rivière de Gênes est couverte de montagnes et de hauteurs; la chaîne qui l'entoure du côté du Piémont offre peu de passages praticables; et celui du col de Tende, qui est la route ordinaire de la France, après avoir passé le Var, n'est pas sans danger : on s'occupe à y faire une route commode, et à y établir un hospice à l'instar de celui du Grand-S.-Bernard. Les sommets sont couverts de neiges une grande partie de l'année. La partie qui regarde le Milanais est moins rude; cependant il ne laisse pas que d'y avoir des hauteurs considérables. Les forêts sont en grand nombre dans la rivière du Ponant, et dédommagent du peu de qualité des terres pour la culture : les bois de construction y sont très-beaux; l'on y en trouve même de propres pour la mâture; mais il manque dans beaucoup d'endroits de facilités pour leur exploitation et leur sortie. La mer, qui baigne les côtes de l'Etat de Gênes, forme la principale branche de ses richesses; il n'y a que quelques petites rivières et torrens, qui descendant des montagnes de l'Apennin, coulent du N. au S., et traversent le pays dans sa

largeur, après un cours très-borné. Le port de Gênes est un des plus beaux de l'Europe. Ceux de Savone, de Final, de Porto-Venere, dans le golfe de la Spézia, de Saint-Maurice, sont les principaux mouillages. La température de la Ligurie est extrêmement chaude, principalement sur les bords de la mer; cependant l'air y est pur et sain; et si l'on a éprouvé à Gênes des maladies contagieuses, elles ont été presque toujours l'effet des circonstances particulières, et non des fléaux attachés au climat. L'air, rafraîchi par le voisinage des hautes montagnes, est extrêmement vif dans la partie septentrionale, quelquefois même assez froid, et il n'est pas rare en hiver de voir tomber de la neige dans la plaine. Le sol en général est aride, et peu propre à la culture du blé, que l'on est obligé de tirer de l'Afrique, de la Sicile, et d'autres pays. Cependant, l'industrie des habitans tire parti des terrains les plus arides, et l'on y recueille les plus belles productions du jardinage, et les meilleurs légumes: les artichaux sur-tout y sont renommés; il y a quelques parties qui fournissent de bons pâturages, d'autres de très-bons vins, et même des muscats fort estimés. Les châtaignes, les olives, les citrons, les oranges, les cédras, les amandes, les figues, les raisins secs sont autant d'objets de produits considérables: il y a dans le voisinage de San-Remo, des plantations de palmiers qui réussissent fort bien. Les huiles, les liqueurs et les confitures sèches sont encore une des branches principales de l'industrie, et les soies alimentent les manufactures du pays et celles de l'étranger. Diverses carrières renferment des marbres de toutes couleurs, et de la plus grande beauté, dont on fait une infinité d'ouvrages. Les étoffes de soie, les doncas, les velours, les satins, les tissus d'or et d'argent, les rubans, la filature des soies écrues, la bonneterie, occupent dans tout l'état de Gênes et dans la capitale un nombre considérable de métiers: les velours se font presque tous à la campagne. La fabrication des papiers, tant pour l'impression que pour l'écriture, se fait dans plus de 100 papeteries, auxquelles l'Espagne et Naples fournissent les matières premières. On fabrique aussi des huiles, des savons, des vermicellis et autres pâtes. L'importation et l'exportation du commerce de Gênes sont, malgré la petitesse de cet état, des plus considérables de l'Europe: ce port reçoit les lins du Nord, le cuivre de Norwège, le fer de Suède, les goudrons, les mâtures, les planches, les toiles à voiles et les cuirs de la Russie; les huiles de poisson, les salaisons de Hambourg et de la Hollande, les vins de Bourgogne, de Champagne, d'Espagne et de Grèce, auxquels il sert d'entrepôt pour l'Allemagne. L'exportation consiste dans le produit territorial du pays, et celui des manufactures; les soies écrues sont principalement envoyées à Paris pour les fabriques de gaze, et les velours sont recherchés pour leur finesse et leur légèreté: les huiles et les savons sont les deux objets les plus importans. Les comestibles de tout genre que fournit l'Italie, tant en pâtes, qu'en salaisons et en fromages, sont aussi une branche de commerce fort étendue; et parmi les fruits, les citrons et les melons ont un grand débit. Il ne manque à ce pays que des communications plus faciles du côté de la terre, pour augmenter le débouché de ses productions, et par conséquent de son industrie. Sa réunion à la France, son voisinage du royaume d'Italie, lui ouvriront pour cela de nouveaux moyens. Une des singularités les plus remarquables de la Ligurie, est une source d'eau douce qui se trouve au milieu du golfe de la Spezia, à 65 pieds de la terre; elle sort d'une profondeur de 38 pieds et ½, et au fond l'eau est douce, froide et trouble; au-dessus du niveau de la mer, elle forme une convexité d'environ 20 pieds de diamètre, dans laquelle son action est encore sensible. Les Génois partagent avec tout le reste de l'état la finesse et la subtilité de l'esprit; mais on leur attribue en général plus de fierté et un accueil plus froid vis-à-vis des étrangers. Les mœurs y sont plus réglées que dans plusieurs autres contrées, et sur-tout celles des jeunes gens, à cause des occupations continuelles auxquelles on les attache. Les femmes y sont aussi plus réservées, et les plaisirs publics beaucoup moins vifs et moins fréquens qu'à Venise, à Naples, et dans les autres grandes villes. On y cultive beaucoup les beaux-arts et la littérature du pays. On évalue la population à 1,500,000 habitans.

DE I DPOGR

I

MONTE

Ce département tire son nom ... ée en l'an IV sur les Autrichiens, par ... par le général Bonaparte. Il est borné ... t des Alpes-Maritimes ; au N. par celui ... ui de Gènes, et au S. par la Méditerra...s. Il fait partie de la 28e division milit... élire

... ville, ch.-l. de canton, ... son port sur la côte occidentale de G... deux citadelles.

Noli, ville, ch.-l. de canton ... r la route de Savone et la mer.

Quigliano ou *Culiano*, villag... O.

Varaggio, bourg, ch.-l. de ca... oute de Gènes.

Santo-Stephano, mont, à 1 l. ... ide est couverte de pins maritimes. ... néraux précieux et beaucoup de cris...

CEVA. — Cet arrondissement ... one.

Ceva, ville, à 4 l. E. S. E. de M... et

de canton, sous... possède des forg... ses fromages app...

Salicetto, bou... *Bormida*, à 5 l. ...

Millesimo, vil... le 20 avril 1795, ... chien qui fut fai...

d'appel, une de ju... et de première inst... un préfet maritim... son port des vaisse...

Son industrie co... de velours, de sati... la tenture. Elle con... oranges, olives, f... à 28 l. S. de Mila... 45 N. O. de Flore... Pop. 110,000 hab.

Sestri-di-Ponent... la route de Gènes.

la ... il ... ce ... d'...

p... et

pa... c...

Lors de la ruine de l'Empire Romain, les Goths s'emparèrent de la Ligurie; ils en furent chassés par les Lombards. Gènes avait été entièrement ruinée par les guerres, lorsqu'elle fut rétablie par Charlemagne, et annexée à l'Empire Français.

Au premier siècle, Gènes fut encore sacragée par les Sarrasins; elle parvint cependant à se rétablir, et elle se forma en république; mais les factions ne cessèrent de la déchirer, jusqu'à ce qu'enfin, en 1100, elles s'accordèrent à décréter que la république serait gouvernée à l'avenir par un *Podestat* étranger; et en 1216, les citoyens, pour avoir la paix entre eux, furent obligés de s'exclure de toutes les magistratures.

Au treizième siècle, les Doria et les Spinola se déclarèrent du parti des Gibelins, et les Grimaldis et les Fiesques du parti des Guelphes: dès-lors les séductions, les massacres, les exils, les retours sanglans d'exilés, les ligues de chaque parti avec les rois de France, d'Espagne, les ducs de Milan, de Montferrat, forcèrent ce pays à se donner un maître. Ils choisirent Charles VI, roi de France. Ils se révoltèrent ensuite contre les gouverneurs que le roi y envoyait. Dans d'autres temps, ils le suppliaient de les mettre en paix et de vouloir bien les gouverner. On sait la réponse que Louis XI leur fit dans une pareille circonstance : les rois de France n'étaient pas alors maîtres des Alpes. Son fils Charles VIII fit une tentative infructueuse sur Gènes; mais, en 1499, Louis XII était maître de Milan; les Génois lui envoyèrent dans cette ville une ambassade pour se mettre sous la domination de la France.

Ce prince ayant perdu la bataille de Novare, les Génois se révoltèrent contre lui. Ils se soumirent de nouveau à François Ier, en 1515; mais en 1528, le célèbre André Doria, avec le secours de Charles-Quint, rendit sa patrie indépendante, et il lui donna la forme de gouvernement qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Il n'y a pas même eu depuis de tentative pour y troubler la paix, à l'exception de l'entreprise de Jean-Louis de Fiesque, dont le seul résultat a été le beau morceau historique que le cardinal de Retz nous a donné sur cette conjuration. Mais dans le même temps que les Génois étaient travaillés de cette inquiétude intérieure, ils acquéraient beaucoup, et une grande puissance au dehors. Dès le onzième siècle, ils conquirent la Corse sur les Sarrasins. Dans la suite, ils devinrent maîtres de la moitié de la Sardaigne, de Chypre, de Méthelin, de Scio, des faubourgs de Constantinople, Pera et Galata, et enfin de Cassa, d'une partie de la Crimée, et de la navigation exclusive de la mer Noire. Encore en 1624, le duc de Savoie ayant engagé le roi de France et les Vénitiens à se liguer contre les Génois, ceux-ci, avec un renfort de l'Espagne, battirent les armées des trois puissances.

C'est une chose remarquable que la destinée des deux républiques de Venise et de Gènes. Venise, qui, presque du temps du congrès de Munster, fut médiatrice entre les premières puissances de l'Europe, n'avait plus en quelque sorte d'existence que dans le souvenir de son ancienne gloire; et Gènes, réduite à un pays stérile, n'ayant de ressource que dans le commerce maritime, ne pouvait mettre un navire en mer sans qu'il soit exposé à être enlevé par les barbaresques à la vue du port. C'est cet état de détresse où elle était réduite, qui lui fit demander, en 1805, sa réunion à la France, qui l'accepta. Elle est divisée maintenant en trois départemens; savoir, ceux de *Montenotte*, de *Gênes* et des *Apennins*. Voyez, pour leur topographie, le tableau ci-joint :

MONTAGNES.

APENNINS.

Aperçu général de la direction des monts Apennins, et division méthodique de leurs diverses parties.

Les monts Apennins s'élèvent entre Savone, Gènes et Acqui. De là ils s'étendent sans interruption, pendant l'espace de 70 à 75 lieues, jusque vers Rimini et Urbin, en suivant la direction d'ouest-nord-ouest à est-sud-est. Cette partie des Apennins, que je désignerai sous le nom de *l'Apennin septentrional*, tient d'abord de très-près à la mer Méditerranée; en plusieurs endroits des chaînons détachés de la grande chaîne se terminent dans la mer même, et ne laissent qu'un étroit passage. Vers Pistoia, la crète des montagnes s'enfonce dans le milieu des terres, et se

rapproche, vers Urbin, de la mer Adriatique, d'où elle est séparée par des collines environ à la distance de 7 lieues.

L'*Apennin central* est cette chaîne de montagnes qui, des environs d'Urbin et de Borgo di S. Sepolcro, s'étend vers le mont Velino et le lac de Celano, l'espace de 50 lieues environ, en suivant une ligne tirée du nord-nord-ouest au sud-sud-ouest, et s'éloigne peu-à-peu de la mer Adriatique, surtout dans sa partie méridionale. Le mont Velino, qui est le sommet le plus élevé de tout l'Apennin, peut en même temps être regardé comme le point central de la péninsule italienne.

L'*Apennin méridional* a la figure d'une fourche à deux branches de longueur inégale. Le manche de cette fourche est représenté par la chaîne des monts, qui s'étend du lac Celano vers Cirenza dans la Basilicate, l'espace d'environ 56 lieues, en suivant une direction constante du nord-ouest au sud-est, et en se tenant à égale distance des deux mers. C'est entre Conza et Cirenza que commence la bifurcation. L'une des branches s'étend à travers la Calabre jusqu'au détroit de Messine, où elle se termine par les rochers blanchâtres du cap de Larme, autrefois *Leucopétra*. L'autre branche traverses les territoires de Bari et d'Otrante, et se termine au cap de Ste.-Marie-de-Leuca.

La plus grande longueur de l'Apennin, en la prenant de *Sarésio*, entre Gênes et Acqui, et en suivant la crête de la chaîne principale jusqu'à Leucopétra, peut être évaluée à 270 lieues géographiques (vieux style). Quelques sinuosités qui ont pu nous échapper peuvent élever l'estimation d'une dixaine de lieues.

L'Apennin envoie des branches tant vers la Méditerranée que vers le golfe de Venise; mais parmi ces branches, les unes ne sont que des rangs de collines appuyées directement à la grande chaîne; les autres forment des petits systèmes de montagnes à part.

Quant aux collines ou terrasses de l'Apennin propre, nous n'en parlerons pas en détail. Les petits groupes de montagnes détachés de la masse de cette chaîne méritent d'être indiqués dans cet aperçu général.

Plaçons-nous vers *Cortone* et regardons à l'ouest. Nous voyons entre les trois vallées de l'Arno, de la Chiana et du Tibre, s'élever un groupe de montagnes qui occupe tout le Haut-Siennois et une partie du Patrimoine de St.-Pierre.

On pourrait même y distinguer trois groupes de montagnes: celui où est situé la ville de Sienne; celui de Santa-Fiora ou la Montagniata, et celui du mont Cimino, autour de Viterbe. Mais ces trois groupes s'élèvent sur la même base. Ce plateau, qui a inspiré un vif intérêt aux géologues modernes, mérite d'être distingué sous le nom clair et expressif de *Sub-Apennin d'Etrurie* ou de *Toscane*.

Entre les vallées du Salso, du Velino, de la Nera, au nord; celle du Tibre, à l'ouest; et celles du Liri et du Garigliano, au midi, on trouve une longue chaîne inférieure à l'Apennin, et qui en est bien distinctement séparée. Elle se termine par le cap de Gaëte. On peut l'appeler *Sub-Apennin romain*.

Les environs du Vésuve, y compris les îles volcaniques d'Ischia, de Ponza et autres, nous présentent le *Sub-Apennin Vésuvien*.

Enfin le mont *Gargano*, qui se projette dans la mer Adriatique, est suffisamment isolé par des vallées profondes et de vastes plaines, pour être considéré comme une région à part, qu'on appellera *Sub-Apennin d'Apulée*.

C'est en bien remarquant ces divisions naturelles, et en les suivant sur une bonne carte géographique, qu'on peut se former une idée claire et exacte de l'ensemble des Apennins.

HAUTEURS.

Apennin septentrional.

		Pieds français au-dessus de la mer.
Penchant du Nord.	*Modène* est à	201
	Parme	288
	Bologne	374
	Loiano, village	2,426

		Pieds français au-dessus de la mer.
Traversée de la sommité de la chaîne.	Mont *Raticosa*	2,720
	Mont *Saint-Pélérin*	4,840
	Mont *Cimone*	6,000
Penchant du Midi.	*Florence*, au cours de *Tintori*	225
	Niveau de l'*Arno*, ibid.	178
	Pise	51
	Livourne	36

Le Sub-Apennin de Toscane.

Barberino, dans la val d'Elsa		913
Sienne		953
Radicofani	à la porte	2,316
	sommet de la tour de la vieille fortification	2,869
Viterbe, sur le *Mons Ciminus* des anciens		1,180
Mont *Soracte*, à 26 milles de Rome		2,120

Apennin central

Mont *Vélino* 7,872

N. B. Il est couvert de neiges au mois de juin.

Sub-Apennin vésuvien.

Le *Vésuve* .... 3,600 à 3,700 (*variable.*)
Le mont *Somma* 3,505

Le département des *Apennins* vient d'être aggrandi des vicariats de Pontremoli, Bagnore et Fivizano, faisant ci-devant partie de la Toscane.

Par le sénatus-consulte du 24 mai 1808, les duchés de Parme et de Plaisance sont réunis à la France sous le nom du département du *Taro*.

Par le même sénatus, la Toscane est aussi réunie à la France, et forme les départemens de l'*Arno*, de la *Méditerranée* et de l'*Ombrone* qui auront une sénatorerie. Ce pays avait été avant cédé à la France par la reine d'Etrurie. Voyez sa description, tome III, 3e partie, page 77.

ILES DANS LA MÉDITERRANÉE.

CORSE. — Cette île est située entre les 41 et 43 degrés de lat. N., et les 6 et 8 de long. E.; elle est séparée de l'Italie par le golfe de Gènes et la mer de Toscane, de la Sardaigne par le détroit de St-Boniface. Elle est à 40 l. S. d'Antibes, 38 S. de Gènes, 20 S. O. de la Toscane, et 4 N. de la Sardaigne. Sa longueur du cap Corse au cap Boniface, est de 39 l.; sa largeur de 18. Elle a 484 l. carrées, et 166,813 hab., à raison de 345 par l. carrée. Le climat est fort doux; les brises continuelles de la mer y tempèrent les frimats des hautes montagnes. Pendant les mois de février et de mars, il règne des vents affreux, et quelquefois même funestes. L'air est en général funeste; mais les eaux croupissantes des marais, qu'il serait facile de dessécher, corrompent en quelques endroits la pureté de l'atmosphère. Les principales rivières qui arrosent l'île, sont le *Golo* et le *Liamone*. Parmi les lacs, on remarque ceux d'*Ino* et de *Creno*. Ils sont situés sur le Monte-Rotondo. Le Creno a 160 toises de large, et on ne lui a pas encore trouvé de fond. La Corse produit froment, seigle, orge, millet. L'agriculture est dans un état bien imparfait. On récolte dans plusieurs cantons des vins excellens et un peu fumeux. On fait au cap Corse deux sortes de vins blancs, dont l'un a beaucoup de rapport avec le Malaga. On en exporte beaucoup chaque année en Allemagne, où on le vend pour du vrai Malaga. Les Anglais en achètent à Livourne, où il passe également pour du vin d'Espagne. L'autre espèce de vin blanc ressemble assez à celui de Frontignan. A Furiani, on fait un vin blanc qui a les mêmes qualités que celui de Syracuse. Quelques autres vins ont le goût de celui de Tokai. A Vescovato et à Campolorو, on en récolte qui approchent du Bourgogne. En général, les vins de Corse possèdent tant de mérite naturel, que malgré la mauvaise préparation qu'on leur donne, ils plaisent toujours par leur parfum. L'olivier, commun dans toute

l'île, forme une des principales richesses. Cet arbre y devient plus gros et plus élevé que dans le Midi de la France. L'huile est bonne, mais elle pourrait devenir meilleure si l'on mettait plus de soin à la préparer. Les oliviers réussissent mieux les années froides que les années chaudes. Ce fut Bonaparte, le père de Napoléon-le-Grand, qui introduisit en Corse la culture des oliviers. Les orangers, citroniers, limoniers, grenadiers, figuiers, amandiers, abondent en Corse. L'aloës, le buis deviennent très-beaux. Les flancs des montagnes sont couverts de forêts qui consistent principalement en chênes, liéges, mélèzes et pins qui deviennent très-grands. La Corse fournit en outre toutes les espèces de bois propres à la marine. On y recueille une grande quantité de lin, de la soie; beaucoup de miel et de cire. Les moutons en grand nombre, et nourris dans d'excellens pâturages, ont une chair succulente et délicate. Leur laine est noire ou tannée et rude comme du poil; un mouton blanc est aussi rare en Corse qu'un mouton noir dans nos troupeaux. Les côtes abondent en poissons, en thons, sardines et huîtres très-belles. On pêche du très-beau corail de trois espèces: rouge, blanc et noir, sur les côtes voisines d'Ajaccio. Les lacs d'*Urbin* et de *Diana* contiennent des huîtres qu'on pêche à coups de pique dans les endroits peu profonds. Les rivières abondent en truites et anguilles. Le ruisseau *Rostonica*, qui se jette dans le Tavignano, est remarquable par sa belle eau claire, qui blanchit tout ce qu'elle arrose. Les pierres de son lit sont comme de la craie. Lorsqu'on y trempe du fer, il devient blanc presque comme de l'argent, et ne se rouille plus. Les Corses y trempent le fer de leurs fusils. Cette île est traversée du N. au S. par une grande chaîne de montagnes granitiques qui la divise en côtes de deçà les monts à l'E.; et côtes de delà les monts à l'O.; le centre est occupé par les sommets élevés. A cette chaîne principale s'appuient plusieurs montagnes secondaires qui s'abaissent insensiblement vers la mer. Les vases de la Corse sont plus légers, moins cassans et plus capables de résister à l'alternative subite du froid et du chaud. On tire d'assez beau marbre des environs de Corse. Il y a des mines de fer au cap Corse, près de Farinole et à Corté; d'argent à Caccia, à Farinole et à Galeria; de plomb à Buzaggia; d'antimoine à Eisa. Celle de St-Fiorenzo rend pour la valeur de 125 fr. par 50 kilogrammes de cuivre. Le fer de Corse est d'une qualité supérieure, et l'exploitation de ce métal pourrait devenir très-importante par les vastes forêts dont l'île est garnie. Les habitans sont robustes et bons soldats. Ils parlent un fort bon italien, et sont catholiques. Le commerce consiste en laine, cuirs, résine, diverses sortes de bois, sur-tout du chêne et du sapin; en sel, huile, châtaignes. On assure que l'huile a produit en un an deux millions et demi de livres pesant. L'exportation des châtaignes s'est montée par an à 600,000 livres tournois. Cette île appartenait aux Génois depuis 1144, qu'ils l'avaient prise sur les Sarrasins. En 1730 les Corses se soulevèrent contre les Génois, qui n'ayant pu alors les réduire, cédèrent leurs prétentions à la France, qui vint enfin à bout de soumettre cette île en 1769, et l'a possédée toujours depuis ce temps. Les Anglais s'en emparèrent en 1794; mais ils ne purent la conserver. Elle est divisée en deux départemens: ceux du *Golo* et de *Liamone*. Elle a été déclarée partie intégrante de la France en 1789.

GOLO. — Ce département est situé entre les 6 et 8 degrés de long. E., et les 41 et 43 de lat. N. Sa longueur du N. au S. est de 25 l.; sa largeur de l'E. à l'O. est de 15 l.; son étendue est de 256 lieues carrées. Il est borné au N., à l'E. et à l'O. par la Méditerranée, et au S. par les montagnes qui le séparent du département de Liamone. Il tire son nom de la principale rivière, qui prend sa source au lac Ino, et qui se jette à la mer à l'E. Il est formé de la partie septentrionale de l'île de Corse. Il a 3 arrondissemens communaux, 39 cantons et 235 communes. Ce département offre des montagnes remarquables: telles sont le *Monte Rotondo*, élevé de 1,549 toises au-dessus du niveau de la mer, le *Monte d'Oro*, dont l'élévation est de 1,361 toises, et le *Monte Cinto*. Ces montagnes se trouvent placées presqu'au centre de la grande chaîne qui traverse l'île du N. au S.; elles sont graniteuses, et se joignent à d'autres montagnes du 2e et 3e ordre, qui s'a-

baissent insensiblement jusqu'à la mer; elles sont pour la plupart couvertes de neige, même dans l'été. Il s'y trouve de beaux vallons, des coteaux agréables, et d'excellens pâturages. Les forêts couvrent les montagnes escarpées. L'essence dominante des bois est le chêne, le pin, le sapin, le mélèze et le châtaignier, dont le fruit supplée à la nourriture des habitans. L'étendue de ces bois est de 88,888 arpens, dont 2,840 arp. appartiennent à la nation, 29,000 arp. aux communes, et le surplus aux particuliers. Les rivières sont le *Golo*, le *Tavignano*, la *Sponsata*, l'*Otriconi*, le *Bevinco*, etc.; elles ne sont point navigables ni flottables, parce qu'elles entrainent dans leurs cours d'énormes masses de pierre; on n'y trouve que des anguilles et des truites. Outre ces rivières, il y a encore plusieurs lacs, savoir : l'*Ino*, le *Creno*, le *Niolaccio delmello*, le *Cavacciole*, le *Diana*, et quelques autres moins considérables; ils sont très-poissonneux. On voit une source d'eau chaude à Cursa, des eaux minérales gazeuses au canton d'Orezza, des eaux ferrugineuses au cap Corse; les meilleures sont celles de Migliacciajo. Comme ce département possède de hautes montagnes, et qu'il est environné de la mer, il jouit d'une température différente suivant les différens cantons; elle est cependant douce dans tous les endroits. Les plages désertes passent pour malsaines; on en attribue la cause au défaut de culture; le sol, quoique coupé de montagnes et de collines, est fertile; mais, soit manque de bras, soit indolence, l'agriculture y est négligée. L'aspect du pays est très-agréable; les villages sont dans une position charmante. Les plaines sont entrecoupées de collines, et les vallées, surmontées de monticules, embellies et fertilisées par des oliviers. Il y a plusieurs ports, entre autres Bastia, St.-Florent, Centuri, Calvi, etc. On recueille dans ce département, blé, orge, millet, châtaignes; la vigne y réussit et produit des vins liquoreux. Il y a des orangers, des citronniers, des amandiers, des figuiers. On y élève des vers à soie. Les montagnes offrent beaucoup de pâturages, où l'on soigne de nombreux troupeaux de moutons dont la laine est longue et plate, et la chair excellente; le bœuf y est petit et d'une chair coriace; le poisson est abondant sur les côtes, dans les lacs et dans les rivières. On pêche des thons, des sardines d'un goût exquis, et sur-tout des huîtres très-grosses. Ce département possède beaucoup de mines. A St.-Florent, il y a une mine d'argent très-riche qui rend 125 francs par quintal; les montagnes contiennent du fer égal en dureté à celui d'Espagne, qui est le meilleur du monde : du plomb, du cuivre, du talc, des pierres de bitume, des émeraudes, du jaspe, des schistes, des spathes calcaires, des pierres ollaires, des serpentines, de l'amiante, et du très-beau marbre blanc. Ce département est sans manufactures, sans arts et métiers; la laine du pays, grosse, rude et noire, sert à faire des étoffes grossières, les seules que les Corses sachent travailler. Ils emploient les cuirs sans les tanner, seulement après les avoir séchés au soleil, ou couverts d'une poudre faite avec les feuilles de laurier sauvage. La chasse et la pêche occupent les habitans; ils tirent de l'étranger ce qui leur manque, des comestibles, des épiceries, des drogueries, des étoffes de laine et de soie, etc.; et ils livrent en échange des vins, des raisins secs, des châtaignes, des olives, des huiles, des bois de charpente et de construction, les produits des mines, des soies, des huîtres et autres poissons. Ce département fait partie de la 23e division militaire, de la 26e division de la gendarmerie nationale, de la 28e conservation forestière, et du diocèse et de la sénatorerie d'Ajaccio. Le collége électoral est de 200 membres. Il est de la 4e série, et fournit un député au corps législatif. Il y a 3 tribunaux de première instance, une cour criminelle séante à Bastia; celle d'appel est à Ajaccio. Pop. 103,466 habitans, à raison de 404 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Golo*, petite rivière qui donne son nom au département, a sa source dans les montagnes de Pertuisato, au S. de l'arrondissement de Calvi; coule au N. E.; puis à l'E.; se dirige ensuite au N. E., et va se rendre dans la mer de Toscane, à ½ l. S. E. de Mariana, après un cours de près de 10 lieues; elle arrose Mariana à gauche, près de son embouchure.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

BASTIA. — Cet arrondissement est au N. de celui de Corté.

Bastia, ville, à 12 l. N. E. de Corté, et 230 S. E. de Paris; préfecture, chef-lieu du département, du premier arrondissement communal et de canton; cour de justice criminelle, tribunal de première instance, de commerce; conservation des hypothèques, inspection forestière, quartier-général de la 23e division militaire, qui comprend les départemens du Golo et de Liamone; bureau de poste. Elle a un assez bon port, mais où de petits bâtimens peuvent seuls entrer; son château peut devenir une puissante forteresse. Le territoire de Bastia ne contient que des vignobles et des oliviers. On pêche aux environs du corail dont on fait assez de commerce. Pop. 10,997 hab. Lat. 42. 35. Long. E. 7. 12.

Cap-Corse, cap, à la pointe N. de l'île. C'est une place de guerre de la 23e division militaire. On y fait deux sortes de vins blancs, dont l'une a beaucoup de rapport au Malaga, et l'autre ressemble au Frontignan.

Ersa, village, à 8 l. N., et une et ½ N. O. de Rogliano, possède dans ses environs des mines d'antimoine.

Rogliano, bourg, à 7 l. N.

Lury, bourg, à 5 l. ¼ N.

Canari, bourg, à 4 l. N. par O.

Brando, bourg, à une l. ½ N.

St.-Florent, ville, chef-lieu de canton, sur la côte occidentale, à 3 l. ½ O. par S., avec un bon port; bureau de poste. Les environs sont marécageux, ce qui y rend l'air fort malsain; il y a près de là une mine d'argent.

San-Piétro, village, chef-lieu de canton, à 4 l. S. O.

Porta - d'Ampugnani (la), petite ville; chef-lieu de canton, à 8 l. S. Ce canton n'offre ni plaines, ni vallées; mais des montagnes rapides, des coteaux assis les uns sur les autres, forment à chaque endroit une perspective pittoresque.

Campoloro, bourg, chef-lieu de canton, à 9 l. ¾ S., près Cervione. On y recueille du vin blanc qui a quelque rapport au Bourgogne.

Cervione, petite ville, à 8 l. S. O. On trouve dans ses environs de l'antimoine. Pop. 1,000 hab.

Mariana, petite ville minée, chef-lieu de canton, à 4 l. S. par E., près l'embouchure du *Golo*. Ses environs offrent de très-belles plaines.

Oletta, petite ville, à 2 l. ½ S. O. Son territoire produit des blés de toute espèce, et abonde en huile, vin et bestiaux.

Furiani, village, à une l. S., sur un ruisseau; les environs sont fertiles en excellens vins.

CALVI. — Cet arrondissement est au N. O. de celui de Corté.

Calvi, ville, à 13 l. O. S. O. de Bastia; sous-préfecture, chef-lieu du 2e arrondissement communal et chef-lieu de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, place de guerre de la 23e division militaire, bureau de poste. Elle est située au fond d'un grand golfe, qui l'environne de trois côtés, et sur une montagne escarpée; son port est vaste et bon. Elle souffrit beaucoup du bombardement des Anglais, qui la prirent le 20 thermidor an 2, 1793. Lat. N. 42. 37. Long. E. 6. 25. Pop. 2,135 hab.

Isola-Roussa ou *l'Ile-Rousse*, port très-important, à 3 l. E. par N.; bureau de poste. Il est défendu par une petite île contre les vents de l'O. Les exportations d'huile y sont considérables.

Corbara, bourg, à 2 l. ½ N. E.

Caccia, village, à 5 l. E. par S., chef-lieu de canton, possède des mines d'argent.

Calenzala, bourg, à 2 l. S. E., a dans ses environs une mine de fer.

CORTÉ. — Cet arrondissement est au S. de celui de Bastia.

Corté, ville, à 10 l. S. S. O. de Bastia, sur la rive gauche du *Tavignano*; sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement communal et de canton, tribunal de première instance, conservation des hypothèques, sous-inspection forestière, place de guerre de la 23e division militaire, bureau de poste. La ville est jolie et très-forte, bâtie en partie dans la plaine, et en partie sur la pente d'une colline: sa citadelle est élevée sur un rocher presque perpendiculaire de tous les côtés, excepté un seul par lequel on monte en tournant. On trouve aux environs de très-beau cristal, et des mines de fer. A 2 l. est le mont Rotondo, qui est d'une hauteur prodigieuse. Cette ville a vu naître Calvili et Casa-Bianca. Pop. 2,042 hab. Lat. N. 42. 12. Long. E. 6. 35.

Alesani, bourg, chef-lien de canton, à 4 l. E., a des carrières de belle serpentine, appelée *vert de Corse*.

Aleria, ville ruinée, à 7 l. ¼ S. E. ½ près la mer.

Isolacio, ville, à 5 l. S. par E., près la source de l'*Assialesso*.

Guisoni, petite ville, à 5 l. S.

LIAMONE. — Ce départem. est situé entre les 41 et 43 d. de l. N., et les 6 et 8 de long. E. Sa longueur est de 23 l., sa largeur de 13. Il a 150 lieues carrées. Il est borné au N. par le département du Golo; à l'E., au S. et à l'O., par la Méditerranée. Il est formé de la moitié de l'île de Corse. Il a trois arrondissemens communaux, 21 cantons, et 156 communes. Il est couvert de montagnes très-élevées, et de quelques forêts. Les principales rivières sont: le *Liamone;* il est très-rapide, et roule parmi des rochers qui le rendent inutile et même dangereux pour la navigation. On y pêche d'excellentes truites. Les autres rivieres sont le *Campo-di-Loro*, le *Taravo* et la *Tavarià*. Le terroir produit également, dans les vallées et sur les montagnes, du froment, de l'orge, du millet, des châtaignes. Le terrain est propre à la culture des vignes, qui donnent d'excellens vins. On y trouve aussi des mûriers, des amandiers, des oliviers, des citronniers, des orangers et des figuiers. Il y a de bons pâturages où l'on élève des bestiaux. Porto-Vecchio possède une saline, dont le sel est aussi bon que celui de France et d'Italie. Le commerce consiste principalement en huiles, vins, châtaignes, soie, bestiaux, bois de charpente et de construction, en corail, etc. Les habitans sont sobres, pénétrans, doués d'une éloquence naturelle, portés à la bienfaisance, vifs et aimant la danse et les exercices du corps. Ce département fait partie de la 23e division militaire, de la 26e division de la gendarmerie nationale, de la 28e conservation forestière, et de la sénatorerie d'Ajaccio. Il renferme un évêché, qui siége dans la même ville, et qui est compris dans l'archevêché d'Aix. Il est de la 5e série, et a un député à élire au corps législatif. Le collége électoral est composé de 200 membres. L'ordre judiciaire se compose de 21 justices de paix, de trois tribunaux de première instance, de 3 trib. de commerce séants à Ajaccio, Bonifacio et Sartène, des cours crim. et d'appel séantes à Ajaccio, ainsi que la préfecture. Cette dernière a une bibliothèque publique et un jardin botanique. Ce département a donné le jour à Napoléon-le-Grand, empereur des Français, né le 15 août 1769. Pop. 63,347 hab., à raison de 277 par lieue carrée.

RIVIÈRES. — *Liamone*, petite rivière qui donne son nom au département, a sa source à l'E. et sur la limite de l'arrondissement, à une l. E. de Guagno; coule à l'O., traverse Guagno, baigne Murzo, où elle se dirige au S., dans la Méditerranée, près la Torre Capigliolo, après un cours de huit l.

Taravo, rivière, a sa source au mont Forca Dormo, au N. E. et sur la limite de l'arrondissement d'Ajaccio; coule du N. E. au S. O.; arrose à droite Ciamanace, Cozano, et va se rendre dans le golfe de Valinco, après un cours de neuf lieues.

Arrondissemens, chefs-lieux de cantons, villes, bourgs, villages et autres lieux.

VICO. — Cet arrondissement est au N. de celui d'Ajaccio.

Vico, ville, sous-préfecture, chef-lieu du premier arrondissement et de canton, à 5 l. ½ N. d'Ajaccio, a un tribunal de première instance.

Sagone, ville ruinée, sur le golfe de son nom, à 2 l. S. O.

AJACCIO. — Cet arrondissement est à l'E. de celui de Vico.

Ajaccio, ville, préfecture, chef-lieu du département, du 2e arrondissement communal et de canton, évêché suffragant de l'archevêché d'Aix, et qui comprend dans son diocèse les départemens du Golo et de Liamone; cour criminelle, cour d'appel pour les départemens du Golo et de Liamone, tribunal de première instance et de commerce, conservation des hypothèques, chef-lieu du 28e arrondissement forestier, composé des départemens du Golo et de Liamone; bureau de poste. Cette ville est située sur la côte occidentale, à 7 l. S. de Vico, 25 S. O. de Bastia, sur un terrain qui s'avance dans le golfe du même nom. Elle a plusieurs rues fort belles, une citadelle et un bon port. Ses habitans, au nombre de 6,570, sont les plus polis de l'île : son terroir est fertile en vins : elle s'occupe de la pêche du corail. Cette ville sera à jamais célèbre pour avoir donné naissance à Napoléon Bonaparte, surnommé le Grand, qui conquit l'Égypte, deux fois l'Italie et l'Autriche; il fut élu premier consul de la république française, ensuite empereur des Français et roi d'Italie. On y voit une belle bibliothèque et un jar-

din botanique. On fait une nouvelle route de cette ville à Bastia. Lat. 41. 55. Long E. 6. 23. 49.

Bogognano, bourg, à 6 l. N. E.

Bastelica, bourg, à 6 l. E. par N., sur la rive droite de la *Delle-Pruni*.

Olmeto, bourg, à 5 l. S. S. E.

SARTENE. — Cet arrondissement est au S. de ceux de Corté et d'Ajaccio.

Sartene, ville, sous-préfecture, chef-lieu du 3e arrondissement et de canton; bureau de poste; à 13 l. S. E. d'Ajaccio; tribunal de première instance et inspection forestière.

Tallano, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. N. E.

Carbini, petite ville, chef-lieu de canton, à 2 l. ½ E., à la source de la *Tavaria*. Pop. 2,806 hab.

Porto-Vecchio, sur la côte orientale, petite ville, à 5 l. ¾ E. S., avec un bon port en état de contenir les plus grandes flottes, est situé au fond d'un petit golfe; l'air y est mauvais.

Bonifacio, ville forte, chef-lieu de canton, à 7 l. S. E.; tribunal de commerce, bureau de poste. C'est une place de 4e classe, de la 23e division militaire. Cette ville est située dans le quartier *delà les monts*, vis-à-vis l'île de Sardaigne. Elle est assez jolie, peuplée et commerçante; son port est fort commode, et sa citadelle extraordinairement forte par sa situation sur une presqu'île. On pêche du corail blanc près du cap Bonifacio, que les Grecs appelaient *Taphros*, c'est-à-dire *fosse*. Alphonse V, roi d'Aragon, fut obligé de lever le siége de cette place en 1420, après avoir été défait par les Genévois. Pop. 3,200 hab. Lat. N. 41. 23. 13. Long. E. 6. 49. 1.

ILES VOISINES DE LA CORSE.

ELBE. = Cette île est située entre les côtes de la Toscane, dont elle n'est séparée que par un canal de 4 l., et l'île de Corse, qui en est à 10 l.; sa forme est triangulaire. Son étendue est de 20 l.; elle jouit d'un climat plus doux que celui de la Toscane, en ce que les brises de mer y rendent la chaleur plus supportable; et telle est l'influence de ce climat, que quoique séparé seulement du continent par 4 l., le sol produit des plantes et des fruits qui ne croissent pas en Toscane. L'île d'Elbe est couverte de montagnes qui abondent en plantes et arbustes presque tous odoriférans. Elle produit du vin qui ressemble à ceux d'Espagne, des olives, des figues, du maïs, des fèves, des pois et peu de graines. On y voit l'arbre à liége, le chêne vert, le citronnier, l'oranger, et tous les arbres à fruit de l'Europe, à l'exception du pommier. Les melons, connus sous le nom de *pastèques*, sont excellens ainsi que tous les fruits. Cependant, malgré la beauté de son climat et la fertilité de son sol, cette île est en grande partie inculte. Elle abonde tellement en mines de toute espèce, que la nature semble y avoir accumulé tous les trésors de la minéralogie; or, argent, cuivre, fer, aimant, plomb, marbre, granit, soufre, vitriol, amiante, pierre, ardoise, se trouvent réunis sur ce petit point. C'est sur-tout sous le rapport de l'exploitation des mines de fer, que la France doit retirer un grand avantage de la réunion de cette île. La pêche est une des branches d'industrie des habitans, celle du thon sur-tout; les exportations consistent en fruits de toute espèce, en thon, sel, et minéraux, principalement de la mine de *Rio*. Le ruisseau du même nom a cela de remarquable, c'est qu'il croît et décroît avec les jours, et qu'au solstice d'été, époque à laquelle les eaux sont ordinairement basses, sa largeur devient très-considérable.

La position de cette île entre les côtes méridionales de la France et les états de Naples et de Sicile, rend son occupation très-intéressante pour le commerce français, soit comme lieu de relâche, soit comme lieu de dépôt des nombreux articles d'exportation des deux Siciles et du Levant. Cette île et celles de *Capraia*, de *Pianosa*, de *Palmajola* et de *Monte-Christo*, ont été réunies à la France le 26 août 1802. Elles sont administrées par un commissaire général et un conseil d'administration. L'île d'Elbe contient 7 communes, et est divisée en trois justices de paix, savoir: *Porto-Longone*, *Porto-Ferraïo*, et *Marciana*. Sa population est de 12,300 habitans.

Porto-Ferraïo, au N. de l'île, sur une montagne fort élevée, passe pour la capitale de l'île; elle est située très-avantageusement, soit comme ville de guerre ou de commerce. Ses rues sont pour la plupart des terrasses taillées dans le roc. Son port peut recevoir des vaisseaux de ligne; mais l'entrée

en est dangereuse par certains vents. Sa citadelle et ses fortifications peuvent faire une grande défense; la longue résistance que les Anglais y ont faite en l'an 9, et la gêne qu'ils apportaient au commerce de l'Italie, par l'occupation de cette place, démontre assez son importance comme poste militaire. Près de cette ville, et sur la cime d'un roc escarpé, est construite la tour de *Voltoraïo*; sa position est telle que six soldats suffisent à sa défense, et qu'elle ne peut être prise que par famine. Cette ville est le chef-lieu de canton et la résidence du commissaire général, du conseil d'administration, d'un tribunal en même temps civil et criminel, et d'un commissaire de marine. Elle tire son nom des mines de fer qui sont dans son voisinage. Elle est à 25 l. S. de Piombino, 333 S. E. de Paris. Lat. N. 42. 49. Long. E. 7. 59. Pop. 5,000 hab.

Porto-Longone, à une l. S. E. de Porto-Ferraio, tire son nom de la forme de son port, qui est étroit et profond. La ville est divisée en haute et basse. Cette dernière, qui borde le port, est occupée par les habitans, qui se livrent au commerce et à la pêche. La ville haute est renfermée dans la citadelle, située sur le haut d'une montagne, et qui doit sa force à la nature autant qu'à l'art. L'entrée du port est aussi défendue par un fort placé sur une langue de terre qui s'avance dans la mer. Pop. 1,500 hab.

Capraia. — Cette île, d'environ 5 l. de tour, à 9 l. N. E. de celle de Corse, est située entre la pointe du N. E. de la Corse et la Toscane. Elle est couverte de montagnes, et son sol est pierreux et aride. Elle a une justice de paix, et 1,500 habitans, qui passent pour les meilleurs marins de la Méditerranée.

Pianosa. — Cette île possède des carrières de granit, dont l'exploitation peut devenir très-avantageuse à la France.

Les autres îles sont peu considérables, et ne sont guère habitées que par des pêcheurs.

NOTICES

SUR

LES OBJETS ENVOYÉS EN 1806, A L'EXPOSITION

DES PRODUITS

DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE,

PUBLIÉES PAR ORDRE DE S. E. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

La ville de Nantua se distingue par une industrieuse activité. On connaît depuis long-temps ses tanneries, ses corroieries, ses mégisseries, son commerce de cordonnerie. Elle y a joint plus récemment un certain nombre de fabriques de nankins, nankinets et autres tissus de coton, et un établissement où l'on mouline les soies; elle sut aussi profiter de la dispersion des ouvriers de la manufacture de Saint-Claude, qui eut lieu à la fin de l'an 7, après l'incendie qui réduisit la ville de Saint-Claude en cendres, pour s'enrichir de plusieurs ateliers de fabrication de peignes et d'ouvrages de tour.

Les objets qu'elle a envoyés à l'exposition, consistent en peaux de veau tannées et corroyées, et en tiges de botte de la corroierie de M. *Meynier;* en peaux d'agneau chamoisées, peaux de mouton passées au blanc, par MM. *Butavand* frères; en nankins, nankinets et autres étoffes de coton, des fabriques de *Maurice Vuarin, Hubert Messiat*, demoiselle *Denise Santhonax*, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 9, et de celles de *Benoît Groisse, Pierre-Joseph Maissiat* père; en cotons filés, n. 19 et 22, présentés par la même demoiselle *Santhonax;* en coton filé, n. 110, présenté par M. *Secretan;* en un écheveau de soie grenadine crue, propre à faire de la blonde noire, de la filature de M. *Blanc;* en peignes de diverses espèces, de MM. *Juillard, Thomas Humbert;* en ouvrages de tour, tels que tabatières, sucriers, écritoires, etc., de MM. *Joseph Jantet, Jean-Baptiste David*, *François-Joseph Blanc*, *Jean-François Monnier.*

M. *Jean-Pierre Seve* y a ajouté des papiers de sa fabrique, pour impression et pour emballage.

On trouve dans la gorge opposée à celle qui renferme la ville de Nantua, une fabrique de toiles communes, dont la ville de Saint-Rambert est le centre. Ces toiles, que l'on recherche pour leur solidité et leur bon usage, portent dans le commerce, et principalement à Lyon, le nom de *toiles de Saint-Rambert.* M. *Joseph Lempereur*, marchand fabricant à Tenay, en a adressé deux pièces, l'une pour draps de domestique, et l'autre pour chemises de soldat.

M. *Ballaguy* établit à Pont-de-Veyle, en 1792, une filature, une fabrique de tissus de coton, et un atelier pour l'impression des toiles et pour la teinture des cotons filés, qui occupent environ deux cents personnes. Il a offert divers produits, parmi lesquels on remarque une toile de coton imprimée pour meuble.

Son exemple a été suivi par M. *Alex*, fabricant de toiles peintes à Montluel.

MM. *Secretan* et *Olivier*, concessionnaires de la mine d'asphalte du Parc, commune de Surjoux, près Seyssel, ont envoyé du minérai d'asphalte; du brai gras, ou goudron minéral épuré, que l'on emploie au carénage des vaisseaux; de la graisse d'asphalte clarifiée

pour graisser les voitures, moulins et usines; une pierre calcaire imprégnée d'asphalte, servant de combustible, et de laquelle on retire de l'huile propre à divers usages; de l'huile d'asphalte; et un ciment composé d'asphalte, de sable et de terre, que l'on peut employer dans les terrains humides, où il se conserve sans altération.

La ville de Trévoux possède une manufacture, la seule de son genre que l'on connaisse dans tout l'Empire: on y fait des rouleaux qui remplacent les verges de balanciers pour les montres. M. *Desblancs*, horloger mécanicien, inventeur de ces rouleaux, emploie pour leur fabrication des outils et instrumens qu'il a créés, et dont la précision est telle, qu'ils peuvent être mis en œuvre par un jeune homme de douze à treize ans, qui n'a aucune notion de l'art de l'horlogerie. Les échantillons qu'il a présentés, attireront sans doute l'attention des connaisseurs et des célèbres horlogers de la capitale.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Les fabriques de toiles de Saint-Quentin se divisent maintenant en deux branches d'exploitation distinctes; les toiles tissues en fil, et les toiles tissues en coton.

Les toiles tissues en fil sont depuis long-temps connues sous les noms de *batistes*, *linons*, *etc.* La fabrication en est portée au plus haut degré de perfection; et les articles que MM. *Paillette*, *Bernoville*, *Dumont* et compagnie, *Nicolas Carpentier*, *Leuba de la Haye* et compagnie, *G. Paulet*, *Houel* et compagnie, *Dubosq-Rigault*, *Cavel-Deudon* et compagnie, *Quenesson-Hennequières*, *Dumoutier-Devatre* et compagnie, *Macé*, *Etienne Fiseaux* et compagnie, tous fabricans à Saint-Quentin, ont présentés au concours, doivent ajouter encore à une réputation si justement méritée.

Il y a trois ans que la ville de Saint-Quentin cherche à concentrer dans ses murs la fabrique des toiles de coton: quatre belles filatures, qui occupent neuf cents personnes, et filent jusqu'au nº 100, s'y sont élevées en très-peu de temps; un nombre considérable de maisons de commerce s'est empressé de faire manufacturer les basins, perkales, mousselines, piqués, calicots, et généralement toutes les toiles dont l'Angleterre avait le monopole en Europe. Depuis le décret du 22 février dernier, cette fabrication devient de jour en jour plus importante: on y emploie déja près de huit mille métiers; et, avant peu, le seul arrondissement de Saint-Quentin donnera un produit annuel d'environ trois cent mille pièces, qui ne laisseront rien à desirer relativement à la main-d'œuvre, et pour lesquelles la concurrence étrangère ne sera pas à craindre, les prix n'en étant, en aucune manière, exorbitans. On sera à portée d'en juger par l'inspection des objets de cette nature que MM. *Lefèvre Grégoire* et *Grégoire*, *Pluvinage* et *Arpin*, *Lemercier-Paillette*, *Dubosq-Rigault*, *J.* et *J. Joly* et leurs fils, *Houel* et compagnie, *J. Dollfus* et compagnie, de S.-Quentin, ont envoyés à l'exposition. On distinguera sur-tout les mousselines de M. *Lemercier-Paillette*, et plus encore celles de MM. *Pluvinage* et *Arpin*, qui en ont fourni deux pièces parfaites sous tous les rapports.

Les articles expédiés par MM. *Ferdinand Ladrière* et compagnie, de la même ville, méritent aussi de fixer l'attention: ils sont au nombre de cinquante-deux, et ils embrassent tous les genres de la fabrication soit en coton, soit en fil. L'industrie de ces négocians s'est également exercée sur les modes et les broderies: ils ont fait exécuter des robes de linon brodées en or, en argent, en soie, etc., des tabliers, mouchoirs, fonds de bonnets, etc., pour la consommation intérieure et pour l'étranger, dans lesquels on ne sait si l'on doit admirer le plus la magnificence de la broderie, le bon goût et le choix des dessins, ou la finesse du tissu des toiles. MM. *Ladrière* et compagnie ont prié S. E. le ministre de l'intérieur d'offrir en hommage à S. M. l'Impératrice la plus belle des robes de linon brodées en or qui ont fait partie de leur envoi.

Les arrondissemens de Vervins, de Château-Thiéry, de Laon et de Soissons, quoique moins riches en industrie que celui de Saint-Quentin, ont voulu prendre part au concours, suivant leurs moyens respectifs.

L'arrondissement de Vervins a offert des toiles pour chemises, de la fabrique de M. *Vermont* de Plomion, qui se propose d'en vendre 200 pièces à la foire, dont l'exposition a été suivie,

des chaussons fabriqués à Vervins; des papiers de diverses espèces, des papeteries de M. *Hardy* de Voulpaix, et de M. *Dussart* de Gercy; des caisses de verrerie de MM. *Favren* de Nouvion, *Gervais Craton* du même lieu, *Colnet* de Quincongronue, *Violenne* de Prémontré; des objets en vannerie fine de M. *Tanneur* d'Origny, et des fabriques de Rozoy-sur-Serre et d'Oby: les produits de cette dernière branche d'industrie s'élèvent à 100,000 fr. par an, procurent des moyens d'existence à plus de huit cents individus, et s'exportent en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en Russie.

Des cotons filés de la filature de *Gouge*, n.os 35 à 56, sont les seuls objets envoyés par l'arrondissement de Château-Thiéry.

Celui de Laon a remis des échantillons de siamoises de la manufacture de *Georges Hamaide*; des bas et chaussons en laine, de la même manufacture, et de celle de *Gauderon*.

L'arrondissement de Soissons, des cuirs fort tannés, des veaux préparés à Suissons par divers; la moitié d'un cuir fort de Buenos-Ayres, très-bien tanné, par M. *Geslin*, de la même ville; une moitié de vache étirée, un veau noir corroyé par MM. *Forlin* frères, aussi de Soissons, qui savent donner de très-bonnes préparations à leurs cuirs.

On ne doit pas omettre que M. *Floquet*, de Saint-Quentin, a également présenté des peaux de veau et des cuirs de vache qui méritent d'être distingués parmi les articles de tannerie venus du département de l'Aisne.

Si les entrepreneurs associés de la manufacture des glaces de Saint-Gobin n'avaient pas annoncé le dessein d'exposer des glaces de la plus grande dimension, qui seront fournies par leurs ateliers de la capitale, on rappellerait ici que cette manufacture est un des établissemens dont la France s'honore; que l'étranger n'est jamais parvenu à atteindre la perfection de ses produits, etc. On se bornera à dire que ses travaux, ralentis depuis longtemps, reprennent insensiblement l'activité que les troubles de la révolution leur avaient fait perdre.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

La ville de Moulins renferme plusieurs fabriques de coutellerie. M. *Toureau* a envoyé différens produits de celle qu'il y exploite; ils sont remarquables par la perfection du travail. Ce fabricant entreprit, vers la fin de 1792, de fournir aux armées des caisses d'instrumens de chirurgie; il continua jusqu'en l'an 5, et, dans cet intervalle il a livré plus de 200 caisses doubles d'instrumens, moitié de trépan et moitié d'amputation, reconnus de la plus parfaite qualité.

M. *Tallard* aîné a offert des bas de fil écru, des bas de coton, et une bobine de soie récoltée à Moulins.

M. *Tallard* occupe seize métiers à bas, une petite mécanique à filer le coton, et les machines nécessaires au tirage et au retordage des soies. Il a donné l'exemple, dans le département de l'Allier, du blanchiment à l'acide muriatique oxigéné, et il instruit gratuitement des élèves.

M. *Bernard* aîné, deux chapeaux; M. *Massieu*, des échantillons de porcelaine et de faïence blanche et brune, cuites au charbon de terre; des creusets de grès fin, couverts, à base terreuse sans oxide métallique; des échantillons de grès commun; des vases propres à contenir les substances les plus volatiles, etc. L'atelier de ce fabricant est dans une grande activité; et les produits divers qui en sortent, méritent des éloges pour leur perfection. Ses grès fins donnent des vases imperméables; ses grès poreux, d'une poterie légère et facile à échauffer, résistent au feu et ne s'imprègnent d'aucun goût. Ses creusets ont été jugés propres, dans les laboratoires de Paris, à rivaliser avec ceux d'Allemagne. M. *Massieu* est parvenu à substituer au bois l'usage du charbon de terre, seul combustible dont il se sert même pour les calcines. Il emploie ce charbon sans préparation, comme il sort de la fosse.

MM. *Tallard*, *Bernard* et *Massieu*, sont tous trois établis à Moulins.

Deux forges, situées l'une à Messarges, l'autre dite de Saint-Jean-de-Bouis, au milieu de la forêt du Troncais, peuvent être considérées comme des établissemens d'industrie très-distingués dans ce département. M. *Delaune*, fermier de la première de ces forges, et M. *Rambourg*, propriétaire de la seconde, ont adressé divers échan-

tillons de fer et de fonte de bonne qualité.

MM. *Mathieu* frères, concessionnaires de trois exploitations de mines de charbon de terre, dite de la Place-Pertuisée, de la nouvelle fosse de la Pierre-Percée, et de la Côte dans la commune de Noyan, fournissent plusieurs échantillons de houille.

M. *de Sinety*, de Lurey-le-Sauvage, des échantillons d'une fabrique de porcelaine dont les travaux sont interrompus, et qu'il se propose de remettre incessamment en activité.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

MM. *Amé Lalanne* et *Gombert*, propriétaires à Sisteron, ont bien mérité du département des Basses-Alpes, en y introduisant des bêtes à laine de race pure. Ils les ont multipliées et par eux-mêmes, et par d'autres cultivateurs, auxquels ils ont déja vendu un certain nombre d'agneaux. Le premier possède aujourd'hui un troupeau composé de cent quatre-vingt-sept têtes mérinos ou métis; le second en a cent quarante-sept : tous deux se sont empressés d'offrir à l'exposition des échantillons de la laine fournie par ces animaux.

M. *Gaspar Fouque*, fils aîné, fabricant de poterie à Moustiers, adresse des vases et assiettes de faïence; M. *Jean-Pierre Arnoux*, de Riez, du cuir de vache lissé; M. *Jean Nicolas*, de la même ville, des peaux passées au blanc; MM. *Lianne*, d'Oraison, des gasquets façon de Tunis; M. *Marcellin Martigny*, de Riez, un échantillon de laine du pays.

La ville de Castellane, des échantillons de drap commun; celle de Digne, des échantillons de toile et de drap; la ville de Riez, des cordes dites *ouages*, et des cordes plus minces pour emballage; la ville de Barcelonette, des cadis, et deux autres espèces de petites draperies appelées *mènage* et *douzaine*.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

La pratique des arts utiles se ressent, dans le département des Hautes-Alpes, de l'ingratitude d'une partie du sol et de la pauvreté des habitans. Si l'on y trouve des matières premières, et encore en assez faible quantité, elles sont ouvrées presque exclusivement pour la consommation locale. Ce département n'a pas laissé d'offrir à l'exposition le modique tribut de son industrie.

On y a vu des échantillons de ses chanvres, de ses toiles grossières, communes, d'œuvre, et de fil de chanvre, de soie écrue, de serges et gros draps, et jusqu'à une chaîne en bois, à laquelle on suspend la lampe dans les ménages de la campagne.

On y a vu aussi des échantillons de laine du pays, de laine de métis, et de laine des troupeaux de mérinos, appartenant à M. *Bardel*, maire de Mereuil, à M. *Brochier* de Gap, et à M. *Bonneau* de Briançon, membre du corps législatif.

Quelques petits ateliers de tannerie et mégisserie, de chapellerie, de tissus de laine pure ou mélangée, existent à Gap et sur d'autres points du département. Les cuirs et peaux qu'ils ont fournis, proviennent des fabriques de MM. *Jacques Bonnet*, *Calandre* père et fils, *Jean Arnoux Burle* de Gap, *Jean Mondet* du Val-des-Prés, et *Guillaume Ovel* de Briançon; les chapeaux, des fabriques de MM. *Lamorte* de Serres, *Jaubert* de Briançon, *Meissonnier* de Gap; les tissus de laine consistant principalement en cadis, des manufactures de MM. *Vallon*, *Philip* de Gap, *Antoine Giraud* de Ribiers, *Jean-Paul Armand* de Barret-le-Bas; les tissus de soie et laine mélangées, de M. *Charnieu* de Gap.

MM. *Salle* frères, de Briançon, ont établi, au mois de vendémiaire an 14, divers ateliers dans la maison centrale de détention d'Embrun. Les objets fabriqués qui en sortent, ne sont encore que des essais; mais tout annonce que rien ne manquera à leur perfection, lorsque les détenus auront acquis une plus longue expérience. On en jugera par les rubans de laine, les cotons filés et les fils de chanvre que MM. *Salle* ont adressés.

M. *Arduin* de la Salle, a présenté deux mouchoirs; Madame veuve *Ferrier*, du même lieu, une ceinture en laine; M. *Blanchard* de Saint-Chaffrey, quatre peignes à sérancer; M. *Gauthier* de Briançon, une coupe de cuivre rouge, une hache, une petite marmite de métal; M. *Jean Hugues*

de Ribiers, une bèche tranchante et courbée; MM. *Carthian* frères, des bèches semblables et des instrumens de labour fabriqués au martinet dont ils sont propriétaires à Gap; MM. *Roux*, *Tourniaire*, de Ribiers, chacun un liquet avec son manche; M. *Caire* de la Salle, des papiers de diverses espèces; M. *Gendron Bez* du Monestier, des cotons filés. La filature de M. *Gendron* est bien intéressante pour le canton qu'il habite, en ce qu'elle occupe un grand nombre de personnes pendant les neiges qui couvrent ce canton les deux tiers de l'année.

S. E. le ministre de l'intérieur a accordé quelques encouragemens aux sieurs *Durand* et compagnie, qui ont entrepris de fabriquer des faux au Grand-Villars. A en juger par celles qu'ils ont adressées, la qualité en est bonne, et elles peuvent remplacer avantageusement les faux que nous tirons de l'Allemagne.

Il existait à Briançon une manufacture de cristaux de roche, que la révolution a détruite: le sieur *Fine*, qui y était employé, en a transporté quelques débris au Grand-Villars; il a offert au concours une pyramide en cristal, des boucles d'oreille en cristal de roche, et une clef de montre en variolite.

M. *Berard*, chef d'une école secondaire à Briançon, présente un instrument dont il est l'auteur, et qui sert à mesurer exactement les petites lignes. Il en demande le dépôt au conservatoire des arts et métiers.

Deux vases en albâtre tiré des carrières des Hautes-Alpes, ont été envoyés par M. le préfet de ce département, et un mortier de pierre ollaire par M. *Tenoux* de Ribeyret. Cet envoi a autant pour objet de faire connaître la qualité des carrières que l'industrie des artistes.

M. le préfet a encore envoyé une paire de ciseaux à ressort pour tailler la vigne, inventés par un maréchal nommé *Savournin*. Ils ressemblent beaucoup à ceux des orfévres ou des chaudronniers. On s'en sert depuis trois ans dans les vignobles des communes qui formaient le ci-devant canton de Remollon. L'ouvrier qui s'est habitué au mouvement de cet outil, taille la vigne avec la plus grande célérité, sans endommager aucunement le cep ou les branches qu'il veut conserver, et fait, dans un temps donné, trois fois plus d'ouvrage que celui qui se sert des instrumens ordinaires.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

La parfumerie est la principale branche d'industrie de ce département: c'est la seule qui ait des débouchés extérieurs. La température de la saison n'ayant pas paru convenable pour en envoyer des échantillons, on n'a trouvera au concours que du savon blanc, reconnu de bonne qualité, provenant de la fabrique de M. *Claude Reynaud*, de Nice; des soies grèses, bien filées, de la filature de MM. *Abraham* et *Isaac Moyse*, de la même ville; deux couvertures de lit, l'une de bourre de soie, l'autre en coton; un échantillon de côte de soie brute; quatre de bourre de soie filée, propres à la fabrication de la papeline; des cotonnades communes, des cotons filés, et dix échantillons de toiles à voiles, d'une bonne fabrication; le tout présenté par M. *Agricole Viala*, qui dirige avec beaucoup d'intelligence l'atelier établi dans la maison d'arrêt de Nice, dont tous les ouvriers ont été instruits et formés par ses soins.

DÉPARTEMENT DES APENNINS.

C'est à Zoaglia, petite commune entre Chiavari et Rapallo, que se fabrique une partie des velours de Gènes. Les habitans qui en font le tissu, ne sont que des ouvriers tisserands; on leur envoie de Gènes les soies toutes préparées, et ils ne retirent rien de ces étoffes que le prix de la façon. *Voyez* le département de Gènes.

Les tisserands de Zoaglia ont envoyé une carte d'échantillons de velours.

M. le préfet des Apennins a postérieurement adressé des dentelles, de Sainte-Marguerite, de quatre espèces différentes; on leur donne le nom générique de *point de Paris*, et leurs variétés se distinguent par les dénominations de *rama fina*, *delle lune*, *celebre*, *Raffaelino Giorgio*, *etc.* Quoiqu'elles aient de l'apparence, elles n'approchent pas des belles dentelles du département du Nord. Cependant leur fabrication occupe beaucoup de bras; elles se débitent en Espagne et

en Italie, et il s'en fait en ce moment un très-grand nombre de commandes.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Les manufactures de papiers d'Annonay sont connues de toute l'Europe; elles occupent trois cent cinquante ouvriers, et produisent de quatre à cinq cent mille kilogrammes de papier par an. C'est de ces manufactures que sort le beau papier vélin employé par nos plus célèbres typographes dans les superbes éditions qui honorent leurs presses. Aux trois grandes papeteries qui existent à Annonay, dont deux appartiennent à M. *Canson-Montgolfier*, et l'autre à M. *J. Johannot*, M. *J. B. Montgolfier* est sur le point d'en joindre une quatrième, qui sera composée de six cuves; quatre de ces cuves doivent être en activité dans un an.

M. *Canson-Montgolfier* obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 9. M. *Johannot* en reçut une d'argent à la même exposition, et une d'or à celle de l'an 10. Tous deux offrent de nouveau leurs papiers au concours.

La mégisserie est une des branches d'industrie que le département de l'Ardèche cultive avec le plus de succès. Une partie des peaux blanches qu'elle fournit, s'exporte en Angleterre.

M. *Perducel*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10; MM. *Malgontier*, *Giraud*, *Montagnoir Perrier*, *Blanc*, mégissiers à Annonay, et *Grégoire*, mégissier au Cheylard, ont envoyé à l'exposition des peaux de chevreau et de mouton apprêtées.

MM. *Baron* et *Dagur* établirent à Annonay, en l'an 8, une filature de coton, qui occupe annuellement une trentaine d'ouvriers; ils présentent des échantillons de ses produits.

La ville d'Aubenas a fourni des soies ouvrées, des cotons teints, des échantillons de laine de mérinos et des draps communs. Les soies ouvrées proviennent de la fabrique de M. *Deydier*; les cotons teints, de la teinturerie de M. *Ruelle*; les échantillons de laine de race pure, du troupeau de M. *Bernardy*; les draps communs, de la manufacture de M. *Verny*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10. M. *Verny* fabrique environ mille pièces de drap par an; il a quarante métiers battans à navette volante, et les filatures nécessaires pour les entretenir.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

Arrondissement de Givet.

MM. *Estivaut*, oncle et neveu, envoient neuf planches de colle de leur fabrique: ces échantillons se font remarquer par la pureté et la transparence des matières.

M. *Gédéon Contamine*, une planche de cuivre jaune, ayant un mètre 300 millimètres de long sur moitié de large, et ne pesant qu'environ $\frac{3}{4}$ de kilogramme. Ce genre de fabrication importe extrêmement au commerce français et à la marine, pour le doublage des vaisseaux.

M. *Ponsart* fils, une paire de tiges de bottes, laquelle, par la finesse de sa maille, son satiné et son élasticité, peut aller de pair avec ce que les fabriques étrangères offrent de plus beau en ce genre.

Arrondissement de Mézières.

MM. *Mena* et compagnie, propriétaires des verreries de Monthermé, ont remis des échantillons de verre plat pour vitrage; un cylindre du plus grand volume, pouvant couvrir une statue de 95 centimètres de hauteur sur 38 centimètres de diamètre; une calotte destinée pour le sommet du dôme vitré du château impérial de Laken, près Bruxelles; des bouteilles forme Champagne et Bordeaux, et différens articles de gobeletterie, en verre léger et en cristal.

M. *Hanus*, de Charleville, présente cinq poignées d'espagnolettes découpées à l'emporte-pièce, par un procédé ingénieux et nouveau, qui économise le temps et la main-d'œuvre; et MM. *Vermont* frères, du Pont-d'Arches, près Mézières, un cuir préparé à la jusée, qui a paru réunir en force, en souplesse et en solidité, tout ce que l'art du tanneur peut atteindre de perfection en ce genre. Déjà MM. *Vermont* ont obtenu une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10.

Arrondissement de Sedan.

L'importance de la fabrique de draps de Sedan est suffisamment appréciée. Cet établissement, qui remonte au

17e siècle, ne fournit d'abord que la France; mais bientôt, franchissant les obstacles, ses produits passèrent en Suisse, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, dans le nord de l'Europe, en Amérique et aux grandes Indes.

La manufacture de Sedan, dans ses jours de prospérité, occupa de vingt-deux à vingt-quatre mille ouvriers; la révolution semblait devoir l'anéantir. Elle est sortie de ses ruines, s'est relevée avec éclat, et, pour lui rendre son ancienne splendeur, il suffira de la volonté du Gouvernement et des efforts soutenus des fabricans.

Les principales maisons de Sedan se sont empressées d'envoyer à l'exposition. On remarque sur-tout les produits de MM. *Poupart-Neuflise*, *Brincourt* père, fils et compagnie, *Leroy* et *Rouy*, *Ternaux* frères, *Rousseau* et fils, *Etienne Bechet* et compagnie, *Bertèche Lambquin*, *Bridier* frères, *Etienne Gridaine*, *Husson* frères, *Labauche* et fils, *Suchelet*. Tous présentent des draps, des casimirs, etc., de qualités remarquables.

M. *Poupart-Neuflise*, qui est maire de Sedan et membre de la légion d'honneur, tient en activité cent métiers, et occupe deux mille ouvriers.

MM. *Brincourt* père, fils et compagnie, ont les premiers introduit à Sedan les machines à lainer.

MM. *Leroy* et *Rouy* sont connus par leurs succès dans la fabrication des draps avec la laine mérinos française.

La manufacture de MM. *Ternaux* frères procure du travail à deux mille ouvriers : cent métiers y sont en activité. MM. *Ternaux* emploient des moyens hydrauliques pour faire mouvoir les machines à lainer importées en France par M. *James Douglas*, et des machines à tondre, au nombre de vingt. Aux fabriques qu'ils possèdent à Reims, Louviers et Ensival, ils ont ajouté une nouvelle manufacture de draps, située au Saupont, dans le département des Forêts.

La fabrique de MM. *Rousseau* et fils est une des plus anciennes de Sedan; elle avait été en quelque sorte détruite par les orages de la révolution. Lorsque S. M. honora de sa présence le département des Ardennes, elle se plut à adoucir les malheurs de cette maison, en lui procurant les moyens de remettre ses travaux en activité.

M. *Rivet*, de Connage, près Sedan, présente des croisés bleus et blancs pour uniforme;

Madame veuve *Dubois* et fils, de Sedan, des poêles à frire.

MM. *Pierre Lamotte*, fabricant de toute espèce d'outils, et *Remi Lamotte*, fabricant de faux, à Givonne près Sedan, ont expédié des échantillons de haches, pioches, bêches et faux dans les grands modèles.

Arrondissement de RETHEL.

La ville de Rethel ne renferme qu'une manufacture d'étoffes fil et laine, dont sont propriétaires et directeurs MM. *Fournival* père et fils, et *Habon*. Ils réunissent tous les genres de préparation, depuis le drousssage des laines jusqu'au dernier apprêt, et ont chez eux foulerie, machine à lainer et à tondre, teinturerie et presses. Dix-neuf échantillons ont été fournis par cette maison de commerce.

Les échantillons présentés par M. *Quinart-Taine* donnent la meilleure opinion de ses travaux. Il emploie en très-grande partie des laines de France et métis espagnol.

La ville de Rethel fabrique aussi des cuirs de toutes espèces; ses tanneries ont de la réputation, et un débit aussi prompt qu'assuré.

MM. *Camus-Lefranc* et *Dehaye-Camus*, tanneurs en société; MM. *Batier* fils et *Viter Battier*, ont fourni cuir fort, vache sèche, vache et veau corroyés, buffle et veau-buffle.

DÉPARTEMENT DE L'ARRIÉGE.

Une des principales branches de l'industrie du département de l'Arriége consiste dans la fabrication des lainages communs, de grande et petite largeur. On en a présenté divers échantillons : ceux de draps proviennent des fabriques de MM. *Clausel*, *Villeneuva* frères, *Denat* jeune, *Bertrand* et *Lambe*, *Bourbouresque* frères, de Mirepoix; ceux de ras et cadis, doubles, croisés, de la manufacture de *Jean-Baptiste Cussol* et *Seigneurie* frères, de Foix; et ceux de ras simple et de droguet, des ateliers de M. *Lasmartres*, de Sainte-Croix, arrondissement de Saint-Girons.

Une filature de coton s'est élevée dans la ville de Pamiers; elle envoie quelques échantillons de ses produits.

M. *Lafont*, maître de forges, adresse un échantillon d'acier; et M. *Germain Antié*, de la commune de Peyrat, une caisse d'échantillons de jaïet.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

M. *Payn* fils, directeur associé de la manufacture *Worms*, établie à Romilly-sur-Seine, qui a été distingué de la manière la plus honorable dans les trois derniers concours, et auquel une médaille d'or fut décernée à celui de l'an 10, présente des échantillons de bonneterie de coton, de différentes qualités. Il s'est proposé de mettre sous les yeux du Jury national un métier à bas qu'il a perfectionné, et de tenir la foire qui suivra l'exposition. MM. *Lenfumey-Delignères*, de Troyes, ont envoyé des sacs à ouvrages de divers dessins et à jour, et des bas de coton, blancs et en couleur, de la plus belle exécution; M. *Lenfumey-Camusat*, de la même ville, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9, des bas et autres articles de bonneterie de coton.

La filature de coton par mécaniques, n'est établie que depuis quelques années dans le département de l'Aube: S. M. l'Empereur sentit la nécessité de l'y rendre plus commune, lorsqu'il honora la ville de Troyes de sa présence; il voulut bien promettre de payer le cinquième de la valeur des dix premiers assortimens complets de machines à filer le coton, qui seraient ajoutés au petit nombre de ceux qui existent. Les échantillons de coton filé qui ont été fournis, proviennent des établissemens de MM. *Jeanni Mergez*, d'Arcis-sur-Aube, *Ferrand* aîné, *Charles Huot*, de Troyes. Le dernier de ces fabricans, qui reçut une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10, offre aussi des basins gaufrés et unis, des piqués quatre-points, et des toiles de coton propres à l'impression. MM. *Legendre-Viard*, *Guyot-Treton* et *Joly-Jacquin* de Troyes, adressent des piqués, mousselinettes, basins, draps de coton, toiles de coton, molletons, blanchis en très-peu de temps par M. *Boulanger*, de la même ville, qui emploie l'acide muriatique oxigéné, et d'autres procédés dont il s'est assuré la jouissance exclusive par un brevet d'invention; M. *Patureau*, qui a obtenu une médaille d'argent à la dernière exposition, et *Joseph Colpart*, aussi de Troyes, des coupons de piqué, dont deux contiennent le portrait en profil de l'Empereur; M. *Dupont*, de Troyes, des futaines grande soie pour matelas, des basins à poil pour oreiller, et des étoffes nommées *finette*, d'une fabrication très-soignée et d'un prix assez modique.

Il existe dans le département de l'Aube quelques fabriques de passementerie. M. *Ferrand* aîné a un établissement en ce genre où l'on n'emploie que des fils de coton de sa filature. Il a présenté des *embrasses pour lit*, des tresses pour burdure, des cordonnets, des glands, etc.; M. *Joffro-Genny*, de Troyes, des ganses en soie et des fleurs, qu'il fabrique au moyen d'une mécanique construite d'après le modèle déposé au conservatoire des arts et métiers de Paris.

MM. *Desjardins* de Petelder, *Lacroix* de Montiéramey, *Aubert* de Brevonelle, *Merat* du Petit-Brevoоelle, commune de Petelder, et *Michelot* de Chesley, des échantillons de laine provenant les uns de troupeaux de race pure espagnole, et les autres de métis.

MM. Les propriétaires des verreries de Spoix et de Bayes, des objets en verre de différentes espèces et de différens prix.

M. *Colin-Felise*, tabletier à Troyes, un ouvrage de tour en ivoire et écaille, représentant à l'extérieur les profils réunis de l'Empereur et de l'Impératrice.

M. *Morel*, horloger à Bar-sur-Aube, une montre à équation.

M. *Payn* n'est pas le seul manufacturier du département de l'Aube qui ait tenu la foire dont l'exposition a été suivie: MM. *Colin-Felise*, *Legendre-Viard*, *Dupont* et *Lenfumey-Camusat*, s'y sont rendus également avec des marchandises de leur fabrication.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Les villes de Carcassonne, Limoux et Chalabre, fabriquent une grande quantité de draps, soit pour la consommation intérieure, soit pour l'étranger; Carcassonne en expédie aussi beaucoup dans le Levant, en Afrique pour la traite des nègres, en Amérique et jusque dans l'Inde.

Les draps présentés pour l'exposition par le département de l'Aude, sortent des ateliers de MM. *Polere*, *Castel* frères, *Brunet* fils, *François Gont*, *François Barallier*, *Boustie* aîné, *Pech*, *Pierre Daydé*, *Desencele-Darles* et compagnie, successeurs de la maison *Bernard-Darles*, *Fousès*, *Jean-Dominique Laperrine* et compagnie, *Dupré* père et fils, de Carcassonne; *Castres-Saint-Martin* et *Anduze* frères, de Chalabre; *Jean Tilbaichis*, *Alexandre Guiraud*, *Jacques-Dominique Rommengous*, *Jean Dustou*, *Jean-Baptiste Gabarrou*, et *Jean-François Delcaste*, de Limoux.

M.M. *Suard* et fils de Montolieu, et M. *Daydé*, de Cenne, arrondissement de Castelnaudary, offrent aussi des échantillons des draps de leurs fabriques.

La grande consommation de laines qui a lieu dans ce département, a déterminé les propriétaires et les agriculteurs à améliorer la race de leurs troupeaux: plusieurs possèdent aujourd'hui des mérinos et des métis. On distingue parmi eux MM. *Saint-Gervais*, sous-préfet de Limoux, *Fernier de la Magdelaine*, *Thoron* aîné, et *Thoron-Villarlong*, de Carcassonne, qui ont tous adressé des échantillons de laine de race pure.

La fabrication de peignes de bois et de corne occupe treize cents ouvriers, tant à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, arrondissement de Limoux, que dans des communes voisines qui dépendent du département de l'Arriége. Dans ces mêmes communes on travaille le jaïet; on le taille, on le polit; on en forme des colliers, des boutons, des pendans d'oreille, des garnitures de robe, des garnitures de bonnet pour femme, des chapelets, des rosaires, des croix, etc.

Des échantillons de peignes et d'ouvrages en jaïet ont été fournis par MM. *Thouras*, *Viviès* et fils, de Sainte-Colombe.

La forge de Saint-Denys, près Montolieu, appartenant à M. *Jean-François Loup*, de Carcassonne, et les forges de Quillan dont est propriétaire M. *Varnier*, président du canton de Quillan, ont envoyé des échantillons de fer et d'acier; M. *Varnier* y a joint quelques boulets de fer battu.

L'artillerie manquait de boulets, lors de la dernière guerre avec l'Espagne; sur la demande qui en fut faite aux forges de Quillan, où le fer ne se met pas en fusion, M. *Varnier*, certain de l'excellente qualité de ses fers, tenta de faire fabriquer des boulets à fer battu, et le succès répondit pleinement à son attente.

On reconnut bientôt à ces boulets plusieurs avantages sur ceux de fonte, tels que de ne jamais se diviser, de n'avoir aucune rayure que laisse le moule, d'être plus pesans sous le même volume, d'éprouver moins de variations dans leur direction, de porter beaucoup plus loin, etc.

Les boulets à fer battu se fabriquent promptement; le même ouvrier en fait jusqu'à deux cents par jour: on pourrait en fabriquer de tout calibre.

M. *Honoré Dalmas*, conducteur des ponts et chaussées, attaché au canal des deux mers, division de Castelnaudary, offre une machine de son invention, propre à battre le blé.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Les manufactures de lainages et de toiles forment la branche principale de l'industrie des habitans de l'Aveyron; et l'administration leur a rendu un service essentiel, en y introduisant les métiers à navette volante, qu'elles ne connaissaient pas. M. le préfet du département a mis beaucoup de zèle à propager cette utile méthode, qui économise tout à-la-fois le temps et la main-d'œuvre, et qui fatigue moins l'ouvrier: des épargnes faites sur le fonds des dépenses variables, l'ont mis en état d'établir dans les bâtimens même de la préfecture une école d'instruction, où il s'est déjà formé un grand nombre d'élèves: des militaires blessés ou mutilés, qui ne pouvaient plus tisser suivant l'ancien usage, ont retrouvé dans la pratique de la navette volante le moyen de reprendre et d'exercer le métier qu'ils avaient perdu.

M. *Recoules*, de Rodez, qui a été un des instructeurs de cette école, présente des échantillons de drap croisé et de ratine grande largeur, de molleton, cadis, calmouk, tous confectionnés à la navette volante, les uns avec des laines du pays, les autres avec des laines des premier et deuxième croisemens de mérinos.

La manufacture de Saint-Affrique

met tous les ans dans le commerce environ cinq mille pièces de cadis, ratine ou draps; elle s'est enrichie, depuis trente ans, de frises, de presses et de teintureries. M. *Grand-Pilaude* de Saint-Affrique, a envoyé des échantillons de ses produits.

Il s'est élevé dans la même ville une fabrique de cotonnades, sous la direction de MM. *Gallier* frères, qui occupe déjà six cents ouvriers. D'après les échantillons qu'elle a remis, elle pourrait fournir à la marine les pantalons des matelots.

Les tricots de Camarès et Fayet sont employés principalement pour vestes et culottes de soldats : tous les ans, cette fabrique en produit 120,000 mètres. Les échantillons qu'elle a adressés, sortent des ateliers de MM. *Croyhels* et *Ramond*.

Il se fabrique aussi des tricots et des cadis à Saint-Geniez, dont MM. *Fajole* et *Percegal* ont remis des échantillons.

La ville de Milhau est connue par ses fabriques de mégisserie, chamoiserie, ganterie. Elle a envoyé à l'exposition, des peaux préparées d'agneau, de mouton, de chevreau, qui proviennent des ateliers de MM. *Carrière*, *Jean Cabantons*, *Pierre Montet*, *Carrière* frères, *Aldebert* père et fils, *Jacques Gay*, *Pierre Ferquet*, et des gants de M. *David Julien*.

M. *Pomier*, de Saint-Antonin, offre des papiers; MM. *Cadène*, *Roquefort*, du même lieu, des peaux de veau préparées; *Solanel Palangié* et *Glaudy* de Saint-Geniez, *Pons Caylus*, de Saint-Côme, des flanelles imprimées de diverses couleurs; *Chatelet-Lavergne* et compagnie, concessionnaires des mines du Bousquet, une plaque de cuivre.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU RHONE.

Ville et arrondissement de MARSEILLE.

La ville de Marseille joint l'industrie manufacturière à l'industrie commerciale; elle les soutient, les fortifie et les étend l'une par l'autre. Ses savonneries, ses fabriques de gasquets façon de Tunis, ses raffineries de soufre, sont connues. Elle possède d'autres fabriques qui le sont moins, et dont les produits n'ont pas laissé de figurer d'une manière avantageuse à l'exposition.

Les savons qui ont été envoyés, proviennent des manufactures de MM. *Payen* et compagnie, *Ferandy* et compagnie, et *Antoine Rocofort*; les bonnets façon de Tunis, de MM. *Jean Vincent* et compagnie, *Rostand Vidal* et compagnie; les soufres raffinés, de MM. *Michel* et *Chassebeau*, *Veyrier* aîné, *Auguste Pory*. Les soufres en canon et en fleur de MM. *Michel* et *Chassebeau*, sont de la plus grande beauté. M. *Michel* a obtenu un brevet d'invention pour un procédé aussi simple qu'ingénieux, et qui, avec moins de frais, donne du soufre plus épuré. Il s'est depuis associé à M. *Chassebeau*. M. *Pory* ajoute à son envoi de soufre, du vitriol bleu et du sel de saturne. Du sel de saturne est fourni pareillement par MM. *Polyeucte* et *Sicard*. Les échantillons de ces deux fabricans sont remarquables par la blancheur, l'éclat et la grosseur des cristaux.

Depuis vingt-cinq à trente ans, la fabrication des corsux était parvenue, à Marseille, à un haut degré de prospérité. La fabrique que M. *Remusat* y établit en 1785, procurait du travail à trois à quatre cents ouvriers. La révolution a nui à cet établissement; mais M. *Remusat* s'occupe de lui rendre son ancienne activité. Les coraux qu'il présente ont des formes agréables et se distinguent par le fini du travail.

M. *Carambois* offre également une boîte de coraux; M. *Morenas*, des cotons filés; MM. *Meiffren* et *Castellan*, des fils de coton teints en bleu; M. *Louis Verany* fils, deux paquets, l'un de fil de coton, l'autre de fil de chanvre teint en rouge, bon teint, et bien propre à soutenir la réputation que s'était acquise feu M. *Verany* son père, qui sut le premier donner au coton une aussi belle couleur rouge.

Le même M. *Louis Verany* est parvenu à réduire en brins qui ressemblent beaucoup à ceux du chanvre, les spartes ou joncs d'Espagne, qui sont par eux-mêmes durs et roides. Il en fabrique de la toile, soit de sparte pur, soit de sparte mêlé de coton; il en forme aussi des tissus de laine et de sparte : il convertit encore les brins de sparte en cordages, et ces cordages reçoivent le goudron. On n'a pas vu sans inté-

rèt les essais qu'il a adressés et les résultats qu'il a obtenus.

MM. *Vernet* et compagnie ont introduit à Marseille une nouvelle branche d'industrie ; avec une terre qu'ils ont trouvée dans les environs de cette ville, ils fabriquent des creusets propres à fondre les métaux, et les livrent au commerce à beaucoup meilleur marché que ceux d'Allemagne. Ils en ont remis plusieurs qui résistent au feu le plus ardent.

Les échantillons de crème de tartre de M. *Magnan*, ne laissent rien à desirer.

Ceux de toile à voiles de M. *Gras* sont d'une bonne fabrication.

On peut en dire autant et louer la belle teinture des deux mouchoirs de cambresine de M. *Paul Holive*.

M. *Louis Castelnaud*, gantier et mégissier, a porté la fabrication des peaux d'agneau à un point de perfection que l'on n'avait pu atteindre à Marseille. La peau qu'il fournit, est parfaitement belle, soit par sa blancheur, soit par sa souplesse et la finesse de son grain.

Madame veuve *Baptiste* et fils envoient six pièces de maroquin, de couleurs différentes ; et MM. *Mille Cadet* et compagnie, *J. P. Julien* et *Jacques Giraud*, des maroquins en basane, tannés au sumac.

Un seul fabricant a fourni des échantillons de chapeaux ; c'est M. *Pierre Pascal* aîné : sa fabrication mérite des éloges. On en doit également aux bougies de MM. Vᵉ *Arbaud* et *Clément*, *Livon* frères, et notamment à celles de MM. *Pascal* et *Nègre* : ces derniers fabricans y ont joint de la cire en grains, qui frappe par son éclatante blancheur.

M. *Sauze*, propriétaire d'une fabrique de faïence, adresse quelques produits de son industrie : parmi les pièces qui composent ses échantillons, il y en a de remarquables ; il en a envoyé plusieurs dans le genre de ceux dont les Turcs font usage.

Les bas de soie de M. *Bresson* et de M. *Beaufer* ont paru fort beaux, et d'un travail très-soigné : c'est M. *Bresson* qui dirige aujourd'hui l'ancienne fabrique de bas de feu M. *Gervais* ; il soutient la réputation qu'elle avait acquise.

MM. *Barthélemi* et *Vence* ont envoyé des échantillons de verre ; M. *Grimblot*, des verres à vitre d'une grande netteté ; et M. *Chicalut*, constructeur, le dessin d'une machine de son invention, qu'il a employée avec succès pour remettre à flot un vaisseau américain échoué près de Marseille en décembre 1804, et qu'il a fait entrer dans le port de cette ville le 15 vendémiaire dernier.

*Arrondissement d'*Aix.

La ville d'Aix adresse plusieurs échantillons de laines mérinos et de laines communes : les mérinos proviennent des troupeaux de M. *Boyer de Fonscolombe* ; les laines du pays sont prises sur divers troupeaux de l'arrondissement.

MM. *Arnaud* frères, d'Aix, des molletons, calmouks, draps, ratines fines et ordinaires : leurs produits sont estimés pour la bonté des tissus, l'unité des mélanges, et le choix de la matière.

M. *Geoffroy*, propriétaire de la fabrique de papier établie à Meyrargues, des échantillons de papiers de diverses qualités et d'une bonne fabrication.

M. *Paillasson*, d'Aix, des cotons filés, et des fils de coton teints en bleu, de diverses nuances. Ses métiers à filer sont au nombre de soixante-dix ; il a neuf cardes qui livrent, soit à la filature mécanique, soit à celle du petit rouet, 180 kilogrammes de cardage par jour : le reste de ses fils est mis en blanc dans le commerce.

Il existe dans l'arrondissement d'Aix six mille petits rouets à filer le coton, qui procurent des moyens d'existence à des femmes, des enfans, des vieillards.

M. *Soulary*, d'Aix, offre des échantillons de velours de soie ; et M. *Hicard*, de Salon, des échantillons de soie grèse.

Depuis un temps immémorial on imprime à Aix des mouchoirs dits de cambresine, qui se consomment dans l'arrondissement, et sont toujours de mode. MM. *Bazet* frères, et *Holive* aîné et frères, en ont présenté des échantillons.

M. *Peytai*, et M. *Églée*, d'Aix, ont remis des coupons de toiles peintes.

Arrondissement de Tarascon.

La ville d'Arles, renommée par les nombreux troupeaux qui paissent dans son vaste territoire, et principalement dans la partie qu'on appelle *la Crau*, envoie des laines de quatre espèces diffé-

rentes, des cadis fabriqués dans un hospice d'indigens, et un échantillon de farine provenant d'un moulin à mouture économique, établi à Chambremond, sur le canal de Crapone, par M. *Antoine-Justin Roy de Vaquières.*

La ville de Tarascon et celle d'Eyguières adressent aussi des échantillons de laines : Tarascon y joint des cadis et serges de la manufacture de MM. *Pons* et *Jullian*, qui occupent cent ouvriers; des fils de coton filé et des fils gris soie et coton, de M. *Bernard Guyemard;* un schakos de M. *Antoine Rique*, et six petites fioles de vinaigre. Ce vinaigre a été fabriqué par M. *Etienne Pascal*, qui a exploité pendant plusieurs années la fameuse fabrique d'eau-de-vie de la *Bagnara*, à Naples. Il assure que, par des moyens particuliers, il tire du résidu qui reste dans l'alambic après la distillation, une quantité de vinaigre bien épuré, au moins égale à la quantité d'esprit-de-vin que la distillation a produite; de sorte que, dans la distillation du vin, M. *Pascal* trouverait deux produits égaux, l'un en eau-de-vie, l'autre en vinaigre.

La commune de Fontvielle fournit une petite boîte contenant un échantillon de kermès recueilli dans son territoire sur le *Quercus coccifera* de Linné.

Le sieur *Quenin*, de la même commune, offre les dessins et les modèles de trois charrues de son invention.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Arrondissement de CAEN.

Madame veuve *Lainé*, *Bouvier* et compagnie, fabricans à Fougerolles-sur-Orne, ont exposé des échantillons de nankin, de coton, et de fil de coton teint en nankin, des toiles de coton blanches et en écru; MM. *Oursin-Caze* frères, de Caen, des cuirs noirs et jaunes, des veaux cirés, des tiges à l'anglaise, à la russe, à retroussis; MM. *Brunon* aîné et *Gautier*, de la même ville, des limes de leur fabrique, limes demi-rondes, plates, pointues, plates à main, à pignon, etc.; M. *Louis Houel*, aussi de Caen, un schal de dentelle.

Arrondissement de VIRE.

La fabrique de lainage de Vire occupe quatre mille ouvriers, et verse annuellement dans le commerce douze mille pièces de drap. Deux des principaux fabricans, MM. *J. B. L. Brouard des Marais* et *J. B. Tirel*, en offrent des échantillons de bonne qualité. Ce dernier a tenu la foire dont l'exposition a été suivie; son but principal est de montrer que les draps de Vire sont infiniment propres à l'habillement des troupes : il est lui-même fournisseur pour cette partie du service public, et il occupe un grand nombre d'ouvriers de la fabrique de Vire. MM. *J. C. Murie* et compagnie, de la même ville, présentent des échantillons de réseaux en fil et soie.

Ville et arrondissement de LISIEUX.

La ville de Lisieux soutient la splendeur de son ancien commerce par les fabriques de toiles de lin, de frocs cadis, de flanelles, molletons et couvertures, dont elle est le centre. La fabrication des toiles occupe, dans l'arrondissement de Lisieux, environ douze cents personnes; celle des frocs cadis, plus connus sous le nom de *frocs de torduets*, six mille; et celle des molletons et flanelles, quatre mille. Des toiles pour nappes et serviettes sont offertes par MM. *Montsain*, *Benard*, *Quesney*, *Toutain*, *Montargis*, *Thorel* et *Dubois;* des échantillons de frocs, par MM. *Bigard*, *Picard*, *Cailly*, *Chavel*, *Nasse*, *Ricquier*, *Decoster*, *Chatelai;* des échantillons de flanelles et molletons, par MM. *Durand*, *Coquerel*, *Chastelot* et *Nicolas Buhot;* des couvertures, par M. *Jean Carden*. Tous ces fabricans sont de Lisieux.

Ville de BAYEUX.

Il existe à Bayeux un établissement pour la filature du coton, qui, quoique nouveau, se distingue par ses produits, et fait concevoir les plus heureuses espérances. MM. *Gervais* et *Picard*, qui en sont propriétaires, ont adressé des échantillons de cotons filés depuis le nº 31 jusqu'au nº 55.

Une fabrique de tissus de coton se fait aussi remarquer; elle est dirigée de manière à prendre un accroissement rapide. MM. *Parin* frères, qui la possèdent, ont offert des échantillons de basins, siamoises et mousselines fabriqués à la navette volante; M. *Mariette Dumesnil*, des échantillons de

sa tannerie. Les fabricans de dentelles, réunis, ont offert un manteau, un fichu, un voile, un fond de bonnet, et quatre échantillons de dentelles; les fabricans de bonneterie, deux paires de gants de poil de lapin d'Angora, exécutés par un habile ouvrier nommé *Lecomte*.

La fabrique de dentelle de Bayeux, qui ne compte pas plus de soixante ans d'existence, s'est beaucoup perfectionnée: elle n'employait, dans son origine, que cent ouvriers; elle en emploie aujourd'hui quatre mille; et ses produits, qui se vendent dans toute la France, s'exportent plus encore en Russie, en Espagne, en Portugal, en Angleterre, aux États-Unis d'Amérique, etc.

Ville de FALAISE.

MM. *Lefort* et *Lépine* ont offert à l'exposition, des *retors* tout coton, et d'autres, chaîne en fil, trame en coton. M. *Lefort* est un homme très-intelligent, et l'un de ceux à qui l'on doit l'accroissement, à Falaise, de la manufacture des retors, espèce d'étoffe supérieure pour l'usage à toutes celles qui se pratiquent en coton. M. *Leclerc*, des toiles, espèce de Rouen, chaîne en fil et en trame en coton, des mouchoirs espèce Cholet; M. *Davois*, des bonnets de coton d'une qualité excellente, et d'une fabrication qui ne laisse rien à desirer; M. *d'Aubigny*, propriétaire d'un troupeau de mérinos composé de cent bêtes, quatorze échantillons de laine provenant de son troupeau.

Arrondissement de PONT-L'ÉVÊQUE.

M. *Chamberlain*, d'Honfleur, est le seul manufacturier de l'arrondissement de Pont-l'Évêque qui ait pris part au concours; il a adressé du sulfate de fer et d'alumine fabriqué d'après des procédés de son invention, et avec économie de combustible et de main-d'œuvre.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département n'a rien envoyé à l'exposition.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

L'art de la papeterie est très-avancé dans le département de la Charente: les papiers qu'on y fait, ne le cèdent à aucun pour la qualité et la bonté de l'étoffe; ils sont propres à tous les usages, et remarquables par la blancheur et la transparence.

M. *Henri Villarmain*, propriétaire de la fabrique de Lacourade, commune de la Palud, près d'Angoulême, et M. *Tremau-Rochebrune*, propriétaire de celle de Nersac, à 7 kilomètres de la même ville, obtinrent en commun une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10, pour la beauté des papiers qu'ils y présentèrent: ils se sont empressés de reparaître à l'exposition de 1806. Leur exemple a été suivi par *MM. Lacroix*, *Henri* l'aîné, *Rabouin* et *Laroche*, tous fabricans de papiers à Angoulême.

Les autres objets envoyés par le département de la Charente consistent en deux petits vases de fer coulé, provenant des forges de Noussines et Nieuil, dont M. *Chevreuse* est propriétaire, lesquels ont le mérite particulier de ne jamais noircir les alimens qu'on y prépare; et en deux vases de poterie résistant au feu, faits d'une terre que n'ont pas encore employée les fabricans de faïence: ces deux derniers vases sont adressés par *M. Glaumont-Sazerac*, d'Angoulême.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

L'industrie des habitans de la Charente-Inférieure se porte entièrement sur la culture des terres, la fabrication du sel et des eaux-de-vie, et le commerce maritime; ils ne possèdent point de manufactures proprement dites: aussi n'offrent-ils à l'exposition que des échantillons d'étoffes communes, fabriquées avec des laines du pays sur des métiers particuliers.

MM. *Merlet*, *Chauvreau* fils, de Jonzac, ont fourni ces échantillons, qui consistent en flanelles, calmouks, serges et droguets.

M. *Pelletreau*, négociant à Rochefort, propriétaire du domaine de Charas, commune de Saint-Laurent-de-la-Prée, y a joint des échantillons de laine de mérinos et de métis.

On ne saurait trop louer le zèle de *M. Pelletreau* pour l'amélioration de la race des bêtes à laine du département de la Charente-Inférieure. En y introduisant des mérinos, il a eu à lutter non-seulement contre la routine,

mais contre un préjugé bien extraordinaire des habitans, qui leur fait abandonner à des enfans la garde des moutons, et regarder l'état habituel de berger comme ignoble, et en quelque sorte déshonorant. Aucun de ces habitans n'a voulu se charger du soin de son troupeau, quelques conditions avantageuses qu'il leur ait offertes; obligé de faire venir des bergers d'ailleurs, il n'a épargné ni peines ni dépenses. Le succès a couronné ses efforts : il possède actuellement vingt-cinq beliers, quarante brebis de race pure, environ quatre cents métis; et l'exemple qu'il a donné, commence à être suivi par quelques cultivateurs.

DÉPARTEMENT DU CHER.

M Heurtault-Lamerville établit en 1781, à la Pétisse, commune de Dun, douze brebis ou beliers achetés à Séville. Il tira ensuite de Rambouillet six beliers et cinquante brebis. Son troupeau, qu'il a entretenu avec le plus grand soin, et qu'il dirige avec une intelligence peu commune, s'est augmenté au point qu'il compte aujourd'hui sept cent cinquante bètes de race pure et douze cents métis.

La laine des unes et des autres est de la plus grande beauté : on en jugera par les échantillons qu'a remis M. *Lamerville.*

Le dépôt de mendicité dont le sieur *Lepley* est régisseur à Bourges, envoie de grandes couvertures de laine et des échantillons de chanvre raffiné;

M. *Aubertot*, maître de forge à Vierzon, des fers de grosse forge, feuillards de diverses espèces, à verge, etc., et des aciers, produits d'essais nouvellement commencés, et qui promettent des résultats satisfaisans;

M. *Andruette*, entrepreneur de la verrerie d'Yvoi - le - Pré, plusieurs échantillons des objets fabriqués dans cette verrerie.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

La principale fabrique du département de la Corrèze est celle d'armes de Tulle, qui travaille pour le compte du gouvernement. Elle présente cinq platines différentes de fusil : on en distingue une qui est en cuivre, et que l'inspecteur de la manufacture propose comme modèle pour les armes de guerre.

MM. *Leclerc* père et fils, entrepreneurs d'une ancienne filature de coton à Brive - la - Gaillarde, envoient des échantillons de coton filés.

M. *Panières*, ex-tribun, qui a établi en l'an 11 une verrerie à Valette, commune d'Auriac, plusieurs vases en verre non taillé. Cet établissement occupe cent personnes, et fabrique du verre blanc, jaune, bleu, vert et noir.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Le département de la Côte-d'Or renferme beaucoup de forges et d'usines; celle de Bèze, appartenant à M. *Rochet*, se distingue par la bonté de ses fers, qui allient la douceur à la finesse: M. *Rochet* en a présenté divers échantillons.

M. *de Gouvernain*, de Dijon, obtint en l'an 10 une médaille de bronze pour les vinaigres de sa composition, qui furent jugés supérieurs à tous les vinaigres connus. Il a voulu les faire concourir de nouveau, et il s'est proposé de tenir la foire dont l'exposition a été suivie.

M. *Goubert*, aussi de Dijon, constructeur d'instrumens de physique, de l'académie de cette ville, offre deux nouveaux thermomètres, l'un au mercure, l'autre à l'esprit-de-vin, tous deux gradués d'après la congélation du mercure, et auxquels il attribue l'avantage de rendre les observations plus courtes et plus faciles à faire et à inscrire qu'en employant les thermomètres anciens. Il annonce en même temps que son thermomètre à l'esprit-de-vin, qu'il colore en jaune foncé, conserve mieux sa couleur, et qu'étant réglé sur des étalons à mercure, il s'accorde parfaitement avec ces derniers dans l'usage ordinaire.

Les autres objets envoyés par le département de la Côte-d'Or, consistent en papiers de la fabrique de M. *Humbert* fils ainé, de Chatillon-sur-Seine; en serges de la manufacture de M. *Bruet* fils, de Selongey; en cotons filés, de la filature de M. *Bivert*, de Dijon, dont le zéle et les soins ont fait beaucoup d'élèves et de petites filatures; en poteries recouvertes d'un brun net, poli, ne s'altérant point au feu, d'une nouvelle fabrique établie à Prenières, par M. *Pignau*, maire de cette commune; et en quatre échantillons de laine de race

pure et de métis, provenant du troupeau de M. *Derepas*, propriétaire à Dijon : la laine de métis paraît aussi belle et aussi fine que celle de race pure.

M. le préfet de la Côte-d'Or a adressé, postérieurement à la rédaction de cette notice, 1° des échantillons de draps fabriqués à Semur, par M. *Pierre Legrand*; 2° un nouvel instrument de mathématiques, servant à l'arpentage, de l'invention de M. *Antoine Simon*, arpenteur impérial, demeurant à Labergement-lès-Seurre.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

La principale branche de commerce de ce département, consiste dans les toiles dites *de Bretagne*, qui se fabriquent à Saint-Brieuc, Quintin, Loudéac, Uzel, Moncontour, villes qui servent d'entrepôt aux ouvrages du même genre dont s'occupent presque exclusivement tous les habitans des communes environnantes. Ces fabriques peuvent être rangées dans la classe des manufactures les plus intéressantes de l'Empire. Sans tirer de l'étranger aucune des matières qu'elles emploient, elles font entrer, dans les temps ordinaires, de 7 à 8 millions par an, et procurent des moyens d'existence à un cinquième au moins de la population du département des Côtes-du-Nord. En général, elles sont trop connues sous les rapports d'utilité et de beauté des produits, pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge. On trouve aussi dans le département quelques tanneries, quelques manufactures de toiles de coton, dont l'établissement n'a pas une date fort reculée.

Arrondissement de SAINT-BRIEUC.

M. *Claude Roussel*, de Saint-Brieuc, a envoyé des cotons filés blancs, bleus, gris et aurore; des toiles de coton, chaîne en fil, dites siamoises; des cuirs de bœuf tannés à la jusée. Les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo, offrent de grands débouchés à la tannerie de ce négociant, qui paraît en état de rivaliser avec les fabricans de Pont-Audemer et de Saint-Germain;

M. *Mathieu le Mée* fils, du port du Légué près Saint-Brieuc, des échantillons de filage en laine à la mécanique, étoffe annoncée excellente pour capotes de militaires. La manufacture de M. *le Mée*, encore à sa naissance, promet les plus heureux résultats; elle emploie les laines du pays, et favorise l'éducation des bêtes à laine;

M. *le Maont*, chimiste à Saint-Brieuc, du sulfate de soude, etc.

MM. *Jean-Marie Glais*, de la ville de Monrontour, *Jean Boutlier*, *Louis Bodin* et *Bouan*, de Quintin, ont adressé des toiles dites de *Bretagne*, de toutes qualités, des toiles de lin superfines, et des échantillons du plus beau fil du pays. M. *Bouan* obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10.

Arrondissement de LOUDÉAC.

M. *Pierre le Ray* de Loudéac, a offert une pièce de toile superfine en écru, de 70 centimètres de lé, deux poupées de lin jaune et bis, attachées à un fuseau sur lequel on a filé du même lin;

M. *Hillier*, d'Uzel, une navette avec sa volue;

M. *Michel Gapaillard*, de la commune de la Prenaissaye, deux douzaines de fuseaux faits de bois de houx, et garnis de leurs pesons en bois. Ce genre d'industrie inspirera quelque intérêt, quand on saura qu'il fait vivre une centaine de familles dans une commune privée d'ailleurs, par sa position, de toute ressource industrielle.

Arrondissement de DINAN.

MM. *Dutertre*, père et fils, de Dinan, ont adressé des échantillons de toiles à voiles supérieurement fabriquées;

M. *Brizon Valdoir*, MM. *Salmon* et *Auger*, de la même ville, des cuirs à la jusée, dignes de figurer parmi les cuirs des premières manufactures;

M. *Cloutier-Desbarres*, aussi de Dinan, un cuir de veau corroyé, très-bien apprêté;

M. *David le Roy*, chapelier à inan, deux de ces chapeaux communs dont il se faisait autrefois des envois considérables dans les colonies;

M. *Jean Guigast*, de Dinan, des toiles de fil, de coton et de fil;

Mademoiselle *Cécile Guillemot*, des échantillons du plus beau lin et du plus beau fil du pays.

Arrondissement de LANNION.

M. *Pierre Roudol*, cordier à Lannion, a présenté une nouvelle mèche à canon, qui a l'avantage de peser beaucoup moins que celles employées jusqu'à ce jour, de se conserver mieux, de laisser à l'épreuve un charbon plus ardent, et de durer un tiers de plus;

Les cultivateurs de Lannion, des échantillons de chanvres mâle et femelle, d'excellente qualité, et de fils propres, les uns à la fabrication des toiles dites *crès de Morlaix*, les autres à celle des toiles dites *platilles de Bretagne;*

MM. *Jean le Cocq* et *Joseph Rivoallan*, de la même ville, des peaux de veau: ces peaux étaient recherchées, avant la guerre, pour l'Espagne et le Portugal, et même pour les fabriques de Tours, Rouen et Paris, où elles étaient maroquinées.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Depuis que la mode a fait adopter presque généralement les tentures de papiers peints, la fabrication des tapisseries a dû nécessairement diminuer. La manufacture d'Aubusson, si renommée jadis, s'en est ressentie d'une manière particulière. Elle cherche à se relever, et ses efforts commencent à obtenir quelques succès. A la fabrication des tentures, elle joint aujourd'hui celle d'objets analogues, tels que tapis de pied, de table, ottomanes, canapés, etc., qui sont plus recherchés, et d'un débit plus facile et plus sûr.

M. *Roby de Foreix* a offert à l'exposition deux ottomanes en haute-lice, et un tableau en tapisserie, représentant la tête d'un lion en fureur; M. *Debel*, un fond et dossier de canapé en soie, deux dossiers de fauteuil, un autre canapé fond et dossier également en soie, un tapis de pied ras; M. *Maingouat* et *Desfarges*, chacun un canapé fond et dossier en soie; M. *Blanchet*, un tapis de table au petit point en laines fines.

Tous ces manufacturiers sont d'Aubusson. On trouve dans leurs produits une preuve frappante des progrès que font les ouvriers qu'ils emploient à la fabrication de la haute-lice, non-seulement sur le rapport du coloris et de la manière de fondre les teintes, mais encore sous celui de la pureté et de la correction du dessin.

MM. *Léonard Boneyre* et *Pierre Dulerys*, de Bouganeuf, ont envoyé chacun un chapeau fait avec la seule laine d'agneau du pays, d'un prix très-modique et d'une bonne qualité.

Des échantillons de laine de mérinos et de métis ont été présentés par MM. *Maymat* et *Ducher*, propriétaires dans l'arrondissement d'Aubusson, et par MM. *Sainthorent* et *Puygrenier*, propriétaires dans l'arrondissement de Boussac.

DÉPARTEMENT DE LA DOIRE.

Ce département s'est enrichi d'un établissement superbe, placé à la Mandria, arrondissement de Chivas. Il est dû à des propriétaires recommandables et distingués par leurs connaissances, qui, sous le nom collectif de *société pastorale*, formèrent, en l'an 9, un troupeau de bêtes à laine de race pure et de quelques métis, le plus nombreux qui existe aujourd'hui dans tout l'Empire, puisqu'il est porté à six mille têtes.

On a vu, à l'exposition, des laines de ce magnifique troupeau. Trois toisons entières y ont été envoyées. Deux proviennent de brebis de race pure, et la troisième d'une brebis métisse de septième génération: il est difficile de distinguer si cette dernière le cède aux deux autres en finesse.

Le département de la Doire ne s'est pas borné à l'envoi de ces toisons; il y a joint des soies et organsins, des fers, des cuivres, des cuirs et peaux, des coton filés, chanvres, marbres, etc.

Les soies et organsins ont été fournis par MM. *Vagina d'Emeresse*, de Perosa, qui occupe cinq cents ouvriers; les fers, par MM. *Ruffier* de Cogne, *Ruffier* de la Salle, *Gatino* de Mengliano, et par une société particulière établie à Brosso, les cuivres, par MM. *Chiodi* de Perosa, et *Barillier* d'Aoste; les cuirs et peaux, par MM. *Quetant*, *Serondin*, tanneurs à Aoste, et *Lomma*, tanneur à Ivrée; les cotons filés, par la commune de Castella-Monte; les chanvres, par celle de Piveronne; les marbres, qui sont aussi blancs que l'albâtre, et susceptibles du plus beau poli, par la commune de Pont. La carrière d'où ils ont été tirés, a fourni la matière des bas-reliefs et des statues

qui ornent l'église de Superga et les tombeaux des princes de la famille ci-devant régnante en Piémont, bas-reliefs et statues qui ont été exécutés par les célèbres statuaires *Collini*.

La société d'agriculture d'Ivrée a offert des échantillons de soie et de toile de coton, teints avec le carthame et la garance fraiche, plantes qu'elle est parvenue à acclimater dans le département de la Doire. Elle a aussi offert un petit modèle de la charrue en usage dans ce département, laquelle paraît être d'une forme très-commode.

M. *Falleti*, de Pont, a présenté du fil-de-fer et une poële de la même matière; M. *Laurencet*, d'Ivrée, un couteau; et la direction des créanciers de la maison *Valperga*, à Brosso, du sulfate de fer.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Des papiers de diverses qualités et espèces ont été présentés par MM. *Jardel Laroque* père, de Conze; *Jardel Laroque* fils, du même lieu, et *Marot* jeune, de Bayac.

M. *Cailloux*, de Bergerac, a adressé une paire de bas, laine du pays, et une autre paire, laine de mérinos.

M. *Ribert*, maître de forges à Jomelières, un échantillon de gros acier ou fer dur, pour fabrication d'outils aratoires.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

MM. *Perard* et *Vaudel*, propriétaires de l'usine de la Ferrière-sous-Jougue, ont envoyé des échantillons de l'acier qu'ils y fabriquent. Ces aciers sont jugés très-propres à la confection des instrumens aratoires, et y sont employés presque exclusivement.

Le département du Doubs compte dans son sein un grand nombre de fabriques de bonneterie: cependant MM. *Detrey* père et fils, qui ont obtenu une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, sont les seuls qui fournissent des échantillons. Aussi leur manufacture se distingue-t-elle d'une manière toute particulière, et par la perfection de ses ouvrages, et par la qualité de ses produits. Cinq cents ouvriers y sont occupés; cinquante métiers pour le fil, et autant pour le coton, travaillent journellement. Cet établissement, qui a 48 ans de date, doit sur-tout ses succès aux moyens perfectionnés qu'il emploie pour la préparation du fil. Enfin MM. *Detrey* sont parvenus à faire des bas à côtes sur métier, façon anglaise; ce qui jusqu'alors avait été réputé impossible.

Madame veuve *Fleur*, de Lods, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10, déja connue par les échantillons de clous-d'épingle qu'elle y présenta, a offert des objets du même genre plus perfectionnés encore. Cette fabrique est d'autant plus intéressante pour la dame *Fleur*, qu'elle possède en outre une manufacture de fil-de-fer, et que les rebuts ou coupures de cette dernière alimentent la première.

MM. *Bobilier* et *Nicod*, de la commune des Gras, ont expédié des cuivres et des faux sortis de leurs ateliers. Le premier fabrique toute espèce d'ustensiles de cuisine, mais sur-tout ces grandes chaudières que l'on trouve dans les fromageries du Doubs, du Jura, et même de la Suisse, chaudières qui contiennent jusqu'à 250 kilogrammes de matière. Le second s'occupe exclusivement de la fabrication des faux écréales, et fournit, outre les départemens circonvoisins, quelques cantons de l'Helvétie. M. *Nicod* fils a une fabrique particulière à Maison-du-Bois, où il suit les mêmes procédés que ceux employés par son père.

Quoique le département du Doubs renferme nombre de propriétaires de forges et fourneaux, M. *Bouchotte*, propriétaire de la forge de l'Isle, est le seul qui ait adressé pour échantillon un fer produit par une nouvelle fusion des crasses de fer qui s'écoulent sous les marteaux. Ce fer ayant paru à M. *Bouchotte* d'une qualité supérieure au fer ordinaire, il en a fait confectionner des canons d'armes à feu, qui, d'après des épreuves répétées, ont offert une bien plus grande solidité que les canons ordinaires.

M. *Bouchotte* obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10.

Trois manufactures ont adressé des échantillons de fil-de-fer: celle de madame veuve *Fleur*, à Lods; celle de M. *Bouchotte*, à l'Isle; et celle de M. *Mourel*, à Chamesey. Les deux premières ont déja fourni à l'exposition de l'an 10; la troisième obtint, dès sa naissance, les plus grands succès.

M. *Peugeot* fils, d'Hérimonçourt, est

le seul fileur de coton du département qui ait adressé des échantillons de ses produits. Sa filature, établie depuis un an seulement, donne les plus grandes espérances. A des ateliers de filature M. *Peugeot* joint des ateliers de construction de machines, où il s'occupe de perfectionner les cylindres, les engrenages et les broches. Pour prouver ses efforts et l'espoir fondé qu'il a de réussir, ce manufacturier présente un nouveau cylindre fabriqué avec des machines de son invention.

La manufacture d'horlogerie de Besançon doit, sous tous les rapports, être rangée au nombre des plus intéressantes manufactures du département du Doubs; elle procure des moyens d'existence à une foule d'artistes et d'ouvriers répandus çà et là; elle crée des moyens d'échange; la ville de Besançon y trouve des relations commerciales pour près de trois millions par an. Cette manufacture, brillante dans son origine, souffrit de la tourmente révolutionnaire: elle est parvenue à recouvrer sa première activité; et sa fabrication est actuellement de trente mille montres par an, dont les prix varient depuis 24 fr. jusqu'à 1000 et au-dessus.

Plusieurs membres de cette manufacture, MM. *Breguet*, *Robert*, *Moutrille* père, *Bretillot* et *Bernard*, ont déposé des échantillons. Les deux premiers se sont rendus eux-mêmes à la foire avec plusieurs milliers de montres.

M. *Robert* obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9.

La manufacture d'horlogerie de Besançon n'est pas la seule de ce genre que compte le département du Doubs. MM. *Saluis* et *Calame*, d'Hérimoncourt, ont offert des pignons et une roue fabriqués avec des machines; ces artistes travaillent en ce moment à la confection d'une nouvelle machine, à l'aide de laquelle ils tailleront et arrondiront par une seule et même opération, et dans un clin-d'œil, la denture des roues déja adaptées à leurs pignons. Autres échantillons d'horlogerie présentés par MM. *Seydel*, propriétaires et directeurs de la manufacture de Berne, commune de Séloncourt, dont les travaux consistent en ébauches de montres qui, par leur prix extrêmement modique, contribuent à soutenir la concurrence avec d'autres établissemens rivaux. M. *Racine* fils, horloger à Besançon, et M. *Abran*, de la commune de Montecheroux, présentent, le premier, quelques ouvrages de sa fabrique, et le second, des outils d'horlogerie qui réunissent la beauté, la solidité et la justesse des ouvrages anglais du même genre, que l'on achetait naguère à des prix si élevés.

M. *Bourrier* aîné, fabricant de papiers peints à Besançon; MM. *Morel* de Meslière, *Molitor* de Glay, et *Vayssier* d'Arcier, fabricans de papiers, ont remis divers échantillons.

Deux verreries existent dans le département du Doubs; les propriétaires de ces verreries situées à Blancheroche et à Bief-d'Etat, ont répondu à l'appel du Gouvernement, et offert des échantillons de leurs produits.

M. *Paillard*, propriétaire d'une manufacture de fer battu, à Métabris, a présenté, en dernier lieu, des pelles à terre et de grandes cuillers en fer noir battu, qui ont paru dignes d'être admises à l'exposition, tant sous le rapport de la bonne fabrication, qu'à cause de la modicité du prix.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

M. *Heinseman*, de Montelimart, a fourni quatre échantillons de cuir maroquin, de couleurs différentes et du plus beau coloris.

La ville de Montelimart a fourni encore des échantillons de soie ouvrée en trame, fabriqués par MM. *Cornus* et *Delarbrès*, et remarquables par l'ouvraison et la qualité de la soie; M. *Gerbeau*, de la commune de Taulignan, un autre échantillon de soie, dont l'ouvraison a paru un travail fini.

La ville de Crest, des soies ouvrées en organsin, des cotons filés, des toiles de coton, des mousselines, des étoffes de laine de mérinos, de laine du pays. Les échantillons de soie sortis des ateliers de M. *Pierre Grel*, présentent une excellente filature. Les cotons filés par MM. *Brisset* et *Arnoux* sont d'un prix très-modéré; ce dernier offre en outre des toiles de coton qui peuvent remplacer les tissus étrangers. M. *Brisset* a joint à ses échantillons de cotons filés, des échantillons de mousselines propres à l'impression, et d'une fabrication soignée. Les échantillons d'étoffes de laine sont dus à M. *Autrant*;

les couleurs en sont solides, et les prix peu élevés auxquels ces étoffes sont livrées au commerce, les mettent dans le cas de servir utilement à l'habillement des troupes. L'échantillon de laine du pays est du lavage de MM. *Latune* et compagnie. La laine de mérinos envoyée par M. *Armand*, est de race pure de la plus belle venue; la toison de chaque belier du troupeau de ce propriétaire rend de 7 à 8 kilogrammes. M. *Armand* a offert de céder des beliers de 24 à 30 mois, pour 100 ou 150 francs par tête, suivant la force de l'animal et la qualité de la laine.

La commune de Saint-Jean-en-Royans a fourni des draps de billard de deux qualités, de grande, moyenne et petite dimensions;

M. *Berard*, de Romans, un bonnet turc d'une forme particulière, des bas, des bonnets et des gants drapés, le tout de bonne qualité;

M. *Treillard* père, de Valence, des bonnets écarlate, des bonnets dits *à l'espagnole*, des bas, des gants en bourre de soie: les ateliers de ce fabricant jouissent depuis longues années d'une réputation méritée, et se distinguent sur-tout par la beauté et la sûreté des couleurs.

La ville de Valence a donné des échantillons de ganterie en peaux, des mouchoirs peints et des cotons filés. La ganterie est le produit d'un nouvel établissement dirigé par M. *Pansu;* les mouchoirs peints sortent de la fabrique de MM. *Dupont* frères et compagnie, qui sont parvenus à fixer sur la toile des couleurs solides; les cotons filés, de la filature de M. *Achard*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10.

MM. *Reymond* et *Revol*, de la commune de Saint-Uze, ont expédié nombre d'échantillons de poterie de grès: le luisant qui recouvre cette poterie n'est dû a aucun vernis; il est le résultat de la cuite même. On trouve dans les ateliers de MM. *Reymond* et *Revol*, des creusets qui, soumis aux mordans, au passage du rouge incandescent à l'eau froide, et de suite au rouge, ont soutenu ces épreuves avec le plus grand succès.

M. *Roland*, de Die, et les fabriques de Bourdeaux, ont fourni des ratines grande largeur; M. *Eymieux*, de Saillans, du coton filé, n° 66; M. *Morin*, de Dieu-le-Fit, des casimirs sans apprêt; M. *Falquet*, de Saon, un buste de S. M. l'Empereur, exécuté en poterie;

M. *Buffardin*, de Molans, des étoffes de laine dites *cadis;* et enfin M. *Grand-Châteauneuf*, de Saint-Jean-en-Royans, des papiers.

Un échantillon de soie a été envoyé par MM. *Chartron* père et fils, de Saint-Vallier: il a été filé au moyen de procédés nouveaux découverts par M. *Gensoul*, négociant à Lyon. Ces procédés, qui sont d'une grande simplicité, offrent des avantages, et ne peuvent manquer d'être adoptés par les fileurs de soie.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

M. *G. Cammaert*, teinturier à Saint-Josse-ten-Noode près Bruxelles, a présenté plusieurs écheveaux de coton filé teint: les couleurs en sont belles, et sur-tout le rouge d'Andrinople.

La beauté des couleurs et une impression parfaite distinguent aussi un schal d'indienne offert par M. *Schavaye* père, fabricant de toiles peintes au même lieu de Saint-Josse, où il occupe deux cent cinquante ouvriers.

MM. *Guillaume* et *Frédéric Schavye* ont établi, à la fin de l'an 12, à Careghem, près Bruxelles, une filature de coton qui donne déjà du travail à soixante-dix personnes: les fils qu'ils ont envoyés sont d'une belle filature, et beaucoup plus perfectionnée que celle qui était auparavant connue dans le département de la Dyle.

Les objets fournis par la ville de Bruxelles consistent en bas de coton pour homme et pour femme, de la fabrique de M. *Judson*, fabrique récemment formée, et la seule de ce genre qui existe à Bruxelles; en un grand schal de dentelle, et en un échantillon de dentelle représentant une allégorie en l'honneur de LL. MM., ouvrages dont on ne saurait trop admirer la perfection et la délicatesse, de la manufacture de M. *Galler-Ligeois;* en fils de coton blanchis, tricots de laine, de soie, de coton, tulles, bonneterie de coton, etc., de M. *Gillet;* en étoffes de laine dites *carsan* et *frisarde*, de M. *Michel de Keyser;* en draps, casimirs, coatings, de MM. *Ronstorff*, *Rahlemberg-Scheibler* et compagnie, ayant une maison de commerce à Bruxelles, et propriétaires d'une fa-

brique de draps à Montjoye; en un schal de belle couleur amaranthe, et en indienne parfaitement imprimée, de M. *Schavaye* fils.

M. *Huygh* y a joint un long tuyau de plomb laminé, sans soudure, d'après des procédés dont il est l'inventeur: il a établi à Bruxelles une manufacture de feuilles de plomb laminé et de tuyaux non soudés, qui est intéressante sous tous les rapports; M. *Desprets*, orfèvre, seize dessins de machines de son invention, propres à divers usages; M. *Debrakenier*, imprimeur-libraire, le prospectus d'une galerie historique de tous les traités de paix conclus depuis le commencement de la révolution jusqu'à nos jours.

Des fabricans de Louvain, MM. *L. Vranchen*, *Decoster* et *Humblé*, ont offert, le premier, un chapeau rond qui n'a de remarquable que la modicité de son prix; le second, des toiles de lin de bonne qualité.

Des cotons filés, des basins de la plus grande beauté, des satinettes et un service de table, ont été adressés par MM. *Tiberghien* frères, qui créèrent, au milieu de l'an 10, à Heylissem, arrondissement de Louvain, une filature et une fabrique de tissus de coton, où ils emploient actuellement deux cents ouvriers.

M. *Zephirin-Defraenne*, de Virginal, arrondissement de Nivelles, a envoyé de très-beaux fils à dentelle, et dont le prix n'est pas très-élevé; M. *Warlus*, de Nivelles, des échantillons de velours sur fil, de basin sur chaîne de fil de lin, et de siamoises, dont le prix est assez modique;

MM. *Engler* et compagnie, de la Cambre près Bruxelles, des basins piqués d'une grande finesse. Quoiqu'ils n'aient établi leur manufacture que depuis un an, elle se distingue déjà par la beauté de ses produits, et elle occupe un grand nombre d'ouvriers.

DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT.

Il se fabrique, année commune, dans le département de l'Escaut, une quantité de toiles de diverses espèces et qualités, dont la valeur s'élève à plus de 10,000,000. MM. *Grenier Vambersie*, *Nicolas Fleury* et compagnie, *François Verheighen*, adjoint au maire de Gand, ont adressé des produits de cette riche branche d'industrie: ceux offerts par le premier, consistent en cinq coupons de toile blanche; ceux des seconds, en cinq coupons de toile bleue; ceux du troisième, en cinq coupons de toile écrue, quatre coupons de toiles à voiles, et en échantillons de toiles rayées et à carreaux.

La ville de Gand fournit un assez grand nombre d'autres objets; des papiers de très-belle qualité, de la poterie de MM. *de Loose* et compagnie, et de celle de M. *Alabilde*, qui occupe cent trente ouvriers; une caisse de rubanerie de fil, de la fabrique de M. *Banneville*, qui existe, depuis vingt-cinq ans, dans un état de prospérité toujours croissante, et qui emploie cent cinquante personnes, parmi lesquelles beaucoup d'enfans de l'âge de six à douze ans; un baril de bleu pâle, de MM. *Vander Schelen Raepsael* et compagnie, qui obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10; une caisse *idem*, de MM. *Pynaert* et *Hoogstoel*; une caisse de colle-forte, de MM. *Goervit* et compagnie; qui furent honorablement mentionnés à la dernière exposition; une caissette d'épingles, de M. *François Grassée*; une boîte de blanc de plomb, de M. *J. F. Frisou*; des étoffes de laine dites *coatings*, *baies*, etc., de bonne qualité et d'un débit facile à cause de leur bas prix, de M. *L. B. Sibille*; une caisse d'amidon, de M. *J. J. Duprez*; un baril *idem*, de M. *L. Leys*; quatre chapeaux, de M. *de Muyt*; des indiennes imprimées par des moyens mécaniques, dont sont inventeurs MM. *Lousberg*, qui fournissent du travail à trois cents ouvriers, versent annuellement dans le commerce quarante mille pièces, et, depuis la prohibition des toiles de l'Inde, sont parvenus à faire fabriquer dans les communes rurales du département de l'Escaut, un tiers des toiles nécessaires à la consommation de leur fabrique; deux cheminées de fer, l'une carrée, l'autre ovale, avec ornemens en fer ciselé et tablette de marbre blanc; un petit vase en acier poli, avec un socle de marbre, de M. *H. Hysette*, habile serrurier-mécanicien, auteur de plusieurs découvertes ingénieuses, dont les ouvrages sont d'un fini parfait et de la plus belle exécution; des plumes à écrire, de M. *Noël*; des cotons filés pour chaîne, nos 30 à 140, de M. *Alphonse Huyttens*; des toiles de coton peintes, de M. *de Smet*; des cuirs jaunés et corroyés, de MM. *P. J. Bau-*

wens frères, qui confectionnent actuellement quinze mille cuirs de bœuf et vingt mille peaux de veau.

M. *J. F. Devos Gilles*, de Lokeren, a envoyé un paquet de coutils; M. *Dominique Seghers*, de Termonde, des indiennes et des mouchoirs. L'indiennerie de M. *Seghers* entretient cent quatre-vingts ouvriers des deux sexes.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

La solidité, l'élégance, la légèreté et la souplesse des draps de Louviers, leur ont acquis, dans toute l'Europe, la réputation éclatante dont ils jouissent, et que les fabricans cherchent encore à augmenter en rivalisant entre eux d'habileté et de talens. La laine d'Espagne, du plus haut prix et de la plus grande finesse, et les belles laines nationales, en forment la matière ordinaire. On en fabrique aussi avec la vigogne; on associe encore la vigogne à la soie, à la laine, au coton, à la pinne-marine. Les étoffes fabriquées avec cette dernière espèce de matière, pure et sans mélange, sont chères et rares; mais rien n'est comparable à la richesse et à l'éclat de ses tissus, qu'on prendrait pour des feuilles d'or, et dont les teintures les plus recherchées ne sauraient imiter la beauté naturelle.

On a vu, à l'exposition, des échantillons de toute espèce de draps de Louviers, et de toutes couleurs; draps fins en laine d'Espagne, grande et petite largeur; castorines *idem*, casimirs double broche; draps fins en laine nationale, grande largeur; draps rayés, chinés, jaspés, mouchetés en laine et soie; draps de vigogne, grande et petite largeur; vigogne soie à la soie, à la laine, au coton, etc.; draps de pinne-marine. Ils ont été fournis par MM. *Jean-Baptiste Decretot*, qui obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 9, reçut des éloges à celle de l'an 10, et que Sa Majesté a honoré de l'étoile de la légion d'honneur, comme manufacturier célèbre; *Jean-Baptiste Langlois*, *Gerdret* frères, *Lafosse* et *Dumouchel*; *Guillaume Lebreton*, *François Lecamus* l'aîné, *Guillaume Lemaître*, veuve *Morainville* et *Ribouleau*, *Petou* père et fils, qui obtinrent une médaille d'argent à la dernière exposition; *Mathieu Racine*, *Thomas Saunier*, *Henri Delarue* et compagnie, auxquels une médaille d'argent fut décernée à l'exposition de l'an 9; et *Ternaux* frères, fabricans à Louviers, qui, tant sous cette raison que sous celle de leurs autres fabriques, ont déjà obtenu une médaille d'argent et une d'or aux expositions précédentes.

M. *Guillaume Lebreton* et M. *Jean-Baptiste Decretot*, ont exposé eux-mêmes, le premier, des schals, et le second, des draps. On a distingué, parmi les étoffes de M. *Decretot*, un échantillon de drap de pinne-marine. Un grand et superbe schal, de la même matière, est envoyé par M. *Guillaume Lemaître*.

Sans être aussi importante par l'éclat de ses produits que la manufacture de Louviers, la fabrique des Andelys a obtenu et conserve une réputation méritée parmi celles qui fournissent au commerce d'excellentes draperies fines. M. *Louis-Frédéric Flavigny*, dont la manufacture occupe trois cent vingt ouvriers aux Andelys, offre des échantillons d'étoffes superfines, en draps etratines, grande largeur, et en casimir.

A la fabrication des draperies de première qualité, le département de l'Eure joint celle des cuirs, qui y est portée à un haut degré de perfection, des coutils, rubans de fil, frocs et flanelles, toiles et linge de table, tissus et bonneterie de coton, un grand nombre de filatures de coton, des fourneaux et grosses forges, etc., des papeteries, verreries, etc.

Les tanneries de Pont-Audemer fournissent des cuirs appropriés à tous les besoins des arts, pour tiges et semelles de botte, selles, harnais, brides; des veaux et vaches pour cardes, des veaux pour rouleaux de filature de coton, des peaux de chien, de chèvre, de cochon; la plupart ne cèdent aux plus célèbres tanneries de l'étranger, ni pour la qualité et la beauté des marchandises, ni pour celle des apprêts. MM. *Loisel*, *Bernard* et compagnie, successeurs de MM. *Louis Julien* et *Alexandre Martin*, *Donnet* frères, *François-Maurice Prosper*, *Bunel Blamaup*, *Vannier Hurel* et *Noël* le jeune, *Plumer Laurence* et compagnie, *Pierre-Charles Tenneguy*, *Bocquet*, *Philippe Renelard*, tous tanneurs à Pont-Audemer, ont envoyé des échantillons propres à faire apprécier le mérite de leurs travaux; on y a joint ceux fournis par MM. *Vallée*, *Lecomte* et *Goger* neveu, tanneurs et mégissiers, les deux premiers à

Évreux, et le troisième à Bernay, et par *Charles Pillon*, tanneur et mégissier à Vernon. Ce dernier annonce avoir travaillé ses peaux par un procédé qui dispense de cinq opérations, et qui, à en juger par la qualité des produits, pourrait bien être préférable au procédé ordinaire.

MM. *Plumer*, *Donnet* et *Vanier* obtinrent une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9.

Les coutils de l'Eure rivalisent depuis long-temps avec ceux de Bruxelles. Les échantillons qui en ont été adressés, proviennent des manufactures de MM. *Robillard* d'Evreux, un des premiers qui, pour le blanchiment des fils, adoptèrent la lessive bertholienne; *Thirouin-Gauthier*, de la même ville, dont les ateliers occupent un grand nombre d'ouvriers; *Buzot Dubourg*, aussi d'Evreux, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 9; *Furet Laboullaye* père, *Furet Laboullaye* fils, tous deux fabricans à Lieurey. *Laboullaye* fils fournit à la maison de l'Empereur.

Michel Bonnière, de Bournainville, obtint une mention honorable à l'exposition de l'an 10, pour les rubans de fil qu'il y présenta. Il s'est montré jaloux de concourir à la nouvelle exposition, et il a été imité par MM. *Masselin*, *Vincent Conard*, *Martel Leblond* frères et compagnie, *David Conard*, *Mathieu Conard*, tous fabricans à Drucourt, et par MM. *Montigny* et compagnie, fabricans à Beaumont. MM. *Montigny* sont les premiers qui, dans ce genre de fabrication, aient fait usage des métiers à plusieurs pièces; ils ont envoyé, avec des rubans de fil, quelques tissus de coton et un hamac garni.

Mention honorable fut faite, en l'an 9, des sangles et surfaix présentés par M. *Pihan* fils, de Paris, et par M. *Pihan* père, de Lieurey. M. *Pihan* père a reparu à cette exposition: c'est à lui qu'est dû l'établissement en France de la fabrication des bonnes sangles; l'ancien gouvernement les tirait auparavant d'Angleterre.

MM. *Beautier* fils, fabricant à Bernay, et *Marin Adeline*, à Saint-Aubin, ont adressé des échantillons de frocs; madame veuve *Quesnel*, de Bernay, des échantillons de flanelle blanche à deux poils.

MM. *Michel Joux*, de Bernay, et *Pierre Trinité*, de Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé, des échantillons de toile blanche de lin du pays; M. *Guillaume Piquenot*, de Bernay, des échantillons de toile pour nappes et serviettes.

Quelques métiers à navette volante existent à Bernay et dans les cantons voisins, pour la fabrication des toiles de coton. Des échantillons de ces tissus, consistant en siamoises, basins, piqués, molletons, futaines, nankins, velours, etc., furent présentés par MM. *Chouel* frères, de Goupillières; *Philippe*, d'Harcourt; *Boulan*, de Bare; *Morel* l'aîné, de Bernay; *Toutain* père et fils, de Sainte-Opportune-du-Bosc; *Pierre Seinent*, de Saint-Pierre-de-Salerne; *Louis Gancel* père et fils, de Louviers; *François Turlure*, de Cavoville; *Jean-Jacques Maisollet*, de la Haye-du-Theil; *Eloi*, d'Harcourt; *Bidaut*, de Neubourg; *Thomas Saunier*, de Louviers, et *Jacques-Nicolas Bioche*, de Neubourg. M. *Bioche* a aussi offert un hamac tout coton, chaîne retorse.

Un petit nombre d'échantillons de bonneterie de coton a été adressé par MM. *Chandelier* d'Evreux; *Hersent* de la même ville, et *Orieult* de Pont-Audemer.

Les filatures de coton de l'Eure pourraient fournir, par an, jusqu'à 1,000,000 de kilogrammes de coton filé. En général, leurs fils les plus fins n'excèdent pas le nº 60, parce qu'il ne leur est pas fait de demandes dans les numéros plus élevés. On y emploie les machines dites *à filature continue* et les mull-jennys; quelques-unes font usage de courans d'eau. Celles qui ont desiré prendre part à l'exposition, sont exploitées par les entrepreneurs dont les noms suivent: *Orieult* frères et compagnie, *Tassel* frères et *Hauteur*, de Pont-Audemer; *Daunel* et compagnie, de Brionne; *Primoult* frères et *Leroi*, des Andelys; *Fortier* le jeune, d'Evreux; *Jean-Denis Levé*, de Vernon; *Jean-Pierre-Vincent Vedic*, de la même ville; *Galais*, d'Evreux; *L. Castel*, d'Ivry-la-Bataille; veuve *François Gueroult* et fils, de Fontaine-Guerard; *Martinot* et compagnie, de Brosville; *J. B. Decretot*, de Louviers; *Heron Ryoust*, de Saint-Pierre-du-Vauvray; *Demaurey*, d'Incarville; *Charles Langlois*, de Louviers; *Gerdret* frères, *Baillehache* et *Petser*, *Rondeaux-Moubray* père et fils, de la même ville; et *Alexandre de Fontenay*

et *Piéton-Prémalé*, aussi de Louviers, qui occupent à eux seuls cinq cents ouvriers de tout âge et des deux sexes.

Diverses pièces en fer coulé, propres aux besoins des cuisines, ont été envoyées par MM. *Demartel* frères, propriétaires du fourneau de l'Allier, commune de Breteuil, et *Levacher-Duclé*, propriétaire de fourneau à Condé-sur-Iton.

MM. *Jacques Thieulin*, fabricant de papier à Montreuil; *Alexandre Viger*, à Réville; *Jacques Vavasseur*, à Saint-Laurent-de-Tancement, ont envoyé des échantillons de papier;

La verrerie de Beaumont, entrepreneurs MM. *Brossard-Beauchêne* et compagnie, des échantillons de verre;

André Belhache, de Bernay, de la bougie économique;

Veuve *Larosière* et fils, de Pont-Audemer, un échantillon de colle-forte.

M. *Guilhery*, un des principaux fabricans quincailliers de Verneuil, a exposé lui-même un grand nombre d'articles de sa fabrique.

M. *Désormeaux*, propriétaire et fabricant à Evreux, a offert des échantillons de tissus de coton imprimés, et des fils de coton pour broder et marquer, de sept à huit couleurs. M. *Désormeaux*, actif et intelligent, a fait diverses expériences sur le blanchîment et la teinture; il est parvenu à blanchir le coton à un degré supérieur, sans en altérer aucunement la qualité, et à imprimer aux cotons, fils et laines, toute sorte de couleurs, à l'aide de procédés simples, particuliers et économiques qu'il a inventés. L'éclat de ses couleurs n'est pas encore parfait; mais elles ne laissent rien à desirer sous le rapport de la solidité. M. *Désormeaux* est aussi parvenu, depuis quatre ans, à acclimater parfaitement la garance dans une belle propriété qu'il possède au centre de la ville d'Evreux.

A cette conquête faite au profit de l'agriculture et de l'industrie du département de l'Eure, il faut joindre les avantages que promettent à l'une et à l'autre les moutons de race pure ou croisée, dont le nombre y va toujours croissant. Divers échantillons de leur laine ont été présentés par MM. *Grivel*, propriétaires à Evreux; *Jean-Pierre Assise*, propriétaire au Gros-Theil; *Charles Hervieux*, cultivateur à Neubourg; *Jean Langlois*, cultivateur à Heudebouville, et *Gui Duval*, propriétaire à Quatre-Mares.

MM. *Fourquemin*, cultivateurs à Bazoques, *Boivin* et *Moulin*, cultivateurs à Boisney, ont présenté des échantillons de lin non peigné; M. *Virey*, de Bernay, des échantillons de fil de lin. Ces derniers échantillons ont été trouvés fort beaux, et sont le produit d'un établissement qui commence, et auquel l'entrepreneur se propose de donner de l'extension.

Les artistes de l'Eure se sont aussi empressés d'offrir à l'exposition les résultats de leurs découvertes.

François Mazeline, de Louviers, breveté d'invention pour une machine à lainer les draps, fait construire, tout exprès, un modele portatif de cette machine. L'apprêt qu'elle donne aux draps, réunit à la perfection du garnissage l'avantage de ménager l'étoffe à volonté, et de se prêter aux inégalités que le foulage opère quelquefois dans certaines couleurs. Le prix modéré du mécanisme que l'inventeur établit pour 2400 francs, le peu de force nécessaire pour le mouvoir, tout prouve, dit la chambre consultative de Louviers, en faveur de l'invention, et mérite à son auteur la reconnaissance des manufactures de draps.

Hache et *Bourgeois*, de la même ville, ont porté à une extrême perfection l'art, si imparfait en France il y a quelques années, de fabriquer des cardes pour le coton et pour la laine. Les échantillons de cardes qu'ils ont adressés, ont donné une haute idée de leur capacité et de leur industrie. C'est encore la chambre consultative de Louviers qui leur rend ce témoignage.

Le sieur *Frerot* l'aîné et le sieur *Frerot* le jeune, tous deux serruriers à Pont-Audemer, ont présenté chacun un couteau à revers. La chambre consultative de cette ville regarde le sieur *Frerot* jeune comme le premier qui ait fabriqué en France des couteaux de cette espèce, imitant la qualité de ceux qu'on était forcé de tirer d'Angleterre.

Enfin le sieur *Laville*, dit *Laforge*, serrurier-mécanicien à Evreux, a présenté une clef qui a exigé beaucoup de travail et d'adresse, le temps ne lui ayant pas permis de faire la serrure à laquelle elle doit s'adapter.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

La fabrique d'étamines de Nogent-le-Rotrou est la plus considérable des manufactures de ce département, qui, par la richesse de son agriculture, forme un des greniers de la capitale.

Outre des étamines, la ville de Nogent, a envoyé à l'exposition, des droguets et des serges. Ces divers tissus ont été fournis par MM. *François Pley*, *Jacques Deshayes*, *Jean Chauveau*, *Beulé-Glon*, *Louis Bournisien*, *Louis Menou*, *Louis Enault*, *René Glon*, *François Pasteau*, *Louis Lavie*, *François Thibault*, *Deshayes-Colas*, *André Jallon*, *Jacques Deshayes*, *Jacques Queneau* fils, *Toussaint Forges*, *André Jallon*, *Aubert* fils, *René Boudet*, *Jean Manceau*, *Louis Ménager*.

M. *Sikes*, propriétaire de la filature de Saint-Remi-sur-Avre, a présenté des cotons filés du n° 20 au n° 110, qui réunissent la force, l'égalité et la douceur, caractères essentiels de toute bonne filature.

M. *de Vieville* a établi à Reverseaux, commune de Rouvray-Saint-Florentin, une filature et une fabrique de tissus de coton. Les fils de coton qu'il a adressés sont généralement réguliers: les toiles ont été tissées sur des métiers mécaniques.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Il existe à Quimperlé une tannerie assez considérable, établie en 1762 par un Allemand nommé *Engler*. M. *Billette*, qui en est aujourd'hui propriétaire, la dirige avec intelligence. Les cuirs à la jusée, les vaches lissées, les veaux gris et noirs, les peaux de chèvre, et les cuirs préparés pour tuyaux de pompe, qu'il a offert à l'exposition, ont tous les caractères d'une fabrication bien soignée.

La fabrique de toiles à voiles de Locronan a adressé des échantillons de métis simple, de métis double, et de toiles dites *à quatre fils* : ils sont de bonne qualité. Cette fabrique peut devenir utile à la marine impériale, n'étant pas bien éloignée des ports de Brest et de Lorient.

DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

Les forges tiennent le premier rang, à raison de leur nombre et de leur importance, parmi les établissemens industriels que possède le département des Forêts. La fabrication du fer y fait exister cinq mille familles : elle met annuellement en circulation pour plus de 2,800,000 francs de matières ouvrées, assure au gouvernement un produit constant de ses bois, et procure aux habitans des Forêts un grand moyen de supporter les charges qui leur sont imposées.

Les fers qui ont été adressés à l'exposition, sont de trois sortes : les fers forts ou nerveux, les fers tendres, et les métis.

Les fers forts, produits de l'usine de Berchivez, dont M. *Gérard* est propriétaire, sont reconnus pour les meilleurs qui se fabriquent dans tout l'Empire : aussi les emploie-t-on à la manufacture d'armes de Charleville, où ils sont convertis en armes à feu. Les rebuts passent dans le commerce, et y jouissent d'une haute réputation ; ils sont recherchés sur-tout pour les ouvrages les plus fins de serrurerie. Ce qui en fait le principal mérite, c'est qu'ils peuvent être coupés à froid et percés à jour, sans présenter ni pailles ni gerçures. MM. *Didiot* et *Meyer* l'aîné, fermiers des forges de la Sauvage et d'Herlanger, ont envoyé des fers de la même qualité.

Les fers tendres et platinés proviennent des forges de Berg, appartenant à M. *de Blochausen*, et de celles de Domeldange et de Fischbach, appartenant à M. *Collard*. Ils tirent leur plus grand intérêt de la modicité de leurs prix, et sont employés principalement pour la clouterie.

Les fers métis participent à-la-fois de la nature du fer tendre et de celle du fer nerveux. MM. *Fabert* et compagnie, propriétaires des forges de Berbourg, en ont remis un échantillon, dont la cassure présente un grain fin, brillant, mêlé d'un nerf grisâtre.

M. *Simonet*, de Clairefontaine, y a joint deux chaudrons, une petite marmite et d'autres ustensiles de cuisine, en fonte.

Après les forges du département des Forêts, les faïenceries, les manufactures de lainage et les chapelleries sont les établissemens qui méritent le plus d'y fixer l'attention.

De nombreux échantillons de faïencerie et de terre de pipe ont été adressés par M. *Bock*, de Septfontaines, près

Luxembourg; des échantillons de terre de pipe, par M. François-Louis *Dautun*, d'Arlon; des échantillons de faïence, par M. *Dondelinger*, d'Echternach; des échantillons de poterie brune et d'autres couleurs, par M. *Hoffmann*, de Virton. La manufacture de M. *Bock* a depuis long-temps atteint un grand degré de perfection; sa terre de pipe réunit la blancheur, la solidité, la légèreté. Les produits de M. *Dondelinger* sont solides et d'un bas prix. L'action du feu n'altère en aucune manière les poteries de M. *Hoffmann*.

Les draps communs présentés sortent des ateliers de MM. *Hermann*, *Schoettert*, *Cravate*, d'Esch sur la Sarre; de M. *Zuang*, de Luxembourg, et des fabriques de Wiltz et de Clairvaux; les draps fins et casimirs, de la manufacture que MM. *Ternaux* frères ont récemment établie au Saupont, commune de Béatrix. On distinguera les laines filées par ces derniers fabricans, pour être employées au tissage des draperies fines et des casimirs.

Les manufactures d'Esch et de Wiltz étaient chargées, par le gouvernement autrichien, de l'habillement des troupes stationnées dans la Belgique.

Les chapeaux de M. *Jean-Mathias Vurth*, de Luxembourg, ne laissent rien à desirer pour la solidité, le teint la légèreté. M. *Vurth* n'emploie que des laines et du poil de lièvre du département.

On peut comprendre dans la troisième classe des manufactures du département des Forêts, les fabriques de croisés et tirctaines, de toiles et mouchoirs, les tanneries et les papeteries.

Les croisés et tiretaines ont été adressés par madame veuve *Poncelet*, de Virton: ces étoffes grossières, tissues de laine et de fil, sont d'une fabrication excellente, et conviennent parfaitement à la classe ouvrière; les toiles et mouchoirs, par MM. *Schreinner* et compagnie, de Luxembourg; la tissure en est parfaitement égale.

Les produits des tanneries consistent en cuirs forts, en vaches et veaux corroyés, par MM. *Claude-Etienne Marson*, de Virton: *J. B. Schouman*, de Niderkorn; *Delahaye*, de Martelange; *Henri Thilges*, de Clairvaux; *Knepper*, de Bissen, et par les tanneurs d'Arlon et de Wiltz: ces peaux sont, en général, bien préparées;

Les papiers, par MM. *Jean-Henri Dondelinger*, d'Echternach; *Pescatore*, de Luxembourg; *Conseil* et *Mi-ehon*, de Levelange; *Pichard de Saint-Léger*, de Stockem, et par les fabricans de papiers de Wiltz. Tous ces échantillons méritent des éloges, ainsi qu'un carton présenté par M. *Simon*, de Wiltz.

Ce département fournit encore du savon et des verres à vitre. Le savon a été fabriqué par M. *Claude Gabriel*, de Halauzy, et les verres à vitre, dans la verrerie d'Holstum, qui appartient à Madame *Heinen*.

DÉPARTEMENT DU GARD.

La soie est la source la plus féconde de l'industrie de ce département: après l'avoir obtenue de l'éducation des vers à soie, on la file; on l'apprête au moulin ou à l'ovale, on la convertit en bas, en gants, en schals, en mouchoirs, en étoffes diverses. On la mélange avec le coton; et les tissus qui en résultent, offrent une merveilleuse variété de formes et de dessins, étant tantôt croisés, brochés, cannelés, satinés, et tantôt réunissant toutes ces façons, soit en bordures, soit en ornemens, dont le fond se trouve parsemé.

Les soies grèses, blanches, jaunes, fines, superfines, croisées, à un ou plusieurs bouts, que le département du Gard a envoyées à l'exposition, proviennent des ateliers de MM. *Gensoul*, de Connaux; *Soubeiran*, *Savin Salle* et compagnie, d'Anduze; *L. Roeheblave*, *Plantier* et *Guiraudin*, d'Alais; *Chabas*, de Roquemaure; *Moline* fils, de Saint-Jean-du-Gard; *Ture* et compagnie, de Nimes. On distingue celles présentées par MM. *Savin Salle* et compagnie, et plus encore celles de M. *Roeheblave*, qui le dispute en qualité et en finesse aux soies les plus renommées. On distingue également celles filées par le nouveau procédé de M. *Gensoul*, qui a imaginé des moyens simples et ingénieux d'empêcher les brins de soie de se coller, en s'appliquant, encore humides, les uns sur les autres, et qui a de plus substitué, avec beaucoup de succès, l'appareil à vapeurs aux méthodes usitées; découverte pour laquelle il a pris un brevet d'invention.

Des articles nombreux de bonnete-

rie en soie, consistant, 1° en bas pour homme et pour femme, à coins brodés, coins à dentelle, coins à jour, coins et col de pied à dentelle, pékinés, à mille raies, à maille fixe, à côte mécanique, etc.; 2° en gants de soie pour femme, brodés, veloutés à chevrons, bracelets à dentelle, etc.; en mitaines à tulle élastique, et en gants de soie pour homme; 3° en bas et gants de bourre de soie, ont été fournis par MM. *Galiau* frères, *Turc* et compagnie, *Roux-Amphoux*, *Roque*, *Louis Maigre*, *Martin* frères, de Nîmes; *Rocheblave*, d'Alais; *Finielz*, *Maystre* frères, *Clair* et *Jean Jean*, *Verdier*, *Laporte* frères, du Vigan; *Bastide*, d'Anduze; *Bourguet* fils, *Dadre* et *Thomas*, *Jean-Louis Fregier*, de Saint-Hippolyte; *Augustin Rossel*, *Honoré Raynaud*, de Saint-Jean-du-Gard.

Les tissus de soie pure et mélangée, envoyés au concours, ont été fabriqués par MM. *Sabran* père, fils et compagnie, *Privat*, *Girard*, *Julian* et *Bousquet*, *Castinel* et compagnie, *Bend-Gil Bergeron* fils et compagnie, *Guisot* et compagnie, *Veaure* et compagnie, *Lacoste* et compagnie, *Huguet*, *Caucanas*, *Boutelion* et compagnie, *Marion Mathieu* et compagnie, et *Borre Gauzoux*, tous manufacturiers à Nîmes. Les trois premiers ont présenté des schals et des mouchoirs; les autres, des piqués sur soie, sarcinettes, mousselinettes brochées, naukinettes, papelines, gros de Tours, siciliennes, madras, polonaises, canadiennes, égyptiennes, impériales, taffetas, etc. M. *Marfan*, de Nîmes, y a joint un coupon de molleton de soie.

La fabrication des rubans, fleurets, et celle de soies à coudre, dénomination sous laquelle on comprend les soies pour la fabrique des gazes, des blondes noires et blanches, les soies à tresser et à broder, les soies à cordonner, etc., forment deux autres branches de la manufacture de soie du département du Gard. Il en a été adressé divers échantillons par MM. *Noguier* frères, *Coirard* et *Bertezene*, *Jacques Julian* et compagnie, de Nîmes.

Anduze, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Ambroix, Alais, Saint-Hippolyte, le Vigan et Nîmes, possèdent de nombreux ateliers de tannerie et de mégisserie.

M. *Jacques Corbessac*, d'Anduze, a offert des peaux de cochon pour siéges de selle, des peaux de cheval pour impériale de voiture, des cuirs noirs pour brides et harnais, des cuirs jaunes pour selles, des tiges de cheval pour bottes; MM. *Suan* et *Granier*, *Abel Ricard* frères, *Triaire* fils, *André Beaumier*, *Louis Beaumier*, tous du Vigan, des parchemins et des peaux de chevreau, d'agneau, de mouton, passées en mégie; M. *Isaac Clausel*, de Saint-Hippolyte, trois tablettes de colle-forte.

La bonneterie de coton occupe un grand nombre de bras et de métiers au Vigan; elle en occupe aussi à Nîmes, où l'on a commencé à faire des bas tout blancs, à l'imitation des bas qui sont maintenant en vogue. Parmi les articles de ce genre admis à l'exposition, et sortis des fabriques de MM. *Aigoin*, *Delord* cadet, de Nîmes; *Laporte* frères, *Jacques Maystre*, *Cazès*, *Fabre*, *Recolin* et *Servet* fils, *Jean-Germain Saint-Pré*, *Viala*, *Finielz*, du Vigan, on distingue ceux de MM. *Aigoin* et *Delord* cadet, pour la finesse, l'uni, la netteté, la blancheur du coton, et pour la perfection du travail. Les bas de coton de ces deux fabricans se consomment à Paris; et tel qui les dédaignerait, dit la chambre de commerce de Nîmes, s'ils lui étaient présentés comme manufacturés en France, les porte, les admire et les vante sous le faux nom de bas anglais.

Des molletons ont été envoyés d'Anduze par M. *Lapierre*, et de Sommières, par M. *Devillas*; des tricots pour vestes et culottes de soldats, et pour guètres, par M. *Fraisse*, de Saint-Hippolyte; des chapeaux communs, par MM. *Guillaume Sade* et *Roze* et compagnie, d'Anduze.

A ce grand nombre d'objets qui forment des branches de commerce plus ou moins étendues, le département du Gard en a réuni d'autres remarquables, ou par leur nouveauté, ou par la réputation de ceux qui les fournissent, ou provenant de manufactures récemment établies: tels sont des coupons d'étoffes de soie appelées *tricot double en dentelle*, pour robes ou pour gilets, susceptibles d'être diversifiés, et de recevoir des ornemens variés par une broderie en soie, en argent et en or, fabriqués sur le mé-

tier à bas, par le sieur *Cavellier*, de Nîmes.

Une poudre pour polir l'or, de la composition du sieur *Bonamy*, orfèvre à Alais, poudre qu'il a heureusement substituée au rouge d'Angleterre.

Des étoffes de coton, et des cotons filés teints en rouge et en violet, bon teint, par *Claude Verdier*, de Nîmes: c'est M. *Verdier* qui approvisionne en cotons teints une grande partie des fabriques de mouchoirs de Pau et de Cholet: par la préparation qu'il donne à cette matière, il ajoute au prix d'achat une valeur de 12 à 16 francs par kilogramme: les manufactures qui l'emploient, attestent qu'elles doivent à M. *Verdier* les progrès considérables qu'elles ont faits depuis qu'il a perfectionné le rouge, et trouvé l'art de fixer solidement sur le coton la couleur violette et toutes les nuances qui en dérivent;

Des draperies et des laines filées et non filées, teintes en écarlate, par M. *Arnal* fils aîné, de Nîmes, qui emploie des procédés particuliers, conservés dans sa famille depuis cent ans, et qui voit affluer dans ses ateliers, pour recevoir cette belle couleur, des draperies et des laines, non-seulement du Gard, mais encore des départemens voisins, et même de Lyon;

Des mouchoirs imprimés, par MM. *Foussard*, *Astier*, *Rigot* et *Patti* fils, de Nîmes, qui occupent plus de deux cents personnes, et assurent par leurs talens le succès d'une manufacture qui contient, dans une seule et même enceinte, atelier de gravure, atelier de teinture, atelier d'impression, etc.: on remarque parmi ces mouchoirs un grand schal en toile peinte, copié d'un pavé à la mosaïque; antiquité romaine très-bien conservée, et découverte dans leurs ateliers;

Des creusets pour les orfèvres et les chimistes, de la fabrique de *M. Benoît*, de Saint-Quintin, qui en livre toutes les années au commerce environ quinze cents, dont la supériorité est constatée par la préférence que leur donne M. le sénateur *Chaptal*, pour ses expériences;

De l'ocre en pierre, et du brun rouge en grains et en poudre, propre à la conservation des bois de construction, de la manufacture établie à Alais depuis l'an 13, par M. *Galibert*;

Une caisse de couperose des mines de Saint-Julien de Valvagues, exploitées par MM. *Charles* frères et compagnie, de Nîmes.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

La plus belle filature de coton que renferme la ville de Toulouse, appartient à M. *Boyer-Fonfrède*, qui en jeta les fondemens en 1791, avec huit ou dix ouvriers qu'il avait amenés lui-même d'Angleterre. On y compte aujourd'hui cent trente-trois machines, soit mull-jennys, soit machines continues, dont cent dix-huit sont mises en mouvement par le moyen de l'eau et d'une seule roue, et environ six cents ouvriers, parmi lesquels sont trois cent cinquante enfans des deux sexes, tirés des hospices. M. *Fonfrède* file habituellement du n° 24 au n° 50; mais il porterait, au besoin, la finesse de ses fils jusqu'au 150e numéro. Les deux tiers environ des produits de sa filature s'exportent en Espagne.

A la filature du coton, M. *Boyer-Fonfrède* a joint la fabrication des cardes pour la même matière, et celle de toutes les pièces qui entrent dans la composition des machines à filer. Plusieurs des orphelins que lui confient les hospices, apprennent dans son établissement, qu'il a appelé, avec raison, *École gratuite d'industrie*, les métiers de serrurier, de menuisier, de tourneur en bois, de tourneur sur métaux, d'horloger, etc.; et c'est avec eux qu'il fait ou répare ses mécaniques. Il présente au concours des cotons filés pour trame et pour chaîne du n° 24 au n° 150; quatre cardes fines, un ruban de carde, trois cylindres pour machines continues, et quatorze pièces d'horlogerie en cuivre.

Il existe trois autres filatures de coton à Toulouse, qui ont aussi envoyé des échantillons de leurs produits à l'exposition. L'une, exploitée par M. *Cavailhès*, occupe cent vingt ouvriers; une autre, qui en occupe cinquante, a été créée en l'an 12, par M. *Abadie*, habile mécanicien, et par M. *Aubegès*; la troisième est à M. *Plohais*, qui a établi depuis peu une blanchisserie pour les fils de coton et les toiles, et une teinturerie pour le coton rouge. M. *Cavailhès* a également ajouté à sa filature, au commencement de l'an 14,

un atelier de teinture pour le coton.

MM. *Bertha* et *Lecour* ont récemment formé à Toulouse, un établissement extrêmement utile, et qui occupe déjà quatre-vingts ouvriers. Ils y fabriquent des planches laminées pour la chaudronnerie, et principalement pour le doublage des vaisseaux, des boulons, crampes, chevilles, clous et autres objets pour les bâtimens de guerre et de commerce; ils y raffinent le cuivre, soit vieux, soit brut; ils y fondent des canons de bronze; et les procédés qu'ils emploient pour les forer et les polir, sont très-ingénieux. Ils ont mis au concours de larges planches de cuivre laminé, tant pour le doublage des vaisseaux, que pour servir aux ouvrages de chaudronnerie.

Les autres objets fournis par le département de la Haute-Garonne, consistent en échantillons de ségoviane de la fabrique de M. *Delhom*, de Cazères; en couvertures de laine de la manufacture de M. *Salles*, de Toulouse; en une belle couverture de coton, fabriquée par M. *Cazals* fils, de la même ville; en verres blancs, bleus et verts, de la verrerie que MM. *Darmengaud*, *Jamme* et compagnie ont transportée de la commune de Sainte-Croix, département de l'Arriége, à Toulouse; en cuirs tannés par MM. *Liguières* et *Agnebelle*, aussi de Toulouse; en assiettes, vases, urnes de faïence et de terre de pipe, de la fabrique de MM. *Dalles* et *Fouques*; en échantillons de parages en fer, vaisselle de cuivre rouge, tabac broyé sous le pilon, des usines de M. *Bosc*.

M. *Bosc* et MM. *Dalles* et *Fouques* sont également établis à Toulouse.

DÉPARTEMENT DE GÊNES.

La filature, le moulinage et la teinture des soies, la fabrication des velours et des étoffes de soie unies, la pêche et le travail du corail, la fabrication du papier, des tissus de coton, des tissus de filoselle; telles étaient les principales branches d'industrie du ci-devant État de Gênes. Plusieurs jouissaient et jouissent encore d'une réputation méritée. On y trouve aussi des tanneries, des manufactures de toiles, de dentelles, de lainages, de bonneterie pour le Levant, de produits chimiques, de poterie, etc.

Ces établissemens languissaient avant la réunion de la Ligurie à la France; un grand nombre était réduit à une inaction totale. Ils commencent à reprendre de l'activité, par l'effet des mesures sages et protectrices qu'a employées S. A. S. l'architrésorier de l'Empire. La papeterie sur-tout, qui avait le plus souffert, se ranime, et rouvre les débouchés qu'elle avait chez l'étranger. On a vu dans les portiques, des échantillons de papier de différentes qualités et pour divers usages, provenant des manufactures de MM. *Jacques-Philippe Giusti*, *Emmanuel-Augusti Mainero* et *Etienne Bellando*: tous les trois ont leurs établissemens dans le canton de Voltri.

Les velours de Gênes sont renommés dans toute l'Europe, et dans les divers Echelles du Levant. M. *Nicolas Grondona*, demeurant à Gênes, rue Lomellini, nº 713, en présente 6 coupons, distingués par la précision et la bonté du travail, la vivacité des couleurs, et l'exactitude du tissage. Ce fabricant expédie tous les produits de sa manufacture en Russie, et ne peut remplir les nombreuses commissions qu'il en reçoit. Il a été commanditaire associé de la fabrique sous la raison *Nicolas de Filippi*, qui était par-tout connue par la beauté de ses velours.

La ville de Gênes renferme dans son sein quatre manufactures de gasquets. Cette industrie, qui n'est exploitée que depuis environ soixante ans, procure du travail à trois mille cinq cents ouvriers. M. *Dominique d'Albertis*, membre de la chambre de commerce de Gênes, envoie douze douzaines de ces bonnets, première et seconde qualités.

Plus de sept cents familles subsistent du travail du corail, tant à Gênes que dans ses faubourgs, et dans les paroisses de la vallée du Bisagno. Seize fabriques de coraux y sont en activité. Une des plus remarquables, celle de M. *Laurent-Barthélemi Olive*, rue Lomellini, nº 829, en offre qui sont parfaitement polis, et que l'on recherche dans les Echelles du Levant et aux Indes Orientales. Ce manufacturier fait des bijoux en corail, qui sont déjà demandés dans presque toutes les parties de l'Europe: il n'épargne rien en essais pour atteindre à la perfection, et il a des bateaux pêcheurs pour la pêche du corail.

L'arrondissement de Novi produit

annuellement 25,000 kilogrammes de soie fort estimée et recherchée dans le commerce, à cause de sa finesse et de son éclat. Avant la guerre, les Anglais étaient dans l'usage d'envoyer à Novi des personnes de confiance chargées d'y acheter les cocons et de les faire filer. Les échantillons de soie qu'on a vus à l'exposition, proviennent des filatures de MM. *Berandi* et *Vacaro*, de cette ville, et des deux autres particuliers qui n'ont pas fait connaître leurs noms.

Soixante mille livres de soie teinte sortent tous les ans des ateliers de teinturerie de Gênes; et deux cents mille livres environ de filoselle, coton et fil de lin. Les couleurs en sont belles, et sur-tout le noir en soie. On en jugera par les soies teintes qu'a envoyé M. *Antoine Perasso*, qui a son atelier à Gênes, rue Capriata. Ce teinturier a toujours développé du goût et du talent pour teindre les soirs; il remporta un prix à l'exposition qu'on fit à Gênes, lorsque Sa Majesté honora cette ville de sa présence, au mois de juillet 1805.

A la même époque, un autre prix fut remporté par MM. *Caffarelli* et neveu, fabricans de blanc de plomb et de vert-de-gris purifié, faubourg du Bisagno, à Gênes: ils ont adressé des échantillons de ces deux objets. Il se fabrique annuellement à Gênes, dans neuf manufactures, qui occupent trois cents ouvriers, sept mille quintaux métriques de céruse ou blanc de plomb, dont la plus grande partie passe à l'étranger: MM. *Caffarelli* et neveux en exportent à eux seuls quatorze cents quintaux.

Joseph Descalzi, à Rappalo, présente un peigne pour le tissage des soies; les dents en sont rangées avec beaucoup de justesse et de précision.

M. *Albert Ansaldot*, demeurant à Sestri du Ponent, du sel cathartique amer, extrait d'un minéral qui se trouve dans la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde en Polcevera. Ce sel est reconnu supérieur par les chimistes qui en ont fait l'analyse, aux sels d'Angleterre, d'Epsom, de Modène, etc., et par conséquent d'un emploi plus sûr en médecine, attendu qu'il ne renferme aucun sel d'autre nature. Il est aussi jugé le plus convenable pour l'extraction de la magnésie, parce qu'il la rend en plus grande quantité, et bien mieux purifiée des autres sels.

DÉPARTEMENT DU GERS.

Une manufacture de draperie s'est élevée à Auch. Elle peut déja fournir cinq à six cents pièces par an, en grande et petite largeur. La société qui l'a établie, offre des échantillons de ses produits et de la laine filée qu'elle emploie.

M. *Dupouy*, de la même ville, s'était borné jusqu'à présent, à filer du coton à la mécanique: il vient de faire convertir en tissus, sur métiers à ressorts et à navette volante, les produits de sa filature. M. *Dupouy* a présenté comme essais de sa tisseranderie, une pièce de toile de coton propre à être imprimée.

Jean-Pierre Bertin, serrurier à Samatan, envoie un châssis pour croisée, dont il se dit inventeur: il a cherché et peut-être trouvé le moyen de contenir les parties du châssis dans leur travail, et de les empêcher de se déjeter.

François Couboisier, éperonnier à Auch, chef d'une fabrique qui était renommée dans tout le midi lorsque le Gouvernement y tenait des troupes à cheval, un mors de bride pour un cheval qui a la lèvre double, les barres épaisses et dures, la bouche forte, et des dispositions à forcer la main du cavalier.

Thuilière, ferblantier, demeurant aussi à Auch, une cafetière dont le vase et la gorge sont faits chacun d'une seule pièce.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

La ville de Bordeaux renferme trente-deux raffineries de sucre. M. *Sorbé* aîné, négociant et raffineur, en a adressé un pain qui égale en blancheur et en éclat le sucre de Hambourg, et dont le poids comparé au volume, qui est assez réduit, atteste l'excellente qualité.

Deux échantillons de laine, l'un de mérinos et l'autre de métis, du troupeau du domaine de Blanquefort, appartenant à M. *Muratel*; une pièce de marbre statuaire, représentant un vase plein de fleurs, ouvrage de M. *Mory*; un corset sans envers, exécuté par M. *Dupeyré*, tailleur; un poinçon à fleuron, d'une perfection et d'un fini ad-

mirables, destiné à découper les lames de cuivre ou de bois propres à la marqueterie, et à disposer le bois sur lequel on doit appliquer ces ornemens, fabriqué par *Poitier*, orfèvre-mécanicien; le modèle d'une machine ayant pour objet de mesurer le sillage des vaisseaux, de l'invention d'*Amant*, tourneur; un nouveau moteur hydraulique, de l'invention d'*Alexandre*, ingénieur-mécanicien, moteur dont le mérite a été constaté par une expérience faite sur la Garonne, et que l'auteur dit être d'une construction simple et peu coûteuse, également propre à dessécher les marais, à arroser les prairies et à faire monter les eaux sur les lieux élevés, etc., offrant en outre l'avantage de pouvoir être facilement placé et déplacé suivant les besoins; le modèle d'un moulin, que M. *Gaudé*, qui en est inventeur, se propose d'apporter lui-même à Paris; des gazes ou toiles de soie pour bluter ou passer les poudres et farines, remarquables par la finesse et la force du tissu, de la fabrique de M. *Montant;* des caractères d'imprimerie, fondus par M. *Pinard*, imprimeur, qui se distinguent par la netteté et la perfection qu'a su leur donner l'artiste: tels sont les autres objets que la ville de Bordeaux fournit à l'exposition.

L'arrondissement de l'Espare présente le modèle d'un champ de vigne Médoc, sous les divers aspects que lui donne la culture. C'est M. *Cavagnac*, sous-préfet de l'Espare, qui a conçu l'idée de ce modèle; il l'a fait exécuter par M. *Mercier*, sculpteur à Bordeaux.

M. *Meillier*, fabricant de toiles peintes à Beautiran, près Bordeaux, a envoyé six coupons des produits de sa fabrique. L'impression en est très-belle; on a su y vaincre un obstacle difficile à surmonter, principalement dans les étoffes à fond bleu: on a évité toute communication de la teinture qui forme le fond de l'étoffe, avec la fleur.

M. Jean *Leclerc*, coutelier à Sainte-Foy, offre un couteau mécanique de son invention.

DÉPARTEMENT DU GOLO.

Ce département n'a rien envoyé à l'exposition.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

C'est du département de l'Hérault qu'est tirée la plus grande partie des draps destinés à l'habillement des troupes: on y en fabrique aussi pour le commerce du Levant, pour l'Espagne, l'Italie, et pour l'intérieur de la France.

Ce même département fournit de la bonneterie en soie, de la bonneterie en laine et coton dite *de poil d'Inde*, des couvertures, des peaux apprêtées, etc.

On a trouvé à l'exposition, 1° des échantillons de draps de troupe, des fabriques de MM. *Vallat-Turel*, *Arrazat* jeune, *Charles* et *Augustin Vallat*, *Joseph Soudan*, *Martin Tisson* et compagnie, tous de Lodève; *Gaspar Baunier*, *Jean Boissière* jeune, *Lagagne*, *Delpont* et compagnie, de Clermont; *Joseph Maistre*, propriétaire de la manufacture de Villenouvette-lès-Clermont; 2° des échantillons de draps pour le commerce du Levant, du même *Joseph Maistre*, et de MM. *Flottes* frères, *Fourcade* père et fils, *André Vernazobres*, *Tricon* fils, *Mirepoix-Tricon*, *Joseph Bousquet*, *Boutes* et *Comerae*, de Saint-Chinian; *Gely* et *Salvy*, *Saisset* et *Carlene*, de Saint-Pons; 3° des échantillons de draps pour la consommation intérieure, et pour l'Espagne et l'Italie, de MM. *Martel* et fils, de Bedarieux, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 9, et obtinrent une médaille de bronze à celle de l'an 10; *Gaspar Baunier*, *Roqueplane* père et fils, *Salaze* neveu, de Clermont, et *Cormary*, de Saint-Pons.

MM. *Aigoin-Bourrier* et compagnie, *Abeis* et *Bertrand*, *Barral* frères, *Beziers-Meyrueis* et compagnie, *Caucanas-Soulier* et compagnie, *Euzière*, *Ferrier* et fils, *Lapierre* fils, *Maillé* frères et compagnie, *Mejan* père et fils, aîné, tous fabricans à Ganges, ont envoyé des bas de soie pour homme et pour femme, à broderie, à baguette, à grandes côtes, etc., distingués par la finesse de la matière, la beauté du blanc et la bonne fabrication;

MM. *Jean-Louis Triadon*, de Clermont, et *Jean Berger*, de Lodève, des bas de laine et coton dits *de poil d'Inde;*

MM. *Singla* frères, de Clermont,

une peau d'agneau apprêtée pour gants de femme ; M. *Etienne Grenier*, de la même ville, un parchemin ;

Et MM. *Granier* et fils, de Montpellier, une couverture de laine.

La ville de Montpellier, qui n'avait d'abord présenté qu'un échantillon de ses fabriques de couvertures, y a depuis ajouté divers objets provenant de ses teintureries, de ses fabriques de produits chimiques, de ses tanneries, etc. MM. *Farel* et fils, *Tomassy* et compagnie, *Jean-Baptiste Lajard* et compagnie, ont offert, soit des mouchoirs de coton, soit des cotons filés teints en rouge ; *Jean-Louis Millet*, des flanelles de divers dessins ; *Berard Martin* et compagnie, *Jaumes* et compagnie, différens acides et autres produits chimiques ; *Larguèse* père, *Larguèse* fils, *Larguèse* jeune, des cuirs tannés ; *Ribau*, des parfums ; *Edouard Adam*, bréveté d'invention, un appareil distillatoire, et un bocal d'esprit-de-vin ¾, extrait immédiatement du vin par une seule et même chauffe.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

Arrondissement de RENNES.

Cette capitale de la ci-devant Bretagne renferme plusieurs manufactures de toiles à voiles, qui font des fournitures aux ports de Brest, Lorient, Saint-Malo, à l'Espagne, pour la marine marchande, etc. MM. *Sollier* et *Delarue*, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10 ; *Leboucher-Villegaudin*, madame veuve *Saint-Marc*, qui obtint aussi une mention honorable à la dernière exposition, et M. *Petitpain*, ont envoyé des échantillons de cette espèce de toile. Huit à dix mille fileuses sont employées par ces négocians dans un rayon de seize kilomètres, et le chanvre du pays même suffit à la fabrication.

M. *Cubanne* a expédié des échantillons de tissus de coton et de filature de coton et de lin, travaillés par les détenus de la maison de répression de Rennes. Cet entrepreneur a soixante-six métiers, et emploie les lins du pays.

M. *Boulanger*, dont la fabrique comprend tous les objets de chapellerie, a fait passer des échantillons en ce genre. Cet artiste a fait construire une machine à carder, qu'un seul homme fait mouvoir, et dont les produits par jour équivalent à ceux du travail de six personnes. Cette fabrique date de cent vingt ans.

MM. *Hamelin* et *Mondehair-Galonnais* ont envoyé des cires et des bougies ; MM. *Arot* jeune, *Brizon* aîné, *Brehier*, *Delatouche* et *Sandt*, des peaux tannées, corroyées, passées en mégie pour gants. M. *Brizon* a, dans ses ateliers établis sur la rivière d'Ille, une machine qui à-la-fois pulvérise le tan, foule les peaux et les apprête.

M. *Arot* aîné a présenté des fils fabriqués et teints ; il fabrique des fils forets, en blanc parfait, servant au tricotage, aux passementiers, cordonniers, fabricans de mouchoirs, etc.

M. *Jourgeon*, armurier, a offert un fusil dont le travail est extrêmement soigné.

Arrondissement de SAINT-MALO.

M. *Dubois-Descorbières*, de Saint-Servan, a présenté à l'exposition des échantillons de cordage. Sa corderie, bâtie en 1607, n'a cessé d'être en activité que pendant les années 1793, 1794 et 1795 : elle travaille constamment pour le service de l'Etat.

MM. *Pothier* frères, de St.-Malo, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10, une feuille d'échantillons d'hameçons pour la pêche, spécialement pour la pêche de la morue. Ils tirent le fil-de-fer de l'Aigle, et ils ont trouvé le moyen de le convertir en acier de première qualité.

Arrondissement de FOUGÈRES.

M. *Caro*, de la commune de Saint-Rémi-du-Plain, une caisse d'échantillons de sa verrerie, dans laquelle se fabrique toute espèce de gobeletterie, de vases, d'ustensiles à l'usage de la chimie.

M. *Levannier*, de la commune de Lecousse, des échantillons de sa papeterie.

Arrondissement de VITRÉ.

Vitré compte dans son enceinte trente ateliers de tannerie et dix autres dans ses environs. Les plus remarquables sont ceux de MM. *Loret*

et *Diard*, qui ont envoyé une douzaine de peaux de veau et deux de génisse. Ces tanneries très-considérables approvisionnent en partie le midi de la France, et font des expéditions en Italie, en Espagne et en Portugal.

MM. *Chanteau*, *Pouriat*, *Gaumerais* et *Monnerie*, ont envoyés des toiles connues sous les noms de *reguets*, *à brins*, de *pertres* et de *rondelettes*.

MM. *Baslé*, *Gousse*, *Rubion* et autres, des flanelles blanches et bleues. Ce genre d'industrie occupe près de quatre mille ouvriers, et est alimenté par les fils du pays. Il se fait, dans ces manufactures, des chaussettes et plus de cent mille paires de bas par année.

Arrondissement de MONTFORT.

MM. *Moncuit*, *Boisteilleul*, *Cheffontaines* et *Dandigné*, propriétaires des forges de Painpont, ont présenté des échantillons des produits de ces forges, dont l'établissement remonte au milieu du 17e siècle. La forêt de Painpont, qui leur appartient, fournit, outre le bois, deux espèces de minérai, et contient 10,200 hectares.

Un dernier envoi fait par M. le prefet du département, offre, 1° des échantillons de coton filé à la filature mécanique que vient d'établir M. *Huchet de Cintré*, à Trégui, près Montfort; 2° une serrure à secret, exécutée par M. *Brunel de la Sallceverte*, aveugle depuis l'âge de trois ans, actuellement agé de quarante, demeurant à Martigné, chez ses sœurs, lequel s'occupe, malgré son infirmité, à faire des ouvrages de tour, de menuiserie et de serrurerie.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Une longue expérience a démontré que le sol de l'ancien Berri, et particulièrement de la portion qui forme le département de l'Indre, est celui de tout l'Empire qui convient le mieux à l'éducation des bêtes à laine, qui fournit les laines les plus belles, et où le croisement des mérinos avec les bêtes du pays donne les résultats les plus avantageux: aussi l'éducation des moutons, le commerce des laines, la fabrication des draps et la chapellerie, forment-ils les branches d'industrie les plus considérables de ce département.

Des échantillons de laine en surge, pris sur des beliers d'Espagne et sur des bêtes indigènes croisées avec des mérinos, ont été offerts pour l'exposition par M. *Thabaut*, propriétaire à Nilurne, et par M. *Fleury de la Bruère*, propriétaire à Chambon: ils possèdent l'un et l'autre des troupeaux nombreux de race pure et de métis, le premier dans son domaine de Surins, le second dans sa terre de Bruère.

M. *Berthaud-Blondeau*, d'Issoudun, a présenté de la prime laine du pays.

MM. *Godard* pere et fils, *Lemor-Morin*, *Patureau* fils ainé, *Bollu*, *Delaporte-Nabert*, tous fabricans à Châteauroux, des échantillons de draps qui soutiennent la réputation qu'avait la fabrique de Châteauroux pour les draperies communes.

M. *Bourdauchon*, d'Issoudun, des chapeaux noirs et des chapeaux blancs fabriqués avec des laines d'agneaux du département.

M. François *Berthier*, de la même ville, et MM. *Teisserenc* neveu et compagnie, de Châteauroux, des coupons de draps propres à l'habillement des troupes. La maison *Teisserenc* occupe cinq cents ouvriers; ses draps, à l'instar de ceux de Lodève, se distinguent par le lainage, la bonne fabrication et la teinture. Le chef de cette maison annonce beaucoup d'intelligence et de talens.

Avec ses laines, ses draps et les produits de ses chapelleries, le département de l'Indre a envoyé au concours des cuirs et peaux, des parchemins, de la bonneterie en coton, des fers connus et estimés dans le commerce sous le nom de *fers de Berri*, des ustensiles en fonte et des cotons filés.

Les cuirs et peaux proviennent des tanneries et corroieries de MM. *Besson-Raveau*, de la Châtre, et *Desquer* fils, de Châteauroux.

Les parchemins et les peaux parcheminées, de la parcheminerie de M. *Berthaud-Blondeau*, d'Issoudun, le même qui a fourni des échantillons de laine de Berri.

La bonneterie de coton, la manufacture de M. *Querinot*, de Vallançay, qui soutient la concurrence avec la plus belle bonneterie de l'étranger.

Les fers, soit des forges de Clavières, tenues en ferme par MM. *Grenouillet* et compagnie, qui font des fournitures considérables à la marine militaire, soit de la forge de Luçay,

Les ustensiles de fonte proviennent aussi des forge et fonderie de Luçay, dont S. A. le prince ministre des relations extérieures est devenu propriétaire par l'acquisition qu'il a faite de la terre de Vallançay. S. A. entretient, sous la direction de M. *Boyer*, une filature de coton, qui existait dans cette même terre, et qui rivalise avec avantage les filatures anglaises; ses produits sont recherchés par les fabricans de Rouen : c'est elle qui a remis, pour l'exposition, des cotons filés de divers numéros.

A ces objets, M. *Rochoux*, teinturier à Issoudun, a joint un paquet de racines d'épine-vinette et un vase de terre plein de jus extrait du fruit de cette plante. La racine d'épine-vinette fournit, étant bouillie, une très-belle couleur verte pour les peaux de chèvre et de mouton apprêtées en maroquin : on l'obtient du fruit de la plante, de la même manière que le vin s'extrait de la grappe de raisin.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

M. *Ducrusel*, propriétaire de la manufacture de limes et de râpes établie à Amboise, obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10. Il a paru à la nouvelle exposition; et il s'est proposé de tenir la foire dont elle a été suivie.

Outre les objets provenant de la manufacture de M. *Ducrusel*, la ville d'Amboise présente divers échantillons de calmouks, fabriqués par MM. *Gaudion-Genty*, *Chambillant-Diel*, *Ambroise Gilet*.

Trois fabricans de faïence et de poterie, de Tours, MM. *Martelline* et compagnie, *Epron* fils, *Pecard-Taschereau*, ont envoyé des produits de leur fabrication. M. *Pecard-Taschereau* a joint aux siens des échantillons de minium. Parmi les objets sortis des ateliers de MM. *Martelline* et compagnie, on distingue un cylindre à brûler le café, qui conserve au café son odeur naturelle, et le préserve de toute âcreté.

MM. *Cartier* cousins et compagnie ont envoyé aussi de Tours, des draps de soie, taffetas, ras de Saint-Maur, ras de Saint-Cyr, damas, dauphins, gros de Tours, galous, etc. Leur fabrique, exploitée par la même famille depuis 1670, fut mentionnée honorablement à l'exposition de l'an 9, et décorée d'une médaille d'argent à celle de l'an 10.

En l'an 11, M. *Noël Champoiseau* établit, dans la même ville, d'après les procédés de *Vaucanson*, une filature de soie qui offre le double avantage de rappeler aux vrais principes de l'art de filer, et de porter les habitans d'Indre-et-Loire à la culture du mûrier blanc. Ses moulins sont au nombre de dix. Il adresse un simple échantillon de soie filée.

Les autres articles fournis par la ville de Tours consistent en mouchoirs foulards de différentes couleurs, de la fabrique de M. *Gallois-Caillaut*, qui jouit d'une réputation bien méritée; en tricots et castorines, de la manufacture de M. *Rose-Abraham*; en cotonnades, de la fabrique de madame veuve *Cornet-Tarreau*, qui s'est élevée à un haut degré de perfection; en bonneterie de coton, d'une belle qualité et d'une grande finesse, de MM. *Léonard Guilois*, *Martineau-Houdayer*, *Renaud-Bazet*.

M. *Desrozes-du-Neau*, de Beaulieu-lès-Loches, offre des draps communs, grande largeur, de très-bonne qualité; M. *François-Lasneau*, de Chemillé, des serges, cadis et calmouks; et M. *Vincent Prudhomme*, de Beaumont-la-Ronce, des draperies, petite largeur, d'un excellent usage.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

La fabrication des lainages, des toiles, de l'acier, forme, avec la ganterie, les principales branches de l'industrie de ce département; le peignage des chanvres, le travail des cuirs et peaux, la filature et l'organsinage des soies, en sont des branches secondaires, qui ne laissent pas d'avoir quelque importance.

Quinze mille pièces de ratine et de draps sortent tous les ans des fabriques de Vienne; treize cents pièces de ratine, de celles de Roybon. Voiron fournit annuellement plus de vingt mille pièces de toiles excellentes; Mens, soixante mille aunes de toiles à voiles. Saint-Jean-de-Bournay en pourrait fournir trois cent mille de cette dernière espèce. Vingt-cinq aciéries sont en activité à Rives, Vienne, Renage, Voiron, etc., et la ganterie occupe à Grenoble environ quatre mille individus.

C'est aussi à Grenoble que l'on peigne une quantité d'autant plus considérable de chanvres que le département de l'*Isère* en récolte, année commune, 4,200,000 kilogrammes. Les tanneries, les mégisseries, les chamoiseries, fournissent de l'occupation à plus de trois cents personnes. Quinze moulins pour la filature et l'organsinage des soies filent et préparent chaque année cinq cents quintaux de cette précieuse matière.

Les échantillons de ratines et de draps croisés de Vienne que l'un a adressés pour l'exposition, ont été remis par MM. *Charvel* frères, veuve *Badin* fils, et *Lambert*, *Jean-Pierre Ithier*, *Merle* frères et *Pascal*; les échantillons de ratines de Roybon, par M. *Celeste Alibe*.

On y a joint des échantillons de draps propres à l'habillement des troupes, de la manufacture de MM. *Tessier* cadet et compagnie, de Pont-en-Royans; de draperie grossière, remarquable seulement par la modicité de son prix, fabriquée à Gresse, par M. *Reboul*; de serges et de droguets, de la fabrique de M. *Joseph Tirard*, de Voiron; de tissus de poil de chèvre et d'étoupe, dits *bergame*, de M. *Charles Martin*, de Grenoble.

M. *Jean-François Tivolier*, au nom de tous les fabricans de Voiron, a présenté des toiles qui portent le nom de cette ville; MM. *Demaffey* et *Pelissier*, de Mens, des toiles à voiles et autres; MM. *Claude Perret* et *Pierre Myard*, de Lamure, des toiles d'emballage; M. *Pierre Salomon*, de Saint-Jean-de-Bournay, des toiles à voiles.

MM. *Meunier*, *Jourde-Mary*, de Vienne; *Jacolin* fils aîné, *Ducrest* aîné, de Voiron; *Louis Salomon*, *Nicolas Girard*, de Renage; *Marchand*, *Salomon* aîné, *Blanchet* frères, de Rives; *Plantier*, d'Estrablin, près Vienne, des échantilliuns d'acier de bonne qualité.

MM. *Ducruy* aîné, *Victoire Chalvet*, veuve *Romand*, *Dumoulin*, *Thibaut*, *Durand*, *Massu* cadet, de Grenoble, des gants de toute espèce, qui ne laissent rien à desirer pour la perfection du travail.

MM. *Raffin*, *Jallifié*, et *Chaloin* père, aussi de Grenoble, des chanvres peignés: ceux de M. *Chaloin* sont les plus beaux que l'on ait encore vus; il emploie pour le serançage un procédé de son invention, qu'il n'a pas rendu public, et qui lui procure, par quintal, douze livres de beau chanvre de plus que par les procédés ordinaires.

MM. *Gorgeron* et *Marque*, *Doyen* et *Fournier*, *Étienne Doyon*, *Anquicol* frères, *Curtil* de Vienne; *Arnaud* de Grenoble, des cuirs tannés, des peaux corroyées; *Pourat* de Grenoble, des peaux mégissées; *Navizet* aîné, *Buisson*, *Paul* aîné, *Marc Avril*, de Grenoble, des peaux chamoisées.

MM. *Jubié* frères, de la Sone, *Berriat*, de Vif, des soies filées et des organsins.

MM. *Jubié* frères obtinrent une médaille d'or à l'exposition de l'an 10. Leurs soies filées et leurs organsins passent pour ce qu'il y a de plus parfait dans ce genre. Ils doivent cette supériorité à leurs talens, à leur zèle et aux machines de Vaucanson, dont ils font usage.

La fabrique de M. *Berriat*, quoique moins importante, est cependant digne d'intérêt; on y emploie de très-bons procédés. Le propriétaire est plein d'intelligence, et ne néglige rien pour donner à ses produits toute la perfection possible. Il a contribué à propager la culture du mûrier dans la vallée du Graisivaudan.

Le département de l'Isère renferme d'autres établissemens industriels plus ou moins nombreux, plus ou moins étendus; on se contentera de désigner sommairement ceux d'entre eux qui ont envoyé au concours des objets de leur fabrication.

Une filature et une fabrique de tissus de coton, établies à Grenoble, par M. *Hache-Dumirail*; une fabrique de tissus de coton exploitée dans la même ville par M. *François Pivot*.

Une filature, une fabrique de tissus, et une teinturerie de coton, formées à Saint-Marcellin par M. *Auguste Christophe*, qui occupe deux cent cinquante ouvriers de tout âge et des deux sexes: c'est un homme actif et intelligent, qui est parvenu à tirer un excellent parti des cotons avariés sur mer, et qui procure du travail, dans le pays qu'il habite, à beaucoup de personnes qui en manquaient;

Trois teintureries à Vienne, appartenant à MM. *Roubière*, *Souriguère* et *Doncieux*;

Trois manufactures de toiles peintes: la première à Jallieu, proprié-

taires MM. *Perregaux* père et compagnie ; la seconde, à Saint-Symphorien-d'Ozon, propriétaire M. *Haas* ; et la troisième à Vizille, propriétaires MM. *Augustin Perier* et compagnie : cette dernière est très-importante ; elle a pris un accroissement considérable depuis son établissement, et ses produits sont d'une qualité qui maintient la bonne réputation qu'elle s'est acquise ;

La chapellerie de madame veuve *Sandrot*, à Grenoble ;

La fabrique de papiers peints de MM. *Mognat-Perin* et *Wery*, à Vienne, qui paraît devoir obtenir des succès à raison des soins et de l'intelligence des propriétaires ;

Les clouteries de *Pierre Baron*, *Mounier-Poulat*, *Jean-Mathieu*, de la Mothe-d'Aveillant; *Gauthier*, *Chaix*, de Saint-Barthélemi ; *Padourat*, *Arthaud*, *Guillot*, de Lamure ;

La fonderie d'Allevard, de M. *de Barral*, dont on recherche les fers pour leur bonté,

Les mine et fonderie de plomb exploitées par MM. *Blumenstein*, à Vienne, qui ont rendu à ces établissemens toute leur activité ;

La fabrique de laminerie de cuivre de MM. *Frèrejean* frères, à Vienne, qui ont donné à leurs machines la plus grande perfection, et qui viennent de substituer, dans leurs fours, la houille au charbon de bois.

Les verreries de MM. *Rocher* aîné et *Revol*, à la Côte-Saint-André, et *Rognat* fils aîné, à Vienne ;

Les ateliers d'ouvrages de tour de *Seguin* ; *Ranchon*, *Philibert*, à Pont-en-Royans;

La fabrique d'instrumens pour le serançage du chanvre, de M. *André Jay*, de Grenoble : cette fabrique est la seule de son genre qui existe dans le département de l'Isère ; M. *Jay* la dirige avec habileté, et il a porté ses ouvrages à une telle perfection, qu'on les recherche dans toute la France ;

La scierie hydraulique de marbre, de M. *Etienne Bernard*, de Grenoble ;

La fabrique de cierges de M. *Dolonne*, de la Tronche ;

La manufacture de poterie, façon de grès anglais, de M. *Jacob Binet*, à Sallettes ;

Les moulins à blé de MM. *Molard* père et fils, à Bourgoin, construits sur le modèle de celui de Corbeil ;

La fabrique de cartons laminés de M. *Philippe Gentil*, à Vienne, qui a surpassé le poli des cartons anglais de la même espèce ;

La papeterie de M. *Marquis*, à Vizille ;

La fabrique de cristaux de Vénus ou acétate de cuivre de M. *Philippe Bernard*, à Sainte-Marie-d'Alloix.

DÉPARTEMENT DE JEMMAPE.

Des dentelles aussi élégantes que solides sont présentées par M. *Godefroy*, d'Enghien, qui occupe cent soixante ouvrières, par MM. *Hyacinthe Mary*, *Daminet*, et par l'hospice des orphelines de la même ville ; des broderies à dentelle, par M. *Fontaine*, de Binck ; des fils à dentelle, par M. *Lelong*, d'Enghien, qui emploie cent huit personnes dans ses ateliers ;

Des fils à coudre, des fils plats, des fils pour tricot, par M. *Bouchez*, *Nève* et compagnie, de Tournai : on recherche les fils de cette fabrique pour leur solidité et pour le bas prix ;

Des étoffes de laine de diverses espèces et qualités, employées sur-tout à l'habillement de la classe ouvrière, par MM. *Cador*, *Deltombe*, *Jean-Joseph Martin*, *Leroy*, *Guillaume Marrin*, de Charleroi ; *Deponille*, d'Enghien, et *Gauthier*, de Mons, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10 ;

Des pannes en laine d'une bonne qualité et d'un prix modique, par madame veuve *Motte*, de Tournai.

Des laines filées et non filées, par M. *Guillaume*, de Charleroi, qui fournit de l'emploi à six cents individus.

Des chapeaux de bonne qualité, par M. *Berlemont*, d'Enghien ;

Des tricots et de la bonneterie de laine, de fil, de coton, par MM. *Dufour*, *Courouble*, *Boucher*, *Pétillon* et *Desvaltines*, de Tournai ;

Des toiles de lin, par madame veuve *Sarmentier*, d'Enghien ; des toiles, basins, nappes et serviettes d'un excellent usage et d'un prix inférieur à celui des mêmes articles chez l'étranger, par M. *Dubuissan*, de Mons.

MM. *Rousselle*, *Manroy*, *Lecomte*, *Tournay*, *Coymans*, *Vazière*, *Morel*, *Jean-Baptiste Thiry*, de Tournai, et M. *Lor*, de Mons, ont offert des cotonnettes, siamoises, mouchoirs, basins et autres tissus de coton.

L'atelier de bienfaisance de Mons, qui a été établi au 1er vendémiaire an 11, et dans lequel deux cent quatre-vingts personnes, de tout âge et des deux sexes, trouvent des moyens d'existence, a envoyé des objets de la même nature et des cotons filés;

M. *Mather*, aussi de Mons, des velours de coton, des basins, nankins et perkales;

M. *Flameng*, de Braine-le-Comte, des cotons filés pour trame;

La fabrique de *Bartimont*, à Mons, et celle de MM. *Thiberghien* et *Bardel*, à Saint-Denis, près la même ville, des cotons filés et des tissus de coton de toute espèce. Ces deux établissemens sont d'une grande importance: le premier possède cent mécaniques à carder et à filer le coton, quatre-vingts métiers à tisser, et une teinturerie; il occupe de sept à huit cents ouvriers: le second en entretient déja huit cents, quoiqu'il n'ait commencé qu'au 1er nivôse an 13.

MM. *Clark* et *André*, d'Havré, des broches pour mulljennys, pour grosse filature et pour filature continue: ils en confectionnent environ deux mille par semaine;

M. *Godard*, artiste vétérinaire à Mons, un fer à cheval;

M. *Delcambre* père, à Mons, des balances, moulins à café, rouages, etc.;

M. *Navez*, de Biurk, une barre d'acier;

M. *Frison*, de Lodelinsart, des clous pour différens usages et pour les constructions navales;

M. *Costaing*, de Mons, des Mors à la mamelurk et autres;

M. *Genin*, de Fontaine-l'Evêque, des ustensiles de cuisine;

M. *Beghien*, de Mons, des rouages et autres pièces pour les mécaniques à filature, des ustensiles de cuisine, des cheminées de diverses espèces;

M. *Huzinn*, d'Ath, des instrumens aratoires, tels que faux, hèches, etc.;

M. *Puissant*, de Mous, des échantillons de marbre poli.

Il existe dans le département de Jemmape quelques manufactures de produits chimiques: celle de bleu de Prusse, de Douvrain, appartenant à M. *Raucourt*; celle de sel ammoniaque, de Mons, propriétaire M. *Hoequart*; et celle de couperose, de Tournai, qui appartient à M. *Thieffrey*, ont envoyé des échantillons.

M. *Delblaire*, de Mons, a adressé du savon blanc et de l'huile épurée pour quinquets et réverbères;

M. *Dubois*, de la même ville, de l'amidon.

La manufacture de porcelaine de Tournai est renommée pour la beauté de son bleu, que beaucoup d'autres fabriques n'ont encore pu atteindre. La solidité de ses produits et leur prix modéré ont aussi contribué à sa réputation. M. *Debillignies*, qui l'exploite, en a remis des échantillons, et y a joint quelques articles en faïence.

M. *Debousies*, de Mons, a également remis divers objets de sa manufacture de faïence.

MM. *Piat*, *Lefebvre* et fils, de Tournai, se sont proposés d'exposer eux-mêmes des tapis de pied. Leur fabrique est sans doute la plus considérable qui existe dans son genre; elle occupe de quatre à cinq mille ouvriers, et produit, année commune, 120,000 mètres de tapis. MM. *Piat*, *Lefebvre* et fils obtinrent une médaille de bronze à la dernière exposition.

JURA.

Les fabriques de Saint-Claude, reconnaissantes des secours que le gouvernement leur accorda après l'incendie du 1er messidor an 7, se sont empressées de répondre à l'appel qui leur a été fait en son nom. Il n'en est aucune qui n'ait fourni quelques ouvrages de tour, en racine de buis, en buis de branche ou perche, en corne, en os, en bois blanc, en métal et verrerie, etc. L'assortiment a été présenté, au nom de tous les fabricans, par MM. *Dumoulin* frères, *Joseph Roi-Robin*, *Jean Roi* cadet, *Mercier*, *Lacour* et *Neveux*, *Joz* et *Rolland*.

MM. *Jean-Louis Jacquet*, *Jean-Pierre Jacquet*, *Jacques Rosset*, *Girardot* fils, *Claude-François Dalloz*, aussi de Saint-Claude, ont envoyé, en leur nom, des ouvrages en écaille, en bois, en buis, en os, en cristal.

M. *Joseph-Marie David*, propriétaire d'une fabrique de clous à épingle ou pointes de Paris, présente des échantillons de ses clous, dont les uns à tête ronde; M. *Chapuis*, du papier à écrire de différentes qualités; M. *Claude Dumoulin*, deux paquets de cotons Cayenne filés pour chaîne, l'un du no 34, l'autre du no 40: ces trois fabri-

çons sont également de Saint-Claude.

La nécessité de se créer des ressources par l'industrie dans un pays privé de celle de l'agriculture, a engagé les habitans de Septmoncel et des Molunes, dépendantes de l'arrondissement de Saint-Claude, à se livrer, entre autres métiers, à celui de lapidaire. Des échantillons de pierres de diverses formes et de diverses couleurs, sont fournis par MM. *George-Hugon Janin*, de l'Éterpay; *Jean-Marie Lançon*, de Jettalet; *Claude-Étienne-Benoît Besson*, de la Loceresse; *Jean-Étienne Lançon*, de la Chauxberlot; *Claude-Étienne Dalloz*, de Sous-le-Couloux.

Plusieurs échantillons de cotons filés, de différentes qualités et couleurs, propres à la fabrication de la bonneterie, provenant de la filature de MM. *Thavenot* frères; une tabatière octogone en bois de buis, doublée en écaille, à filet de même matière, de la fabrique des frères *Colletat*, et divers ouvrages de tour, en bois de hêtre, de celle de M. *Lesgrands-Motet*, forment les objets présentés par les communes de Moyrans et des Crosets, arrondissement de Saint-Claude.

Le canton de Morey a envoyé des échantillons de presque tous les genres d'industrie qui s'exercent dans le pays, tels que pendules, tournebroches à poids et à raison, montures de lunette, cuirs, cotons filés, etc. En voici la désignation sommaire: M. *Claude Jobez*, une pendule à réveil; M. *Caseau* l'aîné, une horloge à heures, demi-minutes, répétition, réveil, cadran de 9 pouces et recouvrement; un tournebroche à poids, roues de cuivre, et un tournebroche à ressort, à remontoir: M. *Caseau* emploie quatre cents ouvriers dans sa fabrique; MM. *Claude-François Navaud*, *Pierre-Celestin Chavin*, des cadrans d'émail; M. *Vendel*, un échantillon de fil-de-fer et un de fil-de-plomb; M. *Pierre-Denis Reydor*, au bois d'Amont, un paquet de boîtes de sapin; M. *Jean-François-Hugues Cile*, de Longchaumois, un soufflet à cheminée de cuisine; M. *Hyacinthe Caseau*, des clous à épingle et quatre montures de lunette; MM. *Vandel*, *Reverchon* et compagnie, *Jean-Joseph Girod*, *Grenier* et *Colladon*, plusieurs pelotons de cotons filés blancs et bleus, un mouchoir cadrillé, et des échantillons de clous forgés: leur manufacture emploie cinq cents ouvriers; MM. *Bonnefoi* frères, un échantillon de peau de chèvre en croûte; quelques habitans du bois d'Amont, une poupée de lin peigné, et des échantillons de clous de diverses qualités.

L'arrondissement de Poligny a adressé des échantillons de faïence, de colle-forte, de faux, de papiers à écrire, de fer, de tôles, de cercles, de fil-de-fer, de pointes de Paris, de tire-bouchons. La faïence est fournie par M. *Sirod*, et la colle-forte par M. *Félix* de Poligny; les faux, par M. *Pery*, de Syam; elles sont d'une bonne qualité: le papier à écrire, par MM. *Vermot* et *Mervent*, de Mesnay; *Torillon*, des Planches; *Sette*, d'Ardon; *F. F. Monier*, de Sirod: les cercles, tôles, fers martinets, par M. *Jobez*, du bourg de Sirod; les pointes de Paris, et des aiguilles de bas en fil-de-fer, par les frères *Muller*; de Champagnol; les tire-bouchons, dont un à ressort, par M. *Hugonnet*, de Foncine.

M. *Girard*, propriétaire de l'usine de Doucier, où l'on fabrique annuellement de huit à dix mille faux, en a offert huit, dont deux façon d'Allemagne, et six semblables à celles qu'il fait fabriquer habituellement.

M. *Noël Lemire*, propriétaire des forges de Clairvaux et de Vertamboz, qui emploie deux cent cinquante ouvriers, a envoyé des échantillons de diverses espèces de fer.

MM. *Caron* de Fraisans, des fers de leurs forges de Fraisans, Rans, Dampierre et Bruyère.

La verrerie de la Vieille-Loge, arrondissement de Dôle, prend aussi part à l'exposition: les verres qu'elle a fournis paraissent d'une belle qualité.

LANDES.

Ce département ne possède aucune manufacture: on y fait seulement un peu de linge de table. Il n'a fourni à l'exposition qu'un tableau d'échantillons de laines.

DÉPARTEMENT DU LÉMAN.

L'horlogerie, la bijouterie, la fabrication des toiles peintes, sont les principales branches d'industrie genévoise.

Il se fabrique annuellement à Genève cinquante mille montres, dont six mille à répétition: on les recherche pour la modicité de leur prix. Quel-

ques-uns de ces ouvrages d'horlogerie, destinés pour le Levant, pour les Indes et pour la Chine, sont rendus recommandables par les ornemens et par la singularité des accessoires : on les enrichit le plus souvent de diamans ou de perles.

Les ateliers de bijouterie se sont multipliés à Genève depuis sa réunion à la France; le bas prix des façons leur procure une très-grande activité.

Deux manufactures de toiles peintes occupent dans cette ville environ 800 personnes. Elles appartiennent, l'une à MM. *Labarte* et compagnie, l'autre à MM. *Petit* et *Senu*. Toutes deux ont envoyé des échantillons au concours; le principal but des entrepreneurs, en les présentant, a été de faire juger de la modicité de leurs prix comparés à ceux des autres fabriques.

Deux montres en argent, imitant celles fabriquées à Londres, ont été remises par MM. *Achard;* des bijoux de la consommation la plus habituelle, par MM. *Cellier* frères, qui ont soixante personnes dans leurs ateliers; trois tabatières de prix, par M. *Reymond*, qui occupe habituellement cent ouvriers, et qui travaille pour toutes les parties du monde, et dans tous les genres de bijouterie. L'une de ces boîtes fera connaître le talent des artistes genevois pour la ciselure; les deux autres, la perfection à laquelle ils ont porté la peinture en émail. Sur l'une de ces mêmes boîtes, M. *Lessignol* a peint les adieux d'Enée à Didon : c'est le peintre en émail le plus distingué de Genève.

M. *Pictet* a donné aux propriétaires du Léman, la première impulsion vers l'amélioration des laines. Qui n'a pas entendu parler du beau troupeau de race pure qu'il a formé à Lancy près Genève? M. *Pictet* convertit lui-même la laine de ses moutons en schals, qui sont aujourd'hui très à la mode, sous le nom de *schals mérinos* : il les fabrique d'après un procédé de son invention, dont il s'est assuré la jouissance en prenant un brevet. On a vu à l'exposition un grand nombre de schals de la fabrique de M. *Pictet*, qui a déjà obtenu une médaille d'argent au concours de l'an 9.

On y a vu aussi de la faïence et de la terre de pipe, de la manufacture que M. *Baylon* établit il y a deux ans dans la petite ville de Carouge, à une demi-lieue de Genève. Le débit des produits de ce fabricant est aussi prompt qu'assuré : il reçoit tous les jours de nouvelles commandes, surtout pour Turin et pour Milan.

M. *Bordier*, successeur de feu *Amè Argant* dans les établissemens que ce dernier avait formés à Versoix, a adressé un grand nombre d'objets qui donnent une très-bonne opinion de son talent : ils consistent en vases et ustensiles de fer-blanc vernis et revêtus d'ornemens divers, tels que cafetières, plateaux, corbeilles, coffrets de voyage, réchauds, lampes, lanternes, etc. On remarque parmi eux, 1° un grand lustre à six becs, vernis violet et rose, peintures et dorures fines, riche garniture en cristaux et prismes; 2° une grande machine à copier, et ses accessoires; 3° un petit alambic portatif, en cuivre étamé, distillant avec la lampe d'*Argant;* 4° un fanal bi-catoptrique pour éclairer les côtes, composé d'un paraboloïde et d'un ellipsoïde à foyers conjugués, et assemblés dans une caisse en bois de forme pyramidale, avec calottes servant à l'éclairement horizontal et vertical.

Il existe à Thorens, arrondissement de Bonneville, une fabrique de verres et cristaux, dont M. *Chapuis* est propriétaire et directeur. Il a envoyé de nombreux échantillons de ses produits. On fabrique dans cette verrerie, qui occupe habituellement deux cents ouvriers, et en outre deux cents bûcherons ou manœuvres pendant cinq à six mois de l'année, des bouteilles, de la gobeletterie, des verres à vitre, et des cristaux auxquels on donne toutes les formes possibles, et qui sont taillés et gravés avec élégance. M. *Chapuis* approvisionne en cristaux et en gobeletterie presque tous les départemens du midi; il a pour cet effet des dépôts à Marseille, à Bordeaux et à Toulon; il fait aussi des envois en Espagne.

DÉPARTEMENT DE LIAMONE.

Ce département n'a rien envoyé à l'exposition.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Six manufacturiers du département de Loir-et-Cher, admis à l'exposition, se sont proposés de tenir la foire

qui l'a suivie : ce sont MM. *André Beaumont*, *Martin Boy*, *Martinet Cornu*, fabricans de draps à Romorantin; *Pierre Goguet* et *Martin Boy*, fabricans de couvertures de laine à Blois; *Pujol* père et fils, fabricans de molletons et couvertures de coton à Saint-Dyé, et *Nay-Châtillon*, gantier à Blois.

Les draps des trois premiers sont, en général, d'une belle filature, teints avec soin, d'un bon apprêt, d'un prix modéré, et d'une qualité rare pour la force. Les bleus et les verts ont été teints en laine. Ces draps seraient très-propres à l'habillement des troupes.

Les couvertures de laine de MM. *Pierre Goguet* et *Martin Boy* proviennent d'un atelier de travail dont ils sont entrepreneurs, atelier établi en l'an 12 dans les prisons de Blois, et transféré depuis dans les bâtimens de l'hôpital général de la même ville : le blanc en est soigné, et le lainage moelleux.

MM. *Pujol* obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9, et une d'argent à celle de l'an 10. Leur fabrique de molletons et de couvertures de coton offre les plus beaux produits en ce genre.

La ganterie de Blois s'est beaucoup perfectionnée; on peut en juger par les gants de M. *Nay-Châtillon*. Ils sont tous en peau de première qualité, bien teinte, et très-moelleuse; la couture en soie est bien faite, la broderie bien exécutée et solide.

M. *Boutrais*, fabricant de papiers à Vendôme, qui ne livrait autrefois au commerce que des papiers à sucre, a présenté au concours de beaux et bons papiers pour l'impression et pour d'autres usages; M. *Rouet Trinquart*, tanneur à Saint-Aignan, des cuirs à l'orge et à la jusée, très-forts et parfaitement tannés; M. *Michel Bigot*, fabricant de pierres à feu, de la même ville, des pierres de fusils de chasse, de guerre, de rempart, pour pistolets d'arçon, etc. d'un caillou très-transparent et bien taillé, extrait des carrières de silex situées dans les communes de Meusnes et de Coussy; MM. *le Pesant* et *Méteil*, propriétaires de la verrerie de Montmirail, au Plessis-Dorin, qui occupent environ deux cents ouvriers, des cornues, matras, ballons, cucurbites, alambics, bocaux, alonges, récipiens, tubes, lanternes, vases de diverses espèces, etc. Tous ces objets de verrerie sont bien exécutés; la matière en est belle, ainsi que les formes; le travail est fait avec goût. La plupart des pièces offrent les plus grandes dimensions : on a distingué sur-tout celles propres aux opérations de la chimie et à diverses expériences de physique.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

L'armurerie, la quincaillerie, la serrurerie, la rubanerie, la filature de coton, la fabrication des tissus de cette matière pure ou mélangée; telles sont les principales branches d'industrie du département de la Loire.

Les armes et les objets de quincaillerie se fabriquent à Saint-Etienne; les rubans, à Saint-Etienne et à Saint-Chamond; la serrurerie, à St.-Etienne et à Saint-Bonnet-le-Château. Les filatures de coton les plus considérables existent à Roannes; et c'est dans l'arrondissement dont cette ville est le chef-lieu, que les fils de coton sont employés en tissus de diverses espèces et qualités.

Les manufacturiers du département de la Loire se sont fait remarquer par leur empressement à prendre part à l'exposition générale des produits de notre industrie. MM. *Allary*, *Jean-Baptiste Jovin*, *Jean Jallabert*, *Jean-Baptiste Thomas*, *Brunon-Micalonier*, *Romain-Leurière*, *Rey-Dumarest*, *Verrier Lamotte*, *Moulard-Dufour*, *Rey-Brossard*, tous de Saint-Etienne, ont envoyé des fusils à deux coups; et M. *Pierre Peyret*, de la même ville, des pistolets de prix, garnis en argent et en or, pour les Echelles du Levant.

La ville de Saint-Etienne a fourni encore des rubans, des vis à bois, des râpes à bois, des couteaux, des scies, des serrures et autres objets de quincaillerie.

Les vis à bois ont été fabriquées par *Palliard-Vialetton*; les limes, qui sont d'une très-bonne qualité, par *Brazier*, ouvrier très-industrieux; les râpes à bois, par *Chauve*, autre ouvrier plein d'intelligence; les couteaux, par *Louis Philibert*; les scies, par *Jourjon* père et fils, qui ont établi les premiers ce genre de fabrication, qu'ils perfectionnent tous les jours; les serrures, fiches, tenailles, marteaux, éperons, etc., par veuve *Gerin* et fils.

Des cartons de rubans, velours frisé, coupé, satins réduits unis, façonnés, taffetas unis, brochés, damassés, or fin, moirés, etc., ont été présentés par MM. *Dugas Vialis* et compagnie, *Dugas* frères et compagnie, *Guillaume Sirvauton* et compagnie, de Saint-Chamond. MM. *Richard-Chambovet* et *Graujon-Montagnier*, de la même ville, y ont joint, le premier, des padous et galons de soie; et le second, des soies ouvrées.

MM. *Arnaud* et *Favier*, de Saint-Bonnet-le-Château, ont adressé un assortiment complet de serrures communes, fines, mi-fines, pour les ports de mer, les Antilles, les Indes, etc.

MM. *Antoine Masson*, de Roanne, *Hugand* et compagnie, de Charlieu, ont offert des cotons filés; MM. *Devilaine* et *Chaverondier*, *Masson* père et fils, de Roanne, des cotons filés et des cotons teints, provenant de leurs filatures et teintureries;

M. *Guillermain*, de Saint-Germain-Laval, des toiles de coton; et madame veuve *Desvernay* et fils, de Saint-Symphorien-de-Lay, des basins, mousselinettes, futaines, guinées blanches, etc.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

MM. *Asserat-Second*, *Roland* père, et *Guichard-Portal*, tous trois fabricans au Puy, furent honorablement mentionnés à l'exposition de l'an 9, pour les belles blondes noires qu'ils y avaient présentées; ils ont paru au nouveau concours avec des objets de la même nature.

MM. *Robert Cadet*, du Puy; *Pisset*, d'Yssengeaux; des fabricans du canton de Langeac; *Rocher*, de Tence; *Mary-Vacher*, de la Chaise-Dieu, ont adressé aussi des blondes, ou dentelles de soie noire, de diverses espèces et qualités.

MM. *Robert Laurenson*, *Martin* et *Henri Hedde*, *Champagnac* et veuve *Dulac*, du Puy; les fabriques des cotons de Saint-Pol et de la Chaise-Dieu, ont offert des dentelles de fil.

MM. *Alloués-Randon* frères, de la commune de Saint-Didier-la-Sauve; la fabrique de Dunières, des rubans satinés, taffetas unis, façonnés, etc. MM. *Alloués-Randon* ont inventé une mécanique au moyen de laquelle un seul ouvrier fabrique à-la-fois quatre ou six pièces de ruban de divers dessins;

MM. *Veron* frères, de Saint-Didier-la-Sauve, et *Grand*, de Tence, des papiers pour impression et à écrire.

M. *Dubois-Robert*, du Puy, une marmite de fonte, des sonnettes et des grelots en cuivre;

MM. *Dessagnez-Ferret*, *Augustin-Jean*, *Besset*, du Puy, *Louis Mallet* d'Yssengeaux, des peaux mégissées, tannées, corroyées; M. *Asserat* aîné, du Puy, des outres, ou sacs à vin, de plusieurs dimensions.

Des couvertures de laine et des draps blancs ont été envoyés par l'hôpital-général du Puy; des serviettes, des cotonnades, des coutils, par l'hôtel-dieu de la même ville; des draps fins, par MM. *Verny* et compagnie, de Brioude; des toiles et serviettes, par les fabricans de la commune de Blesle.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Deux fabriques de brosserie se sont élevées à Nantes. L'une est exploitée par MM. *Van Neunen* et fils junior, l'autre par M. *Muller*. Toutes deux établissent des produits de bonne qualité et convenables à la marine, aux arts et métiers, ainsi qu'aux besoins domestiques. Elles ont envoyé au concours des brosseries de toute espèce, pinceaux, balais, brosses à cirage pour voitures, à suif pour les vaisseaux, à tillac, à pont, etc. Cette branche d'industrie, que les Hollandais cultivaient presque seuls, en tant qu'elle concerne le service de la marine, est bien naturalisée à Nantes, et ne parait pas devoir craindre la concurrence étrangère.

Plusieurs fabricans de la même ville ont suivi l'exemple de MM. *Van Neunen* et *Muller*. Des bas de coton et des bas de fil ont été présentés par M. *Duclos*; des nankins jaunes et blancs, des tissus de coton teints, unis et mélangés, par M. *Chevalier*; des cotons filés, par M. *Fevre*; des cotons filés, pour chaine et pour trame, du n° 30 au n° 70, par M. *Saget*; des cordages, par MM. *Hortier* et *Ruelle*; des clous en cuivre pour le doublage des vaisseaux, par M. *Vaurus*; des instrumens aratoires et des outils de toute espèce à l'usage des colonies, par *Testard*; des farines de froment obtenues par la mouture économique, offertes par madame veuve *Mellinet*; du sulfate de

fer, par MM. *Riou* et *Coustard*; du sulfate de soude, par M. *Hubert*.

MM. *Grémant*, de Montoire, et *Jean Rousseau*, de Méans, ont aussi envoyé des échantillons de sulfate de soude produit par la lessive des cendres de tourbe.

Des fabriques de coutils sont disséminées dans les communes d'Aigrefeuille, de Vieille-Vigne et du Boussay : elles produisent annuellement cinq cent mille mètres de coutils de toutes qualités, dont la plus grande partie s'exporte en temps de paix. M. *Gadais-Mesdon*, de Vieille-Vigne, en a remis un grand nombre d'échantillons.

La ville de Nantes possède plusieurs manufactures de toiles peintes, dont les produits sont remarquables par la solidité et la beauté des couleurs. MM. *Fabre*, *Petitpierre* et compagnie, de cette ville, ont offert des échantillons de meubles représentant divers sujets; *Gorgerat* et *Bedin*, des toiles peintes.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

MM. *Vignolet* frères et *Leroy* ont établi à Orléans, en l'an 13, une corderie par mécaniques. Un ouvrier n'occupe, dans leurs ateliers, que l'espace de deux mètres carrés. Les métiers ont un moteur unique, soit par le secours des eaux, soit par un manége : le travail est indépendant des changemens de la température. A l'aide d'une mécanique inventée pour câbler, cinq hommes font un câble qui, dans les corderies ordinaires, exigerait quinze hommes vigoureux et un espace décuple. Il y a par conséquent économie de temps et de bras dans le travail.

On en a jugé par les échantillons qu'ils ont adressés, que le tors du fil et celui du câble sont plus uniformes que dans les autres corderies. Leur établissement peut fournir 8,000 kilogrammes de cordages par mois, et il est susceptible de recevoir beaucoup d'extension.

Quelques produits des plus intéressantes fabriques d'Orléans ont été joints aux fils et cordages sortis des ateliers de MM. *Vignolet* et *Leroy*; savoir : des objets de quincaillerie en fer poli, de la manufacture que M. *Chapeau Bodin* a établie à grands frais en l'an 12, et dans laquelle se trouvent des martinets que met en mouvement une machine hydraulique placée sur le Loiret; des limes et râpes dont M. *Montmonceau* a entrepris la fabrication en l'an 11, après avoir travaillé dans la manufacture d'Amboise; des articles de dominoterie, de M. *Huet Perdoux*, qui possède environ trois mille planches en bois, dont les sujets sont variés à l'infini; des cuirs de vache étirés, de la tannerie de M. *François Frogier*; de la bonneterie en laine de M. *Sauzet*; des couvertures de laine, et de laine et coton, de MM. *Gajon-Martin*, *Colas Debrouville*, *Vanderbergue* et compagnie, qui obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10, et qui fournissent de l'occupation à six cents ouvriers; des cardes qui réunissent la solidité la plus parfaite à la fixation la plus exacte des fils, de la fabrique récemment élevée par M. *John Vatch*; des bas et des tissus de coton, de M. *Laisné-Villeveque*, dont la fabrication date de l'an 12; des cotons filés et des bas de coton, de M. l'*Huillier-Bidaut*, qui a commencé à la même époque; des cotons filés, de la filature de M. *Charles Basin*, successeur de M. *Foxlow*, qui occupe cinq cents ouvriers; des pierres de bleu, de M. *Goibeaux*; du plomb de chasse, fabriqué, d'après les procédés importés d'Angleterre, par M. *Charles-Brunet Thibert* le jeune; de l'antimoine, du régule d'antimoine, plusieurs morceaux de crocus et d'efflorescence cuivrée de M. *Lejeune* aîné; des porcelaines de MM. *Dabaut* et *Barlois*; des bougies de M. *Dumy-Ravot*; des sucres de différentes espèces et qualités; des vinaigres soutenant la réputation que ceux d'Orléans avaient autrefois, réputation qui s'était altérée momentanément, et qui est aujourd'hui rétablie; des bonnets façon de Tunis, à l'usage des Orientaux, de MM. *Benoît Merat-Desfrancs* et *Mingre-Baguenault*, qui occupent quatre mille ouvriers de tout âge et des deux sexes, et fabriquent annuellement trois cent mille bonnets. MM. *Benoît Merat-Desfrancs* et *Mingre-Baguenault* obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10; ils ont desiré que les gasquets qu'ils présentèrent fussent mis, après l'exposition, sous les yeux de l'ambassadeur de la sublime Porte, pour lui faire connaître, et par lui à son Gouvernement, combien leur fa-

brique est supérieure à celles qui fournissent à la Turquie et aux Échelles du Levant, des articles du même genre.

M. *Laplace*, propriétaire et cultivateur à Griselles, arrondissement de Montargis, a offert des échantillons de laine de mérinos et de métis;

M. *Leprrier de Lille*, propriétaire de la papeterie de Buges, des papiers de diverses espèces: son établissement est aussi recommandable par la qualité de ses produits, que par la quantité d'ouvriers qu'il emploie.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Montauban était anciennement le centre d'un commerce aussi étendu que varié. La seule draperie connue sous le nom de *draperie Daignan*, occupait quinze mille ouvriers des deux sexes. Plusieurs causes réunies ont suspendu ses moyens de prospérité, qu'elle recouvrera nécessairement par le nouvel ordre de choses.

MM. *Vialette Daignan* et compagnie, qui obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10; *Albrespy* frères, *Joseph Serres* et *Rachon* ont envoyé à l'exposition, des cadis, des draps croisés, et des ratines frisées, d'une finesse qui les distingue essentiellement des étoffes de même nature qui se fabriquent dans les environs de Montauban; M. *Élie Graves*, des cuirs noirs, tannés au sumac, pour harnais; mesdames *Mariette* et M. *Pecourt* père, des étoffes de soie, des bas de soie, à jour et à côtes; M. *Doulzals* aîné, des cartons lustrés, genre d'industrie jusqu'alors inconnu dans le département du Lot.

Les directeurs de la forge des Arques, arrondissement de Cahors, du minérai, et des échantillons du fer qui en provient.

M. *Vialette-Mortarieu*, propriétaire à Montauban, s'occupe depuis quelque temps de l'éducation des bêtes à laine, de race pure et croisée: il a présenté divers échantillons de laine de métis.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

Les plaines qu'arrosent le Lot et la Garonne produisent du chanvre d'une qualité supérieure, dont on a adressé divers échantillons.

Ce chanvre sert à fabriquer des cordages, des sangles, surfaix, caparaçons, des toiles de ménage et autres, du canevas; il est employé sur-tout à la fabrication des toiles à voiles, que dirige à Agen M. *Auguste Gounon*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10, et dont la manufacture fait battre plus de deux cent cinquante métiers pour le service de la marine impériale.

M. *Gounon* a cru devoir se représenter à la nouvelle exposition. MM. *Dulac* et fils, d'Agen, y ont envoyé des échantillons de toiles de ménage, d'étoupes, de canevas; MM. *Andrieu* frères, de la même ville, un caparaçon; M. *Jourdan*, de Birac, de la toile pour draps; et M. *Bertin*, du même lieu, des coutils.

La culture et la fabrication du tabac forment, avec la minoterie, deux branches d'industrie très-importantes pour le département de Lot-et-Garonne. Quoique cette dernière languisse, attendant de la paix maritime le retour de son ancienne prospérité, quelques échantillons de ses produits ont été adressés par MM. *Scribert*, *Larrat* et fils, de Nérac; *Prugnères*, de Penne; *Bonnal Caprais*, de Villeneuve. M. *Marsan*, de Nérac, y a joint de l'amidon. Divers particuliers d'Agen et de Marmande ont présenté des feuilles de tabac récolté sur leurs propriétés.

Il existe à Agen trois manufactures de toiles peintes, appartenant à MM. *Lamouroux* et compagnie, *Biot* et compagnie, *Brisse* fils et compagnie, et une à Nérac, appartenant à M. *Duthil*, qui paraissent exceller dans le genre des mouchoirs bleus. Toutes ont pris part à l'exposition.

Des serges et des étamines d'Agen, de la fabrique de M. *Amade*; des capas blancs et bruns, de M. *Remi Boé*, de Castel-Jaloux; des droguets de Nérac, des cordelas de la manufacture de M. *Pernesat*, de Marmande; des chapeaux de *Beylard* aîné, de la même ville, et de *Rouliès*, d'Agen; des bougies et de la cire en grain, de *Courtès* jeune, de Castel-Jaloux; des cuirs de vache et de veau, de la tannerie de *Laporte*, de Nérac; des cotonnades de M. *Lombard*, de Marmande; des molletons de coton, de M. *Cabrit* aîné, d'Agen; des cotons filés par MM. *Mendousse*, de Mezin, et *Robert*, de Libos; des papiers de diverses espèces, des

papeteries de MM. *Seysset* de Castel-Jaloux, *Bourgard* de Lisse, et *Berta* de Condat; des épingles en laiton, de M. *Lagnive*, d'Agen; des bouteilles de verre, de la verrerie établie à Nérac en 1789, par MM. *Deloste Latour* frères; des poteries de M. *Maignan*, de Mousempront; des fers battus, des fers coulés et du minérai de fer, de la forge de M. *Lamarque*, de Sauveterre: tels sont les autres objets que le département a offerts au concours ouvert aux produits de notre industrie.

Il a encore offert, 1° des chandelles de résine, qui, à raison de la modicité du prix, servent à éclairer les familles pauvres de Nérac et des campagnes voisines: on extrait cette résine des pigeradas de la partie de l'arrondissement de Nérac, qui se trouve composée de landes;

2 Des plumes à écrire, préparées par M. *Menard* l'aîné, à Montaigu;

3° Des bouchons de liége, de la fabrique de M. *Lafargue*, de Nérac; des bouchons et des semelles de liége, de la fabrique de *Joseph* et *François Castaing*, de Mezin; un chapeau et une casquette en liége, qu'a faits, dans ses momens de loisir, M. *Nau*, propriétaire de la commune de Poudenas, ancien membre de l'académie des sciences de Bordeaux: un compte, dans l'arrondissement de Nérac, trente-quatre petites fabriques de bouchons de liége, qui produisent tous les ans douze millions de bouchons;

4° Enfin des échantillons de laine du pays, de mérinos et de métis, présentés par MM. *Carmentran*, d'Espalais; *Dijon de Montelon*, et *Bourran*, membre du Corps législatif. Ces propriétaires sont, avec M. le sénateur *Depere*, qui a une ferme expérimentale à Ressy près Mezin, ceux qui se sont le plus distingués dans le département de Lot-et-Garonne, pour la propagation des béliers et des brebis de race pure. M. *Dijon de Montelon* possède un troupeau de plus de deux cents mérinos parfaitement acclimatés, qu'il alla lui-même chercher en Espagne en l'an 11.

Les laines dont M. *Carmentran* a fourni des échantillons, sont lavées et filées par un procédé qu'il a découvert, et qu'il dit être très-simple et bien plus agréable que le procédé ordinaire, puisqu'il n'entre dans le sien, ni huile, ni aucune autre matière grasse. Aussitôt qu'il sera convaincu que sa méthode ne nuit point à la solidité des étoffes qui seront fabriquées avec ces mêmes laines, il s'empressera de la rendre publique.

La laine présentée par M. *Bourran* est lavée, peignée et filée par des procédés simples. Son troupeau n'est encore composé que de vingt-cinq mérinos; mais il se propose de l'augmenter.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Les petits lainages que l'on fabrique dans le département de la Lozère, connus sous la dénomination générale de *cadisseries*, et sous les noms particuliers de *serges de Mende*, *cadis Soubeiran*, *refoulés Canourgue*, *estamets*, *tricots*, *escots*, *tramiers*, etc., forment une branche de commerce assez importante, qui s'élève encore actuellement de deux à trois millions par année. La fabrication n'en est pas concentrée dans de grandes manufactures; elle est disséminée dans les villes et dans les campagnes, où chaque famille, pour ainsi dire, a un métier. Outre la consommation qui s'en fait dans l'intérieur, ces étoffes passent en Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne, etc.; il en va jusqu'aux Indes en temps de paix. Le débouché qu'elles ont en Espagne est aujourd'hui considérable, les Anglais ne pouvant y verser en concurrence des objets de la même nature.

On a trouvé à l'exposition, des échantillons variés de ces divers lainages. Parmi ceux qui les ont fournis, on distingue MM. *Rogeri*, *André* et *Fabre*, associés, dont la maison de commerce est une des principales de la ville de la Canourgue, et qui ont présenté une pièce d'estamet et une pièce de refoulé de Canourgue. On a distingué aussi M. *Hercule Levrault*, l'un des principaux marchands-fabricans de Mende, qui a envoyé une pièce d'escot-tramier, sorte d'étoffe imitant celle que les Anglais fabriquent et répandent sous le titre de *Chalons* et *Anacostis*, mais mieux fabriquée et d'un meilleur usage.

Une manufacture de casimirs a été établie à Marvejols, par MM. *Peyre* et compagnie, qui obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10; ils l'ont cédée à MM. *Giscard*, *Sevenne*, *Brouillet* et compagnie, qui offrent au concours trois pièces de casimir.

En l'an 10, M. *Monteils-Charpal* éleva à Mende une fabrique de tissus de coton, qui n'a pas encore reçu tout l'accroissement dont elle est susceptible; il présente à l'exposition, des mousselines, et une étoffe qu'il appelle *serge de coton*.

DÉPARTEMENT DE LA LYS.

On fabrique dans ce département des toiles de toutes qualités, du linge de table de la plus grande beauté, une quantité considérable de dentelles, des rubans de fil, des futaines, siamoises, mouchoirs, basins, piqués, etc. On y fabrique encore différentes espèces de lainages communs, tels que molletons, camelots, serges, coatings, etc. : la filature du lin y occupe aussi un grand nombre de bras.

L'arrondissement de Bruges verse chaque année dans le commerce vingt-cinq mille pièces de toile; celui de Courtrai, trente mille : elles sont tissues, non dans des ateliers qui réunissent un grand nombre d'ouvriers, mais dans les communes rurales, et par les cultivateurs, lorsque l'hiver et le mauvais temps les empêchent de travailler à la terre.

MM. *Van-Outryve*, *J. d'Hollandre* et compagnie, *Sertweytens*, *Lienard Ovevaër*, *J. Borre*, *J. Clicteur*, *J. Vande Maele*, *Delange*, qui tiennent le premier rang parmi les marchands fabricans de Bruges; *Versavel* et compagnie, *J. de Busscher*, *de la Rue*, de la même ville, dont le dernier occupe cent quatre-vingts ouvriers; *Felchoen Dubois*, *Rossceuw* et les demoiselles *Van-Rosebeck*, de Courtrai, ont présenté des échantillons nombreux et variés de toile écrue, pour emballage, blanche pour chemises, pour draps de lit, blanchie au lait, etc.; de toile zinga, etc. MM. *Versavel* et compagnie ont offert de plus une toile qui a trois mètres de large, propre à faire des draps sans couture.

MM. *Michel Schicts*, de Bruges; *Alex. de Quekere*, de Neuve-Eglise; *Dujardin Ulis*, *Bekert Bakelant*, *Bakelant Beeck*, de Courtrai, et l'atelier des pauvres orphelines de la même ville, ont adressé des toiles pour serviettes, écrues, à œil de perdrix, grain froment, quadrillées, grain d'orge, en damier, en losange, mouche, petit damier, damassées bordure fleurageé, damassées en étoile, en bonquet de rose, en rose et muguet, etc.

Les dentelles du département de la Lys se fabriquent à Bruges, à Ypres, à Courtrai et à Menin. A Bruges seulement, six mille ouvrières sont employées à cette fabrication. Les échantillons qui en ont été remis proviennent de la fabrique de M. *Hubené*, de celle de M. *Claeys*, de cinq écoles dites *des Pauvres Filles*, de Bruges, de l'atelier public d'Ostende, de l'établissement de charité de Nieuport, de l'école publique dirigée à Poperingue par les dames *Prevoost* et *Vanden Berghe*, des ateliers de *F. Duhayon*, *Delmote Maes*, *Debaenst* et compagnie, *Desmazières*, *de Craeylinck*, *Fontaine Leleu*, demoiselle *Decandt*, *Van Acker*, demoiselle *Dubye*, d'Ypres; des écoles des hospices de la même ville, et de l'atelier des orphelines de Courtrai.

Des rubans de fil ont été offerts par MM. *Delarue*, de Bruges; veuve *Lauwyck*, *Dehem-Leville*, *Enf. Bonduelle*, de Comines; veuve *Bliau*, de Poperingue; *Parent*, *Calmeyn*, *Depoorter*, *Boulaert*, d'Ypres; *Louis Janssens*, d'Iseghem.

Des fils écrus, par les établissemens de charité de Lichetervelde et de Ghistelles; des fils tors, par MM. *Vandevyvere*, *Versavel*, *Performée*, de Wervicq; des fils tors, par MM. *Vandevyvere*, *Versavel*, *Performée*, de Wervicq; des fils à coudre et à tricoter, par MM. *R. Scokeel*, *Grigny*, d'Ypres; des fils d'épreuve, par M. *Dejonghe*, de Courtrai, qui y a joint des zingas, siamoises, mouchoirs imprimés, etc.

Des futaines, siamoises, basins, piqués, perkales, calicots, molletons, velours de coton, etc., par MM. *Angillis* frères, *J. Vander-Meersch*, de Menin; *Vandeweghe*, de Mouzerons; *Vanhoozenbeke*, *Hendricksen*, *Fauwels*; *Beaucourt*, *F. Vanderhofstadt*, *Simon Bulcart*, de Bruges; *P. Castricque*; *J. Cailleau*, *M. L. Hovyn*, *Fr. Foconier*, d'Ypres.

Des coatings, frises, carsaies, molletons, serges, camelots et autres lainages communs, par *M. F. Vanlede*, *Fontaine*, *J. B. Grillon*, de Bruges, par l'atelier public de cette ville, *Vanhotte*, *Delbeck*, de Cortemack; veuve *Driven*, *C. Tassaert*, *J. Dequekere*, *J. Hunette*, de Neuve-Eglise; *I. I'i*

savet *Lesaffre* et compagnie, de Monzerons.

Des lins peignés et non peignés, des lins filés de toutes qualités, par les communes de Bisseghem, Gulleghem, Moorzéele, Wevelghem, Wervicq, Ardoye, et par *J. Cheysen*, d'Hooglede, et *Gerard Pieters*, de Bruges.

Madame veuve *Hennekens*, de Bruges, a envoyé des cordages nommés *étaq* et *écoute d'hunier*; les cultivateurs de Poperingue, les houblons comprimés au moyen d'une nouvelle mécanique; la commune de Wervicq, des tabacs en feuille; *J. Decquaert*, d'Ypres, du plomb à dragées; M. *Verrue Goethales*, de Courtrai, des coutils; M. *Laviolette*, de la même ville, des cotons filés pour chaine et pour trame, du n° 40 au n° 88.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Pluieurs fabriques de mouchoirs façon des Indes et autres, se sont élevées à Angers pendant la révolution. Des réfugiés de la Vendée y trouvèrent des moyens d'existence; ils en ont accru la prospérité. Quatre d'entre elles, exploitées par MM. *Moreau* frères, *Terrier-Cesbron*, *Faisan Leroux*, et par madame *Delaunay*, ont adressé des mouchoirs superfins, fond des Indes, fond blanc, fond garni, quadrillé changeant, rouges, violets, etc.

La ville d'Angers fournit, en outre, des indiennes et des mouchoirs bleus peints à la réserve, de la fabrique de M. *Auguste Thorel*; des bas de fil, de la manufacture de M *Pivaut*, et de celle de MM. *Leroy* père et fils; des cuirs tannés, des peaux corroyées, par M. *Chavrier*; des toiles à voiles, de M. *Guichard*, de MM. *Morel* et *Vilain*, et de MM. *Jaubert-Bonnaire* et compagnie.

Les manufactures de toiles à voiles de ce département, et sur-tout celle de MM. *Jaubert-Bonnaire* et compagnie, sont extrêmement importantes; elles approvisionnent en grande partie la marine impériale dans les ports de l'Océan.

M. *Caillard*, fondeur en cuivre à Saumur, a présenté un carton de boucles de cuivre; M. *Pagneneau*, des robinets et cannettes en cuivre; MM. *Lehoux* frères, deux chaudrons; M. *Marquis*, un chapeau; M. *Lambert*, des siamoises et des mouchoirs; M. *Libaut*, des siamoises; MM. *Mayand* et *Berthelot*, qui occupent de trois à quatre cents ouvriers, des chapelets: tous ces fabricans sont aussi de Saumur.

Chollet a envoyé des mouchoirs dont la réputation se soutient depuis longtemps tant à l'intérieur que chez l'étranger: ils proviennent des fabriques de M. *Lecoq*, de M. *Richard* et de MM. *Tharreau-Labrosse*. Ces derniers donnent du travail à trois cents personnes.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches.

Des échantillons de toiles dites *de brin*, *haut brin*, *reparon et Saint-George*, sont adressés par M. *Menard*, qui tient un rang distingué parmi les fabricans de Sainte-Jame: il y a joint des échantillons de filets, dont il a récemment établi une manufacture.

M. *James Duhamel*, fabricant de bougies à Avranches, a offert des pains de cire blanchie. Ses ateliers, qui ne comptent que trois années d'existence, s'agrandissent tous les jours: ils doivent blanchir cette année 15,000 kilogrammes de cire.

Les ouvriers réunis de la manufacture de poëlerie et autres ouvrages en cuivre, de Villedieu, ont envoyé trois chaudières ou bassines en cuivre. La population entière de cette commune, qui est composée de trois mille ames, ne subsiste que par la fabrication des ouvrages de poëlerie. On les recherche pour leur bonté et leur solidité: ils se débitent principalement dans les départemens de l'Ouest. Ceux qui en font le commerce à Villedieu, se recommandent par leur grande loyauté; il n'y a pas d'exemple qu'aucun d'eux ait jamais failli.

Arrondissement de Coutances,

Cet arrondissement fournit des toiles de crin, des poteries, des marbres, des coutils, des serviettes, des toiles, des mouchoirs, des siamoises, des peaux parcheminées.

Les toiles de crin, qui sont propres à divers usages, et que l'on expédie dans les départemens du Nord, en

Hollande, en Allemagne, et même en Amérique, proviennent de la manufacture de madame veuve *Gosset* de Gavray; les poteries du sieur *Vindard*, de Vinde-Fontaine; les marbres, des ateliers de *Jacques Guyon*, de Coutances, qui, par un procédé particulier, donne à ses ouvrages un beau poli; les coutils, dont la fabrication occupe trois cents ouvriers à Coutances et dans ses faubourgs, de *Joseph Agnès* et de *Pierre Harel*, de la même ville; les serviettes, du même *Pierre Harel*; les toiles, qui sont très-solides et d'un bon usage, de *Charles Savary*; les mouchoirs, de *Pierre-François Dumesnil*; les siamoises de *Thomas Perrin*; les peaux parcheminées, de *François Lansot*: ces quatre fabricans sont aussi de Coutances.

Arrondissement de MORTAIN.

La papeterie de M. *Lechartier*, de Sourdival, est la seule fabrique de cet arrondissement qui prenne part au concours. Elle y a présenté des papiers pour l'impression, pour les manufactures d'épingles, et à l'usage des orfèvres.

Arrondissement de SAINT-LÔ.

Des échantillons de serge blanche, de droguet bleu, de flanelle rayée, de diverses couleurs, sont envoyés par M. *Lepaysan*, de Saint-Lô, membre de la chambre consultative de cette ville; des siamoises, par M. *Bourdon*; des rubans de fil, par M. *Gauchard*; des coutils, par M. *Gardye*: ces trois derniers fabricans habitent aussi Saint-Lô.

Arrondissement de VALOGNES.

La manufacture de porcelaine établie à Valognes fut mentionnée honorablement à l'exposition de l'an 10. Elle n'a rien négligé depuis cette époque pour se perfectionner. La bonne qualité des pâtes, l'uni parfait de la converte, la modicité du prix, distinguent également les pièces qui en sortent; on a pu en juger par celles qu'elle a remises à l'exposition.

Cette manufacture trouve dans l'arrondissement de Valognes les terres et les autres matières premières qu'elle emploie.

La filature de Gonneville fut aussi mentionnée honorablement à la dernière exposition. Elle a présenté au nouveau concours ses cotons filés.

Deux autres filatures de coton suivent son exemple: l'une est établie à la Coudre, l'autre au moulin du Planchon, commune de Negreville.

DÉPARTEMENT DE MARENGO.

Ce département n'a rien envoyé à l'exposition.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

La fabrique de Reims tient le premier rang parmi celles du département de la Marne; elle est aussi une des plus étendues et des plus importantes fabriques de lainage qui existent dans tout l'Empire. La nombreuse diversité de ses étoffes, leur finesse, l'extrême variété des dessins dans toutes celles dites *de fantaisie*, leur assurent beaucoup de faveur et d'intérêt. On en a trouvé de toute espece et qualité au concours.

MM. *Baligot* père et fils, qui, à la dernière exposition, obtinrent une médaille d'argent pour leurs casimirs; *Baligot-Remi*, *Assy*, *Prévoteau*, *Élie Sale* et compagnie, *Jobert-Lucas* et compagnie, auxquels une médaille d'argent fut décernée en l'an 10, pour leurs schals et pour des étoffes appelées *duvet de cygne*, ont exposé eux-mêmes des casimirs, silésies, castorines, molletons, drap royal; flanelles, duvets de cygne ou schonandous, miltons, étoffes de laine et de coton dites *toilinettes*, patinscotes, etc. MM. *Jobert-Lucas* et compagnie y ont joint des schals, façon cachemire, d'une grande beauté, qu'ils fabriquent seuls, en vertu d'un brevet d'invention.

MM. *Derodé* père et fils, *Assy*, *Guerin-Givel* et compagnie, *Renard-Deligny*, ont adressé des échantillons des mêmes objets, les schals exceptés;

MM. *Geruzel-Carlet*, *Gruset-Dauphino*, *Camus-Pérard*, *André Huge*, *Mennesson-Bouchon*, des flanelles de santé, sèches, croisées et lisses;

MM. *Renaud-Goulet*, *Bouvier-Baligot*, *Jean-Baptiste Richard*, des échantillons de couvertures de laine;

M. *Vuatrin*, un coupon de casimir;

M. *Herbin*, des bougies;

M. *Jean-Baptiste l'Ecuyer*, de Bazan-

court-sur-Suippe, deux coupons de burat, l'un noir, l'autre écarlate.

Si la fabrique de Reims satisfait les jouissances du luxe, celle de Suippe ne travaille que pour les vêtemens du peuple laborieux des campagnes. Ce qui distingue sur-tout cette dernière, c'est l'art avec lequel elle sait rendre utiles les plus vils rebuts des manufactures de Reims et de Sedan, pour en faire des étoffes grossières à la vérité, mais solides et à très-bas prix. Les échantillons qui en ont été présentés, sortent des ateliers de MM. *Jean-François Jullion*, *Arnould-Aubert*, *Étienne Deroche*, *Nicolas Jeanson et Jean-Baptiste Noltret*, tous de Suippe.

Des échantillons d'espagnolettes sont envoyés de Châlons, où il en existait autrefois plusieurs manufactures. L'inconstance de la mode et la révolution les ayant détruites, quelques fabricans en ont rassemblé les debris, et travaillent avec zéle à rendre aux espagnolettes leur première réputation.

M. *Remi Hattat* a établi depuis quelques années, dans la même ville, une fabrique de cotonnades, siamoises, etc., dont il a offert des échantillons.

Le principal objet de l'industrie de Châlons est la bonneterie; plus de trois cents métiers isolés, tenus la plupart par de pauvres ouvriers pères de famille, sans compter un certain nombre de petits ateliers où plusieurs métiers se trouvent réunis, y sont occupés continuellement à fabriquer des bas et des bonnets de coton. Les articles de ce genre qui ont été fournis, sont extrêmement variés; ils appartiennent à M. *Trichet*, *Perinet*, *Martin Grandjean*, *Dautreville*, *Henriet*, *Felise-Viardin*, *Cordelier*, *Vienne*, *Presler* et *Chretien Perinet*.

La ville de Vitry-sur-Marne s'adonne aussi à la fabrication de la bonneterie: il y en a une manufacture à l'hospice de cette ville, dont les produits jouissent de quelque réputation; à ceux qu'elle a adressés pour le concours, M. *Milon*, de Vitry, a joint des objets de bonneterie de sa fabrique.

Beaucoup de propriétaires du département de la Marne possèdent des troupeaux de mérinos. Ils se sont livrés avec ardeur à cette nouvelle branche d'industrie rurale, et leurs efforts ont été couronnés des plus heureux succès. Dix d'entre eux ont voulu faire paraître à l'exposition des échantillons des laines de leurs beliers et brebis de race pure: ce sont MM. *Dergère*, de Mondement; *Lochet Duchainet*, d'Epernay; *Perrier* l'aîné, d'Epernay; *Degauville*, de Corles; *Richard*, de Moncéte; *Stevenel*, de Châlons; *Decernon*, propriétaire à Cernon; mesdames *Leblanc-Duplessis*, d'Arcoute, *Leblane*, de Mareuil-le-Port, *d'Alençon*, de Villers.

M. *Goret*, domicilié à Dormans, a présenté le modèle d'une nouvelle charrue de son invention; M. *Bernard*, de la commune de Bois-Dépense, dans l'arrondissement de Sainte-Menehould, des échantillons de faïence et de terre de pipe.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

Des fers qui sont recherchés dans le commerce, provenant des forges de Moreau et Lacrette, propriétaire M. *Guenot-Chateaubourg*, et de celle d'Orquevaux, propriétaire M. *Gaide-Roger*; des fils-de-fer de la tréfilerie d'Orquevaux, que M. *Gaide* s'efforce de faire rivaliser avec nos meilleures tréfileries; des fers assez beaux, fabriqués avec un tiers de houille et deux tiers de charbon de bois à la forge de Rochvilliers, dont M. *Robin* est propriétaire, et M. *Mathieu* fermier; des poêles à frire, poêlons, écumoires, cuillers à pot, etc., de la fabrique de MM. *Roch Bonore* et *Pépin*, à Biesses, qui est avantageusement connue par sa grande activité et par la modicité de ses prix; des gants de diverses espèces et qualités, distingués par le fini du travail et par la bonne préparation des peaux, de M. *Aubry* et de M. *Genuys*, de Chaumont; de la bonneterie de coton, d'un prix modéré et d'un excellent usage, de M. *Lecuillier* et de M. *Mollot-Simonnot*, de la même ville; des échantillons de droguet et de bouracan, étoffes communes et d'un très-bas prix, de MM. *Chatelin-Mongeon* et *Michel Martin*, aussi fabricans à Chaumont; une peau de veau bronzée, très-belle, et deux peaux de mouton parfaitement chamoisées, par M. *Hastier-Bordet*, de Châteauvilain; des échantillons de laine du pays, de mérinos et de métis, du troupeau de M. *Greffulh*, propriétaire à Reynel: tels sont les objets qu'a présentés l'arrondissement de Chaumont.

La ville de Langres, renommée par sa coutellerie, fournit des couteaux et des rasoirs. Les couteaux sortent des ateliers de madame veuve *Populus*; et les rasoirs, de ceux de M. *Macquart*. Les couteaux sont faits avec soin, même avec élégance; le poli en est très-beau : il y en a un à lame de Damas, qui ne vaut pas moins de 100 francs. Les rasoirs n'ont pas une monture légère, riche ou ornée; mais on y trouve ce qui constitue véritablement le rasoir, bon acier et bonne trempe : ces qualités, jointes à la modicité du prix, procurent à M. *Macquart* des commandes assez considérables.

Des peaux bien corroyées, des cuirs bien tannés, ont été offerts par M. *Parisot*, qui a établi à Vieux-Moulin, à 5 kilomètres de Langres, une tannerie dont les produits jouissent déja d'un débit facile et assuré.

Des papiers à écrire, pour impression, pour emballage, etc. ont été envoyés par les propriétaires de la papeterie de Perrancey et de celle de Morgon, commune de Saint-Ciergue;

Des verres à vitre, d'un très-bas prix, par les entrepreneurs de la verrerie de Rouelle;

Des toiles peintes, pour habillemens et meubles, par la manufacture de Giey-sur-Anjon; ce qui en fait le mérite, est également la modicité du prix;

Des cotons filés, nos 14, 18 et 24, par la filature d'Aubcrive, le plus beau des établissemens que l'industrie ait créés dans l'arrondissement de Langres.

Les articles suivans ont été adressés par l'arrondissement de Vassy : des fers d'une qualité excellente, connus sous le nom de *fers de roche*; des bandes de roue conformes aux nouvelles lois sur le roulage, de 10, 11, 12, 13 et 16 centimètres, de la forge de Poisson, appartenant à M. *Mollerat-de-Riancourt*, et de celle de Tomance-les-Moulins, propriétaire M. *Defleury*, membre du corps législatif; des fers que l'on emploie principalement pour bandes de roues et pour ouvrages de serrurerie, de la forge de M. *Marnaval*, appartenant à MM. *Leblanc*, et de celle de Bienville, régie par M. *Jacquot*; un échantillon de fer de la forge de Montreuil, propriétaire M. *Adrien*; quatre biscaïens et un boulet fabriqués par le même à son fourneau de Brousseval; des clous pour bateaux, bandes de roues, etc. de la fabrique de M. *Augustin Deschamps*, de Saint-Disier; des toiles imprimées et des tissus de coton, de la manufacture de M. *Chailley-Zeler*, à Courcelles; des cotonnades de M. *Jacquot*, de Bieuville, et de M. *Patout*, de Vaux-sur-Blaise; des tiretaines fabriquées à Montierender, par *Perrin*, *Prévôt*, *Chevrillon*, et à Vassy, par *Mauljean*; de la bonneterie de laine, de M. *Seriague*, de Joinville.

M. *Laurent-Bournot*, de Langres, a envoyé une épreuve de caractères d'impression : le papier sur lequel elle a été tirée, provient de sa fabrique. M. *Laurent-Bournot* ne s'est pas borné à l'ordre des caractères d'une grande beauté; il a inventé un nouveau procédé à l'aide duquel il établit un papier qu'il nomme grand impérial, et dont les dimensions l'emportent de beaucoup sur celles des plus grands papiers fabriqués jusqu'à présent.

DÉPART. DE LA MAYENNE.

Lorsqu'une branche d'industrie se trouve restreinte par l'effet d'événemens politiques, ou par les changemens capricieux de la mode, la nécessité force les individus qui l'exerçaient, à en cultiver d'autres analogues à celle qui ne leur procure plus, soit le même profit, suit les mêmes moyens d'existence. Le département de la Mayenne en fournit un exemple, qu'on peut ajouter à mille autres.

Il s'y fabriquait, avant la révolution, trente-sept mille pièces de toiles par an, dont un tiers environ, composé de toiles légères, passait dans nos colonies. La perte de ce débouché a diminué proportionnellement la fabrication, qui ne s'élève pas aujourd'hui à plus de vingt-cinq mille pièces.

Les bras que cette diminution laissait oisifs, ont été employés à faire des mouchoirs et des siamoises, tissus qui remplacent avantageusement, et même avec quelque bénéfice, les toiles légères, dont la paix maritime pourra seule ramener la fabrication.

Ainsi le département de la Mayenne verse actuellement dans le commerce, avec ses toiles, qui proviennent principalement des villes de Laval,

Mayenne et Château-Gontier, environ mille pièces de siamoises, et quarante à cinquante mille douzaines de mouchoirs.

Les principaux manufacturiers en ont présenté des échantillons, des coupons et des pièces entières, de toutes les espèces et qualités; des mouchoirs blancs, bleuâtres, à carreaux, à bordures, à raies, quadrillés, changeans, bourgeois, etc., fil et coton, tout coton, sortis des ateliers de MM. *Plaichard*, *Dutertre* frères, *Tirouflet* jeune, *Huchet*, *Canu*, veuve *Peigner*, de Laval; *Pierre Perrin*, *Victor Trippier*, *Hedou-Lalande* et *Duhomme*, *Lecureuil*, *Dalibart*, *Maupetit* fils aîné, *Duchemin-Desmares*, *Lahaye*, *Bourdin*, *Victor Lepescheux*, *Gassau*, *Barré*, *Benoitte-Desvalettes*, de Mayenne. On a reçu des siamoises de diverses couleurs, des fabriques de MM. *Legentil*, *Tirouflet* jeune, *Blaichard*, *Dutertre* frères, de Laval; des toiles bisonnes, blondines, dites *de Laval* ou *royales*, écrues, blanchies, etc., façon de Flandre, façon de Courtrai, etc., des manufactures de MM. *Lesegretain*, *Dupatis* frères, de Laval; *Benoitte-Desvalettes* de Mayenne; *Clavreuil* de Château-Gontier, et *Benjamin Guyard* de Laval, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10.

Ce dernier a offert, de plus, une toile superfine, blanchie; et M. *Seguin*, de Château-Gontier, une toile superfine écrue, de la fabrique de *Patou*, de la même ville. M. *Seguin* a adressé en même temps des étamines, du lin en poupée, et du fil de lin superfin.

Des toiles façon d'Alençon, pour chemises, ont été envoyées par M. *Brault*, d'Evron; des toiles d'Evron, pour serviettes à linteau, par M. *Daguin*, de Laval; des flanelles, serges, peluches, molletons, cadis, par l'hôpital général de Saint-Louis de Laval.

On a oublié de dire que MM. *Lesegretain*, *Dupatis* frères, de la même ville, avaient joint aux toiles de leurs fabriques, du lin en poupée, du fil de lin gris naturel, et du fil de lin blanchi.

DÉPART. DE LA MEURTE.

Ce département est essentiellement agricole. L'industrie n'y a encore formé qu'un certain nombre d'établissemens, dont les plus remarquables ont offert leurs produits à l'exposition.

Arrondissement de NANCY.

Cet arrondissement fournit des échantillons de tabac, des toiles de coton, et de cotons filés, de papiers, de papiers peints, et des pierres factices.

Les tabacs proviennent de la manufacture de M. *Wouters*, de Nancy, la seule du département où l'on fabrique du tabac en carotte.

Les échantillons de toiles de coton et de cotons filés, des ateliers de M. *Demontzey*, de la même ville: ils sont d'une bonne qualité, recherchés dans le département de la Meurte et dans les départemens voisins.

Les papiers, de la fabrique de M. *Hœner* l'aîné, située à Champigneulle, établie depuis environ deux siècles. Cette manufacture a acquis de l'importance depuis qu'elle est exploitée par M. *Hœner*: ses papiers rivalisent avec le plus beau papier de Hollande.

Les papiers peints, de MM. *Langier* et *Coriolis*, de Nancy: ils sont soignés, d'un bon goût et de couleurs très-solides.

Les pierres factices sont adressées par M. *Fleuret*, de Pont-à-Mousson, qui en est l'inventeur; elles deviennent si dures en très-peu de temps, que ni la gelée ni le soleil ne peuvent les altérer; elles sont, sur-tout, propres à former des tuyaux pour conduire les eaux des plates-formes imperméables sur les édifices, des pavés de mosaïque, etc. M. *Fleuret* a construit, avec ses procédés, les conduites des fontaines de la commune de Ludre, qui depuis vingt-sept ans n'ont exigé aucune réparation. Il vient de faire un semblable aqueduc dans la terre de M. le grand-maréchal *Duroc*, à Clemery, et il a surmonté habilement tous les obstacles que présentait un terrain difficile. Sa pierre factice a l'avantage d'être à très-bas prix.

Arrondissement de LUNÉVILLE.

La faïencerie est la branche principale d'industrie de cet arrondissement. Les échantillons qui en ont été adressés, sortent des fabriques de M. *Keller*, de Lunéville, de madame

Mique et compagnie, de Saint-Clément; de MM. *Monginot* et *Grandmougin*, de Lunéville. L'établissement de M. *Keller* a eu de tout temps de la réputation pour la solidité de ses produits et l'élégance de leurs formes.

Celui de madame *Mique* prospère également. La terre de pipe unie et dorée qui en sort, est très-recherchée, et le prix n'en est pas très-haut.

Les manufactures de MM. *Monginot* et *Grandmougin* fournissent principalement de la poterie brune, résistant au feu, et excellente pour l'usage de la cuisine.

Cet arrondissement a envoyé de plus, 1° un échantillon de toile de coton blanche, fabriquée avec du coton filé à la mécanique, et dix échantillons filés de même jusqu'au n° 88, de la manufacture de MM. *Marmot* frères, de Domèvre, fabricans dignes des plus grands éloges pour leur zèle, leurs recherches et leurs efforts les plus coutaux;

2° Six échantillons de toile de coton quadrillée d'un bon teint, et d'une qualité parfaite, de la fabrique de M. *Sales*, de Vezelise;

3° Deux chaînes de montre en acier poli, de la fabrique de M. *Denis*, de Lunéville, remarquables par leur fini et la modicité du prix;

4° Des alènes de première qualité, et des alènes communes, de la fabrique de MM. *Letixerant*, de Badonviller, qui ont enrichi le département de la Meurte de cette branche d'industrie.

MM. *Letixerant* étaient établis à Sierk, département du Haut-Rhin; ils obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9.

Arrondissement de TOUL.

Deux échantillons de coton, l'un à broder, l'autre filé à la main et offrant à-la-fois le blanc naturel, le blanc artificiel et les couleurs de l'usage le plus ordinaire, sont les seuls objets fournis par cet arrondissement. Ils sont adressés par M. *Gérard Vaxy*, de Toul, dont les cotons teints et non teints sont recherchés, et méritent tout le cas qu'on en fait.

Arrondissement de CHATEAU-SALINS.

MM. *Mauwisse* et *Ancillon*, bonnetiers à Vic, ont fait parvenir différens articles de bonneterie tricotée; leurs fabriques sont renommées à raison de la bonne qualité de leurs produits : elles occupent ensemble cent vingt-cinq ouvriers;

M. *Joseph Vallet*, de Château-Salins, plusieurs peaux de veau et une bande de vache en croûte, le tout bien soigné et d'une bonne qualité.

M. *Carny*, chimiste distingué, breveté d'invention, entrepreneur de la soudière artificielle établie dans les salines de Dieuze, de la soude de première et deuxième qualité, et de la soude cristallisée, parfaitement pure. L'analyse chimique qui en a été faite par les membres de la chambre consultative de Nancy, prouve que cette soude artificielle contient moins de parties hétérogènes que celle connue dans le commerce sous le nom de *soude d'Alicante*, et que 5 hectogrammes de la première équivalent à 12 hectogrammes de la seconde; elle donne aussi plus de beauté aux ouvrages où on l'emploie, et son prix est inférieur de près de moitié à ceux de la soude ordinaire. M. *Carny* peut en livrer annuellement au commerce 50,000 kilogrammes.

Arrondissement de SARREBOURG.

Les objets présentés par l'arrondissement de Sarrebourg ont tous un mérite particulier.

Les toiles à voiles de M. *Demange*, de Sarrebourg, qui travaille pour le service de la marine impériale, et occupe environ cinq cents ouvriers, sont fabriquées d'après une nouvelle méthode dont il est inventeur, méthode qui réunit deux avantages importans : 1° par le moyen du retordage, on forme la chaîne de deux fils simples retors ensemble; 2° on tisse à sec, c'est-à-dire sans colle et sans aucune espèce d'apprêt, ce qui tend à éloigner les parties susceptibles de se corrompre, et à prolonger la conservation des toiles.

La terre de pipe de M. *Lanfrey*, de Niderviller, est, par son prix, à la portée de la classe commune du peuple. Un vase en biscuit porcelaine de la même fabrique, se fait remarquer par la grace, le travail, le goût, ainsi que par la pâte dont il est formé.

La gobeletterie de M. *Bella*, à Plaine-de-Walsch, est d'une forme agréable, bien taillée, d'une belle eau, et ap-

prochant beaucoup du cristal par la transparence et la solidité.

Les verres en table et les verres à vitre, de la verrerie de Saint-Quirin, possédée à titre d'emphytéose par la compagnie *Mena*, sont d'une qualité supérieure, et obtiennent une préférence méritée de la part des connaisseurs. La compagnie *Mena*, qui emploie quatre à cinq cents ouvriers, a trouvé le moyen ingénieux de souffler des glaces d'une forte dimension, de les polir à l'aide d'un moulin à eau, et de les rendre d'une vérité frappante; elle vient de consacrer des fonds considérables à la formation d'un établissement à couler des glaces qui seront moins chères que celles qui se vendent aujourd'hui.

Le verre à vitre, le verre en table et les glaces soufflées de la verrerie de Cirey, propriétaire M. *Malherbe*, entrepreneurs MM. *Marcel* et compagnie, approchent beaucoup de ce qui se fabrique à Saint-Quirin. M. *Malherbe* fait espérer des glaces coulées, parfaitement belles et de la plus grande dimension, qui, au moyen d'un procédé nouveau et économique, ne coûteraient que les deux tiers des glaces actuellement dans le commerce.

Les verres en table et à vitre de la verrerie de Haarberg, appartenant à MM. *Barabing*, *Restignat* et *Schmit*, sont d'un prix extrêmement modique.

Les crêponis, les siamoises, les toiles de coton rayées de M. *Masson*, de Sarrebourg, offrent le même avantage.

Les peaux de veau et de chèvre de M. *Jeannequin*, de Porquin, sont de bonne qualité.

Les instrumens aratoires fabriqués aux forges d'Abrecheviller, qui appartiennent à M. *Houdouard*, sont d'un fer bien affiné, et d'autant meilleur, que ces forges ne mettent en œuvre que de vieux fers.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

La filature et la fabrication des tissus de coton, la bonneterie de la même matière, forment la principale industrie de Bar-sur-Ornain. On y compte cinq cents métiers pour les tissus, deux cent soixante-quatorze pour la bonneterie, et douze cents mécaniques de diverses formes et grandeurs pour la filature.

MM. *Trancart* et *Lallemand*, manufacturiers à Bar, qui occupent trois cent cinquante ouvriers, ont présenté des bas de coton blanc, des échantillons de coton filé, et des toiles de coton de différentes couleurs et rouge des Indes; le tout d'une belle exécution.

Des tissus de coton, consistant en siamoises, toiles rayées, mouchoirs, etc., ont été aussi présentés par MM. *Marc*, fabricans à Vaucouleurs, dont l'établissement, un des plus anciens du département de la Meuse, est précieux pour la ville qui le renferme, et pour les villages qui l'environnent, les habitans sans travail trouvant des moyens faciles d'existence dans le genre d'industrie que l'on y exerce.

M. *Maudru*, ancien évêque, curé de Stenay, a établi dans cette ville un atelier de charité, qui a envoyé à l'exposition des draps de grande largeur, et des casimirs de bonne qualité.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE-INFÉRIEURE.

Les villes de Maestricht, Vaels et Saint-Trond, sont les seules du département de la Meuse-Inférieure qui aient pris part au concours des produits de l'industrie.

La ville de Maestricht a fourni de la garance, des chapeaux, des cotons filés, des peignes de corne, des galons d'or, d'argent, des galons de livrée avec blason, et un ouvrage de tour.

La garance, épurée et préparée, a été offerte par M. *Guillaume Gadiot*; les chapeaux proviennent de la fabrique de M. *François Hombrecht*; les cotons filés, de la filature de M. *J. H. Jenny*; les peignes, de la manufacture de *J. H. Scherer*; les galons d'or, d'argent et de livrée, et l'ouvrage de tour, des ateliers de *Zacharie Hardy*.

Cet ouvrage de tour est le portrait en profil, et en ivoire, de S. M. l'empereur, renfermé dans une boîte également d'ivoire. M. *Hardy* a prié S. E. le ministre de l'intérieur d'en faire hommage à sa majesté.

Le même artiste a adressé un couteau renfermé dans une boîte de bois de grenadille.

Des coupons de drap, petite largeur et première qualité, de la manufacture de M. *Charles de Clermont*; des coupons de casimirs de MM. *Trosdorff* frères, dont un fabriqué avec

des laines du troupeau de mérinos appartenant à M. *de Sternbach;* des échantillons de laine de ce troupeau; des aiguilles de la fabrique de M. *Jean Richard-Trosdorff:* tels sont les objets qu'a présentés la ville de Vaels.

Celle de Saint-Trond a envoyé de la garance épurée et préparée par MM. *Lowet* frères et *J. L. Baerts;* trois coupons de dentelle, première qualité, de la manufacture de *Henri Swennen* et *Breus* fils, et un autre coupon de dentelle fabriqué par MM. *Coninchx* frères.

DÉPART. DU MONT-BLANC.

L'industrie était à-peu-près nulle dans ce département avant sa réunion à la France; elle commence à s'y développer, et tout présage que ses accroissemens seront rapides.

Déja la seule ville d'Annecy a vu s'élever dans son sein huit manufactures de divers genres, qui occupent deux mille ouvriers. On distingue parmi elles la filature hydraulique et la fabrique de tissus de coton de MM. *Duport* père et fils; établissemens qui fournissent du travail à plus de cinq cents personnes de tout âge et des deux sexes, où l'on file de 60 à 70 mille kilogram. de coton, et où l'on tisse quatre mille pièces par an. MM. *Duport* ont envoyé à l'exposition, de nombreux échantillons de coton filé pour chaîne et pour trame. Leur exemple a été suivi par MM. *George Muller*, fabricans de poterie à pâte jaune, que sa bonté et son bas prix font rechercher; *Sechaye*, imprimeur d'indiennes; *Colomb* père et fils, entrepreneurs d'une verrerie qui fabrique tous les ans quatre cents milliers de bouteilles de verre noir; *Jacques Baille*, fabricant de vitriol, et *Chaumontel*, chapelier. M. *Curtel*, qui se livre par goût à la mécanique, a adressé des limes à l'usage des horlogers, et un compas servant à diviser avec précision une ligne en quarante-huit portions égales.

Les autres parties du département ont aussi voulu participer, selon leurs faibles moyens, au grand concours ouvert à tous les arts utiles. On y a vu des chanvres récoltés sur les bords de l'Isère, près Chambéry, des lins du canton de Thones, des laines de mérinos de la bergerie de Cloisel, appartenant à M. *Grand*, conseiller de préfecture, bergerie qui réunit cent soixante bêtes de race pure; des bouteilles de verre noir, et de la très-belle gobeletterie de la verrerie d'Alex, exploitée par MM. *Lafin* et compagnie; des mousselines fines de la manufacture de M. *Duport* le jeune, de Favergnes; des gazes simples et brodées pour vêtemens de femme et pour meubles, de la plus grande beauté, de la fabrique de M. *Dupuy*, de Chambéry; des papiers de la papeterie de M. *Basin*, à la Serraz; de celle d'*Aussedaz*, à Laise, et de celle de M. *Marguien*, à Faverges; des cuirs bien tannés par M. *Curtet* aîné, de Chambéry; un chapeau de la chapellerie de M. *Naudin*, de la même ville; du minium et du jaune minéral, présentés par M. *Socquet*, docteur-médecin, professeur de chimie à Chambéry; des toiles de chanvre, semblables à celles de Voiron et d'un très-bon usage, fabriquées aux Echelles, par *Chautens* père et fils, qui occupent soixante ouvriers; des échantillons de draps communs qui se fabriquent dans les arrondissemens de Moutiers et de Maurienne, avec des laines du pays, et dont s'habille toute la classe agricole des hautes vallées. Ces draps sont grossiers, mais chauds et presque imperméables, sur-tout ceux où la laine ne se trouve pas mêlée à d'autres matières.

DÉPART. DE MONTENOTTE.

M. *Jacques Bosello*, de Savone, a présenté à l'exposition un groupe en biscuit de porcelaine, dont le sujet est *Herminie dans la forêt;* deux vases à fleurs en terre de pipe, deux autres vases d'une composition marbrée qui lui est particulière, et des assiettes de faïence blanche, peintes en bleu;

MM. *Astengo* père et fils, de Savone, du vitriol de Chypre, des cristaux d'un beau bleu;

MM. *Aliberti* frères, de Savone, des toiles fil et coton;

M. *Scincello*, d'Albissola, des assiettes en poterie brune;

M. *Amoretti* (*Charles-Dominique*), d'Oneille, deux échantillons de tabac préparé, l'un façon de Séville, l'autre façon de la Havane;

M. *Massa Ange*, de Piève, de la colle-forte;

M. *Félix Depaoli*, d'Ormea, des

tricots fins en laine, et des échantillons de drap fin noir;

M. *Louis Rovère*, de Monastero, des soies grèges, des organsins, des soies de cocons doubles apprêtées en trames, etc.;

M. *Thomas de Lorenzi*, d'Acqui, des rubans de soie, de soie et filoselle, et autres;

M. *Joseph Rolland*, de la même ville, des futaines rayées et des rubans;

L'hospice d'Acqui, des cotons filés.

M. le préfet de Montenotte a envoyé trois morceaux de la pierre minérale que l'on exploite près d'Albissola, et qui, d'après l'analyse faite dernièrement, produit en abondance du vitriol bleu aussi parfait que celui fabriqué à Savone.

DÉPART. DU MONT-TONNERRE.

On cultive avec succès la garance dans le département du Mont-Tonnerre. La récolte de cette plante précieuse s'exporte pour la plus grande partie, en Suisse, en Saxe et dans toute l'Allemagne. MM. *Michel Freitag*, *Bernard Branberger*, de Spire, et *Petif*, de Musbach, en ont adressé des échantillons de première et seconde qualité.

La ville de Bingen a fourni des cuirs forts provenant des tanneries de *Henri Peurich* le jeune, *Jacques-Philippe Kertel*, *Henri Peurich*, *Jean Veinard*, *Philippe Peurich*, *Jean Peurich;* des draps communs et des flanelles de couleur, de la fabrique de MM. *Wolf-Friedboerig;* des futaines de la manufacture de MM. *Aaron* et *Lion-Friedboerig*.

M. *Edmond Waibel*, des Deux-Ponts, a aussi présenté des futaines; et MM. *Rossi* et *Brunau*, de la même ville, des cotons filés.

Il y a à Frankental, Hardembourg, et sur-tout à Neustadt, des fabriques de papiers de toute espèce, et de papiers peints et glacés. Les échantillons qui en ont été remis, appartiennent à madame veuve *Nokin*, de Frankental; *Nicolas Schmittberger*, de Hardembourg; *Erhard-Gosler*, de Neustadt, et *Theis*, de Neustadt: ce dernier a exposé lui-même des papiers peints et glacés.

La maison des orphelins, de Hombourg, où il se fabrique annuellement onze cents pièces de siamoises, en a offert divers échantillons. MM. *Naiker* frères, de Kaiserslautern, ont envoyé des coatings dits *baevers*, des crêponis et des molletons; *Henri Sturmfels*, de Pirmasens, des peluches ou pannes; *Sebastien Ahlert*, de Saint-Lambrecht, *Sam-Olt* et *Reis*, de Frankental, des draps communs; et *Joseph Ressler*, de Frankental, des soieries et dorures.

DÉPART. DU MORBIHAN.

Cinq échantillons de la fabrique de mégisserie du sieur *Richard*, de Napoléonville; le modèle d'une nouvelle charrue inventée par le sieur *Nicou*, de Lorient, sont les seuls objets que ce département a présentés à l'exposition.

L'établissement du sieur *Richard* a donné naissance à celui des sieurs *Doranlor* ses élèves. Ainsi il existe deux mégisseries à Napoléonville; elles fabriquent annuellement plus de treize mille peaux de moutons, d'agneaux et de chevreaux que le pays fournit en abondance. Ces peaux, dit M. le préfet du Morbihan, valent, pour la force et la bonté, celles du ci-devant Poitou, qui sont recherchées comme les meilleures dans les fabriques de Grenoble, de Vendôme et autres.

DÉPART. DE LA MOSELLE.

Les habitans du département de la Moselle, qui se distinguent par leur inclination guerrière, ne sont pas moins propres à pratiquer tous les genres d'industrie agricole et manufacturière. Ils auraient pu fournir un grand nombre d'objets à l'exposition, car ils cultivent avec succès beaucoup de plantes utiles, la garance notamment; et l'on trouve sur leur territoire des fabriques de draperie, de coton, des usines à fer très-importantes, des verreries, des faïenceries, papeteries, etc. La chambre consultative de Metz n'a jugé dignes du concours que les produits portés à une grande perfection, et ci-après désignés:

1° Les fers-blancs laminés, les cuivres laminés, les clous pour doublage et bordage des bâtimens de guerre et de commerce; les tôles, les scies et

faux des forges de Dilling, dont les anciens entrepreneurs obtinrent une médaille d'or à l'exposition de l'an 9, et que dirige actuellement M. *Guerin* qui en est propriétaire. Les fers-blancs sont d'une excellente qualité; les faux aussi bonnes que celles de Styrie.

2° Les cristaux, les verres en table et les verres à vitre, de la verrerie de Saint-Louis, entrepreneurs MM. *Seiler*, *Valter* et compagnie, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 9, et qui obtinrent une médaille d'argent à celle de l'an 10. Les cristaux de Saint-Louis soutiennent leur réputation, et sont d'un prix modéré; ils continuent à imiter le flintglass des Anglais, fabrication que cette précieuse usine s'honore d'avoir la première introduite en France.

3° Les poteries de M. *Utzchneyder*, de Sarguemines, qui obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 9. Ce fabricant passionné pour son art, et d'un génie ardent et inventif, est parvenu à faire une sorte de porcelaine rouge, qui paraît être la même que celle des vases étrusques. Au moyen de cette découverte, il fabrique une poterie coloriée, extrêmement solide, résistant au feu le plus vif, et dont le débit devient très-considérable. M. *Utzchneyder* fabrique aussi d'excellent minium.

4° Diverses pièces de cuir blanc, à l'usage des troupes, de la fabrique de M. *Michel*, de Metz, qui ont paru d'aussi bonne qualité que les véritables cuirs blancs de Hongrie.

DÉPARTEMENT DES DEUX-NÈTHES.

La mendicité a disparu de la ville d'Anvers, par l'établissement d'un atelier de bienfaisance où l'on fabrique des tapis de pied en bourre ou poil de vache. Le directeur de cet atelier en a exposé lui-même à la foire dont l'exposition a été suivie.

A cette branche d'industrie, qui était nouvelle pour le département des Deux-Nèthes, MM. *Beke* et fils, d'Oostmalle, en ont ajouté une autre qui est digne d'intérêt. C'est une faïencerie, ou fabrique de poterie en noir, à l'instar de celle de Colchester. La terre dont ils font usage, est tirée de landes ou bruyères qui leur appartiennent. Leur poterie rend le même son que la porcelaine, a la propriété de résister au feu, et est d'un prix si modique, que les classes les moins aisées du peuple peuvent en faire l'acquisition. MM. *Beke* et fils en font un débit considérable. Aux échantillons qu'ils en ont offerts se trouve joint un bas-relief dans le genre de la poterie de Wedgwood, qu'ils sont parvenus à imiter: ils s'occupent à perfectionner la découverte qu'ils ont faite à cet égard.

M. *Booghmans* a présenté une étoffe de fil et coton, appelée *dimitte*; les frères *Landsheer*, un moule ou forme à pain de sucre; M. *Mullenbroek*, de l'excellente colle-forte; MM. *Vanderwée* et *Dewit*, des molletons et toiles de coton; M. *Deleg*, de l'amidon d'un beau blanc; M. *Ch. Six*, de la soie à coudre de diverses couleurs; M. *Huysmans*, un pain de sucre raffiné, remarquable par la blancheur, la légèreté et le brillant; M. *Vanregemortel*, des soieries et des rubans de soie et de filoselle; M. *Déliagre*, des dentelles; M. *Muskyn*, du poil de chèvre filé et teint: tous ces fabricans habitent Anvers.

L'arrondissement de Turnhout fabrique, depuis des siècles, des coutils de la plus grande beauté; il les expédie en partie dans l'intérieur de la France, et en partie en Espagne, en Hollande et en Amérique: ils sont aussi très-recherchés en Angleterre. Cette fabrication fournit du travail à cinq mille ouvriers.

MM. *Michielsen*, *Samen*, *Classen* et *Hendrix* frères, *Michielsen* père, et *Borghs* et compagnie, tous fabricans à Turnhout, ont adressé des échantillons de coutils; ces derniers ont joint aux leurs des échantillons de toiles imprimées.

Une fabrique de lainage établie à Moll depuis l'an 13, occupe déjà soixante ouvriers, et le nombre en augmente tous les jours; elle appartient à MM. *Vandooren* et compagnie, qui ont envoyé des échantillons de leurs produits en draps bleus, bayes et corsayes.

La fabrication des dentelles occupe quinze cents ouvrières à Turnhout et dans les autres communes de cet arrondissement. M. *Mesmaekers*, de Turnhout, en a adressé des échantillons.

Des échantillons de dentelles ont été présentés par madame veuve

Bruggeman, de Malines. La chambre consultative de cette ville les a trouvés de bonne qualité, aussi solides qu'agréables, le dessin en étant bien suivi, et le toilé des fleurs bien rempli.

La même chambre consultative a jugé dignes d'être admis à l'exposition les objets ci-après désignés :

Des cuirs pour harnais et pour selles et brides, qui se distinguent par leur égalité, leur force et leur couleur, de la fabrique de M. *P. F. Vermenlus*, de Malines.

Des chapeaux de bonne qualité, faits de poil de lièvre du pays, de *P. L. Dusart*, de la même ville.

Des cardes pour drapiers, chapeliers et fileurs de coton, de *Ph. Franken*, de Malines.

Des tiretaines et autres étoffes de laine, servant à l'habillement de la classe indigente, qui commencent à remplacer avec succès celles du même genre que l'Angleterre versait abondamment dans la Belgique avant la révolution, de la manufacture de *J. F. Andries*, de Malines.

Des mouchoirs, basins et toiles de coton, de la fabrique de M. *Mens*, de Lierre.

Diverses étoffes de laine, provenant de l'atelier de charité de Malines, qui occupe cent vingt-quatre ouvriers.

Enfin, une flûte traversière ordinaire, une clarinette, un basson et un cor de chasse présentés par M. *P. J. Tuerlinck*, fabricant à Malines, qui, de simple tourneur en bois, est parvenu, par ses dispositions naturelles, et sans aucune instruction, à porter la fabrication des instrumens à un point si parfait, qu'il ne peut suffire aux demandes qu'on lui adresse. Cet artiste n'a pas eu le temps d'achever une contre-base, qu'il a perfectionnée de manière que, diminuée de volume, elle donne deux tons de plus. La chambre consultative de Malines pense qu'il serait dans le cas de prendre un brevet d'invention pour ce dernier instrument.

M. le préfet des Deux-Nèthes a écrit, postérieurement à l'annonce de l'envoi des objets ci-dessus désignés, que M. *H. Gilles*, d'Arendonck, y avait joint des tricots de laine pour pantalons.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

La plupart des faïenceries de Nevers sont établies depuis des siècles. Leurs produits se vendent dans la capitale, et en descendant la Loire jusqu'à Nantes; de là ils passent aux colonies lorsque la mer est libre : ils remontent aussi la Loire jusqu'à Roanne, et se distribuent dans les départemens du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Creuse, etc.

Les échantillons qui en ont été adressés, proviennent de trois anciennes fabriques exploitées par MM. *Philippe-Louis Perrony*, *Dubois* et *Senly*, *Pierre-Marie Enfert*, et de celle qui a été établie depuis quatre ans par MM. *Mathieu* et compagnie.

M. *Laurent*, manufacturier à Saint-Amand, a aussi envoyé des échantillons de poterie, parmi lesquels se trouvent des objets recouverts d'un vernis brun qui a été composé avec le seul laitier des hauts fourneaux, réduit en poudre très-fine et passé au tamis; et d'autres revêtus d'un gris-blanc, dans la composition duquel le sieur *Russinger*, qui en est l'auteur, assure qu'il n'entre aucune substance métallique.

La fabrication du fer, de l'acier, des instrumens et outils dont le fer ou l'acier forme les principales parties, occupe beaucoup de bras dans le département de la Nièvre.

Des ballons d'acier ont été offerts par M. *Grasset*, maire de la Charité, propriétaire des forges de Doué, commune de Saint-Aubin, et par MM. *Berthier* frères, propriétaires des forges de Bizy près Nevers. L'acier de Bizy est recherché; les procédés employés pour sa fabrication, permettent de le vendre à bas prix. MM. *Berthier* ont substitué des soufflets cylindriques en fonte, dont une seule paire suffit à tous les feux d'une forge, aux longs soufflets de bois qui existaient dans leur établissement : il leur fallait autant de paires de ces derniers qu'il y avait de feux dans chaque forge.

Les fourneaux de Vandenesse ont fourni un morceau de fonte ayant la forme d'une pique; les ateliers de M. *Dufaut* fils, de Nevers, une vis de pointage, et plusieurs instrumens aratoires, spécialement destinés aux exploitations des colonies; les belles forges impériales de Guérigny, deux crics, nou-

veaux modèles, à mouvement horizontal et combiné, exécutés sur les dessins envoyés par le général inspecteur de l'artillerie de la marine, qui en avait trouvé le modèle au conservatoire des arts et métiers, et par les soins de M. *Riondel*, sous-directeur de l'établissement de Guérigny. Ces crics peuvent être employés pour les fardeaux les plus lourds. Manœuvre par un homme d'une force ordinaire, un seul lève jusqu'à vingt-cinq milliers; ils ont été adoptés pour le service des ports et des vaisseaux.

M. *Gauvilliers*, de Nevers, concessionnaire des mines de la Machine près Decize, a présenté un échantillon de houille; MM. *Renault* frères, entrepreneurs de la verrerie de Fours, des feuilles de verre à vitre; et M. *Gardiennet Scrizier*, de Nevers, deux petites meules et deux échantillons de grès, propres à aiguiser le tranchant des instrumens de grosse et menue taillanderie. C'est lui qui a découvert, dans les communes de Songis et de Saint-Germain-en-Viri, les carrières d'où ces meules sont tirées; il a été autorisé à en faire l'exploitation.

DÉPARTEMENT DU NORD.

De nombreuses fabriques sont établies dans le département du Nord, où l'agriculture est en même temps très-florissante. La généralité des communes manufacturières a envoyé à l'exposition. MM. *Demersmmann*, *Antoine Hebben*, *Jean-Baptiste Caleo*, de Hondschoote; *Antoine Denise*, de Saint-Amand; *François Thomassin*, de Douai; *Brillon*, de Valenciennes; *Alexandre Deluart*, de Cambrai; *Crinon-Boussu*, d'Etringt; *Henri Dutrieux* et *Alexandre Lemoine*, de Landrecies, ont présenté des échantillons de *lin de fin et de gros*, écru, peigné et préparé pour la filature. On nomme lin de fin, celui qui est semé très-épais, et qui a besoin d'être soutenu dans sa croissance par des ramures. Les environs de Saint-Amand sont renommés pour la culture de cette sorte de lin, dont Riga fournit la semence. Les quatre communes de Fenain, Sommain, Erre et Wallers, dans l'arrondissement de Douai, sont de temps immémorial en possession exclusive de le rouir et de le fabriquer. On l'emploie à faire le fil de mulquinerie. Le lin de gros est semé moins épais que le lin de fin. Une partie du lin de gros est consommée dans les manufactures mêmes du département; on expédie le surplus dans les départemens de l'Orne, de la Mayenne, du Calvados et de l'Eure, où il sert à fabriquer les toiles de cretonne et de Bretagne.

MM. *Harduin*, *Duhamel* et *Von Hædon* et compagnie, de Merville, ont envoyé des fils de lin de gros, préparés pour la fabrication des nappes et du linge de table. La filature de ces fils se fait par des femmes, des enfans des deux sexes, et par quelques hommes, au moyen d'un rouet mu par le pied ou par la main. On compte dans le département quarante mille de ces métiers. Les métiers qui servent à filer le fil de fin dit *de mulquinerie*, sont d'une construction différente; les uns sont mus à la main, et les autres par le pied. Les premiers sont en plus grand nombre, et le fil qui en provient est plus beau et moins tors. On a vu dans les portiques, des échantillons de ce fil de différentes qualités, fournis par MM. *François Thomassin*, de Douai; veuve *Moreau*, de Saint-Amand; *Carrez-Goffart*, de Valenciennes, et *Marc Béthune* et *Languille*, de Castillon.

La fabrique de fil retors est très-ancienne; les villes de Lille et de Bailleul en sont les chefs-lieux; il y a aussi des moulins à retordre le fil à Saint-Amand et à Douai. Le fil retors est de deux sortes; le fil retors ordinaire, dit *au tour*, et le fil retors à dentelle, dit *fil d'once*. Le fil retors ordinaire est en grande partie blanchi dans le département; le reste est destiné à la teinture, et on l'expédie à cet effet presque tout pour Lyon. Le fil d'once est envoyé à Anvers pour y être blanchi; et ce que les ouvriers en dentelles ne consomment pas, se vend dans les lieux de la France où l'on fabrique de la dentelle.

Plusieurs fabricans de Bailleul et d'Hazebrouch, et MM. *Bigo* frères, de Lille, ont présenté des échantillons de fil retors ordinaire, ayant de vingt à quatre-vingt-seize tours. MM. *François Thomassin*, de Douai; les héritiers *Dubois-Durabo*, de Saint-Amand; *Lepers*, de Valenciennes; *Legrand*, de Fournies; *Lethierry*, de Lille, ont envoyé du fil à dentelle blanchi, depuis le n° 24 jusqu'au n° 130.

MM. *Demailly*, de Lille; *Roussel*,

et *Bailly*, de Commines; *Roussel-Grimonporez*, *Alexandre Decresme*, de Roubaix; *Gombert* et *Woussen*, de Houplines; *Alexandre Duquesne*, de Valenciennes; *Desurmont* frères, *Louis Desurmont* et compagnie, de Turcoing; *Lolliot* et *Gauthier Duhen*, de Douai, et *Roch Croquefer*, de Cambrai, ont présenté des échantillons de fil de coton, depuis le n° 25 jusqu'au n° 155: ce fil, que l'on obtient par les machines dites *mull-jennis*, et par celles à filature continue, est employé presqu'en totalité par les fabriques de tissus du département.

Les toiles du département jouissent d'une grande réputation dans le commerce. On les fabrique avec du lin de gros et du lin de fin. Les fabricans d'Hazebrouch et de Godewaersweide, et M. *Blanchard*, d'Estaires, en ont présenté de différentes qualités et dimensions; MM. *Harduin*, *Duhamel*, *Von Hœdon* et compagnie de Merville; *Louis Parent*, *Jean-Baptiste Revel*, d'Estaires, et *Lescornez-Malingié*, d'Armentières, ont envoyé du linge de table; les fabricans d'Hazebrouch et M. *Louis Modard*, des toiles de fil de lin de couleur.

En 1789, la fabrication des toilettes, dénomination sous laquelle on a compris les batistes, les linons et les gazes, avait une grande activité; elle comptait plus de quatorze mille métiers battans: quoiqu'elle ait diminué, les fabricans ne se sont pas moins empressés d'envoyer leurs produits au concours ouvert pour l'encouragement des arts utiles. Parmi eux se font remarquer MM. *Antoine Laplace*, *Mestivier* et *Haunoir* qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10; *Dribois-Fournies*, *Scribe-Brochon*, *Fizeaux*, *Jacques-François Canonne*, *Martin Dinaux*, *Georges Serret* et compagnie, *Ferwaugne-Paimans*, *Louis Teinturier*, *Antoine Duquene*, de Valenciennes; *Jean-Nicolas Wersen-Margerin*, *Pierre-Joseph Willerval*, de Saint-Hilaire; *Pierre-Jean Lemaitre*, veuve *Hilaire Lemaitre*, *Jean-Baptiste Cotteau*, d'Honuechies; *Nicolas Pezin*, *François Clopin*, *Jean-Baptiste Gabet*, *Emmanuel Gabet*, d'Avesne-lès-Aubert; *Antoine Hennot*, *Denis Cardon*, de Troisvilles; *Pierre-Antoine Beauvois*, d'Inchy; *Adrien Foret*, *Jean-Charles Pannard*, de Solesmes; *Antoine Meriaux*, *Antoine Tetard*, *Nicolas Bruyelle*, *Pierre-Antoine Leducq*, de Saulzoir; *Louis Delaumme*, *François Croisette*, de Busignies; *Philippe Daujou*, de Bestry; *Jean-Jacques Delportes*, *Jean-Baptiste d'Hedu*, *Pierre Mercié*, *Martin Moresse*, *Pierre-Philippe Grassart* et *Pierre-Joseph Canonne*, de Quivry. Les batistes, linons et gazes envoyés par ces manufacturiers, sont de différentes qualités et de différentes dimensions. C'est dans les villes de Valenciennes et de Cambrai que se tient le marché des tissus de cette nature; et c'est là qu'elles reçoivent ce beau blanc qui les fait remarquer et rechercher des consommateurs de l'intérieur et de l'étranger.

La ville de Roubaix possède une fabrique considérable de nankins, nankinets, creponis, satinades, et autres étoffes de coton, fabrique qui a remplacé celle des calmandes, prunelles et satins turcs en laine. On fait aussi des nankins, nankinets, creponis et satinades dans les communes de Lille, Turcoing, Launoy, Scelin, Vaucelles et Cambrai. D'autres communes établissent des étoffes de coton dans d'autres genres. MM. *Bossut*, *Bredart-de-Saint*, *Frédéric Cocheteux*, *Louis Cocheteux*, *Dazin Dusoret*, *Alexandre Decresmes*, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10; *Defrenne* fils, *Defrenne-Floris*, *Delaoutre-Floris*, *Duponchelle*, *Derveaux-Bulteau*, *Desent-Serlie*, *Louis Duthois*, *Duthois-Leclere*, *Jarsuille-Dubar*, *Sauvaque-Dumortier*, *Florin-Carlos*, *Florin-Scheppe*, *Guidet-Destombes*, *Herman-Pinremaille*, *Holbecq-Delcourt*, *Hourel-Delo*, veuve *Lefebvre*, *Prouvost-Serlié*, *Rousseau-Destombes*, *Requillard* frères, *Roussel-Grimonprez*, *Roussel-Petit*, *Segard-Survaque*, *Watinne-Sursaille*, *Waerenier-Ployette*, *Louis Malfait*, les uns et les autres de Roubaix; *Louis Delobelle*, *Decresme*, *Dujardin-Damas*, *Chretien-Lebrun*, veuve *Ducoulombier-Catteau*, *Gahide-Tharin*, de Turcoing; *Jacques Lecherf*, *Trentefaux*, *Simon Defrenne*, *François Trentefaux*, *Sixte Lecherf*, veuve *Page*, de Launoy; *Albert Vannoye*, d'Armentières; *Benjamin Desmestère* et compagnie, *Antoine Demestère*, *Chrisant Stoch*, *Louis Catteau*, *Jean-Charles Dal*, d'Halluin; *Lauwick-Durot Howin Gucsquière*, *Jean Baptiste-Le-*

clercq, de Commines; *Alexandre Duquesne*, de Valenciennes; *Dufrayer* et fils, de Vaucelles, et *Croquefer*, de Cambrai, ont envoyé des nankins, nankinets, satinades, créponis, reps, velours, prunelles et autres étoffes. M. *Decreme*, de Roubaix, a envoyé en outre des échantillons d'une étoffe de coton qu'il a nouvellement inventée, et à laquelle il a donné le nom de *Napoline*. MM. *Louis Delaeter*, *Thérèse Delaeter*, et *Augustine Windrif*, de Steenvorde, ont présenté des rubans bleus croisés, bleus non-croisés et blancs croisés.

Les échantillons envoyés par les tanneurs ont été jugés de bonne qualité; ils proviennent des fabriques de MM. *Ducrocq* l'aîné, de Douai, *Célestin Hannequard*, du Cateau, et *Blanchard* fils, d'Avesne. Le premier a présenté deux paires d'avant-pied en veau ciré, et quatre paires de tiges de bottes en peau de cheval, dont deux dites *à la Suwarow*.

La laine peignée et filée est l'une des branches les plus importantes de ce département: MM. *Devos*, *Debayer* et *Vandamme*, de Steenvorde; *Augustin Veraege*, de Cassel; veuve *Gaspard Desurmont*, *Odoux* frères, et *Jean-François Demacheliez*, de Turcoing, en ont présenté des échantillons. M. *Pierre Fautrelée*, de Landrecies, y a joint un peu de laine de brebis du pays; M. *Wauvervich*, d'Avesne, de la laine de brebis de race espagnole; M. *Delaporte*, de Solesme, de la laine brute de mouton, et M. *Bruon-Barbieux*, des échantillons de laine blanche peignée, de laine grise mélangée, et de laine bleue.

Les fabriques d'étoffes de laine ont figuré aussi à l'exposition: leurs produits se composent de draps de différentes espèces, de ramelots, ras on tricots, calmouchs, molletons, casées, casinettes, serges, flanelles, calmandes, pinchinas, éverlastaings, perpétuantes, etc. MM. Les fabricans de Godewaersweldc ont envoyé des draps dits *vellinck*, servant à habiller les femmes; MM. les fabricans de Bœscheppe, une étoffe de crin dite *haire*, servant aux brasseries; MM. *Jacques Lecherf*, *Louis Trentefaux*, *Simon Defrenne*, *Pascal Bury*, *François Trentefaux*, *Pluquet* (*Agache*), veuve *Pluquet*, et *Théophile Duthois*, de Lannoy, des pinchinas en laine, en laine et fil, et en laine croisée; M. *Dewavrin-Dervaux*, de Turcoing, des échantillons d'éverlastaings de différentes qualités; MM. les frères *Caulliez*, *Jonglé-Gismin*, *Honorez-Libert*, *Desplechin* frères et sœurs, de Turcoing, des perpétuantes; MM. *Destombes-Roussel*, de Turcoing, des casinettes bleues et blanches; madame veuve *Ducoulombier-Catteau*, MM. *Lorthiois-Bonnart*, *Duvillier* l'aînée, *Louis Cocu*, *Lemaire-Beghin*, *Chrétien Lemaître* frères, *Deltour-Honoré*, *Narcisse Leroux* et frères, *Antoine Watel*, de Turcoing, des molletons de différentes espèces; MM. *Dervaux Thiberghen* et *Desaint-Montagne*, de Roubaix, des calmandes; M. *Duthois-Leclercq*, de Roubaix, des casinettes; M. *Destombes-Six*, de Roubaix, des flanelles de différentes qualités; M. *Roussel-Floris*, de Roubaix, quatre échantillons de calmande apprêtée; M. *Mathon-Duriez*, de Lille, une pièce de camelot renforcé; M. *Walbert*, d'Avenelles, une bande de serge rayée, et une bande de casée; plusieurs fabricans de Solre-le-Château, d'Étrungt et de Dourlers, des échantillons de serges, de casée, de beige, de tricots et de draps, dans différentes couleurs.

Il y a dans le département trois fabriques de toiles peintes, dont les produits se consomment dans le pays même; elles occupent cent trente ouvriers.

On a vu dans les portiques, des échantillons de celle de M. *Delcambre*, de Lille. Ce fabricant ne borne pas ses travaux à l'impression des toiles: on file dans ses ateliers le coton avec lequel on y tisse les articles dont il a besoin.

MM. *Bayart-Mélingié*, d'Armentières; *Bruon-Barbieux*, de Saint-Amand, et *Virlet*, d'Avesnes, ont présenté plusieurs paires de bas de laine, de gants et de chaussons; M. *Patoors*, de Cassel, des chapeaux; M. *Jean-Baptiste Delecourt*, de Lille, plusieurs échantillons de sucre raffinés dans sa manufacture; MM. *Gigaux*, d'Hondscoote; veuve *Spyus*, *Deschodt* et *Coffin*, veuve *Desticker-Mouton*, de Dunkerque; *Mathieu Dubourg*, de Douai; des échantillons de tabac de différentes qualités; M. *Girard* d'Ounaing, une caisse de chicoré-café.

Il existe dans le département six verreries, dont trois à verre noir: cinq de ces établissemens ont envoyé des

objets à l'exposition ; ce sont ceux de Sars-Poterie, Fournies, Anor, Douai et Fresnes.

M. *Legrain-Gadelain*, de Douai, a présenté un petit fleuve en argent ciselé ; MM. *Moulin* et *Soctenage*, de Dunkerque, des harpons et autres instrumens pour la pêche de la baleine, du thon et autres poissons ; MM. *Lolliot* et *Gauthier*, entrepreneurs de la filature de coton de Douai, et *Scrive*, de Lille, des plaques et des rubans de cardes ; M. *Wilmart* (*François*), féronnier, une corbeille de fleurs en fer, ciselée ; M. *Boulé Delacroix*, ferblantier, de Douai, plusieurs cafetières, un plat ovale et une soupière en ferblane, forme antique ; M. *Delacroix-Contrejean*, de Douai, une cafetière à côtes, ciselée, façon argent ; *M. Philippe Boisseau*, coutellier à Douai, un couteau à trente pièces.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Le département de l'Oise renferme aujourd'hui près de trois mille brebis de race espagnole pure, ou devenue telle par le croisement, et plus de quarante mille métis de différens degrés de finesse. Les échantillons de laine qui ont été envoyés, proviennent des troupeaux de MM. *Mullon de Saint-Preux*, de Bourneville ; *Delessert*, banquier à Paris, propriétaire à Ève ; *Brodelet*, du Plessis-Belleville, membre du conseil général du département ; *Poitevin-Maismy*, de Guiscard, préfet du Mont-blanc ; *Lehoc*, de Bains, membre du conseil général ; *Tronchon*, de Fossemartin, membre du conseil général ; *Personne*, de Songeons, membre du conseil général ; *Didier*, de Mareuil-sur-Ourcq ; *Carrier*, de Puysieux ; *Thérouenne*, de Lagny-le-Sec ; *Dauchy*, conseiller d'état, propriétaire à Saint-Just-en-Chaussée ; *Estelé* et *Nase*, de Nogent-les-Vierges ; *Bernier*, de Borest ; *Millon*, de Muntherlant ; *Levavasseur*, de Breteuil ; *Lecourt*, de Chevrille ; *Duvivier*, de Verberie ; *Lecourt*, de Rully ; *Prévost*, de Catenoy ; *Moquet*, de Russy-Montigny ; *Lefèvre*, de Chambly ; *Chartier*, de Beaulieu-Baron.

La principale branche d'industrie de ce département est la fabrique d'étoffes de laine, comme gros draps, ratines, tricots, molletons, serges, boucacans, bayettes, etc. Deux mille métiers sont en activité, et occupent chacun sept individus : la manufacture de l'hospice des pauvres de Beauvais, MM. *Jean Guerrier*, *Jean-Louis Ansel* père, *Pierre-Louis Parmentier*, de la même ville, *Honoré Horoy*, *Picart Parmentier*, *Louis Prince*, *Louis Flamant*, *Chrysostome Leroy*, *Jean-Baptiste Lapavoine*, de Mouy ; *Nicolas Villette*, de la commune de Tricot ; *Bertin Boulanger*, *Bertin Heu*, *Godin*, de Granvilliers ; *Honoré Dizengrémel*, *Mathieu Demarcy*, d'Esquenoy ; *François Gayaut*, *Minard*, de Cormeilles ; *Caron* et *Godo*, d'Hanvoile, ont adressé des échantillons d'étoffes variées de leurs fabriques.

C'est à Beauvais que se donnent les apprêts des étoffes de toutes les fabriques du département. Il existe trente-quatre apprêteurs de toute espèce, lesquels occupent cent quarante-deux ouvriers. On y distingue principalement le rouge de la teinturerie de M. *Delacour*, et les étoffes pressées par M. *Brosser*, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10. L'un et l'autre ont pris part à l'exposition, ainsi que M. *Rançon*, teinturier dans la même ville.

De petits fabricans disséminés dans quarante communes, et occupant cinq cents métiers, se livrent exclusivement à la bonneterie de laine : des échantillons ont été fournis par MM. *Louis Thuillier*, de Molliens, et *Dupuis Lequeu*, de Campeaux.

Sur tous les points du département se trouvent des tisserands qui fabriquent des toiles de ménage. Les fabriques de ce genre qui méritent quelqu'attention, sont placées à Bulles, près Clermont, et dans les environs de Carlepon, près Noyon ; ces dernières produisent des baptistes communes, des toiles de lin et de chanvre, et du treillis à sac. M. *Mahieux*, de la commune de la rue Saint-Pierre, qui obtint une médaille de bronze en l'an 10, M. *Queux*, de la commune de Cus, M. *Leroux*, de la même commune, ont envoyé des échantillons de toiles dites *demi-Hollande*, de batiste, de toiles de chanvre et de treillis.

Il existe à Saint-Just-en-Chaussée, trois fabriques de bas de fil, qui occupent de huit à dix métiers ; l'une d'elles, appartenant à madame veuve *Legrand*, qui reçut une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10, a

envoyé pour échantillons trois paires de bas de fil.

Dans le nombre des filatures de coton que possède le département de l'Oise, on distingue celles de MM. *Belcourt* et *Duval*, à Beaupré; *de la Rochefoucauld*, à Liancourt, et *Jeanneret*, à Senlis. Toutes trois ont adressé des échantillons.

Ce département a encore des fabriques de toiles et autres tissus de coton. M. *de la Rochefoucauld* a offert pour échantillons des calicots en écru; M. *Jeanneret*, à Senlis, aussi une pièce de calicot; MM. *Pillon* et *Roy-Hennon*, à Esquenoi, des velverettes et des cannelés; M. *Mahieux*, à la rue Saint-Pierre, une pièce de perkale; M. *Poitevin*, à Tracy-le-Mont, des calicots; MM. *Queux* et *Olivier*, à Cus, des mouchoirs, des siamoises, des toiles de coton; la fabrique de Carlepont, mêmes objets; et M. *Parent*, à Tracy-le-Mont, une couverture de coton et une pièce de molleton.

Trois cents métiers sont occupés à fabriquer des bas, et autres articles de bonneterie de coton. Les fabricans les plus remarquables sont MM. *de la Rochefoucauld*, à Liancourt; *Cahours* père et fils, à Rentigny; *Pierre Hubert*, à Cires-lès-Mello; *Canonge*, à Beauvais; *Thiberge*, à la Ville-Tertre; *Jibaul*, même commune, et *Dupuis*, à Wavignies: tous ont envoyé des échantillons.

Sur cinq blanchisseries que possède le département, trois ont envoyé au concours: ce sont celles de MM. *Turquet*, de Senlis; *Guesnet* père et fils, de Clermont-Oise, et *Baron* neveu, de Beauvais.

Il se trouve à Beauvais six manufactures de toiles peintes, employant six cents ouvriers, et imprimant par an de trente-six à quarante mille pièces: trois d'entr'elles appartenant à MM. *Sallé*, *Baron* neveu, et *Guérin-Radel* fils, ont adressé des échantillons.

On remarque trois différentes fabriques de dentelles; celle de Chantilly, celle de Méru, et celle de Gisors: elles occupent trois mille six cents ouvrières pendant six mois de l'année; les autres six mois sont consacrés aux travaux de la campagne. MM. *Moreau*, de Chantilly; *Vendessel*, du même lieu, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10, ont envoyé des tableaux allégoriques en dentelle; M. *Chevaux*, de Chantilly, une robe de dentelle noire, et M. *Déméantis*, de la même commune, un couvre-pied.

On fabrique dans ce département des rubans, des cordonnets, des boutons de soie, fil, poil de chèvre, laine et coton. M. *Lesueur* aîné, de la commune de Noailles, a présenté cinq échantillons de rubans dits *de Padoue;* M. *Louis Varré*, à Ercuis, des boutons dans tous les genres et toutes les couleurs.

Trois papeteries sont en activité. La plus considérable est celle de M. *Morel*, à Glaignes, qui a adressé, pour échantillons, une rame de papier pot fin, une autre couronne fine.

Le bourg de Méru sert d'entrepôt à onze communes qui s'occupent à fabriquer des montures d'éventails, des jeux de dominos, des étuis, des fiches, des jetons, des joujoux; ce seul bourg compte de quatre-vingts à cent ouvriers de tout âge. Ce genre d'industrie doit, à la paix générale, reprendre une grande faveur. La France est en possession de fournir d'éventails l'Amérique et une grande partie de l'Europe. MM. *Saunier*, *Dumont*, *Fessart*, *Colombel*, *Blot*, *Descroix*, *Varangot*, *Dumant* fils, *Violette*, de Méru, ont envoyé des échantillons, ainsi que M. *Gromas*, de la commune de Campeaux.

Les articles de lunetterie et de miroiterie se fabriquent dans quinze communes, dont le bourg de Songeons est le centre. On calcule qu'il se fabrique annuellement dans ces communes, cinq mille grosses de lunettes, et trois cents douzaines de miroirs à grossir, simples, doubles, à facettes, d'optique et de prisme. MM. *Léonore* et *Lambert Patin*, *Thomet*, *Gozette* frères, *Cozette* cadet, et *Langlois*, tous de Songeons, et *Gromas*, de Campeaux, ont présenté des échantillons.

Quinze ou dix-huit tanneries répandues sur différens points, fournissent Beauvais et les environs. MM. *Follet-Ladrancourt*, et *Cossart*, à Pont-Ste.-Maxence, et M. *Martin*, à Saint-Just-des-Marais, ont offert des échantillons en ce genre d'industrie.

M. *de la Rochefoucauld* possède à Liancourt et à Crèvecœur deux fabri-

ques de cardes pour le coton : il en existe une troisième à Chantilly. M. *de la Rochefoucauld* a offert des échantillons de ses deux fabriques.

M. *Béranger*, taillandier à Breteuil, a envoyé un échantillon et deux faucilles.

MM. *Piranesy* frères ont à Plailly, près Morfontaine, un établissement de sculptures plastiques, dont ils présentent divers produits, notamment un groupe couronnant S. M. l'Empereur ; les quatre-heures de Raphaël, des trépieds, des vases, des urnes, etc. Le département est redevable de cet établissement à S. M. le roi de Naples, qui a fourni le local et favorisé les premiers essais. La terre qu'on y trouve, est du plus beau rouge. On y fabrique deux genres d'ouvrages ; des imitations de modèles antiques, des poteries, des faïences ordinaires.

M. *Pigory*, maire de Chantilly, vient de rendre à la manufacture de porcelaine qui existait autrefois dans cette commune, son ancienne activité. On y fait de la porcelaine peinte et dorée, des vases d'ornemens, des services de table. Tout fait présumer que cette manufacture sera, sous peu, en état de rivaliser avec les premiers établissemens en ce genre. M. *Pigory* a offert pour échantillons, deux vases, un encrier à filets d'or, une tasse et sa soucoupe.

Le département de l'Oise a quatre manufactures de faïences, deux de blanches, deux de brunes : les deux premières appartiennent à MM. *Bagnall* et *Saint-Cricq-Casaux*, à Creil, et à MM. *Paillard* frères, à Chantilly ; les deux autres à M. *de la Rochefoucauld*, à Liancourt, et à M. *Michel*, à Goincourt : des échantillons sortis de ces quatre manufactures, ont paru à l'exposition.

MM. *Delamarre-l'Affineur*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10, et madame veuve *Patte*, à Savigniès, ont des fabriques de poterie de grès ; M. *Godin*, à Savigniès, une fabrique de poteries vernissées ; MM. *Blond* et *Courtin*, à Saint-Sanson, fabriquent des creusets. Tous ont fait passer des échantillons. Ces fabriques fournissent Paris de fontaines ; elles fournissent les laboratoires de chimie et de distillation, de creusets et de cornues : la modicité de leurs prix leur assure un débit constant de leurs marchandises.

Trois manufactures de sulfate de fer emploient de trois à quatre cents ouvriers ; l'une, située à Gouvincourt, est tenue par les héritiers *Guerin* ; l'autre, placée commune de Saint-Paul, est la propriété de M. *Gaillard* : la troisième, établie à Verberie, est exploitée par MM. *Montgolfier*, *Clément* et *Désormes*. Toutes trois ont présenté à l'exposition des sulfates de fer.

On a la certitude qu'il existe dans ce département beaucoup de terrains qui recèlent de la tourbe ; mais ces terrains, pour la plus grande partie, ne sont pas exploités. Cependant les tourbières sont ouvertes à Bresles et à Mareuil. La tourbière de Bresles occupe quatre cents individus : celle de Mareuil où l'on carbonise la tourbe, est tenue par les frères *Callias*, et n'occupe encore que quatre-vingts ouvriers ; mais MM. *Callias*, pourvus de brevets d'invention, travaillent en ce moment à établir des fours à tuiles et chaux qui seront chauffés avec la tourbe en nature, et qui contribueront nécessairement à agrandir leurs relations commerciales. Des échantillons de tourbes naturelles et de tourbes carbonisées ont fait partie de l'exposition.

M. *Liépin* a, depuis trois ou quatre ans, établi à Senlis une manufacture de chicorée en poudre, remplaçant le café, ou plutôt se mêlant avec le café, et produisant par ce mélange une liqueur agréable, salubre et peu coûteuse. Le propriétaire ensemence annuellement 25 hectares en chicorée ; et les deux premières récoltes ont donné 250 myriagrammes de cette poudre qui est envoyée à Paris.

L'école impériale d'arts et métiers établie à Compiègne, et où sont élevés et instruits cinq cents élèves aux frais de l'Etat, présente des outils de moulure, de menuiserie, de serrurerie, des vis à bois, un étui de mathématiques, etc.

La manufacture impériale de tapisseries de Beauvais est trop connue par la beauté de ses produits et par son ancienneté, pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge ; les ouvrages qu'elle fournit, parlent hautement en sa faveur.

Une manufacture de tapis veloutés s'est formée à Beauvais des débris de

l'ancienne manufacture royale. Les ouvriers avaient été dispersés pendant la révolution ; et M. le prefet trouva le contre-maître actuel travaillant à la terre. Rétablie en l'an 11, dès l'an 12 elle compta cinquante ouvriers, y compris les élèves, dont plusieurs surpassent de beaucoup en talent les anciens ouvriers : il s'y fabrique par an de deux cent cinquante a trois cents aunes carrées de tapis. Cette manufacture a présenté trois échantillons de tapis de première, deuxième et troisième qualités ; en outre, deux grands tapis, un siége, et un dossier de fauteuil.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

La belle manufacture de toiles de lin, dites *cretonnes*, établie en 1738, occupe à Vimoutiers, et dans un rayon de 4 myriamètres de cette ville, vingt mille ouvriers des deux sexes, et y fait circuler 4 millions ; elle produit annuellement quinze mille pièces de toiles. MM. *Ridel-Beaupré*, de Crouptes, *Jacques Hébert*, *Yver*, *P. Poussin*, de Vimoutiers, en ont remis des échantillons.

Une autre fabrique de toiles de lin, et de toiles de chanvre, assez intéressante pour le département de l'Orne, puisqu'elle fournit de l'occupation à cinq ou six mille ouvriers, est celle des toiles dites d'*Alençon*. MM. *Laveille* frères d'Alençon, qui tiennent un rang distingué parmi ceux qui l'exploitent, se sont empressés d'envoyer au concours des produits de leurs ateliers.

MM. *Lambert Lenfant*, aussi d'Alençon ; *Hodebourg*, *Lochard*, *Louis Girard*, *Champion*, *Julien Marchand*, tous de Ceton, arrondissement de Mortagne, y ont présenté des siamoises, des cotonnades, des mouchoirs et des toiles de coton ;

MM. *Martin* et *Chevessailles*, de Bellême, des cotonnades, nankinettes et siamoises ;

MM. *de Vaussay-Millot* et compagnie, de Mortagne, des cotons filés.

La ville de l'Aigle renferme des habitans industrieux qui, par leur exemple, excitent l'émulation de ceux des communes qui les environnent. Les établissemens qu'elle possède, n'ont pas été des derniers à prendre part à l'exposition. On y a trouvé des coutils dont la vente est d'autant plus assurée, que la qualité en est bonne, de la fabrique de M. *Gueret-Demignères* ; une peau de veau pour reliure, bien préparée, par M. *Toussaint Camus* ; des épingles raffinées, ordinaires, drapières, houzeaux, de la manufacture de MM. *Metton* frères et compagnie, qui occupent cent ouvriers ; des lacets, de MM. *Delaporte*, *Anquetin*, *Frédéric* l'aîné ; des objets concernant l'équipement des chevaux, de MM. *Blondel* père et fils ; des clous de fil-de-fer, anneaux, agrafes de fer, de cuivre, etc., de M. *Frédéric* l'aîné ; de beaux fils de cardes et à carcasse, de M. *Louis Fleury*, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10 ; des broches de fer, fils d'acier, fils pour cardes, de la tréfilerie de Boisthurel, près l'Aigle, appartenant à MM. *Jean-Baptiste Mouchel* père et fils ; des fils de laiton de divers numéros, et des fils de laiton noir, de la fabrique de Chandey, à 7 kilomètres de l'Aigle, établie en l'an 8 par MM. *Boucher* et compagnie, qui ont déja reçu une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10, et qui fournissent annuellement au commerce près de 800 quintaux métriques de fil de laiton ; des agrafes, anneaux, épingles et clous d'épingle, solides, bien confectionnés, d'un usage général et d'un débit facile, de MM. *Louis-Charles Primois*, *Primois-Desmousseaux*, *Primois-l'Echardeau*, et veuve *Primois-Moutardier*, de Gros-sous-l'Aigle.

On y a trouvé encore des fers de la forge de Saint-Denis-sur-Sarthon, exploitée par M. *Guérin-Beaupré* ; des bongrans, de *Jean-Boulay*, d'Alençon ; une peau de mouton passée au blanc, et bien préparée par *François-Jean Aubert*, d'Argentan.

Les points d'Alençon et d'Argentan ont aussi figuré au concours ouvert aux produits de notre industrie : ils forment une branche intéressante de celle du département de l'Orne.

Le point d'Alençon, admis dans le costume des sénateurs, l'emporte sur le point d'Argentan, qui a d'ailleurs son mérite par l'élégance du dessin et la beauté du travail. Le fil avec lequel on le fabrique, coûte jusqu'à 3,600 fr. le kilogramme.

Mesdames *Lainé* et *Guérin* d'Argentan, ont offert des points d'Argentan, dont un représente, dans une allégorie, un hommage des fabricans à leurs

Majestés impériales et royales; M. *Mercier* fils, d'Alençon, qui occupe six cents ouvriers, quatre échantillons de points d'Alençon, remarquables par la finesse extraordinaire de la dentelle, la régularité et la solidité du travail, la grace et la légèreté du dessin.

Un de ces échantillons est un tableau allégorique qui prouve jusqu'où peut s'élever la fabrique qui l'a produit. Il présente d'abord le commerce maritime sortant triomphant de la lutte causée par les prétentions de l'Angleterre; le palmier du Delta, cher aux amis de ce brillant patrimoine de gloire, qui n'est pas borné à l'Europe; les pampres unis à l'épi nourricier, qui indiquent la fécondité de notre agriculture; et le bras d'une justice toute-puissante qui tient une balance égale contre laquelle un serpent s'élève et s'épuise en vains efforts.

Au milieu du tableau paraît un trophée d'armes appuyé sur deux cornes d'abondance. Le Code Napoléon figure avec éclat sur ce trophée, auquel se rattachent les enseignes de la victoire, sur lesquelles on lit les noms à jamais mémorables de Marengo et d'Austerlitz. Le faisceau de lances que surmonte une lance plus forte, présente l'image du grand Empire fédératif. Au-dessus du faisceau, et sous les serres d'un aigle intrépide et calme, éclate une bombe qui lance la foudre. Plus haut on distingue une couronne d'étoiles à laquelle sont unis par un indissoluble nœud le laurier des triomphes et l'olivier de la paix.

Telle est la description que M. le préfet de l'Orne donne de ce tableau. M. *Mercier* fils a prié son excellence le ministre de l'intérieur d'en faire hommage à sa Majesté, pour être placé dans un de ses palais.

Depuis la rédaction de cette notice, un nouvel envoi a été annoncé par M. le préfet du département de l'Orne; il consiste dans les objets suivans:

1° Des plumes à écrire, communes, fines, préparées par les sieurs *Desauneaux* et *Barbot*, d'Alençon.

2° Une romaine à cadran, portant 200 kilogrammes, faite par le sieur *Boelle*, de Saint-Christophe, canton de Tinchebray.

3° Des molletons de coton, de la fabrique de MM. *Marie-Collières*, *Monpetry* et *Guyard*, tous trois anciens capitaines d'infanterie, manufacturiers de Saint-Fron.

4° Des siamoises et retors, des fabriques de *Michel Noire*, *Gervais Martin*; des rubans de fil de *Julien Rallu*; des coutils de *Jean Roussel*, tous de la Ferté-Macé.

5° Des coutils de *Charles Garnier*, de Flers.

6° Des siamoises de *François Lesueur*, du même lieu.

7° Des siamoises et bitors d'*Edouard Leroy*, de Domfront.

8° Des futaines, des siamoises, etc., de *Nicolas-Jacques Hédiard*, de St.-Honorine-la-Chardonne, canton d'Athis.

9° Des objets en verrerie, de M. *François Ragaine*, propriétaire de la verrerie de Bellevue, commune de Touronvre.

10° Un mouchoir, des échantillons de nankinets et toiles de coton, de M. *Léonore Duval*, d'Argentan.

11° Des frocs teints en pièce, de la fabrique de MM. *Lecerf* frères, d'Ecouché.

12° Des échantillons de siamoise, de MM. *Lefèvre*, du même lieu.

13° Des cotons filés pour chaîne et pour trame, sous les numéros 72, 105 et 133, de l'établissement formé en l'an 11 à Seez, par MM. *Richardet* et *Noir-Dufresne*, tant pour la filature du coton que pour la fabrication des basins, piqués, etc., établissement qui occupe plus de cinq cents ouvriers: ils en ont un aussi considérable à Alençon, et qui donne les mêmes produits.

MM. *Richard* et *Noir-Dufresne* ont adressé postérieurement une pièce de piqué fin, dont ils ont desiré le dépôt au conservatoire des arts et métiers.

DÉPARTEMENT DE L'OURTE.

La ville de Liége a envoyé à l'exposition, des limes, du muriate d'ammoniac, des échantillons de dentelles, de draps croisés et non croisés, de tricot molletonné et de serges, de cire à cacheter de diverses couleurs, et cinquante platines identiques de fusils de guerre, modèle de 1777 corrigé.

Les limes, égalant en bonté celles de l'étranger, et moins chères, proviennent de la manufacture de MM. *Poncelet* et *Poncelet-Raunet*; l'am-

moniac, de la fabrique de MM. *Chevremont*; les dentelles, de l'hospice des Orphelines; les draps croisés et non croisés, de l'atelier de charité, dirigé par le bureau central de bienfaisance, qui fournit du travail à quatre cent quatre-vingts indigens valides; les tricots molletonnés que l'on emploie principalement pour l'habillement des troupes, et les serges, des ateliers de MM. *Closon* et *Lahaye*; les cires à cacheter, de la fabrique de MM. *Pizel* et *Lefèvre*, qui peut multiplier ses produits en proportion des demandes, et dont les prix sont inférieurs à ceux de l'étranger, à qualités égales.

La manufacture de platines identiques n'existe à Liége que depuis dix-huit mois; elle y occupe deux cent vingt personnes. Les moyens mécaniques dont elle fait usage, suppléent à l'insuffisance des ouvriers platineurs, doublent et peuvent tripler les produits des fabriques impériales de fusils de guerre. Ces platines, à la première vue, ne semblent que des platines ordinaires. Si on en démonte un certain nombre, et qu'on mêle les pièces toutes ensemble, on peut recomposer les platines de pièces détachées, prises au hasard, et en faire un nombre égal à celui des platines démontées.

C'est à cause de la similitude parfaite des pièces qui les composent, qu'on les a qualifiées d'*identiques*. Cette identité fournit les moyens de remplacer sur-le-champ, à la guerre, les pièces qui manqueraient à une platine, et de conserver ainsi l'usage d'une arme que précédemment il aurait fallu remplacer par une neuve.

On sent aisément, dit M. le préfet de l'Ourte, toute l'économie et les avantages militaires qu'offrira cette manufacture, à fur et mesure que ses produits se multiplieront dans l'armée.

Quoique la tannerie soit une branche d'industrie commune à tout le département de l'Ourte, c'est à Malmédy qu'elle a acquis le plus d'activité. Cette branche y est d'autant plus précieuse, que l'étranger en solde tous les frais. Les colonies espagnoles fournissent les cuirs en poil; et lorsqu'ils sont tannés, les Allemands les achètent aux foires de Francfort et de Leipsick.

Les tanneurs de Malmédy ont présenté un cuir de Buenos-Ayres, tanné à fort pour semelles. Diverses fabriques de la même ville, une carte d'échantillons de dentelles noires en soie. *J. G. Delvaux*, *G. Christian Crepu* et *Henri Steinbach*, ont envoyé aussi de Malmédy, qui est le siége de leurs manufactures; le premier, un morceau de colle-forte; le second, des échantillons de mousselines, basins et piqués; et le troisième, un carton pour presser les draps, papiers et soieries. Avant l'établissement de cette dernière fabrique, les manufactures de draps du département de l'Ourte étaient, pour les cartons à presser, tributaires de l'étranger; M. *Steinbach* les a affranchies de ce tribut.

Le sieur *Dechene*, bottier à Spa, a adressé un soulier de nouvelle invention.

Une pierre à rasoir, très-fine, a été expédiée de Salen.

Les casimirs de Verviers, d'Ensival-les-Verviers et de Francomont-lès-Verviers, rivalisent avec un grand avantage les casimirs anglais. Les draps de ces fabriques, peu estimés en France avant la révolution, sont devenus plus solides et plus beaux depuis la réunion de la Belgique. Les connaisseurs ont été à portée d'en juger à l'exposition; ils y ont vu des cartes d'échantillons de draps fabriqués par M. *Jacques-Joseph Simonis*, de Verviers, qui occupe à lui seul deux mille cinq cents ouvriers, et par MM. *François Biolley* et fils, de la même ville, qui en occupent neuf cents; ils y ont vu encore une carte d'échantillons de draps de la manufacture de M. *Henri Schiervel* fils, aussi de Verviers, fabriqués avec des toisons de beliers d'Espagne.

M. *Pierre Godin*, d'Ensival, et M. *Joseph-Aubin Sauvage*, de Francomont, ont exposé eux-mêmes des draps de leurs fabriques, de diverses qualités; MM. *Ternaux* frères en ont exposé également de leur fabrique d'Ensival, où ils fournissent de l'occupation à douze cents personnes: ces derniers fabricans, qui ont reçu des distinctions honorables aux précédentes expositions, ont réuni à des draps d'Ensival, des draps des trois autres fabriques qu'ils exploitent à Sedan, à Louviers et à Reims; ils sont brévetés d'invention pour la fabrication d'étoffes appelées *sati-draps* et *sati-vigognes*.

Les produits des manufactures de Verviers, Ensival et Francomont, ont pour débouchés, outre l'intérieur de la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, l'Allemagne, la Russie, la Turquie, l'Egypte et la Barbarie.

Les manufactures du Limbourg, dont le siége principal est dans la ville d'Eupen ou Néau, font aussi de beaux draps et de beaux casimirs; mais elles s'adonnent, d'une manière plus particulière, à la fabrication de ces tissus légers et brillans, connus sous le nom de *draps-sérail*, parce qu'ils sont employés dans tous les riches harems de l'Orient. Elles y ajoutent celle des draps-londrins et des draps-vigognes. On a vu, par une carte d'échantillons des premières fabriques de Néau, que les industrieux habitans de cette petite contrée sont parvenus à substituer à la couleur naturelle de vigogne, des nuances foncées qui relèvent le soyeux de la matière première.

M. *Charles Bohme*, fabricant à Eupen, s'est rendu à Paris pour exposer lui-même deux cents pièces de casimir, première qualité.

MM. *Z. Homberg Stoltenhoff* et compagnie, de la même ville, ont adressé dix pièces de casimirs superfins, et deux pièces de drap pour le commerce du Levant.

M. *J. F. Jaumenne*, qui possède une belle forge à Marche-lés-Dames, a envoyé sept barres de fer. C'était d'abord un simple ouvrier. Instruit par une pratique manuelle, il a eu le courage d'etudier la théorie, et il est maintenant un des hommes les plus éclairés dans cette partie.

Deux morceaux d'alun de roche sont adressés par M. *Paqua*, de Flone, qui exploite la plus importante alunière du département de l'Ourte.

La fabrication de la tole s'est perfectionnée dans ce département, depuis l'introduction des laminoirs, M. *Dautrebande*, M. *N. Delloye* et M. *H. J. Bastin*, tous trois de Huy, en ont présenté divers échantillons. M. *Bastin* y a joint dix lames de fer, et M. *Delloye*, des échantillons de toiles peintes, de papier, et six feuilles de fer-blanc, provenant d'une fabrique dont les travaux ont commencé avec l'année.

L'atelier public de la filature de Huy a offert des échantillons de coton filé, du n° 5 au n° 26; et M. *Parnajon*, tanneur dans la même ville, une bande de cuir fort de Buenos-Ayres.

Depuis la rédaction de cette notice, M. le préfet de l'Ourte a adressé des mouchoirs et toiles imprimés, de la manufacture que M. *Erhard* a récemment établie à Liége, et dont l'impression a été reconnue solide et bien soignée, par la chambre consultative de cette ville.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Désignation des objets que ce département a présentés à l'exposition:

Draps beiges, de M. *Pamart* et de M. *Postel Vestart*, de Desvres, canton de Boulogne: les étoffes de M. *Pamart* sont d'une très-bonne qualité. Ce fabricant fut honorablement mentionné à l'exposition de l'an 10.

Draps croisés, beiges et pinchinats, de MM. *Vandenbossche*, *Mais Bellin*, *Jean-Marie Lefebvre*, *Billeau Masse*, *Gouret*, *Despestres* frères et sœurs, *Buillart* et *Masse-Thuillier*, de Saint-Omer. Ces étoffes sont très-estimées; il n'en existe pas en France qui soient plus solides et d'un prix plus modéré.

Draps pinchinats et beiges, fabriqués par des orphelins à l'hospice de Saint-Omer. Cette institution présente le double avantage d'occuper ces enfans, et de former de bons ouvriers qui, à leur sortie de l'hospice, sont sûrs de trouver du travail.

Echantillons de panne en laine, de MM. *Leduc*, de Saint-Omer, et *Delepierre*, de Magnicourt-sur-Canche. La fabrique de ce dernier est très-utile au consommateur, par ses prix modérés.

Molletons et frocs, serges blanches, tricots, droguets croisés, de MM. *Louis Deligny*, *Antoine Bulot* et *Martel* et *Justin Hochard*, de Fruges; *Jacques Martel*, *Antoine Martel*, d'Aix-en-Egny; *Jacques-Antoine Thomas*, *Jacques Bondoux*, de Rumilly. Cette branche d'industrie répand l'aisance dans les communes qui s'y livrent.

Basins rayés, cannelés, toiles de nankin, velverettes écrues, et velours de coton de MM. *Nizard*, de Beaufort, arrondissement de Saint-Pol; échantillons de velours de très-bonne qualité, de M. *Pecquet*, d'Orville.

Échantillons de velours, draps de

coton, velverettes et nankin, de MM. *Henry Ledru*, d'Avesnes, arrondissement de Saint-Pol, et *Morel*, de Bucquoy, arrondissement d'Arras.

Échantillons de basins blancs, créponis à côtes, créponis unis, nankins unis et rayés, et basins unis, de M. *Branquart*, de Saint-Pol.

Cotons filés, basins et piqués, de M. *Denten*, d'Arras. Sa fabrique est la seule du pays qui possède des mécaniques pour la chaîne et la trame: elle a aussi l'avantage de donner de suite des fils aussi fins qu'on puisse le desirer. Le procédé ingénieux de M. *Denten* l'a mis à même de faire confectionner des basins et piqués de très-belle qualité et à un prix très-bas; il emploie constamment cent vingt-cinq ouvriers.

Cotons filés, à broder, et cardes pour le coton, de M. *Deladerrière-Dubois*, d'Arras: sa fabrique est une des plus importantes. M. *Deladerrière-Dubois* a obtenu en l'an 10 une médaille de bronze. Il est le seul dans ce département qui soit parvenu à adapter à sa fabrique une carderie, un laminoir et un boudinoir, qui peuvent carder, laminer et boudiner 10 kilogrammes de coton par jour.

Cotons filés de MM. *Servatins* et *Martin*, d'Aubigny; *Bodet-Vincent*, d'Avesnes-le-Comte; *Deladerrière*, d'Hesdin; madame *Mury*, *Louis Ronsier*, d'Arras; *Say* et compagnie, d'Auchy-les-Moines. De grands capitaux et une grande activité assurent le succès de cette dernière filature.

Fil à dentelle de MM. *Dufour* et *Crespin Faucompré*, d'Arras. Le premier de ces fabricans a obtenu une mention honorable à l'exposition de l'an 10: soixante-dix ouvriers sont employés tant auprès de ses moulins, qu'à la préparation des fils; outre ce nombre, plus de 400 femmes travaillent à la filature des lins.

Bas de toute qualité de MM. *Godard*, *Gelas* et *Larzet*, d'Arras; les bas fins sont d'une grande beauté: la fabrique de MM. *Gelas* et *Godard* entretient quatre cents métiers toujours en activité.

Bas de fil et coton de MM. *François Wallé* et *Wallart*, propriétaires des fabriques de Fruges; de MM. *Pierre Evrard*, *Delalleau*, *Pinchon*, *Halleste-de-Neuville* et *Deladerrière*, propriétaires des fabriques d'Hesdin. Ces deux fabriques sont renommées. Celle d'Hesdin n'emploie que des matières indigènes, et fournit presque exclusivement à toutes les troupes de l'Empire.

Dentelles de MM. *Pierron* et *Saint-Remy Carette*, d'Arras, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10. La fabrique de dentelle est une des branches les plus considérables et les plus lucratives du commerce de cette ville et de sa banlieue; elle y occupe trois mille ouvriers. Le fil provient des matières premières que l'on tire du pays.

Toiles blanches écrues étramées, dites *grises de saquin*, toutes fabriquées avec le lin du département, par M. *Hoyez*, de Félubert, arrondissement de Béthune. Ces toiles sont très-recherchées, et il s'en fait une grande consommation.

Bougies de M. *Cornilles* fils, d'Arras.

Amidon de MM. *Boutry* frères, à Carvin.

Pipes de MM. *Gonsseaume*, *Vandenbuessche*, d'Arras; *Louis Pontieu*, de Béthune, et *Fiolet*, de Saint-Omer. Le grand nombre d'ouvriers que ces fabriques occupent, les rendent extrêmement intéressantes.

Faïence de M. *Mussart*, de Saint-Omer.

Verres en bouteilles, bidons et damejeannes, de la verrerie de Hardinghen, appartenant à M. *Cazin*. Les verres de M. *Cazin* sont de la plus grande beauté, d'une forme commode et agréable, et d'un prix modéré. Ses débouchés pour les damejeannes sont principalement les iles; souvent elles forment toute la cargaison d'un bâtiment.

Huiles de colzat, de camomille, d'œillette, de lin, de chenevis, de MM. *Meunier*, *Beke*, *Gendermen* et *Souillart*, d'Arras. Cette branche d'industrie s'accroit dans le pays. Les huiles d'œillette, propres à manger, ont acquis une grande supériorité.

Cuirs de veau et de vache, de MM. *Florentin-Eudes Duttois* et *J. B. Dutilleul*, de Carvin; *Derwilde* et *Desir*, d'Arras; *Douchet*, de Lens; *Christophe Massutte* et *Jean-Joseph Corseau*, de Fruge.

Deux rouleaux de papiers à dessiner et à écrire, d'une grande beauté, de M. *Brosbank-Eliza*, d'Arras.

Échantillon de tabac de M. *Masson-Demol*, de Saint-Omer.

Différens ouvrages de tour, faits avec le tilleul et le peuplier, par M. *Leverd*

fils, d'Arras : ils sont remarquables par un travail très-délicat.

Instrument de l'invention de M. *Marre* fils, médecin à Arras.

Marbres extraits des carrières de Ferques, Hélingen et Hoban, arrondissement de Boulogne, parmi lesquels se trouve un échantillon du marbre gris-blanc qui a été choisi pour la construction de la colonne Napoléon.

ÉTATS DE PARME,

PLAISANCE ET GUASTALLA *.

On trouve dans la principauté de Guastalla, et principalement au village de la Rolta, ou village des Chapeaux, un genre d'industrie bien singulier ; il consiste à faire des chapeaux avec du bois de saule, qui est tiré du royaume d'Italie. Cette fabrication procure des moyens d'existence à six cents personnes. M. *Antoine Chierici*, de Rolta-de-Guastalla, qui en achète presque tous les produits pour les vendre soit à l'intérieur, soit dans l'étranger, en a adressé divers échantillons, dont le travail est fait avec beaucoup de soin.

La principauté de Guastalla a fourni d'autres objets provenant d'un atelier de charité, établi à Luzzara, par M. *Plateslainer*, archiprêtre de cette paroisse : ils consistent en tissus de lin et de coton, de soie et de chanvre, de lin et de bourre de soie, etc. ; en bonneterie de coton, en cotons filés à la main, en filoselle et cotons filés à un grand rouet qui donne vingt fils à-la-fois, de l'invention du fondateur ; il y a joint quelques essais en tissus de paille de blé, et un essai de tissu de bois de saule, tissu fait au moyen d'une machine qu'il est sur le point de terminer. Cet estimable ecclésiastique mérite la reconnaissance de ses concitoyens et la bienveillance de l'autorité, pour avoir ouvert aux filles pauvres ou orphelines, une maison de travail, au soutien de laquelle il consacre ses modiques revenus.

La ville de Parme envoie des chapeaux, de la bonneterie en soie, en fil, des cuirs, des lampas, de la cire et du rum de miel, des tissus de coton, des toiles de chanvre, des plumes et plumets.

Les plumes et les plumets proviennent de la fabrique de M. *Louis Laurent* ; les toiles de chanvre, les tissus de coton consistant en futaines et en toiles de coton blanches, de la manufacture *Sauvitale de Fontanellato*, sous la raison de commerce *Pierre Armanetti* et compagnie ; la cire et le rum de miel, d'*Alexandre Serventi* ; les lampas, de *Jean Menandri* ; les cuirs, de *Louis Darroni* ; la bonneterie en soie et celle en fil, des ateliers de MM. *Calloud* frères : ces derniers ont aussi remis des chapeaux ; *Dominique Marra* en a remis un feutré à plumet blanc.

On est sûr d'éveiller la curiosité des amateurs des belles productions typographiques, en annonçant que l'envoi fait par la ville de Parme, était accompagné de quatorze éditions du célèbre *Bodoni* ; en voici la désignation sommaire :

1° L'*Anacréon* grec, petit in-4., 1784, dont M. *Gail* a fait un bel éloge dans son énumération des éditions d'*Anacréon* ;

2°. Idem, *litteris quadratis*, grand in-4., 1785 ;

3° Idem, *litteris quadratis*, petit in-8., 1791 ;

4° Idem, in-16, sur parchemin, 1791.

5° L'*Aminte* du *Tasse*, in-4., 1789, qu'*Arthur-Young* apporta d'Italie à Londres, et qu'il proposa aux imprimeurs anglais comme un modèle achevé d'exécution typographique ;

6° Idem, grand in-folio, 1793, sur parchemin.

7° *Théophraste* grec et latin, grand *in*-4., contenant deux chapitres inédits. Lors de sa publication, ce livre ne coûtait que quinze pauls : à la vente de la bibliothèque de M. *Crevenna* à Amsterdam, un exemplaire fut acheté près de trente sequins.

8° *Tryfiodore* grec, petit *in-folio*, sur soie.

9° Les *Stances* de *Politien*, petit *in*-4. sur soie.

Description de la chambre du Cor-

* La principauté de Guastalla avait offert les produits de son industrie à l'exposition avant le décret impérial qui a prononcé sa réunion au royaume d'Italie.

rège, grand *in-fol.*, avec des gravures de *Rosa-Spina*, et leur explication en italien, en français et en espagnol. On ne peut qu'admirer l'art avec lequel *Bodoni* a su, en imprimant cet ouvrage, qui n'est pas très-commun à Paris, varier ses caractères dans les frontispices, les dédicaces et les descriptions, sans jamais se répéter.

11° L'*Hymne* grec *à Cérès*, qu'on a attribué long-temps à *Homère*, grand *in-folio*, 1805, et la superbe traduction italienne que *Louis Lamberti* en a donnée. Cet hymne est imprimé avec les mêmes caractères grecs que *Bodoni* va employer pour l'impression de son *Homère in-folio*, dont S. M. l'Empereur a bien voulu agréer la dédicace.

12° *Recherches sur la plante du papyrus*, par *Dominique Cirillo*, grand *in-folio*, 1794.

13° *Bref du Pape* Pie VI, en grosse nompareille, dont on n'a tiré que trois exemplaires sur papier de Hollande.

14° L'*Oraison dominicale* en cent cinquante-trois langues orientales et latine, petit *in-folio*, 1806, dédiée à LL. AA. II. le prince *Eugène Napoléon*, vice-roi d'Italie, et la princesse *Auguste-Amélie* son épouse. Ce dernier ouvrage va étonner les vrais connaisseurs de l'art typographique; ils auront de la peine à comprendre qu'un homme seul ait eu le courage et la hardiesse de l'entreprendre sans aucun secours étranger.

Ces quatorze éditions appartiennent à M. le général *Junot*, ci-devant gouverneur des états de Parme, Plaisance et Guastalla, etc., et aujourd'hui gouverneur de la capitale de l'Empire; ils font partie de la collection entière des ouvrages de *Bodoni*, qu'il a achetée, et qui est une des plus complètes qui existent. On ne peut lui comparer que celle de M. le prince ministre des relations extérieures, et celle que se montra jaloux d'acquérir, lorsqu'il remplissait des missions diplomatiques en Italie, le frère de notre auguste Empereur qui règne aujourd'hui à Naples.

DÉPARTEMENT DU PO.

Des échantillons de divers marbres blancs, verts, noirs, jaunes, mélangés, etc., tirés des carrières du ci-devant Piémont, présentés par M. *Spalta*, sculpteur, conservateur du Muséum des arts du dessin de la vingt-septième division militaire; de tulle à plusieurs dessins, ouvré sur le métier à bas, de la fabrique de M. *Boltano*, de Turin; de basins, coutils, nankins, de la manufacture de MM. *Folio* et compagnie, de Chieri; de savon blanc et de savon marbré, fabriqués par M. *Professione*, de Turin; d'organsins teints en noir par M. *Lamberti*, de la même ville; de draps, ratines et molletons, de la fabrique de MM. *Depaoli* et compagnie de Turin; de draps et casimirs provenant de la manufacture qu'a dernièrement établie dans cette ville la société pastorale de la Mandria, manufacture qui emploie uniquement les laines du beau troupeau que cette société possède: tels sont les objets que le département du Pô a fait paraître à l'exposition.

Le grand conseil d'administration de l'université de Turin y a joint des échantillons de toutes les substances minérales exploitées dans les départemens de la vingt-septième division militaire, et employées aux usages des manufactures et des arts: ces échantillons ont été tirés du Muséum d'histoire naturelle de Turin.

DÉPART. DU PUY-DE-DOME.

Cinq cent-cinquante ateliers de quincaillerie, disséminés dans la ville de Thiers et dans les communes environnantes, occupent quinze à seize mille individus. Ils peuvent fournir par jour sept cent vingt douzaines de couteaux, depuis un franc jusqu'à 18 fr. la douzaine; sept cent vingt douzaines de ciseaux, depuis 75 centimes jusqu'à 15 francs la douzaine; quatre cents douzaines de fourchettes, depuis 50 centimes jusqu'à 3 francs la douzaine; trois cents douzaines de cuillers, depuis 1 franc jusqu'à 3 fr. la douzaine; quarante douzaines de canifs, depuis 75 centimes jusqu'à 2 fr. la douzaine; cent vingt douzaines de rasoirs, depuis 5 francs jusqu'à 10 f. la douzaine. Le travail y est divisé et subdivisé d'une manière bien entendue; c'est ce qui est cause que les quincailleries de Thiers se vendent à bas prix: elles se répandent dans l'intérieur de la France, en Espagne, en Suisse, en Italie, dans une partie de l'Allemagne, dans les Echelles

du Levant, en Afrique et en Amérique.

Les objets que ces nombreux ateliers ont présentés à l'exposition, consistent en ciseaux, couteaux et jambettes de différentes espèces : ils proviennent de MM. *Antoine Jacqueton*, *Brasset-Lheraud*, *Henri* père et fils, *Marquet*, *Desaptimberdis*, *Farge Blettery*, *Glometon* fils, *Antoine Odin* fils, *Pradier*, *Bertry Dubost*, *Chervet* frères, *Gouret-Planche*, *Taillandiet-Chabrol*, veuve *Grange*, *Grange-Riberon*, *Riberon*, *Vacherias Tixier*, *Coutaret-Blettery*, *Chabrol* père et fils, *Perrat-Vacherias*, de Thiers; *Joannis*, *Fedit*, *Bayle*, de Saint-Remy.

L'arrondissement de Thiers renferme vingt-deux papeteries, et celui d'Ambert trente-cinq. La bonté du papier qui en sort, et la modicité de son prix, assurent aux fabricans des demandes sans cesse renaissantes. Il sert à tous les besoins, suivant ses diverses espèces, à l'impression, à l'écriture, à la gravure en taille douce, à la fabrication des éventails, pour le pliege des marchandises, pour tentures, etc. : outre la grande consommation qu'en fait la France, il en passe chez l'étranger, et sur-tout en Angleterre.

MM. *Malmenayde* aîné, *Jacques Berger*, de Thiers; *Madur* aîné, *Pourrat*, d'Ambert; *Pierre Serves*, de Chamalières, en ont envoyé des échantillons.

On trouve de plus dans l'arrondissement d'Ambert, des fabriques de camelots et satins turcs, de dentelles et blondes, de merceries et d'étamines à pavillon.

MM. *Mandel* frères, *Jacques Fustier*, de Cunlhac, ont remis des camelots et satins turcs; MM. *Calmard Tiallier*, *Jean-Baptiste Denichel*, *Jean-Baptiste Chauve*, de Viverols, *Bravard-Faure*, d'Arlanc, des blondes et des dentelles; *Vimal Flouvat* père et fils, *Imberdis Peschier*, *Pourrat*, *Goubeyre*, *Chabrier Arthaud*, *Vimal-Vialis*, d'Ambert, des lacets, jarretières, rubans de fil, et autres objets de mercerie; *Vimal-Madier* et *Groine*, de la même ville, des étamines à pavillon; *Decroix*, *Touzet*, *Buisson* et compagnie, *Vimal Teyras*, aussi d'Ambert, des étamines à pavillon, et des articles variés de mercerie. La fabrique de M. *Vimal-Teyras* est une des plus considérables d'Ambert.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Il existe dans la ville de Pau à-peu-près cinq cents tisserands, et dans les environs près de quatre cents: ils sont considérés comme ne formant qu'une seule fabrique, sous le nom de *fabrique de mouchoirs de Béarn*, parce qu'ils ont une même maniere de travailler, qu'ils établissent une même marchandise, et que leurs prix et leurs dessins sont les mêmes. MM. *Lacassin*, *Bordenave* et *Bergeyre*, M. *Larrin-Bezet*, ont fourni des mouchoirs; M. *Begué*, des serviettes. Tous ces fabricans sont de Pau. La plus belle toile et les plus beaux mouchoirs de Béarn sont faits avec le lin récolté dans le premier et le cinquième arrondissement du département, et sur-tout dans la commune de Lescar. Ce lin est fort court; il est désigné par le nom de *linet*. La chambre consultative de Pau en a adressé un échantillon.

Les échantillons de cotons filés appartiennent à M. *Damborges*, propriétaire d'une filature située à Lescar, et qu'il a acquise de M. *Linard*, auquel il fut accordé en l'an 10 une médaille de bronze.

La ville de Nay renferme plusieurs manufactures dans lesquelles on fabrique des berrets, des droguets, des cadis, des grismores, des bonnets, des bas de laine, et des bonnets façon de Tunis. Des échantillons de chacun de ces objets ont paru à l'exposition.

Les berrets sont des espèces de bonnets de laine à l'usage des campagnes. Cent ouvriers sont occupés à les faire, et en livrent au commerce deux mille douzaines par an. Cette quantité était plus forte avant la révolution; elle a diminué par l'usage qu'ont adopté les habitans riches des campagnes de porter des chapeaux.

La fabrication des drognets, des cadis, des grismores, occupe douze cents ouvriers. Le produit annuel de cette fabrication est de deux mille deux cents pièces.

Trois cents ouvriers travaillent à la fabrication des bonnets, et en établissent annuellement deux mille quatre cents douzaines.

Il est versé annuellement cent dou-

aines de bas dans le commerce, fabriqués par soixante ouvriers.

L'échantillon d'acier provient de la fabrique que M. *Lalanne* possède dans la commune de Pontacq. Les fabricans de la même commune fournissent des échantillons de cordeillats; ceux de Bruges, des étoffes pour capes, des razes et cadis pour doublures; ceux de Rebenacq, des razes; ceux d'Arros, des couvertures de laine, que consomment en très-grande partie les armées et les hôpitaux.

La fabrique de la bastide de Clairance produit des bas et des berrets; ils sont d'une grande utilité pour la classe peu aisée. Les bas ont été adressés par MM. *Béhérain-Palge*, *Dominique Béherain*, *Jean Saint-Bois*; les berrets, par MM. *Arnaud Diharre*, et *Bertrand Detchard*.

Quoiqu'il n'y ait point d'établissement en grand dans l'arrondissement d'Oléron, les produits des ateliers particuliers sont néanmoins assez considérables. Les objets qui s'y manufacturent, sont les bas de laine, les jupes en flanelles, les cordeillats, les berrets, les chapeaux, les papiers.

Des bas de laine à deux bouts, pour homme et pour femme, ont été adressés par M. *Antoine Lamarque*, d'Oléron: ce fabricant y a joint trois pièces de flanelle ou jupes rayées de laine, deux pantalons de laine fine, travaillés au métier à bas. On peut évaluer à quatre mille huit cent soixante-dix douzaines les bas fabriqués annuellement dans l'arrondissement: le nombre des jupes peut être porté à trente mille.

Les cordeillats fabriqués dans la ville d'Oléron, forment un produit annuel de cent mille mètres; ils servent à l'habillement des artisans et des habitans de la campagne. Les échantillons de cordeillats qu'on a vus à l'exposition, ont été présentés par MM. *André Paillé*, de Moumour; *Camalès* aîné et *Abadie-de-Loustannau*, de Précilhon. *Pierre-Antoine Dagusan*, d'Oléron, a offert des berrets.

La proximité de l'Espagne, qui fournit la matière première et un débouché avantageux, est favorable au succès d'une fabrique de chapeaux. M. *Lamarque* en a établi une à Sainte-Marie-d'Oléron; il envoie quatre chapeaux; madame veuve *Caman*, et *Daniel* fils, des papiers de différentes qualités; MM. *Garinet* et *Renobert*, propriétaires d'une manufacture de toile peinte, à Sainte-Marie-d'Oléron, un schal d'un mètre trente centimètres carré.

Les fabricans d'Arthès-d'Asson ont offert du fer, des bas, des berrets, qui sont les seuls articles fabriqués dans leur arrondissement. Les échantillons de fer appartiennent à M. *Dangosse*; ceux en bas, à MM. *Colombots* et *Castagnet-Sance*; les berrets, à M. *Baptiste Diu*.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Quoique ce département ne renferme aucune grande manufacture, on ne peut dire néanmoins qu'il soit dépourvu d'industrie. La classe ouvrière, qui, en général, y possède de petites propriétés, partage son temps entre la culture, l'éducation des bestiaux et la fabrication.

La vallée d'Aure fournit une assez grande quantité de *cordelats*, connus aussi sous le nom de *fleurets d'Aure*; la ville de Bagnères, des cadis dont le tissu est serré et solide; des voiles ou crêpes composés des plus belles laines du pays, et d'une filature fine, très-répandue aujourd'hui que les dames de la classe la plus fortunée en ont adopté l'usage; des tricots variés dans leurs dessins, leurs formes, leurs couleurs, pour robes, schals, gilets, pantalons, couvre-pieds, tapis, etc. La moitié des femmes de Bagnères donne à ce dernier travail tout le temps que leur laissent les soins de leur ménage; et, chaque année, l'imagination, le goût et la dextérité embellissent l'ouvrage de leurs mains.

Les fabriques de la vallée d'Aure se sont empressées d'envoyer à l'exposition, des cordelats; et celles de Bagnères, des cadis, des voiles, des tricots, des échantillons d'étamines, de lin, de toiles de lin, de laine dite de *banios*, de papier à sucre et autres papiers.

Leur exemple a été suivi par les autres parties du département des Hautes-Pyrénées où il y a quelque industrie. MM. *Raguettes*, de Tarbes, et *Ferrand*, de Soues, ont adressé des échantillons de papier; MM. *Dupont* et *Fouchoux*, de Tarbes, des casseroles en cuivre; M. *Francel*, de la même ville, des échantillons de cuirs et

peaux; M. *Dominique Lafite*, de Vic, un paquet de cendres gravelées; MM. *Moulette*, *Mouniq*, *Larmon*, de Saint-Pré, présentent, le premier, des hameçons et des filières; le second, des clous propres à divers usages; et le troisième, un mouchoir commun et du lin; *Lezian-Pouzeaux*, coutelier à Tarbes, deux couteaux de prix; et M. *Bresseuil*, arquebusier, demeurant aussi à Tarbes, une platine de fusil.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

La fabrique de Prats-de-Mollo est la seule de ce département qui ait pris part à l'exposition. Les échantillons de draps communs qu'elle y a envoyés, ont été fournis par MM. *Roger*, *Rose*, *Xalart*, *Jean Durand*, *Joseph Durand* et *Louis Compidor*, tous fabricans à Prats-de-Mollo.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Noms et demeures des manufacturiers et artistes de ce département qui ont été admis à l'exposition, et désignation sommaire des objets qu'ils présentent :

M. *Malapert*, de Strasbourg, six échantillons de coton très-bien filé, du n° 30 au n. 100. M. *Malapert*, qui n'a formé son établissement qu'en l'an 10, a en ce moment trente assortimens de mécaniques, et emploie cent soixante personnes: ces mécaniques peuvent filer jusqu'au n° 180.

La ville de Hagueuan, un paillasson, un chapeau de paille à l'usage des habitans de la campagne, un échantillon de dentelles, et une paire de gants de laine d'un prix modique. Ces quatre articles proviennent de divers ateliers de charité établis à Haguenan pour occuper la classe indigente.

M. *Bucher*, de Strasbourg, six coupons de nankins, d'excellente qualité. Son établissement, qui ne fait que de naître, donne les plus belles espérances; il fabrique déja quinze cents pièces par mois. C'est après de nombreux essais chimiques qu'il a trouvé la véritable nuance des nankins: son teint est à toute épreuve.

MM. *Lebel* et compagnie, de Lambertsloch, divers échantillons de graisse d'asphalte; les travaux de la mine d'où cette substance est tirée, et les préparations qu'on lui fait subir, fournissent du travail à environ cinq cents personnes.

MM. *Rœderer* et *Boehm*, de Strasbourg, des échantillons de papiers maroquinés, imitant si bien le véritable maroquin, par le grain et la vivacité des couleurs, qu'il est assez difficile, quand on les emploie dans la reliûre, d'en faire la différence. La société d'encouragement pour l'industrie nationale a fait mention honorable de cette fabrication, comme ayant approché du prix pour la reliûre économique. MM. *Rœderer* et *Boehm* fabriquent en outre des papiers de couleurs ordinaires.

M. *Reinhard*, de Strasbourg, onze feuillets séparés et quatre cahiers de musique stéréotypée, beaucoup plus belle que la musique gravée.

MM. *Oppermann*, *Lefebure* et compagnie, de Strasbourg, une bouteille d'acide sulfurique, connu dans le commerce sous le nom d'*huile de vitriol anglaise*. Ils en fabriquent annuellement 100,000 kilogrammes, dont la plus grande partie s'exporte dans les pays d'outre-Rhin.

M. *Faber* et MM. *Chrétien Bertrand* et compagnie, de Bischwiller, des gants et mitaines de laine, au crochet, d'une bonne qualité et d'un prix modique. MM. *Chrétien Bertrand* y ont joint des échantillons de chanvre.

MM. *Gau* frères, de Strasbourg, cinq échantillons de toiles à voiles, d'une qualité parfaite; leur manufacture emploie au-delà de deux cents métiers battans; elle travaille exclusivement pour la marine impériale, et peut fournir jusqu'à 300,000 mètres par année. Cet établissement est un des plus utiles du département du Bas-Rhin; il entretient pendant l'hiver environ six mille femmes et enfans dans les villages auprès de Strasbourg, quand les besoins du Gouvernement font augmenter la fourniture annuelle.

Mademoiselle *Zimmer*, d'Oberhausbergen, un pain de céruse.

MM. *Roswaag* père et fils, de Schelestat, des toiles métalliques que l'on emploie à faire des formes pour les papiers vélins, et des tamis à l'usage des faïenceries, verreries, etc. La qualité en est parfaite; elle surpasse tout ce que l'on fabrique en ce genre dans les diverses contrées de l'Europe.

MM. *Saglio* frères, de Strasbourg, deux pains de sucre raffiné, d'une assez bonne fabrication.

M. *Schneider*, de Strasbourg, une petite caisse contenant plusieurs feuilles de plomb et cartouches pour tabac, tirées de la fonte, et non étamées : ces feuilles ont autant d'éclat que celles que l'on étame ; elles sont beaucoup plus solides, moins poreuses et conservent mieux le tabac.

MM. *Gouldenheusch* et compagnie, de Bischwiller, quatre coupons de drap de couleurs différentes, d'une bonne qualité. La fabrication des draps fait une des principales branches de l'industrie du bourg de Bischwiller. Beaucoup de régimens de hussards et de dragons s'y approvisionnent. Il y a dans ce moment quatre-vingts à quatre-vingt-dix métiers qui peuvent fournir 60,000 mètres de draps par an, et même davantage, si les circonstances l'exigeaient ; ils occupent mille à onze cents ouvriers.

M. *Georges Dietsch* de Strasbourg, échantillons de draps de bonne qualité. Ce fabricant occupe présentement environ six cents personnes.

M. *Wilckens*, de Saar-Union, échantillons de siamoise et de nappage.

M. *Forcht*, de Strasbourg, une paire de bas de coton, supérieurement fabriquée.

Madame *Antoinette Acker*, veuve de *Luc Watter*, de Strasbourg, un poêle de faïence d'un bel émail, et d'une fabrication parfaite. Madame *Acker* s'est proposé d'en faire hommage à sa Majesté l'Impératrice.

MM. *Dietrick* et compagnie, de Niederbronn, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10, divers échantillons de fer d'une bonne qualité. L'établissement de M. *Dietrick* consiste en plusieurs usines qui occupent journellement neuf cents personnes, et fournissent à l'arsenal de Strasbourg toutes sortes de munitions, telles qu'obus, bombes, boulets, etc.

MM *Levrault* frères, de Strasbourg, la Relation des fêtes données par la ville de Strasbourg à leurs Majestés impériales, à leur retour d'Allemagne, très-belle édition, tant pour l'impression que pour les caractères. MM. *Levrault* ont une fonderie qui fournit des caractères depuis vingt ans à différentes imprimeries de France, d'Allemagne, de la Suisse et du Nord : plusieurs ouvrages sortis de leurs presses les ont fait connaître très-avantageusement.

M. *Jean-Jacques Dietz*, de Barr, un paquet de coton rouge, façon d'Andrinople, bon teint. Sa manufacture occupe trois cents personnes pour la filature du coton, et dix ouvriers pour la teinture : par un procédé particulier, il fait son rouge en seize jours, tandis qu'on emploie généralement un mois et plus pour obtenir le même résultat.

MM. *Coulaux* frères, entrepreneurs de la manufacture d'armes blanches de Klingentall et de celle d'armes à feu de Muntzig, six caisses d'armes blanches et deux fusils du modèle de 1777 corrigé.

Parmi les lames de sabre que présentent MM. *Coulaux*, on distingue celles en damas qu'ils ont su perfectionner, rendre au moins égales aux damas de Perse et de Syrie, et qu'ils livrent à un prix bien inférieur. Les connaisseurs remarqueront sur-tout deux de leurs damas, l'un doré, et l'autre brillanté, portant en lettres corroyées et incrustées dans la matière, le premier, A NAPOLÉON I[er], Empereur et Roi ; le second, *Au Prince EUGÈNE, Vice-Roi d'Italie.*

Les deux manufactures de Klingentall et de Muntzig occupent cinq cents ouvriers. Celle de Klingentall fournit annuellement 50,000 baïonnettes, et 20,000 sabres : elle fabriquerait au besoin 60,000 sabres montés, 60,000 lames de sabre, et 200,000 baïonettes. C'est la seule fabrique d'armes blanches qui travaille en France pour le compte du Gouvernement.

La fabrique de Muntzig livre par an 18,000 fusils de guerre, et pourrait doubler ce nombre s'il était nécessaire.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Il y a peu de départemens qui se soient montrés plus jaloux de prendre part à l'exposition que celui du Haut-Rhin ; il y a figuré d'une manière intéressante par les produits de ses usines, de ses manufactures de toiles peintes, de tissus de coton, bonneterie, rubans de fil, tanneries, maroquineries, draperies, etc.

Les usines de Corendlin, Underveiier et de la Reuchenette, dont MM. *Georges* et *Cugnolet* sont propriétaires, ont offert des fers, des lames en fer pour canons de fusils, des aciers, des faux ;

celle de Bellefontaine, appartenant à MM. *Meiner* et *Borneque*, des fers, des lames à canon; les forges d'Audineourt, propriétaire M. *Rochet* aîné, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9, des fers, des fers blancs brillans, des fers noirs; la manufacture de fer blanc de MM. *Gast* frères, située à Wegscheid, la plus ancienne qu'il y ait en France, des fers blancs; les forges de Bedfort, appartenant à MM. *Veillard* et *Antonin*, des fers, un guenset en fonte, des lames à canons; M. *Weber*, de Mulhausen, du réalgar ou arsenic rouge; M. *Borneque* l'aîné, fabricant à Bischvilliers, qui fut mentionné honorablement à la dernière exposition, du fil d'acier et des faux. M. *Borneque* a rendu un véritable service à notre industrie, ainsi que MM. *Georges* et *Cugnolet*, en établissant en grand la fabrication des faux que l'étranger nous fournissait: ces fabricans en mettent déja chaque année près de cinquante mille dans le commerre, dont trente mille sortent des ateliers de Bischvilliers.

Les manufactures de toiles peintes sont bien plus importantes encore pour le département du Haut-Rhin que ses usines: presque toutes ont présenté leur tribut à l'exposition; savoir, celles de MM. *Hartman*, au val de Munster; *Gros-Davillier*, *Roman* et compagnie, à Wesserling; *Zurcher* et compagnie, à Cernay; *Verdan*, à Bienne; *Dolfus-Mieg* et compagnie, *Blech-Tries* et compagnie, *Paul Blech*, *Kohler-Heilmann*, *Schlumberger-Kœnnig* et compagnie, *Baumgartner* et compagnie, *Huguenin* l'aîné, *Weber* père et fils, *Jungahen-Blech* et compagnie, *Jean Hofer* et compagnie, *Schoening* et compagnie, *Koechlin* frères, à Mulhausen, *Petit-Pierre* et *Robert*, à Thann; *Schwartz-Hofer* et compagnie, à Mulhausen et Cernay; *l'Huillier* frères, à Sainte-Marie-aux-Mines, et *Haussman* frères, sur le canal de de Logelbach près Colmar. Les objets qu'ellesont envoyés consistent en échantillons et coupons de toiles peintes, en mouchoirs, gilets, schals imprimés, etc. « On distinguera, dit M. le « préfet du Haut-Rhin, ceux prove« nant des ateliers de MM. *Haussman*, « à Logelbach; *Gros-Davillier* et *Ro*« *man*, à Wesserling; *Hartman*, à « Munster, et *Dolfus-Mieg*, à Mul« hausen: les schals de Logelbach at« tireront sur-tout les regards du pu« blic par la beauté des dessins, des « couleurs, et par d'ingénieux em« blèmes: l'un d'eux est remarquable « en ce qu'il offre le premier essai « de la teinture écarlate en cochenille « appliquée par saturation sur le co« ton. »

M. *Koechlin*, de Mulhausen, a entrepris de prouver qu'en toiles de coton peintes, on pouvait imiter les tableaux peints à l'huile et rendre le même effet, ces tableaux étant en bon teint et leurs couleurs ne s'altérant pas à la lessive. Il en a exposé lui-même quatre, de plus de deux mètres de hauteur chacun, et de plus d'un mètre de large, représentant, le premier, un vase antique en marbre blanc rempli de fleurs; le second, une allégorie en l'honneur du général *Desaix*; le troisième, le buste de *Franklin*, et le quatrième, le buste de *Napoléon*, premier consul, en grandeur naturelle, d'après le premier buste en stue, fait en Italie. Ces tableaux, qui peuvent servir de tenture, réunissent au sujet principal des accessoires et ornemens choisis et exécutés avec goût. M. *Koechlin* y joindra six fauteuils ou housses de fauteuils coloriés, gravure au burin.

Il se fabrique dans le département du Haut-Rhin, sur des métiers à navette volante, plus de vingt mille pièces de toiles de coton par an, qui sont imprimées dans les manufactures de toiles peintes. MM. *Gros-Davillier*, *Roman* et compagnie, de Wesserling, en ont présenté une avec des échantillons de coton filé; ils ont été imités par M. *Lischi Dolfus*, qui a établi, au mois de juillet 1805, une filature et une fabrique de tissus de coton, dans le château de Bollwiller, où il espère porter sa fabrication annuelle à dix mille pièces de toiles propres à l'impression. M. *Reber*, fabricant à Sainte-Marie-aux-Mines, a offert aussi un écheveau de coton filé, desirant qu'il serve de modèle pour un dévidoir commun.

Aux objets que nous venons sommairement de désigner, le département du Haut-Rhin a ajouté de la bonneterie en fil de lin et en coton, de la fabrique de MM. *Leydeker* et *Caesar*, de Sainte-Marie-aux-Mines, qui

emploient cinq cents ouvriers ; des peaux maroquinées, vert, puce et rouge, distinguées par la beauté du grain, la bonté de l'apprêt, la solidité et l'éclat des couleurs, de la manufacture de M. *Bruckner*, de celle de *Georges-Jacques Schlumberger*, et de celle de *Jean-Conrad Schlumberger*, de Mulhausen ; un échantillon de cuir fort, tiré du dos de l'animal et préparé dans la même ville ; des verres à vitre et en gobleterie, provenant de la verrerie de Lausson, appartenant à M. *Gresly*, et de celle de Roches, exploitée par MM. *Gérard* et *Greschs* fils ; des papiers des papeteries de MM. *Kiener* frères, à Luttembach, *Schwindenhamer*, à Turkeim, *Ochl*, à Cerney, *Jean Zuber*, à Roppentzviller ; des rubans de fil, fleurets, galons, etc., des manufactures de MM. *Debary* et *Bischoff*, à Guevriller, *Legrand* père et fils, à Saint-Morand près d'Altkirch ; des siamoises et mouchoirs, des fabriques de MM. *J. G. Reber* et compagnie, *J. J. Uhlenhulh*, *André Stackler*, *Schwarts* et compagnie, à Sainte-Marie-aux-Mines, *Hartmann* frères, *Laurent Veber*, à Mulhausen, *Jacques Ehret*, à Massevaux, *Kayser*, à Alspach ; des siamoises servant à l'habillement des pauvres, présentées par le sieur *Béchin*, instituteur à Nommay ; des drapeties, de *Schlumberger* et *Clemann*, *Martin Steiner*, *Mathieu Mieg* et fils, *Frédéric Reber*, *Pierre Hartmann* le jeune, *Jonas Jelensperger*, *Henri Lengelin* le jeune, *Pierre Henri*, *Jean Munsbendel* et autres fabricans de Mulhausen.

Les artistes du Haut-Rhin ont envoyé aussi au concours le résultat de leurs découvertes.

M. *Laurent Weber*, de Mulhausen, breveté d'invention, a adressé un nouveau métier de tisserand, qui réunit la simplicité dans sa construction à l'immobilité nécessaire pour son jeu, procure une économie de moitié sur le bois avec lequel on l'établit, ainsi que sur la main-d'œuvre. Ce même artiste a trouvé un moyen de fouler les draps, qui leur donne plus de corps sans en rien détacher, et n'exige que douze à quinze heures de foulage ; il a fait don de deux mètres et demi de drap ainsi foulé au brave d'Austerlitz que désignera son excellence le ministre de l'intérieur, desirant seulement connaître le nom de celui qui les aura reçus.

M. *Japy*, de Beaucourt, également breveté d'invention, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10, pour les mouvemens de montre qu'il exécute à l'aide de moyens mécaniques, et dont il fait un débit immense, a offert, avec quelques-uns de ces mouvemens ; des vis à bois fabriquées par le procédé dont il s'est assuré la jouissance exclusive en prenant un brevet.

MM. *Jean Zuber* et compagnie, qui, outre leur papeterie de Roppentzviller, possèdent une fabrique considérable de papiers peints à Rexheim, ont composé une magnifique collection des paysages les plus intéressans de la Suisse. Le coloris en est si brillant et tellement diversifié, qu'un semblable travail fait au pinceau le surpasserait difficilement. Ils ont exposé eux-mêmes cette collection avec d'autres décors exécutés dans leurs fabriques.

DÉPART. DE RHIN-ET-MOSELLE.

Il se fabrique une assez grande quantité de draps communs, et de gros draps dans le département de Rhin-et Moselle ; on y trouve aussi plusieurs filatures et fabriques de tissus et de bonneterie de coton nouvellement établies, des forges, des tanneries, mégisseries, corroiries, quelques papeteries, des manufactures de produits chimiques, etc.

La fabricans de draps de ce département, admis au concours des produits de l'industrie, sont MM. *Jean-Hibgert Liers*, *Jean-Pierre Liers*, *Herm. Jos. Buch*, *Edmond Muller*, d'Altendorff ; *Jacques Castor*, *Pierre Metzger*, *Mathieu Weinert*, d'Oberwesel ; *Jean Hess*, *Jacques Ganier*, *Daniel Zehren*, *Adam Breul*, de Mayen.

MM. *Frohwein-Berg* et compagnie, *Louis Koppenhagen*, *Fattensteim* et *Kroels*, *Nicolas Felz*, de Bonn ; *P. Baaden*, de la même ville, ont présenté des cotons filés, du nº 16 au nº 100. La filature de MM. *Frohwein-Berg* et compagnie, qui n'existe que depuis quinze mois, occupe déja cent ouvriers.

MM. *Brans* et *Neumager*, aussi de Bonn, et *Charles* et *Louis Dollé*, de Boppard, des cotons très-bien filés, des tissus et de la bonneterie de coton de bonne qualité.

M. *Augustin Schwager*, d'Andernach, des siamoises; *Mathieu Gerst*, de Coblentz, de la bonneterie de coton et de filoselle; MM. *Werth* et *Peil*, de Bonn, des cotons filés et des tissus de coton.

Les cuirs tannés qui ont été fournis, proviennent, ainsi que les peaux mégissées ou corroyées, de MM. *Frieling*, de Bonn; *Eichen*, *André Roth*, de Meckenkeim, *Frédéric Hefterich*, *Henri Palm*, d'Andernach; *Aloys Moeren*, *Jean Muller*, de Cochem, et *Germain-Joseph Muller*, de Rheinbach. Les cuirs de M. *Jean Muller* sont très-bien préparés.

M. *H. G. Remy*, maître de forge à Miesenheim, a remis des fers en barre qui sont tout à-la-fois doux et nerveux; et M. *François-Charles Bender*, de Coblentz, de l'acier.

MM. *Richard Boecking* et compagnie, de Trarbach; *Vander Mullen*, de Brohl; *Fingerhult* frères, de Gochenheim, des papiers. Les papiers des premiers sont d'une grande finesse; ceux des deux autres fabricans ont beaucoup de force.

MM. *Jeannelle* et *Meunier*, de Bonn, de l'acide sulfurique; *Zils* frères, de Metternich, du sel ammoniac d'excellente qualité; *Joseph Lochrs*, du même lieu, du bleu de Prusse.

Quelques autres objets ont été envoyés par le département de Rhin-et-Moselle, savoir, un fusil double à deux coups, à vis cachées, par *Burkard*, de Creutznach; de la musique gravée, très-correcte, et d'un prix raisonnable, par le sieur *Simcrock*, de Bonn; des pipes, par *Wingerter*, d'Andernach; des pipes fines, par *Noerdershaeuser*, de Cobern; un vase de terre, par *Jean Willems*, de Wormersdorf; des articles de coutellerie, par *Frédéric Saum*, de Coblentz, et *J. P. Groeber*, de Winningen: ce dernier est habile dans son art, ainsi qu'on pourra en juger par des instrumens de dentiste extrêmement finis qu'il a présentés; de l'amidon, par *Charles Vogel*, de Bacharach; un échantillon de pierre meulière, par *Webers*, de Meudig; du trass en nature, et pulvérisé, substance indispensable dans les constructions subaquatiques, par *Webers*, de Bourgbrohl; de l'eau-de-vie de betterave, qui a une analogie remarquable avec le rum de sucre, par *Winnon*, de Coblentz; le modèle d'un nouveau rouet à deux fuseaux, par mademoiselle *Luxem*, de Polch.

Mais, parmi les produits des fabriques de ce département, ceux qui ont attiré le plus les regards, sont les toles vernies de MM. *Finck* et compagnie, de Coblentz. Ces fabricans, qui furent honorablement mentionnés à l'exposition de l'an 10, ont agrandi leur établissement, et font aujourd'hui des envois jusqu'en Russie; ils occupent environ quatre-vingts ouvriers. Le vernis qu'ils appliquent sur la tole, a la couleur de pierre gris-noir mat, et donne à leurs ouvrages une ressemblance parfaite avec les vases de Wedgwood; malgré sa solidité ineffaçable par l'acier et les acides, il n'excède pas le prix des vernis ordinaires.

MM. *Finck* et compagnie se servent de machines de leur invention, qui diminuent beaucoup la main-d'œuvre.

Leurs fours sont construits de manière qu'ils absorbent à peine la huitième partie des matières combustibles des fours d'un usage commun.

La plus remarquable des pièces qu'ils ont adressées, est un vase de fleurs, en forme d'urne antique, verni en basalte, dans le genre de la terre de Wedgwood, ornemens bronzés, nouveaux modèles. Ils ont prié son excellence le ministre de l'intérieur, de l'offrir en hommage à sa Majesté l'Impératrice, si les circonstances lui permettaient de le mettre sous ses yeux.

On doit faire observer que le département de Rhin-et-Moselle semble, par la nature de son sol, qui n'est pas généralement productif, et par la multitude d'eaux courantes qui le traversent, appeler les manufactures. Il n'en possédait cependant point de quelqu'importance, avant sa réunion à l'Empire français, sans doute parce que les richesses s'y trouvaient toutes alors entre les mains du clergé, qui n'est ni manufacturier ni commerçant. Ce qui paraît le prouver, c'est que depuis, l'industrie y a pris un développement déja très-sensible. En effet, la création de la majorité des établissemens dont il a été parlé dans cette notice, est d'une date très-récente.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Les fabriques de Lyon ont figuré à

l'exposition, de la manière la plus honorable. Elles ont envoyé des objets extrêmement nombreux et variés. Les autres manufactures du département du Rhône ont rivalisé de zèle pour être admises au concours ouvert à l'industrie nationale.

Le commerce de la librairie fleurit à Lyon depuis plusieurs siècles. Parmi ceux qui le font avec distinction, on remarque M. *Bruyset* l'aîné, membre de la chambre de commerce, dont la maison date de l'an 1680. Il est inventeur d'un tissu destiné à remplacer les reliûres en veau et en basane. Outre l'économie qui résulte de l'emploi de ces reliûres, elles ont l'avantage d'être peu sujettes aux impressions de l'humidité, de résister aux attaques des insectes, de ne point se retirer à l'approche du feu, et d'être aussi solides que les reliûres en peau. M. *Bruyset* a présenté comme modèles quatre volumes in-8. reliés de cette manière, et intitulés : *Elémens d'Analyse indéterminée*. Il a offert aussi, conjointement avec son associé M. *Buynand*, trois exemplaires d'un ouvrage ayant pour titre : *Flore d'Europe*, contenant les genres de *Linnée*, dessinés et gravés par M. *C. V. Boissieu*.

Le cuivre que fournissent les mines de Saint-Bel et Chessi, est d'une bonne qualité. On a vu dans les portiques plusieurs objets fabriqués avec les produits de ces mines ; savoir : un pain cuivre rosette, un fond de chaudière, une planche pour le doublage des vaisseaux, une barre de cuivre battu à l'usage des fabricans de paillons ; on y a vu de plus un morceau de soufre recueilli des grands grillages de minérai.

MM. *Lorillard* et *Louis André Prevost*, de Lyon, ont présenté des cotons filés, teints d'après des procédés économiques ; M. *Deschamps* l'aîné, pharmacien, de la même ville, des échantillons en soie teints avec la pellicule de raisin noir, lesquels plongés dans l'eau, exprimés ensuite et tordus, ne perdent rien de leur beauté, et que l'air n'altère pas lorsqu'on les y expose après cette opération. M. *Deschamps* se propose de publier son procédé dès qu'il aura achevé les recherches qu'il doit recommencer aux vendanges prochaines.

M. *Pipon*, aussi de Lyon, est auteur d'un nouveau métier pour la fabrication des étoffes de soie façonnées, auquel il attribue l'avantage d'épargner beaucoup de peine à l'ouvrier, et d'accélérer le travail. Il envoie plusieurs échantillons d'étoffes faits sur ce métier.

La chapellerie de Lyon occupe un assez grand nombre d'individus : ses produits se consomment dans l'intérieur et l'étranger. Les chapeaux de toute qualité qu'elle a fournis, proviennent des fabriques de MM. *Mazard Clavel* père et fils, *Ribolet*, *Guiffray* et compagnie.

De toutes les fabrications qui ont rendu célèbre l'industrie des habitans de cette ville, la plus importante est celle qui s'exerce sur la soie. Les tissus formés de cette précieuse matière, unis, brochés, façonnés, mélangés d'or ou d'argent, ornés de broderies, etc., appropriés au goût des consommateurs nationaux et étrangers, rendus en quelque sorte propres à tous les besoins du vêtement et de l'ameublement, se distinguent tantôt par la richesse et la magnificence, tantôt par des formes neuves, élégantes et variées, et toujours par le goût qui en dirige l'exécution. Les principaux fabricans en ont remis de toutes les espèces et qualités.

MM. *Coulet*, *Marry* et compagnie ont présenté divers tricots de soie, un mouchoir en tricot de soie, trame et peluche, un schal en filoche de soie, à jour double ; MM. *Jolivet* et *Cochet*, qui ont pris divers brevets d'invention, des bas de soie à mailles fixes, un tule filoche et un tule dit *angly* ; M. *Guichard* fils, différentes applications ; M. *Alexandre Binard*, des échantillons d'applications en dorure fausse ; M. *Morin-Perrin*, *idem* ; M. *Couttolenc*, des mouchoirs de soie damassés, petite largeur, à l'usage des habitans de la campagne ; MM. *Piquet* frères, une jupe en soie fabriquée sur un métier à bas ; M. *C. Bonnard*, cinq espèces de tulle de soie.

MM. *Audran*, *Revel* et compagnie, ont adressé des satins, des gazes, des gourgourands, des parthelines, des tissusor, des grenadines, des lamés, des levantines, des austerlines, des points de rits, des mouchoirs très-grande largeur, serge, madras, cachemire ; M. *Antoine Gros*, des satins ; MM. *Neyron*, *Chazottier* et compagnie, des florences, des serges, des velours ;

MM. *Pernon*, tribun, qui a obtenu une médaille d'or à la dernière exposition, *Guillaume Charretier*, *Bissardon Boni*, des échantillons de meubles dans le genre riche; M. *J. M. Veyrieux* et compagnie, des gros-de-tours; MM. *Pothonier*, *Valette* et compagnie, des velours à deux ou trois poils, des draps de soie, des gourgourands; MM. *Chanel* et compagnie, des velours miniature, coupés, liserés or; M. *François Bal*, des échantillons d'habits brodés; M. *Monterrat* et fils, des étoffes de soie dans diverses couleurs; MM. *Clacy* et compagnie, des échantillons d'habits brodés, et un échantillon de robe sur satin blanc bordée, soie nuée; M. *Favre*, un cadre représentant une plante impériale, un aigle, et divers ornemens en applications; M. *Liandras*, des velours pour bordure en quatre corps pour juppes; madame veuve *Chevron*, un mouchoir grande largeur, perkale blanc bordé en laine; M. *Platel*, des échantillons de dorures; M. *Vanrisamburg* cadet, MM. *Antoine Celle* et compagnie, des échantillons d'étoffes de soie; MM. *Seriziat* et *Aymard*, des satins, des tulles, des gazes damassées, des schals damassés, et une carte d'échantillons d'étoffes de soie; MM. *Fournel* père et fils, des échantillons de taffetas; MM. *Lagrive*, *Diogue* et compagnie, MM. *Guillot* et *Duchamp*, des satins; MM. *Rey* et *Salavin*, des levantines, des veloutés; MM. *J. Esperon* et compagnie, des florences, des sparteries; M. *Bouillet* des taffetas, un mouchoir de très-grande largeur en satin chiné; MM. *Chambon* et *Preau*, des gros-de-tours, des pekins, des veloutés, des sergines; MM. *Micoud* fils aîné et compagnie, des gros-de-tours, des droguets; MM. *Napoly*, *Meynier* et compagnie, des velours frisés, des taffetas façonnés, damassés, des satins façonnés, trois coupons en cordons moirés, des rubans; M. *Duperret*, un schal grande largeur, madras, brodé en laine; MM. *Boulet* et compagnie, des florences, des serges; M. *Laurent*, des mouchoirs de différentes espèces; MM. *Debarre*, *Theoleyre* et *Dutilleul*, un écran en velours façonné, des échantillons de divers articles; M. *Jean-M. Mestrallet*, des satins; MM. *Berthier* et compagnie, des échantillons de velours pour bordures et gilets, des gazes damassées, des velours pour gilets, des crêpes, des mouchoirs de différentes espèces; MM. *Reverdy* et compagnie, des échantillons tout soie, et soie et dorure; MM. *Terrel* et compagnie, des velours de plusieurs espèces, des étoffes de soie de différentes qualités; MM. *Julien Vanrisambourg* et compagnie, des romaines, des veloutés, des serges; MM. *Laveur* et compagnie, des mouchoirs, des schals; M. *Dalapeyrouse*, des échantillons de pekin façonnés, nués; MM. *Jarrasson* et compagnie, des satins, des veloutés, des italiennes; madame veuve *Jacob*, des augustines; MM. *Fabry* et compagnie, des échantillons d'habits brodés en soie, or fin et pierres; MM. *Jouve* et compagnie, des échantillons de divers articles, un mouchoir de très-grande largeur, fond velouté; M. *Picard*, des lampasses, un écran lampasse; MM. *Bauvais* et compagnie, des levantines, des sparteries, des pékinés, des moires, des chatoulienues, des veloutés, des florences, des serges, des velerines, des syriennes, des éclipsines, des asiatiques, des marcelines, des juliennes, des péruviennes, des corresiennes, des velours, des kamstchadales, des bordures brochées, des schals; MM. *Garnier* frères, une masse d'organsin de neuf matteaux et une masse de trames, le tout filé dans leur filature du Vernay, canton de Bourgoin; M. *André Dumas*, des échantillons de divers articles; M. *Lequin* l'aîné, des échantillons de velours brodés; MM. *Pierre Brisson* l'aîné et compagnie, un échantillon de velours chiné pour meuble; MM. *Pierre Pavy* et compagnie, des échantillons de brocards et de damas; MM. *André Bissardon* et compagnie, des échantillons de diverses étoffes; MM. *Villard* et compagnie, des échantillons de levantine et reps; M. *Sapin*, deux mouchoirs damassés; MM. *Cappeau* et *Charrier*, MM. *François Pinoncelli* et compagnie, des échantillons de diverses étoffes; M. *Edme Martin*, un cadre représentant différentes allégories en ornemens et applications; MM. *Hodieu* et compagnie, un écran brodé en soie; madame *Paffant-Pelletier*, une carte représentant diverses applications en pelleteries; les demoiselles *Gassiot*, des fleurs; MM. *Riboux* frères, et MM. *Ramier* père et fils, des rubans; MM. *Joseph Mallié* et compagnie, des coupons de velours, et une

carte d'échantillons de divers articles; madame *Joly*, mademoiselle *Devun*, demeurant chez madame *Cosway*, deux cadres sous glace renfermant, en broderie de soie, nuancée au passé, l'un, deux roses liées par une pensée, fond gros-de-tour blanc, et l'autre, deux arbrisseaux, au milieu desquels se trouve un coq ayant une perle à ses pieds; madame *Belliscer*, un écran en satin et velours, appliqué sur un fond de tulle, et contenant un bouquet de fleurs, surmonté par un aigle. Ce dernier ouvrage est exécuté avec un soin extrême, et madame *Belliscer* desire qu'après l'exposition, il soit offert en hommage à Sa Majesté l'Impératrice; madame *Meunier*, a envoyé plusieurs corsets destinés à contenir les descentes et hernies.

Les fabricans de Tarare s'étaient déja présentés aux deux dernières expositions; ils ont voulu reparaître à celle de cette année. Leurs travaux sont d'autant plus intéressans, qu'outre les toiles de chanvre, de coton et chanvre, et de coton, ils établissent des mousselines d'une grande finesse. Ce n'est point à Tarare même qu'a lieu la fabrication de ces différens articles; elle est disséminée dans les environs, et dans les montagnes du ci-devant Beaujolois. Les objets qu'ils ont envoyés consistent en schals, voiles, fichus de mousseline, en mousselines unies et brodées, et perkales; ils proviennent des *Mariés Bigard*, qui, à l'exposition de l'an 9, obtinrent une mention honorable; de MM. *Defranc*, *Matagirn* aîné et compagnie, *Duport* et *Jourdan*. Ces deux derniers fabricans habitent ordinairement Lyon, où ils ont une maison de commerce; MM. *Claude Rubichon* et compagnie, de Lyon, ont adressé des échantillons de toiles de coton provenant, soit de leur fabrique d'Amplepuis, soit de celle qu'ils ont établie à la Quarantaine.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

La réunion à la France du territoire qui forme aujourd'hui le département de la Roër, a été pour notre industrie une acquisition aussi précieuse qu'importante. Des fabriques de presque tous les genres y entretiennent une population nombreuse, et la plupart sont portées à une très-grande perfection. On distingue parmi elles les manufactures de lainages, qui occupent quarante mille individus, exportent des draps dans toutes les parties de l'Europe, plus encore dans le Levant, et fournissent des casimirs que l'on ne craint pas de mettre en parallèle avec ceux d'Angleterre; les fabriques de soierie, qui procurent des moyens d'existence à quinze mille personnes, et font des envois considérables en Allemagne et dans le nord de l'Europe; celles d'aiguilles, qui manquaient à l'Empire français, dans lesquelles huit à dix mille ouvriers trouvent de l'occupation, et dont les produits sont recherchés dans tout le monde connu; celles de Stolberg, qui mettent tous les ans dans le commerce plus de dix mille quintaux métriques d'ouvrages en laiton, ou de fil de laiton; celles de toiles pour linge et pour service de table, dont la finesse et la perfection du tissu égalent ce que l'on connait de plus beau dans cette partie. On distingue encore les forges et fonderies, les exploitations des mines de plomb et d'alquifoux, les papeteries, etc.

Les fabricans du département de la Roër qui ont offert au concours des objets de leurs fabriques, sont:

Pour les draps et casimirs, MM. *H.* et *C. Pastor*, *G. Braff*, *Ignace Vanhoutem*, *C. F. Claus*, *Heuten* frères et *Hoselt*, *Dietz* et *Gotschalck*, *Ulric Thierry*, *J. J. Stelin*, *J. M. Delougne*, qui occupe trois cents ouvriers; *F. A. Hoffstadt*, *C.F. Deusner*, *M. B. Schlosser*, *Heusch* frères, d'Aix-la-Chapelle; *J. de Loevenich*, *Steinberg* frères, *H. Schmalhausen*, *J. A. Rosen*, *C. Kleimondt* et fils, *F. G. Ernst*, de Borcette;

Pour les draps seuls, MM. *Vonderstraeten* et *Trapman*, de Heinsberg; *Lups*, *P. Hussen*, *Rommel* et compagnie, *Schimtz* et fils, d'Orsoy; *P. C.* et *A. Offermans*, M. *Offermann*, qui occupe sept cents ouvriers; et *J. H. Offermann* et fils, de Imgenbroich;

Pour les soieries, MM. *C. Fromann*, de Odenkirchen, *F. H. Heydweiller*, *C. Floh*, *L. M. Rigal*, *F. H. Vonderleyen*, de Creveld; *J. A. Urbach*, *G. C. Drouchell*, de Cologne;

Pour les aiguilles à coudre et à tricoter. MM. *L. Beissel* et fils, d'Aix-la-Chapelle; pour les aiguilles à coudre, MM. *C. Springsfeld*, qui occupent quatre cents ouvriers; *Voupier* frères, *H. Hutten*, *Startz*, d'Aix-la-

Chapelle; *G.*, fils de *Pierre Pastor*, de Borcette, qui occupe sept cents ouvriers;

Pour les ouvrages en laiton et les fils de laiton, dix fabricans de Stolberg réunis;

Pour les toiles, MM. *Preyer*, de Viersen; *Pierre Preyer*, du même lieu; *Leussen*, de Rheidht;

Pour les fers, MM. *Ebernard Heusch*, *Ludolphe Heusch*, de Schneidhausen; *Bolkhaus* frères, *Heuseler*, de Vussem;

Pour le plomb en saumon, à giboyer, et pour l'alquifoux, substance qu'on emploie à vernisser les poteries, MM. *Heuseler*, de Vussem; *Meinerzhagen*, de Mecherních; *Guennersdorff*, de Commeren, et *Abel*, du même lieu, dont l'établissement est un modèle en ce genre, et prouve ce que peut l'industrie laborieuse d'un seul homme actif et intelligent;

Pour les papiers, M. *Eberhard Heusch*, de Schneidhausen.

Des fabricans de la rive droite du Rhin ont transporté leurs établissemens sur la rive gauche. Ainsi le département de la Roër s'est enrichi d'une manufacture de vis à bois, établie à Cologne par *F. Lutters*, qui fait usage, pour la fabrication des vis, d'une machine de son invention, et d'une fabrique de coutellerie établie à Stolberg, par *J. Peipers*. Ces deux manufacturiers ont offert pour l'exposition, quelques produits de leurs ateliers.

M. *Jean Urffer*, de Stolberg, a présenté des garnitures de commodes; MM. *Birken* et *Raeder*, de Creveld, des garnitures de meubles et des vis; *Isaac Lynen* le jeune et compagnie, de Stolberg, *G.*, fils de *Gothard Pastor*, des dés à coudre de différentes formes et grandeurs; *Germain Gobbel*, de Cologne, un grand poêle de fonte, surmonté d'une urne; *C. Lutscher*, de Zittard, de la quinraillerie de fer; *Stamm* et *Loch*, de Duren, de la quincaillerie de fer et de cuivre; *A. Dubusc*, d'Aix-la-Chapelle, des cardes; *Urbach* et *Slottenhoff*, de Schwarzenbroich, de la couperose, qu'ils affirment égale en qualité aux meilleures couperoses étrangères, quoiqu'ils la vendent trente pour cent meilleur marché; *Siegwart* frères, de Stolberg, des pièces de verreries communes; les potiers de *Langerwehe*, un vase de terre; *Schurnacher* et *Remken*, de Creveld, différentes sortes de sucres.

M. *Laurent Jeker*, qui obtint en l'an 9 une médaille de bronze pour des instrumens de précision qu'il avait fabriqués, a établi depuis deux ans, à Aix-la-Chapelle, une manufacture d'épingles qui occupe déjà cent vingt ouvriers, et dans laquelle il emploie des machines très-ingénieuses qu'il a inventées ou apportées d'Angleterre. S. M. a favorisé son entreprise, en ordonnant de lui concéder, sur estimation, le bâtiment national qu'il avait pris à loyer. Les succès qu'il a déja obtenus, lui en assurent de plus grands pour l'avenir. M. *Jeker* s'est empressé d'envoyer au concours des épingles de sa nouvelle fabrique.

Son exemple a été suivi par MM. *H. Hulsen* et compagnie, fabricans de flanelles et de gilets de coton à Gueldres; *A. Geist*, bonnetier à Cologne; *Hergrutter*, teinturier à Creveld; *C. Petzer*, corroyeur à Aix-la-Chapelle; *F. Rethel*, fabricant de bleu de Prusse dans la même ville; *Vanhees*, de Neuss; *G. Vanhees*, de Cologne, fabricant d'étoffes de soie et coton; *J. H. Ritterhaus*, *Bunger* et *Barten*, de Neuss, fabricans de lacets et rubans de fil.

Il a été encore imité par les entrepreneurs de filatures de coton, *J. J. Dumont*, *G. F. Bredt*, de Neuss; *C. Brandt*, de Xanten; *F. Wintgens*, de Meurs; *F. Ritterkaus*, *F. J. Huissen*, de Cologne;

Et par les fabricans de tissus de coton, *J. Koch*, *Carroux* et *Gérard*, *G. Feldhaus* fils, de Neuss; *G. Dillhey*, *Petzer* et *Feldhoff*, *Preyer* et *Frowein*, *Preyer* et compagnie, *J. P. Bresser*, *J. Mulhlen*, *Nieper*, de Rheidt; *D. Kyllmann*, de Gladbach; *L. Lautabo*[illegible], de Cologne. Ces manufacturiers ont presque tous des filatures qui leur fournissent le fil de coton avec lequel ils fabriquent des tissus de la même matière; ils en ont aussi adressé des échantillons.

On n'a pas cru devoir rejeter du concours, des souliers de l'arrondissement de Clèves, que l'on recherche pour la solidité et pour la modicité de leur prix. Ils ont été envoyés par trois cordonniers de Veuray, petit bourg où l'on en confectionne six cents paires par semaine, qui passent presque tous en Hollande pour le service militaire maritime.

M. *Birrenbach*, peintre à Cologne,

s'est occupé des moyens de retrouver l'art de peindre sur verre, et il paraît que ses recherches n'ont pas été infructueuses; on en jugera par six pièces de verres qu'il a présentées.

DÉPARTEMENT DE SAMBRE-ET-MEUSE.

M. *Dartigues*, propriétaire des verreries et autres établissemens de Vonèche, près Givet, où il occupe près de cinq cents ouvriers, a adressé de nombreux échantillons de cristaux de différentes espèces; cristaux en table pour vitres, cristaux minces pour estampes, cristaux en gobeleterie. Ils sont de la plus grande beauté, tant sous le rapport de la matière que sous celui du travail. La gravure est traitée avec perfection. Il a également envoyé six échantillons de différentes préparations de plomb, qui ont paru de bonne qualité.

M. *Wouters*, manufacturier à Andennes, a fait parvenir dix-huit échantillons de faïence. Cette faïence a été trouvée fort belle, de bonne qualité, et d'un prix modique.

MM. *Misson* et compagnie, fabricans de terre de pipe à Saint-Servais, près Namur, cinq échantillons des produits de leur fabrique, qui ont été jugés de bonne qualité.

M. *Vanderwarde*, fabricant de terre de pipe et de faïence à Andennes, différentes pièces de vaisselle et poterie qui sont de bonne qualité et d'un prix raisonnable.

Madame *Bouequeau*, née *Bosquet*, d'Andennes, des produits de sa fabrication dans le même genre.

M. *Jean Steinbach*, tanneur à Andennes, un échantillon de cuir pour semelles, parfaitement bien tanné.

M. *Baré-Comogne*, tanneur à Namur, a envoyé un semblable échantillon, de bonne qualité.

M. *Henri Bivort-Raymond*, maître batteur en cuivre à Namur, cinq échantillons de sa fabrique, qui paraissent d'une qualité supérieure à tout ce qui se fabrique en France.

M. *Louis Raymond de la Roche*, maître batteur et fondeur en cuivre à Namur, a fait parvenir également de sa fonderie cinq échantillons d'une qualité supérieure, et propres à soutenir la réputation des cuivres de Namur.

M. *Antoine-François Amand*, maître de forges à Bouvigne, propriétaire de trois hauts fourneaux et de sept affineries qui procurent de l'occupation à huit cents ouvriers, un échantillon de fer fort propre au charronnage et aux usages du labour.

M. *Jean Genot*, du village de Godinne, un modèle d'ancre en fer, parfaitement forgé, et qui peut donner une idée de sa capacité. *Jean Genot* est réputé un des meilleurs forgerons du département; il a fourni une grande quantité d'ancres à la flottille de Boulogne.

M. *Denison*, dit *Schaeys*, fabricant de colle-forte à Namur, trois échantillons de colle-forte d'une très-bonne qualité, et comparable aux meilleures colles étrangères.

M. *Gédéon Contamines*, de Givet, divers échantillons de marbre rouge floragé, violet, grand floragé, cailloutin, bleu Luçon, bleu vicaire, bleu coutil, gris Robert, gris damassé, gris coquillé. Tous ces marbres présentent des nuances très-agréables.

M. *J. G. Éverard*, de Namur, un échantillon de minium, propre, dans l'état où il se trouve, à la fabrication de la faïence et à la détrempe.

La dame veuve *Moret*, fabricant d'étoffes de laine à Namur, trois échantillons de lainages qui ont paru de bonne qualité et d'un prix assez modique.

MM. *Demanet* et *Doux* fils, fabricans à Namur, six échantillons de leur fabrication dans le même genre et de la même qualité.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département a des matières premières en abondance, et cependant l'industrie n'y est qu'un objet secondaire et accessoire à l'agriculture.

MM. *Bolot* et compagnie, propriétaires de la verrerie de Mielliu, commune de Servenne, arrondissement de Lure, ont envoyé des échantillons de verre à vitre simple et double.

M. *Lombard*, de Plancher-les-Mines, arrondissement de Lure, six douzaines de carrés de montre, en fer, en acier, avec ou sans boules. Le débouché de ces petits objets est immense; il ne se borne pas à la France; des marchands ambulans viennent les acheter sur place,

et les disséminent dans une partie de l'Europe.

M. *Rochet*, commune de Faucogney, arrondissement de Lure, des échantillons d'une nouvelle espèce d'émeril; substance rare, très-intéressante pour la France, précieuse pour les manufactures d'armes et de glace, pour les couteliers, les ébénistes, etc., et que les Anglais seuls sont en possession de nous fournir.

M. *Kibler*, de la même commune, deux tabatières en corne garnies, l'une en cuivre, et l'autre en argent.

Madame *de Buyer*, de Saint-Loup, arrondissement de Lure, des fers blancs de sa manufacture de la Chaudeau, des fers noirs et des fers martinés.

La Haute-Saône compte un nombre considérable de forges et de fourneaux. MM. les propriétaires se sont empressés de présenter des échantillons de leurs produits. Parmi eux se font remarquer M. *Dornier*, qui fournit des lames de canons de fusil aux manufactures impériales d'armes de Versailles, Roanne et Saint-Étienne, et des fers aux arsenaux de Grenoble et d'Auxonne; et M. *Damotte*, qui fabrique des projectiles pour l'artillerie de terre, pour l'artillerie de la marine, et des cuirasses pour les troupes à cheval.

Dans la commune de Melisey, il existe une scierie de granits, dont est propriétaire M. *Declerk*, qui a présenté des échantillons variés d'ouvrages en granit et en roche.

Des échantillons de schiste-argilo-calcaire, assez dur et d'un grain assez fin pour servir de pierre à rasoir, de mines de plomb, de cuivre, d'argent, de houille, de tourbes, de sulfate de fer, d'oxide de manganèse, d'argile, sont envoyés par M. *Rochet*, de la Vaivre; par madame de *Valentinois*, par MM. *Besson* et les propriétaires de la faïencerie de Claire-Fontaine.

Des échantillons de fil-de-fer, de clous d'épingles, ont été envoyés par M. de *Mandre*, propriétaire de la filerie et clouterie de la commune d'Aillevillers; des échantillons de marbres, de pierres calcaires, par les habitans de la commune de Fouvent; des verres simples, doubles, en forme de losanges, rectangulaires, par la verrerie de Champagney.

Des échantillons de mine de fer sont arrivés des forges et fourneaux de Scey-sur-Saône, de Villeferoux, de Dampierre, d'Autray, d'Echalonge, de Vanconcour, de Vallay, de Passavaut, de Magny et d'Aillevillers.

Enfin, M. *Noblot*, de la commune d'Héricourt, a présenté des cotonnades rayées, grands carreaux, des cotons blancs, rouges, etc.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département, beaucoup plus agricole que manufacturier, devait nécessairement fournir peu d'objets à l'exposition; cependant la ville de Tournus renferme des fabriques de couvertures de coton dans les grandes dimensions, et décorées de fleurs d'ornement. MM. *Thibaut*, *Juvanon* et *Bassecourt*, se sont empressés d'envoyer des échantillons en ce genre. Tournus renferme aussi d'habiles mégissiers, dont le travail laisse entrevoir ce que peut le zèle joint au talent. MM. *Meunier* et *Daubes*, oncle et neveu, ont présenté à l'exposition des peaux tannées en blanc.

M. *Joseph Dufour*, de Mâcon, déjà connu avantageusement par sa fabrique de papiers peints, a expédié de nouvelles tentures, dont les sujets, tirés des voyages du capitaine *Cook*, sont peut-être ce que l'art a produit de plus curieux en ce genre; peines, soins, sacrifices pécuniaires, rien n'a pu décourager M. *Dufour*. Des difficultés sans nombre étaient à surmonter; tout était à créer; il est enfin arrivé au but, et au point de recueillir le fruit de ses longs travaux.

DÉPARTEMENT DE LA SARRE.

Les environs d'Oberstein fournissent à l'industrie des habitans de ce département, des cailloux et des bois pétrifiés dont ils savent tirer le plus grand parti, auxquels ils donnent une valeur presque illimitée, et qu'ils répandent dans presque toute l'Europe; ils fabriquent aussi des ouvrages en papier mâché, qui se distinguent sur-tout par la modicité de leur prix; MM. *Philippe* et *George Cæsar*, MM. *Lyeser* et *Gottlieb* d'Oberstein, ont envoyé un grand nombre de marchandises en agate et bois pétrifié, et des tabatières de papier mâché.

M. *Vopelius*, de Soultzbach, divers échantillons de bleu de Prusse et de sel

ammoniac. Ce fabricant s'est déja fait connaître très-avantageusement lors de l'exposition de l'an 10, et y a obtenu une mention honorable.

MM. *Roechling* et *Ritter*, de Sarrebruk, des échantillons de magnésie, de sel de Glauber, d'alun, première qualité. Il est bon d'observer que le département de la Sarre excelle dans ce genre de fabrication, et jouit, sous ce rapport, d'une réputation méritée.

MM. *Gouvy* et *Guentz*, de Goffontaine, des échantillons d'acier de diverses qualités, dix paquets de limes, deux paquets de râpes à bois et un carreau d'acier ou lime à bras. Ces aciers, ces limes égalent au moins en bonté ce que l'industrie étrangère peut présenter de mieux en ce genre.

M. *Helm*, de Buhlemberg, des serviettes imitant le damassé. Ces serviettes réunissent à la bonne qualité, le mérite de pouvoir être livrées au commerce à un prix très-modique.

M. *Noël*, propriétaire à Birkenfeld, a fait passer des échantillons de laines et de fin indigènes, perfectionnés par ses soins. Cette laine peignée, fournit une filature de 34,000 mètres de fil par kilogramme de laine. Quel degré de perfectionnement ne doit pas espérer le département de la Sarre de cette production, quand les troupeaux du pays auront été croisés par la race d'Espagne?

M. *Charles-Théodore Risch*, de Reifferscheid, a offert une carte d'échantillons variés de draps de différentes qualités, sortis de sa manufacture, dont les produits sont de nature à faire honneur et au département et à l'entrepreneur.

MM. *Gaspard Feilen* et *Conrad Klein*, de Trèves, ont envoyé deux échantillons de draps communs, propres à l'habillement des troupes. La ville de Trèves compte plusieurs fabriques de draps, mais toutes du même genre ou à-peu-près.

M. *François-Gérard Wittus*, de Trèves, a présenté une couverture de laine, qualité commune, mais très-bonne d'ailleurs, et d'un prix très-modéré: cette espèce de couverture est très-propre à l'usage des troupes, et la fabrique peut en fournir de six à huit mille par an.

DÉPARTEMENT DE LA SARTE.

La ville de Château-du-Loir présente des toiles faites avec les chanvres de son territoire, filés à la main, toiles qui joignent la force à la modicité du prix, et que l'on recherche pour linge de lit et de table.

La ville de Bessé, des siamoises qui sont d'un grand usage pour l'habillement des gens de la campagne.

La ville du Mans, des étamines à pavillon, des étamines noires, des bougies, des couvertures de laine, des peaux tannées et mégissées, des articles de gaînerie, des échantillons de dentelles. Les étamines à pavillon, en couleurs blanche, bleue et rouge, proviennent des ateliers de MM. *Thoury* père, *Jacques-Louis Thoury-Leclou*, *Louis Lemaître*, *Jacques-André Venot*. La fabrication de cette espèce d'étamines, qui sont toutes employées pour le service de la marine impériale, occupe mille personnes au Mans et dans les environs. Les étamines noires ont été fournies par M. *Desportes*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10; les bougies, par M. *Charles Orry*, et par MM. *Leprince*, dont la fabrique, établie depuis deux cents ans, est avantageusement connue; les couvertures de laine, par M. *Saint-Père*; les peaux tannées, par M. *Legoué* aîné; les peaux mégissées, par M. *Jacques Jamet*; les articles de gaînerie, par *Gabriel Manguin*, et par *Joseph Cherouvrier*; les échantillons de dentelles, par M. *Davoust*, qui n'a formé son établissement que depuis une année.

M. *Chevalier* père, de Mamers, a envoyé de toiles et coutils propres à divers usages.

M. *Loiseau*, fabricant à Malicorne, des assiettes, vases et autres objets en faïence blanche, brune, marbrée, etc.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Les objets sur lesquels s'exerce l'industrie parisienne sont infiniment variés et nombreux; quatre-vingts mille individus peuplent ses ateliers. Dans l'orfèvrerie, la bijouterie, la joaillerie, l'horlogerie finie et ornée, l'ébénisterie, la fabrication des porcelaines, des bronzes, etc., elle ne connaît que peu ou point de rivale: si les départemens ou l'étranger peuvent lui faire craindre leur concurrence dans d'autres fabrications, tous les jours elle améliore les siennes.

Paris est pour les arts mécaniques ce qu'il est pour les sciences et les lettres. C'est là que sont réunis les artistes les plus habiles dans tous les genres ; c'est là qu'ils trouvent le plus de moyens pour augmenter et étendre leurs connaissances ; c'est là que se font la plupart des découvertes, des inventions, des perfectionnemens.

Les manufacturiers et les artistes du département de la Seine qui ont été jugés dignes du concours, sont au nombre d'environ trois cents. On ne peut qu'indiquer leurs noms, leurs demeures, et sommairement leurs productions, qui seront rangées sous divers titres.

Cristaux, *Porcelaines*, *Verrerie*, *Poterie*.

MM. *Dil* et *Guerard*, rue du Temple, au coin du boulevard : porcelaines. Cette fabrique obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 6; elle est, depuis 20 ans, une des plus florissantes qui existent en Europe. Aucune autre manufacture ne l'emporte sur elle par la beauté des formes, la solidité et la vivacité des couleurs ; en un mot, par toutes les qualités qui constituent une belle porcelaine.

M. *Ladouepe-Dufougerais*, fabricant de cristaux de S. M. l'Impératrice, rue de Bondi, n. 10, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, propriétaire de la verrerie du Creusot près Montcenis, département de Saône-et-Loire : cristaux du Creusot, connus depuis long-temps par leur beauté et l'élégance de leurs formes.

MM. *Pouyat* et *Russinger*, rue Fontaine Nationale, qui occupent plus de cent personnes dans leur fabrique de porcelaines : divers articles en porcelaines, et notamment un groupe en biscuit, d'une superbe exécution, représentant le Vainqueur d'Austerlitz, qui offre à l'Europe l'olivier de la paix.

MM. *Caron* et *Lefebvre*, rue Amelot, n. 64 : deux trépieds égyptiens, un trépied composé de trois cariatides, haut de trente-trois pouces ; une corbeille, des vases, des tableaux, une fontaine d'environ quarante-cinq pouces de hauteur ; le tout en porcelaine et bien exécuté. Le commerce principal de cette grande manufacture se fait avec l'étranger, et sur-tout avec la Russie.

M. *Schoelcher*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 544 : porcelaines parmi lesquelles on remarque de grands vases très-ornés, une assiette représentant la Vierge connue sous le nom de la Jardinière de *Raphaël*, peinte avec beaucoup de pureté et de goût ; un groupe en biscuit, servant de support à une pendule, représentant la chute de Phaéton.

M. *Neppel*, rue de Crussol, n. 8 : porcelaines blanches, peintes et dorées, grands vases en porcelaines, distingués par la beauté des formes et de l'exécution.

M. *Dagoty*, boulevard Poissonnière, n. 4 : des porcelaines à fond blanc et de diverses couleurs, avec or mat et brillant, uni et en relief; vases et urnes à l'imitation des anciens, remarquables par la beauté des formes, le goût et la richesse des ornemens.

M. *Nast*, rue des Amandiers, n. 8 : porcelaines de toute espèce, réunissant la beauté de la pâte à celle des formes, la richesse des peintures à celle des dorures. On admirera parmi ces porcelaines les bustes de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, qui sont du plus beau fini, et deux vases ornés de bas-reliefs, d'environ un mètre et demi de hauteur, en trois parties et du meilleur goût. La manufacture de M. *Nast* peut être regardée comme la plus considérable de Paris.

MM. *Darthé* frères, rue de la Roquette, n. 90 : porcelaines jugées très-belles. La manufacture de MM. *Darthé* est une des grandes fabriques de porcelaine de la capitale.

M. *Bertrand*, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 5 : fleurs en biscuit de porcelaine, imitées d'après nature, et exécutées avec beaucoup de délicatesse.

M. *Gonord*, rue Courty, n. 8 : porcelaines peintes très-agréablement en or et de diverses couleurs, *par impression*, présentant des dessins aussi finis qu'on pourrait le faire au pinceau. Le procédé dont M. *Gonord* est auteur, offre un moyen nouveau, facile et économique, de décorer agréablement la porcelaine.

M. *Lambotin*, rue Jacob, n. 16 : objets divers, exécutés en pâte de porcelaine, tels que formes de sphères et de solides réguliers pour les démons-

trations géométriques, couteaux, coussinets, plateaux de balances, mortiers à l'usage des pharmaciens. M. *Lambotin* y a joint des formes de cristaux poliédres de diverses substances minérales, formes utiles aux minéralogistes, exécutées avec beaucoup de précision.

La manufacture des glaces du faubourg Saint-Antoine est renommée dans toute l'Europe. Les belles glaces qu'elle a exposées ne peuvent qu'ajouter à sa réputation : il y en a une de cent quatorze pouces de hauteur sur soixante de large.

M. *Luton*, rue du Marché-Neuf, n. 4, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9 : vases de cristal, dorés d'une manière aussi agréable que solide.

M. *Saget*, à la verrerie près la garre : bouteilles de verre de la plus grande dimension, dont la bonne qualité a été reconnue par une commission de l'institut : il y en a qui tiennent jusqu'à quatre-vingt-dix litres.

M. *Desprez*, rue des Récollets : médaillons en porcelaine à fond bleu, avec ornemens et figures en blanc, imitant les camées.

M. *Hazard*, rue Sainte-Apolline, n. 2, qui fournit au Muséum d'histoire naturelle les yeux des animaux que l'on veut empailler : yeux humains et d'animaux en émail, d'un gros volume, très-bien faits.

MM. *Huson* et *Verdier*, rue de la Roquette, n. 72 : grands poèles et candelabres en faïence imitant la porcelaine ; poèle ayant le ton du granit, du porphyre, des marbres, d'un prix peu différent de ceux en blanc ; vases, genre étrusque, en belle terre rouge, et autres en terre noire ; bas-reliefs, médaillons, etc., en terre de couleur ; échantillons d'émaux cuits au grand feu ; minium. Tous ces objets sont soignés pour la nature des terres, la forme des ornemens et le choix des couleurs.

M. *Russinger*, rue Grange-aux-Belles, n. 11, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9 : creusets aussi bons que ceux de la Hesse ; poteries couvertes d'un vernis métallique. Les creusets ont été essayés au Muséum d'histoire naturelle, et au laboratoire du conseil des mines : on les a trouvés excellens.

M. *Poter*, brévété d'invention, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 88, qui reçut une médaille d'or à l'exposition de l'an 10, pour la beauté des faïences qu'il fabriquait alors : carreaux, briques, tuiles d'une grande perfection. Ces divers objets sont façonnés, dans des moules de fer, avec de la terre en poussière presque sèche, soumise à la pression ; ils sont parfaitement unis, ce qui donne un libre cours aux eaux ; ils présentent exactement les mêmes dimensions, beaucoup de solidité, et on peut les fabriquer l'hiver.

Dorure, Vernis.

M. *Janin* jeune, rue des Petits-Augustins, n. 78 : un ancien fauteuil doré et sculpté suivant ses procédés. L'Institut national a reconnu que les moyens découverts par cet artiste, donnent plus de solidité à la dorure sur bois, et la préservent de l'influence de l'humidité. Sa sculpture est solide, et offre des dessins nets, délicats et agréables.

M. *Seguin*, rue Saint-Victor, n. 55 : un portrait en émail, d'un gros volume, très-bien peint.

M. *Daguet* jeune, rue des Marais, n. 17 : bordures et ornemens estampés sur cuivre, mis en couleur d'or. Ces ornemens sont riches, agréables, et à plus bas prix que les ornemens ciselés.

M. *Montcloux-Lavilleneuve*, brévété d'invention, rue Martel, n. 10 : vernis sur métaux, peinture économique ; dorure imitant l'or mat et bruni, composition ressemblant à l'argent poli. Les anciens propriétaires de cette manufacture obtinrent une médaille d'or à l'exposition de l'an 9 ; elle n'a pas dégénéré entre les mains de M. *Montcloux-Lavilleneuve*. Parmi les objets qu'il a exposés, ont été admirés un vase de dix pieds de hauteur, de forme égyptienne, destiné pour le château des Tuileries, et des portions d'une rampe, du meilleur goût, exécutée pour le grand duc de Berg, avec une composition métallique, dure, sonore, aussi belle que l'argent le mieux poli.

M. *Demarne*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 46 : objets en fer verni et doré, capables de résister aux coups de marteau et à une forte chaleur, ne le cédant en rien pour la solidité et

pour l'éclat du vernis, à ce qui se fait de mieux en ce genre.

M. *Duverger*, rue des Petits-Champs, n. 65 : seaux, plateaux, lampes, en tôle vernie, bien décorés, et de formes agréables.

M. *Bugnot*, rue Sainte-Avoye, n. 40 : garnitures de commodes et porte-montres en cuivre estampé et verni, imitant la dorure d'or moulu au mat et brunie, d'un prix inférieur à celui des ornemens de la même nature, venant de l'étranger.

M. *Baud*, rue Saint-Denis, n. 32 : chapeaux vernis, objets en cuir, en laine, vernis; schakos en cuir imitant le crin, et en laine, vernis par-dessus.

M. *Liegrois*, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n. 86, qui, à l'exposition de l'an 10, obtint une médaille d'argent avec MM. *Didier* et *Valentin*; tissus en laine et cuirs vernis, très-brillans, très-souples, et fort solides.

M. *Didier*, rue Saint-Denis, n. 59, le même qui tira au sort, en l'an 10, une médaille d'argent : cuirs vernis qui ne laissent rien à desirer. C'est à lui qu'on doit l'invention des cuirs vernis en France, et les principaux perfectionnemens qui y ont été ajoutés.

Couleurs, compositions, et Apprêts chimiques pour teindre; Papiers peints.

MM. *Graffe* frères, à Sèvres; et à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10 : cires à cacheter, à odeur, et de toutes couleurs, ayant la propriété de bien s'allumer et de cacheter solidement.

Madame *Cosseron* et compagnie, rue de Thionville, n. 20 : couleurs lucidoniques, presqu'inodores, papier à calquer, dit papier *lucidonique*; cires à cacheter de diverses couleurs.

M. *Peytavin*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 46 : très-belles couleurs, consistant en bleu de cobalt, jaune de chrome, vert de Scheel perfectionné, laques carminées, bleu de Prusse préparé par un procédé économique.

M. *Caullet-de-Vaumorel*, rue des Enfans-Rouges, n. 2 : pain chinois, ou bleu céleste superfin, pour donner l'apprêt du neuf aux tissus de lin, de coton, de soie et de laine, et pour les azurer; boulettes de bleu français pour teindre les mêmes tissus, depuis le bleu clair jusqu'au ton le plus foncé. Ces préparations produisent l'effet que leur attribue M. *Vaumorel*.

M. *Marchais*, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue Saint-Florentin : boules de bleu d'indigo soluble, ou bleu français : ces boules ont été perfectionnées depuis l'an 10, et le prix en est modique.

M. *Vuy*, rue Bleue, n. 15 : bleu-céleste-mars et boules de diverses couleurs. Le bleu de M. *Vuy* est agréable; les autres couleurs sont généralement fugitives, mais plusieurs suffisent pour donner une teinte qui plait.

MM. *Machaut* et compagnie, à Passy : draps, casimirs apprêtés par des procédés qui leur sont propres, remarquables par le brillant et la douceur; tissus de laines reteints en couleurs solides, et dont on a changé la première couleur.

M. *Lambertye*, rue d'Orléans au Marais, n. 5 : couleurs en tablettes et en poudre, très-bien préparées; coffrets en carton, décorés d'une manière agréable; papiers vélins d'une grande beauté, fabriqués à Annonay, dans la papeterie de M. *Montgolfier*, d'après des renseignemens fournis par M. *Lambertye*.

M. *Prieur*, rue Saint-Dominique, n. 53 : couleurs liquides très-belles; destinées à l'impression des papiers peints, et susceptibles d'être employées pour la peinture à la gouache. On remarque parmi elles le vert-pré ou vert-foncé, le vert-fleur, le jaune minéral obtenu de l'oxide de plomb, et surtout le bleu superfin et le cramoisi lustré ou laque rouge; papiers peints, de couleurs solides, très-bien faits, pour l'égalité du ton des couleurs et de la pose.

M. *Albert*, rue du Bacq, n. 15, entrepreneur de deux manufactures de papiers peints, où il occupe cent vingt ouvriers : papiers peints pour tenture, à fonds unis satinés, et ornés de dessins en couleur et en tontisse de couleurs solides et agréables.

M. *Simon*, au pavillon de Hanovre : papiers peints très-décorés, rehaussés d'or, de couleurs solides; bas-reliefs d'un grand effet. La manufacture de M. *Simon* est renommée par la bonté et la beauté de ses produits.

M. *Moutrille*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95 : papiers peints solides

ment, ornés de tontisse, à dessins gracieux, et d'une modicité de prix remarquable.

MM. *Jourdan*, *Villars* et compagnie, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 14: tenture de papier relative à la bataille d'Austerlitz.

MM. *Schrants-Sussé* et compagnie, rue Basse-du-Rempart, n. 38: papiers de différentes couleurs, dont plusieurs glacés d'or, d'argent, de bronze, pour écrire des billets.

MM. *Jacquemard* et *Benard*, successeurs de *Réveillon*, rue Montreuil, n. 37, qui obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9: nouveaux papiers linon-batiste, avec amalgame de tontisse, de divers ornemens en or, et de paillettes transparentes; nouvelle draperie d'après nature, nouveau genre de tapisserie tontisse, plus solide que le papier, pouvant être employé pour meuble. Ces manufacturiers habiles sont connus par la beauté de leurs papiers, et par leur fabrication en grand.

M. *Dodard*, rue Ferdinand, n. 25: papiers de couleur, satinés, bronzés, propres à divers usages, et de la plus grande beauté.

MM. *Daguet* et *Caffin*, brévetés d'invention, rue n. : papiers peints satinés à reflet d'argent de toutes couleurs, papiers peints satinés imitant le coutil, dont la feuille a environ quatre mètres de longueur.

Tannage et Hongroyage.

MM. *Salleron* père et fils, rue Fer-à-Moulin, faubourg Saint-Marceau, qui tiennent un rang distingué parmi les tanneurs de Paris, et dont le zèle et les soins ont perfectionné en France l'art de la corroierie: des tiges de bottes en cuir de cheval; des tiges cambrées en veau; des veaux à revers, et autres de diverses espèces; des débris de cuirs de cheval, mis en noir. Tous ces objets sont de la plus belle exécution, et n'ont rien à craindre de la concurrence étrangère.

M. *Mattler*, rue Censier, n. 13: maroquins bien préparés sur fleur, uniformément dépouillés sur chair, bien lissés, de couleurs vives et éclatantes.

M. *Rollet*, rue Censier, n. 15: cuirs de Hongrie, préparés avec soin.

M. *Hourdequin*, rue des Gravilliers, n. 71: cuirs dorés; ornemens imprimés en or et en argent, sur diverses étoffes; impressions en déteinte sur draps, capables de soutenir le lavage et l'action de l'air. Ces objets sont très-utiles pour les grandes décorations, les tentures, etc.

MM. *Fauler* et *Kempf*, à Choisy, auxquels une médaille d'or fut décernée à l'exposition de l'an 9: maroquins qui soutiennent la réputation que ces fabricans se sont acquise.

M. *Meslant*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 102: livres reliés et couverts en papiers maroquinés, de diverses couleurs; ces reliûres sont propres, solides, et peu coûteuses.

M. *Olombel*, rue de la Loi, n. 10, qui entretient à Bicêtre un atelier de cent vingt prisonniers, lesquels ont fabriqué 30,000 gibernes en cinq mois, lors de la campagne d'Austerlitz, et qui se propose de monter un autre atelier où il n'emploiera que des sourds-muets: bottes et souliers bien fabriqués.

M. *Delvau*, bréveté d'invention, rue Notre-Dame, n. 4: bottes sans coutures à la tige, préparées en très-peu de temps, avec le cuir des jambes de chevaux tanné par un procédé particulier.

M. *Merciol*, rue Bailleul, n. 6: bottes sans coutures à la tige, faites avec du cuir tanné à la manière ordinaire; autres bottes économiques, que l'on peut élargir et rétrécir à volonté, dont la couture est par le côté.

Toiles cirées, Mastics, Bougies, Compositions tirées des règnes végétal et animal.

M. *Seghers*, rue de l'Orillon, n. 8, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9, et une d'argent à celle de l'an 10: toiles cirées fines, flexibles, du plus beau poli, et de couleurs agréables; tapis de pieds, à l'instar de ceux que fabrique l'Angleterre. Il y a cent cinquante ouvriers dans la manufacture de M. *Seghers*, et trois mille châssis montés en œuvre.

MM. *Desquinemare*, *Palu* et *Delalain*, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 24: toiles et taffetas imperméables; seaux à incendie, revêtus de toile imperméable. La bonté de cette toile est reconnue; elle fit obtenir à M. *Des-*

quinemare une médaille de bronze, à l'exposition de l'an 10.

M. *Collet*, rue Saint-Martin, n. 8: taffetas gommés, unis, luisans, et propres à divers usages.

M. *Salmer*, rue Pierre-Sarrasin, n. 6: instrumens de chirurgie très-bien faits, en gomme ou résine élastique.

MM. *Humont* et *Paroisse*, rue Saint-Antoine, n. 102: un bassin où il y aura de l'eau et des poissons, fait uniquement avec le mastic qu'ils composent, et qui sert à empêcher l'infiltration des eaux à travers les murs, etc.

MM. *Brune* et compagnie, rue Saint-Martin, n. 33, et MM. *Trudon* père et fils, à Antony: de très-belles bougies.

M. *Ducroos*, à Bagnolet, porteur d'un brevet d'importation: savon français dit de *Windsor*, à la rose, à la violette, à l'huile de palmier, etc., imitant le savon anglais de Windsor, et entrant avec lui en concurrence dans le commerce.

M. *Millerant*, rue du Lycée, palais du Tribunat: très-bons chocolats, dont le sucre et le cacao sont purifiés par une méthode particulière qu'approuvèrent, en 1783, la faculté et la société de médecine de Paris.

M. *Duchet*, rue Traversière-Saint-Antoine, n. 8, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9: colles-fortes, transparentes, très-belles et très-bonnes, parmi lesquelles se trouve de la colle d'éléphant.

M. *Marcel*, au nom de la compagnie *Callias*, rue du Faubourg Montmartre, n. 67: tourbe carbonisée par des procédés particuliers pour lesquels il a été pris un brevet d'invention; il s'est vendu l'hiver dernier, à Paris, une quantité considérable de cette tourbe; nouveau moulin à farine, qui peut être mis en mouvement par un homme, et même par un enfant, pour lequel un brevet a été aussi demandé.

Composition métallique, Produits du règne minéral.

M. *Yanveux*, rue des Orfèvres, n. 13: plaqués en argent, très-bien faits, représentant les armes de l'Empire.

M. *Launay*, rue d'Hauteville, n. 29, qui a fait exécuter les fontes de fer des deux ponts de Paris: fontes de fer adoucies au point de pouvoir être limées et polies; modèle en fonte de fer d'un pont propre à être placé vis-à-vis l'École militaire, et qui serait, suivant M. *Launay*, plus économique, plus solide, plus agréable et plus promptement exécuté que les ponts existans; autre modèle en fonte de fer et fer forgé, de coupole pour la halle au blé de Paris, dont M. *Launay* se propose de faire hommage à M. le préfet de la Seine.

M. *Frichot*, rue des Jardins-Saint-Paul, n. 3: paillettes d'acier de diverses formes, et d'un très-beau poli.

M. *Chomel*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 21: deux bocaux de camphre français; le premier, de camphre brut, annoncé extrait de l'essence de térébenthine; le second de camphre purifié, parfaitement semblable au camphe de l'Inde.

M. *Marc Costel*, rue de l'Oursine, n. 23: sulfates de fer, sulfates de cuivre, jaune minéral de très-bonne qualité; acide sulfurique à bas prix.

M. *Humblot*, gendre de feu M. *Conté*, place du Tribunat, n. 223: crayons imitant la plombagine, montés en bois, et non montés, dits *Crayons-Conté*, du nom de leur inventeur, que les arts regretteront long-temps, et qui avait obtenu une médaille d'or à l'exposition de l'an 9.

MM. *Cuchet* et *Ducommun*, rue de Beaune, n. 2: fontaines pour filtrer avec célérité les eaux troubles, et pour dépurer les eaux infectes et corrompues; l'avantage de ces fontaines est reconnu; *MM. Smith* et *Cuchet*, qui en sont inventeurs, obtinrent une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9; ils sont porteurs de brevets d'invention et de perfectionnement.

Filatures de Coton et Lin.

M. *Alphonse Leroy*, rue de Vangirard, n. : fil filé à la mécanique dans toute la longueur du lin, sans cardage et sans perte de matière, au moyen d'une mécanique qui a été trouvée très-ingénieuse par le jury d'examen des objets présentés à l'exposition par le département de la Seine.

MM. *Debrioude*, rue Beautreillis, n. 13; *Charité*, rue Bertin-Poirée, n. 3; *Baquet* et *Cellarier*, rue Popincourt, n. 44, qui occupent 180 ouvriers; *Dunau*, rue de l'Arbalète, n. 26; *Delavacque Kempeners*, grands

rue de Chaillot, n. 5; *Albert*, faubourg Saint-Denis, n. 69: cotons filés pour chaîne et pour trame. M. *Albert* y a joint des mécaniques qu'il a perfectionnées, très-propres à filer, et qui ont travaillé sous les yeux du public.

MM. *Gombert* père et fils, rue de Sèvres, n. 11: superbes cotons à broder. Ils obtinrent une mention honorable à l'exposition de l'an 10.

M. *Delaporte*, place du Chevalier-du-Guet: cotons à broder et autres servant à la fabrication des étoffes légères mêlées de coton et de soie.

M. *Fournier*, brévété d'invention, mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10: deux modèles de métiers, l'un de préparation, et l'autre de filature de lin.

Étoffes de coton.

MM. *Gabay*, rue Neuve-Saint-Laurent, n. 10; *Dufrayer*, rue de Bondy, n. 19; *Camus*, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n. 12; *Jarry*, rue du faubourg Saint-Denis, n. 88; *Gerard*, rue de la Boucherie, n. 23; *Bougler*, rue Popincourt, n. 61; *Ducas*, rue d'Orléans, n. 9; *Richard*, rue de Charonne, n. 95, qui obtint, avec feu *Noir-Dufréne*, son associé, une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, et une d'or à celle de l'an 10: tissus de coton de toute espèce.

M. *Biavez*, rue des Lions-Saint-Paul, n. 14, a exposé une pièce de mousseline, de deux aunes et demie de large.

Bonneterie, Fabriques de bas.

M. *Boiteux*, rue du Brave, au bas de la rue Tournon: tricot fourré, dit tricot à toison, fabriqué sur un métier à bas ordinaire.

MM. *Coutan* et *Couture*, qui obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9; *Focachon*, place des Victoires, n. 4; *Fecond*, place des Victoires, n. 1; *Cahours* père et fils, rue des Saints-Pères, n. 50, auxquels une médaille d'argent fut décernée en l'an 9; *Chevrier*, rue Boucherat, n. 16: bonneterie de la meilleure fabrication.

Gazes et Étoffes de soie, et de soie et coton.

M. *Deville*, rue Grange-aux-Belles, n. 10: gazes sur lesquelles sont imitées des broderies en tout genre, par l'application de la tontisse en laine et coton.

M. *Renouard* fils, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 4: étoffes de soie, et de soie et coton; étoffe mixte, nouveau genre, dont une partie, façon de broderie, représente des rayons de broderie, et une autre des rubans de soie brochés.

MM. *Renouard* père, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 24; *Baudin*, rue Saint-Denis, n. 247; *Pepin*, rue Mêlée, n. 59; *Bontems*, même rue, n. 53, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10: étoffes de soie, de soie et coton.

MM. *Bellanger* et *Dumas-Descombes*, rue Saint-Denis, n. 21, et *Monot-Leroy*, rue du Renard-Saint-Sauveur, n. 7: gazes.

Couvertures.

MM. *Fayard*, rue Saint-Victor, n. 89; *Gilles*, même rue, n. 122; *Martin*, même rue, n. 86; *Roguinot*, même rue, n. 16; *Denoir-Jean*, rue de la Juiverie, n. 19; *Musset*, rue du Petit-Pont, n. 22; *Albinet*, rue d'Orléans, n. 18: couvertures de coton, couvertures de laine. Paris excelle dans ce genre de fabrication.

Chinage.

M. *Grégoire*, rue Charonne, hôtel de Vaucanson, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9, pour les tissus circulaires dont il est inventeur: tableaux en velours chiné, trop connus pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge.

Passementerie.

MM. *Godeau*, rue Aubry-le-Boucher, n. 34; *Girod*, rue Vivienne, n. 10; *Robert*, rue de la Poterie, n. 10; *Gobert*, cour des Fontaines, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10: passementerie d'un bon goût et d'une exécution parfaite.

Broderies.

MM. *Leroux-de-la-Salle*, rue Saint-Honoré, n. 55; *Levacher*, rue Vivienne, n. 16, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10, pour des étoffes de soie; *Fleury-Delorme*, rue Saint-Denis, n. 277; *Esnault*, rue d'Orléans-Saint-Honoré, n. 19, qui fut mentionné honorablement en l'an

10; *Charpentier*, brodeur de S. M. l'Impératrice, rue du faubourg-Saint-Denis, n. 25; mesdames *Lhuillier*, cloître Saint-Marcel; *Lamaque*, rue du Temple, n. 19; *Dené*, rue Neuve-Saint-Augustin; n. 50; *Gourdin*, maison Saint-Lazare, faubourg Saint-Denis; *Butté*, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 10; *Demonceau* et compagnie, rue des Bons-Enfans, n. 21: objets en broderie, nombreux et variés, de la plus grande perfection, et dignes de l'admiration des étrangers. Cette admiration s'est portée principalement sur vingt-cinq tableaux faits à l'aiguille par madame *Lhuillier*, avec une patience et une adresse inconcevables, fruit de quinze années de travail; ouvrage estimé par les plus habiles brodeuses comme le chef-d'œuvre de leur art.

Orfévrerie, Joaillerie, Bijouterie.

M. *Odiot*, rue Saint-Honoré, n. 250, qui obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 10: objets en orfévrerie, qui donneront l'idée la plus avantageuse de notre supériorité dans ce genre d'industrie.

M. *Auguste*, place du Carrousel, qui a exécuté pour le Gouvernement, en différentes circonstances remarquables, des ouvrages qui lui ont mérité la grande réputation dont il jouit, artiste distingué, joignant à une imagination vive et féconde beaucoup de goût dans l'exécution des dessins qu'il imagine, et auquel une médaille d'or fut décernée à l'exposition de l'an 10: orfévrerie propre à fixer les regards de l'étranger.

M. *Blanchet*, rue de la Tixeranderie, n. 76: deux ouvrages en filigrane, représentant, l'un un aigle impérial, l'autre un pélican, d'une exécution parfaite.

M. *Boullier*, place des Victoires, n. 4: pièces d'orfévrerie, de formes élégantes, et travaillées avec beaucoup de soin.

MM. *Nitot* et fils, joailliers de LL. MM., place du Carrousel: le commerce de cette fabrique est très-étendu; elle joint au travail du diamant celui des pierres en couleurs. Le choix dont LL. MM. II. l'ont honorée, dispense de faire l'éloge des produits qu'elle a offerts à l'exposition.

M. *Olivera*, quai de la Mégisserie, n. 48: une parure en bijouterie de la plus grande beauté.

M. *Biennais*, rue Saint-Honoré, pièces d'orfévrerie distinguées par la perfection du travail et l'élégance des formes.

M. *Sohey*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 93, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10: bijouterie et quincaillerie en acier d'un peau poli.

M. *Bouvier*, rue du Bacq, n. 581, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, artiste connu et très-distingué: bijouterie.

M. *Guion*, rue Saint-Denis, n. 15: pièces d'orfévrerie, qui ne laissent rien à desirer sous le rapport des formes et de la ciselure.

M. *Leveque*, rue de l'Arbre-Sec, n. 42: bouquet d'argent, ouvrage curieux d'orfévrerie.

M. *Coudray*, rue du Roule, n. 17: grandes et petites étoiles de la légion d'honneur, très-bien faites.

M. *Wieland*, rue Française, n. 6: joaillerie montée en pierres fausses. La base de cette joaillerie est le straz, composition qui imite le diamant. M. *Wieland* est renommé à Paris pour la beauté des bijoux qu'il établit en straz.

Sculpture, Moulure, etc.

MM. *Ravrio*, rue de la Loi, n. 211; *Thomire*, rue Boucherat, n. 16; *Duport* père et fils, rue Montmartre, n. 25; *Thevenin*, rue d'Anjou, au Marais, n. 5; *Galle*, rue Vivienne, n. 60; *Gonon* et *Caulers*, rue Notre-Dame-Nazareth; *Héricourt*, faubourg Saint-Martin, n. 29: bronzes dorés et non dorés, de formes agréables, d'un bon goût et d'une grande perfection de travail. M. *Galle* a joint des lustres, et M. *Ravrio* un lustre très-riche, doré au mat, et orné de cristaux.

M. *Romain*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 25: vases en cuivre couleur de bronze, d'une forme élégante, enrichis de dorures bien ciselées.

M. *Gardeur*, rue Beaurepaire, n. 30: ornemens en relief, moulés en carton, dans des creux de plâtre, légers et faciles à transporter.

M. *Alleaume*, rue des Quatre-Vents, n. 13: cartes géographiques en relief, montées en carton, représentant la forme des vallées et des hauteurs, por-

tatives à raison de leur légèreté, et que l'on peut multiplier à volonté par le polytypage.

MM. *Meunier* et *Pontier*, boulevard Bonne-Nouvelle, n. 21: vases en albâtre, très-bien exécutés.

Librairie, Gravures.

Madame *Joubert* et M. *Masquelier*, rue de la Harpe, n. 117, qui obtinrent une médaille d'or à l'exposition de l'an 10: galerie de Florence.

M. *Lamy*, quai des Augustins, n. 21: Voyage pittoresque de France, contenant des vues et dessins de grottes, fontaines, canaux, cascades, torrens, bassins, rochers, montagnes, vallées, plaines, ports, etc.; les dessins gravés sont déja au nombre de trois cents.

MM. *Treuttel* et *Wurtz*, rue de Lille, n. 17: gravures destinées à l'ouvrage intitulé, *Voyage de Constantinople, etc.* d'après les dessins de *Milling*.

MM. *Piranesi* frères, au collége des Grassins, qui obtinrent une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9: calcographie et imitation de monumens antiques.

M. *Baltard*, rue du Bacq: ouvrage à gravures, représentant Paris et ses monumens. Ces gravures sont belles, et les sujets bien choisis: les ciels de plusieurs d'entre elles ont été faits avec la machine imaginée par *Conté*.

MM. *Robillard-Peronville* et *Laurent*, rue de la Concorde, n. 9: gravures du Musée français, ouvrage qui, par sa belle exécution, mérite les succès qu'il a obtenus.

M. *Denné* le jeune, rue Vivienne, n. 10: Histoire naturelle des oiseaux de paradis, qui est connue de la manière la plus avantageuse.

M. *Auber*, rue S.-Lazare, n. 4: Tableau historique des campagnes d'Italie, ouvrage qui honore la librairie, comme le sujet qu'il traite honore les armées françaises.

M. *Filhol*, rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n. 785: gravures du musée Napoléon, qui jouissent d'une réputation méritée en France et dans les autres parties de l'Europe.

M. *Etienne Michel*, rue des Francs-Bourgeois, n. 6: nouvelle édition du Traité des arbres et arbustes de Duhamel, dont les gravures, d'une très-belle exécution, sont coloriées avec beaucoup de vérité.

MM. *Giguet* et *Michaux*, rue des Bons-Enfans, n. 3: diverses et dernières éditions des Œuvres de l'abbé Delille; éditions qui, par la beauté du papier, la netteté du tirage, et la parfaite correction des épreuves, font honneur aux presses de MM. Giguet et Michaux.

M. *Théophile Barrois*, quai Voltaire, n. 5: Dictionnaire portatif, français-anglais et anglais-français, d'un caractère aminci et très-serré.

M. *Pierre Didot*, rue du Pont de Lodi, n. 6, qui a obtenu une médaille d'or à l'exposition de l'an 6: édition complète, *in-folio*, de Racine, dont le premier volume a déja paru à la dernière exposition; Fastes, et quelques autres ouvrages sortis de ses presses, qui continuent de prouver que l'imprimerie est portée en France au plus haut degré de perfection.

M. *Landon*, quai Bonaparte, n. 1, au coin de la rue du Bacq: Annales du Musée et de l'école moderne des beaux-arts, 11 vol. *in*-8., contenant chacun 72 planches gravées au trait; Paysages et Tableaux de genre du musée Napoléon, 2 vol. *in*-8., contenant chacun 72 planches, gravées et ombrées en taille douce; Vies et Œuvres des peintres célèbres, 4 vol. *in*-4. et *in-fol.*, contenant chacun 72 planches gravées au trait; Galerie historique des hommes les plus célèbres de toutes les nations, 6 vol. *in*-12., contenant chacun 72 portraits gravés au trait; Description de Paris et de ses principaux édifices, première partie, *in*-8., avec 31 planches ombrées en taille douce.

M. *Landon* est éditeur-propriétaire de tous ces ouvrages.

Ébénisterie, Instrumens de musique considérés comme produits de l'Ébénisterie.

MM. *Jacob Dosmalter*, rue Mêlée, qui obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 9; *Mansion*, rue des Champs-Elysées, n. 7; *Heckel*, grande rue du Faubourg-Saint-Antoine; *Rascalon*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 144; *Papst*, rue de Charonne, n. 7; *Duguers*, boulevard Italien, n. 2: divers meubles enrichis d'ornemens, aussi distingués par la beauté des formes que par le fini du travail.

M. *Baudon-Goubaut*, cour des petites écuries, faubourg Saint-Denis: meuble

destiné à S. M. l'Empereur, fait de bois d'orme galleux.

M. *Cousineau*, bréveté d'invention, rue de Thionville, n. 20: harpes auxquelles il a adapté un mécanisme qui produit un effet de sourdine et d'écho inconnu jusqu'alors.

M. *Dupoirier*, rue Bergère, n. 21: piano-forte, d'un nouveau genre, dont le mécanisme est en sens contraire des autres instrumens de cette nature, et qui a déja obtenu l'approbation de la société d'encouragement de l'industrie nationale.

M. *Schmidt*, rue du Pont de Lodi, n. 2: piano-harmonica, approuvé par les artistes les plus distingués.

Tabletterie, Ouvrages de tour.

M. *Maire*, rue Saint-Honoré, n. 154, qui a reçu une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10: nécessaires d'un goût exquis, de l'élégance la plus recherchée, supérieurs à tout ce que les Anglais font dans ce genre.

M. *Gaudré*, rue Saint-Denis, n. 313: petits nécessaires, dont les formes sont variées avec goût, et le travail très-soigné.

M. *Defrance*, faubourg Saint-Martin, n. 22: tabatières et autres ouvrages en écaille fondue, parfaitement exécutés.

M. *Aymable*, rue Saint-Martin, n. 199: articles de tableterie, faits avec le plus grand soin.

M. *Torlet*, rue Française, n. 6: tabatières en écaille, doublées d'or, dont il a porté la fabrication au point où elle est parvenue.

M. *Barreau*, rue Saint-Victor, n. 57: modèles de moulure, et autres pièces de tour, que l'on peut considérer comme des chefs-d'œuvre.

Coutellerie, Quincaillerie, Armes, etc.

MM. *Gillet*, rue de Charenton, n. 43; *Lethien*, boulevard du Temple, n. 1; *Petitwalle*, dont le père obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9; *Renaud-Gloutier*, rue de l'Arbre-Sec, n. 23; *Gavet*, rue Saint-Honoré, n. 138: objets divers de coutellerie, d'une bonne trempe et d'un beau poli.

MM. *Boucher*, oncle et neveu, quai Pelletier, n. 22: pièces soit en fer, soit en cuivre, qui entrent dans la composition de toutes les machines propres à filer le coton.

M. *Coquart*, rue Bar-du-Bec, n. 17, qui a été mentionné honorablement aux expositions précédentes: boutons de métal.

M. *Page*, rue de Richelieu: fusils, pistolets et autres armes propres à justifier et à soutenir la réputation dont M. *Page* jouit en France et chez l'étranger.

M. *Peniet*, rue de Rivoli, n. 14, estimé pour la précision et la justesse de ses armes à feu: une paire de pistolets très-bien exécutés.

M. *Palle*, rue du Bouloy, n. 1, ancien fourbisseur du roi: armes blanches, d'une bonne trempe.

Horlogerie.

M. *Lory*, rue de Jouy, n. 19, jeune horloger, qui donne de grandes espérances: échappement à force constante, avec double impulsion et suspension de pendule.

M. *Breguet*, place Dauphine, auquel une médaille d'or fut décernée à la dernière exposition, et qui continue de faire faire de nombreux progrès à l'art de l'horlogerie: montre compensant toutes les inégalités qui peuvent se trouver dans le balancier et dans le ressort spiral; autre montre dite à parachute, dont l'idée est très-ingénieuse, et que l'on peut jeter avec violence, sans que les pivots du balancier souffrent aucune altération; pendule qui divise les temps pour les compositeurs de musique, et qui peut les marquer pour régler la marche des troupes; plusieurs autres ouvrages d'horlogerie.

M. *Bofeuschen*, boulevard du Temple, n. 16, Hanovrien plein de talens et de modestie, que S. E. le maréchal-prince *Bernadotte* a engagé à venir s'établir en France: pendule très-bien exécutée, avec concert de flûte et de piano-forte, pouvant jouer vingt-cinq airs au moyen de cinq cylindres que l'on substitue les uns aux autres; horloge de nuit, portative, contenue dans un vase qui fait décoration. Pour se servir de cette horloge, on tourne un des cartouches qui décorent le vase, et aussitôt un cadran lumineux se peint dans l'obscurité, sur l'endroit de l'appartement où l'on veut qu'il apparaisse, et l'heure y est exprimée.

MM. *Robin*, rue Saint-Honoré, n. 320, qui ont hérité des talens et des lumières de leur père : plusieurs pièces de mécanique et d'horlogerie, d'une invention très-ingénieuse, et notamment, 1° une montre à treize cadrans, qui épargne les calculs qu'il faudrait faire pour connaître l'heure simultanée dans les différentes villes auxquelles chaque cadran est consacré; 2° une pendule qui donne les levers et les couchers du soleil et de la lune, outre les heures correspondantes de différens lieux; 3° un échappement à force constante, le même qui a été exécuté par M. *Lory*, et dont MM. *Robin* réclament la priorité d'invention.

M. *Oudin*, palais du Tribunat, n. 65: trois montres, dont l'une se monte par son propre poids, à raison de l'oscillation que lui donne la marche de celui qui la porte; la seconde a sa clef cachée dans le bouton; la troisième indique le lever du soleil et celui de la lune.

M. *Louis Berthoud*, rue de la place Vendôme, horloger de la marine, qui a obtenu le grand prix pour la construction des chronomètres, et une médaille d'or à l'exposition de l'an 10: diverses horloges, pendules, montres marines, etc., parmi lesquelles on remarquera une pendule semblable à celle qu'il a faite pour l'Observatoire.

MM. *Lepaute*, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 42: plusieurs pendules astronomiques d'une grande perfection.

M. *Pons*, rue de la Huchette, n. 16, jeune artiste, qui peut et doit s'élever très-haut : plusieurs pendules, une entre autres qui, avec un poids de six grains, entretient l'oscillation du pendule dans une étendue d'arc constante; machines nouvelles pour fendre, arrondir et polir les dentures des roues, etc.

M. *Janvier*, palais des Beaux-Arts, qui a obtenu une médaille d'or à la dernière exposition : pendule à équation, dans laquelle il a produit l'équation sans employer l'ellipse par laquelle on y parvenait autrefois; autre pendule dont le cadran porte au centre une carte de l'Empire français, et qui indique non-seulement l'heure de Paris, mais celle qu'il est au même instant dans tous les points du territoire, et dans une partie de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Italie. M. *Janvier* applique spécialement sa haute capacité en horlogerie à l'expression et à l'imitation des mouvemens de l'univers.

M. *Bourdier*, rue Mazarine, n. 28, horloger très-distingué : pendules à concert, outils d'horlogerie très-ingénieux et de la plus parfaite exécution; machines à noter les cylindres des pendules à concert.

Instrumens de physique, de mathématiques et d'optique.

M. *Leguin*, rue et parvis Notre-Dame, n. 20 : planétaire d'une construction simple et d'une assez bonne exécution.

M. *Lenoir*, rue de la place Vendôme, artiste du premier ordre, qui n'a que des émules et point de rivaux en Europe, auquel une médaille d'or fut décernée à l'avant-dernière exposition : divers instrumens de physique, de mathématiques et de géodésie, entre autres un niveau perfectionné, un cercle de *Borda* perfectionné, un comparateur pour vérifier l'exactitude des mesures destinées à servir d'étalon, etc.

M. *Assier Pericart*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 14: gravimètre ou pèse-monnaie, bien exécuté; aréomètre ou pèse-liqueur, qui paraît aussi d'une bonne exécution.

M. *Kruines*, quai de l'Horloge-du-Palais: lunettes achromatiques jouissant d'une réputation méritée.

M. *Chevallier*, quai de l'Horloge : baromètres, thermomètres et aréomètres bien exécutés.

MM. *Jeker* frères, rue des Deux-Portes, au Marais, qui occupent soixante-six ouvriers, et qui ont le mérite d'avoir mis les premiers les objets d'optique en grande fabrication : instrumens d'optique rivalisant avec ceux que l'on renomme le plus chez l'étranger.

M. *Buron*, quai de l'Horloge, n. 65: instrumens d'optique d'une bonne exécution.

M. *Haizing*, au palais du Tribunat : grande machine électrique, à double conducteur ; machine pneumatique perfectionnée, à deux corps de pompe en cristal; belles lunettes de grande dimension et de théâtre; baromètres d'un joli genre : tous ces objets sont faits avec soin.

M. *Lerebours*, place de Thionville, n. 13, qui fut mentionné honorable-

ment à l'exposition de l'an 10 : lunettes d'approche, télescopes, prismes et autres instrumens d'optique, exécutés avec une rare perfection; chambre obscure, la plus belle qu'on ait vue, et qui rend les objets à la grandeur d'un pouce pour pied.

M. *Rochon*, membre de l'Institut, rue de Seine, n. 12, savant estimable, qui a consacré ses veilles au perfectionnement théorique et pratique des instromens astronomiques : micromètres à prismes de cristal de roche, pour la mesure prompte et précise des distances; instrument à guider les opticiens dans l'achromatisme qu'il importe de donner aux objets employés pour l'astronomie; miroirs de platine concaves pour télescopes, et planes pour les cercles de réflexion inventés par *Borda*, à l'effet d'obtenir la longitude en mer; gazes métalliques fines, susceptibles de remplacer les cornes de lanterne sur les vaisseaux, de faire des toiles incombustibles propres aux décorations des salles de spectacles; mêmes gazes à mailles plus grandes, propres à faire des plafonds, des cloisons, étant revêtues en plâtre.

M. *Lançon*, faubourg du Temple, n. 71 : cristaux pour lunettes; pierres de couleur imitant les pierres précieuses. Ces cristaux et ces pierres ont beaucoup de brillant et de solidité.

Métiers à bas et Instrumens à l'usage des tissus quelconques.

M. *Dautry*, cour Abbatiale, n. 27: nouveau métier à bas, dont les pièces sont disposées de manière à rendre le travail de l'ouvrier beaucoup moins pénible et plus parfait.

M. *Bellemère*, à l'hospice des Orphelins, rue Copeau : métier à bas offrant à-peu-près les mêmes avantages que celui de M. *Dautry*; métier anglais à côtes, simplifié, sur lequel le travail du tricot est plus parfait, et s'exécute avec plus de célérité.

M. *Favreau-Bouillon*, cour Saint-Martin, rue Égalité, n. 8 : métier à bas construit sur de nouveaux principes, invention aussi belle qu'avantageuse.

MM. *Etienne Favreau* et *Thiébaut*, faubourg Saint-Martin, n. 13 : nouveaux métiers à bas, sur lesquels on peut fabriquer deux bas en même temps, beaucoup moins fatigans que les anciens métiers.

MM. *Lemaire*, père et fils, rue St.-Denis, n. 315 : peignes on ros d'acier, de cuivre, de canne, avec lisses correspondantes, à l'usage de tous les tissus, depuis le ruban de fil le plus étroit jusqu'à la couverture la plus large, d'un travail très-soigné.

M. *Raux*, rue de la Roquette, n. 59 : instrument destiné à la filature du chanvre et du lin, sous le nom de *file-fil*, auquel l'Institut a donné son approbation.

M. *Rivey*, rue de Noyers, n. 52 : métier perfectionné, qui supprime le travail des ouvrières appelées tireuses, pour la fabrication des étoffes de soie brochées et passées en liseré : ce métier a obtenu les suffrages de la première classe de l'Institut.

Lampes.

MM. *Girard* frères, brévetés d'invention, rue de Provence, n. 12 : lampes économiques et hydrostatiques, faciles à nettoyer, et d'un prix modéré, approuvées par l'Institut et la Société d'encouragement; divers objets en tôle vernie, décorés mécaniquement; chandelier mécanique et économique, à mèche mobile; machine à vapeur nouvelle, donnant le mouvement de rotation continue; appareil de *Wolf* sans lut; lunette d'une nouvelle invention. MM. *Girard* ont des connaissances très-étendues dans les arts; ils sont auteurs de plusieurs découvertes intéressantes.

M. *Joly*, brévété d'invention, rue des Fossés-Saint-Germain, n. 43 : lampes de forme agréable; elles méritèrent à M. *Joly* une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10; il les a encore perfectionnées depuis.

M. *Bertin*, rue de la Sonnerie, n. 1 : lampes docimastiques, propres à entretenir l'eau en ébullition, à souder des ouvrages délicats, à fondre les métaux, etc.

M. *Seguin*, cour et rue Mandar, n. 5 : lampes en forme de lyres et de vases, donnant beaucoup de lumière.

M. *Megassec*, rue Aubry-le-Boucher, n. 35 : lampes perfectionnées.

MM. *Carcel* et compagnie, brévetés d'invention, rue de l'Arbre-Sec, n. 18 : lampes mécaniques, qui furent mentionnées honorablement à la dernière exposition.

M. *Parquiès*, rue Saint-Honoré, près celle de l'Arbre-Sec : lampes destinées

à éclairer le milieu d'un salon, ou d'une salle à manger, dont le jour est à-la-fois vif et doux, et ne fatigue point la vue; elles ont cela de particulier, qu'elles ne jettent aucune ombre dans la pièce où l'on s'en sert; cafetières perfectionnées, qui épuisent tout ce que le café a d'agréable et d'utile, et ménagent de près de moitié la quantité de café qu'il faudrait pour le préparer par les méthodes ordinaires.

Impression et Caractères d'imprimerie.

M. *Godefroi*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 4: essais d'impression de musique, en caractères mobiles, très-bien exécutés, moins chers que la musique gravée.

M. *Poterat*, rue et hôtel Bretonvilliers, dont les connaissances sur les arts sont très-étendues: une manière de clichage en creux pour les dessins; autre manière de clichage pour copier les estampes. M. *Poterat* a présente encore une machine à tailler les limes, très-sagement conçue, et qui travaille fort bien.

M. *Henri Didot*, brévété d'invention, rue du Coq-Saint-Honoré: machine pour fondre les caractères d'imprimerie, de façon que, plus fortement appuyés sur la matrice, ils aient plus de netteté et de profondeur.

M. *Firmin Didot*, rue du Regard, n. 4, qui a porté la gravure et la fonte des caractères d'imprimerie au plus haut degré de perfection, et auquel une médaille d'or fut décernée à l'exposition de l'an 9: nouveaux caractères imitant l'écriture, et particulièrement l'écriture anglaise.

Le premier ouvrage dans lequel il a employé ces caracteres, est une épitre dédicatoire à M. *P. Didot* son frère, de la traduction en vers des Bucoliques de *Virgile*. Ce qu'il y a de remarquable dans cet ouvrage, c'est que l'auteur, après avoir composé les vers et les notes en prose qui les accompagnent, ait gravé et fondu les caracteres, et l'ait imprimé. Cela s'appelle, disent les membres du jury d'examen des objets présentés à l'exposition par le département de la Seine, avoir fait complétement un livre, et encore plus complétement que ne faisait *Robert Etienne*, qui ne gravait pas lui-même.

M. *Gillé*, rue Saint-Jean-de-Beauvais, n. 28, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10: beaux caractères d'imprimerie; vignettes, ornemens et gravures en bois.

Machines, Appareils de chaleur, Découvertes et Perfectionnemens de divers genres.

M. *Bosse*, rue de Cléry, n. 84: fauteuil mécanique pour les malades et les blessés, qui réunit un grand nombre d'avantages, et dont on peut faire un lit au besoin.

M. *Trechard*, rue des Fossés-Montmartre, n. 11: machine pour les incendies, exécutée en grand, et destinée au service de l'Opéra; elle a obtenu les suffrages de l'Institut, de la Société d'encouragement, et de S. E. le Ministre de l'intérieur.

M. *Daujon*, rue des Vieux-Augustins, n. 40: brancard très-commode pour transporter les blessés; machine pour soulever les malades, les panser, les retourner, les baigner, faire leur lit, etc., invention aussi simple qu'utile, qui a été approuvée par les plus habiles médecins et chirurgiens de la capitale, par l'administration des hospices de Paris, et par la Société d'encouragement; autre machine pour les incendies.

M. *Allizeau*, rue St. André, n. 72: piles galvaniques; deux échelles à incendie.

M. *Regnier*, conservateur du dépôt central de l'artillerie, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 9: nouvel instrument appelé *blémomètre*, destiné à comparer et à déterminer séparément la force relative des ressorts qui composent une platine, afin que le fusil rate le moins possible; *dynamomètre* pour évaluer la force de l'homme, des animaux, et même des machines; échelle à incendie, corrigée, exécutée en grand pour la Russie; cadenas de combinaison, perfectionnés; thermomètres métalliques; pistolets à réveil et à lumière, pour découvrir les voleurs de nuit.

Le blémomètre de M. *Regnier* peut devenir infiniment precieux. Son échelle à incendie fut couronnée en l'an 6 par l'Institut; elle a été exécutée par ordre de S. E. le Ministre de l'intérieur, pour le compte du Gouvernement. Ses cadenas de combinaison ont donné naissance à une petite fabrique qui oc-

coupe six ouvriers, et met annuellement douze cents pièces dans le commerce, dont plus de mille passent à l'étranger. Ses autres inventions renferment des idées heureuses, utiles, et font honneur à ses talens.

M. *Fanet*, à l'Hôtel-de-ville, menuisier très-ingénieux : modèle d'un arc-biais, approuvé par les gens de l'art.

M. *Couturier*, rue d'Anjou au Marais : compte-pas commode et utile; c'est une machine en forme de montre, qui, portée à la ceinture, rend compte de la marche depuis un jusqu'à cent mille pas de deux enjambées.

M. *Pomera*, rue Païenne au Marais, n. 1 : secrétaires utiles et agréables, servant de coffres-forts, et ayant une nouvelle fermeture.

M. *Loutre*, rue Saint-Victor, n. 156 : nouveaux outils de jardinage, réunis dans une boîte, particulièrement à l'usage des amateurs.

M. *Kiel*, rue Jean-Saint-Denis, n. 8 : marmites et rôtissoires, de son invention, très-utiles et très-économiques.

M. *Decœur*, breveté d'invention, rue du Pont-de-Lodi, n. 5 : garde-robes françaises, bien supérieures aux garde-robes anglaises.

M. *Leignadier*, rue Saint-Honoré, n. 338 : garde-robe nouvellement importée d'Angleterre.

M. *Ravelet*, rue Contrescarpe, n. 18 : nouveaux appareils de chaleur; cuisines portatives et fourneaux économiques, qui paraissent bien combinés pour les divers objets auxquels on les destine.

M. *Voyenne*, rue du Battoir, n. 22 : fourneaux économiques en tôle.

M. *Curaudeau*, rue de Vaugirard, n. 52 : cheminées et poëles de son invention, dont il a été rendu un compte très-favorable par une commission de l'Institut : appareil pour le blanchissage du linge, et des toiles et fils écrus, dont le mérite a été constaté par diverses expériences publiques ; alun factice très-pur, produisant les mêmes effets que celui de Rome.

M. *Desarnod*, rue Neuve-des-Mathurins, au coin de celle des Arcades, qui obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 9 : nouveaux modèles de foyers propres à économiser les combustibles. Les foyers de M. *Desarnod* sont avantageusement et depuis longtemps connus.

M. *Thilorier*, breveté d'invention, honorablement mentionné à l'exposition de l'an 10 : cheminées particulières, bouilloire de cristal, modèle d'une montgolfière qui reçoit de la flamme un moyen de direction, modèle d'une machine à remonter les bateaux, condensateur de tous les produits volatils de la carbonisation ordinaire.

M. *Harel*, physicien, rue Saint-Honoré n. 92 : nouvelle cheminée d'appartement, perfectionnée d'après celle de M. le comte *de Rumfort*.

MM. *Cannes* et *Lanaspese*, brevetés d'invention, rue du Bacq, n. 42 : mécanisme pour empêcher le refoulement de la fumée ; ce mécanisme est perfectionné; la girouette qui le dirige, est ingénieuse et nouvelle.

M. *Hoerr*, rue de l'Egout-Saint-Paul, n. 9 : éprouvette à contre-poids, qui a obtenu le suffrage de l'administration des poudres et salpêtres.

M. *Gromere*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95 : modèle de théâtre, garni des machines nécessaires aux changemens de décoration, et à l'ascension d'un char.

M. *Salleneuve*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 58, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, pour une machine à tailler les vis de grande dimension : presse à satiner le papier.

M. *Lasserey*, rue des Lavandières, n. 22 : deux ruches à housse, l'une en bois, garnie de verre, l'autre en paille, fixées de manière à ne pouvoir être renversées par le vent, couvertes d'une enveloppe qui les préserve de la pluie, tenant moins de place que les ruches ordinaires, et adoptées au Jardin des plantes.

M. *Bazaine*, rue du Pont-de-Lodi, n. 1 : une jauge universelle, et une autre jauge à divisions fixes, examinées toutes deux par des savans, trouvées très-ingénieuses, et accueillies par S. E. le Ministre de l'intérieur.

M. *Kutsch*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 6 : machine simple, et d'une grande précision, pour diviser les nouvelles mesures.

M. *Rosa*, élève de *Vaucanson*, rue des Lions-Saint-Paul, n. 11 : machine perfectionnée, propre à faire des chaînes en fil-de-fer ; échantillon de chaîne d'un pied de longueur, fait avec cette machine ; autre machine perfectionnée, avec un découpoir pour tailler des pignons en cuir ; un nœud de sonde,

dite à enfourchement, pour la recherche des mines : tous ces objets sont bien exécutés. La machine à faire des chaînes en fil-de-fer, est la seconde que possède la France; il n'y en avait eu qu'une jusqu'à présent, qui était due au génie de *Vaucanson*, et que M. *Rosa* avait construite : on la trouve au conservatoire des arts et métiers.

M. *Dodé*, rue de la Calandre, n. 33 : machine ingénieuse pour fendre et arrondir les pignons dans les grandes machines et les horloges.

M. *Migniard Billinge*, à Belleville près Paris, artiste intéressant, plein de talent et d'intelligence : aciers à pignons et autres, parfaitement tirés sous diverses formes.

M. *Caillou*, rue de Seine, n. 69 : nouvelle machine à canneler les cylindres qu'on emploie dans les machines à filer le coton ; heureux résultats de l'essai fait par M. *Caillou*, pour dresser, avec la varlope, les plus fortes barres de fer.

M. *Reiser*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 4 : croquis d'une chaudière carrée, en cuivre, contenant trente-sept muids d'eau, dans laquelle le foyer et les tuyaux conducteurs de la fumée, sont établis au milieu de la masse fluide. M. *Reiser* a construit cette chaudière à l'établissement des eaux minérales factices de Tivoli ; elle y procure une économie de moitié sur le combustible.

M. *Leschnea*, mécanicien, rue Sainte-Apolline, n. 7 : scie circulaire pour scier des pieux sous l'eau, dont le principe est tres-ingénieux, et l'effet prompt et sûr; addition non moins ingénieuse à la machine à vapeur, vulgairement nommée pompe-à-feu.

M. *Verzy*, rue St.-Denis, n. 16 : machine à vapeur, perfectionnée par un moyen très-simple, et qui réunit des avantages considérables. S. E. le Ministre de l'intérieur a déjà distingué cette machine ; des fonds sont faits pour l'exécuter en grand.

M. *Roger Philips*, passage et café du Dragon : nouvelle machine hydraulique.

M. *Fourché*, rue de la Ferronerie, n. 4 : romaine à queue oscillante, contenue par une verge de fer en diagonale, qui diminue beaucoup la flexion de la verge dans la pesée des poids considérables ; cette romaine a de plus un étrier qui empêche les accidens lorsqu'on charge ou décharge la balance.

M. *Hamelin*, rue Saint-Martin, n. 8 : balance oscillante, construite sur le même principe que celle de M. *Fourché* ; autres balances bien exécutées.

M. *Douglas*, ingénieur mécanicien, breveté d'invention, aux moulins à vapeur, île des Cygnes : machines à ouvrir, mélanger, carder et filer la laine ; machines à lainer, tondre et brosser pour la presse.

L'importation de ces machines en France, est une véritable conquète faite sur l'industrie étrangère. M. *Douglas* les a déjà répandues à Reims, Sedan, Bruxelles, Verviers, Ensival, Saint-Brieuc, Louviers, Elbeuf, les Andelys, Montauban, Castres, Auch, Dieu-le-Fit, etc. ; outres ses ateliers de construction placés à l'île de Cygnes, il a établi une filature mécanique de laine, rue Saint-Victor, n. 57.

M. *Lesvier*, rue de Bellefond : cardes pour le coton et pour la laine, d'une très-bonne exécution.

M. *Gervais Jeker*, chez son frère, rue des Deux-Portes au Marais : vis à bois, d'une perfection que l'on n'avait pas encore atteinte en France, d'un prix inférieur à celui des autres fabriques, et exécutées à l'aide de machines de son invention.

M. *Auger*, vieille rue du temple, n. 77 : mécanique nouvelle et très-ingénieuse pour la fabrication des ouvrages de passementerie, par le moyen de laquelle on couvre un corps cylindrique, ferme ou flexible, avec trente-deux fils de couleurs différentes, dont les combinaisons et les permutations peuvent varier indéfiniment les systèmes de couleurs.

M. *Calla*, mécanicien habile, rue du Faubourg-Poissonnière, aux Menus-Plaisirs, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9 : carde à cylindre de métal et à doiles mobiles ; plusieurs échantillons de feuillets et rubans de cardes ; une trosselle de quatre-vingts broches ; une mull-jenny de cent douze broches.

M. *Leroy*, commissaire des guerres, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 169 : le modèle en petit d'une voiture qui, entre autres avantages, offre celui d'empêcher la voiture de tomber à terre et de ne point blesser le cheval, lors même que l'essieu et les roues se briseraient.

M. *Chenavard*, rue de Thorigny, n. 10 : étoffes de feutre, nouveau genre d'industrie.

M. *Felix*, mécanicien, quai des Or-

fèvres, n. 14 : mécanique servant à moucher une chandelle à des temps marqués toujours proportionnés à la longueur de la mèche charbonnée, et cela par l'effet même de la combustion de la chandelle et de son raccourcissement.

M. *Marre* fils, docteur médecin, rue de la Tisseranderie, n. 7: nouvel instrument de médecine opératoire.

M. *Courtois*, cour du Dragon, n. 593 : nouvelles serrures et cache-entréea mécaniques.

M. *Fougerolle*, breveté d'invention, rue de la Vieille-Draperie, n. 8: mitres de cheminée et laitières à recouvrement en terre cuite.

M. *Baudoin*, menuisier, rue Guerin-Boisseau : nouvelle pompe en bois, de son invention, à laquelle il attribue l'avantage de fournir une beaucoup plus grande quantité d'eau, en moins de temps et avec une moindre force qu'aucune autre machine de ce genre.

M. *Laurent*, quai de Gèvres, n. 2 : flûte en cristal, qui n'est pas sujette aux mêmes variations que la sécheresse ou l'humidité occasionnent dans les flûtes de bois, et dont il a été fait un rapport avantageux au Conservatoire de musique.

M. *Raoul*, cloître Notre-Dame, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9: limes plus dures que les anglaises, entamant mieux l'acier trempé et moins cassantes, portées à un degré de douceur, de mordant et de perfection auquel on n'était point encore parvenu. Leur supériorité sur celles d'Angleterre a été constatée par les meilleurs horlogers et armuriers de Paris, dans une suite d'expériences faites sous les yeux de M. le préfet de la Seine.

M *Henri*, rue de l'Université, n. 9: lits de fer que l'on peut porter à la guerre ou en voyage; autres lits de fer qui se démontent aisément, et que leur suspension à double mouvement oscillatoire rend particulièrement propres à être employés dans les vaisseaux.

M *Desouches*, breveté d'invention, rue de Verneuil, n. 18: lits de fer portatifs, ne tenant pas plus de place qu'un porte-manteau.

M. *Hanin*, rue Notre-Dame, n. 11 : peson ou dynamomètre à tenon et à cadran.

M. *Bossu*, rue du Bouloy, n. 8, à Paris : modèle d'un moulin sans roue, de son invention.

Objets divers.

M. *Touron*, rue du Ponceau, n. 35 : toiles de crin imprimées.

M. *Bellanger*, rue de la Loi, n. 10: tapis dans le genre de la Savonnerie ; tapis moquette, double broche.

MM. *Rogier* et *Sallandrouse*, rue des Vieilles-Audriettes, n. 6, qui obtinrent une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10: tapis dans le genre de la Savonnerie.

M. *Coulon-Thevenot*, rue du Fonare, au coin de la rue Galande, n. 19, qui a rendu de grands services à l'art tachygraphique : plumes tachygraphiques.

M. *Heyman*, ferblantier, rue du Caire, n. 21 : lanternes destinées à être placées aux quatre angles de l'une des voitures de l'Empereur, ouvrage remarquable de ferblanterie.

Atelier des aveugles de la rue Sainte-Avoye : bourse en filet, exécutée par des aveugles.

MM. *Fouquier* et *Henri Didot*, rue du Coq-Saint-Honoré : timbres gravés pour les autorités administratives et judiciaires.

M. *Demillière*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 6 : fleurs artificielles, supérieurement fabriquées, et qui produisent une illusion parfaite.

MM. *Lagrénée* et *Lenoir*, place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 24 : marbres incrustés, d'un bel effet, avec lesquels on peut imiter parfaitement la mosaïque.

M. *Georget*, rue Saint-Denis, n. 14: de la très-belle serrurerie.

M. *Bobée*, à Saint-Mandé: dentelles assez bien fabriquées par de jeunes filles prises dans les hospices.

M. *Coursier*, mécanicien, Grande-Rue du faubourg Poissonnière, n. 63 : colonne triomphale en acier fondu, d'une belle exécution et d'un nouveau genre.

M. *Demeantis*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 53 : tableau de dentelle ombrée, représentant le buste de S. M. l'Empereur et Roi.

M. *Fleury*, place Thionville, n. 13 : garnitures de boutons d'habit, représentant des batailles peintes en camée ; autres représentant les sujets des fables de Lafontaine, en bas-relief ciselé ; ta-

batières de goût avec bas-relief en or ciselé et très soigné.

M. *Tarlay*, rue Saint-Gervais-Laurent, n. 12 : gouges et boute-avant pour les graveurs en bois.

MM. *Feron* frères, rue des Bourdonnais, n. 6, tenant le dépôt de M. *Versavhel*, fabricant à Bruges, département de la Lys, ont présenté, au nom de ce dernier, une toile qui réunit à l'égalité et à la solidité du tissu une grande finesse, et dont la largeur est de deux mètres quatre-vingt-quinze centimètres.

M. *Perrin*, quai de l'Egalité, n. 6, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9 : toiles métalliques d'une fabrication soignée.

MM. *Corbeau-Maréchal* frères, fabricans à Mayenne, ayant un dépôt à Paris, rue Grenata, n. 18 : mouchoirs de Mayenne.

M. *Bolle*, rue de la Paix, abbaye Saint-Germain : toiles imprimées, parmi lesquelles il y en a de peintes à la réserve blanche, qui sont très-délicates, très-blanches et très-nettes.

MM. *Ternaux* frères, place des Victoires, n. 3 : draps. A ce qui a été dit de ces négocians-manufactoriers dans les articles concernant les départemens de l'Ourte, des Ardennes, de la Marne, de l'Eure et des Forêts, où ils possèdent de belles et importantes manufactures, on doit ajouter qu'ils ont établi récemment à Auteuil un lavoir pour le lavage des laines provenant des troupeaux mérinos et métis de France, surtout des départemens voisins de la capitale, et qu'ils ont commencé à monter, dans le faubourg Saint-Marceau, des mécaniques propres au cardage et à la filature des laines. L'établissement du lavoir d'Auteuil est à-la-fois un bienfait pour nos manufactures de draperies fines, et pour les propriétaires de troupeaux de race. Il rendra marchandes nos belles laines nationales, et les fera apprécier ce qu'elles valent comparativement aux laines d'Espagne. Le lavoir est construit sur les principes des lavoirs espagnols les plus renommés ; on y suit les mêmes procédés dans le triage, le lavage et la séparation des qualités de laines. Ces procédés y ont été introduits par un *triador*, que MM. *Ternaux* ont fait venir, à grands frais, d'Espagne.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Ce département renferme un nombre si considérable de branches d'industrie, et ces branches sont si variées, que l'énumération en deviendrait extrêmement longue. Dans quelle partie de l'Europe la rouennerie n'est-elle pas connue ? Le seul arrondissement de Rouen pourrait former une notice qui exigerait plus d'une feuille d'impression. Les arrondissemens d'Yvetot, de Neufchâtel, de Dieppe et du Havre, en augmenteraient encore l'étendue. Ils contribuent à donner au département de la Seine-Inférieure, un rang distingué parmi ceux dont l'industrie honore et enrichit la France.

Arrondissement de ROUEN.

De nombreux échantillons de coton filé, soit à la filature continue, soit aux mull-jennys, ont paru à l'exposition. Ils ont été envoyés par MM. *Duquesnoi*, dont la manufacture est établie à Houlme ; *Raulin*, de Saint-Gilles, près Darnetal, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 9 ; *Delafontaine* et compagnie, de Lescure près Rouen ; *Barbay* frères, de Petit-Couronne ; *Rawle*, de Desville ; *Adeline* le jeune, de Malaunay, qui occupe trois cent cinquante ouvriers ; *Adeline* l'aîné, de Darnetal ; *Guichet* et *Allard*, de Rouen. MM. *Delafontaine* et compagnie y ont joint deux coupons de calicots, de bonne qualité.

MM. *Bennelot*, *Laurent* et compagnie, *Gain* et *Blanc*, de Rouen, ont adressé des cotons teints, ainsi que MM *Gonfreville*, domiciliés à Deville, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10 ; *Leprévot*, de Darnetal, et *Osmond*, de Rouen : M. *Osmond* a le mérite d'avoir le premier fait le rose bon teint ; il était, à ce titre, pensionné de l'ancien Gouvernement ;

M. *Enos* l'aîné, de Rouen, des bas de coton unis et mélangés : sa fabrique rivalise avec avantage les fabriques anglaises dans le même genre : M. *Enos* est d'ailleurs le meilleur constructeur de métiers pour cette fabrication.

M. *Dubosc* fils, de Rouen, des mouchoirs de coton ; M. *Beaufour*, de Rouen, des basins et calicots ; M. *Ade-*

line le jeune, de Malaunay, des basins, mousselines et garas : il est le premier qui ait fait tisser, à la navette volante, des basins de deux mètres de le; MM. *Fouquet*, *Gillet-Dubec*, *Sanderson* et *France*, *Viel-Ansoult*, tous de Rouen, des basins rayés; MM. *Nicole*, *Depeaux*, de Rouen, qui obtinrent l'un et l'autre une mention honorable à l'exposition de l'an 10, des nankins; M. *Lavieille*, de Rouen, des nankins et des mouchoirs; MM. *Angran*, *Anquetil-Desmarets*, de Rouen, des nankins, des mouchoirs, des toiles de coton; MM. *Caruel-Duthuit*, *Voisin*, *Bienvenu-Pinel*, *Lefay*, *Larive* l'aîné, *Faine*, *Vallée*, *Coudray* frères, *Dauphin*, *Greuier*, tous de Rouen, des mouchoirs, des guinguans, de la rouennerie et des toiles de coton; M. *Lambert*, de Darnetal, de l'indienne bleue, peinte à la réserve, remarquable par la perfection du travail; M. *Legrand*, de Rouen, des toiles de coton; M. *Servais*, de Rouen, des mouchoirs de coton; M. *David*, de Saint-Gilles-lès-Rouen, des indiennes; MM. *le Marchand*, *Heutte*, *Lamblay*, veuve *Torcat* et fils, *Barbet*, *Beauchamps*, *Blanchemin*, *David* l'aîné, *Biard*, de Rouen, des indiennes, des mouchoirs, toiles de coton, siamoises imprimées et toiles quadrillées;

M. *Biard*, qui a envoyé des toiles larges, de coton, a déjà été jugé digne des récompenses nationales pour ses procédés qu'on ne peut mieux apprécier que dans l'établissement qu'il a à Rouen, et où trente des métiers de son invention sont déja en activité;

MM. *Godet* et *de l'Épine*, de Rouen, des échantillons de velours de coton d'une grande beauté: ces fabricans ont obtenu une médaille d'or à l'exposition de l'an 9; madame veuve *Charpentier*, *Godet* fils et compagnie, de Rouen, diverses étoffes de coton teint, et en toute couleur et nuance;

MM. *Durecu* frères, *Vallet* et *le Rasle*, *Curmer*, *Demehabert*, *Jourdain*, de Darnetal, et *Lallemand* père, de Rouen, des draps, des espagnolettes, des castorines et des flanelles;

MM. *Le Bouvier* père et fils, de Rouen, des cotons filés et des toiles de coton; M. *Feret*, de la même ville, des bas de coton;

M. *Clément*, de Rouen, des plumes apprêtées; MM. *Delaunoy* frères, *Masse* frères, de Rouen, des bougies; MM. *Pretrel*, *Decourt*, de Rouen, des chandelles-bougies économiques; M. *Dumoutier*, de Rouen, qui obtint une mention honorable à l'exposition de l'an 10, des ouvrages en corne, des cornes transparentes pour les lanternes de marine; M. *Pouchet* fils, de Rouen, des cardes pour le coton; M. *Pelletau*, de Rouen, du sel de soude; M. *Savary*, de Rouen, de la soude artificielle pour teinture;

MM. *Gautier*, *Leneveu*, *Fauquier d'Inglebert*, de Rouen; le premier, des tarreaux carrés et vis à filets sur un corps conique; le second, des ruts d'acier armés de 950 dents, pour lesquels une médaille de bronze lui fut donnée à la dernière exposition; le troisième, des peignes d'acier, de canne et de cuivre; M. *Valery Baudouin*, de Rouen, des cotons filés, lilas bon teint, nuance qui n'était pas sortie des grands ateliers de teinture; il n'a encore été teint que cent livres de cette couleur, qui paraît de toute solidité contre l'action du savon. M. *Bidault Milon*, de Rouen, des futaines, des basins cannelés et rayés; M. *Valois*, même commune, un modèle de poêle économique; M. *Périaux*, de Rouen, des essais typographiques de cartes, et des figures exécutées d'après un nouveau procédé de son invention; MM. *Thomas*, *Colmiche-Basprés*, de Rouen, des mouchoirs de coton, des toiles de coton ouvragées; M. *le Tellier*, de Rouen, 11 pièces de poterie noire et faïence; M. *Bioche*, de Neubourg, département de l'Eure, fréquentant la halle de Rouen, des molletons de coton et des basins qui valent les plus beaux basins anglais; M. *Pouchet* père, de Rouen, une balance arithmétique, et un filoir imité d'Arkwright: cet artiste est connu par différentes inventions utiles; il lui fut décerné une médaille d'or à la dernière exposition; M. *Prevost*, de Rouen, des bonbonnières transparentes et de diverses couleurs, fabriquées avec l'ergot de bœuf; M. *Lizé-Levallenx*, de Rouen, quatre échantillons de cardes; M. *Thillage*, de Rouen, des pompes en cuivre, dont une avec son baquet.

Dix écheveaux de lin filé à la mécanique, pour tissage de toiles, ont été envoyés par M. *Goullé*, de Saint-Jean-de-Cardonnay; des toiles de coton pour meubles, par M. *de la Marre*, de Rouen:

cette toile est faite sur un métier de nouvelle construction, pour l'invention duquel l'auteur a pris un brevet; des échantillons de sucre raffiné, par MM. *Huart* et compagnie, de Rouen: le procédé de cette raffinerie se compose de la manière française et de la manière anglaise; des velours, basins et piqués, des nankins, des toiles quadrillées, par MM. *Sévenne* et *Boutigny*, de Rouen. Les velours et les piqués de M. *Sévenne*, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, avec son frère qui était alors son associé, sont les plus beaux qu'ait encore produits le département. On remarque dans les velours l'extrême finesse des envers, dans ceux sur-tout fabriqués par le procédé de la navette, procédé pour l'invention duquel M. *Sévenne* a pris un brevet.

M. *de la Mettairie*, de Rouen, a envoyé treize pièces de faïence; M. *Cheruel* fils, de Rouen, des perkales; M. *Duchesne* le jeune, de Rouen, des indiennes et des mouchoirs imprimés; M. *Vitalis*, professeur de chimie à Rouen, neuf échantillons de coton teints; MM. *Liard* et compagnie, des pains de sucre raffinés; M. *Rouff*, de Rouen, des toiles de coton imprimées. M. *Descroizilles* l'aîné, domicilié à Lescure près Rouen, a présenté deux alambics, un aréométritype et un alcalimètre, nouveaux instrumens destinés, le premier à régler la construction et la marche des pèse-liqueurs, et le second indiquant la valeur comparative des divers alcalis du commerce. Il a envoyé en outre des molletons, fluettes, calicots, basins, mousselines, bas et fils de coton, blanchis d'après les procédés *Bertholiens*, du muriate d'étain, de l'acide muriatique fumant, une masse de sulfate de soude, une autre de zinc. Pour donner une idée de l'intérêt que comportent les ateliers de M. *Descroizilles*, il suffira de dire qu'avant l'établissement de sa fabrique de muriate d'étain, ce produit chimique se vendait huit fois plus cher qu'aujourd'hui; aussi la consommation en est-elle plus que centuplée. M. *Descroizilles* obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an 10.

Des mouchoirs, des cotons teints ont été présentés par MM. *Lallemant* et *Lefay*, de Rouen.

MM. *Bourdon* et *Petou*, *Delacroix* et fils, *Flavigny - Gosset* le jeune, *Pierre Grandin* l'aîné, *Grandin* et compagnie, *Hayet* et fils, *Lefebvre*, qui obtint une médaille de bronze à la dernière exposition; *Lejeune* et *Devitry*, *Lefort*, *Le Prieur*, *Menage-Delarue*, *Maille-Louvet*, *Jacques Grandin* l'aîné, qui reçut une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10; *Quesney* et fils, *Sévestre* père, d'Elbeuf, et M. *Prosper Delarue*, maire de la même ville, ont envoyé des échantillons de draps de toutes laines de toutes couleurs, quelques velours de laine pour culottes et gilets. Il serait inutile de faire l'éloge de ces fabricans et de leurs produits; chacun d'eux occupe depuis cent cinquante jusqu'à quatre et cinq cents ouvriers; plusieurs font usage des mécaniques du sieur *Douglass*. Indiquer des draps d'Elbeuf, c'est dire qu'ils sont soignés et d'une qualité suivie.

Arrondissement du Havre.

MM. *Lemaître* et fils, de Bolbec-Lillebonne, qui obtinrent une médaille d'argent à la dernière exposition, et dont la filature occupe quatre cents personnes, parmi lesquelles sont beaucoup d'enfans abandonnés; MM. *Doulé* et *Mazza*, de Montivilliers; MM. *Fossard* et *Chaptois*, de Lillebonne, ont offert des cotons filés pour fabrication de rouenneries, pour basins et piqués; MM. *Pouchet* et fils, veuve *Pouchet*, *Jean - Baptiste Lecoq*, de Bolbec, des indiennes imprimées et des mouchoirs; MM. *Blondel* père, *Castaigne Blondel*, *Valle*, aussi de Bolbec, des mouchoirs fil et coton; M. *Pertuzon*, de Gruchel, des mouchoirs et des toiles tout coton; MM. *Hébert*, *Léger*, *Daniel - Grégoire Lemaître*, de Bolbec, des mouchoirs fil et coton, des toiles de coton écrues, des siamoises fil et coton; M. *Pierre Lecoq*, de Bolbec, des toiles blanches pour impression, propres à remplacer celles de l'Inde; MM. *Queval* et compagnie, de Fécamps, des toiles tout fil de lin, des toiles à voiles: M. *Queval* est inventeur d'un métier mécanique avec lequel il fabrique des toiles de plus de deux mètres de large; M. *Decaen*, d'Harfleurs, douze échantillons de faïence façon anglaise, dont l'émail très-dur offre une résistance notable; M. *Delavigne* le jeune, du Havre, des faïences façon anglaise, façon de Rouen, d'un bel émail; M. *Boccage*, d'Ingou-

ville près le Havre, douze échantillons de sa taillanderie. La confection, la qualité et les formes des outils, les font généralement estimer des cultivateurs des colonies. Des indiennes, des toiles tout coton écrues, des cotons pour chaîne, ont été adressés par madame *Lévêque* veuve *Lemaître*, et par M. *Fouquet*, de Bolbec; des biscuits de mer de bonne qualité, par M. *Guilbert*, d'Ingouville. M. *Emmagar*, de Bolbec, a présenté sept échantillons de toiles de lin, dites de *Guibert* ou de *Fécamp*: ces toiles ont souvent un extrême degré de finesse, qui cependant n'altère pas la qualité du tissu; on estime que la fabrication de ces toiles occupe trois mille individus, dont quinze cents enfans préparent les matières;

M. *Cheramy*, forgeron-mécanicien, au Havre, une mécanique fort simple pour faire des vis en fer et en acier, plusieurs presses nouvelles pour l'impression d'un timbre sec, un étau d'un nouveau genre, propre à orner le laboratoire d'un amateur; de la poudre à polir, ou rouge superfin; un canon de marine, pièce de dix-huit réduite à douze pouces, montée sur son affût à coulisse, laquelle peut, suivant l'inventeur, être manœuvrée avec un tiers moins d'hommes ou de force que les canons ordinaires.

Arrondissement d'Yvetot.

M. *Bernard* offre des toiles flammées pour meubles; M. *Vincent*, des toiles flammées, des velventines teintes et des guinées écrues; M. *Lefebvre*, des mousselines et calicots; M. *Pouchin* fils aîné, des velventines et des guinées écrues; M. *Duchêne* l'aîné, des siamoises en couleur, des basins, mousselines et calicots; M. *Duchêne* et compagnie, des cotons filés: tous ces fabricans sont d'Yvetot;

M. *Saillard*, de Veauville, des siamoises jaspées et des mousselines; M. *Bonhomme*, de Saint-Clair, des siamoises en damier flammées; MM. *Leplay* père et fils, d'Autrelot, des basins et jains; M. *Vasselin*, de Verbosc, des cotons filés; M. *Lemarié*, de Touffreville, membre du conseil-général du département, des laines de moutons races pures, races croisées: c'est à lui qu'on doit spécialement la multiplication des moutons espagnols dans la Seine-Inférieure; MM. *Folope* et *Prevost*, de Caudebec, des cotons teints.

Arrondissement de Neufchatel.

M. *Cacquerny*, du Landel, propriétaire de la verrerie de Bezancourt, a envoyé une foule d'échantillons de verre fin, de verre bleu, de vaisseaux de chimie, verre commun: sa verrerie ne fait point d'objets de luxe; elle se borne aux articles essentiellement utiles à la chimie, et d'un usage habituel dans les ménages; mademoiselle *Virgile Delavigogne*, propriétaire de la Grande-Vallée, commune de Guerville, des verres verts, des verres bruns, des bouteilles de Champagne, Bordeaux, etc. Mêmes articles ont été présentés par M. *Grancourt*, propriétaire de la verrerie de Varimpré; par M. *le Baron*, de la verrerie de Mont-Comble; et par M. *Levarlet*, propriétaire de celle de Rétonval, nommée la Vieille-Verrerie, dont l'établissement remonte à cent trente ans et au-delà;

M. *Petit*, de Saint-Saens, des échantillons de colle-forte d'excellente qualité;

MM. *Bosquier*, *Lecoffre*, *Reynard* fils, *Havé*, *Avenel*, de Saint-Saens, des cuirs forts, bien tannés. M. *Bosquier* y a joint des veaux cirés et des tiges de bottes; M. *Cuvelier*, de Blangi, des savons verts, de l'amidon; M. *Ecureux*, contrôleur des contributions directes à Neufchâtel, des cotons filés, n. 24 à 112; MM. *Troussé*, *Corroyer*, *Dubois*, *Vallois*, de la commune de Bully, des échantillons de poterie en grès, de toute espèce, de toute forme; M. *Delesques*, de Saint-Germain-sur-Eaulne, des laines métisses pour les fabriques d'Elbeuf.

Arrondissement de Dieppe.

M. *Morin Danvere*, de la commune de Breteville, a présenté trente-six échantillons de laine de moutons mérinos; l'hospice de Dieppe, quatre échantillons de coton filé à la mécanique, pour la rouennerie; enfin, M. *Scipion Perrier*, des cristaux produits par la verrerie de Romesnil. Cette verrerie, originairement construite pour des verres à manchon, est depuis trois ans la propriété de M. *Perrier*, qui, en peu de mois, l'a convertie en une fabrique de cristaux dont la parfaite diaphanéité,

l'élégance des formes et la vivacité du poli égalent ce que la France et l'Angleterre ont de plus beau en ce genre.

Nota. Quinze fabricans du département de la Seine-Inférieure ont tenu la foire dont l'exposition a été suivie : ce sont MM. *Bosquier*, *Roynard* fils, *Avenel*, tanneurs à St.-Saens; *Maille-Louvet*, drapier à Elbeuf; *Troussé*, *Corroyer*, fabricans de poterie de terre à Buly; *Biard*, inventeur de nouveaux metiers à tisser; *Dumoutier*, fabricant de cornes transparentes et d'ouvrages en corne; *Pouchet*, auteurs de nouveaux filoirs pour le coton, et d'une balance arithmétique; *Sevenne*, fabricant de velours, basins et piqués; *Descroisilles*, blanchisseur et inventeur de deux nouveaux alambics; *Lefay*, teinturier, *Enos*, bonnetier; *Dubosc*, fabricant de schals et cravates; *Farin Haglon*, fabricant de mouchoirs de coton à Rouen.

DÉPART. DE SEINE-ET-MARNE.

M. *Raffy* occupe deux cents ouvriers à la papeterie du Marais, commune de Jouy-sur-Morin. Ses ateliers pourraient fournir annuellement 180,000 kilogrammes de papier. Il a trouvé le moyen d'employer des chiffons de couleur, qui, par l'effet de la décoloration qu'il leur fait subir à peu de frais, en se servant du procédé de M. *Berthollet*, lui tiennent lieu de chiffons blancs. M. *Raffy* offre des échantillons de ses papiers, qui sont tous destinés au service du timbre.

MM. *Dubourget* fils, de Crecy, *Etienne* et compagnie, de Saint-Port, ont présenté des lacets de soie, de filoselle et de fil; ils ont trente ouvriers chacun, et emploient des courans d'eau pour faire mouvoir leurs mécaniques;

M. *Petremann*, de Château-Landon, du blanc de plomb pour la peinture, qu'il a su porter à une grande perfection;

MM. *Poupardin* frères, de Moret, des échantillons de draps fabriqués dans l'établissement qu'ils ont récemment formé;

M. *Jaucourt-Guignonnet*, de Provins, des échantillons de droguets propres à l'habillement de la classe indigente;

MM. *Recardon* et *Rerbin*, de Nemours : des couvertures de laine, dont ils ont entrepris la fabrication l'année dernière;

M. *Deronet*, propriétaire de la verrerie de Bagnaux, des produits de cette verrerie, qu'il a rendue à sa première activité.

Il existe à Fontainebleau une manufacture de porcelaine et deux fabriques de faïence brune, qui ont été jugées dignes d'être admises au concours. La première appartient à M. *Buruchweil*; les deux faïenceries appartiennent, l'une à M. *Bougloux*, l'autre à M. *Dorner*. MM. *Buruchweil* et *Dorner* ont tenu la foire dont l'exposition a été suivie.

La ville de Montreau possède trois établissemens du même genre, dont les productions ont figuré aussi au concours; ils sont exploités par MM. *Merlin-Hall*, *Guerrier* et *Bécard*.

Celui de M. *Merlin-Hall*, qui emploie cent quatre-vingts ouvriers, est depuis très-long-temps connu. Ses faïences ont été distinguées aux précédentes expositions; elles valurent à M. *Merlin-Hall*, une médaille d'or en l'an 9.

La faïence noire de M. *Guerrier* est propre, solide, et à l'épreuve du feu.

La poterie dite *cailloux*, dont M. *Bécard* est inventeur, a le mérite de la nouveauté.

L'acierie de Souppes, établie en 1775, appartenait en l'an 10 à M. *de Cancey*, qui reçut une médaille d'or à l'exposition de la même année, pour la perfection qu'il avait donnée aux cylindres de laminoirs. M. *Gosselin* en est devenu propriétaire; et on jugera par les objets qu'il présente, qu'il n'a rien négligé pour augmenter la réputation que cette usine intéressante avait acquise. Ses cylindres de laminoirs sont plus parfaits que ceux couronnés en l'an 10. A la dureté, au poli, à la bonne soudure, ils joignent un redressement si exact et si précis, que les lames qui en sortent sont, dans toute leur étendue, de la plus parfaite égalité, et fournissent par suite des flaons aussi parfaitement égaux en poids; la superficie des axes ou arbres est en outre aciérée, ce qui, ne les rendant pas sujets à s'user comme des axes de fer, décuple la durée des cylindres. Les aciers de Souppes, sur-tout ceux pour ressorts de voiture, sont d'une excellente qualité, ainsi que les fers ronds et carillons qui ne cassent pas, et que le beau poli

qu'ils reçoivent fait employer sans se servir de la lime.

DÉPART. DE SEINE-ET-OISE.

M. *Oberkampf*, propriétaire de la superbe manufacture de Jouy, a envoyé trente-huit échantillons de toiles peintes avec une perfection qui parait ne laisser plus rien à desirer. On admire sur-tout les pièces dites mignonnettes à petits dessins et filets, imprimées à la mécanique, des impressions à l'enlevage, procédé au moyen duquel on imprime sur des fonds unis, de petits objets très-délicats. En général, tous ces échantillons sont dignes de la haute réputation dont jouit depuis long-temps la manufacture de Jouy, réputation qui a engagé tout récemment S. M. à l'honorer de sa présence : on sait que l'Empereur, après l'avoir visitée dans tous ses détails, a témoigné sa satisfaction à celui qui a fondé ce bel établissement, et l'a décoré, de sa propre main, de l'aigle de la légion d'honneur.

La fabrique de M. *Oberkampf* va acquérir une nouvelle importance par l'établissement des filatures et tissages dont elle s'occupe, pour remplacer les toiles qu'elle se procurait ci-devant de l'etranger.

MM. *Lombard* et compagnie, manufacturiers à Grillon, commune de Dourdan, qui obtinrent une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, ont offert quatre-vingt-dix-huit dessins de basins satinés, une pièce de piqué ouvragé en couleur, formant seize filets de dessins différens; cinq paires de bas pour femme à coins ouvragés. Les métiers sur lesquels les basins et piqués se fabriquent, ont un mécanisme si simple, que l'on peut en un instant changer de dessin. Les bas sont d'une grande finesse.

MM. *Gaud*, *Rigaut* et *Travanet*, membre du corps législatif, fabricans à Royaumont, ont présenté des échantillons de coton filature continue et mull-jenny, des échantillons de toiles blanches et écrues : ces toiles sont propres à remplacer celles de l'Inde, employées ci-devant par les fabriques de toiles peintes;

M. *Rolland*, à Essone, huit paquets de cotons filés du n. 49 au n. 120, deux pièces de basins, deux de calicots; M. *Rollin* occupe cent quatre-vingts ouvriers;

M. *Le Hoult*, de Versailles, deux cartes d'échantillons de basins, mousselinettes, et un échantillon de coton filé du n. 110 : ce manufacturier s'occupe avec succès des moyens de perfectionner le tissage et la filature.

M. *Megevand*, à Saint-Arnoud, des toiles de coton et des basins blanchis. Le procédé qu'il emploie pour le blanchiment, ne laisse ni odeur, ni indice qui puisse nuire à la qualité et à la durée du blanc.

MM. *Lavedan* et compagnie, à Versailles, des échantillons de coton très-bien filé, depuis le n. 33 jusqu'au n. 106.

M. *Bourgeois*, économe de l'établissement impérial de Rambouillet, a produit une carte d'échantillons de laine provenant, tant de la première importation faite le 12 octobre 1786, que de l'importation *Gilbert*, et des laines d'expériences. Celle de la première importation n'a rien perdu de sa finesse depuis vingt ans ; quant aux laines d'expérience faite sur des moutons placés dans une île depuis le 15 vendémiaire an 12, elles ont paru tout aussi belles que les autres. M. *Bourgeois*, en sa qualité de propriétaire aux Tozeaux, commune du Perray, a présenté un échantillon de laine de son troupeau particulier. Il parait que les laines des bêtes acclimatées ne le cèdent pas en finesse à celles de bêtes récemment arrivées d'Espagne, et que la laine est même plus longue, et par conséquent d'un produit plus considérable.

M. *Chapelle-de-Jumilhac*, propriétaire à Guigneville, canton de la Ferté-Aleps, a offert des laines de son troupeau de race pure, aussi fines et d'aussi bonne qualité que les plus belles laines d'Espagne.

M. *Le Meslet*, cultivateur et maitre de poste à Rambouillet, a envoyé des laines d'un belier espagnol acclimaté, et d'une brebis beauceronne, dont le produit depuis 1793 égale la race pure, et même l'échantillon de laine provenant du belier donné par S. M. l'Impératrice.

M. *Goufier*, propriétaire à Gazeron, des échantillons de laine d'un troupeau composé de béliers de race pure et de brebis beauceronnes et bocagères.

M. *Benard*, cultivateur dans la même commune, des échantillons de laine d'un troupeau provenant du croisement

de brebis françaises avec des beliers espagnols.

MM. *Grandmaison* et *Dumond*, à Epluches, près Pontoise, deux toisons en suin, de la plus grande beauté, et deux autres lavées; un schal et des draps fabriqués avec la laine de leur magnifique troupeau.

M. de *Morant*, de Jouy, des échantillons sous verre de laines provenant de la tonte de son troupeau de mérinos.

M. *Cambefort*, de Pierre-Laye, une toison de race pure de mérinos, et une autre de métis de la cinquième génération.

M. *de Maistre*, à Vaujours, des laines provenant de ses troupeaux de race pure et de métis. Ces échantillons, bien classés, présentent les améliorations progressives de ces troupeaux depuis l'an 3 jusqu'à ce jour.

M. *Henin*, propriétaire à Longue-Toise, commune de Chalo-Saint-Marc, membre du Corps législatif, trois beaux échantillons de laine de son troupeau de métis. La persévérance de M. *Henin*, qui depuis dix ans travaille à améliorer un troupeau de quatre cents bêtes, en les croisant chaque année par des beliers espagnols, lui a procuré des succès complets.

Mademoiselle *d'Emé*, à S.-Germain-en-Laye, a envoyé à l'exposition différens petits ouvrages en carton et soieries, faits avec goût. Le produit en est destiné au soulagement des pauvres.

M. *Appert*, de Massy, trente-deux bouteilles contenant des viandes, bouillons, légumes et fruits conservés à l'aide d'un procédé qu'il a inventé.

Madame veuve *Chambry*, de Lardy, des échantillons de rubans, cordons et lacets de sa manufacture hydraulique. Les produits de cette manufacture, qui fournit du travail à vingt-cinq orphelins, remplacent les marchandises de même genre que l'on tirait jadis de l'Allemagne.

M. *Salleron*, tanneur à Longjumeau, deux paquets d'échantillons de cuirs parfaitement tannés et corroyés.

M. *Silvan*, à Limours, des échantillons de poterie en terre bronzée. Des formes heureuses et un prix de vente à la portée de la classe la moins aisée, distinguent cette fabrique.

Madame veuve *Dujoncquoy*, de Pussay, des bas et des chaussons de laine, d'un prix très-modique.

Madame veuve *Deslandes*, à Versailles, des échantillons de bougie et de cire blanche de sa fabrique.

M. *Houette* fils aîné, à S.-Germain-en Laye, des peaux de veaux et de chevaux préparées à la manière anglaise, pour bottes et souliers. Sa fabrique prouve que la France égale ce que l'étranger produit de mieux fait dans ce genre.

MM. *Mittenhoff* et *Maurot*, au Val-sous-Meudon, des échantillons de poterie de terre, dont les formes sont élégantes et les peintures soignées.

M. *Lambert*, à Sèvres, des poteries de terre coloriées, des échantillons d'émaux, genre de fabrique peu commun en France.

MM. *Cochin* et *Arselin*, de S.-Germain-en-Laye, ont envoyé le modèle d'une machine propre à monter ou descendre de l'eau, de la terre ou autres fardeaux. Ces messieurs ont pris un brevet pour l'invention de cette machine, qui peut être mue par une manivelle, par l'eau courante, ou par le feu.

M. *Sagniel*, à Marly, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 10, des cotons filés, dont la filature a paru bonne et unie.

MM. *Delaitre* et *Noel*, qui obtinrent une médaille d'or à l'exposition de l'an 9, propriétaires de l'ancienne filature hydraulique de l'Epine, près Arpajon, où ils emploient beaucoup d'enfans tirés des hospices: des cardes et des cotons filés par le moyen des mécaniques, dites continues, cardes, et cotons filés pour chaine, qui soutiennent la réputation de cette filature.

M. *Boutet*, entrepreneur de la manufacture d'armes de Versailles, qui reçut une médaille d'argent à l'exposition de l'an 9, et une d'or à celle de l'an 10, des armes de chasse et de guerre, des armes de luxe de la plus grande beauté et de la première qualité.

M. *Bardel* fils, à , des étoffes de crin pour meubles; il obtint une médaille de bronze au dernier concours, où il avait présenté des étoffes de la même nature. M. *Bardel* a tenu la foire dont l'exposition a été suivie. Madame veuve *Lainé-Bouvier* et compagnie, qui exploite une filature et une teinturerie de coton à Saint-Germain-en-Laye, y a envoyé des marchandises.

Une lettre postérieure de M. le pré-

fet du département de Seine-et-Oise, annonce que M. *Mollerat*, domicilié à Saint-Hubert, breveté d'invention pour un appareil propre à distiller le bois en grand, a exposé,

1° Des échantillons de teinture sur soie, laine, fil, coton et feutre, en diverses couleurs et nuances fixées au moyen du pyrale de fer en remplacement de la couperose;

2° Du carbonate et de l'acétite de soude obtenus de l'acide pyro-ligneux;

3° Du vinaigre radical tiré du même acide, sans aucun intermédiaire minéral qui puisse en rendre l'usage dangereux;

4° Des échantillons de cuirs tannés dans la même matière;

5° Des lambris peints avec le goudron extrait de toute espèce de bois distillé, dans son appareil, soit employé seul en première couche, soit recouvert d'autres couleurs.

DÉPARTEMENT DE LA SÉSIA.

Le département de la Sésia est un de ceux formés du ci-devant Piémont, où l'on trouve le plus d'industrie. La fabrication de lainages y occupe au moins six mille ouvriers; celle des toiles de chanvre, un nombre à-peu-près égal; la chapellerie, trois cents. On y fait tous les ans trente mille douzaines de paires de bas de laine, et trente mille douzaines de faux, sans compter une grande quantité d'instrumens aratoires et d'outils pour les arts, qui sortent de quinze à vingt usines situées dans les communes de Mongrando et de Netro. C'est l'arrondissement de Bielle, pays montueux et stérile, qui possède presqu'exclusivement ces diverses manufactures.

Les communes de Petinengo et de Doglio ont envoyé des bas de laine; M. *Pierre Robiolo*, de la vallée inférieure de Mosso, des radina ou tricots forts, des frisons ou tricots ordinaires, des impériales, étamines, etc.; M. *Octave Lebole*, de Cacciorna, des draps bleus et noirs fabriqués avec la laine de ses troupeaux de race espagnole; M. *Guillaume Bagnafaco*, d'Andorno, des chapeaux communs, dont un, à l'usage des bergers, est remarquable par la modicité de son prix, et par son feutrage qui le rend propre à résister à la pluie et aux intempéries de l'air; M. *Vineis*, de Mongrando, des faux n. 3; et M. *Vincent Serramoglia*, de Netro, des faux n. 2; M. *Louis Gromo*, maire de Bielle, des échantillons de draperie et d'étoffes de laine et coton, provenant d'une manufacture qu'il a récemment établie; il a aussi adressé une boite de potasse.

MM. *J. A. Balocco* et compagnie sont devenus propriétaires, en 1804, de la fabrique de basins et autres tissus de coton, et fil et coton, située à Verceil, et l'ont tirée de l'état de langueur où elle se trouvait: ils ont présenté divers produits de leurs ateliers.

DÉPART. DES DEUX-SÈVRES.

L'industrie manufacturière est bien moins étendue dans ce département que l'industrie agricole; seulement la chamoiserie et la ganterie y sont portées à un très-haut degré de perfection.

Les chamoiseurs et les gantiers de Niort, qui ont perdu les débouchés qu'ils avaient dans nos colonies, s'en sont ouvert de nouveaux en Italie et dans les Etats-Unis. Ils ont ranimé, par ce moyen, l'activité de leur fabrication, qui s'est élevée, en l'an 13, à 33,000 peaux de daim, 96,000 de mouton, 430 peaux de bœuf, 18,150 douzaines de gants, et 550 douzaines de culottes.

MM. *Main* frères, *Brière* aîné, *Christain* l'aîné, *Brillouet*, tous de Niort, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10, ont remis des peaux de daim et de mouton préparées, des culottes de daim et de mouton, et des gants de toute espèce.

La chapellerie de la même ville s'est un peu améliorée. M. *Pierre Monnereau* a offert un chapeau à grands bords, de laine du pays, propre pour les troupes.

Une papeterie assez considérable a été établie à Niort, en 1792: M. *Jean-Baptiste Barré*, qui en est le propriétaire, a envoyé divers échantillons de ses produits.

La ville de Saint-Maixent a fourni de la bonneterie en laine, provenant des ateliers de MM. *Boutin*, *Carsin*, *Grifier;* des draps de laine, de la fabrique de M. *Pierre Bourdon;* des veaux gris et noirs, de la tannerie de M. *Dupuy*.

Des habitans de l'arrondissement de Bressuire tirent du chef-lieu de leur arrondissement les basins, siamoises,

toiles, mouchoirs, dans le genre de la manufacture de Cholet, les coutils et les tiretaines dont ils ont besoin. Les échantillons qui en ont été remis, sortent des manufactures de MM. *Lusson*, *Labrousse-Egron*.

Il se fabrique quelques lainages dans d'autres villes et bourgs du département des Deux-Sèvres; des serges, des croisés, des draps de petite largeur, à Parthenai; des serges et des croisés, des tiretaines, à Airvault; des tiretaines à Moncoutant et Secondigny; des draps étroits, à Saint-Paul-en-Gâtine. La ville de Parthenai renferme aussi quelques tanneries. Tous ces petits ateliers ont présenté des échantillons de leurs produits, que l'on n'a distingué ni par la finesse, ni par l'éclat ou la richesse des matières, mais qui sont en général de bonne qualité, et d'un bon travail de fabrication.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Quand le département de la Somme ne compterait au nombre de ses villes manufacturières que celles d'Amiens et d'Abbeville, il figurerait avec avantage dans le tableau des départemens où l'industrie et le commerce, pour s'élever au plus haut degré de splendeur, ne demandent que la paix extérieure. La seule ville d'Amiens, presque entierement peuplée d'ouvriers, offre une foule de manufactures dont les produits variés doivent peser dans la balance du commerce national

M. *Ghuys* a formé à Amiens un établissement pour rouir le chanvre et le lin, d'après les nouveaux procédés de M. *Bralle*. L'opération du rouissage s'y fait en très-peu de temps et d'une manière économique; la filasse qui en résulte est plus parfaite que par la méthode ordinaire, et le déchet qu'elle éprouve est bien moins considérable.

La chambre de commerce d'Amiens estime que les chanvres de la Somme, ainsi rouis, pourront être employés avec avantage au service de la marine, qui les rejetait; qu'ils sont susceptibles de prendre tous les degrés de finesse, même ceux qu'exigent les ouvrages les plus délicats, tels que les fils à dentelle et à batiste. Elle a trouvé la preuve de ces résultats dans les nombreux échantillons de chanvres et de lins que M. *Ghuys* a soumis à son examen.

MM. *Fleury* et compagnie, négocians à Amiens, ont présenté deux pièces de toiles crues, deux de toiles blanches et deux de toiles blanchies. Ces négocians achètent à Gand, où ils ont une maison de commerce, et font blanchir à Boves près d'Amiens. Ils savent donner un blanc sans apprêt, dont le procédé est encore inconnu dans la ci-devant Belgique.

M. *Senard*, négociant à Amiens, entrepreneur de la manufacture de bas d'estaminerie du Plessis-Rosanvillees, près Montdidier, a adressé des bas d'hommes et de femmes de différentes couleurs, et des tricots blancs superfins. Ces bas et tricots reçoivent, dans la manufacture de M. *Senard*, les teintures et apprets nécessaires.

MM. *Josse* père et fils, d'Amiens, ont aussi envoyé des bas qu'ils font fabriquer dans les communes rurales des arrondissemens d'Amiens, Montdidier, Péronne, etc., auxquels ils donnent l'apprêt dans leurs ateliers.

M. *Mabille*, d'Amiens, dix-neuf pièces de rubans de laine, dont le prix peu élevé prouve la modicité du prix de main-d'œuvre pour la filature et le tissage.

MM. *Demailly* frères, d'Amiens, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de l'an 10, des draps dits tiretaines, connus plus particulièrement sous le nom de *Beaucamps*, où ils se fabriquent : le bas prix de ces étoffes, et leur bonne exécution, en assurent le débit.

M. *Sellier*, d'Amiens, des draperies communes destinées à l'habillement des troupes et à la classe la plus nombreuse des consommateurs.

MM. *de la Haye*, *Pisson*, qui obtinrent une mention honorable à l'exposition de l'an 10, et M. *Laurent Morand*, fabricans à Amiens, des coupons de velours d'Utrecht, bien traités, et d'une consommation journalière : M. *Laurent Morand* y a joint une pièce de laurentine, étoffe inventée par son père, dont le fond est satiné, et qui a la chaîne en soie blanche, la trame en coton, et le duvet ou velouté de la fleur, en fil de chèvre.

MM. *Debray*, *Valfresne* et compagnie, d'Amiens, des pannes poil, long poil, unies, ciselées, etc., et des anacostes ou acostines en noir. Cette dernière étoffe se consommait à Naples; les Napolitains la faisaient venir d'An-

gleterre ; ils pourront aujourd'hui s'adresser au commerce d'Amiens.

MM. *Soyez* père et fils, et *Retourné*, d'Amiens, une pièce prunelle de soie noire, et une pièce de velventine.

M. *Alexandre Vernier* et M. *Lenoir Palluard*, d'Amiens, des castoirs d'une fabrication très-soignée.

MM. *Gensse, Duminy* et compagnie, d'Amiens, qui obtinrent une médaille d'argent à la dernière exposition, pour la beauté de leurs casimirs, ou ils employaient alors un fil étranger, qu'ils mariaient habilement avec la laine; casimirs double-broche et autres, tout en laine, et des patencords façon française et façon anglaise. Le patencord façon anglaise a la chaîne en coton ; le patenrord façon française est tout en laine. Ce dernier est préférable, en ce que l'étoffe reçoit la teinture en bon teint, qu'elle ne se graisse point comme le coton, qu'elle ne se froisse point, et qu'elle ne se pèle pas même à l'usage. La fabrication de cette étoffe peut devenir un objet de commerce intéressant entre les mains de MM. *Gensse, Duminy* et compagnie, dont les talens sont connus par la perfection à laquelle ils ont porté leurs casimirs. Ils ont annoncé le dessein de tenir la foire dont l'exposition a été suivie.

MM. *Adeline* frères, à Saleux, près d'Amiens, des cotons filés bien tors, provenant de leur filature hydraulique continue.

MM. *Morgan* et *Delahaye*, d'Amiens, qui reçurent une médaille d'or à l'exposition de l'an 9, des cotons filés par mull-jennys et des velours de cotons fabriqués avec les fils de leur filature. C'est leur manufacture qui a donné naissance à la fabrication des velours de coton en Picardie.

MM. *Debray* et compagnie, et MM *Soyez* frères, d'Amiens, des velventines, des cordelés, des draps de coton, des basins, des velours cannelés, des piqués. Toutes ces étoffes ont été bien soignées dans la fabrication.

M. *Cosserat*, d'Amiens, vingt coupes de velours.

M. *Debray Valfresne*, de la même ville, vingt-trois coupes *idem*, dont cinq ont été fabriquées et teintes en dix-sept jours. M. *Cornet*, doyen des négocians d'Amiens, dix coupes *idem* Ces étoffes, dans les qualités communes, se vendent à des prix inférieurs aux articles du même genre fabriqués en Angleterre.

M. *Massey*, madame veuve *Fleury*, MM. *Patte* et *Faton*, d'Amiens, ont présenté six pièces de toiles de coton pour l'impression. Ces toiles, les premières qui aient été fabriquées à Amiens depuis le décret du 22 février dernier, suffisent pour convaincre que bientôt les Français atteindront la perfection vantée des toiles que les indienneurs tiraient de l'étranger. On ne saurait trop louer le zèle de MM. *Massey*, veuve *Fleury*, *Patte* et *Faton*, à faire germer dans leur pays une nouvelle branche d'industrie. Pour déterminer les fabricans à faire des toiles propres à l'impression, ils se sont obligés de prendre toutes les pièces d'essai pour leur compte et à leurs risques.

MM. *Rivery* père, d'Amiens, et *Rivery* fils, d'Escarbotin, ont adressé quinze serrures, un verrou de sûreté, deux cylindres de carderie, d'autres cannelés pour mull-jennys, le tout bien exécuté et d'un prix modéré.

M. *Joseph Olive*, d'Escarbotin, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 9, des cylindres pour les filatures de coton, des serrures, des verroux, des radenas de sûreté.

La ville d'Abbeville a fourni des moquettes, tapis, velours en laine et en poil de chèvre, des draps, des étoffes pour gilets, des toiles de coton à poil et écrues, des couvertures pour chevaux, des bluteaux pour tamiser la poudre et la farine, des calmoucks, des molletons, des baracans, des calicots, des cannelés, un système de cylindres pour mull-jennys, des carreaux de faïence.

Les moquettes, tapis, velours en laine et en poil de chèvre, proviennent des ateliers de M. *Hecquel*, d'Orval, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10 ; les draps, de MM. *Grandin* frères et neveux, et de M. *Groníncheld* ; les étoffes pour gilets, du même *Groníncheld* et de M. *Saurel* ; les toiles de coton à poil et écrues, ainsi que les couvertures pour chevaux, du même M. *Saurel* ; les toiles pour bluteaux à tamiser la poudre et la farine, de M. *Vuidecoq* ; les calmouks, molletons et baracans, de M. *Rochard*, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de l'an 9 ; les calicots, de M. *Say* ; les cannelés, de M. *Théophile Bailleul* ; le système de cylindres pour

mull-jennys, de M. *Thomas*, qui l'a fait exécuter par *Barnabé Mannequenchen*, habile ouvrier en serrurerie, d'Escarbotin; les carreaux de faïence, de la fabrique récemment établie à Uron, par M. *Verlingue*.

M. le préfet de la Somme a annoncé un envoi supplémentaire contenant treize coupes de velventines, cordelets, reps, turquoises, rôte de jonc, etc., de la fabrique de MM. *Thuilier*, *Lequien* et compagnie, d'Amiens, que la chambre de commerce de la même ville a jugées d'une belle exécution.

DÉPARTEMENT DE LA STURA.

Ce département a fourni à l'exposition, des soies filées, des organsins, des cristaux, lainages, chapeaux, cuirs, papiers et chanvres.

Les soies filées blanches proviennent de la filature de M. *Viglietti*, de Beinette, laquelle est composée de douze fourneaux; les organsins, de la fabrique de M. *Giani*, de Verzuola, qui occupe toute l'année cent vingt personnes, et de celle de M. *Brandi*, maire de Roccadebaldi; les cristaux, du bel établissement formé à la Chiusa par le Roi Charles-Emmanuel, et exploité aujourd'hui par MM. *Aroldi* et compagnie, de Turin; les lainages, de la manufacture de draps de M. *Depaoli*, de Savigliano, qui donne du travail à plus de cinq cents ouvriers de tout âge et de tout sexe, et de celle de M. *Gervasio*, de Mondovi; les chapeaux, de trois chapelleries établies dans la meme ville de Mondovi, et appartenant, la première, à MM. *Mannera* frères, la seconde, à M. *Alessi*, la troisième, à M. *Vallé*; les cuirs, de la tannerie de M. *Ricolfi*, de Mondovi; les papiers, de la papeterie de MM. *Lobetti* et *Molto*, de Beinette, et de la papeterie de la *Margarita*, appartenant à MM. *Gulino*; les chanvres dits *Molleto* ont été présentés par M. *Capelli*, sous-préfet de l'arrondissement de Savigliano.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Les fabricans de la ville de Castres ont signalé leur zele par l'empressement qu'ils ont mis à présenter des échantillons de leurs manufactures. Ceux de draps dits *london*, de molleton, de ségovianne, de flanelle et le coton filé à la mécanique, ont été remis par MM. *Perier* frères, *Sauveur-Marcel*, *Vila* et *Delpont*, *Anne Véant* et fils aîné, et *Guibal* le jeune, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de l'an 10. M. *François Benoît* a envoyé des sargues, chaîne de filoselle et chaîne de fil; M. *Jean Fau*, des bas de coton et de laine mélangés.

Castres a fourni encore des bonnets de laine ou gasquets destinés pour la Turquie; des papiers et des cartons à lustrer les draps, fabriqués par MM. *Brieu*, *Grasset* et *Louis-François Falguerolles*.

Dans la commune de la Montéralie, existe la forge de Monsegon, dont le propriétaire, M. *Depin*, a concouru à l'exposition.

Les communes de Labrugnière, de Dourgne, de Boissezon, et sur-tout celle de Mazamet, renferment dans leur sein un grand nombre de fabriques de lainages, qui presque toutes ont adressé des échantillons. On distingue les articles provenant des ateliers de MM. *Olombel* père et fils, *Rives Elisée*, *François Cabibet*, *David Moliné*, *Etienne Guilhon*, *Marc Estrabant*, tous de Mazamet.

Cette fabrique procure des moyens d'existence à vingt mille individus.

La commune d'Alby s'est aussi empressée de concourir à l'exposition: il a été présenté des toiles fil et coton, des treillis, des siamoises, par M. *Gaujon*; des molletons, des couvertures de coton et des toiles à voiles, par MM. *Guilhaumon*, *Balard*, *Chipoulet* et *Lacombe*, et par MM. *Prunet* père et fils, qui obtinrent une médaille de bronze à l'exposition de l'an 10; des castorines, des tricots, des siamoises, par MM. *Carmes* frères; des bougies et autres articles de ciergerie, par MM. *Andorre* père et fils; des papiers, par *Baptiste Lacombe*. Ce dernier fabricant demeure à Saint-Jeury, dans l'arrondissement d'Alby.

Enfin M. *Joseph Bellegard*, chapelier à Gaillac, a offert des chapeaux.

DÉPARTEMENT DU VAR.

La parfumerie occupe habituellement, à Grasse, de trois à quatre cents ouvriers, et pendant quatre mois de l'année, trois mille environ: elle consomme les fruits et les fleurs de tous les jardins de cette ville et de ceux des communes limitrophes. Les échantil-

-lons qui en ont été adressés, proviennent de M. *Fargeon*, habile parfumeur de Grasse.

MM. *Louis Carnier*, *Louis Gouin*, *Antoine Girard*, *Antoine Paul*, *Antoine Garnier*, *Jean-Baptiste Regis*, *Dominique Regis*, *Louis-Honoré Regis*, *André Templier*, *Thangron* et *Ripert*, *Antoine Vian*, tous de Cotignac; *Charles Jassand*, de Carcès; et *Joseph Mathieu*, de Brignoles, ont présenté des soies organsinées.

M. *Ferrand*, des bougies blanches; M. *Marcel Mathieu*, du papier; M. *Barthelemy*, un échantillon de Jaige; M. *Bernard*, des serviettes damassées; ces quatre fabricans sont aussi de Brignoles.

M. *Jean-François-Mathieu*, de Barjols, a envoyé des papiers à impression et à écrire, des cartons servant à l'apprêt des draps, et des cartons pour la reliûre.

Les entrepreneurs de la verrerie établie près de Fayence, des verres blancs;

M. *Maillet*, de Signes, un schakos de bonne qualité, et d'un prix modique.

M. *François Boyer*, de Camps, un autre schakos;

M. *Auzende*, de Toulon, des draps communs d'une fabrication bien soignée;

M. *Galle*, de la même ville, des savons d'excellente qualité.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

M. *Roque Niel* a envoyé des échantillons de satinade, de brocatelle, de droguet, de gourgouran, de gros de Tours, de florence, de papeline, etc.;

M. *Bissardon*, des échantillons de double-florence, gris, rose, glacé, blanc et ponceau;

MM. *Deleutre* fils et *Mantel*, des doubles-florences, des mi-florences, des sarsenettes, des soies grèses, des soies pour trame, des organsins;

MM. *Gudin* et *Soulier*, trois échantillons de serge de soie blanche, des échantillons de florence, et sept matteaux trame blanche;

M. *Igré*, des échantillons de bourrette, buratin, serge.

Tous ces fabricans sont établis à Avignon.

Les fabriques d'étoffes de soie, bourre de soie et filoselle, occupent plus de douze cents métiers dans cette ville, et font des envois non-seulement à l'intérieur, mais encore en Allemagne, en Russie, dans le Levant, en Italie et en Amérique.

Des fabricans de la même ville d'Avignon ont fourni différens objets, savoir:

Madame veuve *Séguin* et fils, imprimeurs-libraires, une caisse de livres contenant douze volumes;

M. *Requien*, une pièce cuir de Hongrie, et deux peaux de mouton;

MM. *Aymard*, *Pieard* et *Courrat*, trois échantillons de garance moulue, un de kermès ou vermillon, un de sumac, un de fustel, et un de graine jaune d'Avignon;

MM. *Boyer*, *Martin* et *Bertrand*, des échantillons de garance, de vert-de-gris, et de kermès;

M. *Seisson*, un paquet de coton filé;

Le bureau de bienfaisance, un échantillon de toile d'emballage;

M. *Bouchet*, un échantillon d'arachide ou pistache de terre;

M. *Capon*, des échantillons de cuivre laminé, cuivre martelé, cuivre coulé, fer laminé, fer coulé, fer battu et durci; une planche très-mince de plomb laminé, et des clous à bordage. Cet entrepreneur emploie dans ses nombreux ateliers, de six à huit cents ouvriers, et étend ses relations jusqu'au Mexique et au Pérou: il fond des canons pour le service des armées de terre et de mer.

MM. *Courtet*, *Juge*, *Berton* et *Goudard* frères, de la commune de Lille, ont envoyé, le premier, des échantillons de soie trame et organsin; le second, une couverture de laine pour les troupes; le troisième, un échantillon de calmouk; et MM. *Goudard* frères, des cotons filés bleus et blancs;

M. *Jaumard*, de la commune d'Apt, un échantillon de cire vierge;

Madame veuve *Arnoux*, M. *Bonnet*, de la même commune, des vases de faïence;

M. *Roman*, de la commune de Lourmarin, deux échantillons de laine;

M. *Carbonnel*, de la commune de Menesbes, de la soie pour trame;

M. *Carme*, même commune, employé à la fonderie de M. *Capon* à Avignon, des échantillons de toile imperméable, un sacrifice au dieu Terme, et une arabesque, ouvrages en marqueterie;

M. *Charbonnier*, aussi de Menesbes,

une caisse contenant de la garance moulue, du sumac et du fustel.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Quelques échantillons de lainages communs, fabriqués dans l'arrondissement de Fontenai, consistant en serges, en étoffes appelées *charzais*, et grands et petits *carises*, sont les seuls objets fournis par ce département, où presque tous les bras sont employés à la culture des terres et à l'éducation des bestiaux.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

L'hospice général de Poitiers a envoyé divers articles de bonneterie;

Le dépôt de mendicité de la même ville, des serges, droguets, revêches, tricots, des cotons blancs, filés à la mécanique, et des fils de coton, teints de différentes couleurs.

M. *Pelisson* fils, qui fut mentionné honorablement à la dernière exposition, a présenté des tricots blancs croisés et des calmoucks beiges; M. *Claude Fouquet*, des serges drapées; M. *Fruchard*, des peaux de chèvre apprêtées, et des tiges de botte; M. *Creuzé Piolant*, des échantillons de laine en suint; M. *Imbault*, une couverture de laine, des bas, des chaussons, des bonnets; M. *René Dassier*, des chapeaux; M. *Paul Grimaud*, une douzaine de peaux d'agneau et une douzaine de peaux de chevreau, M. *Mauricheau Beauchamps*, deux cartes d'échantillons de teinture; M. *Antoine Lavigne*, des bas fins et des bas brochés.

Tous ces fabricans sont établis à Poitiers.

Des couteaux et jambettes ont été fournis par la ville de Chatelleraut: ils proviennent des ateliers de MM. *Briault-Dugaz*, *Briault-Garnond*, *Mignon-Garnond*, *Lourdault-Garnond*, *Labourdin-Briault*, *Dansac-Corchaud*, *Laglaine-Chevalier* et *Piault-Briault*.

M. *Lalande*, de Lusignan, a remis des ras; M. *Lagrange*, de Loudun, des dentelles communes; M. *Robert-Beauchamps*, de Verrières, deux échantillons de fer.

DÉPART. DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département a présenté à l'exposition les objets ci-après désignés:

1° Du papier dit *carré fin raisin*, de la papeterie de M. *Chapouleau*, et de celles de MM. *George Donyat* frères, et *Romanet du Calleau*, commune d'Isle-sur-la-Vienne. Ce papier et ceux du même genre, fabriqués dans le ci-devant Limousin, ont toujours été recherchés par les imprimeurs: on les emploie souvent, lorsqu'ils sont faits avec soin, pour des éditions précieuses. Le département de la Haute-Vienne possède une quarantaine de cuves, d'où il sort tous les ans environ quarante-cinq mille rames de papier d'impression; il n'y a que très-peu de temps qu'on s'y occupe de la fabrication du papier à écrire.

2° Une botte de fil-de-fer, de la tréfilerie de MM. *George Pouyat*, de Limoges.

3° Une peau de veau corroyée par *Audouin* jeune, tanneur intelligent de Limoges, qui donne à ses cuirs des apprêts extrêmement soignés.

4° Deux faux fabriquées par les taillandiers de la commune d'Oradour-sur-Vayres. Il y a dans cette commune une douzaine de taillandiers qui se livrent à la fabrication des faux; les paysans de la contrée les préfèrent à celles de Styrie, à cause de la modicité du prix.

5° Des bougies, et une plaque de cire, de la fabrique de M. *Chaise-Martin*, de Limoges.

6° Des cotons filés de la filature établie dans la même ville, il y a environ dix-huit mois, par MM. *Mourier* et *Constantin*, qui occupent quatre-vingts ouvriers, et filent du n° 30 au n° 120.

7° Un paquet de safran, plante dont M. *Laforêt*, de Limoges, a introduit la culture dans le département de la Haute-Vienne.

8° Un échantillon de racine de garance. C'est M. *Joubert* qui commença, en l'an 9, à cultiver la garance dans ce département: elle y réussit; et son exemple a déterminé M. *Alluaud* l'aîné, de Limoges, à continuer en grand la culture de cette plante précieuse pour la teinture.

9° Un écheveau de laine filée à la main, et provenant du troupeau de race pure de M. *Ventenat*, de Château-Ponsad, qui est actuellement composé de cent soixante bêtes.

10° Des ouvrages de tour, exécutés

par M. *Deveaux*, habile tourneur de Limoges.

11° Des fers doux, des aciers corroyés et de cémentation, provenant des forges de M. *Judde-la-Rivière*, commune de Champagnac, qui conduit les travaux de son établissement avec beaucoup de zèle et de succès.

12° Des fers doux, des forges de M. *Dechaufaille*.

13° L'enlèvement des Sabines et le cheval de Marly, en biscuit de porcelaine, de la fabrique de M. *Baignol*, de Limoges, dont l'industrieuse activité est digne d'éloges.

14° Des vases et autres objets en porcelaine, de la fabrique de M. *Alluaud* aîné, de Limoges, qui occupe environ cent ouvriers. Une blancheur éclatante distingue la porcelaine de cet estimable fabricant, qui est propriétaire des carrières de kaolin de Saint-Yriex : il prépare cette matière à Limoges, dans des moulins établis sur la rivière de Vienne, et fournit le kaolin à la manufacture impériale de Sèvres, et à la plupart des manufactures du même genre exploitées en France.

15° Un couteau à quinze pièces, fait par M. *Laporte*, coutelier à Limoges: cet ouvrage prouve l'habileté de M. *Laporte*.

16° De l'antimoine préparé à Limoges par M. *Alluaud*, qui fait exploiter la mine qui le fournit, à Eteignac, département de la Charente.

17° Des flanelles et basins fabriqués à la navette volante, dans les ateliers de MM. *Sennemaund* et *Baudet*, de Limoges.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Les fers, les fils-de-fer, les aciers, les fers-blancs, les papiers, les dentelles des Vosges, sans offrir d'éclat pour l'exposition, y ont figuré avec intérêt. Ce sont les produits les plus précieux de l'industrie de ce département; ils circulent dans toute la France, et la consommation en est considérable.

La manufacture de fer-blanc, de Bains, dont M. *Falatieu* est propriétaire, est sur-tout très-importante.

Celle de la Hutte, appartenant à M. *Irroy*, l'est également par la quantité et la qualité des aciers qu'elle livre au commerce: elle l'est devenue bien davantage par la fabrication des faux que M. *Irroy* y a introduite, depuis dix-huit mois seulement, avec un succès complet.

Ces faux rivalisent de qualité avec celles de la Styrie et du Tyrol. L'expérience d'un an a suffi pour les faire apprécier, et déja M. *Irroy* fournit à la consommation de plus de trois départemens.

M. *Chavanne* a joint des fils-de-fer de sa filerie de Tunimont, et des barres d'acier de son usine de Quenot, aux fers-blancs, tôles, faux, scies, aciers, etc., que MM. *Irroy* et *Fallatieu* ont présentés. M. *Bastien*, de la Marche, y a ajouté des cuillers et fourchettes en fer étamé; M. *Grosjean*, de Saussures, une faux et une scie; MM. *Dolombin* d'Autrey, *Viney* de Blanc-Murger, *Husson* de Plombières, des fils-de-fer; M. *Sautre*, de Rambervilliers; des fers en barre et martinet; et M. *Mougeot*, de Bruyères, des couteaux communs d'une bonne trempe et d'un prix très-modique.

Des papiers de diverses espèces et de divers formats, parmi lesquels il s'en trouve de propres à la gravure, ont été adressés par MM. *Felet* et *Michaud*, de Laval; *Desgranges* et *Hœner*, d'Arches et Archettes; *Desgranges*, de Plombières; *Roussel*, *Tardu*, de Rambervillers; *Nicolas Courcier*, d'Estival; *Brocard-Depinal*, de Docelle; et *Gamba*, du même lieu, qui a donné une activité nouvelle à la belle papeterie dont il est aujourd'hui propriétaire.

M. *Pellerin*, d'Épinal, envoie des échantillons de cartes à jouer.

Une amélioration sensible se fait remarquer dans la fabrication des dentelles de Mirecourt. Les dessins sont mieux choisis, plus variés et plus corrects. On en a jugé par deux cartes d'échantillons qu'ont remis des négocians de cette ville, du nombre desquels est M. *Tassard*. A la fabrication des dentelles, Mirecourt réunit celle des violons, basses, guitares, et autres instrumens de musique, dont il se fait, en temps de paix, une assez grande exportation aux Indes Occidentales. Un seul violon a été offert pour l'exposition; il est de la fabrique de M. *Nicolas Lainé*.

La verrerie de Portieux ne fabriquait autrefois que des verres très-communs et en petite quantité. Son exploitation s'est étendue; les objets qui

en sortent actuellement, sont beaux et se perfectionnent tous les jours. Il a été facile de le reconnaître à l'inspection de ses produits. MM. *Bour-Mongin* et *Lamy* dirigent cet établissement avec zèle et intelligence.

Quelques autres branches d'industrie sont encore cultivées dans le département des Vosges; une de celles qui y occupent le plus de bras, est la fabrication des tissus et de la bonneterie de coton.

MM. *Lehr Huguenin* et *Schrember*, de Saint-Dié, qui fournissent du travail à treize cents personnes, ont offert des mouchoirs et toiles de cette matière, ainsi que M. *Tessier*, de la même ville, et M. *Dominique Phulpin*, de Gérardmer; M. *Kœhlin*, de Remiremont, des siamoises et velours, etc.; MM. *Lopinot*, *Gros*, établis également à Saint-Dié, de la bonneterie de coton; madame *Scheideerker*, de Ban-de-la-Roche, du coton filé à la main; et M. *Léonard Phulpin*, de Saint-Dié, des cotons filés à la mécanique.

M. *Robinot*, d'Epinal, des fils plats, grenés et retors, qui sont très-recherchés pour les fabriques de Lyon, Sedan, et pour la Suisse.

Perrin, de Gérardmer, de la poix blanche, et *Mougeot*, de Bruyères, de la poix noire, extraite des racines de vieilles souches de sapin, et propre au service de la marine;

La commune de Ban-de-la-Roche, des chapeaux et paniers de paille, fabriqués par des bergers.

M. *Remmes*, de la Croix-aux-Mines, de la mine de plomb et argent, du phosphate de plomb et du manganèse.

M. *Gros Demange*, de Saint-Dié, une canne et un étui dont le vernis ne s'écaille pas, même sous le choc du marteau, et qui n'est pas soluble à l'eau-forte.

MM. *Nautrin* de Raon-l'Etape, *Lebon* et *Mougeot* d'Epinal, divers objets en poterie.

M. *Dieleck*, des granits de la manufacture de la Mouline, qui sont très-connus dans la capitale: on en emploie aux colonnes de la basilique de Sainte-Geneviève.

DEPART. DE L'YONNE.

Les tanneries de Sens jouissent d'une réputation méritée. Cette ville renferme aussi des ateliers de bonneterie, de chapellerie, de filature et de fabrication de tissus de coton, de colle-forte, etc.

Les autres parties du département de l'Yonne n'offrent que quelques fabriques éparses, à l'exception, toutefois, de Seignelay, où l'on trouve plusieurs petits ateliers, formés des débris de la manufacture de draps qu'y avait établi le grand *Colbert*, et de Toucy, qui fabrique, pour l'habillement des gens de la campagne, des étoffes appelées *poulangis*, dont la chaîne est de fil de chanvre et la trame de laine.

M. *Cornisset*, de Sens, et M. *Louis Cornisset-Beauregard*, qui forma à Avalon, il y a trois ans, une tannerie, dont les produits sont déjà recherchés, ont envoyé des cuirs. Ces deux fabricans se sont proposé d'en vendre à la foire dont l'exposition a été suivie.

MM. *Bouillat* aîné, *Rameau*, *Gruat*, *Etienne-Julien Duval*, tous quatre bonnetiers à Sens, des bas et bonnets de coton, M. *Gruat* y a joint des cotons filés et mélangés;

M. *François* et M. *Juhel*, aussi de Sens, des chapeaux de leurs fabriques;

M. *Collinet*, d'une fabrique de colle-forte, établie à Sens il y a trente-cinq ans, et que le Gouvernement crut devoir encourager à sa naissance, des feuilles de colle-forte qui ont été mises en vente après l'exposition;

MM. *Richard* le jeune, *Bazy* et compagnie, *Guillé*, de Sens, des échantillons de coton filé, de velours et autres étoffes de coton;

MM. *Maugé*, *Lenoir*, de Seignelay, des échantillons de draps;

MM. *Vincent Ansault*, *Guillemot*, *Philibert Ansault*, de Toucy, des échantillons de Poulangis;

MM. *Chamereau* de Joigny, *Laisn*, et *Soudais* de Sens, des pains de blanc d'Espagne ou de Troyes;

MM. *Mozer*, entrepreneurs de la verrerie de Maulne, des bouteilles de verre noir;

M. *Humbert*, des échantillons de minerai des forges d'Aisy, avec lequel on fabrique des fers de demi-roche, qu'une manipulation nouvelle rend aussi bons qu'ils étaient mauvais autrefois.

TABLEAU

DES

MÉDAILLES DÉCERNÉES

Par le Jury chargé d'examiner les produits de l'industrie française, mis à l'exposition de 1806, avec l'indication des objets de fabrique et les noms des fabricans.

OBJETS DE FABRIQUE.	MÉDAILLES.	NOMS DES FABRICANS.
Draps superfins et fins. Draperies moyennes.	D'or......	Decretot (J. B.).
		Ternaux frères.
	D'argent......	Delarue.
		Petou.
		Lecamus.
		Grandin (Jacques).
		Guibal.
		Martel et fils.
		Gauthier.
Casimirs.	D'or......	Gense-Duminy et compagnie.
	D'argent....	Baligot père et fils.
		Poupard-Neuflize.
		Homberg, Stoltenhof et compagnie.
		Giscard aîné.
		Raymond-Sevenne et fils.
		Brouilhet.
		Charles Bohmé.
Cadis.	D'argent....	Vialettes d'Aignan.
		Brosser l'aîné.
Etoffes de fantaisie.	D'argent....	Pictet.
		Veuve de Récicourt et compagnie.
Couvertures, molletons, etc.	D'argent....	Gajon.
		Martin.
		Colas de Brouville.
		Vanderberque et compagnie.
Etoffes de crins.	D'argent....	Bardel fils.
		Veuve Gosset.
Soies grèges.	D'or......	Jubié frères.
		Gensoul.
	D'argent....	Deydier.
		Nagina-Démerese.
		Brandi.
		Charton père et fils.
		Giani.
		Matthieu (Joseph).
		Viglietti.

OBJETS DE FABRIQUE.	MÉDAILLES.	NOMS DES FABRICANS.
Étoffes de soie.	D'or........	Camille Pernoo. Malié (Joseph).
	D'argent....	Beauvais. Bellanger. Damas Descombes. Bissardon. Debarre. Théoleyre. Dutilleul. Veuve Jacob. Lagrive. Séguin. Poujol. Serisiat. Aymar. Terret. Bontens. Vacher.
Rubanerie.	D'or........	Dugas frères et compagnie.
Tulle et crêpe.	D'argent....	Bonnard.
Broderie et passementerie.	D'argent....	Fleury Delorme. Veuve Vitte. Bony.
Dentelles et blondes.	D'argent....	Vandessel. Mercier fils. Galer-Ligeois. Moreau. Asserat. Roland père. Guichard Portal. Robert Cadet.
Rouissagé.	D'argent....	Guys.
Toiles à voiles.	D'argent....	Gounon (Aug.). Sollier. Delarue. Queval (Ch.) et compagnie. Veuve Saint-Marc. Gau. Joubert. Bonnaire.
Toiles de corps et de ménage.	D'argent....	Bouao. Mahieux.
Filature.	D'or.	Delaitre, Noël et compagnie.
	D'argent....	Lemaître et fils. Tiberghien et compagnie. Damburges. Deladerrière-Dubois. Leclerc père et fils.
Mousselines, perkales, calicots.	D'or........	Pluvinage et Arpin. Matagrio aîné et compagnie.
	D'argent	Mariez-Bigard.

OBJETS DE FABRIQUE.	MÉDAILLES.	NOMS DES FABRICANS.
Mousselines, perkales, calicots.	D'argent....	Samuel et Joly.
		Duport Jourdan.
		Massey-Fleury.
		Patte et Faton.
Basins et piqués.	D'or........	Richard.
		Tiberghien frères et compagnie.
	D'argent....	Patureau.
		Lehoult.
		Huot.
Nankins.	D'argent....	Bucher.
		Decresmes (Alexandre).
Velours.	D'or........	Morgan et Delahaye.
		Godet et de l'Épine.
		Sevenne (Édouard).
	D'argent....	Fr. Debray et compagnie.
Coton.	D'argent....	Lenfumey-Camusat.
		Grillon.
		Coutan et Couture.
Tableaux en velours.	D'argent....	Grégoire.
	D'or........	Piat, Lefebvre et fils.
Tapis et moquettes.	D'argent....	Rogier et Salendrouse.
		Hecquet-d'Orval.
Papiers.	D'or........	Mongolfier et Canson.
		Johannot.
	D'argent....	Tremeau Rochebrun.
		Henri Villarmain.
		Laroche aîné.
		Leorier de Lille.
		Malmenaide aîné.
Cartons à presser.	D'argent....	Gentil.
		Steinbach.
		Doulzals.
Blanchiment.	D'or........	Descroisilles l'aîné.
Teinture.	D'argent....	Gonfreville.
		Lefay.
Toiles peintes.	D'or........	Oberkampf.
	D'argent....	Haussmann frères.
		Dolfus, Mieg et compagnie.
Toile cirée.		Seghers.
Papiers peints.	D'argent....	Jacquemard et Bernard.
		Simon.
		Robert.
		Zuber.
Tannage.	D'argent....	Vermont frères.
Corroyage.	D'argent....	Plumer, Donnet et Vanier.
		Liegrois.
		Didier.
Maroquins.	D'or........	Fauler, Kemph et compagnie.
	D'argent....	Malter.

OBJETS DE FABRIQUE.	MÉDAILLES.	NOMS DES FABRICANS.
Aciers.	D'or........	Gouvy et Guentz.
		Loup.
	D'argent....	Plantier (Vincent).
		George et Cugnolet.
		Grasset (Claude).
Faux.	D'or........	Irroy père et fils.
	D'argent....	Vincis.
		Girard.
Limes.	D'argent....	Ducrusel.
Cylindres à laminer.	D'or........	Gosselin.
Tôle laminée et fer-blanc.	D'argent....	Guérin.
		Delloye.
Tréfileries.	D'argent....	Veuve Fleurs.
		Édouard Mouret.
		Bouchotte.
		Fleury jeune.
		Mouchel (J. B.) père et fils.
Cuivre laminé et martelé.	D'argent....	Frèrejean frères.
Fil de laiton.	D'argent....	Boucher et compagnie.
Toiles métalliques.	D'argent....	Perrin.
		Rosway père et fils.
Acier poli.		Schey.
Serrurerie.	D'argent....	Olive (Joseph).
		Bivery père.
		Rivery fils.
Coutellerie.	D'argent....	Bataille.
Outils divers.	D'argent....	Letixerant.
Aiguilles.	D'or........	Les fabricans d'aiguilles d'Aix-la-Chapelle et de Borcette.
Épingles.	D'argent....	Jeeker (Laurent).
		Metton frères et compagnie.
Armes blanches.	D'or........	Coulaux frères.
Armes à feu.	D'argent....	Péniet.
Machines pour les étoffes de laine.	D'or........	Douglass.
	D'argent....	Leblanc-Paroissien.
		Masteline (François).
Machines à filer le coton.	D'or........	Pouchet (L.E.)
		Albert (Charles).
		Calla.
	D'argent....	Klarck et André.
		Pelluard.
		Augustin Corbillez.
		Hache et Bourgoia.
		J. Valsch.
		Scrive.
		Delafontaine fils aîné.
Métiers à tisser.	D'argent....	Biards.
		De Viéville.
Métier à fabriquer le filet.	D'argent....	Buron.
Hydraulique.	D'or........	Bossu et Solages.
Presse, machine à fendre.	D'argent....	Salneuve.

OBJETS DE FABRIQUE.	MÉDAILLES.	NOMS DES FABRICANS.
Horlogerie.	D'or........	Breguet.
		Janvier.
	D'argent....	François Robert.
		Pons.
		Lepaute.
		Robin frères.
		Isabel.
Instrumens.	D'or........	Lenoir.
	D'argent....	Fourché.
		Jecker frères.
Typographie.	D'or........	Pierre Didot.
		Firmin Didot.
		Bodoni.
	D'argent....	Henri Didot.
		Gillé.
		Pinard.
Chalcographie.	D'or........	Joubert et Masquelier.
		Baltard.
		Robillard et Laurent.
		Piranesi frères.
	D'argent....	Treuttel, Wurtz.
		Milling et Née.
		Denné le jeune.
		Landon.
		Filhol.
		Auber.
Mosaïque.	D'argent....	Belloni.
Chauffage.	D'or........	Desarnod.
	D'argent....	Thilorier.
Eclairage.	D'argent....	Carcel et compagnie.
		Joly.
		Girard frères.
		Bordier.
Alun.	D'argent....	Curandeau.
Vinaigre.		C. A. Degouvenain.
Couleurs.		C. A. Prieur.
Crayons.	D'or........	Humblot.
Colle-forte.	D'argent....	Duchet.
		Estivant-de-Braux.
Cristaux.	D'or........	Ladouepe-Dufougerais.
	D'argent....	Seiler, Walter et compagnie.
		Laverrerie de Romesnil.
Glaces.	D'or........	La manufacture de glaces de Paris.
Verre à vitre.	D'argent....	Dartigues.
Dorure et peinture sur verre.	D'argent....	Luton.
Terre de pipe.	D'or........	Utzschneider.
		Merlin Hall.
	D'argent....	La manufacture de Chantilly.

OBJETS DE FABRIQUE.	MÉDAILLES.	NOMS DES FABRICANS.
Creusets.	D'argent....	Russinger.
Poterie-grés.	D'argent....	Utzschneider.
Porcelaine.	D'or........	Dilh et Guérard.
	D'argent....	Nast. Caron et Lefèvre. Dagoty. Darthe frères. Després. Gonord.
Orfévrerie.	D'or..........	Auguste. Odiot. Biennais.
	D'argent....	Bondlier. Guion.
Filigrane.	D'argent....	Bouvier.
Bronzes ciselés.	D'or........	Thomire.
	D'argent....	Ravrio. Galle.
Tôles vernies.	D'or........	Monteloux-la-Villeneuve.
	D'argent....	Demarne. Finck et compagnie.
Ébénisterie.	D'or........	Jacob Desmalter.
	D'argent....	Burette.
Tabletterie et ornemens.	D'argent....	Frichot. Lemaire.
Instrumens de musique.	D'argent....	Cousineau père et fils. Didier Nicolas. Dupoirier.
Instrumens à vent.	D'argent....	Laurent.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SECONDE PARTIE.

EUROPE CENTRALE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.